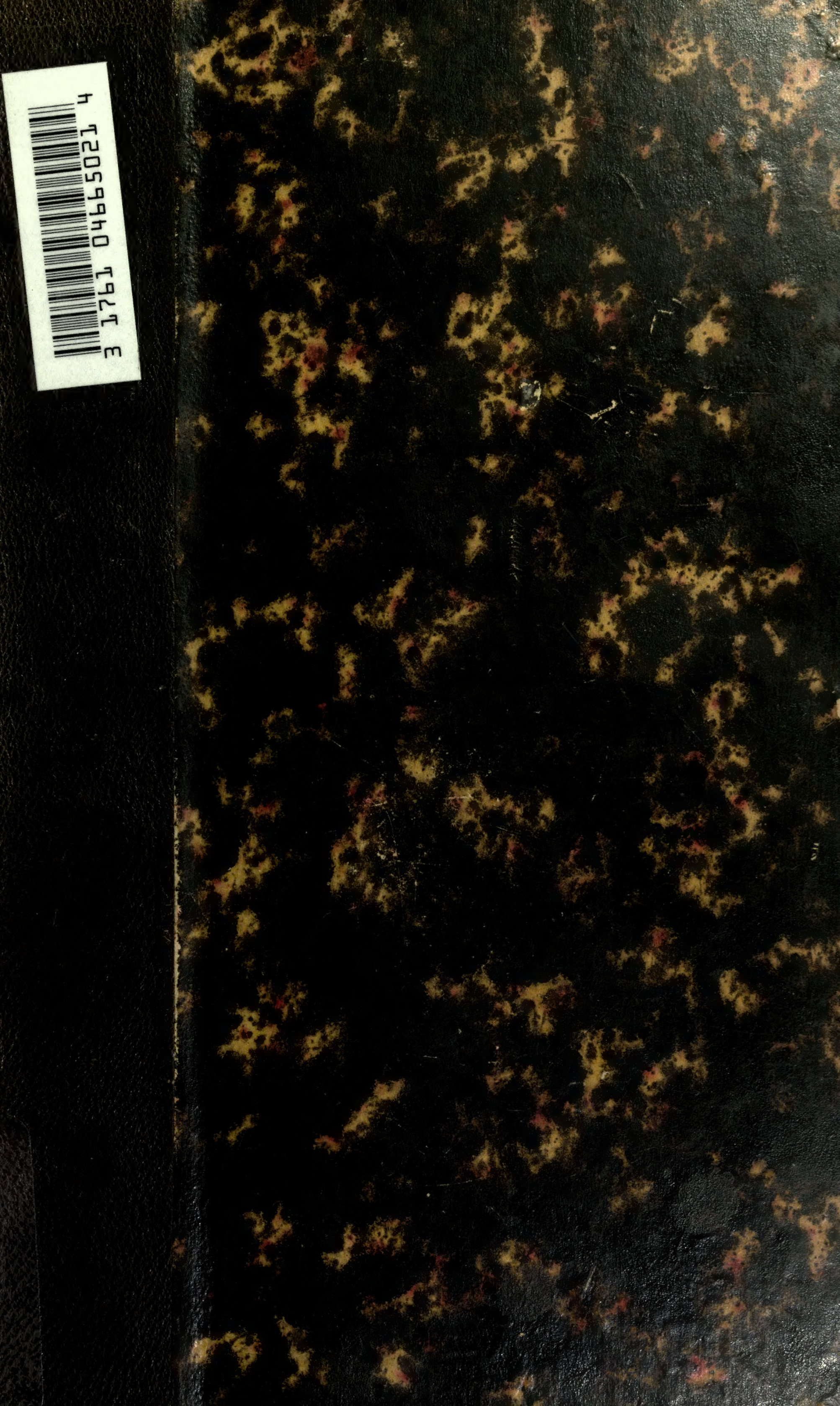
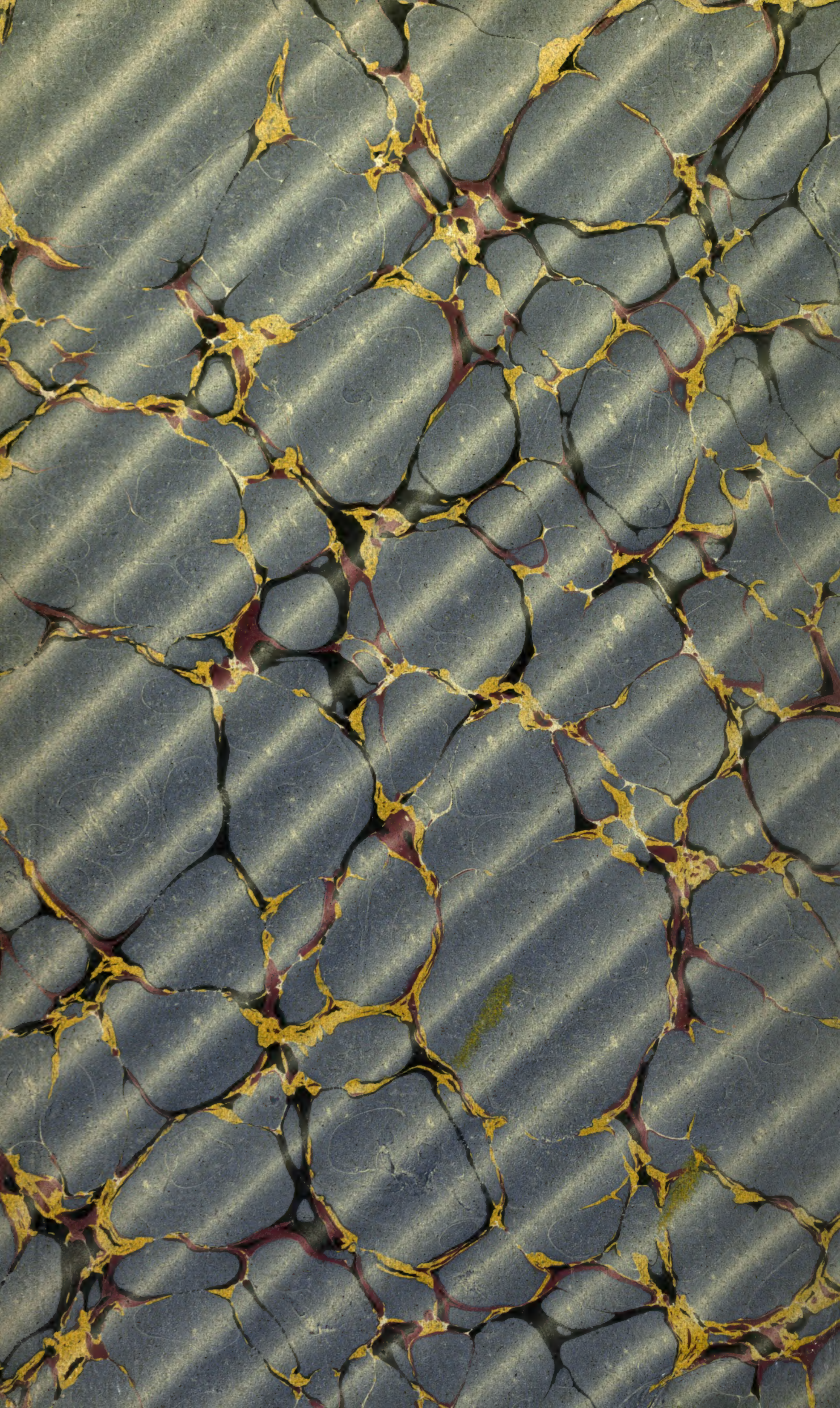






HISTOIRE

DU

SECOND EMPIRE

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en mai 1901.

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE

Histoire de la seconde République française. 3e édition. Deux vol. in-8°. . . . . 16 fr.

Histoire du second Empire. — Tomes I et II (1852-1859). 7e édition. Deux vol. in-8° avec cartes. . . . . 16 fr.
— Tome III (1859-1861). 6e édition. Un vol. in-8° avec cartes. . . . 8 fr.
— Tome IV (1861-1866). 6e édition. Un vol. in-8° avec cartes. . . . 8 fr.
— Tome V (1866-janvier 1870). 4e édition. Un vol. in-8°. . . . . . 8 fr.
— Tome VI (2 janvier-7 août 1870). 4e édition. Un vol. in-8° avec 4 cartes . . . . 8 fr.

(Ouvrage couronné par l'Académie française, grand prix Gobert).

PARIS. TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 7216.

HISTOIRE

DU

SECOND EMPIRE

PAR

PIERRE DE LA GORCE

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE
GRAND PRIX GOBERT

TOME CINQUIÈME

SEPTIÈME ÉDITION



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-EDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1905

HISTOIRE

DU

SECOND EMPIRE

LIVRE XXX

LA FRANCE APRÈS SADOWA

SOMMAIRE : I. — Condition de la Prusse au moment où s'ouvrent les hostilités : quels motifs font douter de ses succès. — M. de Bismarck et M. de Moltke, — Conduite vis-à-vis de la France, vis-à-vis des États du nord, vis-à-vis des États du sud : comment toutes les forces se concentrent contre l'Autriche : plan de campagne et comment il s'exécute. — Défaite des Italiens à Custozza (24 juin 1866). — Prodigieuse rapidité de la campagne de Bohême : combats divers : grande victoire des Prussiens à Sadowa (3 juillet 1866).

II. — Impression publique en France à la nouvelle de la bataille de Sadowa. — L'Autriche cède la Vénétie à la France et sollicite la médiation de Napoléon. — Double dépêche de l'Empereur au roi de Prusse et au roi d'Italie. — Quel sera le caractère de la médiation française? — Conseil mémorable tenu à Saint-Cloud, et quel en fut le résultat.

III. — Comment la proposition de médiation française est accueillie au quartier général prussien : dépit et embarras : réponse empressée en apparence et, au fond, dilatoire. — Quel accueil la même proposition reçoit en Italie : comment et pour quels motifs les Italiens s'insurgent contre leur bonne fortune. — Efforts tentés de Paris par M. Nigra pour calmer le roi, les ministres, les généraux : médiocre effet de ces avis : l'armée italienne envahit la Vénétie. — Quelle ressource restait à la France : idée d'un congrès : ses chances : comment la suggestion ne fut point accueillie.

IV. — M. Benedetti au quartier général prussien : situation singulière de l'ambassadeur de France : ses entretiens avec M. de Bismarck et disposition du premier ministre prussien.

I

M. de Bismarck avait souhaité la rupture. Ce qui parut, après coup, entreprise de génie fut jugé, sur l'heure, témérité. Au moment où les hostilités s'ouvraient, le public, supputant

les chances propices ou contraires, inclinait à prédire des revers pour la Prusse, ou du moins une longue lutte, plus épuisante que décisive. Le roi, qui allait quitter sa capitale, laisserait derrière lui les traces de l'ancien conflit parlementaire, et ce qui n'était que rivalité ardente deviendrait, à la première défaite, révolution. La bourgeoisie était irritée, et le peuple, terrifié des dangers de la guerre. L'armée elle-même, constituée d'après des règles peu connues ou mal comprises au dehors, apparaissait comme une garde nationale très perfectionnée, et il n'était guère d'homme du métier qui n'envisageât avec quelque défiance toutes ces nouveautés. La paix, heureusement maintenue depuis 1815, n'avait permis aucune autre expérience que celle des camps d'instruction. Car vraiment on ne pouvait ni rappeler la courte compagne de 1848 en Holstein, ni surtout invoquer la facile victoire de Düppel. Parmi les militaires, ceux qui avaient visité Berlin n'avaient pas laissé que d'être frappés par la silencieuse activité de l'état-major prussien, toujours en éveil, toujours en quête de progrès, attentif à approprier pour la guerre toutes les inventions, même les plus pacifiques. Mais ces choses étaient soupçonnées plutôt que pénétrées, et, soit légèreté ou paresse, soit confiance en soi-même, on s'en détournait sans les approfondir. Ce qu'on savait laissait l'impression d'un grand savoir, mais peu utilisable dans les réalités de la vie en campagne, et plus propre à refroidir qu'à développer l'inspiration chez un vrai capitaine. Il n'était pas jusqu'à l'arme des Prussiens, le fusil à aiguille, qui n'éveillât quelque raillerie : l'arme était ingénieuse, disait-on, mais compliquée, de portée médiocre, et la rapide consommation des munitions en amènerait bien vite l'épuisement. Les plus malveillants ajoutaient : « Science prussienne, fusil à aiguille, feront pareillement faillite sur le champ de bataille. » Cette opinion, assez répandue en Europe, était, dans notre pays, très générale. Elle s'affermissait par la grande estime qui s'attachait aux troupes autrichiennes, fidèles, disciplinées, solides, organisées d'après les meilleures méthodes anciennes. Naguère, dans les plaines de Lombardie, ces vaillantes troupes avaient failli, plus d'une fois, conquérir la victoire. Ayant été

les dignes émules de l'armée française, la première du monde, à ce qu'on assurait, quelles ne seraient pas leurs chances contre l'armée prussienne! Ainsi pensaient la plupart de nos compatriotes, et l'écho de ces illusions se prolongeait jusqu'au palais des Tuileries.

Même si on se dégageait de ces jugements, la tâche de la Prusse apparaissait singulièrement malaisée, ne fût-ce que par le grand nombre de points où elle était vulnérable. A l'ouverture des hostilités, elle était tenue de faire face à trois ennemis à la fois. Au nord du Mein, elle avait à surveiller les corps hanovriens, hessois, saxons. Au sud du Mein, s'armaient contre elle les contingents mobilisés de la Bavière, du Wurtemberg et de Bade. Enfin, sur sa frontière méridionale, la menaçait son grand ennemi, l'Autriche. Sans doute, l'alliance italienne obligerait l'empereur François-Joseph à porter vers le Mincio une partie de ses effectifs. Mais même avec le bénéfice de cette diversion, combien ne seraient pas redoutables les armées impériales, rassemblées sous le commandement de Benedek et qui, avec un peu d'audace, pourraient déborder en Silésie, peut-être marcher sur Berlin! A tous ces soucis se joignait un autre sujet de perplexité. Quand la double querelle contre la Confédération germanique et contre l'Autriche absorbait toutes les forces du royaume, convenait-il de dégarnir les provinces rhénanes? Au delà était la France, et Napoléon se refusait à parler. Son silence, qui n'était que l'effet de ses irrésolutions, prenait au dehors les apparences de quelque profonde politique qui se révélerait à l'heure la plus inattendue. Quel serait, en cas de défaite, le prix de son assistance? en cas de victoire, le dernier mot de son arbitrage? en cas de succès partagé, la loi de sa médiation? Nul, fût-il pénétrant comme Bismarck, ne savait en quel rang il convenait de le placer, allié ou adversaire, complice ou ennemi.

La fortune avait proportionné les ressources de la Prusse à l'urgence de ses périls et aux besoins de sa grandeur. Elle ne s'était point arrêtée à mi-chemin de ses faveurs. Aux côtés du roi Guillaume, elle avait élevé un politique, M. de Bismarck : pour compléter le politique, elle suscita un soldat, M. de

Moltke. Nous connaissons le politique. Ce qui suit va montrer le soldat. Mais le mot de soldat est-il juste, et répond-il à la physionomie du personnage que ce récit doit dépeindre? Dans le chef d'état-major prussien, rien du guerrier qui entraîne, rien du capitaine aux soudaines intuitions, rien du général qui vit au milieu des camps. Un type nouveau, inconnu au passé, s'inaugure avec lui, celui du militaire, recueilli comme un penseur, absorbé comme un géomètre, sans flamme ou se gardant de la laisser jaillir, s'isolant des troupes pour les mieux conduire, et mûrissant dans une persévérante étude tout ce qui s'exécutera dans le labeur des longues marches ou dans le tumulte des champs de bataille. A la manière de ces vigoureux joueurs d'échecs qui, même loin du jeu et par la seule tension de la pensée, dirigent leurs pièces, les poussent de place en place, et s'assurent le gain final, il combine à distance les mouvements, mesure les obstacles, pénètre les intentions de l'adversaire, suppute froidement la consommation des vies humaines et, à force de calculs, précise d'avance le point de concentration des corps séparés, le lieu du combat, l'heure de la victoire. Le trait dominant est la prévoyance, mais une prévoyance si attentive, si universelle, que nul génie ne la surpasserait. Poussé à ce point, l'art militaire n'est plus une science à part, mais la quintessence de toutes les sciences, asservies pour la destruction. Tout lui vient en aide : la géographie, l'ethnographie, la mécanique, la chimie, les innombrables applications de l'industrie, et très particulièrement ces découvertes modernes qui semblent n'avoir été faites que pour rapprocher les hommes et leur assurer un surcroît d'aisance et de paix. C'est cet art, à la fois prodigieux et cruel, que, le premier de tous, M. de Moltke allait pratiquer. Et ce même art sera celui des luttes futures, à moins que le progrès de la raison humaine et la clémence de Dieu n'épargnent pour toujours aux siècles à venir tout ce que notre siècle a vu.

Le politique et le soldat se complétèrent. S'aidant l'un l'autre, ils doublèrent les forces de leur patrie. Il y parut bien à la décision mêlée de prudence qui présida à tous les préparatifs de la lutte. Comme les contingents prussiens, si nombreux qu'ils

fussent, étaient insuffisants à garder toutes les frontières, les provinces rhénanes furent dégarnies de troupes. L'équivoque attitude de Napoléon rendait la mesure osée. Mais, en toute grande entreprise, il y a une part de risque qu'il n'est point permis de répudier, une part de témérité qui est une portion du génie. Avant que les hostilités s'ouvrissent, les corps échelonnés depuis Mayence jusqu'à Cologne furent dirigés vers les districts orientaux du royaume. Il arriva donc qu'ils pesèrent de tout leur poids dans la lutte contre l'Autriche. Plus tard, dans la sécurité du péril conjuré, Bismarck avoua sa hardiesse, et s'en vanta comme on fait d'une audace qui a réussi.

Il importait que, dès le début de la campagne, les États secondaires de l'Allemagne septentrionale fussent promptement réduits. Une action militaire d'une rapidité incroyable déconcerta ces débiles ennemis. Le 14 juin avait eu lieu le vote de mobilisation de l'armée fédérale. Un délai de douze heures fut imparti aux princes pour revenir à résipiscence et se rallier à la Prusse. Les envahisseurs étaient prêts, et les chemins de fer allaient inaugurer une nouvelle méthode, pleine d'imprévu et de soudaineté. Comme les souverains refusaient de se déjuger, Hanovre fut occupé le 17 juin, Dresde le 18, Cassel le 19. L'Électeur de Hesse fut transféré à Minden, puis à Stettin. Le roi de Saxe se réfugia en Bohême, n'ayant d'autre souci que de sauver son armée et de mettre en sûreté les richesses de la *galerie verte*. Quant aux soldats hanovriens, ils descendirent vers Gœttingue, cherchant à rejoindre les contingents du sud. Au milieu d'eux était leur roi, prince aveugle, âgé déjà, mais d'une âme supérieure à sa fortune. Quelques jours plus tard, la lutte s'engagea entre la petite armée et les troupes prussiennes. A Langensalza, les Hanovriens remportèrent un succès, et ce fut pour eux comme un reflet de gloire au milieu de leurs disgrâces. L'avantage fut court, et, le surlendemain, ils furent obligés de capituler.

Au nord, toute résistance était vaincue. Pendant ce temps, les États du sud s'armaient, lentement, méthodiquement, à la manière de l'ancienne Allemagne. Bavarois, Wurtembergeois, Badois formaient tous ensemble, suivant les dénominations de

la Diète francfortoise, les 7e et 8e corps de l'armée fédérale. Mais la Diète, frappée de proscription par la Prusse, n'apparaissait-elle point déjà comme une chose finie? Tandis que ces petits États, déroutés par la grandeur des conjonctures, rassembleraient leurs forces et délibéreraient sur l'action commune, ne serait-il pas possible de porter ailleurs les coups décisifs? Ainsi en jugea-t-on à Berlin. Un faible corps d'armée fut laissé dans la vallée du Mein pour surveiller de ce côté l'adversaire. Dès lors, les opérations secondaires ayant été accomplies ou étant ajournées, toutes les pensées se tournèrent vers le grand ennemi, l'Autriche.

Un jour, au milieu des épanchements d'un festin, M. de Bismarck, avec cette franchise déconcertante qui troublait plus que le mensonge, avait osé préciser les lieux où se dénouerait la prochaine campagne. C'était au début du mois de mars 1866. La femme du plénipotentiaire de Saxe, la comtesse de Hohenthal, l'ayant, avec une indiscrétion toute féminine, interrogé sur ses desseins : « Ne doutez pas, chère comtesse, avait-il répondu, que nous ne voulions vous faire la guerre. Depuis que je suis au ministère, je n'ai pas d'autre pensée; nous sommes tout prêts, et nos canons sont tout fondus. — Vous me faites frémir, s'était écriée Mme de Hohenthal; mais vraiment donnez-moi un conseil d'ami. J'ai deux propriétés : un château près de Leipzig, un domaine en Bohême. En cas de guerre, où devrai-je me réfugier? » Et M. de Bismarck de répliquer aussitôt sur un ton étrangement sérieux : « Près de Leipzig, vous serez bien tranquille, loin des routes d'étapes et à l'abri des garnisaires. Mais gardez-vous d'aller en Bohême, c'est là que tout se décidera. »

Le plan de campagne se résumait en une marche offensive, conduite avec une célérité inconnue jusque-là. M. de Moltke était de ces esprits froidement impétueux qui, ayant mûri longuement leurs pensées, les exécutent avec une foudroyante décision. Cette conduite était surtout habile vis-à-vis de l'état-major autrichien, méthodique, lent à se mouvoir, facile à intimider, attentif à multiplier les réserves jusqu'à affaiblir à l'excès le corps principal d'action, et qui souvent laisse tout

compromettre à force de ne vouloir rien risquer. L'armée d'opération, qui atteignait un effectif total réel de deux cent cinquante mille hommes, fut divisée en trois grands corps : à droite, *l'armée de l'Elbe*, sous les ordres du général Herwarth de Bittenfeld; au centre, l'armée du prince Frédéric-Charles, dite aussi *première armée;* à gauche, l'armée de Silésie, désignée sous le nom de *deuxième armée,* et placée sous le commandement du Prince royal (1). Ces trois corps, rassemblés en Saxe et en Silésie, devaient, en partant de points assez éloignés, accomplir un mouvement concentrique qui, les rapprochant peu à peu, les réunirait en Bohême. La marche ne laissait pas que d'être aventureuse, par la nécessité de cheminer longtemps en masses séparées, et aussi par le passage des montagnes, qui offrirait à l'ennemi de nombreuses occasions d'attaque. Rien ne fut abandonné au hasard de ce qui pouvait lui être ravi. Si aucune chance défavorable ne contrariait les combinaisons du général en chef, l'armée de l'Elbe devait aboutir à Münchengrœtz et servir d'aile droite à l'armée d'invasion. Au centre, l'armée du prince Frédéric-Charles déboucherait à Reichenberg, puis à Turnau. A l'extrémité opposée, l'armée du Prince royal, constituant l'aile gauche et fort éloignée des deux autres corps, devait atteindre Kœniginhof.

Le 23 juin, l'armée de l'Elbe et celle du prince Frédéric-Charles passèrent la frontière autrichienne. Trois jours plus tard, le Prince royal, débouchant de Silésie, pénétra, lui aussi, en territoire ennemi. Comme les opérations commençaient, le télégraphe transmit de Florence un fâcheux message. Le 23, les Italiens avaient franchi le Mincio. Au delà de la rivière, bivouaquaient les Autrichiens qui venaient de sortir de Vérone. Ils étaient commandés par l'archiduc Albert, fils de ce fameux archiduc Charles qui avait un instant balancé la fortune de Napoléon. Le 24, la bataille s'engagea près du village de Custozza, nom déjà fatal au Piémont. La victoire, une victoire éclatante, resta aux Impériaux. La nouvelle

1) Un peu plus tard, l'armée de l'Elbe, tout en conservant son existence distincte, fut subordonnée au prince Frédéric-Charles.

éveilla à Berlin une impression pleine de souci. Ce n'était pas sollicitude pour l'allié du Midi, dont on ne s'inquiétait guère. Mais une appréhension surgit, celle que l'Autriche victorieuse ne se contentât de garder le Quadrilatère et ne détachât vers le nord une partie de ses forces. Il arriverait alors que les armées du roi Guillaume subiraient en Bohême le contre-coup de l'échec essuyé sur le Mincio.

Un redoublement d'activité préviendrait ce grand péril. Pas un jour ne fut perdu. Quand les Autrichiens virent déboucher des défilés les colonnes prussiennes, ils furent confondus, et cette extraordinaire audace les frappa comme un présage. Ils essayèrent de contenir ce flot d'ennemis qui débordaient sur leur patrie. Une série de combats partiels s'engagèrent à Hünerwasser, à Podol, à Münchengrœtz, à Gitschin, contre l'armée de l'Elbe et celle du prince Frédéric-Charles; à Trautenau, à Soor, à Nachod, à Skalitz, à Schweinschädel, à Kœniginhof, contre l'armée de Silésie. Tous ces combats, sauf celui de Trautenau, furent défavorables aux troupes impériales. A la fin de juin, toute l'armée prussienne, quoique se développant sur un front un peu trop étendu, était établie en Bohême. L'armée de l'Elbe était à Münchengrœtz; le prince Frédéric-Charles campait entre Gitschin et Horitz; à l'aile gauche, enfin, entre Neuschloss, Kœniginhof et Gradlitz, bivouaquaient les régiments du Prince royal.

Autant avaient été longues les négociations qui avaient précédé la rupture, autant la guerre se précipitait vers le dénouement. D'un bout à l'autre de l'Europe, immense était la surprise. On s'épuisait à chercher le plan de Benedek, qui semblait comme étourdi sous la soudaineté de l'invasion. Jadis, au jour de Solferino, le commandant en chef de l'armée autrichienne avait, sur les collines qui bordent le lac de Garde, contenu jusqu'à la nuit les divisions piémontaises : de là une grande faveur dans le peuple viennois et comme une désignation anticipée pour le rang suprême. L'espoir se trouvant déçu, l'opinion publique commençait à s'irriter, et déjà se montrait aussi prompte à accuser le général qu'elle l'avait été à lui prêter du génie. Nulle part les dépêches venues de Bohême n'étaient

attendues avec plus de curiosité qu'en France. Les procédés de la Prusse à l'égard des petits États, ses premiers actes à l'ouverture de la campagne, avaient révélé en elle des ambitions et des forces qu'on s'était contenté jusque-là de soupçonner. Dans les classes élevées, les sympathies pour l'Autriche ne se déguisaient guère. Un jour (c'était le 22 juin), la nouvelle, bientôt reconnue fausse, d'une victoire de Benedek se répandit au Corps législatif. Aussitôt la rumeur des entretiens particuliers couvrit les débats publics et fit oublier l'ordre du jour. « La victoire des Impériaux, c'est la paix, répétait de banc en banc M. Thiers ; » et très ouvertement on se réjouit, comme si la France eût été, pour sa part, la bénéficiaire du succès.

Le 30 juin, le roi Guillaume quitta Berlin, comme pour assister à l'action décisive qu'avaient préparée ses lieutenants. Le 2 juillet, il était à Gitschin, au milieu de ses régiments. La concentration était complète, sauf pour l'armée du Prince royal, encore un peu éloignée. Tout contribuait à relever les âmes, et le terrain gagné sur l'ennemi, et le résultat des précédentes rencontres, et la triomphante épreuve du fusil à aiguille. Tout ce qui était motif de confiance pour les Prussiens se transformait pour les Impériaux en sujet d'inquiétude. Ils se sentaient refoulés à travers leur propre pays ; ils s'effrayaient de l'infériorité de leurs armes à tir moins rapide ; ils suivaient les ordres de leurs chefs sans qu'aucune combinaison d'ensemble apparût à leurs yeux. Dans l'état-major général se montraient les premiers signes de confusion et, en ces jours-là mêmes, le désarroi devint public par d'éclatantes disgrâces. Si nous en croyons les relations autrichiennes, le plus abattu était Benedek. Le 1er juillet, il télégraphiait à François-Joseph : « Je supplie Votre Majesté de signer la paix à tout prix. Une catastrophe est inévitable. » — « La paix est impossible, répondit-on de Vienne. » C'est alors que le commandant en chef, recouvrant son sang-froid et un peu d'assurance, se décida à accepter la bataille qui devrait tout sauver ou tout perdre.

Elle se livra le 3 juillet. Elle commença près du village de Sadowa : de là le nom qui lui est resté. Elle n'appartient à notre

pays que par ses conséquences politiques, qui, à la vérité, furent incalculables. Ce fut notre sort qui se débattit, sans que notre drapeau flottât sur le champ de l'action. Les forces numériques, à peu près égales des deux parts, montaient de chaque côté à un peu plus de deux cent mille hommes, chiffre qui n'avait jamais été atteint dans les batailles modernes, si ce n'est dans les journées de Leipzig. Entre tous les alliés de François-Joseph, les Saxons seuls, mêlés aux Impériaux, prirent part à la lutte. Longtemps les Autrichiens résistèrent, s'efforçant de compenser, par les plus nobles efforts individuels, l'infériorité de leurs armes et l'insuffisance du commandement. En arrière de Sadowa et surtout dans le bois de Benateck, des combats acharnés s'engagèrent, mêlés de péripéties sanglantes, d'épisodes héroïques. Peut-être, à cette heure, une vigoureuse offensive de Benedek eût-elle encore pu tout sauver. Vers le milieu du jour, une certaine anxiété régnait dans l'entourage du roi Guillaume : on n'avançait plus, et sur certains points la ligne de bataille semblait fléchir. Cependant l'ordre avait été donné au Prince royal, dont le quartier général était à Kœniginhof, de se porter au secours du reste de l'armée. La distance à parcourir était longue : en outre, la marche était malaisée au milieu des blés épais et dans les terres détrempées par de récentes pluies. Vers onze heures, les premiers corps se montrèrent dans la direction du nord-est, du côté de Choteborek. Les autres divisions suivirent, quoique à assez longs intervalles. Les Prussiens conquirent la position dominante de Chlum, puis ils s'emparèrent de Rosberitz et enfin de Lipa. Dès lors s'évanouirent les dernières chances, qu'au début de la journée Benedek eût pu saisir. Débordés sur leur aile droite par le Prince royal, les Autrichiens étaient, dans le même temps, refoulés sur leur gauche par l'armée de l'Elbe. La retraite commença, protégée par la cavalerie, par l'artillerie surtout, qui fut admirable. L'armée vaincue s'écoula vers Königgrätz. Ce fut d'abord une marche en assez bon ordre, puis une véritable débandade. Le soir, les fuyards (car on ne pouvait plus les appeler d'un autre nom) atteignirent les bords de l'Elbe. Le passage s'opéra dans une inexprimable confusion. Sur le champ de bataille

qu'ils venaient d'abandonner, les Autrichiens laissaient plus de vingt mille tués ou blessés, et, en outre, un nombre égal de prisonniers. Les pertes des vainqueurs étaient de dix mille hommes environ. Le lendemain, Benedek essaya de rallier ses troupes et en dirigea les débris sur Olmutz.

II

Au château des Tuileries, les derniers jours n'avaient pas été sans soucis. On s'expliquait mal la conduite de Benedek. Certains messages, arrivés de Vienne, avaient révélé un commencement de détresse. Le 3 juillet, à l'heure même où se livrait la bataille, Napoléon reçut M. de Goltz. Comme celui-ci exprimait sa confiance dans une prochaine victoire pour son pays : « J'espère, reprit le souverain, que l'Autriche ne sera point menacée dans son existence. » Puis il ajouta, comme pour recommander d'avance la modération, comme pour rappeler le souvenir de ses services : « Vous savez que le grand rôle joué par la Prusse n'eût point été possible sans ma neutralité. »

Le 3, fort tard dans la soirée, la grande nouvelle parvint à l'ambassade de Prusse. Puis, elle fut confirmée par une dépêche de M. Benedetti. Le 4, dans la matinée, on la connut dans Paris. Bientôt les télégrammes, se succédant, découvrirent toute l'étendue de la catastrophe : il ne s'agissait pas seulement d'une défaite, mais d'un désastre, d'un désastre tel que pour en trouver un plus terrible, il fallait remonter aux jours d'Iéna.

Quelles seraient les suites de l'événement? On ne pouvait les mesurer encore. Mais on sentit que, sur le sol de la vieille Europe, quelque chose venait de se briser. Tous, nous retrouvons dans nos souvenirs classiques ce passage où Démosthène décrit le trouble des Athéniens à l'annonce de la prise d'Élatée. Ils n'avaient point de morts à pleurer, mais devinaient d'instinct la perte de leur prééminence; sans avoir combattu,

ils étaient oppressés sous la sensation de la défaite : Philippe leur jetterait encore les mots d'alliance ou d'amitié, mais venait de détruire l'abri qui protégeait leur grandeur. Et dans un tableau aux couleurs toutes vives malgré vingt siècles, l'orateur grec montre, à l'arrivée du messager, les prytanes qui convoquent les généraux, les citoyens qui se réunissent sur la place publique, les propos qui s'échangent anxieux et confus. A la nouvelle de Sadowa, il y eut à Paris quelque chose de pareil, bien que l'émotion, moins apparente, se renfermât davantage dans le secret des âmes.

Ce qui était dans le public inquiétude se transformait, dans l'entourage du souverain, en perplexité cruelle. Neutralité attentive, aspirations nationales, configuration plus harmonieuse des États, toutes les prétentieuses enflures de la rhétorique napoléonienne s'aplatissaient comme des ballons dégonflés. Tout ce qu'on avait différé de résoudre, soit par attente fataliste des événements, soit par ménagement d'une politique qui se croyait profonde, il faudrait le décider, non dans quelques jours, mais de suite, et du parti qu'on adopterait dépendrait, pour un long avenir, l'abaissement ou la sécurité.

Le Corps législatif s'était séparé. En outre, la saison d'été avait déjà éloigné de Paris quelques hommes politiques. Mais tous ceux à qui leur crédit ou leurs fonctions permettaient l'accès du palais impérial s'efforçaient d'approcher le souverain, les uns par désir d'importance ou pour l'éclairer de leurs avis, les autres dans l'espoir servile de pénétrer ses pensées et de ne rien répandre au dehors qui n'en fût le fidèle écho. Du milieu des courtisans ou des familiers se dégageaient les grands acteurs, tous fort agités et cachant mal leur agitation, tant apparaissaient grandes les responsabilités et formidables les périls! Comme la journée s'achevait, on vit arriver le prince de Metternich, ambassadeur d'Autriche. Il venait formuler les demandes de son pays vaincu.

Dans la matinée du 4 juillet, sous la première impression de la défaite, une conférence s'était tenue à Schœnbrunn. A ce conseil assistaient l'empereur François-Joseph, le roi de Saxe, arrivé de l'armée pendant la nuit; le comte Moritz Esterhazy,

et aussi M. de Beust, qui a raconté la scène en ses *Mémoires* (1). Une habileté, même peu raffinée, eût dicté à l'Autriche sa politique. Sur les deux ennemis ligués contre l'Empire, la vraie sagesse était de désarmer le plus aisé à satisfaire, à savoir l'Italie. Une concession n'entraînerait aucun déshonneur, les Impériaux ayant été victorieux aux bords du Mincio. En outre, la réussite était assez vraisemblable, les deux alliés étant pleins de soupçons réciproques, et unis seulement par ambition. La Vénétie, déjà sacrifiée avant la guerre, serait le prix de la neutralité qu'on se flattait d'obtenir à Florence. La cession se ferait au profit de Napoléon, qui s'entendrait ensuite avec Victor-Emmanuel : le procédé aurait le double avantage de ménager à Vienne les susceptibilités de la cour ou de l'armée, et de compromettre la France dans le parti de l'Autriche. Allégés du fardeau de Venise, les Impériaux pourraient porter toutes leurs forces vers le nord. Mais serait-on réduit à cette extrémité ? A Schœnbrunn, on se plaisait à espérer une solution meilleure. La cession de la Vénétie se doublerait d'une demande de médiation adressée à l'empereur des Français. Que si cette médiation conduisait à une paix acceptable, l'Autriche n'aurait qu'à se féliciter de n'avoir point payé trop cher sa défaite. Que si, au contraire, la paix était impossible, la lutte, concentrée tout entière en Bohême, ne serait point sans chances de revanche. Le télégramme qui formulait cette combinaison fut, à ce qu'assure Beust, retenu plusieurs heures par la chancellerie autrichienne. Vers le soir seulement, il parvint à Paris.

Si l'étrangeté des conjonctures n'avait épuisé tous les sujets d'étonnement, cette communication aurait eu de quoi surprendre. Ce qu'on demandait à Napoléon, c'était de défaire de ses propres mains cette alliance prusso-italienne que, trois mois auparavant, il s'était acharné à nouer. Mais M. de Metternich était censé ignorer cette complicité. Quant au monarque français, il se sentait trop débordé par les événements pour ne pas chercher une issue, quelle qu'elle fût. Le rôle de médiateur lui offrait au surplus une revanche pour son amour-propre,

(1) Voir t. II, p. 8-9.

peut-être un bénéfice, petit ou grand, pour son pays. Dans cet esprit, le souverain accepta avec une bienveillance fort secourable les suggestions autrichiennes. Le soir même, il libella deux dépêches. — La première était adressée au roi Guillaume. Il commençait par le féliciter de sa brillante victoire. Puis, comme pour rappeler qu'il n'avait pas abdiqué toute influence, il ajoutait : « Ces résultats si éclatants me forcent à sortir de mon rôle de complète abstention. » « L'empereur d'Autriche, continuait-il, m'annonce qu'il me cède la Vénétie et qu'il est prêt à accepter ma médiation. » Ce qui suivait était un appel courtois, affectueux même, à la magnanimité du roi et à son amour pour la paix. La dépêche se terminait par la demande d'un armistice qui faciliterait l'ouverture des négociations. — Quant au second télégramme, il ne partit que plus tard, et bien avant dans la nuit. Il était destiné à Victor-Emmanuel. Ne pouvant parler des victoires italiennes, l'Empereur rappelait avec une bonne grâce empressée les occasions que l'armée avait eues de montrer sa valeur. Il mentionnait la double proposition de l'Autriche pour la cession de la Vénétie et pour une médiation française. Il laissait entendre que, pour Venise, un arrangement bien facile avec la France permettrait à l'Italie d'atteindre honorablement le but de ses aspirations. Napoléon achevait en ces termes : « J'écris au roi de Prusse, comme je le fais à Votre Majesté, pour lui offrir la conclusion d'un armistice comme préliminaire des négociations de paix. »

Pour être complètement intelligibles, ces télégrammes auraient eu besoin d'un commentaire. Aux belligérants, Napoléon offrait sa médiation. Mais à quel prix? Sous quelles conditions? Avec quelles arrière-pensées? Serait-ce un intermédiaire officieux qui souffrirait que ses avis fussent inécoutés? Serait-ce au contraire un médiateur disposé à se transformer en arbitre, et en arbitre prêt à porter la main sur son épée?

Là était pour le souverain le grand sujet d'incertitude, et pour ses serviteurs le grand sujet de dissentiment.

En cette terrible perplexité, un conseil fut convoqué pour le 5 juillet. Bien avant l'heure de la conférence, M. Drouyn de Lhuys, qui dirigeait alors les relations extérieures, se rendit

auprès du monarque. L'union avec l'Autriche était le fondement de toute sa conduite. Jadis, aux jours de la guerre de Crimée, il avait consacré tous ses efforts à la cimenter, et n'ayant pu y parvenir, il avait quitté sa charge. Revenu au pouvoir après une longue retraite, il avait repris le même programme, et, durant toute la dernière crise, il s'était ingénié à incliner vers Vienne la politique de son maître. Ce travail n'avait pas été pour lui sans cruels mécomptes. Bien que nourri dans de saines traditions diplomatiques, il ne possédait à aucun degré le génie qui s'impose. En outre, il portait le poids de cette situation fausse où s'usèrent, sous Napoléon III, tous les ministres des affaires étrangères. Combien de fois ne sentit-il pas une diplomatie occulte qui contre-battait la sienne! Et quand il remontait à l'origine de ces menées secrètes, ses recherches le conduisaient jusque dans le cabinet de son souverain. Quelque précaire que fût cette condition, M. Drouyn de Lhuys se flatta qu'à la grande lumière des événements les yeux de l'Empereur s'ouvriraient. S'enhardissant plus qu'il n'avait fait jusque-là, il proposa toute une série de décrets, à savoir : la convocation du Corps législatif, le dépôt d'un projet d'emprunt, la réunion d'une armée d'observation sur la frontière de l'est. Le maréchal Randon, qu'il venait de voir, disait-il, se faisait fort de rassembler immédiatement 80,000 hommes, sans préjudice des armements ultérieurs. Ces mesures, observait le ministre, permettraient non seulement de prêcher la modération à la Prusse, mais de la lui imposer. Si nous en croyons les confidences que M. Drouyn de Lhuys laissa échapper plus d'une fois par la suite, l'Empereur, loin de combattre ces résolutions, parut y adhérer. Il fut même convenu qu'une note, affirmant cette politique et rédigée par le cabinet de l'Empereur, serait publiée le lendemain dans *le Moniteur*.

C'est sous ces auspices que le conseil s'ouvrit. Sur cette conférence mémorable, toutes sortes de bruits contradictoires ont couru. Aujourd'hui encore, il est malaisé d'assigner avec certitude à chacun des acteurs sa part de responsabilité. A la réunion assistaient l'Impératrice, active dans la mesure où l'Empereur déclinait, et fiévreusement soucieuse du trône de

son fils; M. Rouher, alors au sommet de sa faveur et consulté sur toute la politique générale; M. Drouyn de Lhuys, qui se flattait d'avoir par avance incliné vers lui l'esprit du maître. On ne peut douter que le maréchal Randon, ministre de la guerre, n'ait aussi participé à la délibération et ne se soit hautement associé au ministre des affaires étrangères : il y a lieu de regretter toutefois que les *Mémoires* publiés plus tard sous son nom soient très sobres de détails sur son intervention. Quant au prince Napoléon, il ne fut point présent à l'entretien, et quels que fussent ses sentiments, qu'il ne déguisait pas, c'est à tort qu'on lui a souvent attribué un rôle dans cette journée fameuse. — Pour une politique résolue, les bonnes raisons ne manquaient point. Des rapports très dignes de foi, et dont l'avenir devait confirmer l'exactitude, attestaient que le gouvernement de Berlin avait concentré toutes ses forces vers la Bohême, ne laissant aux bords du Rhin qu'un faible rideau de troupes. Bien que fort atteinte par une grande défaite, l'Autriche n'était point anéantie, et, avec la perspective d'un secours, se ressaisirait sans doute. Les contingents des États du sud étaient presque intacts, et prêts, à cette heure, à embrasser quiconque les sauverait de la Prusse. L'Italie se laisserait peut-être désarmer par le don de la Vénétie; en tout cas, étant satisfaite, elle conduirait mollement la lutte, surtout si elle entrevoyait la France parmi ses ennemis. A la vérité, la confiance dans la paix et le besoin d'économies avaient amené un certain amoindrissement de nos effectifs : en outre, l'expédition du Mexique avait absorbé, non des forces considérables, mais nos meilleurs régiments, nos meilleurs officiers; et, afin de satisfaire aux besoins de l'entreprise sans s'exposer à des demandes budgétaires, on avait puisé dans les arsenaux sans en combler les vides. En dépit de ces conditions fâcheuses, une force assez respectable pouvait être, à bref délai, mise en ligne et, paraissant sur la frontière de l'Est, provoquerait à Berlin de salutaires réflexions. Enfin, l'armée prussienne était affaiblie presque autant qu'exaltée par ses propres victoires, fatiguée par les marches, déjà diminuée par les maladies. Tels furent les arguments en faveur d'une politique d'action, argu-

ments soutenus, dit-on, avec beaucoup de chaleur par l'Impératrice. — Autant qu'on peut présager les événements, bien obscurs à démêler, bien malaisés à prévoir, cette conduite ne laissait pas que d'avoir de grands avantages, à la condition toutefois qu'elle fût adoptée immédiatement, alors que la Prusse, moins puissante qu'elle ne le devint par la suite, n'avait pas encore consolidé son triomphe; à la condition surtout que l'Empereur, abjurant une bonne fois pour toutes tous les petits profits belges, luxembourgeois ou rhénans, commençât par proclamer lui-même son absolu désintéressement. Alors Napoléon, médiateur prêt à devenir arbitre, mais arbitre sans ambition personnelle, eût rallié à lui l'Allemagne en la rassurant et eût groupé toute l'Europe derrière lui. — On était à débattre ces graves objets quand survint un personnage qu'on n'attendait pas : c'était le ministre de l'intérieur, M. de La Valette. Il a lui-même, dans les derniers temps de sa vie, retracé les incidents de cette journée, la plus décisive du règne tout entier (1). M. Drouyn de Lhuys, sachant combien il était hostile à sa politique, avait demandé qu'il ne fût point convoqué. Ce fut en arrivant au palais qu'il apprit la délibération. Aussitôt, pénétré de la grandeur des conjonctures et confiant dans la faveur du maître, il entra sans se faire annoncer. Ce fut, à ce qu'il a raconté plus tard, un vrai coup de théâtre. Le souverain lui ayant fait connaître le sujet de la réunion, il prit aussitôt la parole et, avec une extrême animation, combattit tout ce qui semblait déjà presque décidé. « La médiation ne pourrait réussir qu'à force de calme et de sagesse : tout appareil guerrier la ferait sûrement échouer : l'Empereur a présidé à l'alliance de la Prusse et de l'Italie; peut-il aujourd'hui conseiller à Victor-Emmanuel le parjure? » Puis, poursuivant avec un redoublement d'insistance : « Que dirait-on en Europe si le gouvernement italien, contraint de se justifier, établissait par des documents publics que le traité du 8 avril a été, non seulement approuvé, mais conseillé par le gouvernement impérial? » Ce langage véhément n'avait pas laissé que d'impressionner.

(1) Voir Rothan, *l'Affaire du Luxembourg*, p 44 et suiv.

Pourtant M. Drouyn de Lhuys se tut, soit qu'il fût déconcerté par la vivacité de l'attaque, soit que, d'après les précédentes déclarations de l'Empereur, il le crût conquis sans retour à ses propres vues. Napoléon se retira un instant dans son cabinet, suivi de l'Impératrice et du ministre des affaires étrangères. « Que ne m'avez-vous soutenu? dit M. de La Valette à M. Rouher, dès que le souverain se fut éloigné. — Ah! répliqua le ministre d'État, vous avez trop bien parlé pour avoir besoin de mon assistance. » L'Empereur rentra dans la salle du conseil, très ému mais non ramené. Alors M. de La Valette, tentant un dernier effort, discuta les exigences militaires d'une médiation armée. Prenant au pied de la lettre les déclarations — trop intéressées pour n'être pas suspectes — de M. Nigra et de M. de Goltz, il affirma que la guerre serait infaillible, guerre avec la Prusse, guerre avec l'Italie. Or l'Empereur était-il prêt à cette grande lutte? Le Mexique n'avait-il pas tout absorbé? Les arsenaux n'étaient-ils pas vides? L'éclatante supériorité du fusil à aiguille ne s'était-elle pas manifestée sur le champ de bataille de Sadowa? Secoué par ces interrogations pressantes, Napoléon parut ébranlé, et il lui échappa d'avouer que l'heure était peu propice pour une entrée en campagne. S'autorisant de cette demi-approbation, M. de La Valette se retourna vers M. Drouyn de Lhuys et, avec un accent accusateur, lui reprocha ses tendances autrichiennes, son opposition systématique à toute entente avec la Prusse, sa légèreté à jeter le pays dans la guerre, sans préparation et sans ressources. Napoléon était habitué aux querelles de ses serviteurs. Soit que les récriminations lui parussent plus amères qu'il ne convenait en sa présence, soit que d'un débat plus prolongé il n'espérât aucune nouvelle lumière, il leva le conseil. — Cependant qui l'emporterait dans l'esprit du monarque, Drouyn de Lhuys ou La Valette? L'Autriche suppliante ou la Prusse victorieuse? La politique d'action ou la politique de concession? Le ministre des affaires étrangères avait recommandé au directeur du *Moniteur* de se tenir prêt à insérer une note importante : celle-ci arriverait sans doute dans la nuit, du Cabinet de l'Empereur. Au bureau du journal, on attendit jusqu'à l'aube, mais

sans que rien ne survînt, et le lendemain matin, en cherchant vainement dans l'organe officiel la déclaration concertée, M. Drouyn de Lhuys put s'assurer que ses rivaux avaient triomphé.

Muet sur toutes les mesures de prévoyance, *le Moniteur* avait pourtant ménagé à la curiosité publique une surprise. Dans sa partie non officielle, il annonça la cession de la Vénétie à la France. Il ajouta que l'empereur d'Autriche avait sollicité la médiation de l'empereur Napoléon, que celui-ci avait accepté ce rôle et que déjà des messages avaient été adressés au roi de Prusse et au roi Victor-Emmanuel pour la conclusion d'un armistice. Présentée sous cette forme, la nouvelle avait un air tout à fait triomphal. Dans le monde des affaires on crut à la paix, et à la Bourse une hausse de quatre francs sur la rente attesta cette espérance. Puis, soit conviction robuste ou flatterie, soit désir de voiler l'échec réel, les officieux allèrent répétant que de nouveau Napoléon était l'arbitre de l'Europe. Il y a certains appareils de joie qui serrent le cœur plus que ne le feraient les signes de deuil. Tandis que régnait aux Tuileries la confusion, à l'hôtel du quai d'Orsay l'angoisse, en toute âme clairvoyante l'inquiétude, on vit, aux approches du soir, les édifices publics allumer leurs cordons de gaz comme aux jours de fête. Officiellement n'avait-on pas acquis une province et ne convenait-il pas de saluer l'événement? Au faubourg Saint-Antoine, la foule se pressa dans les rues, et aux démonstrations commandées se joignirent quelques témoignages spontanés en l'honneur de la Vénétie rachetée. Dans les autres quartiers, les passants attardés contemplaient avec surprise les bâtiments publics tout inondés de lumière et, ayant déjà oublié la nouvelle du matin, se demandaient pourquoi tant de joie. Vers le milieu de la nuit, un orage, s'abattant sur la ville, emporta les traces de ces tristes magnificences, et à l'aube les lampions à demi brisés, les écussons souillés, les drapeaux tordus par la pluie, offraient la fidèle image des splendeurs impériales qui ne refleuriraient plus.

III

Les préparatifs militaires paraissaient abandonnés, ou du moins ajournés. A défaut de médiation armée, la médiation officieuse subsistait. Comment serait-elle accueillie par la Prusse? Comment le serait-elle par l'Italie?

C'est dans la nuit du 4 au 5 juillet que le roi Guillaume reçut au château d'Horitz le télégramme de Napoléon qui lui annonçait la cession de la Vénétie et lui offrait ses bons offices pour le rétablissement de la paix. Même sous cette forme amicale, l'immixtion déplut fort. La combinaison autrichienne, trop transparente pour permettre la moindre illusion, consistait à désintéresser l'Italie, à placer la Prusse seule à seule avec les armées impériales. La manœuvre était avisée et, la France y aidant, devenait tout à fait redoutable. Le roi fut fort irrité, Bismarck très déçu. Bien longtemps plus tard, le chancelier laissait encore percer dans ses discours au Reichstag la trace de ses mécomptes, et ne parlait qu'avec un dédain mêlé de colère des « arbitrages napoléoniens » (1). L'impression du monarque et de son ministre fut celle du public. Quand on connut à Berlin les propositions venues de Paris, ce ne fut qu'un cri contre toute pression étrangère et, comme on disait, contre *toute paix française*.

En dépit de ces répugnances, la condition de la Prusse commandait encore des ménagements infinis. Des deux grandes puissances neutres, l'Angleterre était indifférente et la Russie, en ce moment, très froide. L'Italie, cette alliée suspecte et dédaignée, ne résisterait peut-être pas au plaisir de se venger en se montrant infidèle. Trop d'exigences rejetteraient l'Allemagne et l'Autriche dans les bras de Napoléon. Napoléon lui-même avait-il renoncé à toute intervention armée? On ne le

(1) Séance du 20 février 1878.

savait point, et en l'état des provinces rhénanes, toute démonstration militaire mettrait le pays en une situation fort critique. En ces conjonctures, il y aurait plus de périls à décliner la médiation qu'à sembler s'y soumettre. Ainsi en jugea-t-on au quartier général prussien.

Le comble de l'habileté serait une acceptation, mais assez enveloppée de réserves pour permettre de cueillir, sans s'arrêter, les fruits de la victoire. Ce serait la continuation de la politique *dilatoire* pratiquée, depuis le commencement de la crise, vis-à-vis de la France. La réponse du roi se ressentit de ces artifices. Avec une bonne grâce émue, avec une empressement reconnaissant, il acceptait les bons offices de la France. Voici la suite qui détruisait tout ce début : quelle que fût sa modération, le monarque devait, avant tout, s'entendre avec son alliée de Florence. Que l'Italie invoquât la même nécessité, et l'échange des communications pourrait se prolonger assez pour que, dans l'intervalle, on menaçât Vienne. Ce n'était pas tout. Le roi Guillaume souhaitait fort l'armistice, mais jugeait qu'il n'en pouvait être question si on ne se mettait en même temps d'accord sur les conditions générales de la paix. Quelles seraient ces conditions? C'est ce qu'au quartier général d'Horitz on se gardait encore de laisser pressentir.

Toute la conduite prussienne s'inspira de cette habile équivoque. Aux premières interrogations de M. Drouyn de Lhuys, M. de Goltz répliqua en invoquant son ignorance. « Tout ce que je puis assurer, dit-il, c'est que le programme tracé par la lettre impériale du 11 juin est désormais inexécutable. Il ne peut plus être question pour l'Autriche de grande position en Allemagne. » Puis, comme se parlant à lui-même, il ajouta : « Sera-t-il possible de rétablir ces souverains de Saxe, de Hesse, de Hanovre qui ont perdu tout prestige? » « J'attends vos conditions avec une extrême impatience, disait Napoléon à l'ambassadeur de Prusse. » La Prusse ne se montrerait-elle pas aussi lente que Napoléon était pressé? Le 8 juillet, arriva un télégramme de M. de Bismarck, mais ambigu, incertain. Il parlait d'une nouvelle organisation de l'Allemagne. Quant aux annexions, il se bornait à cette remarque : « Il est impossible

de ne pas faire quelque différence entre nos amis et nos ennemis. » Il finissait en ces termes : « Dès que les intentions royales seront connues, je vous les préciserai (1). » Pendant ce temps, les heures étaient mises à profit pour les mouvements militaires. Tandis que sur les bords du Mein se poursuivaient les opérations qui réduiraient les États du sud à merci, les vainqueurs de Sadowa s'établissaient à Pardubitz. De là, un corps détaché alla occuper Prague. Puis les premières colonnes de l'armée de Bohême commencèrent à se montrer aux confins de la Moravie. De Vienne, le duc de Gramont dénonçait en des termes effrayés cette marche menaçante. « Les Prussiens, écrivait-il, sont aux environs d'Iglau; l'armée du général Benedek, qui se reforme à Olmutz, n'est pas en état, à ce qu'il paraît, d'arrêter leur marche et, si l'armistice ne se conclut pas, ils peuvent être à Vienne dans quelques jours (2). »

Tel était, vis-à-vis de la Prusse, le résultat médiocre de la médiation française. Du côté de l'Italie, plus vive encore fut la déconvenue.

Le 5 juillet, dans la matinée, comme Victor-Emmanuel, venant du quartier général, arrivait au bivouac d'une de ses divisions, il descendit de voiture et s'adressant aux officiers qui étaient venus au-devant de lui : « Voulez-vous, leur dit-il, que je vous annonce une grande nouvelle? » Puis, après une pause, il ajouta : « La Vénétie est à nous. » Et en même temps il déplia la dépêche de l'Empereur (3).

Ce qui eût dû provoquer l'allégresse n'éveilla qu'une surprise mêlée de déception. La manœuvre ne parut qu'un artifice grossier pour rompre l'alliance prussienne. Sans doute, l'Italie avait à se plaindre de la Prusse, qui, au début de la guerre, avait voulu lui dicter un plan de campagne, qui l'avait accusée de ne poursuivre que la conquête de la Vénétie et de limiter

(1) Sybel, *Die Begründung des Deutschen Reiches durch Wilhelm I*, t. V, p. 238, 239, 240.

(2) Dépêche télégraphique à M. Drouyn de Lhuys, 9 juillet. (*Documents diplomatiques*, 1867, p. 69.)

(3) *Diarii delle campagne del* 1848-1849, 1859, 1860, 1866, *scritti da un aiutante di Campo di S. M. il re Vittorio-Emmanuele II*, p. 358.

volontairement à cet objet les hostilités, qui l'avait traitée, en toute occurrence, en subordonnée plutôt qu'en égale. En dépit de ces griefs, quelle opinion n'avait-on pas d'elle pour qu'on la crût capable de parjure! Jadis, en 1859, l'empereur d'Autriche avait remis la Lombardie à Napoléon, comme s'il dédaignait de négocier avec la dynastie de Savoie : sept ans plus tard, en renouvelant le même procédé, il renouvelait la même injure. Un sentiment dominait, à savoir l'humiliation de recevoir en cadeau ce qu'on eût souhaité conquérir par valeur : « On dit la guerre finie, écrivait le général della Rocca, et finie sans une victoire (1)! »

Ménager de Napoléon, dont il n'avait pas oublié les bienfaits, Victor-Emmanuel ne traduisit d'abord qu'avec certains adoucissements les répugnances de son entourage. Son premier télégramme, expédié dès le 5 juillet, fut un remerciement « pour l'intérêt que Sa Majesté impériale prenait à la cause italienne ». Il se contenta d'ajouter que la gravité de la proposition l'obligeait à s'entendre avec la Prusse, et à recueillir l'avis de ses propres conseillers. — Le lendemain, dans une dépêche de M. Visconti-Venosta, ministre des affaires étrangères, les objections se formulèrent avec plus de précision : on ne pourrait rien résoudre sans accord préalable avec Berlin : en outre, la forme de la cession semblait de nature à blesser la dignité nationale : enfin il importait que le tracé définitif des frontières assurât pour l'avenir l'indépendance du pays. — Ce que le roi n'avait fait qu'insinuer, ce que M. Visconti-Venosta n'avait marqué qu'avec réserve, le baron Ricasoli, chef du cabinet, tint à le souligner avec sa rudesse ordinaire. M. de Malaret, ministre de France, s'étant rendu auprès de lui, il le reçut avec une extrême mauvaise humeur. Notre représentant ayant fait valoir que le cabinet de Berlin avait accepté la médiation, il s'empressa de répliquer d'un ton péremptoire que, si la Prusse avait agréé les bons offices de la France, rien n'établissait qu'elle eût adhéré à un armistice. En s'exprimant de la sorte, M. Ricasoli ne faisait qu'établir une constatation exacte,

(1) Lettré du 6 juillet. (*Autobiografia di un veterano*, t. II, p. 265).

et répétait les propres formules de M. Visconti-Venosta. Mais à ces arguments il s'empressa d'ajouter un commentaire qui était bien de sa façon. Comme M. de Malaret essayait de l'incliner aux vues de son gouvernement, lui développait les avantages d'une lutte abrégée, lui représentait combien serait lamentable un inutile sacrifice de vies humaines, il l'arrêta d'un mot bref et cassant : « Une plus longue insistance de votre part, lui dit-il, me ferait croire que votre projet est de m'intimider. — De moi à vous, pas plus que de vous à moi, reprit avec dignité M. de Malaret, il ne peut être question d'intimidation. D'ailleurs, poursuivit-il, vous n'avez guère laissé à mon insistance le temps d'être importune. » Sur cette observation, Ricasoli se radoucit, mais point assez pour que l'entretien se continuât avec fruit. « M. le président du Conseil, mandait dédaigneusement M. de Malaret, est sujet à ces sortes de boutades; il appelle cela de la dignité et de l'indépendance. » — Par malheur, ce qui n'était point boutade, c'était l'impression de susceptibilité douloureuse qui gagnait en Italie les meilleurs amis de la France, les meilleurs amis de Napoléon. Du quartier général, La Marmora mandait à M. Nigra : « Je comprends que l'Empereur cherche à arrêter la Prusse, mais il est extrêmement douloureux qu'il le fasse au détriment de l'honneur de l'Italie. Recevoir la Vénétie en cadeau de la France est humiliant pour nous, et tout le monde croira que nous avons trahi la Prusse. On ne pourra plus gouverner en Italie; l'armée n'aura plus de prestige. Tâchez de nous épargner la dure alternative d'une humiliation insupportable, ou de nous brouiller avec la France (1). »

A Paris, M. Nigra, toujours en éveil, avait, grâce à ses intelligences dans le gouvernement et à la cour, surpris quelque chose des récentes délibérations des Tuileries. Quoique non adoptée, la politique de M. Drouyn de Lhuys pouvait être reprise, et il suffirait du moindre déplacement d'influence pour la faire prévaloir. En cette condition pleine d'imprévu, le représentant de l'Italie ne recevait pas sans inquiétude les

(1) La Marmora, *I segreti di stato nel governo costituzionale*, p. 12

instructions qui lui arrivaient de Florence, les dépêches qui lui parvenaient du quartier général. Tout ce qui paraissait là-bas légitime amour-propre lui semblait témérité. Dans la nuit du 7 au 8 juillet, il télégraphia à M. Visconti-Venosta : « Si nous refusons l'armistice, l'Empereur a l'intention de convoquer le Corps législatif, de lui exposer notre refus, de demander des armements, de rendre la Vénétie à l'Autriche. Je crains qu'on aille même jusqu'à une alliance franco-autrichienne. » M. Nigra convenait « qu'une victoire eût été le meilleur moyen de sauver la situation » ... C'est pourquoi « il avait conseillé de faire marcher les troupes au plus vite » . « Mais, ajoutait-il, c'est maintenant trop tard et je vous prie de réfléchir si le roi et la nation ne doivent pas faire le sacrifice suprême de leur juste susceptibilité. »

Malgré ces avis, l'Italie continua à donner au monde le plus singulier des spectacles, celui d'une nation qui s'insurge contre sa bonne fortune. Le 8 juillet, dans deux dépêches à l'Empereur, Victor-Emmanuel protesta contre la forme proposée par l'Autriche pour l'abandon de la Vénétie. Il importait qu'elle fût cédée directement ainsi que les forteresses : puis, publiant ses convoitises, le roi observa que la sécurité des frontières exigerait l'annexion du Tyrol italien : à ces conditions et sauf accord avec la Prusse, il accepterait à la fois la médiation et l'armistice. Le lendemain les exigences diminuèrent un peu. On ne demandait plus la cession directe, mais seulement la remise des forteresses. En revanche, on persistait à réserver pour les négociations de la paix la question du Tyrol. « Si la Prusse, mandait M. de Malaret, n'est pas fâchée d'avoir un prétexte pour continuer la guerre, il est à craindre que ce prétexte lui soit fourni par le gouvernement du roi. » Le plus grand danger résidait dans l'opinion publique. « L'agitation devient puérile à force d'être excessive, » écrivait de Florence notre représentant. Le récent bienfait paraissant injure, la presse éclata en reproches contre les Français et, comme au lendemain de Villafranca, on vit reparaître aux vitrines les portraits d'Orsini. Quant aux militaires, jamais ils n'avaient paru plus belliqueux que depuis que la guerre était sans objet. On croit

rêver en lisant les plans des plus sages d'entre eux : « Si j'étais commandant en chef et parfaitement libre, écrivait le général della Rocca, un corps d'armée serait aujourd'hui embarqué et dirigé sur Trieste. Les autres passeraient les Alpes pour descendre en Bavière... puis du Danube, d'accord avec les Prussiens, nous marcherions vers Vienne (1). » Pour que l'influence de la France parût décidément secouée, il ne restait plus qu'à envahir le territoire que le récent octroi de l'Autriche avait eu pour effet de dérober aux armes italiennes. Quatre jours après l'offre de médiation, Cialdini, franchissant le Pô et tournant les forteresses, pénétra en Vénétie. La témérité était médiocre vis-à-vis de l'Autriche, qui avait renoncé à cette province ; en revanche l'acte était assez osé vis-à-vis de Napoléon, qui en avait reçu l'investiture et n'avait pas encore rétrocédé la donation. En Italie, la joie fut grande. De Florence, le ministre de Prusse, M. d'Usedom, y fit bruyamment écho : « Je suis tout ravi, mon cher baron, écrivait-il à Ricasoli, de voir Cialdini au delà du Pô, et encore sans obstacles, pas même celui d'un caporal français (2). »

Décidément notre voix n'arrêtait personne, ni les Prussiens qui débouchaient en Moravie, ni les Italiens qui s'étendaient au nord du Pô. Fallait-il renoncer à des démarches officieuses qui probablement demeureraient stériles et, sans tenter de nouveaux efforts, se réfugier dans le silence? Fallait-il revenir au projet, un instant débattu, de médiation armée? En ces conjonctures, une autre solution s'offrait qui eût peut-être, à cette heure, été la moins mauvaise, la plus propre à diminuer notre responsabilité, à conjurer les conséquences de nos fautes.

Elle s'appelait d'un nom que Napoléon avait souvent prononcé. Combien de fois, en ses discours publics, n'avait-il pas jeté à l'Europe attentive le mot de *Congrès!* Dans les époques médiocrement troublées, ces assemblées solennelles offrent un risque redoutable, celui d'évoquer, outre les questions en litige, toutes les autres questions qui sommeillent. Il arrive alors qu'en voulant apaiser un orage bénin, on soulève de tous

(1) *Autobiografia di un veterano,* t. II, p. 266.
(2) *Lettere e documenti del barone Ricasoli,* t. VIII, p. 43.

côtés les tempêtes. Lorsque la perturbation est telle qu'il y a peu de chances de l'accroître, l'appréhension d'un mal pire disparaît, et ce qui serait en temps ordinaire remède périlleux devient suprême ressource. Au lendemain de Sadowa, l'aspect compliqué des choses semblait appeler ce remède héroïque. Ce Congrès, la Russie le souhaitait. Quelles que fussent ses sympathies pour la Prusse, elle n'avait pas vu sans un déplaisir extrême la destruction de l'ancienne Diète. Que de parents, que de clients ne comptait-elle pas dans la Confédération germanique! Au moment où commençaient les hostilités, le prince Gortschakoff, en un ton de confidence, auquel nous n'étions plus accoutumés à Saint-Pétersbourg, avait exprimé ses craintes à notre représentant, M. de Talleyrand. Il ne jugeait pas que, devant les extraordinaires transformations de l'Europe, le mutisme fût digne des grandes puissances : aussi suggérait-il l'idée d'une note concertée entre les trois grands États neutres et qui serait le point de départ d'une union plus intime entre eux (1). Les opérations militaires avaient marché plus vite que les pourparlers des diplomates. Mais le triomphe de Sadowa n'avait donné au projet que plus d'opportunité. Sans doute, le Czar avait désiré le triomphe du roi Guillaume, son oncle : mais décidément l'oncle réussissait au point de faire ombrage au neveu. Sans doute, à Saint-Pétersbourg, on n'aimait point Vienne : mais Vienne se trouvait abaissée plus que ne le voulait la sécurité de l'Europe. Sans doute Gortschakoff avait favorisé les projets de Bismarck : mais voici que l'élève avait égalé le maître et même, chose insupportable, le dépassait. L'appel des petits princes germaniques achèverait de décider la cour de Russie. De là la pensée d'un Congrès qui, sans contester les fruits légitimes de la victoire, préviendrait le complet bouleversement de l'Allemagne. Pourquoi la France négligea-t-elle l'occasion d'effacer les souvenirs de Pologne et de contenir, avec le concours d'Alexandre, la Prusse, démesurément ambitieuse? Napoléon craignait qu'un rapprochement avec la Russie ne fût précaire. Il gardait dans l'oreille

(1) Voir D'HARCOURT, *les Quatre Ministères de M. Drouyn de Lhuys*, p. 256.

les paroles caressantes de M. de Goltz et poursuivait, malgré les apparences contraires, le rêve d'être, à lui seul, pacificateur et arbitre. Il répugnait à abandonner toute arrière-pensée de profit. Quelques jours après Sadowa, le ministre de Prusse, ayant demandé à M. Drouyn de Lhuys si son gouvernement songeait à un Congrès : « Nullement, répondit celui-ci. » Ainsi fut laissée sans suite la suggestion qu'il eût été si politique d'accueillir. Sans s'arrêter aux premiers déboires, Napoléon reprit ses bons offices entre les belligérants, et M. Benedetti reçut l'ordre de se rendre au quartier général du roi Guillaume.

IV

Depuis la capitale de la Prusse jusqu'aux frontières de Moravie, toutes les routes, toutes les voies ferrées étaient encombrées par les trains de blessés, les colonnes de prisonniers, les convois de vivres et de munitions. C'est au milieu de toutes ces images de la guerre que M. Benedetti accomplit son voyage. Parti le 9 juillet de Berlin, il arriva de 10 au soir à Kœniginhof. Le 11, il traversa une portion du champ de bataille de Sadowa. Il manqua le roi à Pardubitz, puis à Hohenmauth. Enfin, dans la nuit, il parvint à rejoindre à Zwittau le quartier général, et, à l'entrée du bivouac, un factionnaire lui indiqua la maison où s'était installé M. de Bismarck. « La maladresse de notre police militaire, a écrit plus tard, dans ses *Mémoires* le chancelier de l'empire allemand, a permis à Benedetti de me surprendre à Zwittau. » Cette malveillante remarque a le double tort d'une vanterie et d'un anachronisme. L'heure n'était point encore venue où on pourrait éconduire le représentant de la France. Quand M. Lefèvre de Béhaine, qui accompagnait l'ambassadeur à titre de premier secrétaire, se rendit auprès de M. de Bismarck pour lui annoncer la présence de son chef, l'homme d'État prussien se contenta de manifester sa surprise : il n'avait, disait-il, rien pressenti de la démar-

che. Puis il ajouta : « Cette ignorance n'a rien qui doive surprendre, tous les fils télégraphiques étant souvent coupés par des mains inconnues. » M. Benedetti arrivant sur ces entrefaites, le premier ministre lui fit l'accueil le plus courtois et même, avec une bonhomie cordiale, lui offrit de partager son logis.

Cette bonne grâce empressée n'allégerait que médiocrement la lourde tâche du diplomate français. L'homme que naguère il avait vu à Berlin, furieusement attaqué par ses adversaires, contesté par plusieurs de ses amis, oppressé sous l'étreinte de sa responsabilité, il le retrouvait glorifié par le succès et désormais supérieur aux retours du destin. Au-dessus du ministre, était le roi, à l'esprit plein de conquêtes, et, à ses côtés, les généraux, jaloux de nouveaux lauriers. Dans le cadre de cette armée victorieuse, l'ambassadeur paraîtrait petit, même figurant la France. A cette cause générale d'inégalité se joindraient pour le négociateur les embarras résultant de sa position vis-à-vis de son propre pays. Le gouvernement français, en conférant à M. Benedetti la plus haute mission, ne lui avait ni découvert ses desseins, ni donné de pouvoirs pour conclure. Il devait insister pour que la Prusse acceptât l'armistice et, usant de toute son influence, le fît accepter à l'Italie. En dehors de cette recommandation générale, il était dépourvu de directions positives, et ignorait quelles conditions précises de paix l'Empereur, son maître, serait disposé à patronner. Il ne savait point davantage si les conseils dont il était porteur seraient appuyés par quelque démonstration matérielle ou demeureraient sans sanction. Enfin, si M. de Bismarck se transformait derechef en tentateur, il n'était autorisé ni à écouter les offres ni à les décliner. Cette absence d'instructions était-elle le résultat d'une confiance limitée ? N'était-elle pas plutôt la conséquence de l'incertitude qui régnait à Paris? Quel que fût le motif réel de cette situation équivoque, toute la souplesse de M. Benedetti, toute son expérience diplomatique, compenseraient mal tout ce que son rôle aurait d'ambigu et de mal défini.

Dès les premiers instants et avant de prendre le repos de la nuit, M. de Bismarck se mit à débattre avec l'ambassadeur les

intérêts de la guerre et de la paix. Le diplomate français lui ayant recommandé l'armistice, il lui répondit d'abord en termes conciliants et en rendant hommage aux intentions de Napoléon. Bientôt, jugeant habile un certain étalage de résistance, il haussa un peu le ton et fit valoir avec beaucoup de force les dangers de notre intervention. L'Autriche, disait-il, ne souhaitait qu'une chose, gagner du temps, reconstituer son armée. Déjà, par la cession de la Vénétie, elle avait grandement simplifié la tâche de sa défense. L'armistice lui assurerait une chance de plus pour rétablir ses affaires. Aujourd'hui, ajoutait le premier ministre, les portes de Vienne nous sont ouvertes : dans quelques jours, elles seront fermées. Et, parlant de la sorte, M. de Bismarck laissait entendre, non sans une nuance de reproche, que si les fruits de la victoire échappaient en partie à la Prusse, ce serait à la France qu'elle pourrait imputer l'arrêt de ses succès. Derechef M. Benedetti vanta les avantages de la modération : il mit en lumière le véritable intérêt des vainqueurs, qui était d'offrir à l'Autriche une paix acceptable, et non de la réduire au désespoir. Il osa même parler de mesures préventives, auxquelles pourraient être amenés les États voisins. Sans contester ces arguments, M. de Bismarck se retrancha derrière le roi, dont il fallait prendre les ordres ; derrière M. de Moltke, qui avait, en temps de guerre, une autorité prépondérante ; et l'entretien s'acheva sans que rien fût résolu.

Le lendemain, l'ambassadeur vit le souverain, qui fut très gracieux, comme il l'était de sa nature, mais aussi très habile à se dérober. Bismarck avait invoqué le nécessité de consulter le maître : à son tour, le maître, vrai monarque constitutionnel quand il le fallait, allégua le besoin de s'entendre avec ses conseillers. Cependant l'armée s'avançant toujours, on atteignit le bivouac de Czerna-hora. Là fut tenu un conseil auquel assistaient M. de Moltke, M. de Bismarck, le général de Roon, et on pourrait presque dire M. Benedetti lui-même, car on délibérait en plein air sur une terrasse où le diplomate français était assis. A la suite de cette conférence, il fut décidé qu'une suspension d'armes de trois jours serait offerte à l'ennemi. Par une singulière interversion des rôles, ce fut au premier secrétaire de

l'ambassade française, M. Lefebvre de Béhaine, que revint la charge de porter à Vienne la proposition. Du côté des Autrichiens, le projet fut repoussé, et il ne pouvait guère ne pas l'être, car les Prussiens, tout en s'engageant à se tenir pendant la trêve à trois milles d'Olmutz, ne s'interdisaient aucun des mouvements qui leur permettraient de cerner cette place. Assez déconcerté de ces retards, n'obtenant que des réponses toujours obligeantes, mais toujours incomplètes, M. Benedetti se résigna à suivre d'étape en étape les vainqueurs. En face de l'armée, s'ouvraient les plaines de la Moravie, jadis traversées par les armées de Napoléon. Le 15 juillet, le quartier général prussien s'établit à Brünn, à six lieues d'Austerlitz.

Quoique dans une condition un peu fausse et pénible, l'ambassadeur français conservait des chances qu'il eût été possible d'exploiter. La meilleure était l'état d'esprit de M. de Bismarck. A bien juger les choses, sa résistance, quoique assez vive, était toute de surface, et destinée surtout à faire valoir le prix de ses concessions. Au lendemain de Sadowa, il avait subi, comme tout le monde, la fascination de la victoire. Plus tard, la certitude qu'il acquerrait de l'inertie de Napoléon l'encouragerait à jeter le masque et à tout oser. On traversait alors une période intermédiaire qui n'était plus celle de l'éblouissement, qui n'était point encore celle de la sécurité. Au fond, le premier ministre ne se persuadait pas, ne pouvait se persuader que l'Empereur fût inactif jusqu'au bout. D'après ce qu'il a affirmé plus tard, il savait par ses émissaires que la France n'était pas prête à la guerre; mais, même incomplètement préparée, combien ne serait-elle pas redoutable si elle s'alliait à l'Autriche! A ces appréhensions se joignaient d'autres craintes, celle de l'infidélité italienne, celle des résistances qui viendraient de Saint-Pétersbourg. De plus, les rapports parvenus au quartier général commençaient à signaler les ravages du choléra dans l'armée. En proie à tous ces soucis, M. de Bismarck, quelles que fussent ses objections apparentes, était pressé de tout terminer, pressé d'engranger, dût-il en laisser échapper quelques gerbes, l'ample moisson de Sadowa. Dans cette hâte, il eût volontiers brusqué une entente directe avec l'Autriche. Par la

voie de Saint-Pétersbourg, il fit passer, dit-on, certains avis en ce sens au gouvernement de François-Joseph. Vers le même temps, un personnage de rang assez modeste M. Giskra, bourgmestre de Brünn, fut envoyé à Vienne, afin d'y porter des suggestions semblables. Le premier ministre s'employait à contenir le roi, très avide d'agrandissements; puis il se tournait vers les généraux et s'ingéniait à les calmer. Faisant allusion à l'entrée à Vienne, triomphe qui, par avance, exaltait fort tous les militaires : « Ce sera, disait-il, un *souvenir agréable*, mais rien de plus (1). » Il tenait à M. de Moltke un langage pareil et faisait valoir le prestige d'une campagne qui se terminerait sans aucun revers. « Jusqu'ici, répétait-il, nous n'avons aucune tache sur notre gilet blanc. »

Ces dispositions de M. de Bismarck permettaient à notre médiation, non de se terminer avec avantage, mais de finir par un dénouement décent et pas trop dommageable. Les conversations du premier ministre laissaient deviner que la Prusse n'avait que deux exigences tout à fait absolues : la première, c'était l'établissement d'une confédération de l'Allemagne du Nord ; la seconde, c'était un accroissement de territoire suffisant pour réunir au reste du royaume les provinces rhénanes, qui en avaient été jusque-là isolées. Le 15 juillet, M. Benedetti écrivait de Brünn à M. Drouyn de Lhuys : « Le président du conseil m'a déclaré qu'une assurance personnelle de l'Empereur, lui garantissant, en termes plus ou moins généraux, le bon vouloir de Sa Majesté sur certains points essentiels, notamment en ce qui concerne la contiguité des frontières de la Prusse et le lien à établir entre elle et les États de l'Allemagne du Nord, satisferait le roi. Dans ce cas, l'armistice pourrait être conclu sans retard... si l'Italie, toutefois, n'y met pas obstinément obstacle (2). » Après de si éclatants succès, ces prétentions étaient assez modestes. Nul ne pouvait plus disputer à la Prusse le droit d'organiser à sa guise une confédération au nord du Mein. Quant aux annexions, si elles se limitaient à

(1) Bismarck, *Pensées et souvenirs*, t. II, p. 44.

(2) Voir Bernard d'Harcourt, *les Quatre Ministères de M. Drouyn de Lhuys*, p. 275.

l'acquisition de trois ou quatre cent mille sujets, si, au lieu de faire disparaître des États souverains, elles se bornaient à raccorder entre eux les deux grands fragments de la monarchie prussienne, le résultat serait à peu près celui qu'avait prévu Napoléon lui-même quand, dans sa lettre du 11 juin, il avait souhaité pour la Prusse une conformation meilleure. La vraie sagesse eût été de saisir le moment, le dernier moment où la crainte d'une conférence européenne rendait M. de Bismarck modéré, et le roi lui-même un peu moins intraitable. L'Allemagne du Nord, quoique fortement liée à la Prusse, eût, sauf certaines diminutions de territoire, conservé ses princes. L'Allemagne du Sud eût peut-être gardé son indépendance. Et nous-mêmes, après toutes nos fautes, nous aurions pu, sans de trop cruels mécomptes, nous renfermer dans le silence et la résignation.

Il n'en alla pas de la sorte. Venu au quartier général pour conseiller l'armistice, M. Benedetti n'avait ni les pouvoirs, ni l'autorité qui lui eussent permis de répondre pour son gouvernement. L'obscurité et les retards des messages télégraphiques, les embarras de l'entente avec l'Italie, la multiplicité des pourparlers qui finissait par produire un véritable imbroglio, tout cela ajourna la solution qu'il eût fallu brusquer. Pendant ce temps, M. de Goltz, demeuré à Paris, veillait avec un soin jaloux aux intérêts de sa patrie. Que dirait de lui son pays s'il dépassait les espérances de M. de Bismarck lui-même? C'est en Bohême que la Prusse avait remporté sa grande victoire militaire : c'est chez nous qu'elle remporterait sa grande victoire diplomatique.

V

A Paris, le désarroi de la politique impériale autorisait toutes les intrigues, permettait toutes les audaces. Distancés dans le conseil du 5 juillet par l'influence de M. de La Valette, les partisans de l'Autriche avaient, après un court intervalle

d'abattement, repris contenance et courage. « Drouyn de Lhuys excite l'Empereur, mandait dès le 8 juillet l'ambassadeur de Prusse, et il ne cesse de conférer avec Metternich. » Le 11 juillet, le ministre des affaires étrangères remit à Napoléon un mémoire où il dénonçait en termes fort accusateurs les projets de M. de Bismarck, qui ne tendaient à rien moins qu'à médiatiser tous les souverains germaniques et à fonder, sous les apparences du dualisme, l'unité de toute l'Allemagne (1). De son côté, le maréchal Randon, très jaloux de protester contre le reproche d'imprévoyance, faisait étudier un plan de mobilisation auquel travaillait nuit et jour son chef de cabinet, le colonel Colson (2). — En sens inverse, les amis de l'Italie et de la Prusse insistaient sur notre pénurie, prédisaient des revers, des catastrophes. A ne rien dissimuler, chaque jour de délai combattait pour eux ; car une démonstration militaire, exécutable au lendemain de Sadowa, deviendrait dangereuse, presque téméraire, en face des contingents du sud vaincus, de l'Autriche de plus en plus abattue, de la Prusse de plus en plus maîtresse de ses forces. Le plus ardent à repousser la politique d'intervention était le prince Napoléon. Il était sur le point de partir pour l'Italie, afin d'y conseiller l'armistice. En attendant, il priait, il suppliait l'Empereur, avec son ordinaire véhémence, de ne point détruire l'œuvre de 1859, de ne point échanger la cause des nationalités contre celle de la contre-révolution, de ne point s'attacher au *cadavre autrichien*. — Au milieu de ce conflit d'opinions rivales, l'Impératrice allait et venait, agitée, nerveuse, éclairée par les intermittentes, mais très vives lumières de sa prescience maternelle. Parfois elle cachait ses frayeurs sous les apparences du badinage : « Vraiment, disait-elle un jour au prince de Reuss, qui lui exposait les forces de la Prusse, vraiment vous me faites frémir. Avec les développements de votre puissance, nous courons le risque de vous voir un jour devant Paris. Le soir, je m'endormirai

(1) Voir *Documents pour l'histoire contemporaine*, publiés par M. Pradier-Fodéré, p. 16.

(2) Lettre de M. le général de Miribel, 18 février 1874. (*Mémoires du maréchal Randon*, t. II, p. 148.)

Française; le matin, je me réveillerai Prussienne » Cependant, à travers les guichets des Tuileries, on voyait passer et repasser les hauts fonctionnaires du règne, vaguement alarmés sur leur propre sort ou celui de leur maître et s'oubliant jusqu'à des pronostics qu'aucune flatterie ne tempérait plus. Ceux qui étaient éloignés de Paris ou n'osaient aborder le prince consignaient en de graves messages l'expression de leurs inquiétudes. Plusieurs de ces lettres ont été retrouvées plus tard dans le palais vide de ses hôtes, et demeurent comme le témoignage d'une clairvoyance pleine de soucis. Par malheur, ces conseillers officieux, quelle que fût la sagesse de leurs critiques, cachaient mal leur embarras au moment de conclure. Que dire en effet? Quel plan former? Et n'était-il pas déjà bien tard pour remonter le courant des fautes passées?

Renfermé dans le château des Tuileries, le souverain se sentait plus troublé qu'éclairé par tous les avis qui pénétraient jusqu'à lui. Ceux qui l'ont approché en ce temps-là n'hésitent point à compter ces jours parmi les plus tristes de son règne, parmi les plus sombres de sa vie. Il traversait déjà les premières crises de l'affection rhumatismale et néphrétique qui devait, trois semaines plus tard, inspirer à son entourage de véritables inquiétudes; et la douleur étreignait son corps autant que la politique usait son esprit. De quelque côté qu'il se tournât, rien que des soucis : l'affaire du Mexique, qu'il ne pouvait ni poursuivre sans péril, ni interrompre sans déshonneur; la question romaine, toujours pendante, jamais résolue; l'Italie rebelle, demain peut-être ennemie. A cela se joignaient les embarras secondaires : une récolte médiocre, les ravages du choléra, comme si Dieu, las de ses faveurs, eût tout retiré à la fois. Ayant évoqué à lui toutes choses, Napoléon sentait que toute responsabilité montait directement jusqu'à sa personne sans s'arrêter à ces degrés intermédiaires où se rencontrent, sous les monarchies libres, les ministres révocables. Autour du trône, beaucoup de donneurs d'avis, aucun conseiller assez doué d'audace et de génie pour dominer la confusion générale, se tracer une voie et la suivre. Morny était mort : Persigny était un ami grondeur, fantasque, d'un esprit habituellement obscur

et qui ne s'allumait que par éclairs : Walewski, qui allait bientôt tomber en une sorte de demi-disgrâce, se recommandait par un sens droit plutôt que par les véritables aptitudes de l'homme d'État : Rouher tenait les regards fixés sur le Corps législatif, et la politique extérieure n'était à ses yeux qu'un facteur secondaire destiné à rendre la politique intérieure plus aisée. Très seul en réalité quoique très circonvenu, le malheureux souverain n'avait, à certains moments, qu'un désir, échapper à l'excès de la lassitude, s'absorber en lui-même, chercher, en une de ces rêveries qu'il avait toujours affectionnées, l'oubli de ses embarras ou de ses souffrances. En ces intervalles d'engourdissement, il n'écoutait guère, répondait moins encore, et laissait à ceux qui l'approchaient une impression bizarre, les uns s'étonnant de tant d'indifférence, les autres se persuadant, par un reste d'illusions, que ce silence, tout méditatif, cachait quelque conception de génie. Que si le prince sortait de cette volontaire léthargie, c'était pour retrouver le même et irritant spectacle de l'Allemagne agrandie, bientôt peut-être prépondérante. Tout ce qui était facile à régler avant la guerre devenait, après le grand coup de Sadowa, malaisé à contenir. Autant qu'on peut pénétrer les pensées du monarque, il avait pris son parti d'une confédération du nord entièrement dominée par Berlin ; en revanche, il se flattait de soustraire à la Prusse les territoires du sud et d'y favoriser un groupement d'États : de là une sorte de *dualisme* qui sauvegarderait l'équilibre européen. Cependant l'Empereur caressait vaguement certains agrandissements qui compenseraient les acquisitions prussiennes. Mais ici résidait la grande erreur de sa politique. La fragile conception du *dualisme allemand* ne réussirait (si elle devait réussir jamais) que si aucune menace venue de France n'effrayait le patriotisme germanique. A la revendication « d'un seul champ de trèfle allemand », comme devait dire plus tard M. de Bismarck, les susceptibilités nationales s'éveilleraient : le premier ministre prussien se chargerait de les irriter; et le prétexte serait tout fourni au redoutable manieur d'hommes pour franchir le Mein et relier ensemble les deux tronçons.

Quel théâtre meilleur eût souhaité un diplomate rompu à

l'intrigue, ardent au service de sa patrie, obstinément jaloux de son chef et ambitieux jusqu'à rêver un partage de gloire avec lui ! Au milieu de notre pays désemparé cette condition fut celle de M. de Goltz. Toutes les passions que manie le drame le plus compliqué, l'ambassadeur les mit en jeu tour à tour. Pour atteindre ses fins, il fit vibrer tous les ressorts des actions humaines, à savoir la peur, la flatterie, l'avidité du gain. C'est ainsi qu'il avança, d'abord par degrés, puis par bonds, quand, ayant mesuré l'énergie affaiblie de Napoléon, il osa se hausser jusqu'à des demandes d'abord jugées exorbitantes ou impossibles.

Il commença par frapper l'esprit de l'Impératrice La souveraine lui ayant reproché avec une ardeur extrême les prétentions de son pays, il ne se laissa pas déconcerter, mais répliqua par une vive peinture des dangers qu'entraînerait pour la France une lutte contre la Prusse et l'Italie. Ayant ainsi préparé les voies, M. de Goltz aborda l'Empereur. C'était le 11 juillet. Un télégramme qu'il avait reçu du quartier général, et qui annonçait de prochains éclaircissements sur les conditions de paix, fut le prétexte de la demande d'audience. « Je trouvai, a écrit le diplomate prussien, l'Empereur secoué, presque brisé. Il me dit qu'il était absolument inutile de se perdre en récriminations, que l'Impératrice lui avait rapporté notre conversation, que dans mes paroles il pouvait y avoir du vrai. » Napoléon poursuivit par un singulier aveu de ses fautes : sans en mesurer les conséquences, il s'était prononcé pour le projet de réforme fédérale ; puis il avait saisi l'occasion depuis longtemps cherchée de réunir à l'Italie les provinces vénètes : il n'avait point, disait-il, réfléchi suffisamment aux suites d'une pareille conduite. En rendant compte de l'entretien, M. de Goltz s'exprimait de la sorte : *L'Empereur paraît avoir perdu toute boussole de route* La constatation était de nature à surexciter au quartier général prussien la joie et les espérances. Cependant il se pouvait que cette humble confession du monarque cachât quelque feinte. Tout en s'accusant lui-même, le prince parlait du vœu de ses sujets, des exigences du pays. Il laissait entendre que, si la Prusse et l'Italie résistaient trop ouvertement à ses

avis, il serait amené à une politique en contradiction avec toutes ses sympathies. Un tel langage ne recélait-il pas l'arrière-pensée d'un changement d'attitude qui, pour se justifier, s'autoriserait du sentiment public français ? Travaillé par cette crainte, M. de Goltz jugeait encore, à cette heure, la prudence nécessaire. Il conseillait de tenir ferme pour une nouvelle constitution de l'Allemagne en dehors de l'Autriche. Ce résultat obtenu, continuait-il, nous pourrons nous montrer hautement conciliants. Et il ajoutait, soit par habile modération, soit par retour de gratitude pour Napoléon, pour l'Impératrice, qui l'avaient l'un et l'autre comblé de leurs faveurs : « Si nous permettons à l'Empereur de sortir de sa situation pénible, il nous en sera éternellement reconnaissant (1). »

Le 12 juillet, l'Empereur devait se rendre à Nancy, où se préparaient de grandes fêtes pour le centenaire de la réunion de la Lorraine à la France. Il demeura à Paris, les affaires publiques étant de plus en plus pressantes et sa santé de plus en plus précaire. Ce jour-là un nouvel effort fut tenté pour la politique d'intervention. Il le fut par M. de Beust, qui arrivait de Vienne. C'était une sorte d'ambassadeur à double mission, représentant à la fois l'empereur François-Joseph, dont il allait devenir le ministre, et le roi de Saxe, dont il avait été le conseiller. Comme il débarquait à Paris, M. de Metternich et avec lui M. de Seebach, plénipotentiaire de la cour de Dresde, ne lui cachèrent pas que l'heure était déjà bien tardive pour réclamer des mesures énergiques. Reçu par l'Empereur, l'envoyé allemand ne lui demanda point de faire la guerre, mais seulement de porter sur la frontière un corps d'observation : cela suffirait, disait-il, pour arrêter la Prusse, pour ranimer tous les courages à Vienne, à Munich, à Stuttgart; pour assurer le succès d'une médiation équitable et que toute l'Allemagne accepterait avec reconnaissance. Si nous en croyons M. de Beust (2), Napoléon se contenta de répliquer à plusieurs reprises, d'un ton lassé : « Je ne suis pas prêt à la guerre. » Tout ce que put obtenir

(1) Rapport du 11 juillet. (SYBEL, *Die Begründung des Deutschen Reiches*, t. V, p. 246-249.)

(2) Voir *Mémoires*, t. II, p. 12-14.

le négociateur, ce furent certaines assurances en faveur de la Saxe, dont l'intégrité devait être en effet sauvegardée. Bien qu'il fût le plus zélé champion de la politique antiprussienne, M. Drouyn de Lhuys se montra lui-même peu encourageant, et cette froideur avait à elle seule un sens trop clair pour qu'on s'y méprît. Décidément le parti autrichien déclinait, et du même coup montait l'influence de M. de Goltz.

Le 13 juillet, l'ambassadeur prussien revit l'Empereur. Il le trouva courtois et bon comme toujours, mais un peu impatient : « Serait-il vrai, dit-il, que vous n'avez d'autre but que de gagner du temps afin de vous emparer de Vienne? Parlez-moi, je vous en prie, sincèrement. Avec cette médiation perpétuellement ajournée, je joue, continua-t-il, un rôle ridicule. » M. de Goltz allégua l'éloignement du quartier général : bientôt s'élevant au-dessus des timidités qui, les jours précédents, avaient encore paru opportunes, il parla non seulement d'une nouvelle organisation fédérale pour les territoires au nord du Mein, mais aussi d'annexions. Ces annexions se feraient aux dépens des États secondaires qui avaient eu le malheur de se ranger dans le parti de l'Autriche. On pouvait attendre que Napoléon, tout en reconnaissant la suprématie de la Prusse dans l'Allemagne septentrionale, défendrait dans la mesure du possible les petites souverainetés menacées. Soit affaiblissement de malade disposé à tout abandonner, soit indifférence pour des intérêts jugés négligeables, l'Empereur, si nous en croyons Goltz, n'exprima ni surprise ni réprobation. Au grand étonnement de l'ambassadeur lui-même, il ne défendit aucun des petits États du nord, hormis toutefois la Saxe. « Encore n'était-ce point, disait-il, par sympathie pour la dynastie régnante, mais seulement dans un intérêt de bon ordre et d'équilibre européen. » Puis le souverain parla des États méridionaux qu'il eût voulu voir groupés entre eux. Sans contredire ouvertement, Goltz formula une seule observation. « Il ne faudrait pas, dit-il, prononcer des paroles trop en contradiction avec l'idée de l'unité allemande. » « Si nous n'avions pas la paix, poursuivit-il, nous serions peut-être amenés à reprendre le programme de 1849. » Aussitôt, pour détruire le désagréable

effet de ces paroles, l'ambassadeur laissa clairement entendre que son gouvernement était prêt à discuter les exigences qui pourraient se produire à Paris. C'était s'ériger derechef en tentateur et ouvrir la voie à un partage de profits. L'Empereur ne releva pas l'insinuation et se borna à suggérer un plan qui consistait à laisser la Prusse s'arrondir en Saxe, et à indemniser le roi de Saxe en l'installant dans les provinces rhénanes. « C'est impossible, » répliqua brièvement Goltz. La conversation se prolongeant, l'Empereur continua de traiter comme choses secondaires les remaniements de territoire dans le nord. Tout ce qu'il désirait, c'était l'intégrité de l'Autriche, c'était l'indépendance de l'Allemagne du Sud, et tout programme qui sauvegarderait ce double principe pourrait être recommandé par lui à Vienne.

Tout le bénéfice de l'entretien était pour M. de Goltz. Où il croyait rencontrer une énergique résistance, il se heurtait à peine à quelques molles objections. Il savait, en outre, par des informations non suspectes, que le crédit de M. Drouyn de Lhuys s'usait de plus en plus, et cette bonne nouvelle achevait de l'encourager. Cependant, au quartier général prussien, l'affaire des annexions était à l'ordre du jour. Soit respect pour le droit des couronnes, soit reste de timidité, le roi répugnait à une dépossession complète des souverains du nord : en revanche, il souhaitait des profits cueillis un peu partout, aux dépens du Hanovre, de la Hesse électorale, de la Saxe, de la Bavière : quant aux princes régnants, il songeait à provoquer leur abdication et à ce qu'ils fussent remplacés par leurs fils. « Les fils ne vaudront pas mieux que les pères, répliquait Bismarck; » et toujours hardi autant que net, il eût voulu pratiquer la spoliation totale partout où l'avantage prussien l'exigeait, maintenir au contraire sans aucun amoindrissement les États qu'il n'y aurait point intérêt à supprimer. Le 17 juillet, le président du conseil télégraphia à son ambassadeur à Paris : « Le principal pour nous est actuellement l'annexion de trois ou quatre millions d'habitants nord-allemands. » Ce programme cadrait mal avec le langage modéré tenu à M. Benedetti les jours précédents et que celui-ci avait rapporté dans sa dépêche du 15 juil-

let. Aussi on peut présumer avec vraisemblance que M. de Bismarck ne demandait beaucoup qu'avec l'arrière-pensée de rabattre quelque chose de ses exigences. Ce qui autorise cette supposition, c'est que, dans la suite de son télégramme, il s'appliquait à atténuer sa hardiesse et ajoutait, comme pour diminuer ses prétentions : « Nous sommes prêts à donner à la France l'assurance de notre respect pour l'Allemagne du Sud.»

Même avec ce tempérament, une telle avidité avait de quoi surprendre Contre le projet, M. Drouyn de Lhuys s'éleva fort, le déclarant inacceptable. Éclairé par les précédents entretiens, Goltz courut à Saint-Cloud, où se trouvait l'Empereur, avec l'espoir de faire réformer par le maître le jugement que le ministre venait de porter. L'issue justifia cette hardiesse. Ces petits États perdus au nord de l'Allemagne parurent au souverain un objet indigne de sollicitude : « C'était, disait-il, une question de détail, une affaire, non d'ordre international, mais à débattre entre Allemands. » Bismarck ne se contenta pas de cette tolérance, il voulait un acquiescement. Le 20 juillet, il télégraphia de nouveau à M. de Goltz, invoquant les désirs du roi, qui tenait, disait-il, plus encore que lui, aux agrandissements territoriaux. Derechef l'ambassadeur vit Napoléon. Aux instances du diplomate prussien, l'Empereur répondit, à ce qu'on assure, par une entière adhésion. Il ne fit de réserves que pour la Saxe. Mais ni l'annexion du Hanovre, ni celle de la Hesse électorale, ne lui parurent matière à protestation. Toujours en quête d'échanges qui rendraient les territoires plus symétriques, il conseilla même à la Prusse de s'approprier les districts septentrionaux de la Hesse-Darmstadt, sauf à indemniser le grand-duc sur la rive gauche du Rhin. L'ambassadeur se retira confondu de son propre succès, osant à peine y croire, osant à peine se féliciter : quel ne serait point, pensait-il, le prix de si inexplicables complaisances !

M. Drouyn de Lhuys apprit, et, à ce qu'on a affirmé, de la bouche même de M. de Goltz, la victoire que la Prusse venait de remporter. Son dépit fut grand, et plus grande encore sa stupeur. Aux petits États liés par le lien fragile de l'ancienne confédération, se substituait une Prusse compacte, s'étendant

sans interruption depuis les confins de la Pologne jusqu'aux frontières de Lorraine. Au nord de l'Allemagne, rien n'existerait autour d'elle; car on ne pourrait compter comme États ni la Saxe préservée, mais réduite à la condition de vassale, ni à plus forte raison une quinzaine de principautés minuscules qui apparaîtraient sur la carte comme d'imperceptibles îlots. Et la situation présente n'était rien auprès de ce que réservait l'avenir. Consolidée par ses succès, forte de son puissant outillage militaire, incarnant en elle l'idée nationale, la Prusse ne tarderait pas, malgré toutes les affirmations contraires, à franchir la faible barrière du Mein. Ainsi s'évanouirait la chimérique conception du *dualisme*. Le soir, le ministre confia à son chef de cabinet, M. de Chaudordy, ce qui venait de se passer et lui découvrit toutes ses craintes, qui étaient poussées jusqu'à la terreur. Celui-ci a souvent rapporté l'entretien, et je l'ai recueilli de sa bouche dans les derniers jours de sa vie. La conversation se prolongea bien avant dans la nuit, sur le quai d'Orsay devenu désert. M. Drouyn de Lhuys ne cacha rien de ses efforts toujours déjoués, rien de ses tentatives désormais impossibles à renouveler; puis, résumant en un seul mot son impression découragée : « Maintenant, dit-il, il ne nous reste plus qu'à pleurer. »

VI

Maîtresse de façonner l'Allemagne du Nord suivant ses ambitions, ne craignant de l'Allemagne du Sud, qui, isolée et sans force, serait tôt ou tard à sa merci, la Prusse pouvait se montrer accommodante vis-à-vis de sa principale adversaire. Mêlée à la Confédération germanique et prétendant l'inspirer, l'Autriche était la grande ennemie : reléguée aux bords du Danube, elle cessait d'être redoutable. La vraie sagesse conseillait même de ne point rendre éternelles les haines nées de la guerre : une nouvelle lutte pouvait surgir, cette fois sur la frontière occi-

dentale, et il y aurait intérêt à préparer de longue main la neutralité de ceux qu'on venait de vaincre. — Tandis que M. de Bismarck pensait de la sorte, les conseillers de François-Joseph inclinaient, de leur côté, à la résignation. Ils ne comptaient plus sur personne, ni sur la France, cette amie équivoque; ni sur les États du sud, ces alliés tardifs; ni même sur leurs propres forces, tant avait été grand le mécompte de la défaite! Les Prussiens, qui n'avaient pas suspendu leur marche, approchaient de la capitale : si une nouvelle bataille se livrait, on combattrait non pour la victoire, mais pour le salut. En un si proche danger, en une si grande pénurie de ressources, les regards se détournaient de l'ancienne Confédération germanique pour se concentrer sur les possessions héréditaires de la maison impériale. Que l'Autriche conservât l'intégrité de son territoire, que la Saxe, en récompense de son concours pendant la journée de Sadowa, demeurât saine et sauve, et on était prêt à sacrifier l'antique influence en Allemagne, aussi bien que, du côté de l'Italie, on avait sacrifié les provinces vénètes.

Ces dispositions réciproques présageaient la paix. Le quartier général du roi Guillaume s'était établi à Nikolsbourg, en un château qui, par une bizarre coïncidence, appartenait à M. de Mensdorff, chef du cabinet autrichien. Là fut débattu le programme recommandé par Napoléon et qui se résumait en deux points principaux : liberté pour la Prusse à l'effet d'organiser l'Allemagne du Nord : en revanche, intégrité de l'empire d'Autriche. M. Benedetti partit pour Vienne. Quand il en revint, les choses parurent assez avancées pour qu'on stipulât une trêve de cinq jours qui commencerait le 22 juillet. Par une singulière malchance, un combat s'engagea ce jour-là près de Blumenau et ne fut interrompu qu'à midi, après de grandes pertes. Quelque déplorable que fût ce sacrifice inutile, on se consola par la persuasion que ce sang serait le dernier versé.

On touchait en effet à l'armistice. Toutefois, il ne serait point conclu sans un retour de l'avidité prussienne. M. de Bismarck, dans ses *Mémoires,* a révélé tout cet épisode. Le roi ne s'était décidé qu'avec peine à tirer l'épée contre l'Autriche. La cam-

pagne une fois engagée, il s'était convaincu de son bon droit et avait subi l'éblouissement de la victoire. Dans les jours qui avaient suivi Sadowa, il avait caressé toutes sortes d'agrandissements, en Bohême, dans la Silésie autrichienne, ainsi qu'aux dépens de la Saxe et des États du sud. Ce n'était que par degrés que la réflexion avait tempéré ses convoitises. Elles se réveillèrent quand, dans un conseil tenu le 23 juillet, le premier ministre prussien proposa l'accord avec l'Autriche sur les bases établies à Paris et acceptées à Vienne. D'un élan unanime, les généraux s'insurgèrent contre l'excès des concessions, et leurs critiques s'affermirent par l'assentiment du monarque. Impuissant à dominer tant de contradicteurs, M. de Bismarck se retira, et, dans un *memorandum* destiné à son maître, fixa les motifs qui militaient en faveur de la paix. L'Autriche, disait-il, était une pièce nécessaire à l'échiquier européen : si on se montrait vis-à-vis d'elle impitoyable, on la rejetterait dans les bras de la France : la guerre se continuant, l'armée serait entraînée dans les plaines de la Hongrie, où elle se fondrait par la longueur des distances et sous les ardeurs du climat. Combien ne serait pas redoutable alors une intervention de Napoléon! Le lendemain, le ministre se rendit de nouveau chez le roi. Comme il entrait dans l'antichambre, il se croisa avec deux colonels qui lui dépeignirent en un langage très effrayé les ravages grandissants du choléra. L'argument s'ajouta à tous ceux que le ministre fit valoir. Pourtant, le souverain ne parut pas convaincu. Une pensée le hantait obstinément, celle de l'injustice qu'il y aurait à n'exiger de l'Autriche aucun sacrifice territorial. « Le principal coupable, répétait-il, ne peut sortir de la guerre impuni. — Mais, répliquait le président du conseil, nous sommes tenus de faire œuvre de politiques, non œuvre de justiciers. » M. de Bismarck, qui a sans doute un peu dramatisé la scène, afin de se donner tous les mérites de la modération, raconte qu'il regagna son logis, bien décidé à se démettre de sa charge. En ce moment entra chez lui le prince royal, qui avait toujours été hostile à la politique belliqueuse et qui lui offrit ses bons offices auprès de son père. Au bout d'une demi-heure, le prince revint : « Cela a été dur, dit-il; mais enfin mon père

a consenti. » En marge du *memorandum* remis par Bismarck, le vieux roi avait écrit ces mots : « Puisque mon fils se joint au président du conseil, je me vois forcé, à ma grande douleur, d'avaler l'amère pilule et d'accepter une paix honteuse (1). »

Amère pilule ! paix honteuse ! ces mots étaient étranges pour l'acte que les plénipotentiaires prussiens allaient parafer. Les préliminaires signés le 26 juillet et connus dans l'histoire sous le nom de *préliminaires de Nikolsbourg* consacraient, sauf la Vénétie, l'intégrité de la monarchie autrichienne. Ils stipulaient le maintien de la Saxe dans ses limites territoriales. Enfin la contribution de guerre ne s'élevait qu'à 40 millions de thalers, somme bien modeste, et qui, par suite de divers arrangements, se trouva réduite de moitié. Tels étaient les signes auxquels se reconnaissait la modération du vainqueur. En revanche, quel n'était pas pour la Prusse le dédommagement de ces concessions! L'empereur d'Autriche acceptait « la dissolution de l'ancienne Confédération germanique ». Il « donnait son consentement à une nouvelle organisation dont l'Autriche ne ferait point partie ». Il « promettait de reconnaître l'union plus étroite que le roi de Prusse constituerait au nord de la ligne du Mein ». Il adhérait à ce que « les États allemands situés au sud de cette ligne formassent entre eux une union dont les liens nationaux avec le nord seraient librement réglés par une entente commune ». Ce n'était pas tout. Le gouvernement autrichien, renonçant à tous les fruits de la guerre de 1864, transférait à la Prusse tous ses droits sur le Sleswig et sur le Holstein : il se contentait de stipuler (et là se retrouvait l'influence française) que les populations septentrionales du Sleswig seraient consultées sur leur sort. Enfin le cabinet de Vienne se gardait de toute intervention en faveur de ses alliés du sud. Quant aux alliés du nord, Napoléon ne les avait-il pas déjà sacrifiés ? Aussi, sauf pour la Saxe, leur immolation était explicitement autorisée : « L'empereur d'Autriche, disait l'article 5 des préliminaires, s'engage à reconnaître les nouveaux arrangements que

(1) Bismarck, *Pensées et souvenirs*, t II, p. 52 et suiv.

la Prusse effectuera dans le nord de l'Allemagne, y compris les arrangements territoriaux. »

Les malheureux princes de l'ancienne Confédération avaient pressenti leur abandon. Aux bords du Mein, les hostilités n'avaient point encore cessé, et l'infortunée Francfort pliait sous les réquisitions prussiennes. On vit les délégués des États moyens accourir au camp des victorieux, et y accourir en suppliants. « Dur nous fut, a dit l'un d'eux, le voyage de Nikolsbourg. » Le premier qui parut fut M. de Pfordten, représentant de la Bavière. M. de Bismarck le reçut fort mal, soit que vraiment il fût irrité, soit qu'il jugeât politique certain étalage de courroux qui donnerait ensuite plus de prix à sa clémence : « Savez-vous, lui dit-il, que je pourrais vous faire arrêter comme prisonnier de guerre. » Les députés du Wurtemberg vinrent ensuite. En tout autre temps, ils se fussent rassurés par la protection du Czar, dont leur reine était la sœur : mais déjà l'influence de la Russie pâlissait, dans la mesure où montait l'astre grandissant de la Prusse. Les moins effrayés furent les envoyés de Bade : leur pays était entré dans la coalition, plutôt par contrainte que par sympathie autrichienne, et d'ailleurs le grand-duc, qui était gendre du roi Guillaume, avait parmi les ennemis de la Prusse une situation privilégiée. M. de Bismarck étendit l'armistice à tous ces États. Quant aux accords définitifs, il résolut de traiter avec chacun d'eux par acte séparé. A cet effet, il donna à leurs délégués rendez-vous à Berlin comme ferait un suzerain qui convoque un vassal et se réserve, suivant l'occurrence, de punir ou d'amnistier. D'autres se rendirent aussi à Nikolsbourg, plus humbles encore, plus courbés sous le poids de la défaite : c'étaient les représentants des États du nord. Mais déjà ils étaient descendus au-dessous du niveau où se concluent les traités. Le roi de Hanovre ayant envoyé un aide de champ au quartier général, Guillaume, sur l'avis de son premier ministre, refusa de le recevoir. Le roi Georges était le plus considérable entre ces princes qui joignaient au malheur d'être faibles, au malheur d'être vaincus, un malheur plus grand, celui d'être enclavés entre les deux fragments de l'État prussien ; et de Napoléon comme de l'Au-

triche elle-même, M. de Bismarck avait obtenu le blanc-seing qui permettrait l'annexion.

Tandis que la paix se rétablissait en Allemagne, mais dans une Allemagne nouvelle qui ne garderait rien de l'ancienne, l'Italie s'obstinait à occuper par conquête la Vénétie, qui déjà lui était assurée par donation. L'occupation s'étendait sans péril, les Autrichiens s'étant concentrés dans les forteresses du Quadrilatère, et le reste de la contrée étant ouvert de tous côtés. « Je pense qu'il est impossible à l'Italie de refuser l'armistice, mandait de Paris, le 20 juillet, M. Nigra. » Le prince Napoléon, qui venait d'être envoyé au quartier général du roi Victor-Emmanuel, formulait, avec la double autorité de son rang et de son amitié non suspecte, la même recommandation. Cependant le conseil demeurait inécouté, soit par crainte de froisser l'amour-propre national, qui était très susceptible; soit par espoir d'un succès final qui réparerait les revers de la campagne.

Ce qui arriva ne fut pas une revanche, mais une nouvelle défaite. Le 20 juillet, la flotte de l'amiral Persano fut battue à Lissa par l'amiral Teghetoff. Ce fut, suivant une expression qui eut cours dans la Péninsule et en Europe, ce fut le *Custozza di mare*. Décidément l'Italie, en fait de victoires, devrait se rattraper sur celles des autres. L'heure était favorable pour réitérer les conseils de prudence. Le 22 juillet, Napoléon manda le chevalier Nigra. Il lui fit connaître que la trêve venait de se conclure entre la Prusse et l'Autriche, mais que M. de Barral, alléguant le défaut d'instructions, avait refusé de s'associer à cet acte. « Que le roi, poursuivit l'Empereur, envoie un télégramme à Barral pour l'autoriser à signer. » Partant de là, le souverain développa de nouveau, avec une patience remarquable, ce qu'il pouvait faire pour le gouvernement de Florence et ce qu'il était contraint de refuser. Il déclara qu'en remettant la Vénétie aux commissaires du roi Victor-Emmanuel, il entendait faire un don gratuit et n'exigerait en retour aucun engagement nouveau sur la question romaine. Il ajouta que, pour satisfaire le sentiment national, la cession serait ratifiée par un plébiscite du peuple vénète. Ayant ainsi établi sa bonne

volonté, il tint à réprouver toutes les autres exigences et à décourager en particulier toute revendication du Tyrol italien (1).

Ce langage était d'un ami, d'un ami qui ne méritait qu'un reproche, celui d'un excès dans le dévouement. Troublée par le dépit de ses défaites, l'Italie persévérait dans sa rébellion contre la France, sa protectrice, et contre la sagesse elle-même. Impuissante à réparer ses revers, elle ne se décidait pas à les accepter, et elle subissait toutes sortes d'impressions à la fois violentes et puériles, à la manière des peuples nouveaux, gâtés par une bonne fortune imméritée, et plus riches en ambitions qu'en vertus. Avec une violence inouïe, la presse incriminait les généraux. Quant aux généraux, ils s'accusaient entre eux. Le plus attaqué fut Persano, le vaincu de Lissa : comme, après sa défaite, il revenait à Ancône, il dut se réfugier à bord des vaisseaux pour échapper à la populace qui le poursuivait par des cris de mort (2). En cette confusion, le prince Napoléon eût pu exercer une influence salutaire : par malheur, comme il était de nature frondeuse, et habitué à ne rien retenir de ses impressions, il affaiblissait son autorité par ses écarts de langage, et employait son esprit, qui était grand, à blâmer tout le monde, La Marmora, Visconti-Venosta, Cialdini, Ricasoli, tous en un mot, jusqu'au roi lui-même, qui, disait-il, « compromettait le sort du pays pour des questions de susceptibilité ou des formules de rhétorique (3). » Cependant la Prusse raillait sans ménagements les prétentions de son alliée et demandait sur quelle victoire elle fondait ses exigences. De Paris continuaient à arriver à Florence de sages conseils qui ne se lassaient point : « L'Empereur désire vivement l'armistice et la paix, mandait, le 28 juillet, le chevalier Nigra. » Et le diplomate italien ajoutait : « Nous avons été malheureux sur terre et sur mer. Mais l'honneur est sauf. Sachons profiter de la leçon amère, et prenons courage pour faire mieux dans l'avenir. » On ne pouvait

(1) Voir *Lettere e documenti del barone Ricasoli*, t. VIII, p. 83.

(2) Lettre du général della Rocca, 29 juillet. (*Autobiografia di un veterano*, t. II, p. 282.)

(3) Voir *Autobiografia di un veterano*, t. II, p. 278.

mieux dire et en un langage plus viril. Enfin, après bien des retours violents, bien des résistances aveugles, l'Italie consentit, le 30 juillet, à la suspension d'armes. Puis de nouvelles difficultés survinrent, en sorte que l'armistice définitif fut retardé jusqu'au 11 août.

La pacification, qui laissait à l'Italie de cuisants regrets, provoquait en Prusse une explosion d'orgueil triomphant. Berlin se préparait à recevoir son roi victorieux. Depuis plusieurs jours, Guillaume avait quitté Nikolsbourg, et, remontant vers ses États, s'était arrêté à Prague. Le 4 août, il en repartit pour regagner sa capitale. Dans la prospérité inespérée de toutes choses, un mauvais souvenir restait, celui du conflit qui, durant plusieurs années, avait divisé le parlement et la couronne. En ces conjonctures, Bismarck montra qu'il savait se revêtir de toutes les apparences, même de celles de la modération. Comme il revenait à Berlin en compagnie du roi et du prince royal, il insista pour que le discours du trône contînt un solennel appel à la concorde et la promesse qu'un *bill d'indemnité* serait demandé aux représentants de la nation. Le monarque jugeait ce langage humiliant; mais le ministre tint bon : *In verbis simus faciles*, dit-il en appelant le latin à son aide. Guillaume finit par se laisser convaincre. Le lendemain, devant les députés réunis dans la *salle blanche,* il fit allusion au dernier conflit, mais avec une impartialité dégagée, comme s'il se fût agi d'événements déjà lointains ; puis, avec une modestie que permettait sa haute fortune, il annonça qu'il provoquerait un vote pour couvrir les irrégularités passées. Ainsi fut rétablie la paix à l'intérieur en même temps que la paix avec l'étranger. Un seul point demeurait dans l'ombre : le prix que Napoléon demanderait pour ses complaisances. Mais bientôt l'armée ramenée de Bohême borderait de nouveau la frontière du Rhin. Ce jour-là finirait la *politique dilatoire*, et Bismarck pourrait ressaisir toutes les demi-promesses qu'il avait laissées en suspens.

VII

Dans la vie politique comme dans la vie du monde, il y a parfois quelque chose de pire que de commettre des fautes; c'est de s'obstiner à les réparer. Le mal se souligne par les efforts maladroits qui essaient de le couvrir, et ce qui eût pu s'oublier dans le silence se grave en traits qui ne s'effacent plus. Depuis un an, la politique impériale n'avait échappé à aucune aberration; et si M. de Bismarck en eût tenu lui-même le fil, il est douteux qu'il l'eût autrement dirigée. La conséquence avait été l'entier triomphe de la Prusse. Tout étant consommé, la seule conduite possible était le recueillement, et aussi le ferme propos d'un patient labeur pour refaire dans le monde notre place perdue. Cette modestie eût eu sa dignité. Elle eût eu aussi ses avantages : car, l'Allemagne ne se sentant menacée d'aucun côté, le prétexte eût manqué à M. de Bismarck pour saisir ce qu'il n'avait pas encore absorbé. Une attitude si humble cadrait mal avec le train ordinaire du régime impérial. Comme, depuis le commencement du règne, on avait vécu de coups de théâtre, on voulut en vivre jusqu'à la fin, et on se persuada que tout serait pardonné aux yeux de l'opinion, que tout serait pallié aux yeux de l'avenir si, l'Italie devenant grande et la Prusse plus grande encore, on attirait à soi quelque part de butin.

Cette politique s'appela en France la politique des *compensations*. Un jour, M. de Bismarck, avec tout le dédain des grandes avidités pour les petites, l'appela la politique des *pourboires*. Là résida l'erreur suprême, celle qui aggrava toutes les erreurs passées en les voulant réparer.

Quand on réfléchit à la condition où les victoires prussiennes avaient mis la France, on demeure stupéfait que cette conduite ait été conseillée. Avant la lutte (et toute question de moralité mise à part), aucune exigence n'eût été téméraire. Au lendemain de Sadowa, il y aurait encore eu danger à nous éconduire. Mais, depuis Sadowa, trois semaines s'étaient écoulées qui

avaient consommé la ruine des États du sud, abattu les dernières espérances de l'Autriche, fait douter de notre propre énergie. La demande n'était pas seulement tardive, elle manquait de l'appareil belliqueux qui seul eût pu la soutenir. « Je suis convaincu, écrivait M. Nigra à M. Visconti-Venosta, que l'Empereur a renoncé à faire la guerre, au moins pendant un an. » Dans la correspondance des agents prussiens, on trouverait certainement quelque prévision pareille. Tout était d'ailleurs confus dans les conseils de Saint-Cloud, tout jusqu'à l'étendue des revendications, et jusqu'aux lieux où elles s'exerceraient. Toujours préoccupé de l'opinion publique et du sentiment des Chambres, M. Rouher inclinait à réclamer les anciennes frontières de 1814. L'Impératrice, sentant que la pire politique serait la politique d'ambiguïté, était d'avis de demander beaucoup ou de ne rien demander du tout. Quant au prince Napoléon, il avait, avant son départ pour l'Italie, exprimé à M. de Goltz le souhait que la Prusse, par un modeste sacrifice territorial, rendît à la France la résignation plus aisée. Au-dessus de tous était l'Empereur, mais de plus en plus valétudinaire et abattu, incapable de préciser sa volonté, plus incapable de l'imposer, et sur le point d'aller chercher à Vichy un traitement que l'excès de ses souffrances ne lui permettrait pas d'achever.

C'est à Nikolsbourg que se formulèrent nos premières demandes. Chose singulière! Quand la Prusse était à notre merci, on avait négligé toutes ses suggestions; voici qu'on les reprenait, à l'heure où la victoire l'avait mise hors de page. Le 23 juillet, en une dépêche à M. Benedetti, M. Drouyn de Lhuys fit valoir « l'équité et la convenance d'accorder à l'empire français des compensations propres à accroître dans une certaine mesure sa force défensive ». Le message fut communiqué à M. de Bismarck. Les préliminaires, bien qu'à peu près conclus, n'étaient pas signés. Il y avait sagesse à supporter encore ceux qu'on n'avait pas tout à fait cessé de craindre. La réplique fut vague comme la requête elle-même, mais point décourageante. Puis la solution fut ajournée jusqu'au retour à Berlin

Tandis que le roi Guillaume quittait Nikolsbourg pour gagner Prague, puis rentrer triomphalement en son pays, le train impérial se formait au bout du parc de Saint-Cloud et emportait vers Vichy l'empereur malade. M. Drouyn de Lhuys l'y rejoignit. Notre ministre des affaires étrangères avait passé, depuis quelques semaines, par de cruelles déconvenues. Pardessus tout, les extraordinaires concessions consenties par Napoléon à M. de Goltz l'avaient stupéfié. Pourtant, revenu de son premier abattement, il s'était dit qu'après tout rien n'avait été consacré par stipulation écrite, que la confirmation positive d'une si large tolérance vaudrait bien quelque retour, et que la Prusse dépasserait la mesure de l'ingratitude commune si, remaniant à son gré toute l'Allemagne du Nord, elle ne permettait au profit de la France quelques rectifications de frontières. S'affermissant dans ces vues, il s'était approprié la doctrine des *compensations*. Il arriverait donc que, conseiller très sage jusque-là, il deviendrait sur la fin conseiller malavisé, funeste même, et cela par le désir de réparer ce qui n'était plus réparable. Ce fut sous l'empire de ces inopportunes pensées que, s'étant rendu à Vichy auprès de son souverain, il s'ingénia à préciser les demandes que la dépêche adressée à Nikolsbourg avait déjà laissé pressentir. De l'aveu de ceux qui ont approché l'empereur à cette époque, le monarque était alors trop affaibli par les crises de son mal pour donner aux affaires, même les plus graves, une attention très suivie. Il est donc assez vraisemblable que le prince, ainsi qu'il l'a déclaré plus tard (1), s'abstint de discuter les plans de son ministre. Cependant M. Drouyn de Lhuys a affirmé de son côté que les instructions envoyées à Berlin « furent revues, corrigées et agréées par Sa Majesté (2) ». Quelles étaient ces instructions ? Elles se formulaient, cette fois, en termes bien nets et catégoriques. Tandis que la dépêche adressée à Nikolsbourg se contentait de proclamer, en thèse générale, l'opportunité d'un dédommagement à la France, la dépêche de Vichy renfermait

(1) Lettre de l'empereur Napoléon à M. de La Valette, 12 août 1866.

(2) Lettre de M. Drouyn de Lhuys à l'empereur Napoléon, 12 octobre 1867

tout un projet de traité secret : l'empire français demandait à la Prusse agrandie la cession de la rive gauche du Rhin, jusques et y compris Mayence.

Le message arriva à Berlin dans les premiers jours d'août, c'est-à-dire à l'heure où la ville se parait pour son roi triomphant. Quel ne serait pas l'effet d'une pareille demande sur un gouvernement fier jusqu'à la provocation et encore enivré de ses succès? M. Benedetti ne reçut point sans trouble la communication. Il jugeait comme M. Drouyn de Lhuys que les récents agrandissements prussiens rendaient une rectification de frontières opportune pour la puissance française, nécessaire peut-être pour le prestige de la dynastie napoléonienne. D'un autre côté, en plusieurs dépêches écrites avant la guerre, il avait dépeint, en un langage très vif, les répugnances que soulèverait, d'un bout à l'autre de l'Allemagne, tout abandon de territoire germanique. M. de Bismarck ne lui avait-il pas dit un jour qu'il préférerait disparaître de la scène politique plutôt que de consentir à la cession de Mayence (1)! Si tel avait été le langage avant la lutte, que ne devait-on pas attendre après la victoire? Tout d'abord, l'ambassadeur s'arma de courage et annonça à son chef, en un langage très résolu, qu'il ne négligerait rien pour assurer la réussite (2). Bientôt, ses perplexités le ressaisissant (et jamais craintes ne furent mieux justifiées), il sollicita l'autorisation de se rendre à Paris afin d'y conférer avec le ministre. La réponse fut qu'il produisît d'abord sa demande et qu'il vînt ensuite pour faire connaître les dispositions qu'il aurait rencontrées (3). Malgré l'ordre contraire, M. Benedetti songea un instant à partir; en fin de compte, la discipline l'emporta, et il se décida à accomplir sa mission; mais, tout en s'encourageant à la fermeté, il s'y décida à contre-cœur, et comme avec la prescience d'un insuccès.

Toutes choses conspirant contre nous, cette appréhension,

(1) Voir lettre de M. Benedetti à M. Drouyn de Lhuys, 4 juin 1866. (*Ma Mission en Prusse*, p. 165.)

(2) Rapport du 5 août. (*Papiers de Cercey.*)

(3) Voir *Ma Mission en Prusse*, p. 179.

si légitime en elle-même, devint l'origine d'une fort grave imprudence. Craignant un éclat regrettable et voulant en prévenir les conséquences, M. Benedetti jugea habile de se faire précéder d'une lettre, et aussi d'une copie du projet libellé à Vichy. Les habitudes de la diplomatie française, courtoise entre toutes, semblaient autoriser ce procédé confiant On ne pouvait d'ailleurs se persuader que la cour de Berlin ne fût pas une cour amie. Pourtant, sur ces mêmes bords de la Sprée, Frédéric avait jadis, à l'usage de ces successeurs, tracé cette maxime : « Tâchez de vous procurer quelque chose d'écrit. » Ce jour-là, M. Benedetti oublia le précepte, et ce premier oubli fut promptement suivi d'un second, comme on le dira bientôt

Le 7 août eut lieu l'entrevue de l'ambassadeur et du premier ministre. Cinq années plus tard, dans un discours au Parlement allemand, M. de Bismarck rapporta l'entretien en un langage fortement dramatisé. Il représenta l'ambassadeur de France entrant dans son cabinet, un ultimatum à la main, et le sommant, sous peine de guerre, de livrer Mayence. A quoi il aurait répondu : « C'est bien, nous aurons la guerre. » Tout démontre l'exagération de ce récit, et les déclarations de M. Benedetti, qui affirme que la conversation ne cessa pas d'être « convenable et courtoise » ; et l'intérêt de la Prusse, qui était de nous ménager encore, non de nous pousser à bout: et la propre version du premier ministre, qui, en des notes utilisées plus tard par l'historien allemand M. de Sybel (1), a retracé l'incident en termes un peu plus adoucis. M. Benedetti ayant exposé sa demande, préparée d'ailleurs par la communication de la veille, M. de Bismarck repoussa tout projet de cession, mais sous une forme tout amicale et sans aucun éclat. Il fonda son refus sur le sentiment national, qui ne permettait l'abandon d'aucune terre allemande. « Peut-être, ajouta-t-il comme en laissant flotter son regard sur les territoires voisins, peut-être pourrait-on trouver d'autres chemins pour vous contenter. » Puis il poursuivit sur un ton résolu,

(1) Sybel, *Die Begründung des Deutschen Reiches*, t. V, p. 379.

quoique non provocant : « Si vous persistez dans vos exigences, vous n'avez pas d'illusions à vous faire. A tout prix nous convertirons en paix définitive les préliminaires avec l'Autriche; après quoi, nous porterons toutes nos forces sur le Rhin. — Comment, s'écria l'ambassadeur, l'Autriche conclurait la paix, par ce fait même que nous marcherions contre vous! — N'en doutez pas, reprit M. de Bismarck, et puisque vous allez à Paris, n'hésitez point, je vous en prie, à dire à S. M. l'Empereur toute la vérité. » M. Benedetti avait exprimé les vœux de son pays avec netteté, bien que sans beaucoup d'illusion. Il insista en invoquant les exigences de l'opinion publique française et la nécessité de dérober à toute atteinte le prestige de la dynastie napoléonienne. M. de Bismarck, haussant un peu le ton, mais non jusqu'à la menace, se contenta de répliquer que, quant à la dynastie impériale, elle courrait plus de dangers par la guerre qu'elle n'en pourrait courir par la paix. Tout espoir de réussite étant perdu, M. Benedetti se hâta de partir pour la France. Il fut reçu en audience par l'Empereur et lui rendit compte de l'insuccès. Le souverain parla de la combinaison comme s'il l'avait à peine connue, en rejeta la responsabilité sur M. Drouyn de Lhuys, traita fort dédaigneusement la politique de *compensation*, jugea qu'il y aurait péril à y persévérer : « Il résulte de ma conversation avec M. Benedetti, écrivait-il à M. de La Valette, que nous aurions toute l'Allemagne contre nous pour un très petit bénéfice (1). »

Cette infructueuse négociation que la France avait intérêt à nier ou à tenir dans l'ombre, la Prusse au contraire aurait tout profit à l'ébruiter. A la divulguer, elle trouverait un triple bénéfice. D'abord elle exciterait contre nous le sentiment national allemand : en second lieu, elle apaiserait les remontrances de la Russie en rejetant sur Napoléon le reproche d'ambition : en troisième lieu, elle rallierait à elle les États de l'Allemagne du Sud en ne leur laissant entrevoir que deux perspectives : ou une vie précaire sous les ingérences de la

(1) Lettre du 12 août 1866.

France, ou une indépendanee assurée sous le protectorat de Berlin. M. de Bismarck était en fonds d'habileté pour exploiter tous ces avantages.

Pour éveiller le sentiment national allemand, le gouvernement de Berlin avait à son service les journaux. S'il se fût servi des siens, l'habileté eût été médiocre. La véritable adresse serait de faire révéler par la presse française elle-même ce que la France avait intérêt à cacher, puis de propager dans toute l'Allemagne, sur le ton de la surprise et du scandale, ce que soi-même on aurait soufflé. Justement, à la veille de la guerre, M. Benedetti avait présenté à M. de Bismarck un correspondant du journal *le Siècle,* qu'on appelait M. Vilbord et qui devait se faire l'historiographe de la campagne. M. de Bismarck avait accueilli fort bien le journaliste, à la manière des vrais politiques, qui, dans leur jeu redoutable, ne négligent aucune pièce, même les plus petites. Le *reporter* français serait le dépositaire des indiscrétions opportunes. On pouvait être certain que, jaloux d'informations de première main, il enverrait à Paris, comme autant de primeurs, tout ce qui lui serait mandé de si haut. Plus d'une fois, le publiciste s'étonna de sa faveur et remercia fort, se croyant l'obligé. Au fond le procédé n'était pas nouveau, et Bismarck l'eût puisé dans l'héritage de Cavour. Or il arriva que, précisément en cette journée du 7 août où fut débattue la question de Mayence, le premier ministre trouva le temps de recevoir le Français, et, comme pour lui permettre d'exercer ses facultés d'observation, le garda toute la soirée dans le cercle de sa famille et de ses amis. Bien que M. Vilbord fût homme de mérite et de bonne compagnie, tant d'intimité avait de quoi surprendre. Au moment de prendre congé, le correspondant du *Siècle* osa interroger le président du conseil. Celui-ci ne se découvrit point et parla même d'amitié entre les deux peuples : mais un de ses subordonnés, M. de Keudell, souleva aux yeux du journaliste le voile des négociations qui venaient de s'engager. Il lui confia que la France avait introduit une demande de compensation territoriale; que la demande était relative aux frontières du Rhin, que le gouvernement, soutenu par le pays, était d'avis de n'y point

accéder (1). Le 10 août, *le Siècle* publia l'information. Qu'ajouterai-je? La nouvelle se répandit en Allemagne, mais comme empruntée aux journaux français. Pour les feuilles dévouées à M. de Bismarck, c'était le moment d'entrer en campagne. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* exprima l'étonnement que de telles questions fussent livrées à la publicité. Elle se félicita du moins que l'indiscrétion ne fût point imputable à la presse allemande. Puis elle poursuivit en ces termes : « Il est du reste caractéristique que ce soit précisément *le Siècle*, l'organe des cercles *chauvinistes* français, qui ait été appelé à répandre le premier cette rumeur et à encourager des espérances irréalisables. » L'impulsion ainsi donnée, les officieux reproduisirent le même langage, et ce fut à qui répéterait que l'Allemagne avait de l'autre côté du Rhin une voisine toujours jalouse, et que vraiment toutes les forces prussiennes n'étaient pas de trop pour la bien garder.

Exploitées en Allemagne, les demandes de la France seraient précieuses à divulguer en Russie. Depuis Sadowa, les dispositions qui régnaient à Saint-Pétersbourg étaient pour le roi Guillaume un sujet de souci. Sur les ambitions de M. de Bismarck, l'ambassadeur du Czar à Berlin, M. d'Oubril, tenait un langage fort improbateur. A la nouvelle que plusieurs souverains se trouvaient menacés, non d'amoindrissement, mais de spoliation totale, Alexandre avait ressenti un grand trouble : « Les dynasties qu'on va déposer, disait-il, règnent aussi bien que celle de Prusse par la grâce de Dieu. » De son côté, Gortschakoff, à la pensée qu'un homme d'État en Europe le surpasserait, ne revenait pas de sa stupeur. Il cachait son dépit sous une sorte d'ironie protectrice : « Je souhaite, répétait-il, que M. de Bismarck ne soit point un météore, mais une étoile fixe; c'est pourquoi je lui recommande la modération. » A Saint-Pétersbourg, on avait parlé de congrès, on en parlait encore. La Russie, si elle demeurait isolée, serait réduite à éparpiller en vaines plaintes sa mauvaise humeur. Que si jamais elle s'unissait à la France, elle pourrait, même à cette heure tardive,

(1) Vilbord, *l'OEuvre de M. de Bismarck*, p. 522-523.

infliger aux vainqueurs quelque mortification. Pour une conférence internationale, l'argument était tout préparé : il consistait à dire que la Confédération germanique, ayant été créée par l'Europe, ne pouvait subir de profonds remaniements sans l'intervention de cette même Europe. En ces conjonctures, la bonne fortune serait grande, si on parvenait à établir que Napoléon poursuivait, non l'intérêt de l'équilibre général, mais le sien propre. Du même coup, le gouvernement des Tuileries descendrait du rang de médiateur à celui de solliciteur de territoire, et, tous les rôles se brouillant, ce serait lui qui serait accusé d'avidité. La demande de la France vint à point nommé pour favoriser la manœuvre. Les dates sont ici trop instructives pour qu'on ne les retienne pas. C'est le dimanche 5 août que M. Benedetti transmit à M. de Bismarck le projet de traité relatif à Mayence. Or, sur-le-champ, le général de Manteuffel, qui était à l'armée, fut mandé à Berlin. C'était l'un des personnages les plus considérables du royaume, c'était surtout l'un des plus attachés à la politique conservatrice, et, à ce titre, il serait un messager fait à souhait auprès d'une cour qui se piquait de sauvegarder la tradition. Dans la nuit du 7 au 8 août, le général partit pour Saint-Pétersbourg. Emporta-t-il avec lui le projet français? On ne peut guère en douter. Le 8 août, M. Benedetti, très intrigué de ce soudain départ, interrogea le président du conseil : « Mais je croyais vous avoir parlé de cette mission, répliqua M. de Bismarck... Tout au moins j'en ai informé M. de Goltz pour qu'il avisât votre gouvernement. » Le diplomate français insista : « M. de Manteuffel a-t-il reçu communication de notre ouverture? — Je n'ai pas eu occasion de lui en faire part, reprit négligemment le chef du cabinet. » Puis il ajouta du même ton dégagé : « Mais je ne peux pas vous garantir que le roi ne lui en ait pas fait connaître la substance. » Sur le voyage du général, nous savons peu de chose, sinon qu'il eut à combattre de grandes répugnances pour la politique d'annexions, et qu'il dénonça, comme il le disait dans un de ses rapports, les *pensées de derrière* de Napoléon. Ce qui est certain, c'est que désormais le mot de congrès ne fut plus prononcé. En ces derniers temps, M. d'Ou-

bril, ministre de Russie à Berlin, s'était fort rapproché de M. Benedetti; tout à coup, il se montra vis-à-vis de lui d'une froideur remarquable et, loin de le rechercher, s'appliqua à le fuir. Enfin, après un dernier murmure de doléances sur les princes dépossédés, l'alliance des deux cours se renoua aussi solidement que jamais.

Pour que M. de Bismarck exprimât tout le fruit de notre malencontreuse communication, il lui restait à s'en prévaloir vis-à-vis des souverains de l'Allemagne méridionale A dire vrai, la tentation était trop forte pour qu'un politique, même peu raffiné, y résistât. Après la défaite, tous les États du sud, sauf Bade, avaient réclamé les bons offices de la France : à Nikolsbourg, M. Benedetti avait soutenu leur cause, avait particulièrement pris en main les intérêts de la Bavière, et en cela il avait paru l'interprète fidèle des instructions qui lui venaient de Paris (1). Or, voici qu'au retour de Nikolsbourg, notre ambassadeur, obéissant pareillement aux directions de sa cour, livrait à M. de Bismarck un projet écrit qui, en étendant jusqu'à Mayence la domination française, semblait englober dans ses stipulations une portion du territoire hessois, une portion du territoire bavarois. Quand les plénipotentiaires venus de Munich invoqueraient, dans l'espoir d'un traitement plus doux, les bons offices de la France, M. de Bismarck n'aurait, pour les détromper, qu'à leur tendre le projet de traité. Puis, après les avoir frappés de stupeur et d'effroi, il les rassurerait par la perspective de conditions débonnaires : enfin il leur offrirait de commander leurs troupes et de les prendre sous sa protection (2). L'offre serait acceptée, moitié par crainte d'un sort pire, moitié par découragement de tout autre appui. Ainsi se prépareraient les traités secrets qui bientôt allaient se conclure. Ce serait le grand triomphe de la politique prussienne : ce serait aussi le grand châtiment de notre politique, d'une duplicité inconsciente, et confuse au point de ne plus se reconnaître elle-même.

(1) Voir *Documents diplomatiques*, p. 83.
(2) Voir Sybel, *Die Begründung des Deutschen Reiches*, t. V, p. 406-407.

Tandis que se resserrait autour de nous la trame dont nous avions nous-mêmes ourdi les fils, Napoléon, plus affaibli que soulagé par le traitement thermal, interrompait sa cure et quittait Vichy. « La santé de Sa Majesté est beaucoup meilleure depuis son retour, » annonçait *le Moniteur*. Quelles que fussent ces assurances, une certaine anxiété régnait parmi les amis du souverain. A quelques jours de là, dans une dépêche confidentielle à M. Visconti-Venosta, M. Nigra écrivait : « Il est important que la paix se fasse bien vite, que bien vite les forteresses soient remises entre nos mains. » Et il ajoutait : « Si, pour le malheur de l'Italie, l'Empereur mourait maintenant, les Autrichiens resteraient sans doute dans le Quadrilatère (1). » Transporté à Saint-Cloud, le monarque y trouva toutes sortes de soucis. Même au point de vue extérieur, l'Allemagne n'était point le seul sujet d'angoisse. Le 11 août, arriva au château une visiteuse, de trop haut rang et venue de trop loin pour qu'on pût l'écarter, mais importune comme l'évocation de vieux engagements téméraires : c'était l'impératrice Charlotte. Nous dirons ailleurs tout ce qui a été recueilli sur cette entrevue mémorable. A cette apparition, à la fois suppliante et irritée, les moins prévoyants comprirent que par cette plaie du Mexique comme par toutes les autres s'écoulait le bonheur de l'empire. — Cependant les ministres, les hauts fonctionnaires, dans leurs discours d'apparat, s'efforçaient encore de soutenir le prestige du trône par de fastueuses paroles. Comme il présidait la distribution des prix du concours général, M. Drouyn de Lhuys célébra Napoléon « comme un génie tutélaire planant au-dessus des orages », puis, jugeant la langue française insuffisante, il appela Virgile à son aide :

Celsa sedet æolus arce,
Sceptra tenens, mollitque animos et temperat iras (2).

Dans le même temps, M. Baroche, en une circulaire aux évêques à propos de la solennité du 15 août, s'exprimait en ces termes : « Le peuple se prépare à célébrer la fête nationale

(1) Voir *Documenti del barone Ricasoli*, t. VIII, p. 111.
(2) *Moniteur*, 7 août 1866.

au milieu d'événements qui attestent d'une manière éclatante l'ascendant moral de l'Empereur. » Hélas! la louange cessait de tromper par son excès même, et le scepticisme était pareil chez ceux qui composaient ces formules adulatrices ou chez ceux qui les écoutaient.

L'échec du projet relatif à Mayence rendait téméraire ou périlleuse toute revendication de territoire germanique. Malgré l'insuccès, on persista à chercher une combinaison qui apparût comme une satisfaction pour le sentiment public, comme une garantie contre le voisinage de la Prusse toute-puissante. Ces pensées inspirèrent une négociation tout officieuse, tentée en dehors de la diplomatie accréditée, poursuivie sans beaucoup d'espoir, bien vite interrompue, et qui pourtant mérite d'être mentionnée.

Un jour (c'était en mai ou juin 1866), comme on délibérait aux Tuileries sur le conflit austro-prussien et sur l'attitude qui convenait au gouvernement impérial, M. de Persigny avait proposé qu'on laissât à M. de Bismarck pleine liberté pour s'étendre de la Baltique au Mein : en revanche les princes dépossédés seraient indemnisés sur la rive gauche du Rhin, où ils constitueraient une barrière entre la France et la Prusse. Charmé de son dessein, l'ancien ministre s'était élevé jusqu'aux plus belles espérances : même, ces petites principautés, unies entre elles, et forcément attirées vers l'empire français par la communauté de religion ou les intérêts du commerce, lui avaient apparu comme le noyau d'une « Confédération des Gaules (1) ». Après Sadowa il y aurait eu singulier anachronisme à parler de Confédération des Gaules, et, sous ce point de vue, le plan de M. de Persigny descendait au rang des pures chimères. Ce qu'on en pouvait retenir, c'était la conception d'un État intermédiaire, interposé sur notre frontière de l'est et qui du moins ne serait point ennemi.

Il y avait alors à Paris un agent danois, très mêlé aux affaires de son pays et très attaché à la France : c'était M. Hansen. Fort zélé pour les intérêts du Sleswig, il en avait défendu

(1) M. DE PERSIGNY, *Mémoires*, p. 332-333.

la cause auprès de M. de Bismarck, qui lui avait témoigné quelque bienveillance. Le 11 août, il fut appelé à l'hôtel du quai d'Orsay. Il y fut reçu par le chef de cabinet du ministre, M. de Chaudordy. Celui-ci lui remit un *memorandum* rédigé trois jours auparavant par M. Drouyn de Lhuys. Le mémoire désavouait, au nom du gouvernement impérial, toute pensée d'ambition ou de conquête. Puis il proclamait qu'en présence des extraordinaires agrandissements de la Prusse, le principal besoin de la France était une protection sur ses frontières. « L'Empereur, continuait M. Drouyn de Lhuys, verrait avec satisfaction toute cause de conflit entre deux grands peuples définitivement éloignée par un établissement analogue à celui de la Suisse moderne ou de la Belgique. » Dans le projet qui suivait, le soin était extrême à ménager toutes les susceptibilités du roi Guillaume. Le nouvel État, quoique État neutre, serait purement germanique : quoique politiquement séparé de l'Allemagne, il resterait en communion avec elle : le sacrifice territorial serait amplement compensé, pour le gouvernement de Berlin, par les annexions accomplies au nord. Pouvait-on même parler de sacrifice ? Dans la copie du mémoire confiée au négociateur danois, le candidat suggéré pour le nouveau trône se trouvait être un prince de la famille de Hohenzollern : de la sorte, les provinces rhénanes, tout en ayant désormais une existence à part, demeureraient un apanage de la maison royale. Tel était le *memorandum* de M. Drouyn de Lhuys M. Hansen était invité à s'en pénétrer, puis à se rendre sans retard à Berlin et à tout mettre en œuvre pour en faire prévaloir les vues.

Que dire de ce programme? Le plus grand malheur du gouvernement impérial ne fut ni l'ignorance du bien ni la pénurie des idées. Les desseins les plus généreux, les plus rationnels, les plus sages, furent entrevus, conseillés, débattus. Mais le plus souvent ils se croisèrent en une inextricable confusion : presque toujours aussi ils se produisirent soit avant, soit après l'heure propice. Avant la lutte, la combinaison de l'*État neutre* eût pu entrer dans le calcul des arrangements futurs : peut-être eût-elle pu s'imposer au lendemain de Sadowa. Quelles

étaient les chances de réussite six semaines après la victoire de la Prusse? Tout annonçait l'échec, tout jusqu'au choix de l'agent obscur, bien que fort honorable, qui venait d'être emprunté à l'étranger pour formuler, à tout risque, les souhaits de la France. Et Napoléon pouvait-il se faire illusion? Naguère, en un entretien avec M. de Goltz, ayant essayé de lancer une combinaison à peu près pareille, il avait aussitôt essuyé un refus.

Le 13, M. Hansen était à Berlin. Dès son arrivée, il adressa à M. de Bismarck une demande d'audience. Il attendit trois jours. Le quatrième, il fut reçu, non par le premier ministre, mais par M. de Keudell, conseiller de légation. Dans la haute fortune de la Prusse et avec un messager si humble que l'envoyé danois, il n'y avait pas à se gêner. M. de Keudell ne se gêna point. Son langage fut celui d'un subordonné qui enchérit sur la dureté du maître. La Prusse, dit-il, n'est pas l'obligée de la France, n'ayant point sollicité son intervention : la médiation de l'Empereur n'avait eu d'autre résultat que de restreindre les conséquences de la victoire : à Berlin, on tenait sans doute à la bonne entente avec le cabinet des Tuileries ; mais la meilleure garantie de force était l'appui de l'Allemagne. La réponse se résumait en cette formule bien nette : ni cession, ni neutralisation d'aucun territoire germanique. Un espoir restait à M. Hansen, celui de parvenir jusqu'au président du conseil. Le lendemain, celui-ci l'informa qu'il ne le recevrait que s'il produisait des pouvoirs réguliers. Livré à lui-même, le négociateur tenta encore quelques démarches, mais inutiles. Pourtant, un des hauts fonctionnaires de la monarchie lui suggéra, sans croire beaucoup à la réussite, un suprême expédient : la Prusse s'annexerait la Saxe, et le roi de Saxe serait indemnisé sur la rive gauche du Rhin. Ce projet était précisément celui que naguère Napoléon avait exposé à M. de Goltz et que celui-ci avait jugé impraticable. Très perplexe, M. Hansen finit par envoyer au ministre des affaires étrangères un télégramme en ces termes : « La maison de Berlin parle vaguement de prendre la porcelaine de Saxe en échange du vin de Rhin. » A Paris, dans l'entrefaite, M. Drouyn de Lhuys avait résigné ses

fonctions et ne gardait plus son portefeuille qu'en attendant son successeur. La réponse, qui arriva quelques heures plus tard, trahit une lassitude découragée : elle était ainsi conçue : « Ne dites plus rien à personne; revenez quand vous voudrez (1). »

Plût à Dieu que le découragement eût été sans retour! L'affaire lamentable des compensations ne devait point se clore sans un dernier épilogue, et non le moins triste. L'Allemagne nous étant interdite, les regards, se détournant du nord-est, se tournèrent vers le nord; et, comme on n'avait pu ni empiéter sur les provinces rhénanes ni créer une seconde Belgique, on rêva du moins d'absorber l'autre Belgique, celle qui existait déjà.

L'excuse, la seule excuse, ce furent les suggestions de M. de Bismarck. Toutes les vraisemblances, tous les témoignages attestent qu'il fut le vrai tentateur. Il s'y prit de longue main. M. de La Tour d'Auvergne était encore représentant de l'Empereur à Berlin, et déjà le premier ministre prussien montrait le royaume belge comme un prolongement naturel du territoire français. En 1865, en 1866, il avait tenu le même langage à M. Lefebvre de Béhaine, premier secrétaire de l'ambassade : à l'en croire, la France avait le droit de s'étendre partout où se parlait la langue française, et si elle exerçait cette faculté légitime, la Prusse n'aurait rien à y redire. Dans ses dépêches, dans ses livres, dans ses entretiens, M. Benedetti a affirmé (et je le lui ai entendu répéter à plusieurs reprises) que maintes fois M. de Bismarck, en quête d'agrandissements pour son pays, essaya de faire dériver vers la Belgique les ambitions impériales. A Paris, M. de Goltz remplissait le même office et, appréhendant que l'Empereur ne réclamât sa part de profits, s'appliquait à la lui tailler sur toutes ses frontières, hormis celles d'Allemagne. Comme M. Benedetti était à Nikolsbourg, le président du conseil précisa ces pensées; et ce qui n'avait été jusque-là qu'insinuation devint encouragement positif. Le 26 juillet, notre ambassadeur écrivait à M. Drouyn de Lhuys :

(1) Voir HANSEN, *Quinze Ans à l'étranger*, p. 108-115.

« Je n'apprendrai rien de nouveau à Votre Excellence en lui annonçant que M. de Bismarck est d'avis que nous devons chercher un équivalent en Belgique, et qu'il m'a offert de s'en entendre avec nous (1). »

Par ses qualités, par ses défauts même, Napoléon semblait au-dessus de ces vulgaires tentations. Pour entretenir de faux calculs, pour donner corps à des chimères, son intelligence compliquée trouvait de prodigieuses ressources, et il dépensait plus d'efforts pour s'égarer que d'autres pour se pousser dans le droit chemin. Ces infirmités de l'esprit ne gagnaient point le cœur, et le même homme, qui était capable de toutes les aberrations, ne l'était pas d'une vilenie. Comment ce prince, à l'âme généreuse, s'oublia-t-il jusqu'à la pensée de réparer, aux dépens d'un faible, les disgrâces qu'un fort lui avait infligées? Habile à discerner les moindres nuances de l'opinion, Napoléon sentait la confiance générale s'amoindrir, et cela à l'heure où l'approche d'un changement de règne rendrait plus funeste tout affaiblissement du prestige dynastique : de là l'anxieux désir d'un succès obtenu coûte que coûte; de là la conviction que la plus grande des fautes serait une immobilité qui semblerait inertie. Il y a d'ailleurs, par intervalles, des souffles de violence qui passent sur les âmes comme des souffles d'épidémie. Après les iniquités de la Pologne, les sophismes de l'affaire danoise, les brutales hardiesses de la politique prussienne, l'atmosphère était surchargée de ces souffles malsains, et, dans l'oppression générale de tous les faibles, une seule chose paraissait petitesse d'esprit ou naïveté, c'était de ne rien gagner. Saisi par cette émulation, Napoléon cédait, lentement, peu à peu, avec toutes sortes de retours et de repentirs. Il cédait pourtant et, par surcroît de mauvaise fortune, ses scrupules mêmes se tourneraient contre lui : car s'étant décidé le dernier à être malhonnête, il le serait tardivement, quand tous les profits auraient été cueillis, et quand le seul fruit de l'injustice serait le discrédit du droit

(1) Voir Benedetti, *Ma Mission en Prusse,* passim; — Benedetti, *Essais diplomatiques*, p. 45-55. — Voir aussi *Documents diplomatiques,* publiés en 1870; — Hansen, *Quinze Ans à l'étranger*, p. 91, etc.

déserté. Dans les papiers des Tuileries, une pièce fut trouvée, sans date, dictée à M. Conti et qui, rédigée sans doute à cette époque, révèle les déviations de la conscience impériale. Avec la timidité de ceux qui ne sont pervers qu'à regret, l'Empereur marque en traits un peu indécis l'ébauche de ses mauvaises pensées. Comme pour s'amnistier lui-même, il invoque le principe des nationalités : « Il n'existe pas de nationalité belge, ajoute-t-il, et il importe de fixer avec la Prusse ce point essentiel. » Puis il poursuit en ces termes : « Le cabinet de Berlin semblant disposé à entrer en arrangement avec la France, il y aurait lieu de négocier un acte secret qui engagerait les deux parties. » Ayant tracé cette ligne de conduite, l'Empereur, redevenu soupçonneux, se prend à douter que « cet acte soit une garantie parfaitement sûre ». Bientôt l'hésitation cesse, et il développe les avantages de la combinaison. Cet avantage serait double : le premier serait de compromettre la Prusse, le second serait de rassurer cette même Prusse en lui montrant que la France cherche ses extensions partout ailleurs qu'aux bords du Rhin (1).

Ces desseins, d'abord vagues, ne tardèrent pas à se traduire par un acte très positif. Le 16 août, une instruction où se résumaient les revendications de la France fut envoyée à M. Benedetti. Chose singulière et qui prouve le désarroi des affaires françaises, elle partit du ministère d'État. Notre ambassadeur devait demander la cession de Landau, de Sarrebruck, de Sarrelouis, et, en outre, conclure une entente pour que la cession du Luxembourg nous fût facilitée. Le principal objet de la négociation était un traité secret qui nous permettrait, sans opposition et même avec l'appui de la Prusse, de mettre, le cas échéant, la main sur la Belgique. Le diplomate français, en cas d'objections, était autorisé à renoncer aux petites places fortes, auxquelles on ne tenait guère et qui étaient même qualifiées de *vieilles bicoques*. De plus, si la crainte des résistances britanniques exigeait cette restriction, il pourrait être convenu qu'Anvers serait constituée en ville

(1) *Papiers des Tuileries*, t. I, p. 16-17.

libre. En échange de ces stipulations, la France contracterait avec la Prusse une alliance offensive et défensive et en reconnaîtrait tous les agrandissements (1).

Muni de ces instructions, M. Benedetti, en une entrevue avec M. de Bismarck, exposa le plan et le débattit. La combinaison se trouvait, en fin de compte, présentée par la France, mais après de si nombreuses, de si pressantes suggestions de la Prusse, que sur elle retombe la principale responsabilité. Plus que jamais affermi dans sa résolution de n'abandonner aucune terre allemande, le président du conseil refusa la cession de Landau, de Sarrebruck, de Sarrelouis, c'est-à-dire des villes qui nous avaient été laissées en 1814. Au lieu d'un double traité, traité ostensible pour le Luxembourg, traité secret pour la Belgique, il jugea convenable la rédaction d'un seul acte qui demeurerait confidentiel. Sur la minute qu'il avait entre les mains, l'ambassadeur nota les corrections à mesure que le premier ministre prussien les lui signalait. Cependant M. de Bismarck exprima le désir d'avoir communication d'un texte exact qu'il soumettrait au jugement du roi. On a déjà dit combien la diplomatie française était courtoise et confiante. Sans objection, M. Benedetti prit la plume, et mit au net le projet amendé et raturé. Il était conçu en ces termes :

Article premier. — S. M. l'empereur des Français admet et reconnaît les acquisitions que la Prusse a faites à la suite de la dernière guerre qu'elle a soutenue contre l'Autriche et ses alliés...

Art. 2. — S. M. le roi de Prusse promet de faciliter à la France l'acquisition du Luxembourg...

Art. 3. — S. M. l'empereur des Français ne s'opposera pas à une union fédérale de la Confédération du nord avec les États du midi de l'Allemagne, à l'exception de l'Autriche, laquelle union pourra être basée sur un parlement commun, tout en respectant, dans une juste mesure, la souveraineté desdits États.

(1) *Papiers de Cercey*. On sait que M. Rouher, en 1870, avait transporté en sa propriété de Cercey un certain nombre de papiers d'État, croyant par là les mettre en sûreté. Ces papiers furent saisis par l'ennemi et transportés à Berlin. Une partie de ces documents fut publiée par le gouvernement prussien dans le *Reichsanzeiger* (*Moniteur de l'Empire*) du 20 octobre 1871.

ART. 4. — De son côté, S. M. le roi de Prusse, au cas où S. M. l'empereur des Français serait amené par les circonstances à faire entrer ses troupes en Belgique ou à la conquérir, accordera le concours de ses armes à la France, et il la soutiendra avec toutes ses forces de terre et de mer envers et contre toute puissance qui, dans cette éventualité, lui déclarerait la guerre.

ART. 5. — Pour assurer l'entière exécution des dispositions qui précèdent, S. M. le roi de Prusse et S. M. l'empereur des Français contractent une alliance offensive et défensive (1)...

Ainsi fut libellé, en une sorte de collaboration tout officieuse et amicale, le projet qui n'était encore qu'une ébauche, mais que l'adhésion des deux gouvernements pourrait transformer en convention définitive. Quand M. Benedetti eut posé la plume, M. de Bismarck plia le document et le serra comme on fait d'une chose qui peut servir. Une seconde fois, il s'était, suivant la recommandation du grand Frédéric, *procuré quelque chose d'écrit.*

Au milieu de ces pourparlers, le premier ministre prussien achevait de consolider sa fortune. Le 17 août, avait été déposé aux Chambres le projet qui consacrait l'annexion du Hanovre, de la Hesse électorale, du duché de Nassau, de la ville de Francfort. Le roi réclama avec une brièveté modeste ces fruits de la victoire. A quelques jours de là, recevant les délégués du Hanovre, il leur déclara qu'il ne se résignait que *le cœur gros*, *le cœur très gros*, au rôle de conquérant. Mais, ajouta-t-il, la Providence l'avait voulu ainsi, et tout ce qui était gain pour la Prusse l'était aussi pour la grande patrie germanique. Quant au reste de l'Allemagne du Nord, tout se ménageait déjà pour plier sous une servitude uniforme les États qui conserveraient les apparences de la souveraineté. — Le 23 août, les préliminaires de Nikolsbourg furent convertis en un traité définitif. Ce fut le traité de Prague. Par là disparut la dernière crainte que l'Autriche, soit par congrès, soit par assistance de la France, pût se dérober à son ennemi victorieux. — Dans le même temps, la paix fut conclue avec les États du sud. Elle

(1) Voir fac-similé dans les *Archives diplomatiques*, 1871-1872, t. III. 280-281.

le fut à des conditions à la fois débonnaires et accablantes. Voici où apparut la magnanimité prussienne. Les traités publics, signés le 13 août avec le Wurtemberg, le 17 avec Bade, le 22 avec le gouvernement bavarois, un peu plus tard avec la Hesse-Darmstadt, n'imposaient aux vaincus qu'une simple contribution de guerre. Seules, la Hesse-Darmstadt et la Bavière durent consentir, la première à un échange de territoires, la seconde à l'abandon de trois petits districts. Après une si complète défaite et dans l'isolement où l'Autriche laissait ses alliés, ce traitement sembla générosité inespérée. Ce n'était qu'une apparence, et, par acte clandestin, la Prusse avait déjà préparé le vasselage de ceux que la diplomatie officielle proclamait indépendants. Dans son œuvre d'absorption, son inconsciente complice fut, comme on l'a dit, la France. En divulguant à Munich les projets d'extension jusqu'à Mayence, M. de Bismarck put convaincre la Bavière qu'à tort elle compterait sur Napoléon et qu'elle n'avait plus d'autre liberté que le choix de ses maîtres. Alors, alors seulement, les Bavarois, bien à regret et après avoir cherché en vain quelques chances meilleures, se tournèrent vers le roi Guillaume, qui, du moins, représentait à leurs yeux une protection sûre, qui du moins était Allemand comme eux. Déjà la cour de Carlsruhe et la cour de Stuttgart avaient donné l'exemple de la soumission. Les conventions secrètes conclues le 13 août avec le Wurtemberg, le 17 avec Bade, le 22 avec la Bavière, établissaient une alliance offensive et défensive avec la Prusse et plaçaient, en cas de guerre, sous son commandement supérieur toutes les forces alliées. Telle fut la redoutable contre-lettre qui, au mépris de toutes les déclarations publiques, étendit la domination prussienne au delà du Mein. Chose singulière! la dernière de ces conventions fut signée vingt-quatre heures avant le traité de Prague, qui proclamait, en son article 4, l'indépendance du sud. C'est ce qui permit de dire plus tard à Vienne que le traité avait été violé avant même qu'il fût parafé.

Le même jour qui couronna la grandeur prussienne marqua aussi, vis-à-vis de la France, la fin de la *politique dilatoire*. L'évolution fut brusque, et de nature à décourager toute

démarche ultérieure. Vers la fin d'août, comme M. Benedetti revoyait M. de Bismarck, il le trouva remarquablement réservé et surtout remarquablement soupçonneux : il doutait que le projet belge, naguère débattu, fût opportun ; puis, sans souci de blesser ceux qu'il ne craignait plus, il se demandait si l'empereur Napoléon ne se servirait pas d'une telle négociation pour créer des ombrages entre la Prusse et l'Angleterre. M. Benedetti était trop avisé pour ne point pénétrer le changement. Aussi inquiet que M. de Bismarck était refroidi, il écrivait le 29 août : « Quel degré de confiance pouvons-nous, de notre côté, accorder à des interlocuteurs accessibles à de pareils calculs ! » Poursuivant en un langage de plus en plus désabusé, il rappelait la mission du général de Manteuffel à Saint-Pétersbourg. « Que si l'on refuse de nous écouter, continuait-il, c'est qu'on a obtenu ailleurs des assurances qui dispensent de compter avec nous. Il faut à la Prusse, comme M. de Bismarck prétend l'avoir dit au roi, l'alliance d'une grande puissance ; si l'on décline celle de la France, c'est qu'on est déjà pourvu ou à la veille de l'être (1). »

Cependant l'ambassadeur avait été autorisé à se rendre à Carlsbad ; il y resta quinze jours, prêt à interrompre sa villégiature au premier message du président du conseil. L'attente fut vaine. En revanche, M. Lefebvre de Béhaine, demeuré à Berlin à titre de chargé d'affaires, eut à essuyer les brusqueries du premier ministre, tout à coup devenu de caressant hautain, de conciliant querelleur. Un jour (c'était le 10 septembre), à propos d'un incident de minime importance, il se répandit en vifs reproches sur la politique française : « La France, disait-il, prétendait intervenir dans la constitution de la Confédération du nord : elle avait obligé la Prusse à modérer ses prétentions vis-à-vis de la Bavière et de la Hesse-Darmstadt; elle s'était ingérée de toute façon dans les affaires de Saxe, contrairement à la lettre et à l'esprit des préliminaires de paix. » M. Lefebvre de Béhaine écouta d'abord ce langage avec un étonnement plein de stupeur. Bientôt, revenu de son trouble,

(1) *Papiers de Cercey.*

il comprit que l'homme qui parlait de la sorte n'avait plus rien à tirer de notre amitié. Le jour même, notre chargé d'affaires, en une dépêche à son gouvernement, marquait sa surprise pénible, presque douloureuse : « Il fut un temps, encore bien présent à mes souvenirs, où jamais, à aucun prix, l'éminent homme d'État n'aurait eu de pareils abandons de paroles et de pensées... J'ai rompu sans regret un entretien aussi stérile (1). »

Les jours suivants, le principal souci du président du conseil fut de se dérober à toute explication : « M. de Bismarck souffre d'une rechute de ses névralgies ; il est obligé de garder la chambre et ne reçoit personne. » Ainsi s'exprimait la *Gazette de l'Allemagne du Nord.* Lorsque M. Benedetti regagna Berlin, M. de Bismarck, toujours, disait-on, de santé précaire, venait de s'éloigner pour une longue absence. Quand il revint, les relations reprirent, sinon intimes comme par le passé, au moins très correctes. Mais pouvait-il être question de renouer, à propos de la Belgique, les pourparlers interrompus ? Napoléon lui-même n'avait-il pas perdu le souvenir de ses courtes convoitises ? Par malheur, il est plus aisé de chasser une mauvaise pensée que d'en détruire la trace. Un gage écrit restait aux mains de M. de Bismarck, gage qu'on avait eu l'imprudence de livrer, qu'on n'eut point l'occasion de ressaisir; et ce document, mis en lumière avec un à-propos perfide, grossi en outre par les commentaires de l'Europe, transformerait un jour en un dessein profondément médité ce qui, dans la politique française, ne fut sans doute qu'une passagère déviation.

VIII

D'un bout à l'autre de l'Allemagne, la Prusse triomphait. Le monde, qui croyait avoir épuisé tous les sujets de surprise,

(1) Voir sur cet incident *les Quatre Ministères de M. Drouyn de Lhuys*, p. 316-319.

n'était pas au bout de ses étonnements. Il apprit vers ce temps-là, non sans une médiocre stupeur, que la France avait, elle aussi, de nombreux sujets de se réjouir.

Depuis le 12 août, M. Drouyn de Lhuys avait cessé, en fait, de diriger le ministère des affaires étrangères. Le 1er septembre, il avait été remplacé par M. de Moustier, ambassadeur auprès de la Porte. Comme celui-ci était encore à Constantinople, l'*intérim* fut confié à M. de La Valette, ministre de l'intérieur. Ce fut lui qui entreprit de nous exposer la démonstration de tous nos bonheurs.

Ils étaient grands, à en juger par la longueur de la circulaire qui les énuméra. Cette circulaire, sorte de synthèse des événements récents, fut adressée, sous la date du 16 septembre, aux agents diplomatiques de l'empire français. Elle prétendait s'élever au-dessus des préjugés d'un autre âge : en quoi elle avait raison, car aucun autre âge n'eût découvert ce qu'elle imaginait.

La dépêche débutait par l'aveu des émotions publiques : « L'opinion, disait-elle, flotte incertaine entre la joie de voir les traités de 1815 détruits et la crainte que la puissance de la Prusse ne prenne des proportions excessives, entre le désir de maintenir la paix et l'espérance d'obtenir par la guerre un agrandissement territorial. Elle applaudit à l'affranchissement complet de l'Italie, mais veut être rassurée sur les dangers qui pourraient menacer le Saint-Père. »

A cette brève confession succédait, comme en un discours, la division des matières qu'on se proposait d'aborder. « La France, disait le publiciste officiel, ne saurait avoir une politique équivoque... Pour dissiper les incertitudes et fixer les convictions, il faut envisager dans leur ensemble le passé tel qu'il était, l'avenir tel qu'il se présente. »

Un tableau du passé suivait, mais tellement chargé de sombres couleurs qu'on se demandait quelle providence secourable nous avait jusqu'ici gardés en vie. « Après 1815, la Sainte-Alliance réunissait contre la France tous les peuples, depuis l'Oural jusqu'au Rhin. » De quelque côté qu'on se tournât, apparaissait « la coalition des trois cours du Nord,

unies par leurs défaites, par leurs victoires, par leurs traités, par leurs communes défiances contre notre action libérale et civilisatrice ». Le plus grand péril provenait « de la Confédération germanique, qui comprenait, avec la Prusse et l'Autriche, 80 millions d'habitants, s'étendait depuis le Luxembourg jusqu'à Trieste, depuis la Baltique jusqu'à Trente, nous entourait d'une ceinture de fer et nous enchaînait par les plus habiles combinaisons territoriales ». « Si l'on excepte l'Espagne, nous n'avions aucune possibilité de contracter une alliance sur le continent. L'Italie était morcelée. La Prusse n'était ni assez compacte ni assez indépendante pour se dégager de ses traditions. L'Autriche était trop préoccupée de conserver ses possessions en Italie pour pouvoir s'entendre intimement avec nous. »

Les doléances sur les disgrâces de l'Italie, l'exiguïté de la Prusse, les préoccupations italiennes de l'Autriche servaient de transition pour décrire l'état présent. Dans les développements qui suivaient se montrait l'Europe de l'avenir. A ce point de sa tâche, le rédacteur de la circulaire s'arrêtait avec complaisance et un à un découvrait tous nos avantages : « La coalition des trois cours du Nord est brisée. Le principe nouveau qui régit l'Europe est la liberté des alliances. Toutes les grandes puissances sont rendues les unes et les autres à la plénitude de leur indépendance, au développement régulier de leurs destinées. Au midi, l'Italie est mise en possession de tous ses éléments de grandeur nationale, et, malgré des susceptibilités irréfléchies ou des injustices passagères, ses principes, ses intérêts, ses idées la rapprochent de la nation qui a versé son sang pour elle. » Il n'était pas jusqu'à la grandeur prussienne qui ne parût un gage de sécurité. Les esprits timides, chagrins ou routiniers pouvaient seuls s'en offusquer. Quant aux autres, ils n'en prendraient aucun ombrage. Un argument ingénieux était imaginé pour flatter les *chauvins,* pour rassurer les naïfs : en s'unifiant, l'Allemagne ne faisait qu'imiter la France. « Fière de son indestructible nationalité, » la France serait-elle jalouse de ceux qui marchaient à sa suite?

Le spectacle, consolant dans l'ensemble, ne l'était pas moins

dans les détails. Tous, jusqu'au Pape, avaient lieu de se rassurer. Une chose surtout charmait le ministre : c'était de voir surgir dans la Baltique comme dans la Méditerranée des marines qu'il appelait avec une bienveillance dégagée « des marines secondaires ». Et il ajoutait, d'un ton de plus en plus satisfait : « Elles défendront la liberté des mers. » Quant à l'Autriche, on la félicitait de s'être soustraite à ses préoccupations italiennes ou germaniques, et on l'invitait avec une obligeante condescendance à porter son activité vers l'Europe orientale, où elle ne rencontrerait ni compétiteurs ni ennemis. Il fallait compter que certains esprits obstinés se montreraient rebelles aux enseignements de l'histoire ou de l'ethnographie. Pour ceux-là, on recourait à la statistique : « La France, avec l'Algérie, aurait bientôt 40 millions d'habitants ; l'Allemagne, 37 ; l'Autriche, 35 ; l'Italie, 26 ; l'Espagne, 18. Qu'y avait-il, dans cette distribution des forces, qui dût nous inquiéter? »

Le public (car c'était bien au public plus qu'à la diplomatie que le document s'adressait) était d'ailleurs averti que l'organisation nouvelle découlait de la force des choses et qu'il faudrait s'y soumettre par nécessité si on ne l'acceptait par libre adhésion. « Une puissance universelle, faut-il le regretter? pousse les peuples à se réunir en grandes agglomérations en faisant disparaître les États secondaires. » Ici un peu de résignation se mêlait à l'apologie. Mais le ministre se rassurait bientôt en invoquant deux autorités : dans le ciel, celle de la Providence, qui sans doute avait voulu diriger ainsi les destinées du monde ; sur la terre, celle du fondateur de la dynastie napoléonienne, qui avait déposé sur le continent européen le germe de nationalités nouvelles. Dans la Péninsule, Napoléon avait créé le royaume d'Italie ; en Allemagne, on découvrait qu'il avait aboli 253 États indépendants. Si le grand Empereur avait agi de la sorte, pouvait-on reprocher à M. de Bismarck d'avoir détruit un royaume, spolié deux grands-ducs, découronné une ville libre, réduit une quinzaine d'autres petits princes à la condition de vassaux? Ces modestes remaniements territoriaux méritaient-ils le nom de conquête? n'était-ce pas plutôt simplification ?

Dans les pièces émanées du gouvernement impérial, il n'était point d'aberrations qu'un souffle de générosité ne pénétrât. Cette marque généreuse, c'était l'empreinte que Napoléon, à la fois bon et funeste, mettait à tout ce que touchait sa main. La circulaire proclamait que le véritable équilibre résidait dans les vœux satisfaits des nations de l'Europe. Elle protestait contre cette maxime jalouse que la grandeur d'un pays dépend de l'affaiblissement des puissances voisines. L'Empereur se félicitait d'avoir arrêté l'effusion du sang, modéré le vainqueur, atténué les revers. Il désavouait toute guerre de races, plaçait au-dessus de tous les agrandissements les intérêts de la civilisation et du progrès. Ainsi parlait le souverain, et en un langage irréprochable. Pour que rien ne manquât à l'étrangeté de la fameuse dépêche, tout à coup ces belles, ces nobles formules s'interrompaient, et une seule ligne suffisait à en détruire l'effet apaisant. Après s'être ingénié à rassurer le pays, l'Empereur ressaisissait sa pensée et, confessant implicitement tout ce qu'il venait de nier, proclamait l'urgence de perfectionner sans délai notre organisation militaire. Cet appareil belliqueux ne se montrait que pour se retirer aussitôt. De nouveau, la note pacifique dominait. Et la circulaire s'achevait par l'affirmation réitérée que la France n'avait rien à craindre, rien à regretter; qu'elle n'avait rien laissé échapper de sa grandeur, rien perdu dans l'opinion du monde. Cette assurance n'avait qu'un tort, c'était de se répéter au delà de ce que voulait l'habileté. Car on eût dit qu'on doutait de la crédulité du public ou que le gouvernement eût besoin de se certifier à lui-même ce qu'il s'efforçait d'accréditer autour de lui.

Qui composa cette circulaire fameuse? On a affirmé qu'elle fut rédigée par Napoléon lui-même, qui, revenu à une santé meilleure, avait repris la direction des affaires. L'affirmation est vraisemblable; car, dans le document, on trouve, en plusieurs endroits, la manière accoutumée du souverain. Si le texte ne fut pas l'œuvre du maître, on ne peut douter que les grandes lignes n'aient été tracées sous son inspiration. Il était malaisé de trouver un diplomate de carrière pour coordonner

des doctrines si étranges ou les autoriser de sa signature. Cependant M. de La Valette, ministre de l'intérieur, se trouvait chargé, par *intérim*, des affaires étrangères. Il s'était montré toujours très hostile à l'alliance autrichienne, et toujours aussi avait proclamé comme inévitable une transformation de l'Europe. L'occasion s'offrit pour lui de faire acte de bon courtisan sans s'écarter de son propre avis. La dépêche partit de la place Beauvau sans même passer par le quai d'Orsay. Pourrait-on s'en étonner? Après tout, ne s'agissait-il pas d'un véritable manifeste à l'adresse du pays?

Le pays accueillerait-il la glorification? Le Français « né malin » eût perdu le sens de la critique s'il n'avait pénétré tout ce que cachait de mécomptes cet excès de contentement. Ceux-là seuls se réjouirent pour qui toute destruction de l'ancien monde était sujet d'allégresse, dût chaque pierre détachée du vieil édifice écraser quelque chose de la France. L'impression générale se nuança de tristesse, de scepticisme et d'ironie. « Sans doute, disaient les uns, le gouvernement a voulu par avance répondre au prochain discours de M. Thiers... » « ... La circulaire, ajoutaient les autres, substitue le patriotisme européen au patriotisme français. Elle serait excellente... à la condition que M. de Bismarck en voulût faire une pareille. » Ce qui était, chez le plus grand nombre, persiflage se transformait chez les conservateurs, chez les hommes des anciens partis, en indignation ou en mépris. « Il faut, écrivait M. Doudan, recevoir de l'État un traitement bien considérable pour prendre son courage à deux mains et nous dire de ces choses-là (1). » Le *manifeste* eut la bonne fortune d'échapper au plus impitoyable, au plus fin des critiques. De quelle main d'artiste, à la fois cruelle et délicate, Prévost-Paradol ne l'eût-il pas déchiqueté! Heureusement *le Courrier du dimanche* avait été, depuis un mois, supprimé. Cependant on attendait le jugement de la presse étrangère. L'Angleterre s'étonna qu'elle ne fût point nommée, et l'Autriche, qu'on s'obstinât à l'entraîner vers l'Orient. En Prusse, l'annonce de notre réforme militaire

(1) DOUDAN, *Correspondance*, t. IV, p. 54.

résonna comme un désagréable avertissement. A cela près, l'approbation domina au delà du Rhin : « La circulaire, dit-on, implique le désavœu de l'ancienne politique française, de la politique de Louis XIV, de celle qui prétendait s'imposer à l'Europe et tenir à l'arrière-plan l'Allemagne morcelée. »

Déplacée, presque ridicule par son imperturbable optimisme, la dépêche du 16 septembre avait du moins un double mérite : celui d'affirmer la paix, celui de détruire le vain rêve des *compensations*. A une apologie puérile à force d'être insoutenable, s'adaptait une conclusion assez sensée, celle qu'il y aurait imprudence, témérité même, à se débattre contre le fait accompli. De grandes, de lourdes erreurs avaient été longtemps entretenues. Les fautes étant consommées, le pire serait de vouloir inconsidérément les réparer; et la même politique, qui eût été aisée avant la guerre, praticable encore au lendemain de Sadowa, ne pourrait entraîner, après l'entière consolidation de la Prusse, qu'embarras, déboires et périls. La circulaire, même sous ses formes les plus triomphales, laissait percer par intervalles une pensée résignée. Par cette résignation, par cette résignation seule, elle était raisonnable. Toutes les occasions ayant été manquées, la seule conduite efficace serait le recueillement, la garde vigilante des frontières, un soin attentif à fuir les incidents, à éviter les conflits; en autres termes, cinquante années de prudence, de modestie, de sagesse. Seulement ces choses n'avaient pas besoin de se déguiser en six pages d'affirmations téméraires : elles pouvaient s'écrire en quatre lignes : le mieux eût été encore de ne rien écrire du tout, et de cheminer silencieusement dans la voie étroite où nos fautes nous avaient resserrés.

Cette politique serait-elle celle de l'avenir? Dans les temps qui vont suivre, on verra le gouvernement impérial, perpétuellement oscillant, résigné, avec des retours de hauteur, fiévreux et insouciant tout ensemble, répugnant à préparer la guerre comme à garder la paix. En cet automne de 1866, après tant d'émotions, de conseils tumultueux, de desseins débattus, repris, abandonnés, la principale aspiration était le repos. Comme la saison s'avançait, la cour se rendit, suivant la cou-

tume, à Biarritz. Il ne semble pas que la gravité des événements à peine apaisés ait rien ôté à l'entrain des plaisirs habituels. « Nous ne sommes pas aussi sérieux qu'il conviendrait à des gens aussi respectables que nous tous, » écrivait Mérimée. Napoléon, qui était demeuré à Saint-Cloud, arriva à son tour à la villa impériale ; ses serviteurs le retrouvèrent non seulement de santé raffermie, mais ayant repris une vigueur inespérée, et ce fut parmi eux une joie sincère, presque tous ayant éprouvé sa bonté simple et sa générosité. Le choléra disparaissait peu à peu, après avoir fait un assez grand nombre de victimes, après avoir aussi fourni aux souverains l'occasion de déployer leur courage : car chez eux le cœur était fort au-dessus de la sagesse ; et Amiens garde encore le souvenir de la visite qu'y fit l'Impératrice au plus fort du fléau. Les plus vives doléances étaient celles des paysans, désolés de la pénurie des récoltes ; et, dans leur ignorance de ce qui plus tard leur coûterait si cher, ils se montraient beaucoup plus sensibles à ce mécompte qu'aux complications d'événements obscurs et lointains. Au milieu de ce calme relatif, le sentiment d'un péril, éloigné encore mais menaçant, se trahissait par un surcroît de sollicitude pour tout ce qui touchait à la défense nationale. Les journaux publiaient, en les soulignant, des nouvelles qui, en autre temps, eussent passé inaperçues. Un jour, ils annonçaient qu'on venait de décorer un certain M. Chassepot, inventeur d'un fusil qui serait adopté pour l'armée et qui était, disait-on, supérieur au fusil prussien. Un autre jour, une feuille officieuse exhumait du *Progrès du Pas-de-Calais* un article écrit à Ham par Louis Bonaparte en 1843, et où le futur empereur proposait d'appliquer à l'armée française l'organisation prussienne. Au mois de novembre, la cour s'étant transportée à Compiègne, on remarqua parmi les invités un nombre inaccoutumé de militaires. Tandis que les larges breaks des équipages impériaux conduisaient en forêt les hôtes des souverains, l'Empereur s'enfermait avec ses généraux et débattait anxieusement les projets qui élèveraient les ressources de la France au niveau de ce qu'exigeait sa sécurité. Ainsi s'acheva l'année 1866. L'éclat des fêtes, les pompes des réjouissances publiques, on

les retrouverait encore, et l'Exposition universelle, préparée pour 1867, allait en ramener le retour. Le bonheur, hélas! après le grand coup de Sadowa, il faudrait y renoncer. Mérimée écrivait vers ce temps-là : « L'Empereur est préoccupé de bien des choses qui apportent chacune leur contingent d'embarras : le Mexique, l'Allemagne, le Pape, la mauvaise récolte, le fusil à aiguille. » « Tout est à solder à la fois, ajoutait-il avec une nuance découragée. » Entre toutes les entreprises à solder, la plus urgente était celle du Mexique. En même temps que les mécomptes des affaires allemandes s'accumulaient les mécomptes du Nouveau Monde. Ce sont les derniers jours de l'empire de Maximilien qu'il nous faut maintenant raconter.

LIVRE XXXI

QUERETARO

Sommaire : I. — Arrivée de l'impératrice Charlotte à Paris. — Napoléon III : ses soucis de toute sorte ; son désir de se dérober à toute entrevue. — Visite de la princesse à Saint-Cloud. — Ombrageuse attitude du ministre des États-Unis. — Efforts de l'impératrice Charlotte : insuccès complet. — — L'impératrice à Rome : sa folie.

II. — Maximilien au château de Chapultepec : comment les frontières de l'empire se rétrécissent. — Double évolution : le général Osmont et l'intendant Friant ; le ministère Lares ; impuissance de ses efforts. — Embarras de plus en plus grands. — Comment Maximilien connaît l'état mental de l'impératrice.

III. — Le général Castelnau : ses pouvoirs : étrangeté de cette mission : quelles circonstances l'expliquent. — Maximilien à Orizaba : quels indices font croire à son abdication prochaine. — Castelnau et Bazaine : leurs situations réciproques. — Comment et sous quelles influences Maximilien incline à demeurer au Mexique. — Castelnau : son désir ardent de ramener l'archiduc en Europe ; en quoi ses vues diffèrent de celles de Bazaine. — Intrigues et menées diverses, rumeurs contradictoires. — Comment l'Empereur renonce à abdiquer et annonce par une proclamation son retour dans sa capitale.

IV. — Concentration des troupes françaises en vue d'un prochain embarquement : désespoir et détresse de ceux qui se sont compromis pour nous. — Comment les ordres venus de Paris tendent à désorganiser tous les régiments mixtes (légions autrichienne, belge, *cazadores*) formés pour la défense de Maximilien. — Nouveaux bruits d'abdication : entrevue de Castelnau et de Maximilien, et comment se dévoilent les divergences entre Castelnau et Bazaine. — Inextricable confusion. — Maximilien, qui s'était arrêté près de Puebla, regagne la capitale et s'établit à l'hacienda de la Tega : avis divers qui l'exhortent à déposer la couronne. — Entrevue avec Bazaine : comment le maréchal, après avoir paru conseiller l'ajournement de l'abdication, semble se rallier aux pensées de Castelnau et opine, lui aussi, pour l'abdication immédiate. — Conseil du 14 janvier : le parti de l'abdication est décidément écarté. — Séparation définitive de Maximilien et des autorités françaises : comment cette séparation devient rupture violente. — Retraite de l'armée

vers la Vera-Cruz : embarquement ; départ de Bazaine ; dernier avis envoyé à Maximilien et qui ne lui parvient point.

V. — Maximilien après le départ des troupes françaises : comment l'empire s'en va en lambeaux ; quel faible et fragile espoir reste à l'archiduc ; marche vers le nord ; entrée dans Queretaro ; comment Maximilien laisse passer l'occasion de battre en détail ses ennemis ; comment il est enfermé dans Queretaro. — Siège et prise de la ville (15 mai 1867).

VI. — Juarez : sa constance ; quel acte décisif fixera aux yeux de l'univers sa renommée. — Quelle démarche est tentée par le gouvernement des États-Unis, même avant la chute de Queretaro, et quelle est l'issue de cette démarche. — Comment le gouvernement de Juarez décide de traduire l'Empereur devant une commission militaire. — Maximilien dans sa prison : mélange de résignation et d'espoir. — Les diplomates européens : le baron Magnus. — Juarez à San-Luis de Potosi : comment i' y est assailli par les prières des défenseurs de Maximilien, par les supplications du baron Magnus ; insuccès de ces efforts ; comment les monarques européens s'adressent à Washington pour obtenir le salut de Maximilien. — Le procès : projets de fuite ; condamnation à mort de Maximilien, de Miramon, de Méjiá (14 juin 1867). — Nouvelles démarches ; quel sursis est accordé ; suprêmes supplications. — Derniers moments et mort de l'Empereur (19 juin 1867).

VII. — Incidents qui suivirent la mort de Maximilien. — Comment Juarez refuse de rendre son cadavre : demande du ministre d'Autriche, du baron Magnus. — Arrivée de l'amiral Tegethoff. — Quelle demande officielle exige Juarez. — La *Novara* ramène les restes de l'Empereur. — Quel destin funeste semble avoir pesé sur tous ceux qui furent mêlés à l'entreprise mexicaine.

I

Nous avons dit (1) comment, dans la grande détresse de l'empire mexicain, l'impératrice Charlotte était partie pour la France. Le 8 août 1866, elle aborda à Saint-Nazaire. A son débarquement, la première nouvelle qui l'accueillit fut celle de Sadowa, et ce désastre de l'Autriche lui sembla présage. Depuis quelques jours, Napoléon savait sa prochaine arrivée : il avait été averti par la légation des États-Unis et aussi par un avis de Bazaine, transmis également par la voie de New-York. Le bruit de l'événement s'était même répandu dans le

(1) Voir t. IV, liv. XXV, p. VII.

ublic, mais les journaux officieux l'avaient traité de *fable absurde*. Le général Almonte, représentant de Maximilien, quoiqu'un peu froissé de n'avoir reçu aucune notification du voyage, se rendit au-devant du paquebot. Ce fut lui qui reçut la souveraine, et le lendemain l'accompagna jusqu'à Paris.

Une idée fixe dominait la princesse, à savoir l'accueil qu'elle recevrait de Napoléon. Comme elle arrivait à la gare d'Orléans, il se trouva que, par suite d'une confusion, aucun dignitaire de la cour, aucun carrosse d'apparat ne l'attendait. Dans une simple voiture de louage, elle gagna le *Grand-Hôtel*, et, susceptible comme le sont les malheureux, elle vit en cette négligence un commencement d'abandon. Cependant l'Empereur avait dû interrompre une cure qu'il faisait à Vichy, et était rentré à Saint-Cloud dans un état d'extrême souffrance. Soupçonneuse, animée d'une impatience fébrile, l'auguste voyageuse crut deviner en cette indisposition un prétexte; et, pour la calmer, il fallut lui assurer à plusieurs reprises que la maladie du souverain n'était que trop réelle. Le 10 août, l'impératrice Eugénie vint la voir, s'entretint cordialement avec elle et s'efforça d'adoucir, à force de procédés gracieux, ce qu'aurait de dur, de désespérant peut-être, la réponse officielle. Absorbée par l'objet de sa mission, Charlotte ne se paya pas de ces apparences. Une énergie factice l'élevait au-dessus de toutes les fatigues comme de toutes les émotions. Elle n'avait qu'une pensée, sortir de l'incertitude et, au plus tôt, se rendre à Saint-Cloud.

Autant l'Impératrice aspirait à l'entrevue, autant Napoléon s'y fût volontiers soustrait. Sa maladie, qui n'était pas feinte, était en même temps trop opportune pour qu'il ne s'en prévalût point. Dans la grande confusion de sa politique, quel fâcheux surcroît d'embarras que la venue de cette femme jeune, belle, intelligente, passionnée, bien résolue à rappeler toutes les anciennes promesses, et qu'il serait à la fois impossible de satisfaire et cruel de repousser! La première pensée avait été de gagner du temps, de suggérer à la princesse l'idée de se rendre dans sa famille, à Bruxelles : au retour on aviserait. Puis on s'était flatté qu'un des ministres pourrait remplir l'office du

maître et dissiper les dernières illusions. Charlotte n'était pas venue de si loin pour se laisser éconduire. Elle voulut une audience et l'obtint. Sur cette entrevue fameuse, toutes sortes de bruits ont couru : on a même affirmé que l'Impératrice, outrée des impassibles refus de Napoléon, se répandit en paroles violentes. Le *Moniteur* (1) a, plus tard, opposé à cette rumeur un démenti solennel. Si le mot de *violence* est excessif, il est certain que l'entretien ne fut exempt ni de récriminations ni de reproches. L'Impératrice avait entre les mains un mémoire très accusateur contre Bazaine ; elle détenait aussi des lettres dans lesquelles Napoléon avait promis à Maximilien de ne point l'abandonner. Le souverain invoqua les résistances du Corps législatif, les événements européens, qui réclamaient toutes ses forces ; puis à de nouvelles instances il opposa cette froideur silencieuse qui déconcerte plus sûrement que toutes les raisons. On rapporte qu'à un moment de l'entretien, la princesse s'écria, croyant intimider : « Eh bien ! s'il en est ainsi, nous abdiquerons. — Soit, abdiquez, » répliqua l'Empereur, plus soulagé que décontenancé. Et en effet, entre tous les dénouements possibles, l'abdication était celui qui dégagerait le mieux la responsabilité de la France.

Napoléon avait autour de lui des surveillants jaloux, attentifs à dénoncer tout retour de pitié. Dès le 10 août, M. Hay, chargé d'affaires des États-Unis à Paris, annonçait à M. Seward « l'arrivée de la femme de l'archiduc Maximilien ». « La dame en question, ajoutait-il (*the lady in question*), est descendue au Grand-Hôtel. » Les jours suivants, les journaux formèrent quelques conjectures sur la mission de la princesse. *L'Indépendance belge* (2) précisa même le but du voyage, qui était de réclamer le remplacement de Bazaine, l'ajournement de l'évacuation, la prorogation des engagements français : elle ajouta que ces demandes pourraient être en partie accueillies. Dépassant *l'Indépendance belge*, quelques feuilles publiques allèrent jusqu'à affirmer que Charlotte avait obtenu d'importantes modifi-

(1) 20 septembre 1867.
(2) 13 août 1866.

cations au programme français. Aussitôt M. Hay, simple secrétaire de légation, télégraphia à son chef, M. Bigelow, en ce moment à Ems. Sur l'avis de celui-ci, il se rendit, sans perdre un instant, au ministère des affaires étrangères : « Est-il vrai, dit-il, que la politique impériale doive subir quelque changement? » M. Drouyn de Lhuys était habitué aux formes de la diplomatie américaine et ne s'en étonnait plus. Il s'empressa de rassurer l'ombrageux envoyé : « Nos projets, dit-il, n'ont subi ni ne subiront aucune déviation. Naturellement, ajouta-t-il, nous avons reçu l'Impératrice avec courtoisie et cordialité, mais le plan arrêté précédemment par le gouvernement de l'Empereur sera exécuté comme il a été dit (1). »

Tout ce que peut faire une vaillante princesse pour sauver son trône et garder son honneur, Charlotte le fit. N'ayant pu convaincre l'Empereur, elle essaya de conquérir ses ministres, jalouse qu'elle était de ménager toutes les chances, même les plus faibles. Dès son arrivée, elle avait vu M. Drouyn de Lhuys; elle vit aussi M. Rouher; elle convoqua également auprès d'elle le maréchal Randon; elle s'entretint enfin avec M. Fould. Elle rencontra partout le respect que méritait son infortune, les sympathies qu'inspiraient sa haute intelligence et son grand cœur. Partout aussi ce fut le même aveu d'impuissance. En présence du ministre de la guerre, elle parla, en affectant la confiance, de l'avenir du Mexique, des ressources qu'on en pourrait tirer; puis elle se plaignit de Bazaine : à quoi le maréchal se borna à répondre tristement que les termes de l'évacuation ne se pouvaient reculer. Ceux même que la princesse séduisait réagissaient contre leur propre entraînement. Un jour, M. Fould écouta, dit-on, pendant deux heures la jeune femme, qui, avec une extrême abondance de vues et l'éloquence la plus communicative, plaida la cause du Mexique. Charmé, à demi conquis, il déguisa, sous une gracieuse flatterie, le refus qu'il était contraint de formuler : « Que Votre Majesté, dit-il, me permette de me retirer, car elle finirait par me faire

(1) M. Hay à M. Seward, 10 et 17 août 1866. (*Executive documents*, 1867, p. 558 et 560.)

oublier que, comme ministre des finances, je ne dois pas partager sa manière de voir sur l'opportunité de prolonger l'expédition. »

Le 23 août, la princesse quitta Paris pour se rendre à Miramar et de là à Rome. L'échec était complet. Une lettre datée de Saint-Cloud, et écrite en ce temps-là même par l'empereur des Français à Bazaine, montre combien toute insistance eût été vaine désormais. « J'ai déclaré franchement à l'impératrice Charlotte, disait Napoléon, qu'il m'était impossible de donner au Mexique un écu ou un homme de plus. » Napoléon entrevoyait comme une solution vraisemblable l'abdication de Maximilien; il prévoyait l'établissement à Mexico d'une république, et se bornait à formuler le vœu modeste qu'elle fût le moins mauvaise possible. « Je compte sur vous, ajoutait-il en une phrase qui trahissait tout son découragement, je compte sur vous pour débarrasser la France de cette question mexicaine qui nous entraîne dans des difficultés insolubles (1). »

Ce suprême, ce douloureux dénouement, l'épouse de Maximilien ne le verrait point. A la fin de septembre, comme elle était à Rome, où elle tentait de négocier un accord avec le Saint-Père, elle ressentit, au Vatican même, les premières atteintes du mal qui devait obscurcir son esprit. Elle fut reconduite à Miramar; là, le repos et les soins amenèrent des retours de lucidité, puis de nouveau les ténèbres l'envahirent et l'enveloppèrent enfin tout entière. Décidément tout ce qui touchait au Mexique semblait frappé d'un sort malfaisant. Le monde apprit avec émotion ce nouveau coup du destin. Il admira le courage de la princesse et, d'un élan unanime, plaignit son infortune. Plus tard, cette infortune même parut bienfait; car la nuit qui s'étendit sur son intelligence et ne lui laissa plus que de vagues, de fugitives perceptions fut moins cruelle que la pleine lumière qui lui eût montré ses malheurs.

(1) Lettre de Napoléon III à Bazaine, 29 août 1866. (Paul Gaulot, *Fin d'Empire*, p. 145.)

II

Après avoir accompagné l'Impératrice jusqu'au Rio-Frio, Maximilien était rentré à Chapultepec. Il n'y était revenu que pour y retrouver les soucis. Le principal était celui de l'empire, qui décidément se démembrait. Le 3 juillet, Bazaine était parti pour San-Luis de Potosi, moins pour présider aux choses militaires que dans l'espoir d'échapper aux importunes doléances du souverain. Loin de songer à reprendre les territoires perdus ou à raffermir les positions ébranlées, le maréchal n'avait plus qu'une pensée, concentrer peu à peu son armée et assurer la sécurité des routes par où elle s'écoulerait vers la mer. Deux gros corps de troupes occupaient depuis longtemps les districts septentrionaux de l'empire : c'était au nord-est la division Douay qui s'étendait jusqu'à Monterey; c'était au nord-ouest la division Castagny qui jadis avait atteint Chihuahua. De San-Luis de Potosi, le commandant en chef veilla à l'exécution des ordres qui ramèneraient vers les provinces centrales les bataillons trop aventurés. Au nord-est, Monterey fut évacué le 26 juillet, Saltillo le 5 août, et nos soldats se bornèrent à couvrir Matehuala, Tula, Venado, en attendant le jour prochain où ils descendraient plus encore vers le sud. Au nord-ouest, le point extrême des garnisons françaises fut Durango, qui bientôt serait elle-même abandonnée. Sur le littoral du Pacifique, nous n'occupions plus à proprement parler que deux villes, Guaymas que nous allions quitter, Mazatlan où nous étions serrés de près. Le général Castagny s'établit à Léon (1). — Chaque recul provoquait à Chapultepec une douloureuse surprise, mêlée de consternation et de colère. Sur ces entrefaites, on connut la nouvelle d'un grave échec, la chute de Tampico tombée aux mains des dissidents. En vain

(1) Voir la carte n° 1 à la fin du t. IV.

Bazaine, en partant pour San-Luis de Potosi, avait essayé de se dérober aux reproches. Les dépêches irritées de l'Empereur allèrent le trouver jusqu'à son quartier général. Maximilien déplorait la perte de Monterey; il signalait avec ironie « les résultats de la campagne entreprise dans le nord ». Se prévalant de son titre de souverain, il demandait que le plan des opérations lui fût communiqué d'avance : « De la sorte, ajoutait-il avec un redoublement d'amertume, il aurait quelque chance de sauver les adhérents à l'empire; il pourrait du moins prévenir à temps les malheureux fonctionnaires qui s'étaient sacrifiés pour la cause impériale. » — Bazaine, pour se défendre, n'aurait eu qu'à invoquer les instructions aussi formelles que rigoureuses de son gouvernement. Mais il n'ignorait point les rapports que Maximilien avait fait parvenir à Paris sur sa conduite; les officieux ne manquaient pas, qui lui rapportaient, avec toute sorte d'exagérations, les propos malveillants colportés dans le palais impérial; sa nature, plus vulgaire que généreuse, l'inclinait mal au respect envers le prince malheureux. Non content de se défendre, il se fit accusateur à son tour : si l'Empereur n'avait pas connu ses plans, c'est que Sa Majesté n'avait pas daigné le recevoir avant qu'il quittât Mexico : l'hostilité des populations et toutes sortes de considérations politiques et militaires justifiaient le mouvement de retraite : mieux valait garder un territoire restreint que de s'user en des luttes inutiles aux extrémités : les fonctionnaires pour qui l'Empereur montrait tant de sollicitude s'étaient sans doute déjà garantis contre le retour des juaristes : l'incapacité ou l'inertie des anciens ministres de l'empire était la principale cause des présents embarras. « Votre Majesté, ajoutait Bazaine, provoque des explications; je les lui donne tout entières. » Et il terminait en annonçant une double et prochaine évacuation, celle de Guaymas et de Mazatlan.

Cependant Maximilien, retiré à Chapultepec, se consumait dans la recherche de quelque moyen sauveur. Tout lui manquait : l'argent, les soldats, les partisans, les alliances. En dépit de cette grande faiblesse, le prince arriva à se persuader que tout n'était pas perdu. Une chose pourrait prévenir ou retarder

sa ruine : ce serait une vigoureuse et adroite manœuvre qui rejetterait bon gré mal gré dans les affaires mexicaines la France prête à s'en dégager. Même en dehors de l'assistance française, l'empire défaillant pourrait trouver une ressource, au moins passagère, dans le concours des conservateurs mexicains qui jadis avaient souhaité, voulu, proclamé la monarchie. L'espoir de se ménager ces chances suprêmes inspira, dans ce temps, à l'archiduc deux évolutions successives qui méritent d'être rapportées.

De ces deux évolutions, la première semble avoir été imaginée dès le commencement de juillet 1866. Jusque-là Maximilien s'était fort appliqué à affirmer sa souveraineté, à s'affranchir de la tutelle française : à l'inverse, Bazaine, aussi jaloux d'autorité que le prince d'indépendance, n'avait négligé aucune occasion d'étendre partout sa main. Le sort de l'empire devenant de plus en plus précaire, le souverain inaugura une conduite toute différente et d'une habileté assez raffinée. Le plan fut, non plus d'écarter notre influence, mais de la mêler au contraire à toutes choses. On préposerait les Français aux charges militaires et, par surcroît, aux emplois civils; doucement, insensiblement, on inclinerait vers eux toutes les responsabilités. De la sorte, la France serait tellement enlacée dans l'entreprise que le secours continuerait, par la force des choses, et en dépit de toutes les déclarations contraires. Plusieurs indices marquèrent cette orientation toute nouvelle. Maximilien, depuis le commencement de son règne, s'était montré très attentif à soustraire ses sujets aux rigueurs des juridictions militaires : on le vit, changeant tout à coup, proposer à Bazaine l'établissement de l'état de siège dans toutes les provinces de l'empire; par là il transporterait aux commandants militaires français le soin de la police, la responsabilité du repos public, en un mot, les attributs réels du pouvoir. Le prince avait maintes fois gémi sur sa détresse financière : néanmoins il souscrivit silencieusement aux exigences de son allié et, par une convention du 30 juillet 1866, délégua à la France, comme le demandait la note du 31 mai, la moitié des revenus des douanes maritimes. Cette docilité, qui allait jusqu'à l'aliénation des plus indispen-

sables ressources, témoignait la volonté de ne fournir aux Français aucun prétexte de retraite anticipée, de ménager jusqu'au bout et à tout prix, sinon Bazaine, au moins la France. Une mesure beaucoup plus significative montra mieux encore la tendance de Maximilien à se confondre dans les rangs français. Entre tous les ministères, les deux plus importants étaient celui de la guerre et celui des finances. Maximilien, vers la fin de juillet, confia les deux portefeuilles à deux officiers de notre armée : le général Osmont fut préposé à la guerre, l'intendant général Friant aux finances. Le jeu était habile et fait à point pour embarrasser le protecteur. Si l'Empereur ne sauvait pas son trône, du moins il aurait réussi à créer une sorte d'imbroglio qui serait pour lui une petite revanche un milieu de ses déconvenues. Quelle serait la situation des nouveaux ministres, subordonnés comme ministres à Maximilien et comme officiers français à Bazaine? La France pourrait-elle se désintéresser d'un pouvoir qu'elle exerçait en fait par ses propres officiers? Les Français n'aspiraient qu'à quitter le Mexique, et voici qu'ils se mettaient à le gouverner!

Telle fut la première évolution. La seconde suivit d'assez près. Jadis, à son arrivée au Mexique, Maximilien avait pris ses conseillers parmi les libéraux et, par ses avances aux juaristes, avait grandement contristé ceux qui l'avaient appelé. Le calcul était de former un grand parti national en qui se fondraient les meilleurs éléments de tous les autres partis. Une longue continuité de succès eût favorisé ce dessein : sous l'action dissolvante des revers, le prétendu *parti national* achevait de se désagréger. Menacé de demeurer seul, Maximilien se ressouvint de ses premiers amis. Ceux-ci étaient trop compromis pour avoir intérêt à le trahir ; ils incarnaient en eux, d'ailleurs, certaines traditions d'honneur et de fidélité, fort rares au Mexique ; en outre, ils étaient riches, très riches même. Grâce à eux, le prince pourrait se soutenir, sinon comme monarque vraiment populaire, au moins comme chef de parti ; et cette perspective, quoique médiocrement séduisante, était tout ce qu'on pouvait alors espérer. Dès les premiers jours de septembre, M. Lares fut nommé chef du cabinet et pourvut aux

portefeuilles que les Français ne détenaient point. M. Lares était l'ami de l'archevêque de Mexico, en sorte que son nom signifiait protection des intérêts conservateurs et entente avec le Saint-Siège. C'est sous ces auspices que fut célébrée, le 16 septembre 1866, la *fête de l'Indépendance ;* et, avec un soin tout particulier, Maximilien s'appliqua à en rehausser les pompes, comme pour ranimer autour de lui ce qui restait de confiance.

C'est en vain que le malheureux empereur cherchait, soit parmi ses alliés, soit parmi ses amis d'autrefois, quelque élément de stabilité. Son destin le condamnait à n'entrevoir désormais que des lueurs d'espérance. A ses efforts pour compromettre les Français correspondait un travail contraire du commandant en chef, attentif à répudier toute solidarité dangereuse. Entre le monarque et le maréchal, c'était une lutte — qui tenait de la comédie, mais de la comédie triste — à qui se rejetterait l'entreprise désormais condamnée du Mexique. Rusé jusqu'à l'astuce, irrité d'ailleurs contre le prince qui le blessait par ses reproches tout en s'efforçant de l'attirer, Bazaine mit tous ses soins à décliner les présents *in extremis* de Maximilien. Il refusa de se prêter à l'établissement d'un état de siège qui eût conféré à ses officiers le gouvernement réel du Mexique. Il se garda de toute immixtion dans les affaires intérieures. Quant au général Osmont, quant à l'intendant Friant, il toléra d'abord leur entrée dans le ministère, mais bientôt il se repentit de sa condescendance. Revenu à Mexico, le 26 août, il ne dissimula point combien lui paraissait inconciliable le double rôle de conseiller de l'Empereur et de soldat de la France. Enfin il mit en demeure les deux officiers d'opter entre le service de leur pays et celui du Mexique. En quoi il devança les décisions du gouvernement français, qui, non content de désapprouver la combinaison, la désavoua publiquement par un article du *Moniteur*. Ainsi se trouvaient déjouées les dernières habiletés de Maximilien. — Quant à l'évolution vers le parti conservateur, elle n'aurait pas elle-même de résultat décisif. Les conservateurs n'avaient ni le nombre ni l'influence : l'état précaire où était tombée la monarchie ajouterait à leur

discrédit. Tout ce qu'on pourrait espérer de leur concours, ce serait quelques contributions en argent, suprême ressource qui prolongerait l'empire sans le sauver.

Un câble venait d'être immergé entre les États-Unis et l'Europe. En accélérant la transmission des dépêches, il ne ferait que hâter pour Maximilien la certitude de son abandon. C'est de la sorte que le malheureux prince apprit, dès la fin d'août, l'échec de l'impératrice Charlotte. — De l'intérieur du pays, les nouvelles n'étaient pas moins désolantes. L'édifice, que l'Europe se refusait à soutenir, se détachait pierre par pierre au Mexique. Tandis qu'au nord les frontières de l'empire se rétrécissaient, les dissidents se fortifiaient dans le sud avec Alvarez et Porfirio Diaz; dans le Michoacan, ils nous tenaient en échec avec Régules ; bien plus, ils lançaient leurs guérillas jusque dans les provinces centrales. Sur la côte occidentale, Tuxpan venait de subir le sort de Tampico. Les progrès de l'ennemi, sa hardiesse croissante, ébranlaient la fidélité parmi les troupes indigènes et jetaient le découragement dans les corps auxiliaires. Plusieurs bataillons de *cazadores*, créés naguère à grand'peine, montraient des dispositions douteuses. Dans notre légion étrangère avaient été constatées d'assez nombreuses désertions. Les Autrichiens, quoique braves et solides, cédaient à la lassitude, étaient antipathiques à la population, et n'aspiraient plus qu'au retour. Beaucoup plus éprouvée, la légion belge traversait une série de crises qui mettaient en péril son existence même. Les soldats, à leur départ de Bruxelles, avaient reçu la promesse d'une forte paye et d'amples concessions de terres ; depuis longtemps ils avaient renoncé aux terres, mais la solde leur tenait à cœur, et certaines réductions, récemment opérées, ou du moins projetées, les avaient fort irrités. Quant aux officiers, ils n'étaient partis qu'avec un congé de deux ans qui expirait le 15 octobre 1866 et dont ils avaient attendu en vain le renouvellement. Soit fatigue de la guerre, soit crainte de perdre leur rang dans l'armée de leur pays, ils quittèrent en grand nombre le Mexique, et leur colonel, M. van der Smissen, dut, à la hâte, en puisant parmi les sous-officiers, reconstituer les cadres désorganisés. Sur ces entrefaites, la légion, d'abord

dirigée vers Matehuala, fut envoyée à Venado : là, elle fut placée sous le commandement supérieur du commandant français de la Hayrie. Cette subordination déplut : de là un nouveau conflit. Peu de jours après, le corps belge partit pour Tula. Il n'y arriva que pour essuyer un assez rude échec, car le 25 septembre, s'étant avancé jusqu'à la petite ville d'Ixmiquilpan, afin d'y surprendre les libéraux, il fut repoussé avec de notables pertes. Ixmiquilpan n'était guère qu'à trente lieues de Mexico. Quels n'étaient pas les progrès des dissidents, assez osés désormais pour se montrer en forces aussi près de la capitale ! — Pendant ce temps, l'une des brigades françaises s'acheminait vers la côte : c'étaient les troupes qui devaient être rapatriées les premières et, suivant la déclaration du *Moniteur,* être embarquées dès l'automne de 1866. Comme elles allaient prendre la mer, un contre-ordre arriva de France, et elles rétrogradèrent vers l'intérieur. Ce changement n'était point dû à un retour de sollicitude pour l'empire mexicain, mais au contraire à un scrupule de prudence. Napoléon venait de décider que notre corps expéditionnaire, au lieu de partir en trois échelons, serait embarqué en masse au printemps de 1867. L'empereur des Français était, en effet, très frappé par les progrès des forces juaristes ; dominé par cette impression, il redoutait que la dernière colonne, demeurée seule en terre étrangère, et trop inégale à l'ennemi, ne subît quelque affront indigne de nos armes.

Cependant les courriers venus d'Europe n'avaient point encore dévoilé à Maximilien la plus grande de ses disgrâces. L'un des familiers de l'Empereur, qui fut, en ce temps-là, son médecin particulier et ne le quitta guère jusqu'à la fin, le docteur Basch, a raconté comment parvint au prince la fatale nouvelle. C'était le 18 octobre, autant qu'on peut fixer les dates, qui restent un peu incertaines. Ce jour-là, deux dépêches arrivèrent à Mexico, l'une et l'autre transmises par le câble. L'Empereur, en les recevant, fut saisi d'une véritable appréhension, et aussitôt les tendit à un Autrichien de sa suite, le conseiller d'État Herzfeld, pour qu'il les déchiffrât. Celui-ci, dès qu'il eut rétabli les premiers mots, se mit à pâlir et, s'efforçant de

cacher son trouble, feignit de ne pas comprendre ; il parla vaguement d'une personne malade et qui serait, disait-il, l'une des dames de l'Impératrice. « Il doit y avoir quelque chose d'affreux, interrompit Maximilien; mais parlez, parlez; je suis préparé à tout ce qu'il y a de pire. » Herzfeld hésita encore, essaya de dissimuler, puis la vérité s'échappa. Un instant après, Maximilien mandait le docteur Basch, qui avait assisté au commencement de la scène, mais s'était ensuite retiré, et, faisant allusion à l'un des passages de la dépêche : « Savez-vous, lui demanda-t-il anxieusement, qui est le docteur Riedel, de Vienne? — C'est, répliqua le docteur Basch, le directeur de la maison d'aliénés. » Cette réponse fut le dernier trait de lumière. Maximilien n'ignorait plus rien de son malheur (1).

III

Le paquebot *l'Impératrice-Eugénie,* qui, le 15 juillet, avait emporté vers l'Europe la princesse Charlotte, reparut vers le milieu d'octobre dans les eaux de la Vera-Cruz. Parmi les passagers qui descendirent à terre, se trouvait le général Castelnau, aide de camp de l'Empereur. En temps normal et dans le va-et-vient des militaires que les besoins du service amenaient au Mexique ou ramenaient en France, le débarquement d'un nouvel officier général n'eût point surpris outre mesure. Cependant on touchait au terme de l'entreprise, et les arrivants étaient rares. Aucune vacance n'existait dans les commandements supérieurs de l'armée. Le crédit personnel du général, ses fonctions auprès du souverain, étaient bien propres à fixer l'attention. Dans le corps expéditionnaire et parmi les Mexicains, la curiosité fut piquée au vif. On soupçonna quelque chose d'étrange, d'insolite. Ce qu'on n'eût point deviné,

(1) *Erinnerungen aus Mexico, Geschichte der lezten zehn Monate des Kaiserreichs,* von Dr Basch, t. I, p. 45-47.

c'étaient les pouvoirs exorbitants dont le nouveau venu était investi.

Jadis la Convention envoyait aux armées des commissaires qui, incarnant en eux la représentation nationale, avaient toute autorité pour récompenser, absoudre ou proscrire. Redoutables par le pouvoir autant que modestes par le rang, ils apparaissaient dans les bivouacs, y exerçaient un contrôle sans limite, y notifiaient des volontés sans appel, puis, leur rôle achevé, revenaient s'absorber parmi leurs collègues. A part la différence des mœurs plus adoucies et des temps moins tragiques, la mission du général Castelnau rappelait un peu ces enquêtes d'autrefois. De rang relativement modeste (car il n'était que général de brigade), Castelnau tirerait toute sa force de la délégation impériale, comme les anciens conventionnels de l'émanation populaire. Ainsi que les Représentants du temps jadis, il apparaîtrait à l'improviste, en surveillant, en inquisiteur, peut-être même en juge, mais en juge qui, à la façon d'une époque débonnaire, ne serait point agent de proscription, et se contenterait de dévoiler l'intrigue. Enfin, ayant rempli son mandat, il s'absorberait, lui aussi, dans l'entourage du souverain et redeviendrait le subordonné hiérarchique de ceux qu'il aurait dominés, démasqués ou censurés. Les pouvoirs du général (pouvoirs qu'il ne devait d'ailleurs produire qu'en cas de nécessité) embrassaient à la fois la politique et la guerre, sans en rien excepter. Il surveillerait l'évacuation et contrôlerait tous les ordres destinés à l'assurer. Il aurait, à sa volonté, la haute main sur les opérations qui seraient jugées nécessaires. Il prendrait part à tous les conseils et évoquerait à lui, s'il le jugeait bon, toutes les mesures projetées par l'autorité française, dans la sphère diplomatique, militaire ou civile. Vrai légat du souverain, il serait le porte-parole, l'interprète de l'Empereur, et, devant ses réquisitions écrites, toutes les autorités françaises, y compris le maréchal, seraient tenues de fléchir. En terminant la note par laquelle il instituait cette mission extraordinaire, Napoléon résumait d'un seul mot les pouvoirs de son mandataire : « Le général Castelnau est censé agir comme nous agirions nous-même. »

A première vue, la résolution de l'Empereur paraissait offrir plus d'inconvénients que d'avantages. Les longueurs de la guerre, l'isolement et le laisser-aller des garnisons lointaines, l'obscurité des choses politiques ou militaires, tout cela avait un peu énervé les habitudes de discipline. Que resterait-il des liens de subordination si l'on voyait un général de brigade se superposer à un maréchal de France? En outre, le général Castelnau, quels que fussent ses capacités ou son tact, saurait-il, avec à-propos, laisser dans l'ombre ou produire ses pouvoirs, et n'était-il pas à craindre que, son autorité étant discutée ou du moins jalousée, la confusion des vues ne s'accrût? Enfin la seule apparition de cet envoyé tout-puissant, de ce légat *a latere,* ferait peser sur Bazaine une suspicion générale qui détruirait son prestige déjà fort diminué. L'Empereur avait compris tout ce qu'aurait de contraire à la hiérarchie une pareille désignation. La mission fut entourée d'une sorte de mystère. L'affaire fut même résolue en dehors du maréchal Randon, alors en congé. Celui-ci, à son retour, manifesta quelque déplaisir et, bien qu'il tînt en grande estime Castelnau, jugea l'acte fort incorrect : « Si j'étais, disait-il, à la place du maréchal Bazaine, je ferais arrêter le général à son débarquement et je le renverrais en France par le plus prochain paquebot, sauf à prendre moi-même le bateau suivant pour rendre compte au gouvernement de ma conduite (1). »

Ce qui se justifie mal au point de vue des règles ordinaires ou de la discipline, s'explique par les anxiétés de l'Empereur, par l'état de l'opinion publique, par les embarras complexes où nous avait jetés cette malheureuse question du Mexique.

Le Mexique, on ne saurait trop le répéter, était devenu à cette époque un vrai tourment pour Napoléon. Tous les avertissements lui arrivaient à la fois. L'entreprise pesait sur toute notre politique extérieure, absorbait pour une part assez notable le matériel disponible de la guerre, détruisait l'équilibre de nos budgets : de là les remontrances inquiètes de ceux des ministres

(1) Randon, *Memoires,* t. II, p. 82. — Voir aussi Niox, *Expédition du Mexique*, p. 628.

qui présidaient à la diplomatie, à l'armée, aux finances. Le plus alarmé était M. Fould, qui, à cette époque-là même, en un mémoire très développé, suppliait l'Empereur de tout terminer au plus vite (1). Longtemps on s'était flatté que la mise en valeur des richesses mexicaines assurerait le dédommagement de nos sacrifices; pour entretenir cet espoir, le *Moniteur* s'était appliqué à publier, à des intervalles périodiques, les tableaux ascendants des recettes douanières. Cette progression s'était arrêtée : bien plus, tous les ports des deux océans, sauf celui de la Vera-Cruz, seraient bientôt aux mains de l'ennemi. Les indemnitaires désespéraient de leurs réclamations; les souscripteurs des emprunts tremblaient pour leur créance. Le directeur du Comptoir d'escompte, M. Pinard, qui avait racheté le solde des obligations mexicaines cédées à la France, avait, dès le mois de mai, invoqué la clause résolutoire qui, en cas de force majeure, c'est-à-dire de renversement de l'empire mexicain, le déchargeait de l'exécution du contrat; malgré plusieurs mises en demeure, il se refusait à effectuer les versements et à prendre livraison des titres. Sous toutes ces influences, l'emprunt 6 pour 100 de 1864 était tombé à 27 francs, les obligations de 1865 à 160 francs. Cependant les porteurs attendaient avec anxiété l'époque où se détacheraient les coupons, c'est-à-dire l'échéance du 1er octobre. Le 18 septembre, un avis affiché à la Bourse annonça qu'aucune remise de fonds n'ayant été faite par le gouvernement mexicain, le payement était ajourné. Pour atténuer cette note mélancolique, le président de la commission rappela qu'une somme de 34 millions demeurait affectée à la reconstitution du capital. La consolation parut médiocre, et les prêteurs désabusés éclatèrent en reproches, moins contre le Mexique qu'ils ne connaissaient point que contre le gouvernement français qu'ils rendaient responsable de leur déconvenue. Au milieu de tous ces déboires, les Américains des États-Unis demeuraient la grande préoccupation. Ils surveillaient jalousement nos ports, de crainte qu'aucun bâtiment ne portât quelque secours au

(1) Voir *Papiers des Tuileries*, t. II, p. 73-77.

Mexique. Avec une affectation blessante, ils refusaient de traiter avec nous autrement que par notes écrites. Le général Osmont et l'intendant général Friant étant devenus ministres de Maximilien, une dépêche presque insolente de M. Seward signala aussitôt cette double nomination comme incompatible avec le prochain rappel de nos troupes. Dans sa hâte à nous voir partir, le cabinet de Washington avait établi autour de nous un véritable espionnage, exerçait sur tous nos actes une véritable inquisition. Un jour pourtant, M. Bigelow put rassurer son gouvernement. Il avait vu M. Pereire; il avait appris positivement de sa bouche une bonne, une excellente nouvelle : un contrat avait été passé entre la Compagnie transatlantique et le ministre de la guerre : cette convention avait pour objet le rapatriement prochain de tout le corps expéditionnaire. « Il est probable, ajoutait le diplomate américain, que M. Pereire a été chargé de me faire cette communication. »

Tous ces soucis avaient suivi l'Empereur en ses diverses villégiatures, à Vichy, à Saint-Cloud. Avec une impatience de malade, il aspirait à se dégager du Mexique. Mais il serait plus difficile encore d'en sortir qu'il n'avait été malaisé d'y pénétrer. Il faudrait concentrer de tous les points du pays nos détachements épars, les acheminer vers la mer en une attitude qui ne serait ni provocante ni craintive, et, pendant ce long trajet, les garder contre toute surprise de l'ennemi. Il faudrait ménager les États-Unis, mais sans que leurs sommations hâtassent notre marche et sans que notre départ eût rien d'une expulsion. Il faudrait, s'il était possible, ne pas laisser là-bas une anarchie pire que celle que jadis nous avions dénoncée et vaincue. Surtout il faudrait sauver (fût-ce malgré lui) le prince qu'on avait compromis, et quel autre moyen de le sauver que de l'emmener avec soi? A qui se fier pour une tâche si lourde? Napoléon avait entre les mains une série de lettres, de notes et de mémoires, tous venus du Mexique et tous mutuellement accusateurs. Maximilien accusait Bazaine, Bazaine Maximilien : l'impératrice Charlotte, en l'audience de Saint-Cloud, avait tout récemment énuméré ses griefs, griefs contre le commandant de l'armée, griefs contre la France elle-même. A cela se joi-

gnaient les dépêches du chef de la mission française, M. Dano, les rapports des inspecteurs des finances, puis toutes sortes de correspondances manuscrites, communiquées ou interceptées. Entre toutes ces correspondances, les plus graves, les plus sombres aussi, étaient les lettres du général Douay, irrité contre Bazaine jusqu'à l'exaspération et bafouant les hommes et les choses avec une verve qui ne se contenait pas. De cette abondance de documents, presque tous contradictoires, étaient nées dans l'esprit de l'Empereur une immense confusion et une défiance générale contre tous ses agents. De là une pensée dans laquelle le prince s'était bientôt complu : celle de chercher, non au loin, mais tout près de lui, un interprète fidèle de ses volontés. Castelnau était instruit, d'esprit droit, inaccessible à la corruption, avec cela réservé comme un diplomate, distant, d'abord un peu hautain ; et, en l'occurrence, cette raideur même serait avantage, car elle déconcerterait toute interrogation indiscrète, dérouterait toute familiarité inopportune. Tous ces motifs avaient fixé le choix de l'Empereur. Le général serait, comme on l'a dit, l'*alter ego* de Napoléon. Quant à son mandat, il pouvait se résumer en un mot : terminer à tout prix, et au mieux des intérêts de la France, l'entreprise du Mexique, obtenir l'abdication de Maximilien, le ramener en Europe, faire en sorte que cette malencontreuse affaire pût être oubliée comme un mauvais rêve et rangée dans les choses passées. Jadis, au printemps de 1864, comme Maximilien s'attardait à Miramar, le général Frossard avait été envoyé en Autriche pour précipiter son acceptation et hâter son départ. La mission Castelnau serait l'envers de la mission Frossard. Castelnau, lui aussi, devrait hâter le départ du prince, mais cette fois pour l'Europe ; il serait le liquidateur de la faillite mexicaine, le messager de l'abdication.

Ainsi s'expliquait le voyage du général. Comme il s'éloignait de la mer et montait vers Mexico, il sembla pendant quelques jours que le dénouement qu'il poursuivait allait s'accomplir tout seul.

Nous avons laissé Maximilien sous le coup de sa grande douleur. Tout s'écroulait autour de lui, son bonheur privé comme

son trône. Sous la double influence du climat et des soucis, sa santé s'affaiblissait, et de fréquents accès de fièvre minaient ses forces. Par les courriers d'Europe, il avait appris les désastres de l'Autriche, et ces nouvelles avaient provoqué en lui un double regret, celui de son pays amoindri, puis celui du grand rôle que sa propre patrie lui eût réservé peut-être et que follement il avait cherché bien loin. Le prince, au fond, était d'âme faible. Il avait des aspirations ambitieuses, non ces ténacités robustes qui sont le propre des vrais ambitieux. Sous tant de disgrâces, il commença à ployer comme on fait sous un fardeau trop pesant. Le 20 octobre, il écrivait à Bazaine une lettre dont le ton contrastait fort avec celui de ses précédentes communications : « J'ai été profondément touché, lui mandait-il, des paroles de consolation que vous m'avez adressées en votre nom et au nom de Mme la maréchale ; je vous en exprime ma plus vive, ma plus profonde reconnaissance. » A ce langage cordial qui n'était plus habituel s'ajoutait l'annonce d'un projet qui, dans les circonstances que l'on traversait, susciterait sans doute bien des commentaires : « J'ai l'intention, disait l'Empereur, de me rendre à Orizaba. » Pour justifier ce voyage, Maximilien invoquait l'avis des médecins qui, pour guérir ses fièvres, conseillaient un changement de climat, puis le désir de se rapprocher de la côte pour connaître plus vite les courriers qui étaient attendus de Miramar : « C'est avec la plus grande confiance, continuait l'Empereur, que je m'en rapporte à votre tact pour le maintien de la sécurité dans la capitale. » Sur un ton de plus en plus affectueux, le prince poursuivait : « En ces circonstances douloureuses et difficiles, je compte plus que jamais sur la loyauté et l'amitié que vous m'avez toujours témoignées. » La formule finale reflétait les mêmes dispositions bienveillantes : « Je vous réitère, ainsi qu'à Mme la maréchale, ma vive gratitude pour les sentiments d'affection qui ont fait tant de bien à mon cœur ulcéré (1). » Pour qui lisait entre les lignes, cette lettre semblait marquer chez le prince un état

(1) Lettre du 20 octobre 1866 au maréchal Bazaine. (Voir plaidoyer de Me Lachaud, procès Bazaine, *Gazette des Tribunaux*, 8 décembre 1873.)

esprit tout nouveau. Elle était triste comme un adieu. Elle était écrite en un langage expansif, abandonné, presque attendri, comme si le monarque, au moment où tout allait finir, n'eût voulu se rappeler que les procédés généreux et les jours d'harmonie. Comme en une recommandation suprême, la sécurité de la capitale était remise à la garde du commandant en chef. Le plus significatif était le projet de voyage. Cette descente vers Orizaba, n'était-ce pas la première étape vers l'Europe ? Et le prince ne voulait-il pas mettre à profit les dernières heures propices, celles où le chemin était libre encore et où la retraite n'aurait rien d'une fuite ?

Le 21 octobre, bien avant que le jour parût, Maximilien quitta Chapultepec. Il évita Mexico et, contournant la grande ville par le sud, s'engagea sur la route qui conduisait vers l'ouest. La nouvelle s'étant répandue, la croyance générale fut qu'il s'agissait, non d'une absence momentanée, mais d'un départ. Le chef du cabinet, M. Lares, songea même à donner sa démission et ne consentit, dit-on, à conserver sa charge que sur les instances du maréchal et afin d'assurer le repos public. Cependant, comme l'Empereur atteignait Ayotla, il se trouva que le général Castelnau venait lui-même d'y arriver. L'aide de camp de Napoléon, sentant le souverain si près de lui, lui demanda une audience. Maximilien invoqua sa santé et déclina l'entrevue, comme si déjà ces soucis ne le regardaient plus. Les deux cortèges s'éloignèrent en sens inverse. Le 27 octobre, le souverain fit son entrée dans Orizaba : là, il recueillit encore quelques acclamations; car dans les masses populaires il était aimé ; et il fallait qu'il le fût à un point singulier, pour que ces touchants témoignages non seulement survécussent à sa fortune, mais bravassent la crainte des prochaines représailles.

A Orizaba, dans les premiers jours, tout confirma dans la pensée qu'on touchait au terme de ce règne douloureux. L'un des principaux soucis de Maximilien était d'arrêter les poursuites politiques, d'adoucir la loi du 3 octobre 1865, de rapporter en un mot toutes les mesures qui eussent pu, dans l'avenir, imprimer à sa mémoire un renom de rigueur. Chemin faisant, dans une lettre à Bazaine, il lui avait notifié ses inten-

tions à cet égard et, dans ce vague langage qui lui était habituel, avait exprimé le vœu que « toute hostilité cessât désormais ». « Je ne veux plus qu'il y ait de sang répandu pour moi », avait-il coutume de répéter à ses familiers; et sa plus grande crainte était que son abdication ne fût marquée par une recrudescence de la guerre civile. Son escorte était composée de hussards autrichiens ; ceux qui l'entouraient étaient pour la plupart Autrichiens, comme si déjà l'archiduc eût reparu sous l'Empereur. Le souverain, dit-on, prépara diverses lettres d'adieu à ses ministres, à ses amis, et alla jusqu'à dicter les dispositions de son voyage. Cependant, à Mexico, le palais impérial était demeuré désert, et les serviteurs avaient commencé à le piller, comme on emporte pièce par pièce les épaves d'un navire échoué. Ce qui confirmait les bruits de départ, c'était la présence d'une frégate autrichienne, le *Dandolo,* mouillée dans les eaux de la Vera-Cruz. A bord du navire avaient déjà été transportés divers objets de prix. Une nuit, sans doute, le prince, se dérobant à ses amis comme à ses ennemis, gagnerait le rivage, reprendrait le chemin de l'Europe, et on apprendrait que le rêve mexicain était fini.

Castelnau était arrivé à Mexico. Trois autorités désormais représentaient le gouvernement impérial : le maréchal Bazaine, commandant en chef ; M. Dano, ministre de France ; et enfin l'aide de camp de Napoléon. A eux trois, disait le général Douay, ils formaient le *triumvirat de l'Intervention.* L'essentiel était qu'entre les triumvirs l'harmonie régnât. Castelnau avait apporté au Mexique une pensée très nette et, à aucune heure de sa mission, n'en devait dévier : au plus tôt il voulait en finir, rapatrier l'armée, ramener l'archiduc. M. Dano, ministre accrédité auprès de Maximilien, était surtout absorbé par une très grosse affaire, celle de son prochain mariage avec une très riche héritière du pays ; que s'il se consacrait aux devoirs de sa charge, il se renfermait le plus ordinairement dans son rôle spécial : il était l'organe des réclamations financières de la France contre le gouvernement mexicain, mission ingrate, et en outre fort dérisoire, vu l'insolvabilité du débiteur. Des trois personnages, le plus important était Bazaine : c'était aussi

celui dont la vraie pensée se devinerait le plus malaisément. Toute l'histoire de ses rapports avec Maximilien avait tenu jusque-là dans une série de brouilles et de rapprochements, de dépêches aigres-douces et de protestations qu'on eût dit cordiales. Homme de génie, le maréchal eût dominé le prince ; homme de devoir rigide, il eût gardé son estime, même en lui infligeant de fréquents déplaisirs. Il n'était ni l'un ni l'autre, et ce fut son malheur comme le nôtre. Avec toutes les apparences de la bonhomie, il portait dans les affaires la disposition la plus déplorable, à savoir le goût des finesses et, ce qui pis est, des finesses inutiles. Il était de ceux qui choisissent la voie oblique comme par attrait naturel, même lorsque la voie droite suffit. En outre, il était prompt à voir dans l'esprit des autres toutes les complications qui étaient dans le sien. Au bout de trois années de commandement, ces funestes habitudes s'étaient pleinement dévoilées. Accueilli jadis avec une joie confiante, Bazaine était devenu indifférent aux soldats, suspect aux officiers : lui-même inclinait à soupçonner quiconque dans les rangs de l'armée s'élevait au-dessus de la mesure commune ou avait conquis les bonnes grâces de Maximilien. Autour du souverain, sous prétexte qu'on le surveillait lui-même, il avait établi un vrai système d'espionnage. La difficulté des situations réciproques ne permettait guère que tout conflit fût évité. Le maréchal, quoique de manières faciles, n'avait point cette dignité gracieuse qui est le fruit du tact ou de l'éducation et qui atténue les inévitables froissements. Vis-à-vis de l'Empereur il s'était montré tantôt cassant, tantôt obséquieux avec affectation ; surtout il avait mis toute sa prestesse à se dégager de tout ce qui ne réussissait point. Par là, il était arrivé à tout gâter, même ses services ; car il en avait rendu au prince de très signalés, notamment au point de vue financier. C'est dans ces conditions de prestige amoindri que Castelnau trouvait Bazaine. Rencontrerait-il en lui un aide zélé ou un tiède auxiliaire ? Le maréchal accueillit d'abord fort bien le messager impérial : la politique le voulait ainsi ; puis il ne connut pas de suite l'étendue de ses pouvoirs. Cependant le commandant en chef eût été fort au-dessous de sa finesse habituelle s'il n'eût

deviné bien vite dans ce subordonné hiérarchique qui lui devait la déférence une sorte de grand inquisiteur qui, à l'occasion, saurait se démasquer. De là un penchant, fort naturel sinon légitime, à aider médiocrement le nouveau venu, à dresser même doucement quelque obstacle sous ses pas. Que Bazaine crût à la chute de Maximilien, à la nécessité de l'abdication plus ou moins prochaine, la chose n'est guère douteuse ; mais on le trouverait moins ardent à suivre son propre avis, si cet avis était celui de Castelnau. Tout en jugeant la crise inévitable, Bazaine avait d'ailleurs plusieurs raisons de ne pas la souhaiter trop prompte. Il s'était marié au Mexique ; sa femme était grosse ; il avait d'importants intérêts pécuniaires à liquider. Peut-être aussi, en allongeant les choses, espérait-il que de cet état si compliqué sortirait quelque chance favorable à sa propre élévation ; cette croyance, quoiqu'elle ne repose sur aucune donnée positive, était alors, est aujourd'hui encore presque universellement admise parmi les officiers du corps expéditionnaire. Enfin, le rang du maréchal au Mexique était trop brillant pour qu'il en descendît sans regret. Prolonger l'empire, c'était prolonger son rôle de *maire du palais*. Il arriverait donc que le commandant en chef et l'aide de camp impérial suivraient deux voies, non contraires en apparence, mais sensiblement différentes : l'un marchant droit à son but qui était l'abdication, l'autre ne combattant pas ouvertement cette conduite, mais n'y adhérant qu'avec des réserves, des délais, des sous-entendus, et par intervalles soutenant secrètement, protégeant même le prince, quoique d'une protection équivoque, intéressée, pas plus rassurante que l'abandon.

Pourtant toutes les pensées se tournaient vers Orizaba, d'où Castelnau attendait le mot décisif qui mettrait fin à l'empire. Les jours s'écoulant, il parut que Maximilien se montrait peu empressé à nous affranchir du souci de le garder.

Le 31 octobre, le *Journal officiel de Mexico,* après avoir annoncé le rétablissement de l'Empereur, ajoutait ces mots : « Ainsi se trouve réalisé l'objet du voyage de Sa Majesté. » Que signifiait cette note qui semblait annoncer un prompt retour dans la capitale? Le même jour, Maximilien, dans une lettre à

Bazaine, parla de nouveau de l'abdication, mais sur un ton moins décidé et en la subordonnant à *certains pourparlers* dont il attendait l'issue. Cependant les personnages les plus remuants du parti monarchique entouraient le souverain, le circonvenaient de toutes manières et s'efforçaient de conjurer la résolution suprême. Le plus ardent de tous était le Père Fischer, Allemand d'origine, implanté au Mexique, homme très ambitieux, très intrigant, qui devint en ce temps-là le secrétaire du prince et fut le porte-parole des cléricaux les plus avancés. Parmi les étrangers, plusieurs, dit-on, représentèrent vivement à l'Empereur les inconvénients de l'abdication et l'exhortèrent à garder, au moins provisoirement, la couronne : tels furent, à ce qu'on assure, le baron Magnus, ministre de Prusse, et surtout M. Scarlett, ministre d'Angleterre, qui, à cette époque-là même, passa par Orizaba pour regagner la Grande-Bretagne. L'opinion de l'Europe préoccupait au plus haut degré Maximilien, et il recueillait avidement tous les conseils que lui apportaient les courriers d'outre-mer. Sur ces entrefaites, le prince reçut de Bruxelles une lettre bien propre à l'influencer : elle était de M. Éloin, un Belge qui avait été jadis son chef de cabinet et avait joui d'une grande faveur auprès de lui. M. Éloin, de tout temps très hostile aux Français, voyait dans le désaveu infligé au général Osmont et à l'intendant Friant, dans la mission récente du général Castelnau, les preuves que Napoléon ne songeait qu'à se dégager du Mexique et à rejeter sur son allié la responsabilité de l'insuccès. Il exhortait Maximilien à ne pas se faire l'instrument d'une politique égoïste dont il serait la première victime. « L'abandon de la partie avant le retour de l'armée française, continuait-il, serait interprété comme un acte de faiblesse. » « L'Empereur, ajoutait-il, tenait son mandat du vote populaire ; c'est au peuple mexicain, dégagé de la pression d'une intervention étrangère, qu'il doit faire un nouvel appel, et c'est à lui qu'il faut demander l'appui matériel et financier indispensable pour subsister et grandir... Si cet appel n'est pas entendu, alors, alors seulement, Sa Majesté, ayant accompli jusqu'à la fin sa noble mission, reviendra en Europe avec tout

le prestige qui l'accompagnait au départ. » En terminant, M. Éloin, avec une habileté assez perfide, ne manquait pas d'insinuer que ce prestige devait être soigneusement ménagé en vue des éventualités qui pourraient se produire sur le vieux continent. « En traversant l'Autriche, disait-il, j'ai pu constater le mécontentement qui y règne. Rien ne se fait encore. L'Empereur est découragé ; le peuple s'impatiente et demande publiquement son abdication ; les sympathies pour Votre Majesté se communiquent ostensiblement à tout le territoire de l'empire. » Ce mémoire était confidentiel, et Maximilien, en le lisant, put croire qu'aucun autre n'y avait jeté les yeux. En quoi il se trompait. Assez malavisé pour un homme qui se croyait habile, M. Éloin avait transmis sa lettre sous le couvert du consul du Mexique à New-York. Or, le Mexique avait à New-York deux agents, celui de Maximilien, celui de Juarez, et ce dernier seul officiellement reconnu. C'est à celui-ci que le pli fut remis. Le secret fut divulgué, et la lettre, au moment où elle arrivait à son destinataire, se publiait dans les journaux des États-Unis : elle parvint de la sorte aux autorités françaises, qui purent y voir la double preuve des accusations dont elles étaient l'objet et des influences qui s'exerçaient sur le malheureux Maximilien.

A Mexico, Castelnau comptait les jours, s'impatientait des retards. Son anxiété s'accrut à la suite d'une visite que lui firent les ministres de l'Empereur : soit illusion, soit espoir d'en imposer, ceux-ci affirmaient qu'ils pourraient se maintenir par leurs propres forces. Très troublé de voir s'éloigner le dénouement, le général résolut d'expédier à Orizaba un messager absolument sûr qui sonderait les pensées de Maximilien, mettrait en lumière toutes les raisons qui rendaient urgente l'abdication, et rapporterait fidèlement ce qu'il aurait constaté. Son choix se porta sur un capitaine de zouaves, très jeune en ce temps-là, et qui préludait alors à la plus brillante carrière, le capitaine Pierron. Chef du secrétariat militaire de Maximilien, le capitaine Pierron avait conquis l'affectueuse confiance du souverain par sa droiture qui était sans reproche, par son activité laborieuse que rien ne lassait. L'officier français fut

reçu par l'Empereur et eut avec lui une très longue conférence. Il le trouva peu disposé à revenir à Mexico, enclin au contraire à regagner l'Europe. Il abdiquerait, mais, avant de prendre cette résolution suprême, il voulait assurer, autant qu'il dépendait de lui, le sort de ceux qui l'avaient servi. Dans cet esprit, il souhaitait que la France rapatriât les légions autrichiennes et belges, que les Français garantissent un traitement ou une gratification aux officiers ou soldats blessés de l'un ou de l'autre corps, que les employés de sa maison fussent l'objet de diverses faveurs. Il ne parla de ses alliés qu'avec beaucoup de douceur, de Napoléon qu'avec beaucoup de déférence. Le 9 novembre, le capitaine Pierron revint d'Orizaba. Si Maximilien ne demandait avant de s'éloigner que ces modestes satisfactions, il serait trop impolitique de les lui faire attendre. Ainsi en jugea Castelnau. Aussitôt il adressa un courrier à Napoléon pour lui faire connaître ce qui était, ce qu'il croyait une bonne nouvelle. Son rapport se terminait par la phrase suivante qui montre combien, à Paris, on appréhendait quelque éclat fâcheux, quelque pénible scandale : « L'empereur Maximilien a exprimé à mon envoyé le vif désir de conserver l'amitié de Votre Majesté. J'ai donc lieu d'espérer que son abdication sera exempte des récriminations que nous pouvions redouter. »

Les choses n'étaient point aussi avancées que ne l'avait cru le capitaine Pierron, point aussi avancées surtout que ne le mandait Castelnau. Autour du souverain le parti réactionnaire redoublait d'efforts. C'est en ce temps-là qu'arrivèrent Marquez et Miramon, décidément tirés de la disgrâce et qui offraient à l'Empereur leur concours. Les avis venus d'Europe encourageaient peu le prince à revenir en Autriche, où il se présenterait dépouillé de son titre d'empereur et non rétabli dans ses privilèges d'archiduc : le conseil se donnait avec d'autant plus de liberté que nul ne croyait alors que la vie de Maximilien pût courir quelque risque. Toujours mobile en ses impressions, le monarque se sentait ébranlé. Au fond, son âme fière repoussait bien loin toute résolution qui eût semblé craintive. Revenir à la Vera-Cruz dans les fourgons de l'armée française, souffrir

que ses alliés imputassent l'échec à sa faiblesse lui était une insupportable pensée. L'entreprise étant condamnée, il importait que le dénouement demeurât digne de lui et que, perdant son trône, il gardât son rang. Dominé par ces considérations, Maximilien parlait encore de déposer la couronne, mais de plus en plus subordonnait son abdication à toutes sortes de conditions qui pourraient la retarder. Le 18 novembre, il remerciait Bazaine, M. Dano, le général Castelnau de leur empressement à régler les points qui lui tenaient à cœur, c'est-à-dire le sort des gens de sa maison, des soldats belges, des légionnaires autrichiens. Puis il ajoutait cette phrase singulière : « Il reste à fixer le définitif, à savoir un gouvernement stable pour protéger les intérêts compromis. » Afin de préparer cette transmission des pouvoirs, l'Empereur proposait aux autorités françaises une prochaine conférence qui, disait-il avec un étrange optimisme, arrangerait toutes choses d'une manière satisfaisante. Maximilien consentait toujours à abdiquer, mais il se posait en arbitre du pays qu'il allait quitter, et tout d'abord il entendait pourvoir à son héritage. Cette restriction seule rejetait dans l'inconnu ceux qui déjà croyaient tenir le dénouement.

On devine la déception de Castelnau. Quant à Bazaine, on peut affirmer sans crainte d'erreur que la déconvenue du général n'avait rien qui lui déplût. Publiquement, il formulait comme Castelnau des vœux en faveur de l'abdication : en secret, il inclinait à retarder la chute du pouvoir impérial. Quel était son but en agissant de la sorte? Prolonger son rôle? liquider à loisir ses intérêts? plaire à sa femme dont le Mexique était la patrie? N'avait-il d'autre mobile que de contredire Castelnau, le fâcheux surveillant qui peu à peu lui devenait odieux? Au contraire, sa conduite s'inspirait-elle de considérations plus hautes, et jugeait-il, ainsi qu'on peut l'inférer de certaines de ses dépêches, que nous ne pouvions détrôner nous-mêmes le prince élevé par nos mains, que notre retraite serait d'ailleurs plus aisée en face d'une administration à peu près régulière que dans l'anarchie d'une récente abdication? Tous ces motifs peuvent être pareillement supposés, le maréchal

n'ayant point livré son secret. Ce qui paraît à peu près certain, c'est que, vers le 20 novembre, comme un aide de camp de Maximilien, le colonel autrichien de Kodolich, allait retourner de Mexico à Orizaba, le commandant en chef l'autorisa à dire à son maître que, si Sa Majesté se décidait à regagner la capitale, les troupes françaises pourraient, selon toute apparence, demeurer au Mexique jusqu'au mois de novembre 1867. Quel encouragement pour le malheureux empereur que cette trompeuse assurance! Il était parti naguère pour Orizaba décidé à se décharger du pesant fardeau. La réflexion avait raminé en lui un reste de confiance, avait éveillé en son âme la crainte que le retour en Europe ne parût faiblesse ou lâcheté. Or voici qu'au moment où, un peu par espoir, beaucoup par point d'honneur, il inclinait à garder la couronne, il apprenait que les représentants de la France n'étaient point d'accord, que l'un des deux chefs militaires, le plus important par la dignité, le soutenait sous main. C'est sous cette impression que s'ouvrit, le 26 novembre, à Orizaba, la solennelle conférence qu'avait annoncée l'Empereur. Le général Castelnau, ainsi que M. Dano, s'était fait excuser, et le maréchal, invoquant l'impossibilité de se faire remplacer dans le commandement, avait imité leur exemple. Dix-huit membres assistaient à la réunion, tous ministres, conseillers d'État ou hauts dignitaires : huit membres opinèrent pour l'abdication, dix pour le maintien de l'empire. Quatre jours plus tard, Maximilien, dans une proclamation à son peuple, annonça sa résolution de garder la couronne, de rentrer à Mexico; il ajouta qu'ultérieurement un congrès national serait convoqué et fixerait le sort définitif du pays.

Les monarchistes mexicains, qui avaient fait l'empire, venaient de remporter leur dernière victoire, la plus funeste de toutes, car elle serait l'origine de leurs plus grands malheurs. A la nouvelle qu'ils conservaient leur prince, ils affectèrent des démonstrations bruyantes comme pour en imposer à leurs adversaires et se donner à eux-mêmes l'illusion du nombre. Jusque dans les plus petites villes fut déployé un joyeux appareil qui contrastait avec les anxiétés de la veille et les périls du

lendemain. L'un des officiers français a raconté que, revenant en ce temps-là d'expédition et retournant vers La Puebla, il observa dans les lieux qu'il traversait toutes sortes de marques de réjouissances, musique, arcs de triomphe, feux d'artifice. Intrigué de ce spectacle qui se renouvelait à chaque relais, il manda l'alcade d'un des villages et l'interrogea sur les causes de cette allégresse : « C'est, répondit le naïf magistrat, que la municipalité veut marquer sa joie pour le retour de notre empereur. » « J'ai failli, continue l'officier, tomber de mon cheval à l'annonce de cette nouvelle inattendue. » Et il ajoute ces lignes qui, dans leur réalisme égoïste, montrent assez bien le vrai sentiment de l'armée : « Nous laissons derrière nous et debout l'Empire que nous avons installé. Il est possible que nous l'entendions crouler plus tard, mais nous nous en laverons les mains... Ma conclusion est que, pendant que dure cette bonne veine, il faut filer, filer au plus vite (1). »

IV

Tandis que les partisans de Maximilien s'apprêtaient pour un suprême effort, Bazaine achevait de rappeler de tous les points du Mexique ses détachements épars. Ainsi le voulaient les ordres de Napoléon, qui, après avoir prescrit l'évacuation en trois échelons, venait de décider que toute l'armée serait rapatriée en une seule fois. Après avoir, pendant trois années, poussé leurs courses jusqu'aux frontières des États-Unis, jusqu'aux grèves du Pacifique, nos soldats se repliaient vers les grandes routes qui les ramèneraient au centre de l'Empire. Une à une ils laissaient échapper leurs conquêtes. Un jour ils abandonnaient une ville, puis une autre, et ainsi se resserrait derrière eux le cercle que, jadis, ils avaient agrandi. Toutes ces évacuations se ressemblaient. Les commandants militaires

(1) *Papiers des Tuileries*, t. II, p. 155-156.

remettaient les places aux autorités indigènes déjà tremblantes et prêtes à démissionner; ils leur laissaient quelques approvisionnements en vivres, en armes, en munitions, faibles ressources qui le plus souvent ne profiteraient qu'aux juaristes. Puis, ayant fait tout ce qu'ils pouvaient faire, à l'aube du jour ils rassemblaient leurs colonnes et s'éloignaient dans une attitude martiale qui, du moins, intimiderait l'ennemi. Généralement ils ne partaient pas seuls. A notre suite s'échelonnaient des chariots, des voitures souvent somptueuses, des groupes de cavaliers. C'étaient ceux qui, ayant eu la mauvaise fortune d'accepter nos faveurs et n'ayant point pu ou point voulu nous désavouer à temps, n'avaient plus à espérer de clémence. Ces malheureux étaient pénétrés d'une seule pensée, liquider à tout prix leurs affaires, vendre leurs biens, emporter ce qu'ils avaient de plus précieux, échapper à la proscription. Tantôt ils parlaient de nous suivre jusqu'à la mer, de s'embarquer avec nous; tantôt ils songeaient à se faire Américains, et un seul mal leur paraissait sans remède, celui de tomber aux mains de leurs compatriotes. Ces terreurs n'étaient point vaines. Plus d'une fois nos arrière-gardes, en se retirant, purent apercevoir les bandes libérales qui déjà fondaient sur les villes abandonnées; encore un peu, et elles eussent entendu le premier bruit des représailles contre ceux que nous ne protégions plus.

Tous les survivants de l'expédition ont conservé le souvenir de la retraite douloureuse. Au bout de cette marche était la patrie, tant de fois rêvée pendant le long exil. Cette perspective même se gâtait par tout ce que nous laissions d'angoisses derrière nous. Pour certains corps, la marche fut pleine d'imprévu et de fatigues, tant était longue la route, tant étaient grands les obstacles! Ainsi en fut-il pour le 62e de ligne, aventuré jusque dans la Sonora et le Sinaloa, et qui dut être ramené de Guaymas à Mazatlan, puis à San-Blas, puis à Tepic, et de là vers les provinces centrales. Pendant l'automne de 1866, chaque jour se marqua par quelque diminution de l'Empire. Au sud, Oajaca tomba aux mains de Porfirio Diaz. Au nord-est, Matehuala fut évacuée le 28 octobre, puis, le 23 décembre, San-Luis de Potosi. Au nord-ouest, nos troupes rétrogradèrent

de Durango sur Zacatecas, puis sur Aguas-Calientes. Le 12 décembre, Guadalajara fut abandonné. Le lieu de ralliement fut Queretaro, devenu le point extrême où flotterait notre drapeau. Cependant, de tous côtés et même dans le voisinage de la capitale, surgissaient une foule de petites bandes. Déjà les *Terres chaudes* se remplissaient de guérillas, et on pouvait craindre qu'elles n'essayassent d'incommoder ou d'interrompre notre marche vers la mer. A la vérité, beaucoup se rassuraient et jugeaient que les Mexicains, se rappelant l'ancien proverbe, sauraient faire un *pont d'or* à l'ennemi qui s'éloignait.

En prévision de notre départ, de sérieux efforts avaient été tentés naguère pour assurer à Maximilien, au lendemain de l'évacuation, une force capable d'étayer son trône. On se souvient que Napoléon avait adressé à ce sujet des recommandations pressantes au maréchal Bazaine. Outre les corps indigènes proprement dits placés sous les ordres de Mejia ou qui se réuniraient à la voix de Miramon ou de Marquez, il semblait que l'Empereur dût conserver à sa disposition, après notre retraite, d'abord notre légion étrangère qui lui serait laissée en vertu du traité de Miramar, puis les légions autrichiennes et belges, et enfin les bataillons de *Cazadores,* constitués en partie avec des cadres européens. Telle était l'organisation officiellement décrétée. Quelle eût été la fidélité de ces corps, déjà un peu ébranlés par la mauvaise fortune, déjà un peu entamés par les désertions? Il serait malaisé de le conjecturer. On n'eut point à en faire l'expérience. A cette heure extrême de l'entreprise, il plut à Napoléon de détruire ce que maintes fois il avait exhorté à créer. Interrogé par Bazaine et Castelnau, il répondit de Compiègne, le 13 décembre, par un télégramme ainsi conçu : « Rapatriez la légion étrangère et tous les Français, soldats ou autres, qui désirent rentrer, ainsi que les légions autrichiennes et belges si elles le demandent. Les transports partiront d'ici vers la fin de décembre. » Entre toutes les communications émanées du gouvernement français, aucune ne marque mieux les dispositions de Napoléon, désespérant de cette affaire du Mexique, voulant à tout prix la liquider, n'en plus entendre parler, n'en point laisser de traces. Dans cet

esprit, il effaçait sans scrupule ce qui restait du traité de Miramar; il brisait, par un acte d'omnipotence, les engagements militaires contractés au service d'un prince étranger. Deux considérations seules expliquaient cet excès d'arbitraire : d'abord la conviction que plus on embarquerait de monde sur les vaisseaux, plus on soustrairait de vies aux vengeances juaristes ; en second lieu, l'espoir suprême qu'en ravissant à Maximilien toutes ses ressources, on le contraindrait moralement à déposer la couronne, à prendre place sur les navires français.

Les Français en effet, et en particulier Castelnau, n'avaient pas renoncé tout à fait à arracher au prince son abdication. Maximilien s'était éloigné d'Orizaba, mais lentement, comme excédé de son voyage aussi bien que de sa tâche. Tandis qu'à Mexico, ses partisans fêtaient au son des cloches le maintien de l'empire, peu s'en fallait qu'il ne pliât sous le fardeau. Ayant gravi les Cumbres, il ne dépassa point La Puebla et, sans entrer en ville, fit halte dans la maison de campagne de l'évêque. Une opinion assez générale dans notre armée, c'est qu'il fallait faire violence à l'archiduc, le proclamer déchu, prisonnier même, tout cela pour son plus grand bien, et, avec un heureux mélange de déférence et de coercition, le transférer à la Vera-Cruz pour ne le relâcher qu'à Saint-Nazaire. Ainsi parlaient plusieurs de nos officiers, sans songer que la dignité de Maximilien aussi bien que la nôtre s'accommoderait mal de ce dénouement, que l'expédition du Mexique pouvait finir en tragédie, non en vaudeville, et que le souverain, ainsi rapporté en Europe, y arriverait vivant sans doute, mais à tout jamais ridicule. Castelnau n'était pas loin d'incliner à ces pensées extrêmes, et, décidé plus que jamais à faire, comme il disait, la *place nette,* murmurait le mot de déchéance. La lenteur de Maximilien à regagner sa capitale donnait à une nouvelle démarche quelque chance de succès. Castelnau et Dano avaient élaboré une note qui insistait sur l'absolue nécessité de l'abdication : Bazaine s'y était associé, et même, à ce qu'on a prétendu, l'avait écrite de sa main. Le 22 décembre, le ministre de France et l'aide de camp de Napoléon se rendirent à La

Puebla, afin d'y présenter cette sorte de sommation respectueuse. L'Empereur, prévenu de leur visite, essaya d'abord d'écarter M. Dano que ses âpres réclamations financières avaient rendu odieux, de traiter avec Castelnau seul, d'ajourner toute décision. Castelnau ne se prêta ni à cette négociation séparée ni à ces atermoiements, et les deux envoyés furent reçus sans retard. Chaleureusement, ils démontrèrent l'impossibilité de continuer la lutte ; puis ils remirent la note collective, délibérée à trois avant le départ de Mexico. Ayant porté les yeux sur le document, l'Empereur sourit, et, goûtant cette dernière consolation des faibles qui est de jeter la confusion parmi ceux qui les veulent accabler, tendit aux Français une dépêche qu'il avait reçue la veille. Elle était de Bazaine. « Lisez-la, dit-il, et vous errez que vous n'êtes point d'accord avec la dernière opinion du maréchal. Le maréchal me dit qu'après mûr examen, il est convaincu que la seule solution possible est de me maintenir sur le trône. Il m'engage à persister et à pousser vigoureusement la guerre en armant solidement Marquez, Miramon, Mejia. » Dano et Castelnau écoutèrent stupéfaits. Bientôt le général, reprenant son assurance, répliqua qu'il laissait au commandant en chef la responsabilité de son évolution, puis, dévoilant plus clairement qu'il n'avait fait jusque-là l'étendue de ses pouvoirs, il ajouta qu'il avait reçu de son souverain la mission de faire embarquer les troupes, et qu'il la remplirait sans faiblesse : « Moi aussi, poursuivit-il en prenant l'offensive à son tour, j'ai une dépêche à communiquer à Votre Majesté. » Et il lui remit copie du télégramme du 13 décembre qui ordonnait d'embarquer tout le monde, même les Belges, même les Autrichiens, même la légion étrangère, même ceux qui étaient liés par un engagement au service du Mexique. Quelle que fût la riposte, les deux messagers se sentaient mystifiés, et Maximilien put engager ses importuns protecteurs à s'accorder entre eux. L'un et l'autre se retirèrent furieux contre Bazaine, si furieux que Castelnau songea à produire ses instructions, à provoquer une crise. Pendant ce temps, le commandant en chef, dans ses dépêches au ministre de la guerre, exposait l'avis que nous ne pouvions nous-mêmes renverser ce que nous avions élevé avec

tant d'efforts. « Je crois, ajoutait-il, qu'il est préférable de laisser l'empire mexicain suivre sa propre fortune ; il est bien probable qu'il ne durera guère après notre départ, mais enfin nous n'en serons plus responsables, et on ne pourra nous accuser de déloyauté. » Ainsi l'aide de camp de Napoléon et le maréchal étaient d'accord sur un point, à savoir la faiblesse de Maximilien : seulement le premier voulait que la France l'exécutât elle-même afin de lui épargner un sort plus rigoureux ; le second, plus respectueux en apparence et au fond non moins impitoyable, se refusait à porter la main sur l'empire et se contentait de l'abandonner à son destin. Entre ces deux solutions toutes les deux lamentables, qui oserait exprimer une préférence? Où Castelnau retrouvait tous ses avantages, c'était dans la franchise de son attitude. Ce qu'il voulait, il le disait avec une sincérité brutale. Bien autre était Bazaine, troublé par la présence de l'aide de camp impérial, jugeant dangereux de le combattre et humiliant de le suivre, ne sachant ni se soumettre ni se démettre, feignant avec le général une sorte d'accord et faisant passer sous main à Maximilien des conseils de résistance, ne soutenant qu'à demi ou désavouant devant Castelnau les avis qu'il préconisait dans ses dépêches au ministre de la guerre, pratiquant en un mot cette politique de finesses, de finasseries qui était devenue sa seconde nature et qui, se révélant à ses subordonnés, rendrait suspects tous ses desseins même les plus avouables, tous ses actes même les moins malaisés à justifier (1).

Cette époque fut celle de la plus grande confusion. Décidément le corps expéditionnaire avait deux chefs, et ces deux chefs étaient ennemis. Ces rivalités, devenues publiques, achevèrent de tuer ce qui restait de respect. Ce fut à qui saisirait un lambeau de confidence, interpréterait les paroles, le silence, les moindres incidents. — A toutes les incohérences de la grande politique s'ajoutaient toutes les mesquineries de la petite. On se rappelle la convention du 30 juillet 1866, qui conférait au

(1) Voir *Papiers des Tuileries*, t. II, p. 121-128. — Voir aussi Niox, *Expédition du Mexique*, p. 683.

gouvernement français la moitié des revenus des douanes maritimes. Cette convention était exécutoire à partir du 30 novembre. A l'échéance, M. Dano parut, invoquant le traité. Sa demande, quoique rigoureusement fondée, relevait de ce droit strict qui touche à l'injustice. Quand la France brisait à son gré les dernières clauses de Miramar, était-elle bien venue à se prévaloir de l'accord du 30 juillet, et le dérisoire bénéfice qui résulterait de la mesure compenserait-il l'odieux de cette revendication *in extremis?* Les ministres de Maximilien ayant refusé de se dépouiller de leur dernière ressource, le conflit éclata. M. Dano fit occuper par l'un des fonctionnaires des finances la douane de la Vera-Cruz. Le gouvernement mexicain, de son côté, mit le séquestre sur les marchandises qui avaient acquitté les droits de douane entre les mains des agents français. Sur quoi, M. Dano fit prévenir les ministres de l'Empereur que, de gré ou de force, les marchandises seraient délivrées aux intéressés. — Sous l'influence de ces procédés vexatoires, les conseillers de Maximilien s'exaspéraient. Au contraire, bon nombre des libéraux les plus raisonnables se rapprochaient de nous et, puisque, de toute façon, nous allions nous embarquer, estimaient qu'il n'y aurait aucun danger, qu'il y aurait même quelque avantage à ne pas nous laisser partir en ennemis. Tous les rôles étant intervertis, il arriverait donc, par la plus étrange des singularités, que nous laisserions un souvenir plus pénible aux monarchistes qui nous avaient appelés, qu'aux libéraux qui nous avaient combattus. — Dans cette situation extraordinaire, toutes les pensées se tournaient vers les Américains des États-Unis qui semblaient, aux yeux d'un grand nombre, les vrais arbitres de l'avenir. Nous n'avions, depuis plusieurs années, que trop éprouvé leur malveillance. Tout récemment encore, l'empereur des Français ayant décidé de substituer au départ en trois échelons le rapatriement en un seul convoi, ils avaient protesté contre le retard, et avec une hauteur qui touchait à l'insolence. Pourtant, comme l'évacuation était désormais certaine, ils tendaient à se radoucir. Se fiant à ces rapports un peu améliorés, notre gouvernement avait essayé d'entamer quelques pour-

parlers à Washington, avait tenté de régler par une entente commune et pour le plus grand profit de l'ordre la transmission des pouvoirs au Mexique. Il put s'assurer bien vite que la puissante République, bien qu'apaisée par notre prochain départ, ne ferait rien qui diminuât nos embarras. Elle ne voulait reconnaître que Juarez, c'est-à-dire le seul homme avec qui notre honneur nous interdît de traiter. L'unique résultat de ces négociations, ébauchées d'ailleurs plutôt que poussées bien loin, fut de nous donner une attitude peu digne vis-à-vis de ceux qui avaient été nos constants adversaires, de froisser Maximilien qui pressentit ces ouvertures, d'accréditer toutes sortes de bruits sur les prétendues relations entre les autorités françaises et les chefs du parti libéral. Entre tous ces bruits, l'un des plus répandus, l'un des plus absurdes aussi, fut celui qui attribuait à Bazaine le projet de livrer à Porfirio Diaz Maximilien, Marquez, Miramon : rumeur absurde, je le répète, et qui ne mériterait pas d'être rapportée, si elle n'avait été propagée avec une extraordinaire persistance par les journaux américains.

Cependant Maximilien s'était décidé à quitter La Puebla. Tristement, lentement il remontait vers Mexico. Trois escadrons de hussards autrichiens lui faisaient escorte; et cette garde n'était point inutile, car déjà quelques bandes ennemies avaient été signalées à Chalco, où s'était livré un petit combat. Un des bataillons de la légion belge qui regagnait la côte fut même désigné pour protéger la marche de l'Empereur. Avec le prince voyageaient Marquez et le P. Fisher, ces deux tenants du parti réactionnaire. Au milieu d'eux, Maximilien, malade, découragé, semblait un otage autant qu'un roi. Le cortège, humble et presque pauvre, se ressentait déjà de ce qu'avait de précaire la fortune de l'archiduc : il se composait, nous dit un témoin oculaire, de quatre petites carrioles attelées de mules. Comme on arrivait à Ayotla, le commandant de la légion belge, le colonel Van der Smissen, qui allait regagner son pays après avoir très correctement rempli tout son devoir militaire, demanda la permission de saluer une dernière fois celui qui avait été son maître. Ayant été introduit devant l'Empereur,

il le supplia de renoncer à une lutte impossible. « Votre Majesté, dit-il, va au-devant d'une catastrophe; les troupes dont vous disposez sont incapables de résister aux troupes libérales; les conservateurs exaltés vous soutiendront seuls; les autres, désormais indifférents, resteront chez eux et ne feront rien. » Le prince écouta ces exhortations sans les interrompre, puis, d'un air résigné, il répondit en langue espagnole qu'il devait suivre sa destinée (1). Pendant ce temps-là, le *Journal officiel de Mexico* annonçait en termes pompeux le retour du souverain dans sa capitale et célébrait cet événement comme on eût fait d'une victoire. « Les promesses d'Orizaba, disait-il, s'accomplissent, les inquiétudes se dissipent, les espérances des honnêtes gens vont se réaliser... Nous avons à notre tête, ajoutait-il, un prince au cœur magnanime, qui va sauver la patrie de l'anarchie. »

Le 5 janvier 1867, l'Empereur arriva à Mexico, mais ne fit que traverser la ville et, au lieu de se rendre au château de Chapultepec, s'arrêta à l'hacienda de la Tega. Là vinrent le trouver plusieurs de ses anciens conseillers, et en particulier ceux de ses anciens ministres qui appartenaient au parti libéral et l'avaient servi durant la première partie de son règne; ils se disposaient à quitter le Mexique pour fuir les vengeances qui ne manqueraient pas de les atteindre, et suppliaient le prince de les imiter (2). Le 6, Maximilien reçut un visiteur de plus haut rang, Bazaine, et s'entretint longtemps avec lui. « Je suis revenu, lui dit-il, dans ma capitale, parce que j'avais donné ma parole d'y revenir... Je ne veux pas faire comme le soldat qui quitte son fusil pour fuir plus vite. » Il ajouta pourtant que sa décision dernière n'était pas prise, et qu'il convoquerait prochainement un conseil intime dont les avis l'aideraient à fixer sa résolution définitive. « Je vous prierai, poursuivit-il, d'assister à ce conseil, et c'est l'issue de cette délibération qui fixera ma conduite. » Le maréchal quitta le monarque, persuadé que, malgré le retour à Mexico, le parti de l'abdication n'avait pas

(1) Le général Van der Smissen, *Souvenirs du Mexique*, p. 219-220.
(2) Voir Dr Basch, *Erinnerungen aus Mexico*, t. I, p. 159.

encore perdu toutes ses chances. « Le souverain, écrivait-il au ministre de la guerre, cherche une combinaison nouvelle qui lui permette de se retirer *sans honte pour son blason;* la question est plutôt une question d'amour-propre qu'une question politique (1). »

Ces suprêmes incertitudes, ces flottements de la dernière heure, laissaient à Castelnau quelque espoir de ramener le prince, ainsi que le souhaitait Napoléon. Quant à Bazaine, il s'était montré jusque-là peu favorable à l'abdication, au moins à l'abdication imposée. Il semble que, dès cette époque, ses pensées aient fléchi, et qu'il n'ait plus hésité à conseiller, lui aussi, le départ immédiat. En rendant compte au ministre de la guerre de l'entrevue du 6 janvier, il s'exprimait en ces termes : « J'ai exposé à l'Empereur que les instants étaient courts et précieux, que ses ressources étaient insuffisantes pour faire face à la situation périlleuse dans laquelle il allait se trouver après notre départ, et qu'à tous les points de vue il valait mieux prendre un parti décisif avant. » Ce langage se rapprochait fort de celui de Castelnau. Deux motifs pourraient expliquer cette évolution. D'abord, les progrès des libéraux étaient tellement rapides, déconcertaient tellement tous les calculs que bientôt le souverain serait impuissant à soutenir même un simulacre d'empire. En second lieu, l'ordre récent de Napoléon qui avait prescrit de rapatrier tous ceux qui le demanderaient, avait achevé de faire le vide autour de Maximilien. C'était à qui s'éloignerait du prince malheureux : Belges et Autrichiens allaient gagner la côte; notre légion étrangère partirait avec le reste de notre armée; les officiers ou sous-officiers engagés dans les bataillons de *Cazadores* rentraient dans les rangs du corps expéditionnaire : un millier d'Européens seulement, soit par goût des aventures ou fidélité personnelle envers le souverain, soit à raison des attaches contractées au Mexique, demeureraient au service de la cause impériale. C'est sur ces entrefaites que fut convoqué le conseil annoncé par Maximilien. La délibération s'étant ouverte le

(1) Voir Niox, *Expédition du Mexique,* p. 686.

14 janvier, le maréchal lut une sorte de mémoire assez âpre de forme où, comme l'eût fait Castelnau, il concluait à l'abdication. Cependant la majorité de l'assemblée passa outre et, s'affermissant dans ses résolutions précédentes, proclama la lutte à outrance pour le maintien de l'empire.

Cette date du 16 janvier marque la séparation définitive entre le protecteur et le protégé. Désormais Maximilien s'absorberait tout entier dans sa tentative suprême; les Français ne regarderaient plus que vers la patrie. Dans ce temps-là même, une dépêche de Napoléon venait dicter aux autorités françaises, et cette fois d'une façon bien claire, toute leur conduite ultérieure : elles ne devraient pas forcer Maximilien à abdiquer; mais sous aucun prétexte le rapatriement ne serait retardé. Aux tristesses de l'aventure mexicaine une seule chose manquait : à savoir une rupture violente entre ceux qui allaient se quitter pour jamais. Ce scandale, ce grand scandale ne fut point évité.

Tout était préparé pour cette rupture comme les matériaux pour un incendie. Voici quel incident provoqua l'éclat. Uniquement appuyé sur le parti réactionnaire mexicain, Maximilien avait dû renoncer aux usages de l'Europe et se plier aux coutumes de sa patrie d'adoption. Marquez, l'homme sans scrupules, dominait dans Mexico. Pour se procurer des fonds, il décréta une contribution forcée; pour se procurer des soldats, il pratiqua le système de la *presse* ou, comme on disait dans le pays, la *leva*. Tous ceux qu'atteignaient ces âpres rigueurs se tournèrent vers le maréchal. En ces conjonctures, il arriva que celui-ci fit relâcher un certain Pedro Garay qui passait pour agent juariste et que Marquez avait arrêté. Les feuilles publiques s'étant élevées contre l'ingérence de l'autorité française, Bazaine non seulement maintint l'élargissement, mais prononça la suppression d'un journal qu'on appelait la *Patria*. Le ministre de l'intérieur protesta : Bazaine soutint ce qu'il appelait son droit. Qu'ajouterais-je? A la suite de correspondances de plus en plus aigres, le commandant en chef notifia aux conseillers de l'Empereur, à l'Empereur lui-même, qu'il ne voulait plus avoir à l'avenir aucunes relations avec le ministère : à quoi

Maximilien répliqua le 28 janvier en renvoyant les dépêches et en rompant lui-même tous rapports avec le quartier général français.

Le départ, un prompt départ abrégerait seul le scandale. Les Français seraient moins séparés de leurs alliés par la mer qu'ils ne l'étaient par leurs dissentiments. Au moment de s'éloigner, Bazaine tint à justifier tous les reproches de ses ennemis, hormis ceux d'intrigues criminelles qui jamais ne furent prouvées. Rien ne fut omis de ce qui accentuerait l'abandon. Le maréchal laissait au Mexique des provisions de guerre qu'il ne pouvait emporter : loin de les remettre à titre gracieux aux arsenaux mexicains, il noya les poudres, brisa les projectiles. Les chevaux qu'il ne pouvait emmener, il les vendit aux enchères à vil prix, et ces animaux servirent pour la plupart à la remonte des guérillas juaristes. L'ordre venu de France était de rapatrier tous ceux qui le demanderaient : non content de briser, comme le voulaient ses instructions, les engagements contractés au service de Maximilien, Bazaine annonça par une circulaire que ceux qui resteraient au Mexique perdraient la qualité de Français et n'auraient plus à compter sur la protection de la France : par là il imposait moralement le retour à ceux même qu'eût tentés la fidélité. Le 5 février était le jour où le commandant en chef quitterait Mexico. Jusque dans la proclamation qu'il adressa avant de partir aux habitants de la capitale perça le vulgaire souci de paraître ignorer désormais une entreprise qui n'avait point réussi : pas une allusion à la monarchie, pas un souvenir au prince que nous laissions en détresse : avec une sorte de sérénité dégagée, d'impartialité méprisante, le maréchal parlait de l'essai qui avait échoué. « Soyez-en certains, disait-il, il n'est jamais entré dans les intentions de la France de vous imposer une forme de gouvernement contraire à vos sentiments. » Tel fut l'adieu de Bazaine à Maximilien.

Avec Bazaine étaient parties les dernières troupes. Le maréchal avait fait prévenir les chefs libéraux que, son rôle étant désormais fini, il s'abstiendrait de toute opération active, mais châtierait énergiquement toute agression. La retraite s'acheva donc sans combat. Seulement les mêmes guérillas qui nous

laissaient le chemin libre s'établissaient à la suite de nos colonnes. et les communications se refermaient derrière nous comme la mer sur les traces d'un vaisseau. La marche était paisible, plus paisible que silencieuse, car les récents incidents étaient commentés avec passion, et, pour le bien de la discipline, il était vraiment temps que l'expédition finît. Un jour, même, les rumeurs furent si fortes qu'elles montèrent jusqu'à Bazaine, qui, réunissant les chefs de service, leur montra les instructions du gouvernement impérial et descendit à se justifier. Cependant, à mesure qu'on avançait vers la mer, la plupart s'absorbaient dans la perspective du retour. Tous aspiraient à la famille, à la patrie. Dans les états-majors, les plus mondains qui avaient supporté vaillamment les fatigues de la campagne, mais étaient moins aguerris contre la privation du plaisir, soupiraient après Paris qu'ils allaient revoir dans tout son éclat et au milieu des préparatifs de la prochaine Exposition. « N'oubliez pas, écrivait l'un des officiers de la contre-guérilla, de me faire retenir sans faute pour le 1er mai 1867 une bonne avant-scène aux Variétés pour que nous puissions voir la *Belle Hélène.* »

Dans la rade de la Vera-Cruz les transports attendaient. Déjà trois paquebots étaient partis. L'un d'eux ramenait en Europe les soldats de la légion belge. Les embarquements se succédèrent pendant tout le mois de février et se prolongèrent jusque dans les premiers jours de mars. Les Autrichiens, sauf trois ou quatre cents qui restèrent au Mexique, furent répartis sur deux grands bâtiments, le *Var* et l'*Allier*. Au milieu des mécomptes politiques de l'entreprise, Bazaine put éprouver un sentiment de sécurité en voyant réunie autour de lui, sans aucun accident de guerre, l'armée qui avait été disséminée sur tous les points du Mexique. Ce mouvement de concentration, achevé en bon ordre et sans à-coup, faisait honneur aux sages dispositions du maréchal comme à la fermeté des chefs secondaires, et voilait un peu ce qu'avait d'attristant l'échec final Bazaine s'embarqua le 11 mars, et avec lui les derniers bataillons. Sa conscience eût été singulièrement oblitérée si, au moment de s'éloigner pour toujours, il n'eût point ressenti un

regret et comme un remords en songeant à celui dont il avait jadis reçu la garde et qu'il abandonnait là-bas. Comme il allait atteindre Orizaba et se dirigeait vers la côte, il avait adressé un courrier à Mexico pour offrir à l'Empereur un asile à bord de l'escadre française : il pouvait, disait-il, tendre encore la main à Sa Majesté ; demain peut-être les communications coupées ne le permettraient plus. Dieu voulut que ce suprême appel demeurât vain. Le courrier, se frayant son chemin à travers les routes infestées par l'ennemi, n'avait point encore atteint Mexico, et déjà le ministre de France, resté à son poste, adressait à Bazaine une dépêche qui détruisait le dernier espoir. L'Empereur, mandait M. Dano, avait quitté sa capitale ; il s'était dirigé, non vers la côte, mais vers l'intérieur ; il était parti, disait-on, pour prendre le commandement de son armée.

V

Des fenêtres à demi closes de son palais, Maximilien avait pu voir défiler les régiments français. On dit que, quand le dernier bataillon eut disparu, il s'écria impétueusement : « Enfin, je suis libre ! » Au sortir de notre longue, de notre lourde tutelle, ce cri fut le cri spontané de la délivrance, le cri de la rancune impuissante à se contenir. Quand se fut apaisé l'élan de cette courte et triste joie, la réalité apparut, sévère, inexorable. Une seule force restait au prince, celle que l'homme puise dans l'excès de ses malheurs, quand, ayant touché le fond de l'infortune, aucun coup du sort ne le peut plus surprendre ou troubler.

Dans l'immensité des territoires mexicains, l'empire n'apparaissait plus que comme un îlot, sans cesse rétréci par la vague. De tous côtés les bataillons républicains y faisaient irruption, sans qu'on pût réparer aucune brèche. Queretaro, La Puebla, la Vera-Cruz étaient, avec Mexico, les seules cités importantes où flottait encore le drapeau impérial. Tout assu-

rait le triomphe de l'ennemi, et l'importance de ses contingents sans cesse grossis en chemin, et l'abondance des ressources tirées des réquisitions, et le prestige des récents succès, et l'appui moral des États-Unis acharnés à effacer nos traces. A force de combattre, certains chefs juaristes avaient appris l'art de la guerre. Dans les longues péripéties des luttes civiles, quelques noms étaient devenus fameux : Porfirio Diaz, le vainqueur d'Oajaca; Régules, notre vieil adversaire dans le Michoacan; Corona, qui avait soutenu la résistance dans les régions extrêmes du nord-ouest; Escobedo, naguère commandant des forces dissidentes dans le Tamaulipas et aux bords du Rio-Bravo. Devant eux, les villes s'ouvraient, et leurs adversaires éperdus n'avaient que le choix entre les périls, périls de la soumission ou périls de la fuite. Tout servait les victorieux, et en particulier le renom de leurs représailles. On n'osait leur résister, les sachant sans pitié.

A l'heure où les troupes françaises évacuaient Mexico, une rumeur favorable se répandit dans la ville. Miramon, poussant une pointe hardie, avait porté ses armes jusqu'à Zacatecas. Ce ne fut qu'une décevante éclaircie au milieu des ténèbres où l'on se débattait. Quelques jours plus tard, ce même Miramon fut battu non loin de San Jacinto, et avec peine ramena vers Queretaro les débris de ses bataillons. Ce qui suivit la défaite permit de présager les rigueurs futures. Parmi les prisonniers se trouvaient une centaine de Français qui s'étaient refusés à rompre leur engagement et à reprendre leur place dans notre armée. Par ordre du gouvernement mexicain, ils furent mis à mort. Aux protestations des États-Unis, les juaristes répondirent en invoquant la propre autorité de Bazaine : celui-ci n'avait-il pas proclamé que ceux de ses soldats qui ne quitteraient point le Mexique perdraient la qualité de Français? De par le maréchal lui-même, les captifs n'étaient donc plus que des flibustiers. L'explication était pire que n'eût été le silence. Pendant ce temps, le commandant en chef s'embarquait. Avant de quitter le rivage, il eût pu saisir le dernier appel de ceux qu'il ne lui était plus permis de secourir ou de venger.

En ces terrifiantes conjonctures, quelle confiance n'eût semblé folie ! Pourtant un fragile, bien fragile espoir demeurait. Régner à titre d'empereur, régénérer son pays d'adoption, Maximilien n'y pouvait plus prétendre; mais, virtuellement déchu du trône, peut-être parviendrait-il à se soutenir comme chef de parti. Naguère il avait pressenti ce nouveau rôle quand, renonçant au rêve généreux de la monarchie nationale, il s'était rejeté dans les bras des réactionnaires, ses premiers amis. Du même coup, et l'urgence faisant taire les scrupules, il avait repris les anciennes pratiques qu'il était venu abolir, à savoir la *leva* qui lui procurerait quelques recrues, les réquisitions forcées qui assureraient au jour le jour la subsistance de ses troupes et la sienne. Redevenu assez semblable à ces aventuriers qui, depuis un demi-siècle, s'étaient disputé le Mexique, il gagnerait en chances de salut ce qu'il perdrait en dignité. Qu'en une journée, qu'en une seule journée, le hasard de la guerre fût propice, et, sans perdre une heure, le prince saisirait l'occasion, convoquerait un simulacre de congrès, remettrait le pouvoir entre ses mains. Alors son départ ne s'appellerait pas fuite, mais volontaire abdication. Entre tous les souvenirs qu'il laisserait au Mexique, le dernier, celui qui compterait le plus, serait le souvenir d'une victoire. Cette victoire sauverait du ridicule l'aventure mexicaine, projetterait peut-être sur elle, aux yeux du vieux monde, le romanesque reflet des choses hardies et lointaines. En tout cas, on aurait échappé à la dérision suprême, celle de rentrer en Europe dans les fourgons de la France, de la France à qui le prince imputait toutes ses disgrâces et qu'à cette heure il détestait.

Gardé par l'autorité des lois, un monarque a dans sa capitale sa demeure naturelle et permanente. Sujet aux accidents quotidiens de la fortune, un chef de parti doit tenir la campagne. L'archiduc (peut-on encore l'appeler du nom d'empereur?) décida de quitter Mexico, de se porter au-devant de l'ennemi. La résolution, fort débattue sur l'heure, et après coup fort critiquée, ne laissait pas que d'offrir de notables avantages. En prenant l'offensive, Maximilien échappait au reproche de découragement ou d'inertie. Il courait la chance d'une vic-

toire. Chemin faisant, il grossirait ses contingents par la *leva,* son trésor par les dons volontaires du clergé et des grands propriétaires. Les réquisitions feraient le reste. Partant par la route du nord, le prince s'achemina vers Queretaro. Au nord-est de cette ville s'étendait une région montagneuse, malaisée à aborder, facile à défendre, féconde en refuges : c'était le pays du général impérialiste Méjia, très dévoué à son souverain, très populaire parmi ceux de sa race. En cas de suprême échec, on trouverait, espérait-on, en ces lieux presque inexplorés, des amis éprouvés et une retraite impénétrable.

Le 19 février, Maximilien entra dans Queretaro. Il y fut reçu par de chaleureuses acclamations, touchant témoignage d'une fidélité au-dessus de la fortune. C'est vers ce temps-là que fut expédié le dernier appel de Bazaine, appel arrivé trop tard et que le prince ne connut point. A Queretaro, dans le court répit que lui laissaient ses adversaires, l'archiduc put réunir ses forces, les passer en revue, mesurer ce qu'il en devrait attendre. Autour de lui étaient groupés ses généraux : Méjia, modeste, intelligent, loyal, très supérieur à tous ses compatriotes ; Miramon, jeune, brave, ayant occupé jadis la présidence de la république et s'en souvenant, un peu suspect à Maximilien qui le taxait d'ambition et ne se rapprocha de lui que dans les derniers jours ; Marquez, vrai type de *condottiere*, audacieux, plein de ressources, sans scrupules, trop compromis pour espérer aucune clémence, grandi dans la guerre civile et s'y mouvant comme en sa condition naturelle, très capable de bien servir son maître, capable aussi de se sauver tout seul en l'abandonnant. En un rang secondaire, d'autres chefs apparaissaient : Arellano qui commanderait l'artillerie ; puis un colonel, déjà en suspicion à quelques-uns, mais très en vue, très en faveur auprès du maître, et qu'on appelait Lopez. A quelques jours de là, le 23 février, arriva une nouvelle division sous les ordres du général Mendez, et qui venait du Michoacan. Ainsi renforcée, l'armée impérialiste, rassemblée à Queretaro, comptait environ dix mille hommes : par les désertions des époques précédentes, les pires éléments s'étaient eux-mêmes éliminés, en sorte que ce qui restait sem-

blait solide, assez bien organisé, susceptible de bravoure et de dévouement.

De l'emploi de ces forces dépendrait l'échec irréparable ou la délivrance. Les contingents juaristes approchaient : d'un côté Escobedo ; de l'autre Corona. Réunis, ils déborderaient les impériaux sous leur nombre ; mais, avant qu'ils fissent leur jonction, ils seraient, pendant quelques jours, vulnérables. Le plan le plus hardi, le plus sage aussi, consistait à mettre à profit ces heures de grâce, les dernières que Dieu accordât à l'empire, et à attaquer séparément les deux corps ennemis. Miramon conseilla cette conduite. La décision devrait être prompte, l'exécution foudroyante. Ici se consomma la grande faute. On hésita ; on remit ce qui ne souffrait point de retard. Marquez, ce rival de Miramon, vanta les avantages de la défensive. A ce compte, combien n'eût-il pas mieux valu demeurer à Mexico ! Dans l'entrefaite, les armées républicaines se concentrèrent. Dès lors, l'Empereur se trouva refoulé dans Queretaro. Encore quelques jours, et il ne serait plus qu'un assiégé.

Je n'ai pas le dessein de raconter ce siège, bien que sur tout ce dénouement plane l'image de la France, matériellement absente, moralement responsable. Que dire de ce dernier acte du drame mexicain ? Un souvenir s'offre à l'esprit, celui de Gaëte et de sa défense : seulement, tandis que, dans les eaux napolitaines, mouillait notre flotte prête à recueillir François II vaincu, le Habsbourg captif n'aurait d'autre refuge que Juarez et sa clémence. A l'heure où les lignes ennemies n'étaient point encore infranchissables, Marquez sortit de la place avec une portion de la cavalerie. Il lui était prescrit de gagner Mexico, d'en ramener en hâte le reste de l'armée impériale. Il partit, mais on ne le revit plus ; ce qui fit dire aux plus indulgents qu'il n'avait songé qu'à lui-même, aux plus sévères qu'il avait déserté la cause de son maître. Une prévoyance même médiocre eût permis de deviner l'issue. Dans les annales de la défense, il y eut pourtant quelques beaux jours, et plus d'une fois les impériaux revinrent dans la ville, chargés des dépouilles de l'adversaire. La joie même de ces succès était mélancoli-

que, comme il arrive pour les victoires qui ne peuvent plus rien sauver. En public, Maximilien affectait encore la confiance : dans le cercle étroit de ses amis, il dépouillait toute illusion. « Si la ville doit se rendre, disait-il, je demanderai que mon sang soit seul versé. » Un jour, comme on voulait le photographier : « On veut, dit-il avec un sourire, se hâter de le faire avant qu'il soit trop tard. » La résistance se prolongea pendant deux mois, beaucoup plus qu'il ne fallait pour l'honneur. Dès le commencement de mai apparurent les signes de la suprême détresse : une grande pénurie de vivres, à peine un peu de maïs ; d'assez nombreuses désertions ; beaucoup de malades, et sans aucun moyen de les soulager ou de les guérir ; point de nouvelles du dehors, et ce qu'on aurait pu savoir eût achevé de décourager. Puebla était prise, Mexico serrée de près : ainsi s'en allaient les derniers lambeaux de l'empire. Longtemps on compta sur Marquez, puis on cessa de l'espérer. Un jour vint où la seule ressource fut d'essayer à tout prix une trouée. Ceux qui survivraient gagneraient la Sierra-Gorda, c'est-à-dire ces massifs montagneux où dominait parmi les populations indiennes l'influence de Méjia.

La trahison (car on ne peut appeler autrement ce qui suivit) prévint cette tentative désespérée. La sortie, fixée d'abord pour la nuit du 13 au 14 mai, fut remise à la nuit suivante. Parmi les compagnons de Maximilien était un officier dont nous avons déjà cité le nom, Lopez. Le 15, bien avant l'aube, il introduisit l'ennemi dans la place. Brusquement arraché à son repos, Maximilien saisit ses armes, rallia à lui quelques-uns de ses partisans, et tous ensemble ils se hâtèrent vers une éminence qui dominait la cité et qu'on appelait le *Cerro de las Campanas*. On assure que, dans la confusion du premier moment, l'Empereur eût pu se sauver. On attendit Miramon, mais en vain, celui-ci ayant été blessé. Déjà les républicains, entrés d'abord par petites bandes, pénétraient par toutes les issues. Plusieurs pièces de canon furent braquées sur le *Cerro*. L'archiduc interrogea Méjia : « Est-il impossible de s'ouvrir un passage ? — Je le crois impossible », reprit le général indien, après avoir exploré de sa lunette les positions environnantes

Puis il ajouta : « Si Votre Majesté l'ordonne, nous tâcherons de le faire. Quant à moi, je suis prêt à mourir. » Le feu de l'artillerie était de plus en plus intense, et une plus longue résistance eût été la perte de tous. Une tente se trouvait là; on en découpa les morceaux et on en fabriqua des drapeaux blancs. Riva Palacio survint, ainsi que Corona : un peu plus tard arriva Escobedo, à qui l'Empereur remit son épée. Le prince fut conduit au couvent de la Cruz, qui avait été sa demeure pendant le siège, qui serait sa prison au début de sa captivité. Pendant ce temps, la ville se remplissait des officiers juaristes, tous ravis du triomphe, quoique un peu honteux de la trahison; tous avides de voir, de contempler celui qui avait aspiré à devenir leur maître, et qui, décidément dépouillé de l'empire, n'était plus que Maximilien de Lorraine-Habsbourg (1).

VI

Pendant cinq années, Juarez avait personnifié en lui la république mexicaine. Aucun revers ne l'avait abattu ; aucune désertion ne l'avait découragé, aucune retraite ne lui avait paru sans espoir. On l'avait vu fuyant d'asile en asile, toujours traqué, jamais réduit. Soit ambition, soit crainte qu'une transmission de pouvoir n'achevât de perdre l'État républicain, il avait prorogé son mandat bien au delà des termes légaux, en sorte que, n'ayant plus pour lui ni la loi ni la force, sa seule puissance résidait dans son obstination. La victoire avait couronné sa constance. Voici que, refaisant en sens inverse le voyage que jadis il avait accompli, il descendait d'étape en étape vers le centre de l'empire. Il s'était établi provisoirement à San-Luis de Potosi. Encore un progrès de ses armes, et il rentrerait dans la capitale. En atteignant le sommet de sa fortune, il touche

(1) Voir, sur les incidents du siège, Albert Hans, *Souvenirs d'un officier de l'empereur Maximilien;* Dr Basch, *Erinnerungen aus Mexico,* etc.

rait aussi à l'heure décisive de sa carrière. Convenait-il de le ranger parmi ces grands patriotes qui, opportunément magnanimes, savent fonder la pacification sur la clémence ? N'était-il qu'un Indien plus tenace que les autres et n'ayant emprunté à la civilisation que son masque ? On le saurait à sa conduite envers Maximilien vaincu.

Dès la fin de mars, comme l'archiduc était enfermé dans Queretaro, on avait, sans oser y croire encore, pressenti, soupçonné quelque sinistre dénouement. L'empereur François-Joseph s'était ému et, par l'intermédiaire du ministre d'Autriche à Washington, avait sollicité par avance l'intervention des États-Unis. Le 6 avril, M. Seward, secrétaire d'État pour les affaires étrangères, écrivait à son représentant auprès de la République mexicaine, M. Campbell : « La capture du prince Maximilien à Queretaro semble probable. Les rigueurs exercées sur les prisonniers de Zacatecas éveillent la crainte que de semblables représailles puissent être pratiquées sur l'archiduc et les troupes étrangères. De telles violences seraient indignes de la cause nationale et discréditeraient dans le monde entier le système républicain. Vous inviterez le président Juarez, dans le cas où le prince tomberait en son pouvoir, à lui réserver, ainsi qu'à ses compagnons, le traitement humain que les nations civilisées assurent aux prisonniers de guerre. » La requête était correcte autant que prévoyante. Par malheur, M. Campbell, à qui elle s'adressait, n'avait point suivi Juarez en ses voyages. Ses instructions lui laissaient, paraît-il, « une latitude discrétionnaire pour établir temporairement sa résidence en quelque ville des États-Unis ou d'ailleurs, à proximité de la frontière ou des côtes du Mexique (1) ». Profitant de cette tolérance, il s'était fixé à la Nouvelle-Orléans, c'est-à-dire à mi-chemin entre Washington et Mexico. Ainsi demeurerait-il jusqu'à la fin de la crise, juste assez loin pour arriver trop tard. Ce diplomate, peu ami des déplacements, se contenta d'expédier au Mexique un ancien officier de l'armée fédérale, M. White, qui lui avait été recommandé par le général She-

(1) Voir *Papers relating to Foreign affairs*, 1868, Washington, p. 389

ridan. Le 20 avril, M. White arriva à San-Luis de Potosi, par la voie de Galveston et de Tampico. De son voyage, il rapporta les impressions les plus désespérantes pour la cause impériale : Maximilien était assiégé dans Queretaro par une armée de trente mille hommes et qui, sans cesse, recevait des renforts : Juarez comptait être dans trois ou quatre mois à Mexico. Quant au sort futur de l'archiduc, le messager ne recueillit que des bruits inquiétants. Le ministre des affaires étrangères, M. Lerdo de Tejada, loin de désavouer l'exécution des prisonniers de San-Jacinto, s'attachait à la justifier : en outre, il laissait entendre que les lois de la guerre autorisaient de pareilles rigueurs vis-à-vis de tous les étrangers qui tomberaient entre ses mains (1).

Sur ces entrefaites, Queretaro succomba. A cette nouvelle, la joie de Juarez éclata : « Vive la patrie! télégraphiait-il dès le 15 mai. Ce matin, à huit heures, Queretaro a été prise de vive force. Maximilien, Méjia, Castillo, Miramon sont prisonniers. » Le premier élan apaisé, la principale préoccupation fut moins la victoire que le traitement des captifs. La résolution ne tarda guère. Jadis, le 25 janvier 1862, tout au début de l'occupation française, une loi avait été décrétée contre les envahisseurs et tous ceux qui se feraient leurs complices. Même en ce pays aux inimitiés farouches, l'édit avait paru cruel, tant il prodiguait la peine capitale, et on l'avait appelé la *loi mortuaire*. Le 21 mai 1867, une dépêche du ministre de la guerre à Escobedo lui prescrivit de réunir un conseil de guerre et d'appliquer cette loi sinistre à « Ferdinand-Maximilien de Habsbourg, se disant empereur du Mexique ».

Cependant les principaux États de l'Europe avaient entretenu, entretenaient encore des ambassadeurs auprès de la cour impériale du Mexique, reconnue comme cour souveraine. Ces représentants ou chargés d'affaires étaient, pour la France, M. Dano; pour l'Autriche, M. de Lago; pour la Prusse, le baron Magnus; pour la Belgique, M. Hooriks; pour l'Italie,

(1) *Papers relating to Foreign affairs,* partie II, Washington, 1868, pages 388, 403-405.

M. Curtopassi. Leur devoir serait d'assister le monarque vaincu et de s'interposer auprès du victorieux. Par malheur, tout concourait à entraver ou à affaiblir les efforts des Européens. Ils étaient enfermés dans Mexico, que défendait Marquez au nom de l'Empereur, et qu'assiégeait Porfirio Diaz, chef des forces républicaines. Dans la ville, aucune nouvelle ne pénétrait, si ce n'est celles que l'assiégeant n'interceptait point et que l'assiégé consentait à divulguer. Les impérialistes commencèrent par nier la prise de Queretaro, la captivité de Maximilien. Quand la rumeur se fut confirmée, l'embarras parut grand pour se rendre vers l'archiduc, pour implorer Juarez. Pour sortir de la ville, il faudrait une double autorisation, celle de Porfirio Diaz, celle de Marquez : Porfirio Diaz, personnage très supérieur à ses compatriotes par les lumières et l'humanité, ne serait peut-être pas inflexible : chose extraordinaire, inouïe, les plus grandes difficultés viendraient de Marquez. A ces retards matériels, se joignait l'incertitude sur l'opportunité des démarches. Soit par connaissance réelle des affaires, soit pour excuser son propre pays, le consul des États-Unis, M. Marcus Otterbourg, ne cessait de répéter que toute pression serait nuisible, et que, si Juarez penchait vers la clémence, il voudrait recueillir seul le bénéfice de sa générosité. Enfin, parmi les représentants du vieux continent, plusieurs paraissaient plus compromettants qu'utiles : tel était le ministre d'Autriche, le baron de Lago; tel était surtout le ministre de France, M. Dano, odieux aux républicains qui le tenaient pour ennemi, non moins odieux aux impérialistes qui nous imputaient leur abandon.

Tandis que les diplomates, mal informés, entravés de toute manière, perplexes entre les périls de l'ingérence et les dangers de l'abstention, laissaient couler les jours dans la capitale, Maximilien, prisonnier dans Queretaro, ployait sous la dure étreinte de ses ennemis. Vit-il dès le premier moment toute l'horreur de son destin? Il est permis d'en douter. Durant le siège, il avait parlé de sa vie comme d'une chose sacrifiée. Une fois captif, il ne se défendit point d'espérer. Il ne se figurait pas que l'audace des juaristes se portât jusqu'à immoler

un archiduc. En outre, il avait déposé à Mexico, entre les mains de ses ministres, un acte d'abdication qui devrait être publié s'il était fait prisonnier; et, avec une crédulité étrange, il se persuadait que ce naïf subterfuge serait pour lui justification. Plein de ces pensées, il demanda à être conduit en un port où il s'embarquerait; puis il recommanda qu'on lui aménageât une cabine à bord de la corvette autrichienne *l'Élisabeth,* qui mouillait dans les eaux de la Vera-Cruz. Les tristes lueurs qui pénétrèrent dans sa prison ne tardèrent pas à dissiper tout cet aveuglement. Un des généraux impérialistes qui était parvenu à se cacher dans Queretaro ayant été découvert, on le fusilla sans jugement, et cette exécution parut présage. Aux interrogations des compagnons de l'Empereur, les juaristes n'opposaient que des réponses brèves ou un silence plus troublant que l'insulte. Le traitement infligé à l'archiduc était celui d'un aventurier qu'on tient à merci, non d'un prince qui garde en sa disgrâce quelques restes de magnificence. Enfermé d'abord au couvent de la Croix, il fut transféré au couvent des Thérésites, puis à celui des Capucins. Aucun souci, sinon celui d'éviter une évasion; aucune injure, mais aussi aucune recherche pour adoucir la captivité, et cette rigueur ne laissait pas que d'être cruelle, Maximilien étant alors épuisé par la dysenterie, dévoré par la fièvre, infirmités qui ne le quitteraient plus. C'est en ces conjonctures que fut notifiée au prisonnier la décision qui évoquait sa cause devant un conseil de guerre. Le choix de la juridiction, les textes de loi invoqués, tout prédisait la sentence. Devant l'accablante lumière et qu'il ne pouvait plus fuir, Maximilien se montra ce qu'il était, point stoïque, point pusillanime non plus, résigné à son sort, mais avec d'instinctifs retours vers tout ce que sa jeunesse lui promettait encore. Il avait vécu de ses illusions : il en traîna les restes jusqu'à la mort. Entre toutes, la plus extraordinaire, la plus incroyable aussi, ce fut sa foi dans Juarez. Le 27 mai, il lui télégraphia pour lui demander « un entretien personnel sur des matières graves et importantes pour le Mexique » : « Comme vous êtes, ajoutait-il, un ami passionné de votre pays, j'espère que vous ne déclinerez pas l'en-

trevue. Je suis prêt à me rendre dans votre ville, malgré les défaillances de ma santé. » La réponse fut un refus. Cependant le procès était proche. Un faible eût imploré pour ses jours ; un vrai monarque, fixé dans son droit, eût dédaigné de se justifier ou n'eût défendu que sa mémoire. Maximilien était d'âme plus complexe, plaidant pour l'honneur, subsidiairement pour la vie. Il télégraphia à Mexico qu'on lui désignât des avocats et, dans un arrière-espoir de salut, prit soin qu'ils fussent choisis parmi les libéraux. Dans le même temps, il se souvint du corps diplomatique. Il imputait ses malheurs à la France et jugeait dangereux l'appui de l'Autriche. Entre tous les diplomates, le moins compromis était le ministre de Prusse, le baron Magnus. Ce fut lui qu'il appela à l'honneur de l'assister. L'appel était triste et pressant. « Venez de suite », télégraphiait le prince. Et il ajoutait : « Je n'ai pas de temps à perdre », en homme qui avait conscience de la brièveté de ses jours et de l'impatience de ses ennemis.

Le message impérial dissipait toutes les hésitations. Mais, pour sortir de la place, les difficultés furent grandes, moins par les exigences de Porfirio Diaz que par la mauvaise volonté de Marquez. De là un nouveau délai en une affaire qui comportait si peu d'ajournement. Enfin, le 2 juin, Magnus partit, et avec lui les avocats Mariano Riva Palacio, Martinez de la Torre, Ortega, auxquels fut adjoint plus tard M. Vazquez. Le 4, bien avant dans la soirée, le ministre de Prusse et ses compagnons atteignirent Queretaro. Dans cette ville arrivèrent bientôt, guidés par une émulation de zèle, plusieurs autres diplomates : MM. de Lago, Hooriks, Curtopassi. M. Dano ne vint pas, mais seulement son subordonné, M. Foretz, consul à Mazatlan. Par là, du moins, la France ne paraîtrait pas indifférente à celui qu'elle avait jadis poussé jusqu'en ces lieux.

Autour de Maximilien jusqu'ici isolé, avocats et diplomates formèrent une sorte de conseil. Le temps pressait. Il eût été naïf de se confier aux juges. Si une chance restait, c'était à San-Luis de Potosi, siège du gouvernement, qu'on la pourrait saisir. La distance entre les deux villes était de cinquante lieues. Deux des avocats, M. Martinez de la Torre et M. Riva

Palacio, puis un peu plus tard le baron Magnus, entreprirent le voyage. Là, on pourrait plaider la cause du droit, développer les raisons tirées de la politique, et cela devant les seuls hommes qui eussent le pouvoir de suspendre la procédure ou d'adoucir le châtiment.

C'est aux défenseurs qu'il appartenait d'invoquer le droit. Leur condition était favorable. Ils appartenaient, quoique modérés, au parti triomphant ; même l'un d'eux, Mariano Riva Palacio, était le père de l'un des généraux de l'armée libérale. Le 8 et le 9 juin, ils virent M. Lerdo de Tejada, puis le président, enfin quelques-uns des ministres. Les témoignages de considération personnelle leur furent prodigués. « Juarez, dit un mémoire publié au Mexique et traduit plus tard à Bruxelles, nous accueillit comme deux amis qu'il n'avait pas vus depuis longtemps. » Quand les avocats arrivèrent à leur requête, les visages se composèrent. Refoulant leur anxiété, les défenseurs développèrent leurs arguments sans en omettre aucun : la loi du 25 janvier 1862 était une loi d'extrême nécessité, cruelle à conserver dans les jours de victoire ; la vraie justice était l'oubli du passé ; l'obscurité des événements, les complications de toutes choses excusaient les erreurs des vaincus. La conclusion fut qu'à la justice militaire se substituât une juridiction plus douce ; subsidiairement, on réclamait un sursis d'un mois. Les conférences furent longues ; l'entrevue avec M. Lerdo de Tejada dura, dit-on, plus de trois heures. Les répliques se formulèrent avec une résolution froide, plus déconcertante que l'emportement. Le 9 juin à midi, Juarez notifia sa réponse : c'était un double refus de changer la juridiction et de proroger les délais.

Ce que la défense réclamait au nom du droit, le baron Magnus le sollicita au nom de la diplomatie. L'humanité inspirait sa conduite ; est-il téméraire d'ajouter qu'une autre considération stimulait son zèle? Sauver la tête d'un archiduc, ce serait rendre à l'Autriche, encore toute meurtrie de Sadowa, un de ces services qui ne s'oublient point. Dans ses entretiens avec le ministre des affaires étrangères et avec le président lui-même, l'ambassadeur du roi Guillaume parla au nom de son

maître et aussi au nom de l'Europe. Ce fut moins qu'une remontrance, un peu plus qu'une prière. M. Lerdo de Tejada et avec lui Juarez répliquèrent par des paroles pleines de courtoisie pour la Prusse ; puis, avec une logique cruelle : « Comment voulez-vous, ajoutèrent-ils, qu'après avoir châtié les Mexicains rebelles, nous épargnions celui qui fut le chef de la rébellion? »

Cependant dans toutes les cours du vieux continent, on avait appris par le câble atlantique la captivité de l'archiduc. Juarez avait, dans le gouvernement des États-Unis, un allié singulièrement secourable, à qui il devait son définitif triomphe et à qui sans doute il ne refuserait rien. Vers Washington affluèrent, vers la fin de mai, tous les avertissements, toutes les supplications de l'Europe. Plus ému que tous les autres, l'empereur d'Autriche manda à son représentant aux États-Unis qu'il rétablirait l'archiduc dans ses droits d'agnat, que par là serait enlevé tout prétexte à de nouvelles entreprises. Le secrétaire d'État pour les affaires étrangères était, comme on sait, M. Seward. Le 1er juin, il télégraphia à M. Campbell : « Rendez-vous aussi vite que possible au lieu où réside le président Juarez; prêchez chaleureusement la clémence envers Maximilien et, s'il est nécessaire, envers les autres prisonniers de guerre. » Hélas! M. Campbell, bien qu'agent des États-Unis auprès de la République mexicaine, demeurait fixé à la Nouvelle-Orléans. Ainsi qu'on l'a dit, ce diplomate n'aimait pas les voyages. Durant deux jours, il garda le silence. Le troisième jour, il répondit que, selon toute apparence, Juarez serait bientôt à Mexico; qu'à moins d'instructions contraires, il se proposait de s'y rendre par la voie de la Vera-Cruz; il demandait qu'on mît un bâtiment à sa disposition. « Le département de la marine n'a aucun vaisseau disponible, répliqua Seward. Choisissez l'itinéraire que vous voudrez, à condition qu'il soit le plus rapide. » Le 6 juin, nouvelle dépêche de Campbell : « Dois-je aller à Mexico par la Vera-Cruz ou à San-Luis de Potosi par Monterey? Je désire recevoir les instructions du département. A moins que le gouvernement ne me fournisse les moyens de transport, le voyage sera long et

incertain. » Sans s'apercevoir que la principale lenteur était celle de son agent, M. Seward continua avec une remarquable douceur la correspondance télégraphique : « S'il n'y a pas de communications directes avec le Mexique, allez à la Havane; là, un navire anglais ou français vous transportera à la Vera-Cruz..... » Deux jours s'écoulèrent encore. Campbell se montrait craintif : il redoutait les quarantaines; en outre, il était saisi d'une appréhension singulière, et répugnait à se rendre au Mexique sous pavillon anglais ou français, à moins qu'il n'en reçût l'ordre péremptoire. Alors seulement on commença à Washington à s'impatienter un peu : « Le président désire que vous partiez de suite », manda le 11 juin M. Seward. Le diplomate américain ne se déconcerta point. Il invoqua une épidémie qui régnait à la Havane; puis il était retenu chez lui par une grave atteinte de fièvre bilieuse. Qu'ajouterai-je? Il donna sa démission, et la chose n'importait plus guère, l'heure d'une intervention utile étant désormais passée (1).

Arguments des légistes, démarches de la diplomatie, tout échouait à la fois. Pendant ce temps, à Queretaro le théâtre s'aménageait pour le procès de Maximilien, de Miramon, de Méjia. Les débats commencèrent le 13 juin. Rarement on vit pareil travestissement de la justice. Il s'agissait de peser les actes complexes d'un règne de trois années, et cet examen était remis à une commission militaire, comme on eût fait pour une contravention matérielle. L'humble grade des juges contrastait avec le rang des accusés; pour statuer sur le sort d'un empereur, d'un ancien président de la république, d'un général en chef, on avait estimé qu'un lieutenant-colonel et six capitaines suffiraient. Point de preuves écrites, point de témoignages. Seule, l'assistance des conseils avait été autorisée; mais que pouvaient-ils, n'ayant eu que quelques jours pour préparer une cause où se mêlait toute l'histoire du Mexique? Miramon et Méjia se présentèrent en personne devant le tribunal. Alléguant sa santé, Maximilien refusa de comparaître. En dédaignant de répondre à ses juges, il ne

(1) Voir *Executive documents*, t. II, p. 411-419, Washington, 1868

poussa pas le stoïcisme jusqu'à supprimer la défense. Longuement, les avocats plaidèrent. Leur principal souci fut de représenter l'affaire comme une affaire politique qui échappait à la compétence d'une commission militaire. Maximilien, disaient-ils, n'avait abordé au Mexique que se croyant appelé par le vœu national. Puis ils vantèrent (en quoi ils n'exagéraient rien) l'extrême mansuétude de leur client. Enfin ils rejetèrent toutes les responsabilités sur la France, et plus que ne l'eût voulu le souvenir des anciens efforts communs.

Toute cette éloquence se déployait en vain. Les accusés eux-mêmes portaient ailleurs leurs pensées. Depuis la captivité de l'Empereur, plusieurs plans avaient été formés pour faciliter sa fuite. La plus ardente à ourdir ces menées était une jeune Américaine, la princesse de Salm-Salm, dont l'époux, Prussien d'origine et ancien officier dans l'armée fédérale, avait passé dans les rangs des compagnons de Maximilien. Les rigueurs de la surveillance rendaient le projet à peu près chimérique. On a affirmé pourtant que deux colonels de l'armée républicaine furent gagnés, et que, pendant la nuit du 13 au 14, l'évasion devait se tenter. Soit qu'ils eussent observé des menées suspectes, soit qu'ils fussent avertis par délation, les juaristes changèrent la garde. Puis, à l'aube, la princesse de Salm-Salm fut expulsée. Les mêmes rigueurs s'étendirent aux diplomates dont on avait jusqu'alors toléré la présence à Queretaro. Ils reçurent l'ordre de quitter la ville dans un délai de deux heures, et des passeports leur furent délivrés pour Tacubaya : « Si vous reveniez avant sept ou huit jours, leur dit l'officier qui assista à leur départ, il pourrait vous en coûter la vie (1). » Autour de l'archiduc, il ne restait plus que deux serviteurs européens et aussi son médecin particulier, le docteur Basch. Celui-ci, d'abord mis en cellule, fut autorisé à demeurer auprès de son maître, mais en quelque sorte à titre d'otage : « Nous connaissons vos antécédents, lui dit avec un placide sourire Escobedo; je vous rends responsable de ce qui arri-

(1) *Rapport du baron de Lago*, *ministre d'Autriche*, 25 juin 1867. (*Archives diplomatiques*, juillet 1868, p. 999.)

vera, et vous serez le premier que je ferai pendre (1). »

A l'heure où s'éloignaient les diplomates, les juges, remontant à leur tribunal, reprenaient l'audience interrompue la veille. L'accusateur public énuméra de nouveau les charges contre l'Empereur déchu : Maximilien avait débarqué au Mexique pour y fomenter la guerre civile ; il avait prolongé son règne par la violence, témoin la loi cruelle du 3 octobre 1865; il avait été pris les armes à la main; qu'était-il besoin de documents écrits quand l'entreprise s'était développée à la face de l'univers? A leur tour les avocats, Ortega et Vazquez, répliquèrent. Ce fut la répétition des arguments de la veille, mais condensés avec plus de force et d'énergie. Dans la salle régnait un grand silence, et les commissaires impassibles semblaient se recueillir, comme si leur sentence ne leur eût pas été dictée. Heure par heure, Escobedo transmettait à San-Luis de Potosi les incidents de l'audience. Dans la soirée une dépêche annonça la clôture des débats. Le délibéré se prolongea au delà de toute prévision, les juges voulant se donner un air d'indépendance. Enfin, à minuit, un nouveau télégramme informa Juarez qu'il tenait ses victimes : « Le conseil de guerre, mandait Escobedo, a condamné à mort unanimement les trois accusés (2). »

Souvent les âmes grandissent à l'approche du trépas, comme les ombres s'allongent à l'approche du soir. Cette force supérieure, faite de secours céleste et aussi de fierté humaine, ne manqua point à Maximilien. Tout ce qui avait été faiblesse, mobilité, passion, s'effaça dans les perspectives de la mort; et seul, sans patrie, n'ayant plus d'appui qu'en Dieu, il parut en ses dernières heures tel que ses amis l'eussent voulu toute sa vie. Sans surprise, il accueillit la condamnation. Il avait pu fonder quelque espoir sur l'intervention de l'Europe, sur la grandeur de son nom, et même sur Juarez : mais pouvait-il compter sur ses juges? Tandis que la sentence était portée au camp d'Escobedo pour qu'il la ratifiât, on l'entendit parler de son procès avec une impartialité tranquille, de sa fin prochaine

(1) Dr Basch, *Erinnerungen aus Mexico*, t. II, p. 204.
(2) *Papers relating to Foreign affairs*, Washington, 1868, p. 589.

avec une sérénité qui confondit. Il se souvint de ses amis d'Europe, et, ne sachant bien si ses vœux pourraient être accomplis, recommanda qu'on leur transmît ses adieux. Sur ses partisans demeurés au Mexique il garda une réserve remarquable, non par indifférence, mais par crainte qu'un témoignage de sa faveur ne devînt plus tard cause de proscription. Il avait violemment accusé la France, qui, disait-il, ne l'avait soutenu que pour l'abandonner. En face des horizons éternels, son âme s'apaisa, quoique avec quelques retours irrités. L'un de ses derniers messages fut pour un officier de notre armée, le capitaine Pierron, qui avait été le chef de son cabinet militaire. En une lettre pleine d'effusion, il le remercia de son dévouement et lui souhaita de « longs jours heureux ». Sur ces entrefaites, une fausse rumeur lui parvint, dont on ne sut jamais l'origine : ce fut celle de la mort de l'impératrice Charlotte. La nouvelle, en brisant son cœur, lui apporta une âpre consolation : tout se détachait à la fois. Le 16, il était occupé à dicter au docteur Basch ses dispositions dernières, quand un officier mexicain vint lui notifier officiellement l'arrêt, et lui annonça que l'exécution aurait lieu à trois heures de l'après-midi. L'Empereur pâlit, mais sans se troubler; puis, se tournant vers Basch : « Nous aurons le temps de finir ce que nous avons commencé. » Et avec une extraordinaire liberté d'esprit, il continua ses recommandations sur son embaumement, le transport de son corps en Europe, sa sépulture, prévoyant tout, jusqu'aux dépenses de ces choses funèbres; car, en ces derniers temps, il avait appris à connaître toutes les détresses, même celle de l'argent. Un prêtre vint qui recueillit les secrets de son âme. Puis, à une heure, la messe fut dite dans la chambre de Miramon, et les trois condamnés s'unirent dans la communion en attendant qu'ils le fussent dans l'autre vie. Deux heures séparaient du moment fatal. L'Empereur s'entretint de ses parents, de ses compagnons de mer, de ses excursions scientifiques, des amis qu'il avait laissés en Autriche. A l'écart, les généraux se tenaient auprès de leur confesseur. Du dehors on entendait des rumeurs inaccoutumées : c'étaient les troupes qui prenaient les armes et se rassemblaient autour de la prison. Pourtant

trois heures sonnèrent sans qu'aucun messager ne parût. A quatre heures survint un officier, le colonel Palacios : il n'apportait ni l'ordre du supplice ni la grâce, mais un sursis de trois jours, pour que l'archiduc et ses compagnons pussent mettre ordre à leurs affaires. Les condamnés seraient fusillés le 19, à sept heures du matin.

Que s'était-il passé? A San-Luis de Potosi, Magnus, Riva Palacio, Martinez de la Torre avaient redoublé leurs prières. N'ayant pu obtenir que la juridiction fût changée, ils avaient épié le premier bruit de la sentence afin d'implorer la grâce. On leur avait répliqué d'abord qu'ils se pressaient trop, que la nouvelle n'était point officielle, puis qu'il fallait attendre la confirmation du jugement par l'autorité militaire supérieure. Tout à coup ils avaient appris le 16 au matin que l'exécution aurait lieu dans la journée même. Alors, dans une hâte éperdue, ils s'étaient rendus auprès de Juarez, avaient forcé l'entrée de sa demeure et, à défaut de grâce, lui avaient du moins arraché un ajournement.

Le sursis, s'il n'était pas le prélude de la grâce, serait pour les infortunés une cruauté de plus. Plusieurs, ne pouvant croire à cet excès d'inhumanité, se figuraient encore que les victimes seraient épargnées. Sans espoir comme sans murmure, Maximilien accepta la prolongation d'agonie. Seulement, avec plus de sollicitude que jamais, ses pensées se portèrent sur ses compagnons, Miramon qui laissait une jeune femme folle de douleur, Méjia qui venait de devenir père; et, réitérant une prière renouvelée bien souvent, il conjura le président de la République que son sang fût le seul versé. Le prince avait eu foi dans Juarez. Oserait-on dire qu'un reste de cette confiance persista jusqu'au bout? Utilisant le court répit qui lui était laissé, il écrivit au président une assez longue lettre où il intercédait, non pour lui-même, mais pour le pays qu'il avait essayé de régénérer. Avec une sérénité qui n'était plus de la terre, il offrait sa vie pour le salut, la prospérité de sa patrie d'adoption : « Calmez les agitations, ajoutait-il, réconciliez les partis, établissez une paix durable. » Après avoir tracé ces lignes, il craignit qu'elles parussent supplication personnelle, et, avec

une fierté digne de sa race, il recommanda que le message ne fût expédié qu'après son supplice. Ainsi s'écoulèrent les journées des 17 et 18 juin, journées lentes et rapides qu'on eût voulu à la fois précipiter et retenir. Le 18, dans l'après-midi, arriva le baron Magnus. Ayant échoué dans ses efforts, il avait voulu du moins revoir le prince : il avait obtenu un courrier spécial, et, après un voyage accompli tout d'une traite, voici qu'il atteignait Queretaro. Avec une joie pleine de reconnaissance, l'archiduc revit cet ami fidèle. Puis, le soir venu, il se prépara à goûter son dernier sommeil, celui qui précéderait le suprême repos.

Pendant ce temps montaient vers Juarez des supplications obstinées et qui ne désespéreraient que quand tout serait consommé. Parmi les libéraux, beaucoup se désolaient, moins pour les condamnés que pour le bon renom du Mexique. On vit des démonstrations touchantes. Une pétition de femmes mexicaines, couverte de signatures, fut remise entre les mains du président. Le soir du 18, une dépêche arriva encore à San-Luis de Potosi. Elle était du baron Magnus : « Arrivé aujourd'hui à Queretaro, télégraphiait le diplomate prussien, je me suis assuré que les condamnés avaient dimanche subi moralement toutes les tortures du trépas. Les humaines pratiques de nos jours ne permettent pas qu'après avoir souffert cet horrible tourment, ils soient de nouveau mis à mort demain. Au nom du ciel, je vous supplie de donner des ordres pour épargner leur vie. » En un langage solennel, grave sans être provocant, Magnus énumérait tous les monarques d'Europe, parents, amis, alliés de la maison d'Autriche : tous seraient atteints par le coup qui frapperait Maximilien : tous étaient prêts à donner l'assurance qu'aucun des trois prisonniers ne remettrait le pied sur le sol du Mexique. Il était neuf heures du soir quand le gouvernement reçut la dépêche. Une heure plus tard, la réponse partit, formulée par M. Lerdo de Tejada : c'était un nouveau refus (1). Maximilien n'excitait pas seul la compassion. Une grande pitié s'attachait à Miramon, jeune et de si brillant cou-

(1) Voir *Papers relating to Foreign affairs*, Washington, 1868, p. 591-592.

rage; à Méjia, si souvent victorieux et toujours humain envers ses adversaires. On a raconté qu'en cette nuit du 18 au 19 juin, la jeune épouse de Miramon parvint auprès de Juarez et, dans l'égarement de sa douleur, se traîna longtemps à ses pieds. Il paraît certain que la pauvre femme ne put arriver jusqu'au président. Mais elle vit les avocats Riva Palacio, Martinez de la Torre, et leur communiqua les ardeurs de son désespoir. Malgré l'heure, malgré les précédents échecs, ils sollicitèrent, ils obtinrent du président une nouvelle audience. M. Martinez de la Torre avait les yeux pleins de larmes, et sa voix se coupait de sanglots. Une dernière fois, il demanda grâce, au nom de l'humanité et pour l'honneur de son pays. Juarez répliqua comme eût fait le plus impassible des conventionnels. Il comprenait qu'on pût blâmer ses rigueurs, mais l'avenir le justifierait : il importait d'assurer le salut de la République, de terrifier pour toujours quiconque voudrait attenter à la souveraineté de la nation : en sacrifiant quelques coupables, il rendrait possible la clémence vis-à-vis des égarés. Ainsi parla-t-il, d'un ton calme, plutôt attristé, avec toute l'obstination du fanatisme. Alors, alors seulement, les avocats comprirent que tout était perdu, et, ayant rempli tout leur devoir, ils quittèrent avant l'aube San-Luis de Potosi.

Ce jour du 19 juin qui allait se lever serait le dernier jour de Maximilien. Aux premières clartés du matin, le prince s'éveilla après avoir dormi d'un tranquille sommeil, et avec des forces ranimées pour la grande épreuve. Sur sa table était posée une *Imitation* qu'il avait lue longtemps pendant la soirée et dont plusieurs passages restèrent marqués d'un signet. Ainsi qu'il l'avait fait trois jours auparavant, il s'entretint avec son confesseur, entendit la messe avec les généraux, puis il prit quelque nourriture au milieu d'un entretien paisible. S'adressant au docteur Basch, il lui confia son anneau de mariage et aussi un scapulaire. « Vous remettrez cela, dit-il, à ma mère. » Miramon et Méjia faisaient, eux aussi, bonne contenance, mais avec plus d'efforts, leur cœur se brisant de tout ce qu'ils laissaient ici-bas. A six heures, les cloches de la ville sonnèrent, suivant la coutume espagnole, en signe d'agonie. Ce furent les mêmes

apprêts que le dimanche précédent, et du dehors on entendit, comme ce jour-là, le roulement des voitures, les cris du commandement et le bruit confus d'un cortège qui se formait. Bientôt le même officier, le colonel Palacios, parut, apportant cette fois non un répit, mais l'avis que le moment était venu. Maximilien prit congé de ses serviteurs et tendit la main au docteur Basch, qui, sous cette étreinte, s'évanouit. Comme le prince franchissait le seuil du couvent des capucins, le soleil, un soleil de juin, montait radieux à l'horizon : « Quel beau temps! murmura-t-il; c'est le temps que je désirais pour le jour de ma mort. » Ainsi le poète, le rêveur se retrouvait jusqu'à ces approches de la fin. Tout près de la ville se dressait une colline qu'on appelait le *Cerro de las Campanas* et d'où l'on découvrait la vallée et les montagnes. Souvent Maximilien s'y était reposé, charmé du spectacle qui s'offrait à ses yeux. C'était là aussi qu'au dernier jour du siège, il avait rallié ses soldats et avait rendu à Escobedo son épée. Ce lieu serait celui du supplice. Pour y atteindre, il fallait traverser la plus grande partie de la ville. Sur le parcours, les rideaux étaient baissés, les volets fermés, les habitants n'osant témoigner par d'autres signes leur affliction. Aux abords de la colline, un assez grand nombre d'Indiens étaient rassemblés, poussés par la curiosité, par la sympathie aussi, car ce prince étranger, qui allait mourir et ne laisserait rien après lui, leur avait jadis apporté des paroles d'affranchissement. Comme on arrivait à l'endroit marqué pour l'exécution, Maximilien descendit de voiture, et s'adressant à Miramon qu'il avait longtemps tenu en suspicion : « Général, lui dit-il, je vous cède la place d'honneur. » Et il le mit entre lui et Méjia. Puis il les embrassa tous deux. Les journaux du temps ont rapporté un assez long discours que l'Empereur aurait prononcé. Il est plus probable qu'il se borna à quelques paroles : ce fut un simple souhait, celui que l'ère des proscriptions se fermât. Miramon s'adressa aussi à la foule : « Vive l'Empereur ! Vive le Mexique ! » s'écria-t-il. Méjia, brave en tant de combats, songeait à sa femme, à l'enfant qui venait de naître à son foyer, et pieusement, convulsivement, serrait son crucifix. Les soldats apprêtèrent leurs armes : les canons

des fusils s'abaissèrent. On entendit encore l'archiduc prononcer ces mots : « Pauvre Charlotte ! » Une heure après, le cadavre de Maximilien était ramené dans le couvent qui lui avait servi de prison. D'une main tremblante, le docteur Basch compta les blessures : il y en avait six, dont trois mortelles. Parmi les soldats de l'armée républicaine, plusieurs n'étaient guère moins émus que lui. « C'était une grande âme », dit le colonel Palacios en soulevant le linceul qui couvrait le pauvre corps meurtri (1).

VII

En cette aventure mexicaine, tout fut horrible, même ce qui suivit le trépas. La cruauté qui s'était acharnée sur le prince vivant le poursuivit jusque dans ce qui restait de lui.

Dans la soirée du 19 juin, à la première nouvelle de l'exécution, M. de Lago, ministre d'Autriche, télégraphia de Tacubaya : « Je vous prie de me remettre le corps de Maximilien pour l'emporter en Europe. » Juarez, avec tout l'entêtement du fanatisme, s'était fixé dans la rigueur : sa réponse fut un refus. Pourtant, dans les eaux de Sacrificios, stationnait la corvette autrichienne *l'Élisabeth,* attendant un signe du prince pour le recueillir à son bord. Elle était commandée par le capitaine Groeller. Quand celui-ci se fut assuré que la seule cabine qu'il aurait à préparer serait une chambre funèbre, il pria le commandant d'un navire de la marine fédérale, mouillé dans les mêmes parages, de réclamer à Juarez la dépouille : « Les restes d'un mort ne peuvent servir au Mexique, manda l'Américain. J'agis dans un but d'humanité. » Puis, positif à la manière de ceux de sa race, il ajouta : « Toutes les dépenses seront payées. » Jusqu'ici les dépêches des États-Unis s'étaient contentées d'arriver trop tard : celle-ci, paraît-il, n'arriva pas du tout, et quand, plusieurs mois après, M. Seward s'étonna du silence, on répondit de Mexico qu'on n'avait rien reçu (2). Le

(1) Voir Dr Basch, *Erinnerungen aus Mexico*, t. II, p. 218.
(2) *Papers relating to Foreign affairs*, t. II, p. 478, Washington, 1868

baron Magnus, après l'exécution, était retourné à San-Luis de Potosi. A son tour, le 29 juin, il présenta la même requête. Il invoquait les volontés du défunt, volontés sacrées, quoique étant celles d'un prince. Le cercueil, disait-il, serait transporté sans pompe, sans cérémonie ; on éviterait tout ce qui pourrait exciter l'émotion ou seulement éveiller la curiosité du peuple. Le succès ne fut pas meilleur, et le 30 juin le refus se renouvela, bien qu'accompagné de grands regrets. A Queretaro, le docteur Basch gardait le cadavre qu'il avait embaumé et qu'il entourait de soins pieux. Ce que la diplomatie n'avait pu arracher à Juarez, il essaya de l'obtenir en invoquant la pitié. La demande fut humble, comme il convenait à un homme de condition modeste, sans rôle officiel, sans autre titre que l'affection. « Le citoyen président a décidé pour de bonnes et suffisantes raisons de ne point accueillir votre pétition », telle fut la sèche réponse formulée le 30 juillet par M. Lerdo de Tejada (1).

Décidément Juarez aimait à ne lâcher aucune de ses conquêtes ; et apparemment le cadavre en était une. Pourtant l'étendard impérial avait été abattu partout, même à Mexico, même à la Vera-Cruz. Marquez, ce champion de la réaction, avait réussi à s'enfuir sans qu'on pût savoir pour qui il avait travaillé au dernier moment, pour l'empire, pour quelque intrigue nouvelle ou seulement pour son propre salut. Nos nationaux étaient revenus en Europe, heureux de la vie sauve et n'ambitionnant rien au delà. De l'établissement français, aucune trace ne restait, à peine quelques ruines, en sorte que l'incroyable vexation manquait même d'un prétexte qui la colorât. L'Autriche ne pouvait se résoudre à laisser en terre étrangère le plus infortuné de ses enfants. Elle fit partir pour le Nouveau Monde son plus vaillant marin, Tegethoff, tout glorieux des lauriers de Lissa. Le 26 août, il arriva devant Sacrificios et sollicita l'autorisation de monter à Mexico. « Vous pouvez le laisser passer », répliqua dédaigneusement le ministre de la guerre Le 3 septembre, les anciens défenseurs de Maximilien, Martinez de la Torre, Mariano-

(1) Voir *Papers relating to Foreign affairs*, partie II, p. 681-682, Washington, 1868.

Riva Palacio, accompagnèrent le messager au ministère des affaires étrangères. « En quelle qualité venez-vous? » lui demanda M. Lerdo de Tejada. — « J'ai pensé, reprit Tegethoff, que le gouvernement mexicain préférerait que je ne vinsse pas avec une mission officielle, mais seulement comme un ambassadeur de famille invoquant l'humanité, la pitié... Je viens, ajouta-t-il, de la part de l'archiduchesse Sophie. » La supplication était celle d'une mère et se formulait par la bouche d'un héros. L'antiquité eût retenu la scène et peut-être l'eût fixée pour jamais. Ni la touchante simplicité de la prière, ni la grandeur de l'envoyé, ni la vieillesse d'une femme inconsolée n'arrachèrent un consentement. Les démocraties ont parfois de singulières duretés. Juarez exigea une requête officielle de l'Autriche ou une demande écrite de la famille de l'archiduc (1). Ainsi mis en demeure, le chef du cabinet de Vienne, M. de Beust, s'humilia jusqu'à une sollicitation qui semblait reconnaissance de l'ordre de choses nouveau. Alors, alors seulement, la formaliste république s'adoucit. La frégate *la Novara* attendait au rivage. Elle avait naguère amené Maximilien au Mexique; elle le ramena en Europe. A Vienne, le 18 janvier 1868, le caveau des Capucins s'ouvrit, et enfin, dans la sépulture des ancêtres, la triste dépouille trouva le lieu de son repos.

Pendant ce temps, dans les jardins de Laeken, errait, en proie à la démence, l'impératrice Charlotte, cette Ophélie qui attend son Shakespeare. Quant à Napoléon, quant à Bazaine, ils goûtaient les restes de leur prospérité, mais déjà étaient promis à une tragédie pire que celle qu'on vient de raconter. Vraiment, une sorte de malédiction, agissant à la manière de l'antique destin, s'attachait à cette terre brûlante du Mexique. Et entre tous ceux qui figurèrent dans l'inexorable drame, qui oserait dire que Maximilien fut le plus malheureux?

(1) *Journal officiel de Mexico*, 9 septembre 1867 ; *Papers relating to Foreign affairs*, partie II, p. 680-681, Washington, 1868.

LIVRE XXXII

L'EXPOSITION UNIVERSELLE ET LA QUESTION DU LUXEMBOURG

Sommaire : I. — L'Exposition universelle de 1867 : quel ineffaçable souvenir elle a laissé dans l'esprit des contemporains ; comment se mêlent, durant cette année, les réjouissances et les événements tragiques.

II. — Premiers préparatifs de l'Exposition universelle. — Quelle cause de conflit survient à l'improviste. — La politique de M. de Bismarck depuis ses victoires : condition de l'Allemagne du Nord : comment on soupçonne des conventions secrètes avec les États du Sud. — Comment l'idée d'une compensation pour la France n'a jamais été tout à fait abandonnée ; condition politique du grand-duché de Luxembourg et comment il pourrait fournir la compensation souhaitée. — Premiers pourparlers avec le roi des Pays-Bas : comment les sentiments et les vues de la Prusse paraissent assez favorables. — Quels incidents, à Paris et à Berlin, font douter de l'entente entre la France et la Prusse : débats au Corps législatif, M. Thiers, M. Rouher : débats au *Reichstag ;* M. de Bismarck divulgue les traités secrets avec les États du Sud. — Anxiétés du roi des Pays-Bas : ses incertitudes : comment le traité est moralement conclu, sans être encore signé : de quelle façon le roi des Pays-Bas s'est décidé à confier au roi de Prusse toute la négociation : inquiétudes de M. de Moustier.

III. — Comment l'affaire du Luxembourg se transforme en une question menaçante : comment le langage de M. de Bismarck, d'abord assez rassurant, se mêle bientôt d'inquiétantes réserves : irritation de la presse allemande : journées des 30 et 31 mars : rumeurs alarmantes recueillies à Berlin. — Interpellation de M. de Bennigsen au *Reichstag* (1er avril). — M. de Bismarck et M. Benedetti : violent discours de M. de Bennigsen : réponse de M. de Bismarck, et comment cette réponse assez pacifique paraît conjurer le danger d'une rupture immédiate : mais, les jours suivants, le langage de M. de Bismarck redevient équivoque et inquiétant. — Quelles anxiétés règnent à La Haye : comment le *roi grand-duc* refuse de signer le traité de cession.

IV. — La France, à qui le Luxembourg échappait, n'aurait-elle pas la guerre ? De quelle façon habile M. de Moustier masque sa retraite : sa vigilance à pré-

moins d'entrain. — Voyage de l'Empereur dans le nord de la France : discours de Lille (26 août 1867) : *les points noirs.* — Visite de l'empereur d'Autriche à Paris : espoir qu'éveille cette visite : alliance qui demeure toujours à l'état d'espérance. — Clôture de l'Exposition.

I

Pour tous ceux qui arrivèrent à l'âge d'homme vers la fin de l'Empire, l'année 1867 reste gravée en traits qui ne s'oublient pas. A travers le temps, une image se détache, celle de la grande fête internationale que la France offrit alors au monde. Dans la mémoire des contemporains, cette année s'appelle l'*année de l'Exposition,* comme l'année 1866 est celle de Sadowa, comme l'année 1870 est celle de la guerre terrible. Fort blasées sur ces spectacles devenus périodiques, les jeunes générations s'étonneront peut-être de tant d'obstination dans les souvenirs. Cette surprise marquerait un peu d'ignorance. Entre toutes les Expositions, celle de 1867 demeure mémorable à double titre, d'abord par un étalage de magnificences dont nul jusque-là n'avait eu l'idée, en second lieu par les violents souffles d'inquiétude qui, passant à travers l'allégresse publique, faillirent plus d'une fois tout disperser. Qui pourrait peindre avec d'assez vives couleurs la brillante surface des choses : les étrangers se déversant dans la ville par toutes les voies nouvellement ouvertes; Paris devenu le séjour des princes et le rendez-vous des rois; un prodigieux ensemble de kiosques, de pavillons, de galeries surgissant du sol pour abriter les richesses de l'univers ou servir d'asile au plaisir; l'assemblage de toutes les pompes, pompes industrielles, artistiques, mondaines, civiles, militaires; toute une population attentive à récréer ses visiteurs, à les amuser surtout, et ingénieuse en cet art au point de paraître frivole elle-même? Mais qui pourrait noter aussi toutes les dissonances lugubres que le soin le plus raffiné avait peine à étouffer? Hommes mûrs ou déjà vieillards, tous les survivants ont gardé de cette époque une double sensation, sensa-

tion d'éblouissement, sensation d'effroi. Jamais les rues ne furent plus animées, les magasins plus éclatants, les auberges plus encombrées, les lieux de divertissement plus remplis. Jamais le grand monde et le demi-monde, emportés par un égal étourdissement, ne se côtoyèrent en une liesse pareille, en une pareille franche lippée. Durant un carnaval d'une longueur sans exemple, Français et étrangers se confondirent dans les mêmes folies, ceux-ci dépassant fort ceux-là, en gens qui, loin de chez eux, n'ont rien à ménager et gardent par surcroît la ressource d'accuser leurs hôtes. Cependant, par intervalles, éclatait un cri de détresse, comme celui d'une femme qui se trouve mal en un festin; c'était celui de la France tout à coup redevenue lucide et devant qui se découvrait un coin de l'avenir. Cette année fut celle des valses de Strauss, de la *Grande-Duchesse de Gerolstein :* ce fut aussi l'année où se consomma le drame de Queretaro, où s'affermit en Allemagne tout ce qu'avait préparé Sadowa. Jamais on ne s'amusa avec tant de frénésie, jamais non plus avec de tels sursauts d'inquiétude. On dansa à l'ambassade d'Autriche, mais tandis qu'allait arriver par le câble atlantique l'effroyable nouvelle de Maximilien immolé; on dansa à l'ambassade de Russie, mais le maître en l'honneur de qui s'inaugurait la fête avait, quatre heures auparavant, échappé à la balle d'un assassin. Les hôtes impériaux, c'étaient Bismarck, le roi Guillaume, qui exploraient la France comme pour y revenir un jour; Alexandre, poursuivi jusque sur notre sol par le fantôme de la Pologne; François-Joseph, doublement atteint dans sa politique et dans sa race, et trop frappé par nous pour devenir jamais ami. Les lieux eux-mêmes, décorés avec un luxe jamais égalé jusque-là, point surpassé depuis, semblaient marqués d'un destin tragique : l'Hôtel de ville, à certains jours tout peuplé d'invités princiers, bientôt serait abattu; de même les Tuileries : ainsi tout disparaîtrait, maître, logis, tout jusqu'aux ruines. En aucun temps, le mot de paix ne revint avec plus d'affectation dans les harangues publiques : cependant, au Palais-Bourbon, les députés, graves et soucieux, disputaient au ministre de la guerre ou aux conseillers d'État le nombre d'hommes nécessaires pour prévenir

ou retarder la décadence nationale. Vraiment, cette impression de la fragilité des choses ne surexcitait-elle pas, loin de l'arrêter, l'ardeur au plaisir? Moitié instinct, moitié pressentiment, on jouissait des jours de répit, des jours de grâce; on en jouissait follement, comme on eût fait d'une chose sans lendemain. Lumière éblouissante, ombres passagères et sinistres, toute l'année 1867 tient en ces deux sensations : mais la lumière et l'ombre se succèdent avec des heurts si brusques qu'aucun peintre, fût-il inspiré par Rembrandt, ingénieux et patient comme Gérard Dow, n'eût imaginé contraste plus saisissant. Telle apparaît cette époque singulière, apogée et déclin de l'Empire à la fois. Vue dans son ensemble, elle nous laisse une vive et puissante image, très en relief, très haute en couleur, celle des cortèges royaux, des défilés superbes, des parures éblouissantes, des spectacles tour à tour grandioses ou charmants, lascifs ou bouffons : que si le regard porte au delà des apparences, il aperçoit derrière cette surface toutes sortes de signes troublants; il aperçoit surtout le manège des grands acteurs qui préparent les ressorts des événements futurs. Ainsi se reconstitue aux yeux de l'avenir une histoire à double face, très en dehors et très secrète tout ensemble, joyeuse et sévère, magnifique et sombre, et qui mériterait d'être racontée par Froissard, à la condition toutefois d'être ressaisie par Comines.

II

Une série de décrets ou de décisions ministérielles avaient fixé l'emplacement de l'*Exposition*, nommé les membres de la commission impériale, organisé, en un mot, le mécanisme compliqué qu'exigeait le fonctionnement d'une œuvre si vaste. Dès la fin de l'hiver, les premiers envois arrivèrent à Paris. Quelques touristes vinrent aussi, quoique en petit nombre, et un peu défiants du déballage des premiers jours. Tout à coup tout sembla suspendu, et des ténèbres pleines de menaces

s'étendirent sur l'entreprise, alors qu'elle n'était qu'une espérance.

Ce fut la première ombre, la plus épaisse, celle qui faillit tout envahir. C'est en Allemagne que s'était formé le nuage, assez gros pour présager la tempête. On comprendrait mal l'origine et la gravité de la crise, si on ne rappelait la politique de M. de Bismarck depuis que la victoire avait mis l'Allemagne entre ses mains.

Le traité de Prague avait autorisé la Prusse à relier, par un lien commun, toutes les principautés germaniques situées sur la rive droite du Mein. Le 15 décembre 1866, s'étaient réunis à Berlin les délégués des États du Nord. Ils venaient pour établir les bases de l'organisation future. Pourtant le mot de collaboration eût été peu séant, M. de Bismarck ne souffrant que des subordonnés. En souvenir de l'ancienne Diète, la nouvelle alliance serait désignée sous le nom de Confédération. Autre vocable impropre. Une confédération suppose une certaine égalité entre les confédérés : or, ici la Prusse attirerait tout à elle par le nombre des sujets, le prestige de la victoire, l'autorité du ministre qui l'avait grandie. Le premier soin fut de déterminer quels attributs de la puissance publique seraient détachés des souverainetés particulières et délégués à l'association. Les vainqueurs de Sadowa avaient intérêt à ce que le dépouillement fût complet, sachant bien qu'ils n'auraient ensuite qu'à amener à eux les dépouilles. La guerre, la marine, les chemins de fer, les voies navigables, les postes et télégraphes, les intérêts les plus généraux du commerce et de l'industrie, tels furent les objets réservés au pouvoir fédéral. Ainsi déchargés, les petits princes allemands du Nord demeureraient en temps de paix les administrateurs civils de leurs territoires; en temps de guerre, ils ne seraient plus rien. Il restait à organiser les institutions qui régleraient ce grand corps politique. Les despotes de médiocre envergure se défient seuls de la démocratie; quant aux autres, ils lui empruntent ses formules et ne l'asservissent qu'en la caressant. En cette partie de son œuvre se révéla toute l'habileté de Bismarck. Ayant à élaborer le pouvoir législatif de la Confédération, il dédaigna,

comme pusillanimité mesquine, tout ce qui serait diminution du droit populaire. Son dessein fut de créer un parlement qui puiserait son origine dans le suffrage universel direct. La même hardiesse qui avait dédaigné de limiter le corps électoral avait refusé de réglementer les attributions des élus. Point de restriction au droit d'interpellation, entière liberté pour la constitution du bureau, aucune limite à la faculté d'initiative ou d'amendement. En face de ce large et audacieux octroi, combien paraîtraient surannées les procédures compliquées de la Diète, les antiques libertés des villes, toutes ces franchises partielles et timides dont la vieille Allemagne avait vécu! La nouvelle assemblée s'appellerait le *Reichstag,* c'est-à-dire le Parlement, et ce nom compléterait l'illusion. — Voici par quel détour le redoutable ministre rendait au principe d'autorité tout ce qu'il feignait de lui enlever. Dans le plan de M. de Bismarck, une seconde Chambre existait, aussi taciturne que l'autre serait bruyante, et si restreinte par le nombre de ses membres qu'elle aurait à peine les apparences d'un corps politique. Le *Bundesrath* ou Conseil fédéral (ainsi appelait-on cette seconde assemblée) serait formé par les délégués des États particuliers et serait l'émanation des gouvernements, comme le *Reichstag* celle de la nation. Or, aucune loi ne serait parfaite s'il n'y imprimait sa sanction. Il arriverait donc que, s'il plaisait aux élus du suffrage universel de se montrer exigeants, ils pourraient à leur aise se répandre en harangues, en motions, en ordres du jour : seulement toutes leurs passions viendraient expirer au seuil de la modeste salle où siégeraient les représentants des princes. Le *Bundesrath* contenant le *Reichstag*, l'artifice serait complet si la Prusse dominait le *Bundesrath* lui-même. Avec son ordinaire prévoyance, M. de Bismarck s'était pourvu de ce côté. A la vérité, sur 43 suffrages, 17 seulement étaient attribués à la Prusse. Mais que deux de ses principaux confédérés se ralliassent à elle, et la majorité lui serait acquise. En outre, les membres du *Bundesrath* étaient les représentants de princes, et de qui dépendraient les princes, sinon de Berlin? L'ascendant de la Prusse se complétait d'autre manière. Dans l'organisation nouvelle, elle avait réservé à son roi toutes les

prérogatives du pouvoir exécutif. Le roi Guillaume aurait la présidence de la Confédération du Nord; il la représenterait à l'étranger, signerait les traités, déciderait de la paix ou de la guerre, convoquerait, prorogerait le Parlement, et, avec l'avis du Conseil fédéral, pourrait le dissoudre. Il aurait le commandement suprême des forces militaires; par suite, il choisirait les chefs des contingents. Enfin il désignerait le chancelier de la Confédération du Nord, de droit président du *Bundesrath ;* et qui pourrait être promu à cette dignité, sinon le tout-puissant Bismarck? Telle était l'association léonine, dont les statuts préparés à Berlin seraient transformés bientôt en loi de l'État.

Ce grand établissement politique était autorisé par le traité de Prague, et, quelque redoutable qu'il fût pour l'avenir, toute réclamation eût été tardive ou inécoutée. Mais à la Prusse en voie d'agrandissement l'acte de Prague suffirait-il? On observa que le roi Guillaume, en promulguant la loi qui incorporait le Slesvig, ne limitait par aucune restriction l'exercice de son droit. Pourtant le traité de Prague, en son article 5, inséré sur la demande de la France, avait stipulé que les Slesvigois du Nord seraient consultés par voie de plébiscite. Le gouvernement de Berlin avait-il, à si bref délai, oublié la clause, ou bien se jugeait-il assez fort pour effacer ses engagements envers l'Autriche, méconnaître les modestes désirs de Napoléon, dédaigner les humbles supplications des Danois? Dans le grand bouleversement de toutes choses, l'infraction, à toute rigueur, pouvait être considérée comme négligeable. En Europe, en France surtout, un souci de bien autre importance régnait. « Qu'est-ce que la frontière du Mein? disait un jour en Prusse l'un des nationaux libéraux. Une station où l'on fait halte pour prendre du charbon et de l'eau; puis on poursuit son chemin. » Le temps de la halte n'était-il point passé, et déjà la Prusse n'avait-elle pas étendu sur le Sud le réseau à mailles serrées dont elle avait enveloppé le Nord? Avec une appréhension fort vive, avec une curiosité très excitée, les diplomates s'épuisaient à noter tous les signes qui marqueraient l'ardeur ou les restes de timidité de la Prusse. Interpellé le 2 octobre 1866 à la Chambre wurtembergeoise sur la question de savoir si quelque traité

liait le royaume au gouvernement de Berlin, le chef du cabinet de Stuttgard, M. de Varnbühler, avait refusé de répondre. Cependant, dès la fin de novembre, notre consul général à Francfort, qui était alors M. Rothan, affirma, en une dépêche au ministre des affaires étrangères, l'existence des traités secrets : dans les autres légations françaises et spécialement à Berlin, on doutait, on voulait douter encore, et M. de Moustier ayant transmis, pour qu'elle fût contrôlée, l'information venue de Francfort, on se refusa à la confirmer ou à la démentir (1). Un peu plus tard, en janvier 1867, le premier ministre de Bavière, M. de Hohenlohe, interrogé dans le Parlement de son pays, déclara impossible pour le présent, mais très désirable pour l'avenir, la fusion des deux Allemagnes; puis, découvrant à demi ce qu'il ne pouvait avouer encore, il proclama comme une nécessité l'alliance avec la Prusse en cas de guerre. Qu'ils fussent ou non liés par des traités, les États du Sud déjà se comportaient vis-à-vis de la Prusse, non en États indépendants, mais en vassaux. Témoin de leurs agissements, M. de Gramont écrivait de Vienne le 17 février 1867 : « Les ministres dirigeants de Bade, de Wurtemberg, de Munich se conduisent comme de véritables fonctionnaires prussiens (2). »

Devant ces signes d'une ambition qui ne souffrirait ni limitation ni contrôle, quelle serait l'attitude du gouvernement impérial? Lourdement il portait le poids de ses fautes. La sagesse la plus vulgaire déconseillait toute provocation. A l'inverse de la politique de défi, une autre politique s'était affirmée naguère dans la circulaire fameuse de M. de la Valette : elle se résumait dans l'acceptation des faits accomplis. Mécontente des autres et d'elle-même, la France était à la fois trop raisonnable pour courir les aventures, trop nerveuse pour se résigner tout à fait. Dans cet état d'agitation perplexe et irritée, elle recherchait avec ardeur quelque ombre d'avantage qui, aux yeux de l'Europe et aux siens, voilât son discrédit. Attentif à observer ces tendances, Napoléon avait à cœur d'y satisfaire. Au lende-

(1) Voir Rothan, *l'Affaire du Luxembourg*, p. 74-75 et 435.
(2) *Correspondance inédite.*

main des préliminaires de Nikolsbourg, il s'était flatté qu'une acquisition de territoire, même bien modeste, apaiserait l'amour-propre national. De là les demandes de compensations, pourparlers tardifs, mal engagés, équivoques, dont on a dit la misérable issue. L'échec même de ces négociations laissait subsister quelques restes d'espoir. A vrai dire, M. de Bismarck s'appliquait à ne pas détruire tout à fait ces illusions. Il ne lui déplaisait pas de prolonger les petites convoitises par lesquelles il nous traînait à sa suite. Si nous en croyons M. Benedetti, il lui arrivait parfois de nous piquer au jeu, de railler nos scrupules : à notre place, disait-il, il n'eût pas tant hésité et se fût taillé sa part. En fin de compte, après avoir réservé le territoire allemand qu'il jugeait, disait-il, inviolable, après avoir avoué que l'opposition de l'Angleterre rendrait malavisée, dangereuse, toute tentative sur la Belgique, il ajoutait que si, sur nos confins, se trouvait une nouvelle Savoie, il n'aurait pas d'objections à imiter M. de Cavour et à la laisser se réunir à la France : que s'il n'aidait pas à notre agrandissement, tout au moins accepterait-il sans trop de mauvaise grâce le fait accompli.

Or, sur nos limites septentrionales, il n'était pas malaisé de découvrir une province qui se détacherait assez facilement de ses anciens maîtres et qui offrait quelque analogie avec la Savoie. C'était le grand-duché de Luxembourg. Trop faible pour échapper à toute ingérence étrangère, ce petit pays avait subi, à travers les âges, les dominations les plus diverses, quoique sans perdre jamais tout à fait son individualité historique. Les arrangements survenus au cours de ce siècle entre les puissances lui avaient créé une condition bizarre, un peu compliquée et obscure. Le traité du 19 avril 1839 avait proclamé le Luxembourg indépendant, mais sous le sceptre du roi des Pays-Bas qui le gouvernerait avec des institutions séparées. État souverain, mais avec un prince qui résidait à La Haye, le grand-duché se rattachait aussi à l'Allemagne : car il faisait partie de la Confédération germanique et avait en outre accédé au *Zollverein*. De plus, la ville de Luxembourg, forteresse antique autant que renommée, et position avancée contre la France,

avait été déclarée en 1815 place fédérale : à ce titre, elle était occupée par une garnison prussienne. Cependant les événements de 1866 venaient de simplifier, au moins en apparence, cette situation complexe. L'ancienne confédération avait été dissoute ; et voici que la nouvelle se formait sans que le grand-duché en fît partie. Du même coup s'évanouissait le lien avec l'Allemagne et aussi, pensait-on, le lien avec la Prusse. Ainsi affranchi, le Luxembourg ne semblait plus relever que du roi des Pays-Bas, du *roi grand-duc,* ainsi qu'on l'appelait. Mais, pour la maison d'Orange-Nassau, de quel prix insignifiant n'était point ce district lointain, source d'embarras plutôt que d'avantages, moralement et matériellement séparé des États néerlandais! Au contraire, la France était toute voisine, prête à recueillir avec reconnaissance et sans doute à payer chèrement ce qui serait abandonné. La province était de médiocre étendue, de population non moins médiocre, comptant à peine deux cent mille habitants; et sa seule importance résidait dans sa forteresse, d'aspect formidable, mais trop vantée, à ce qu'assuraient les ingénieurs. Si un acte de cession régulière intervenait, si les populations, sincèrement consultées par voie de plébiscite, adhéraient à ce changement de maître, qui pourrait accuser la France d'ambition? Vraiment, après tant de recherches, de mécomptes, de déboires, l'objet de compensation n'était-il pas trouvé?

La France ne souhaitait qu'une occasion d'engager les pourparlers. Une suggestion venue de La Haye lui fournit le prétexte qu'elle cherchait.

Au milieu des transformations qui avaient suivi Sadowa, une appréhension assez vive agitait les ministres néerlandais. Il leur arrivait de craindre que la Hollande ne parût le prolongement naturel de l'Allemagne agrandie, et que la Prusse, se fondant sur certaine communauté de race, sur certaines analogies d'intérêt, ne leur proposât quelque alliance intime, dangereuse à accueillir, malaisée à repousser. Dominé par ce souci, le chef du cabinet de La Haye, M. de Zuylen, s'enhardit jusqu'à hasarder une communication fort grave. Le 20 février, le représentant des Pays-Bas à Paris, M. de Lightenfeldt, se pré-

senta au ministère des affaires étrangères et, sous une forme tout officieuse et amicale, demanda à M. de Moustier quelle serait l'attitude de la France si la Hollande, sans provocation aucune, se trouvait un jour menacée par l'Allemagne.

Une démarche si confiante permettait au gouvernement impérial d'entrer à son tour dans la voie des confidences. Tout en laissant entendre que les craintes lui semblaient excessives, M. de Moustier protesta, d'une façon très générale, de son bon vouloir pour les Pays-Bas. Puis, le 28 février, en une dépêche à notre ministre à La Haye, M. Baudin, il exposa le danger principal qui, à son avis, pouvait menacer la Hollande. Ce danger résidait dans les actes de 1815 qui avaient fait entrer dans la Confédération le Limbourg ainsi que le grand-duché, et avaient introduit dans la forteresse du Luxembourg une garnison prussienne : de là pour le roi grand-duc de fâcheux points de contact et, vis-à-vis d'un voisin envahissant, une situation un peu litigieuse. La France ne doutait point que, l'ancienne confédération germanique ayant cessé d'exister, et la nouvelle ne comprenant que des territoires allemands, le Limbourg ne fût redevenu simple province hollandaise et le Luxembourg simple province indépendante. Elle ne doutait pas davantage que le titre de l'occupation prussienne ne fût périmé. Mais il fallait que ces principes fussent reconnus à Berlin ; or jusqu'ici le cabinet de La Haye n'avait pu obtenir, à cet égard, aucune assurance positive. Arrivé à ce point de sa dépêche, M. de Moustier offrait de négocier directement avec la Prusse afin de régler l'évacuation de la forteresse. « Il n'est pas probable, ajoutait-il, que le gouvernement prussien, qui s'applique à resserrer ses rapports avec la France, ait prémédité de conserver contre toute espèce de droits, en dehors de ses frontières et si près de nous, une garnison inutile au point de vue de sa défense naturelle et dont le caractère est éminemment offensif vis-à-vis de nous. » S'étant exprimé de la sorte, M. de Moustier entrait enfin dans le vif de ses préoccupations : « Je vais plus loin, poursuivait-il; à mon sens, il est permis d'admettre qu'en acceptant avec bonne grâce le fait d'une réunion du grand-duché à la France, le cabinet de Berlin croirait faire acte d'ha-

bile politique et aimerait à nous ménager une satisfaction morale et matérielle qui, en rendant les relations des deux pays plus intimes, contribuerait à la paix de l'Europe. » Après s'être ainsi découvert, M. de Moustier faisait valoir avec beaucoup de force les avantages de la cession. Par cet acte, le roi grand-duc plairait à ses sujets hollandais, très pénétrés des dangers du dualisme. Il ne serait pas moins agréable aux Luxembourgeois, qui appréhendaient fort une annexion à l'Allemagne. Un plébiscite serait décrété afin que rien ne pût se consommer en dehors du vœu populaire. La France se chargerait d'aplanir tout obstacle à Berlin · afin d'éviter tout malentendu, elle désirait même y négocier seule, et ne doutait pas que ses intentions conciliantes éloignassent toute cause de conflit (1).

Cette réponse dépassait le vœu du gouvernement royal et grand-ducal. En Hollande on craignait la Prusse : serait-ce un moyen de la contenir que de céder le Luxembourg à Napoléon, et le conflit ne naîtrait-il pas de l'acte même qui aurait pour but de supprimer tout contact avec l'Allemagne? Entre Berlin et Paris, les relations étaient-elles si intimes, l'entente si cordiale ? Et la Prusse qui affirmait cette amitié y croyait-elle tout à fait? Cependant le gouvernement impérial paraissait décidé à pousser à fond la négociation. Même un fonctionnaire français fut envoyé dans le Luxembourg pour y sonder l'esprit des populations et y réchauffer les sympathies en notre faveur. A la nouvelle de cette ingérence, les conseillers du roi Guillaume d'Orange s'émurent, et M. de Lightenfeldt fut chargé de protester auprès de M. de Moustier. Celui-ci nia la mission, affirma que le fonctionnaire dont on dénonçait les agissements avait été appelé dans le grand-duché par ses relations de famille : chemin faisant, peut-être recueillerait-il quelques informations : mais ce serait dénaturer le voyage que de lui attribuer une portée politique. « Il était naturel, continua le ministre, que les Luxembourgeois désirassent garder leur autonomie sous le sceptre de la maison d'Orange; mais, dans la nécessité d'un changement, toutes les préférences populaires

(1) *Documents diplomatiques*, 1867, p. 7-12.

se porteraient vers la France. » Renouvelant, accentuant même ses précédentes déclarations, M. de Moustier ne cacha point que l'Empereur désirait fort l'annexion, que les derniers événements la rendaient indispensable pour lui. En retour de la cession, le cabinet des Tuileries garantirait la Hollande, y compris le Limbourg, contre toute pression matérielle et morale venue de Berlin. On ne croyait pas d'ailleurs, poursuivit M. de Moustier, que la Prusse s'opposât à la réunion : elle se laisserait forcer la main et évacuerait de bonne grâce la forteresse. En terminant l'entretien, le ministre désavoua très formellement tout esprit de conquête, toute avidité territoriale. Mais, au point de vue stratégique, l'Empereur ne pouvait laisser aux mains de la Prusse, qui n'y avait aucun droit, une place de premier ordre, assise en quelque façon sur la frontière de la France : en outre, au point de vue politique, il devait quelque satisfaction à l'amour-propre de son peuple, déjà très froissé par les derniers événements. Cette surexcitation était telle, observait M. de Moustier, que, si elle ne se calmait, la guerre en naîtrait peut-être dans un délai plus ou moins rapproché. Or la guerre se ferait, selon toute apparence, aux dépens des petits États, et le roi grand-duc y pourrait perdre, tout à la fois, et le Limbourg et le Luxembourg (1).

En assumant le soin de régler toutes choses à Berlin, en affirmant par avance la bonne volonté de la Prusse, la France était parfaitement loyale et sincère. Malgré quelques formules équivoques, M. de Bismarck continuait à tenir un langage assez favorable. En ses derniers entretiens avec M. Benedetti, il s'était borné à invoquer les répugnances de son souverain, répugnances déjà fléchissantes : finalement, il avait laissé entendre que toute la résistance, s'il y en avait une, se bornerait à une protestation de pure forme. Après tout, s'il plaisait à la maison d'Orange de se décharger du Luxembourg, la tran-

(1) Dépêche du président du gouvernement luxembourgeois à M. de Lightenfeldt, 5 mars 1867; et rapport de M. de Lightenfeldt au secrétaire du roi pour les affaires luxembourgeoises. (Voir Servais, ancien plénipotentiaire luxembourgeois à la conférence de Londres, *le Grand-Duché de Luxembourg et le traité de Londres*, p. 66-67, 70-75.)

saction ne toucherait l'Allemagne que d'une manière indirecte et trop faiblement pour qu'elle intervînt. C'est en ces conjonctures que l'affaire, déjà fort engagée, fut portée jusqu'au roi grand-duc. En réponse aux suggestions de notre ministre plénipotentiaire, M. Baudin, le prince répliqua d'abord qu'il répudiait tous pourparlers secrets et qu'il n'accepterait qu'une négociation à trois, c'est-à-dire avec l'accession de la Prusse. La Prusse, observa M. Baudin, acceptera le fait accompli, mais se refusera à figurer dans la transaction et à y donner par avance son assentiment. L'entretien se continuant, le diplomate français s'appliqua avec beaucoup de soin à lever les scrupules, à dissiper les appréhensions. Il reprit tous les arguments qu'avait déjà fait valoir M. de Moustier. Puis il ajouta qu'une indemnité serait débattue qui serait le prix de la cession. Le monarque, qui avait de grands besoins d'argent, ne fut pas insensible à la perspective de combler par une aliénation opportune les vides de la cassette princière. Il parut ébranlé, répéta à plusieurs reprises qu'il verrait, qu'il aviserait, et, en termes qui n'avaient rien de trop décourageant, congédia notre envoyé.

La France était-elle vraiment d'accord avec la Prusse ? En traitant avec l'une des puissances, n'éveillerait-on pas les ombrages de l'autre ? Là résidait, pour le roi des Pays-Bas, le principal, l'unique souci. En ce temps-là même, les discussions des Chambres, soit au Corps législatif, soit au Parlement de l'Allemagne du Nord, marquaient, en dépit de tous les euphémismes officiels, quelles défiances obstinées prévalaient à Paris, quelles pensées d'absorption persistaient à Berlin.

Le 14 mars 1867, au Palais-Bourbon, s'ouvrit un grand débat sur les affaires extérieures. Ce fut l'occasion d'un examen général où rien ne fut omis des événements passés. L'opposition parla par son plus illustre orateur, M. Thiers ; le gouvernement, par son défenseur le plus éloquent, M. Rouher. On remarqua que M. Thiers fut, cette fois, moins bien inspiré que de coutume, long jusqu'à la fatigue en ses développements historiques, trop accessible au plaisir de détailler jusqu'à la satiété tout ce qu'on aurait dû faire et tout ce qu'on n'avait pas fait.

Quand, un an auparavant, le 3 mai 1866, il avait, au milieu de la crise austro-prussienne, jeté dans la Chambre française un prévoyant cri d'alarme, ses paroles avaient eu la portée d'un acte. En 1867, un doute régnait sur l'opportunité d'un nouveau discours, et, toutes choses étant consommées, peut-être le silence, le recueillement, l'attitude résignée valaient-ils mieux que le rappel de fautes impossibles à réparer, que l'expression de regrets impossibles à satisfaire. Quant à M. Rouher, il n'évita point un écueil où tombent parfois les avocats les plus diserts. Ayant à voiler beaucoup d'erreurs, il prit le parti de les nier toutes. Voici par où les deux orateurs, malgré leurs vues si divergentes, se ressemblaient. Ouvertement, sans détour, M. Thiers faisait dater l'amoindrissement de la France de la grandeur de la Prusse : *Il n'y a plus de faute à commettre*, dit-il au moment de quitter la tribune ; et ce mot, qui fut le mot de la fin, résonna, comme un *Caveant consules,* dans la salle attentive. Très différent dans ses conclusions, M. Rouher niait l'abaissement, s'efforçait même de s'élever jusqu'à une sérénité pleinement satisfaite. Mais, à travers des formes de langage qui très sincèrement voulaient être cordiales vis-à-vis de la Prusse, que de passages où le regret, la confusion et le dépit se trahissaient par l'effort même à les dissimuler ! Parlant du lendemain de Sadowa, le ministre confessa que cette journée, qui avait été à Berlin celle de la grande allégresse, avait été aux Tuileries celle des « angoisses patriotiques ». Parlant de la médiation impériale entre les belligérants, il proclama avec plus de fierté que de prudence, et au risque de réveiller aux bords de la Sprée toutes les rancunes des militaires, que cette médiation avait arrêté la Prusse aux portes de Vienne. Sur le compte de l'Autriche, il s'exprima avec beaucoup de convenance, formulant l'espoir qu'elle n'était pas aussi affaiblie qu'on le croyait ; mais ce vœu, fort obligeant pour le vaincu, ne prenait-il pas vis-à-vis du victorieux une signification contraire ? Une théorie suivait, déjà formulée l'année précédente, mais jusque-là non portée à la tribune : avec un peu d'optimisme, avec un peu de naïveté aussi, M. Rouher faisait le compte des forces de l'Allemagne, puis de ce relevé général se dégageait

une conclusion triomphante autant qu'inattendue, à savoir que l'ancienne Confédération germanique, avec l'Autriche, avec la Prusse, enrôlait à son service soixante-quinze millions de sujets ; que la nouvelle organisation, au contraire, comportait, au lieu d'une seule masse, trois groupes séparés, à l'orient l'Autriche, au nord la Prusse avec les États septentrionaux, au sud les États de la rive gauche du Mein. La Chambre écouta le développement avec surprise, le public avec ironie. La théorie s'appela la *théorie des trois tronçons.* Discours de l'opposition, discours officiels, tous, au fond, se rapprochaient par une tendance commune à porter à l'actif de la France tout ce qui serait limitation de la puissance prussienne. Seule, la Prusse était sur la sellette, et toutes les pensées se tournaient vers elle, même lorsqu'elles semblaient s'en écarter. Du fond des tribunes, les auditeurs étrangers, qu'ils vinssent de l'Allemagne ou d'ailleurs, pouvaient noter cet état d'esprit, rendu plus sensible encore par les silences, les assentiments, les murmures, en un mot par tous ces mouvements spontanés qui échappent à toute dissimulation et permettent de saisir l'âme d'une assemblée. Le plus singulier, le plus inquiétant aussi, c'est que ces manifestations étaient instinctives et comme involontaires. Qu'on eût individuellement interrogé tous les députés, tous les orateurs, depuis les plus alarmés comme M. Thiers jusqu'aux plus optimistes comme M. Rouher, et il n'en est guère qui n'eussent désavoué toute pensée belliqueuse. Cela même montrait bien les sentiments d'amour-propre blessé, de malaise irrité, de jalousie mal contenue qui avaient survécu à Sadowa. Et il fallait en vérité que ces sentiments fussent bien forts pour que tous les discours s'en pénétrassent, même ceux qui, dans leurs conclusions, prêchaient la prudence et la paix !

Le débat dura quatre jours et se termina le 18 mai. Ce jour-là, la réplique vint de Berlin, brève, tranchante, audacieuse, comme une provocation. On discutait alors au Parlement de l'Allemagne du Nord le projet de constitution. Un des députés, M. de Carlowitz, monta à la tribune et se plaignit que le territoire fédéral offrît des lacunes fâcheuses. Puis il exprima l'appréhension que les États du Sud pussent s'unir avec une puis-

sance étrangère, notamment avec la France : il y avait lieu de regretter que des conventions positives conclues avec l'Allemagne méridionale n'eussent rendu impossible une pareille alliance. L'occasion de s'expliquer était offerte à M. de Bismarck. Il la saisit avec tant d'empressement qu'il semblait l'avoir fait naître. « Je déclare aujourd'hui, dit-il, que les relations entre le Nord et le Sud ont été garanties depuis la conclusion de la paix par des traités. » L'assemblée applaudit. « J'espère, ajouta le premier ministre sur un ton de persiflage, que cela tranquillisera le préopinant. » Vis-à-vis de la France, la riposte était dure, et le coup était porté avec une ironie froide et lourde qui assommait. M. Thiers avait parlé de vigilance pour empêcher l'entière absorption : M. Rouher avait fort ingénieusement répété la théorie des trois tronçons. Or voici qu'à l'un et à l'autre on annonçait avec un aplomb tranquille que la vigilance serait désormais tardive et que les tronçons s'étaient rejoints. Le lendemain, les traités furent publiés par le *Moniteur prussien* et la *Gazette de Bavière*. En Europe, l'émoi fut grand. Combien ne l'eût-il pas été davantage si la révélation n'eût été attendue et le secret déjà à demi pénétré ! Entre les puissances, l'Autriche avait, plus que toutes les autres, qualité pour se plaindre, car elle pouvait se dire bafouée. Le traité de Prague était du 23 août et proclamait l'indépendance du Sud. Or, les traités récents d'alliance qui rangeaient pour le cas de guerre les États méridionaux derrière la Prusse avaient été conclus le 13 août avec le Wurtemberg, le 17 avec Bade, le 22 avec la Bavière. Ainsi l'acte de Prague avait été violé avant même qu'il fût signé. L'ambassadeur d'Autriche à Berlin protesta, mais avec modération, son gouvernement n'ayant alors d'autre politique que de se résigner. Aux remontrances de l'envoyé, M. de Bismarck répondit en avouant l'incorrection ; puis il ajouta, pour se justifier, que les demandes, que les sommations, que les menaces de la France l'avaient contraint à agir de la sorte. C'est du moins ce que, quelques semaines plus tard, M. de Beust rapporta à M. de Gramont (1).

(1) Dépêche de M. le duc de Gramont, 27 avril 1867. (*Correspondance inédite.*)

C'est le sort des petits États d'observer avec une sollicitude perpétuelle les manèges des grandes puissances afin de lire dans leur jeu les signes de leurs propres périls ou de leur sécurité. Les débats qui se déroulaient à Paris, les révélations qui se publiaient à Berlin marquaient entre les deux cours une harmonie bien fragile. A se mêler aux évolutions des deux grands vaisseaux, la chétive barque de la Hollande risquait fort de se briser, et décidément la prudence était mère de sûreté. Ayant revu M. Baudin, le roi des Pays-Bas ne parla que de garanties. Il ne lui suffisait pas que les Luxembourgeois consentissent à changer de maître : il fallait un autre consentement, celui des puissances qui, en signant le traité du 19 avril 1839, avaient réglé la condition du Luxembourg. Derechef tout fut accumulé pour vaincre les hésitations du monarque. Des influences extradiplomatiques furent, à ce qu'on assure, mises en œuvre. La perspective d'une assez grosse indemnité miroita de nouveau aux yeux du roi. La vraie prudence n'était pas, disait-on, de garder le Luxembourg, mais de s'en débarrasser, et de supprimer ainsi tout contact avec l'Allemagne. A cela s'ajoutait le désir des Hollandais, fort hostiles au dualisme. Débordé sous tous ces arguments, le souverain céda, sembla du moins céder. Il laissa dire, et même parut persuadé. Le 26 mars, dans une lettre à Napoléon, il lui annonça son dessein de réaliser la cession. Le 28, le prince d'Orange, fils du roi, qui résidait assez habituellement à Paris, fut chargé par son père de se rendre aux Tuileries et de confirmer la nouvelle. La réponse de l'Empereur fut une entière adhésion, en sorte que, des deux parts, on put se croire virtuellement lié. De Luxembourg, M. de Tornaco, président du ministère grand-ducal, fut appelé à La Haye afin de contresigner le traité d'abandon.

Serait-ce un succès ? On ose à peine prononcer ce mot. M. de Moustier ne tenait pas encore l'acquisition, et déjà l'inquiétude dominait en lui la joie. Le roi des Pays-Bas avait fléchi, mais en apparence seulement. Dominé par le souci de quelque méchante querelle avec son puissant voisin, il avait jugé que la première sagesse était de se mettre en règle avec Berlin. Le jour même où il écrivait à Napoléon, il avait mandé le repré-

sentant de la Prusse et, moitié sous la forme d'un aveu, moitié en manière de demande de conseil, lui avait tout révélé. Il ne voulait, disait-il, rien faire à l'insu de son allié, et espérait que Sa Majesté apprécierait sa franchise. La précaution semblait avisée ; en fait, aucune témérité n'eût égalé cette inopportune prudence. A Berlin, on voulait ignorer officiellement la négociation afin de pouvoir affirmer à la face de l'Allemagne qu'on avait été surpris, afin de pouvoir protester au moins pour la forme, afin de n'avoir qu'à enregistrer le fait accompli. Par cette communication malencontreuse, la cession se trouvait compromise avant même qu'elle fût conclue. Averti de l'indiscrétion, M. de Moustier vit aussitôt le danger, mais il était trop tard pour s'y dérober. Le 30 mars, il écrivait à son représentant à La Haye ces lignes prévoyantes et inquiètes : « Une négociation délicate, dont nous devions, avec raison, garder tous les fils entre nos mains, et à laquelle nous voulions conserver, tant que cela serait nécessaire, un caractère confidentiel, vient d'être ouverte officiellement sans nous et en dehors de nous. Je souhaite qu'il n'en sorte aucun fâcheux incident (1). » Combien cette prévision n'était-elle pas justifiée ! Les événements qui allaient suivre ne le montreraient que trop.

III

Depuis plusieurs jours, la question de l'abandon du grand-duché était débattue dans la presse et défrayait les entretiens des diplomates. La curiosité était assez excitée, non à cause du territoire lui-même fort exigu et modeste, mais parce que l'occasion allait s'offrir de mesurer les dispositions réciproques de la France et de la Prusse. Dès le début, les pronostics un peu sombres ne manquèrent pas. Entre tous les observateurs de la politique, le plus clairvoyant fut M. de Beust. Le 22 mars,

(1) *Documents diplomatiques*, 1867, p. 17.

en une lettre particulière à M. de Metternich, il s'appliqua à démontrer que, si M. de Bismarck nourrissait des pensées peu pacifiques, le terrain où l'on s'aventurait était le meilleur qu'il pût souhaiter. La population luxembourgeoise, disait M. de Beust, avait été réputée jusqu'ici population germanique : elle faisait partie du Zollverein : les Prussiens avaient le bénéfice de la possession : la forteresse où ils tenaient garnison avait été considérée de tout temps comme un des boulevards de l'Allemagne : le marché qui se débattait avait l'apparence d'une sorte de trafic au profit d'une caisse princière. « Voilà, certes, observait le chancelier autrichien, de quoi échauffer toute l'Allemagne ; M. de Bismarck aurait beau jeu pour faire appel au patriotisme national et rallier toutes les opinions autour du drapeau de la Prusse. » S'étant exprimé de la sorte, M. de Beust concluait en ces termes : « Il ne saurait être de l'intérêt bien entendu de la France de fournir un prétexte plausible pour qu'on excite ainsi contre elle les passions populaires germaniques. En amis sincères, nous ne pourrions encourager une action de la France sur un terrain que nous lui croyons funeste en cas de conflit (1). »

Cependant il ne parut pas tout d'abord que la modeste affaire du Luxembourg dût prendre un aspect si tragique. Le 26 mars, à la première confidence faite par le roi grand-duc, M. de Bismarck ne cacha pas sa contrariété, répéta qu'on le mettait dans l'embarras, que les choses se gâtaient, mais ne laissa deviner qu'un simple ennui, une simple complication sans trop graves conséquences. « Le roi des Pays-Bas, dit-il familièrement, est assez grand garçon pour savoir ce qu'il doit faire. » Puis, sollicité de donner un conseil, il répliqua qu'il n'avait aucun avis à suggérer. Le 27 mars, les salons du premier ministre s'étant ouverts pour une réception d'apparat, le maître de la maison montra à tous ses hôtes un visage dégagé de soucis. Un seul mot trahit une préoccupation inaccoutumée. L'Exposition universelle allait s'ouvrir, et, parmi les souverains qui la visite-

(1) Lettre du baron de Beust au prince de Metternich, 22 mars 1867 (*Documents communiqués aax délégations des diètes de Vienne et de Pesth*, 1868).

raient, on nommait déjà le roi de Prusse. A un certain moment de la soirée, le président du conseil s'approcha de M. Benedetti, et avec un accent singulier : « Imagineriez-vous ce qu'on dit à Saint-Pétersbourg? On se persuade que l'affaire de la cession du Luxembourg pourrait être un obstacle au voyage du roi à Paris. »

Les jours suivants, on observa en Allemagne les bouillonnements grandissants des passions nationales. La prédiction de M. de Beust se vérifiait. La presse jetait feu et flamme : le Luxembourg, disait-elle, était terre germanique ; les troupes prussiennes qui occupaient la forteresse ne se retireraient pas devant les injonctions, devant les menaces de la France. Dans le parlement se révélait une émotion pareille. De chancellerie à chancellerie, des rumeurs se colportaient comme il s'en propage à la veille d'une prise d'armes. Entre tous ces propos, le plus grave était attribué à M. de Bernstorff, ministre de Prusse à Londres. Celui-ci aurait abordé le chef du *Foreign-Office*, lord Stanley, et, sans plus de détours, l'aurait interrogé sur l'attitude de la Grande-Bretagne, dans le cas où la guerre éclaterait entre la Prusse et la France.

M. de Bismarck avait assez d'autorité pour contenir et apaiser l'opinion. Mais le voulait-il? Au quai d'Orsay, la préoccupation se changea en anxiété quand, dans la journée du 30 mars et dans celle du lendemain, on reçut les dépêches de M. Benedetti : M. de Bismarck, télégraphiait notre ambassadeur, se disait débordé par l'agitation publique : aux déclamations des journaux s'ajoutaient les excitations des militaires : le premier ministre se plaignait avec amertume de la communication du roi de Hollande et, comme si nous en fussions responsables, semblait nous imputer ses embarras. En cette perplexité, on se tournait volontiers vers M. de Goltz. Celui-ci était tout à coup devenu fort sombre, jugeait que l'affaire prenait fort mauvaise tournure, engageait à rompre sans retard toute la négociation. Il convenait, à la vérité, qu'il serait très absurde, très ridicule de se battre pour un si mince objet que le Luxembourg : mais, après avoir parlé de la sorte, il se retranchait dans une inquiétante réserve, et son silence ou ses

déclarations équivoques épaississaient l'obscurité qu'à tout prix on eût voulu dissiper.

Ce fut au Reichstag que se produisit le grand éclat. Le 1er avril, à la séance du matin, le président distribua aux députés une interpellation rédigée par l'ancien chef du *National-Verein,* M. de Bennigsen, et signée par soixante-dix députés. Le texte se résumait en deux questions : Le gouvernement royal prussien savait-il si le bruit de la cession du Luxembourg était fondé? Le gouvernement royal prussien pouvait-il affirmer au parlement qu'il sauvegarderait, quoi qu'il advînt, le lien qui rattachait le grand-duché à l'Allemagne, et qu'il maintiendrait notamment le droit de garnison dans la forteresse?

L'heure était décisive, et des débats de l'après-midi pourrait sortir une manifestation qui précipiterait les deux pays dans la guerre. Vers la fin de la matinée, M. Benedetti se présenta chez M. de Bismarck, qui, à ce moment, sortait de sa demeure pour se rendre à l'assemblée. L'ambassadeur accompagna le ministre, et l'un et l'autre, en cheminant le long de la *Wilhemstrasse*, échangèrent leurs explications. « Je vais être interpellé, dit le président du conseil, sur l'affaire du Luxembourg. Je déclarerai à la Chambre que des négociations sont ouvertes à La Haye. Puis-je aller plus loin, dire que le fait est accompli, ajouter que je tiens mes informations de l'ambassadeur de France? Je ne vous cache pas que, si vous m'autorisez à parler de la sorte, des démonstrations très graves sont à craindre, des démonstrations telles que moi-même peut-être je serai débordé. » Jamais diplomate ne se trouva en plus redoutables conjonctures. La réponse, suivant qu'elle affirmerait le traité ou laisserait encore planer un doute, précipiterait le conflit ou le laisserait en suspens. M. Benedetti n'ignorait pas que son gouvernement se jugeait trop avancé pour reculer. En fait, entre Paris et La Haye, il y avait eu cet échange de consentements qui, dans les actes de la vie publique comme dans les actes de la vie privée, constitue l'essence des contrats. Pourtant il se trouvait que les signatures n'avaient pas été apposées. Pénétré de sa responsabilité, l'ambassa-

deur s'appliqua, avec sagesse, avec patriotisme, à n'apporter aucun aliment aux passions prêtes à éclater. Mesurant avec soin ses paroles, il répliqua que, relativement au Luxembourg, il y avait eu offre faite, offre acceptée, mais il ajouta qu'aucun acte officiel n'était encore intervenu. La déclaration était avisée. Si M. de Bismarck voulait vraiment la paix, M. Benedetti lui offrait le moyen de la sauver; que si d'aventure il souhaitait la guerre, du moins l'ambassadeur aurait évité de fournir lui-même l'argument dont l'homme l'État prussien se servirait contre la France.

Ce fut à la suite de cet entretien que le président du conseil entra dans la salle du Reichstag. Le discours de M. de Bennigsen fut comme le manifeste du chauvinisme germanique, sous sa forme la plus âpre et aussi la plus injuste. L'ancien chef du *National-Verein* s'étonnait, s'indignait du marché qu'avait osé conclure un prince de race allemande, oublieux des souvenirs de sa maison. Parlant du Luxembourg : « C'est, dit-il, un pays allemand, qui a donné, jadis, à l'empire allemand une famille impériale et à cette province, où nous sommes réunis, ses margraves. La forteresse a été construite avec l'argent des indemnités imposées à la France ; et, soit par l'acte de Vienne, soit en vertu des traités particuliers, la Prusse a acquis le droit précieux d'y tenir garnison... Eh bien! c'est ce pays qui, par une sorte de trafic, va être aujourd'hui sacrifié. » Le reste de la harangue se résumait en doléances sur le sort d'une population essentiellement allemande, en déclamations sur les convoitises françaises, en conjectures très sombres sur les desseins de l'étranger. On pouvait voir une réponse à M. Thiers dans l'allusion « aux vieux partis et aux chefs vieillis » qui, en France, s'efforçaient d'exciter les passions de l'armée et du peuple. Assez habilement, assez perfidement aussi, l'orateur, en terminant, s'abritait derrière les paroles du roi lui-même. Le roi Guillaume n'avait-il pas déclaré jadis que, de son consentement, pas un village ne serait distrait de la patrie allemande?

Le ton excessif de la harangue faisait beau jeu à M. de Bismarck, et, à bon compte, il pouvait se donner des airs de pru-

dence. Il n'est que juste de reconnaître que son langage fut empreint ce jour-là d'une louable modération. Aussi contenu que le précédent orateur avait été fougueux, il se borna, comme il l'annonça lui-même, à un résumé des faits. En un langage très calme et avec l'impartialité d'un rapporteur, il exposa la situation du Luxembourg. Dans le grand-duché, les classes élevées étaient peu favorables à la Prusse ; quant aux classes populaires, elles redoutaient les charges qu'imposerait une défense sérieuse du pays. S'inspirant de ces tendances, le gouvernement grand-ducal, après la destruction de l'ancienne Diète germanique, avait demandé l'évacuation de la forteresse, avait souhaité, avait paru souhaiter une existence en dehors de l'Allemagne. « Nous ne voulions grouper, poursuivit le chancelier, que des forces homogènes et unies : aussi n'avons-nous pas insisté pour faire entrer cette contrée malgré elle dans la Confédération du Nord. » Quel était l'état des pourparlers pour la cession du Luxembourg à la France ? Sur ce point le premier ministre se tint à dessein dans les généralités. « Le gouvernement, dit-il, n'a aucun motif pour croire qu'un arrangement soit déjà conclu : naturellement il ne peut donner non plus l'assurance positive du contraire ; il ne peut davantage dire positivement si la cession, non encore conclue, n'est pas sur le point de se consommer. » La Prusse était-elle résolue à combattre toute annexion par la France, à maintenir, quoi qu'il pût arriver, son droit de garnison dans la forteresse ? Sur cette seconde partie de l'interpellation, le président du conseil refusa de s'expliquer. « Je ne puis, dit-il, répondre ici par oui ou par non. Ces formules absolues peuvent convenir à des députés qui se placent sur le terrain national ; elles s'adapteraient mal aux habitudes de la diplomatie. » Avec un soin très marqué, M. de Bismarck proclama que la politique de la Prusse était de ménager, dans les limites de son propre honneur, les susceptibilités de la nation française, et ce fut sous cette impression d'apaisement que le discours s'acheva.

Personne ne répliqua au premier ministre, et l'assemblée reprit l'ordre de ses travaux. L'orage, dissipé ce jour-là, ne renaîtrait-il pas le lendemain ? La négociation, au lieu

d'échapper à toute publicité malencontreuse, était devenue le secret de l'Europe. L'empereur Napoléon, si contenu d'ordinaire, était, à ce qu'on assure, exaspéré. Repassant en son esprit toutes les avances de M. de Bismarck, il ne se figurait pas que la modeste compensation du Luxembourg lui fût contestée. Il n'était pas loin de soupçonner que la Prusse l'avait attiré dans un piège. De recul, de concession, il ne voulait pas entendre parler, et, dût-il courir les chances de la guerre, il se montrait résolu à revendiquer le bénéfice d'une convention virtuellement conclue. Le 2 avril, un fonctionnaire du ministère de l'intérieur arriva de Paris à Luxembourg, chargé, disait-il, de préparer l'exécution du traité (1). Tandis que le gouvernement français s'engageait dans une voie où l'amour-propre ne permettait plus de retour, les passions nationales continuaient à gronder à Berlin. Au *Reichstag*, M. de Bismarck avait fait preuve de vues conciliantes. Mais le lendemain, M. Benedetti ayant revu le président du conseil, celui-ci se plaignit assez amèrement qu'on ne l'eût entretenu que de vagues négociations amorcées à La Haye, que jamais on ne lui eût parlé d'un vrai traité de cession : s'il avait été plus exactement informé, il aurait demandé que rien ne se terminât avant la prorogation du Parlement. « Vous avez connu toutes nos démarches, répliqua avec quelque vivacité M. Benedetti; jamais vous ne nous avez exprimé le désir qu'elles fussent suspendues; bien plus, tout nous faisait croire que le gouvernement de Berlin désirait une solution rapide afin de se trouver en présence d'un fait accompli. » Un peu ému de la riposte, M. de Bismarck reprit ses objections ordinaires : la France était sortie de son programme, en tolérant les ouvertures officielles du roi des Pays-Bas au roi de Prusse : les communications prématurées venues de La Haye lui étaient, à lui Bismarck, un cruel embarras et ne lui laissaient plus sa liberté d'action. Que de motifs de crainte ne suggéraient pas ces reproches, ces arguties, ces perpétuelles équivoques ! Selon toute vraisemblance,

(1) Voir Servais, *le Grand-Duché de Luxembourg et le traité de Londres*, p. 109-111.

le redoutable chancelier (et son discours de la veille en faisait foi) était résolu à ne pas provoquer la guerre ; mais, selon toute vraisemblance aussi, il saisirait l'occasion sans crainte, peut-être sans trop de déplaisir, confiant qu'il était en ses forces et en son armée.

Le recul vint de La Haye. La pauvre petite Hollande ne revenait pas de sa surprise, de son effarement aussi, en songeant à la grande querelle où se mêlait son nom. Sur ces entrefaites, le comte de Perponcher, représentant de la Prusse, fit au chef du cabinet néerlandais, M. de Zuylen, une communication très significative. Le chef du cabinet de Berlin, disait le diplomate allemand, ne contestait pas, ne voulait pas contester que le roi des Pays-Bas ne pût, sous sa responsabilité, disposer du grand-duché ; mais il appelait l'attention du prince sur l'état de l'opinion en Allemagne ; il recommandait à ses réflexions les difficultés, les graves difficultés qui pourraient surgir. De la puissante Prusse à la faible Hollande, le conseil, même très modéré dans l'expression, avait un certain air impérieux qui ne permettait guère la résistance. Sur la cession du Luxembourg, l'accord, bien qu'établi, n'avait point jusqu'à ce jour revêtu la forme d'un traité. Le chef de la maison d'Orange s'avisa que le gouvernement français s'était engagé à lever tout obstacle du côté de Berlin. L'obstacle subsistant (et qui eût pu le nier?), une des conditions fondamentales du contrat manquait. L'argument venait trop à point pour qu'à La Haye on ne le saisît pas ; et, se fondant sur cette clause inexécutée, le prince laissa sans signature l'acte déjà préparé.

De par la décision du roi grand-duc, la conquête, la chétive conquête nous échappait. Mais, dans l'étrange confusion des choses, dans l'excitation des amours-propres, le débat ne survivrait-il point à l'objet même qui l'avait fait naître? *Qui terre a guerre a*, dit un vieux proverbe. Décidément nous n'aurions pas la terre, c'est-à-dire le coin modeste du Luxembourg : en revanche, n'aurions-nous pas la guerre, la guerre avec la puissante Prusse?

IV

L'histoire militaire offre divers exemples de campagnes inconsidérées ou malheureuses, mais suivies de retraites si belles que la sagesse à réparer les fautes efface les fautes elles-mêmes. Par un revirement plus complet encore, il est même arrivé parfois que l'habileté à se dégager du péril a changé en honneur ce qui semblait disgrâce; alors, entre toutes les opérations d'une longue guerre, l'acte final de la retraite, prudemment conduite, dignement achevée, demeure dans la mémoire des hommes comme un dominant souvenir, et, tout le reste se perdant dans le recul des années, la postérité ne retient plus, ne veut plus retenir autre chose.

En 1867, notre condition politique ressemblait fort à celle de ces généraux qui, ayant échoué dans une conception malavisée, n'ont plus qu'un souci : celui de masquer le recul et de lui ôter toutes les apparences d'une fuite. Malgré d'instructifs mécomptes, nous nous étions obstinés à poursuivre le rêve décevant des compensations. D'abandon en abandon, de concessions en concessions, nous étions arrivés à concentrer nos désirs sur le Luxembourg. Or, voici que la pauvre conquête se trouvait encore trop grande pour nous. Au moment où nous allions y porter la main, elle nous était doublement ravie, et par la Prusse arrogante, et par la Hollande apeurée. Le pire, c'était que la mystification s'étalait aux yeux de l'Europe qui n'ignorait plus rien, ni les pourparlers, ni l'insuccès. Pour Napoléon, quel discrédit s'il pliait silencieusement sous l'échec ! Quelle responsabilité s'il s'aventurait dans la guerre ! En ces conjonctures, tout l'art serait d'imaginer une évolution qui, sans risquer la paix, nous relèverait du rôle presque ridicule de solliciteur évincé. Ici, du moins, se retrouva quelque chose de l'antique sagesse. La négociation avait été mal engagée; la retraite fut conduite avec le plus méritoire sang-froid. Ce fut

moins une retraite qu'un habile mouvement de conversion destiné à placer sur un terrain tout nouveau l'affaire du Luxembourg. Et cette conversion s'accomplit avec une si prudente fermeté, avec une dextérité si opportune que toute trace trop visible d'échec disparut. Bien plus, la question d'agrandissement territorial étant rejetée sur une sorte d'arrière-plan, l'impression définitive aux yeux de l'Europe, aux yeux du monde, serait, en fin de compte, non celle d'un sacrifice accompli par la France, mais celle d'une concession consentie par la Prusse.

Le principal mérite de cette évolution appartint au ministre des affaires étrangères, M. de Moustier. Naguère ambassadeur à Constantinople, peu connu de l'Empereur, à qui il avait été désigné par M. Thouvenel mourant, arrivé au quai d'Orsay trois mois après Sadowa, M. de Moustier portait le poids d'une situation qu'il n'avait pas contribué à créer. Il avait trouvé l'affaire luxembourgeoise à l'ordre du jour, et l'avait poursuivie plutôt qu'il ne l'avait entamée. Le grand-duché nous échappant, il restait à trouver une issue qui ne fût ni l'humiliation ni la guerre. Condition périlleuse ! car nous n'avions ni aucune alliance sûre, ni aucune force écrasante immédiatement disponible; entre tous les embarras, le plus grand était de pénétrer les dispositions du redoutable personnage qui gouvernait à Berlin.

Que voulait M. de Bismarck? En tous ses entretiens, le premier ministre du roi Guillaume s'est toujours défendu, avec une énergie extrême, d'avoir, au printemps de 1867, cherché une occasion de conflit. A satiété il a redit que, loin de désirer la lutte, il s'était appliqué à contenir le parti militaire, à apaiser le sentiment public, et cela au risque de sa faveur ou de sa popularité. Dans ses *Mémoires*, il a consigné les mêmes protestations. Ce qui confirmerait la véracité de ce langage, c'est que l'armement de l'Allemagne du Nord n'avait point, à cette époque, atteint tout son développement, c'est que les traces de l'ancien *particularisme* germanique ne s'étaient point encore effacées. Mais, dans le présent, les actes et les paroles contradictoires du chancelier rendaient vraisemblables les pires

appréhensions. Il nous avait mis pour ainsi dire le Luxembourg dans la main, et voici qu'au dernier moment il le reprenait, comme s'il eût prémédité de nous humilier. Le 1er avril, devant le Reichstag, il s'était montré pacifique; puis les conversations des jours suivants s'étaient nuancées d'ambiguïtés menaçantes. Dans l'affaire du Luxembourg, il nous imputait tantôt nos précipitations, tantôt nos lenteurs, et ce mélange de reproches opposés semblait révéler un parti pris de critique. Perplexe jusqu'à l'angoisse, M. de Moustier interrogeait ses agents. Les réponses prolongeaient son trouble plus qu'elles ne l'éclairaient. « M. de Bismarck n'est point tout à fait de mauvaise foi », écrivait notre ministre des affaires étrangères comme pour s'apaiser lui-même. Cette brève et mélancolique constatation n'avait elle-même rien de bien rassurant. A ne consulter que les apparences, l'homme d'État prussien semblait cheminer dans une voie tortueuse, à égale distance de l'entière duplicité et de l'entière franchise, prêt qu'il était à se porter vers la guerre ou vers la paix, suivant l'intensité des passions publiques, la volonté du roi ou l'intérêt de son propre pouvoir.

En cette obscurité, une fausse démarche, un propos inconsidéré eussent suffi à provoquer un irréparable éclat. Ce fut le mérite du gouvernement français de garder jusqu'au bout son sang-froid, de contenir ses plus légitimes griefs, d'observer en un mot toutes les règles de prudence qui, trois ans plus tard, devaient être, hélas! si complètement oubliées.

Les passions germaniques s'étaient bruyamment manifestées dans le Reichstag. Que si du Parlement français s'exhalait un égal murmure, la rencontre des deux peuples serait inévitable. Un décret récent venait d'autoriser les ministres à présenter eux-mêmes devant les Chambres, et non plus seulement par l'intermédiaire du ministre d'État, l'exposé de leurs actes. M. de Moustier se garda d'abuser de la prérogative. Comme l'opinion publique en France s'émouvait à son tour, il s'ingénia à restreindre le litige autant qu'au delà du Rhin on s'appliquait à le grandir. Il ne parut qu'une fois au Palais-Bourbon et au palais du Sénat; ce fut pour y produire une déclaration volontairement terne, volontairement écourtée. Cette déclara-

tion ayant été préalablement soumise au conseil des ministres, l'Impératrice l'avait trouvée bien sèche, bien insuffisante, mais le ministre avait tenu bon. Il lut son petit discours sans aucun éclat, du ton aisé d'un gentilhomme qui tient à coquetterie d'ignorer l'éloquence; et quand, avec le même air dégagé de soucis, il fut descendu de la tribune, nul n'eût pu se persuader que la paix du monde courût quelques périls. La majorité, bien inspirée cette fois, vint en aide au gouvernement, et les demandes d'interpellation furent écartées par les bureaux ou retirées par leurs auteurs.

La même retenue fut observée dans les communications diplomatiques. Si M. de Bismarck cherchait un conflit, le plus sage serait de fuir les occasions de contact. M. Benedetti fut invité à observer le mouvement de l'opinion publique, mais en gardant le silence et en s'imposant une sorte de quarantaine volontaire. La même vigilance qui se portait sur Berlin s'étendit à la Haye. Le 8 avril, M. de Moustier télégraphiait à M. Baudin : « Nous prions le gouvernement néerlandais d'éviter soigneusement tout ce qui pourrait faire naître un incident quelconque. » En Allemagne, les journaux, les hommes d'État, se perdaient en considérations ethnographiques pour établir que le Luxembourg était terre allemande. Le cabinet des Tuileries s'abstint de relever ces vanteries déplaisantes; il se borna à laisser entendre, avec une brièveté un peu dédaigneuse, que la contradiction serait aisée si elle ne semblait inopportune. L'un des moyens de conjurer la guerre était de la ranger dans les hypothèses impossibles. Notre ministre des affaires étrangères affecta une confiance qui contrastait avec ses alarmes réelles : « Heureusement, proclamait-il, aucune question n'existe entre la France et la Prusse (1). »

Tout en agissant de la sorte, M. de Moustier préparait l'issue par où il se dégagerait de la malencontreuse affaire luxembourgeoise. Il s'appliquait à désavouer toute pensée de conquête et jugeait la France assez puissante pour se passer d'agrandissements. Si le grand-duché, disait-il, s'était donné à nous,

(1) *Documents diplomatiques*, 1867, *passim*.

volontiers nous eussions accueilli le vœu populaire : que l'acquisition nous échappât, la chose était de minime importance, et vraiment un tel enjeu ne valait point qu'on se querellât : sans doute le roi des Pays-Bas demeurait lié envers la France, mais la France pouvait, sans grand préjudice pour elle, laisser le traité en suspens. Arrivé à ce point, le ministre opérait une conversion subite, et très habilement déplaçait l'objet du débat. En des termes qui, tout en demeurant modestes, s'imprégnaient déjà d'une certaine fierté, il proclamait que la France, peu soucieuse d'étendre ses frontières, avait du moins le devoir d'en garantir la sécurité. La Prusse, installée dans la forteresse de Luxembourg, n'y était demeurée que comme la mandataire de la Diète germanique. L'ancienne Confédération étant dissoute, la nouvelle ne comprenant point l'État luxembourgeois, le titre d'occupation était par là même devenu caduc. Avec un heureux à propos, M. de Moustier abritait sa thèse sous l'autorité de M. de Bismarck lui-même. Celui-ci, le 1er avril, à la séance du Reichstag, n'avait-il pas déclaré que, par la destruction de l'ancienne Diète, tous les membres qui la composaient avaient recouvré sans restrictions ni réserves la plénitude de la souveraineté? Fort de cette logique, et en un langage plus résolu, M. de Moustier mettait en relief la différence entre l'ancienne confédération germanique, uniquement organisée pour la défense, et la Prusse, si fortifiée par de récents accroissements : puis il laissait entendre, quoique en termes soigneusement ménagés, que la citadelle de Luxembourg aux mains de la Prusse, ce serait une menace permanente pour la frontière française et pour la frontière belge. Partant de là, M. de Moustier proposait ou plutôt insinuait une solution qui se résumait en un sacrifice mutuel : la France renoncerait à acquérir le Luxembourg; mais en revanche la Prusse renoncerait à l'occuper.

Telle était la ligne de retraite que se ménageait la diplomatie française. Par là se dissimulait la déconvenue du Luxembourg à demi saisi, puis perdu. La question de l'annexion s'absorbait dans la question d'évacuation. La France ne s'agrandirait point, mais les vainqueurs de Sadowa reploieraient leur dra-

peau. A bien prendre les choses, la concession la plus apparente viendrait même de Berlin; car, quand on verrait les troupes prussiennes sortir de la forteresse qu'elles occupaient depuis cinquante années, l'impression serait celle d'un succès pour la politique impériale. Le seul danger serait un refus de la Prusse : alors la guerre éclaterait, et sans qu'on pût cette fois la conjurer. Mais le vœu de la France était si modeste, formulé avec une si parfaite mesure, qu'il semblait impossible que l'Europe ne se l'appropriât point. Les grandes puissances avaient jadis signé les traités de 1815, signé le traité de 1839. C'était à elles qu'il appartenait d'élever la voix

L'Angleterre se montra, dès le début, très favorable à la politique de modération, très empressée à prévenir tout éclat. Elle n'hésita point à condamner comme misérable toute querelle pour le Luxembourg, à conseiller une prompte évacuation. Surtout elle ne négligea pas de faire observer à Berlin que la Prusse, fût-elle victorieuse sur les champs de bataille, ne pourrait se mesurer sur mer avec la marine française et que sa flotte, alors en pleine formation, serait sûrement anéantie. — A Saint-Pétersbourg, les dispositions furent, au premier moment, plus indécises : tout en louant la sagesse de la France, on se refusa d'abord à toute initiative. — Entre toutes les grandes puissances, la plus zélée pour la paix fut l'Autriche.

Elle était alors gouvernée par M. de Beust, ce ministre saxon qui, après Sadowa, avait passé au service de la monarchie impériale. M. de Beust inclinait vers nous par sympathie personnelle et aussi par éloignement pour M. de Bismarck, dont il se jugeait, avec un peu de complaisance pour lui-même, l'émule et le rival. En travaillant pour notre cause, il servirait, à titre égal, sa patrie d'adoption. Tout occupée à réparer ses pertes, à poursuivre l'amélioration de son régime intérieur, l'Autriche n'aspirait qu'au calme : or, une guerre entre Napoléon et le roi Guillaume lui eût permis malaisément de garder la neutralité : en outre, une défaite des armes françaises eût anéanti pour elle les dernières espérances de relèvement en Allemagne. Notre ambassadeur, M. de Gramont, venait de partir pour la France; mais ses derniers entretiens ne permettaient pas de

douter que les bons offices du cabinet de Vienne ne fussent accueillis avec gratitude aux Tuileries. Cependant il importait de mettre les heures à profit. De Paris, M. de Metternich transmettait des appréciations très sombres : dans l'entourage de Napoléon, les alarmes croissaient, et, quelque soin qu'on mît à cacher les motifs d'inquiétude, le public lui-même commençait à les pénétrer. De Londres, le représentant de la cour d'Autriche rapportait les propos provocants qu'on attribuait au ministre de Prusse, M. de Bernstorff. Les correspondances qui venaient des divers points de l'Allemagne, et qui toutes dépeignaient l'effervescence générale, achevaient de montrer l'urgence d'une intervention. En hâte, M. de Beust suggéra deux projets d'arrangement. L'un et l'autre se rapprochaient par un point commun, en ce sens qu'ils comportaient l'évacuation de la forteresse. Seulement, dans le premier projet, le grand-duché resterait sous la domination de la maison d'Orange; dans le second au contraire, il serait transféré à la Belgique, à charge par celle-ci de céder à la France Marienbourg et Philippeville, c'est-à-dire les petites places qui, en 1815, avaient été détachées de notre territoire (1).

L'adhésion de la cour des Tuileries n'était point douteuse. Ce que nous renvoyait M. de Beust, c'était l'écho de nos propres pensées. « Nous sommes prêts, dit M. de Moustier, à renoncer au Luxembourg, à la condition que la Prusse renonce au droit de garnison. » Appelé à se prononcer entre les deux projets, le ministre ne cacha pas sa préférence pour la seconde combinaison, qui impliquait une rectification de frontières. « Mais, ajouta-t-il, la Belgique, la Hollande, l'Angleterre formuleraient peut-être quelque objection : qu'adviendrait-il si ces résistances étaient encouragées sous main par la Prusse? » En quittant l'hôtel du quai d'Orsay, M. de Metternich se rendit auprès de l'Empereur, que le haut degré de son crédit personnel lui permettait d'aborder à tout moment et sans contrainte. Les petits profits que M. de Moustier n'avait osé

(1) Dépêche de M. de Beust à M. de Metternich, 8 avril 1867. (*Documents communiqués aux délégations des diètes de Vienne et de Pesth*, 1868.)

décliner tout à fait parurent à Napoléon bénéfice négligeable. Une chose unique, l'évacuation, lui tenait à cœur : sur ce point, sur ce point seulement, il se montrait intransigeant, comme on l'est sur une question d'honneur. Ni Marienbourg ni Philippeville ne valaient, à ses yeux, la peine d'une discussion. « Il faut, répéta-t-il plusieurs fois, simplifier la question, éviter tout ce qui compliquerait le fastidieux, l'irritant débat. » Ainsi parla le prince, avide de se dérober à ses propres convoitises, n'aspirant plus qu'à la paix, préoccupé avant tout de l'Exposition universelle qui, officiellement, venait de s'ouvrir, mais dont les fêtes demeuraient suspendues.

Autant la France se montrait empressée à clore l'incident, autant les dispositions de la Prusse demeuraient obscures et équivoques. Elle songeait, en ce temps-là même, moins à accepter les bons offices de la cour de Vienne qu'à l'absorber sous prétexte d'alliance. Les démarches de M. de Beust se croisèrent avec une autre négociation assez audacieuse, conduite, inspirée du moins, par M. de Bismarck : que si cette négociation réussissait, l'Autriche, désormais attirée dans l'orbite de la Prusse, ne serait plus pour elle qu'un satellite un peu plus grand que les autres.

A plusieurs reprises depuis Sadowa, M. de Bismarck, tantôt par ses conversations privées, tantôt par son langage public, s'était efforcé de rallier à lui les vaincus et de les enlacer dans ses liens. Cette fois, il avait jugé bon de démarquer ses avances et de faire passer par Munich ce qu'il voulait insinuer à Vienne. Au commencement d'avril, M. de Bray, représentant de la Bavière auprès de la cour d'Autriche, avait développé certaines vues qui lui étaient, disait-il, suggérées par son gouvernement. A l'entendre, les traités d'alliance conclus naguère entre les États du Sud et la Prusse n'offraient qu'une solution incomplète et, en tout cas, tout à fait provisoire. Combien ne serait-il pas préférable de créer, sous les auspices de l'Autriche, une union plus étroite entre les États méridionaux, puis de fondre les deux confédérations en une seule pour la défense commune des intérêts germaniques ! A cette ouverture, M. de Beust avait affecté la surprise, s'était étonné qu'on voulût

ramener l'Autriche dans le concert de l'Allemagne après l'en avoir naguère si durement exclue ; puis il s'était enquis, avec quelque ironie, des avantages qui répondraient aux charges de la nouvelle Confédération. Ayant parlé de la sorte, il s'était abstenu de réflexions plus amples, avait recommandé la même réserve à ses agents, et avait attendu qu'une proposition plus directe l'obligeât à formuler une réponse précise.

Il ne devait pas attendre longtemps. Quelques jours plus tard, un nouveau messager arriva à Vienne : c'était encore un Bavarois, diplomate d'occasion, non de carrière, M. de Tauffkirchen. On ne doutait guère que M. de Bray n'eût été le porte-voix de la Prusse Le langage de M. de Tauffkirchen transforma la présomption en certitude. Il ne dissimula point qu'il s'était rendu récemment à Berlin, s'abrita sous le patronage de M. de Werther, affirma qu'il était le fidèle interprète de M. de Bismarck aussi bien que du premier ministre bavarois, le prince de Hohenlohe. Les complications de l'affaire luxembourgeoise obligeaient, disait-il, les princes allemands à resserrer leurs liens mutuels. Si nous en croyons les confidences que M. de Beust fit un peu plus tard au duc de Gramont, le diplomate improvisé ajouta à cette remarque générale toutes sortes de récriminations contre la France. Il rejeta sur elle toute la responsabilité de l'agitation européenne. Il fallait (ce furent, à ce qu'on assure, ses propres paroles) *mettre la France à la raison.* L'envoyé bavarois (on pourrait dire l'envoyé prussien) joignit à ses instances quelques vagues menaces. Si l'Autriche refusait de se rapprocher de la Prusse, celle-ci serait contrainte de se rejeter vers la Russie : de là peut-être certains accords, certaines ententes qui ne seraient conformes ni aux désirs ni aux intérêts de la cour de Vienne. Après ce préambule, M. de Tauffkirchen essaya de déterminer quels seraient, pour la monarchie impériale, les avantages de ce pacte d'amitié. Toutes les possessions allemandes de l'Autriche lui seraient garanties à perpétuité ; la même garantie, mais à titre temporaire seulement, lui serait assurée pour ses possessions non allemandes. Dans l'ordre politique, industriel, commercial, toutes sortes d'autres bénéfices seraient le prix de l'al-

liance. « Le temps presse, » continua le Bavarois avec un redoublement d'insistance. Il affirma qu'il était muni de pleins pouvoirs : il les avait sur lui : tout pourrait être conclu en vingt-quatre heures : enfin, ajouta-t-il en terminant, il était porteur d'une lettre autographe de Sa Majesté Bavaroise pour l'empereur François-Joseph.

M. de Beust avait écouté la communication sans l'interrompre Il avait, dit-on, autant de finesse que M. de Bismarck avait de force. Une pénétration beaucoup moindre que la sienne eût suffi à démêler les pièges que ces ouvertures cachaient. La réponse du premier ministre laissa percer un peu d'irritation et surtout beaucoup de persiflage. « Vous croyez, dit-il au messager bavarois, que l'alliance de l'Autriche avec la Prusse contribuera au maintien de la paix menacée. Mais l'Autriche, pour son compte, jouit d'une paix profonde et qui n'est en rien menacée. Le double résultat du projet serait de nous attirer la haine de la France et de subordonner plus que jamais l'Allemagne à la Prusse. Que nous offre-t-on en retour de notre sacrifice ? La promesse de ne pas être inquiétés dans nos possessions, ou du moins de ne pas l'être trop tôt. Convenez que la garantie est médiocre La coalition de l'Autriche avec la Prusse et l'Allemagne, loin d'assurer la paix, serait bien plutôt prétexte à conflit : car la France, se sentant visée, ferait appel aux passions populaires, et elle a bien des choses encore à promettre à l'Italie, bien des choses à promettre à la Révolution. En cas de guerre malheureuse, serait-ce pour nous un sort bien réjouissant que de succomber avec la Prusse et d'avoir à subir la loi du vainqueur sur le Rhin, sur les Alpes, sur la mer Adriatique ? En cas de victoire, que nous offrirait-on à Berlin, sinon un nouvel exemplaire du traité de Prague ? » Suivant le récit fait plus tard à M. de Gramont, le premier ministre autrichien ne se serait pas contenté de cette réplique. Mais, faisant allusion aux événements de l'année précédente : « Après Sadowa, dit-il, la médiation de l'empereur Napoléon a garanti à l'Autriche son intégrité territoriale. Pourrions-nous aujourd'hui, sans flagrante ingratitude, accepter cette garantie de la Prusse pour prix d'une alliance contre la

France? » Il se peut que M. de Beust, désireux de se faire valoir aux yeux de notre ambassadeur, ait un peu haussé après coup le ton de son langage. Même dépouillée de ce dernier argument, la riposte était assez vive pour décourager M. de Tauffkirchen. Sans solliciter de plus amples éclaircissements, celui-ci se leva fort confus, déclara sa mission terminée, ajouta qu'il renonçait à remettre à Sa Majesté impériale la lettre autographe du roi de Bavière. « Si vous voulez voir l'Empereur, reprit M. de Beust se radoucissant, il se fera un plaisir de vous recevoir et de vous charger de ses compliments personnels pour le roi. » L'audience eut lieu, mais toute de courtoisie; et sans plus tarder le négociateur quitta Vienne (1).

Le refus de M. de Beust venait d'étouffer en son germe la reconstitution d'une véritable Sainte-Alliance. Que serait-il advenu dès 1867, si la Prusse eût été assurée de l'entière complicité de l'Allemagne, de l'entière complaisance de l'Autriche? Quoique assez dédaigneusement repoussées, les propositions inspirées par M. de Bismarck et répétées docilement par les agents bavarois méritaient d'être retenues à titre de symptôme inquiétant. Ceux qui s'ingéniaient à ourdir une ligue contre la France, qui ne parlaient que de la contenir, que de « la mettre à la raison », montreraient-ils beaucoup d'empressement à s'éloigner de nos frontières, fût-ce par l'évacuation d'une place qu'aucune stipulation internationale ne permettait plus de garder? Tandis que M. de Beust tenait le langage que nous venons de rapporter, le représentant de l'Autriche auprès du roi Guillaume, M. de Wimpffen, s'appliquait à recommander à Berlin le double arrangement imaginé à Vienne et destiné à régler la question luxembourgeoise. Ses premières dépêches reflétèrent d'assez vives appréhensions. Ce n'était pas que M. de Bismarck déclinât les bons offices du cabinet autrichien : bien au contraire, il affectait de les accepter avec reconnaissance; il allait plus loin, discutait les deux

(1) Dépêches du baron de Beust au comte de Trauttmansdorff à Munich, et au comte de Wimpffen à Berlin, 6 et 19 avril 1867 (*Documents distribués aux délégations des diètes de Vienne et de Pesth*, 1868); *Correspondance inédite du duc de Gramont; Mémoires de M. de Beust*, t. II, p. 106.

projets, qualifiait même d'*idée heureuse* (1) la combinaison qui transférait le Luxembourg à la Belgique et cédait à la France Marienbourg et Philippeville. Mais combien la réalité ne différait-elle pas de ces apparences conciliantes! Après avoir parlé de la sorte, le chancelier se demandait si l'Angleterre se prêterait à une nouvelle délimitation du territoire belge; puis, ramenant son regard vers son propre pays et reprenant avec une persistance troublante le thème déjà débattu, il invoquait la surexcitation de l'esprit public : il adhérerait à la proposition autrichienne, il y adhérerait certainement.. si d'ici là il n'était débordé, s'il n'avait la main forcée, si les excitations du parti militaire n'étouffaient les calmes avis des politiques. Que d'arrière-pensées inquiétantes ne cachaient pas ces formules dubitatives! — Ce qui alimentait les craintes, c'était le fâcheux langage des agents prussiens à l'étranger. Le représentant du roi Guillaume à Saint-Pétersbourg affirmait que M. de Bismarck n'était pas homme à ajourner la lutte s'il la croyait inévitable. A Londres, M. de Bernstorff contestait de parti pris les propos conciliants attribués à son chef et niait que jamais la Prusse pût consentir à l'évacuation du Luxembourg (2). L'attitude du gouvernement russe ajoutait à toutes ces incertitudes une autre cause de trouble. « Je souhaite à la tentative de M. de Beust tout le succès qu'elle mérite, disait le prince Gortschakoff à l'ambassadeur d'Autriche, M. de Revertera; mais je suis résolu à ne point engager prématurément la politique de la Russie. » Cependant, à Berlin, une rumeur commençait à s'élever. Comme nous nous appliquions à relever nos effectifs fort amoindris, à compléter notre matériel de guerre, la presse allemande se mit à dénoncer avec une extrême véhémence ces préparatifs : « Décidément la France veut la lutte », tel était le mot d'ordre dans les cercles militaires prussiens. L'accusation parut d'autant plus grave que le procédé semblait

(1) Dépêche du comte de Wimpffen au baron de Beust, 12 avril 1867. (*Documents autrichiens*, 1868.)

(2) Dépêche de lord Stanley à lord Loftus, 15 avril 1867 (*Correspondence respecting the grand-duchy Luxembourg*, p. 2). Dépêche du comte Apponyi au baron de Beust, 18 avril. (*Documents autrichiens*, 1868.)

renouvelé de l'année précédente. A la veille de Sadowa, pareil grief avait été invoqué contre l'Autriche; et la question des armements, entretenue, avivée avec une habileté perfide, avait, plus que tout le reste, entraîné les deux peuples dans la guerre.

M. de Beust ne se découragea point. Sa pensée, toujours la même, se développait sous les formes les plus variées, les plus persuasives : « La France, disait-il ingénieusement, renonce à une affaire à demi conclue, l'acquisition du Luxembourg; que la Prusse de son côté, renonce à un droit à demi perdu, l'occupation de la forteresse (1). » Ainsi parlait l'homme fin, M. de Beust, s'adressant à l'homme fort, M. de Bismarck. Sur ces entrefaites, l'homme fort s'éclipsa : il partit pour la Poméranie et, durant cinq jours, fut invisible à tous. Cependant les plus hautes influences s'exerçaient dans le sens de la paix. La reine Victoria, sortant de son habituelle réserve, s'adressa en une lettre autographe au roi Guillaume. Avec des supplications très pressantes, elle conjurait le souverain d'épargner à l'Europe les horreurs de la guerre. Que si la lutte éclatait, l'Angleterre, malgré les liens d'une traditionnelle amitié, ne pourrait prêter à la Prusse aucun appui, pas même un appui moral. En invoquant les alliances de famille, les considérations d'humanité, la reine était assurée de toucher au plus sensible endroit le monarque prussien. Un courrier extraordinaire fut chargé de porter le message et arriva le 24 avril à Berlin. Ce jour-là même, M. de Bismarck reprit la direction de son ministère. M. de Wimpffen guettait son retour. Le 25 avril, il eut avec lui un long entretien et constata avec bonheur des dispositions qui s'amollissaient. L'homme d'État prussien, qui semblait en humeur d'expansion, parla longuement de l'état de la France. Il en parla avec une sérénité bienveillante, presque impartiale, comme si la solitude, le repos, l'absence eussent détendu ses nerfs et calmé son âme. En fort bons termes il rendit hommage à l'empereur Napoléon qui, per-

(1) Dépêche du baron de Beust au comte de Wimpffen, 20 avril 1867 (*Documents autrichiens*, 1868.)

sonnellement, désirait la paix. « Mais, ajouta-t-il, il est à craindre qu'il ne soit entraîné par les circonstances ou par son entourage. » L'ambassadeur autrichien, se hâtant de mettre à profit l'éclaircie, redoubla ses instances. Répétant les propres paroles de M. de Beust : « Serait-ce chose raisonnable, dit-il, que de céder à une surexcitation éphémère de l'opinion publique? Un simple droit de garnison, est-ce un objet de litige suffisant pour motiver la guerre ? » A ces mots, M. de Bismarck reprit avec une gravité plus soucieuse : « La question du Luxembourg est sans doute de minime importance, mais elle peut être un prétexte pour cacher des desseins ultérieurs. » Le chancelier poursuivit, parla des préparatifs militaires de la France, des violences de la presse parisienne : « Ah ! monsieur le président du conseil, reprit avec quelque vivacité M. de Wimpffen, croyez-vous que le langage de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* ou de la *Gazette de la Croix* soit de nature à rassurer les esprits ? » Il importait que cet échange d'idées aboutît à une conclusion précise S'efforçant de pousser à fond l'entretien, l'ambassadeur fit valoir l'esprit conciliant de Napoléon qui ajournait, abandonnait même tout projet d'annexion, qui laissait le Luxembourg aux mains de la dynastie d'Orange, et ne demandait en retour qu'une seule chose, l'évacuation et la démolition de la forteresse. M. de Bismarck ne contesta pas la sagesse de cette politique « Personnellement, dit-il, je me prononcerais en faveur de cet arrangement, mais il faut obtenir l'agrément du roi, gagner en Allemagne l'opinion publique. » La conversation s'égarant un peu, on revint aux armements. « Je vous en supplie, observa M. de Wimpffen, ne soulevons pas ces irritants griefs. » Et à cet égard, se référant au propre exemple de sa patrie, il rappela ce qui s'était passé en 1859, en 1866. Bismarck, de plus en plus radouci, convint que la remarque était juste et que rien n'égalait le péril de ces mutuelles accusations. En manière de conclusion, il laissa pressentir son assentiment au projet autrichien : seulement, jaloux de ne paraître rien accorder à la France, il souhaitait que la demande d'évacuation fût formulée par la Hollande : il désirait en outre que le grand-

duché, devenu état neutre, fût placé sous la garantie des puissances (1).

Dès ce moment, l'horizon politique s'éclaircit. Tout concourut à aider l'œuvre de l'Autriche, et très particulièrement la modération de la France. Les déclarations de M. de Bismarck à M. de Wimpffen furent aussitôt communiquées à Vienne et à Paris. Sans perdre un instant, M. de Metternich se rendit auprès de l'Empereur. Sur la forme de la demande d'évacuation, sur la neutralisation du Luxembourg, le monarque n'éleva aucune objection. Il ne remarqua pas, feignit de ne pas remarquer le soin de M. de Bismarck à ne pas traiter avec nous, sa vigilance à nous enlever toute occasion ultérieure de saisir le grand-duché. Avec une fermeté résolue, il avait fait la part de l'honneur, et sur ce point ne transigeait pas. Tout le reste n'était à ses yeux que débat secondaire. Immédiatement, presque *chaleureusement,* dit M. de Metternich (2), il accepta tout. Les paroles de Napoléon ayant été rapportées le lendemain à Berlin, M. de Bismarck comprit qu'une bonne volonté si large, si conciliante ne laissait à la guerre aucun prétexte plausible : « Dans ces conditions, dit-il à M. de Wimpffen, je considère la paix comme assez assurée. »

Elle l'était d'autant plus que le parti militaire prussien ne pouvait plus conserver aucune illusion, même sur l'appui de la seule puissance qui, dans les premiers jours, lui avait inspiré quelque espoir.

La Russie, au début de la crise, s'était tracé une voie à part en dehors de l'Autriche, en dehors de l'Angleterre. Elle s'était dérobée à toute explication, avait affecté d'attendre, de se réserver. Entre le prince de Reuss, ministre de Prusse, et M. de Talleyrand, ambassadeur de France, les faveurs étaient très inégalement réparties : au premier, toutes les confidences ; au second, la politesse courtoise qui s'accorde à un étranger de distinction. A Paris, M. de Budberg, ambassadeur du czar,

(1) Dépêche de M. de Wimpffen au baron de Beust, 26 avril 1867. (*Documents autrichiens*, 1868.)

(2) Dépêches du prince de Metternich au baron de Beust, 26 et 27 avril 1867 (*Documents autrichiens*, 1868.)

tant par conviction personnelle que par sympathie pour M. de Moustier, à qui le liait une ancienne amitié, se montrait très favorable à la politique des Tuileries. Tout autre était le prince Gortschakoff. Il prisait fort la clarté loyale, l'équitable modération des dépêches françaises, mais sur tout le reste gardait un si prudent silence, qu'on eût dit un secret allié de la Prusse aussi bien qu'un juge impartial des événements. C'est seulement par degrés que le chancelier moscovite s'était rapproché des cabinets de Vienne et de Londres. On avait su d'abord qu'il n'était engagé vis-à-vis de M. de Bismarck par aucun lien, et cette assurance avait été un premier soulagement. Les jours suivants, il avait osé formuler des vœux très nets pour une solution pacifique. Enfin, on l'avait entendu avouer que le droit d'occupation de la Prusse à Luxembourg était fort contestable. L'évolution venait de se compléter, et le premier ministre du czar, ouvrier de la onzième heure, s'était placé du même coup à côté de lord Stanley, à côté de M. de Beust lui-même. Le signe de ce revirement avait été une proposition émanée de Saint-Pétersbourg et qui consistait à remettre à une conférence européenne le règlement de la question luxembourgeoise. A l'heure où M. de Bismarck avait avec M. de Wimpffen l'entretien que nous avons rapporté, la nouvelle était connue. Sans doute, elle n'avait pas été étrangère au changement d'attitude du ministre prussien. Toutes les grandes puissances étant d'accord, quelle apparence que M. de Bismarck, avisé autant qu'audacieux, les voulût braver toutes à la fois! Et, en effet, avant la fin d'avril, à la suite d'un entretien avec le ministre du czar à Berlin, M. d'Oubril, il accepta la proposition russe.

Les invitations à la conférence partirent le 1er mai. Elles s'étendirent à tous les signataires du traité de 1839 et, en outre, à l'Italie. L'initiative de la convocation avait été réservée au roi des Pays-Bas, souverain territorial du grand-duché. Les séances s'ouvriraient le 7 mai; le lieu de la réunion serait Londres. Même en ces heures de détente, on put craindre que les ardeurs du parti militaire n'emportassent d'un seul coup le patient ouvrage des diplomates. Le gouvernement français,

surpris par la crise, avait apporté une extrême activité à combler les lacunes du matériel, à remplir les vides des arsenaux. Sous l'énergique impulsion du maréchal Niel (1), des approvisionnements avaient été rassemblés, des fusils fabriqués, des chevaux achetés; de plus, un grand nombre d'hommes en congé avaient été rappelés. Ces mesures de vigilance, qui n'étaient, qui ne pouvaient être des mesures d'agression, n'avaient pas échappé aux officiers de l'état-major prussien. Ayant rêvé une campagne foudroyante contre un ennemi dépourvu, ils se dépitaient que l'occasion leur fût dérobée. Chaque jour enlevait, croyait-on, une chance à la victoire, et on s'en désespérait : « La question du Luxembourg, écrivait en ce temps-là M. de Moltke, n'amènera probablement pas d'hostilité : rien ne saurait nous être plus agréable qu'une guerre qui, malgré tout, ne se peut éviter (2). » Dans les correspondances militaires, on rencontrerait maints témoignages pareils. Soit qu'il fût à demi entraîné par le courant belliqueux, soit qu'il jugeât téméraire de le combattre trop ouvertement, M. de Bismarck se pénétrait parfois de ces aspirations et les laissait percer dans ses dépêches. Avec beaucoup de véhémence, il protestait contre les préparatifs français, et en des télégrammes qu'il mettait une sorte de bravade à expédier en clair. Aux Tuileries, au quai d'Orsay, on s'était promis de demeurer calme. La résolution tiendrait-elle jusqu'au bout? Un jour (c'était à la veille de l'ouverture de la conférence) M. de Bismarck envoya à M. de Goltz, sans prendre la peine de la chiffrer, une dépêche ainsi conçue : « M. de Werther annonce de Vienne que même l'ambassadeur de France autorise maintenant de continuels achats de chevaux en Hongrie pour le compte de la France. » Piqué au vif, M. de Moustier adressa aussitôt sous la même forme le télégramme suivant à M. Benedetti : « Les mesures militaires de tout genre sont poursuivies par le gouvernement prussien sur une grande échelle; il fait, en outre, acheter des chevaux de tous côtés, en Pologne,

(1) Il avait, au mois de janvier 1867, remplacé le maréchal Randon au ministère de la guerre.

(2) *Lettres* de M. de Moltke, mai 1867, p. 267.

en Hongrie, et même en Irlande. Nous n'en voulons pas tirer de fâcheuses inductions; mais je crois devoir vous le faire connaître pour votre information personnelle (1). » Plusieurs de nos diplomates commençaient à marquer quelque impatience : tel était M. de Gramont, qui, après un entretien avec M. de Werther sur les armements, écrivait de Vienne : « Si je n'ai pu convaincre le ministre de Prusse de la sincérité de nos sentiments pacifiques, c'est que son gouvernement lui a défendu d'y croire. » Et il ajoutait sous une forme plus âpre que prudente : « Le cabinet militaire du roi Guillaume parlera moins de nos armements quand il y croira davantage (2). » Terrifié de ces symptômes, M. de Beust, cet infatigable agent de la paix, insistait en des télégrammes pleins de supplications pour que la conférence se réunît bien vite, pour qu'elle hâtât ses travaux, pour que sans retard elle offrît à l'Europe une solution définitive. « Rien ne sera terminé, disait-il, tant qu'on ne tiendra point le traité. » Cependant à Berlin, dans les milieux militaires, le bouillonnement des passions ne s'apaisait que malaisément, avec toutes sortes de retours irrités; et la contradiction était étrange entre les diplomates, proclamant d'avance la paix, et les généraux, prédisant, d'avance aussi, la mobilisation. Tout était mis en état de défense, et particulièrement la forteresse de Luxembourg. Tout le jour, à la grande stupéfaction des habitants, on travaillait à réparer les murailles, à les garnir d'artillerie : la nuit même n'interrompait point la besogne, qui se prolongeait à la lueur des torches, comme si on eût été à la veille d'un siège, non d'un démantèlement (3).

Cette agitation guerrière commençait à peine à se calmer, quand la conférence se réunit. C'eût été à désespérer de la raison humaine, si toute l'Europe assemblée n'eût pu décider la Prusse à abdiquer un droit de garnison qui ne s'exerçait que par une délégation de l'ancienne Diète germanique, désormais dissoute. Les travaux des diplomates durèrent

(1) Voir *Papiers des Tuileries,* t. I, p. 237.

(2) *Correspondance inédite.*

(3) Voir Servais, *le Grand-Duché de Luxembourg et le traité de Londres,* p. 149.

quatre jours. Des délibérations des plénipotentiaires un traité sortit qui consacrait la souveraineté de la maison d'Orange-Nassau sur le grand-duché et rangeait cette principauté parmi les États neutres. La conséquence de la neutralisation, c'était l'inutilité de toute place forte. Aussi était-il convenu que la ville de Luxembourg, considérée dans le passé comme forteresse fédérale, serait démantelée. Le grand-duché étant neutralisé, la Confédération n'existant plus, Luxembourg étant ville ouverte, le droit d'occupation disparaissait virtuellement. « Sa Majesté le roi de Prusse, disait l'article 4, déclare que ses troupes actuellement en garnison dans la forteresse de Luxembourg recevront l'ordre de procéder à l'évacuation de cette place immédiatement après l'échange des ratifications du présent traité. » Ainsi fut stipulée, au profit de la France, la modeste garantie qu'elle réclamait pour sa sécurité et plus encore pour son honneur. Le 11 mai, les plénipotentiaires se séparèrent au bruit fort affaibli, mais encore perceptible, des agitations que la malheureuse affaire avait soulevées.

Deux jours plus tard, M. de Moustier annonça aux Chambres le dénouement de la crise, la consolidation de la paix. Son exposé fut bref, précis, exempt de cette enflure de langage trop fréquente dans les communications officielles du second empire. Il rappela avec gratitude les efforts des puissances et parla en termes amicaux de la Prusse elle-même. Il proclama que le but de la France avait été moins d'agrandir son territoire que de protéger ses frontières. Partant de là, il mit en relief les humbles avantages du traité. Un nouvel État neutre, sorte de continuation de la Belgique, couvrait nos limites septentrionales. La pleine indépendance du roi grand-duc était assurée. Des fortifications jadis élevées contre nous seraient rasées. Des bataillons installés à nos portes pour nous surveiller allaient battre en retraite et reprendre leurs cantonnements en Allemagne. A ce discours, députés et sénateurs applaudirent, non avec l'enthousiasme d'autrefois, mais en un ensemble fort décent, et avec des manifestations assez prolongées pour donner au gouvernement et au pays lui-même l'illusion d'un succès. La vérité, c'est que ce dernier épisode des

compensations, au lieu de finir en un terrible conflit, s'achevait sans laisser d'autres traces qu'un mois d'inquiétudes, et de fortes dépenses à inscrire au budget de la guerre. A une campagne malheureuse avait succédé une retraite bien conduite qui sauvait, et au delà, l'honneur. Heureux si, avec le règlement de la question luxembourgeoise, les rivalités, les rancunes, les mauvais souvenirs eussent pu s'effacer! Mais, après toutes les fautes qui avaient précédé ou suivi Sadowa, en présence des aspirations prussiennes et des susceptibilités françaises, qui eût osé espérer l'apaisement durable? Tant de bruit pour un si modeste enjeu, n'était-ce pas le signe des colères qui couvaient au fond des âmes et qui, au premier incident, remonteraient à la surface? Désormais les plus ambitieux désirs n'iraient guère au delà d'un replâtrage, comme jadis celui de Gastein, au-delà d'une paix incertaine, fragile comme les jours d'un malade, et qui se prolongerait d'année en année tant qu'il plairait à Dieu.

V

Même précaire, une trêve suffisait pour le plaisir; et l'on s'y abandonnerait avec d'autant plus d'entraînement qu'entre les anxiétés de la veille et les incertitudes du lendemain, l'heure serait courte peut-être pour festoyer et se réjouir. Après les ombres épaisses, voici, brusquement, sans transition, l'éclatante lumière. Les soucis de la guerre s'évanouissant, toutes les pensées se tournèrent vers l'Exposition.

Elle avait attendu longtemps, assez longtemps pour qu'on en désespérât. Le 1er avril, la cérémonie d'ouverture, au plus fort des inquiétudes, avait laissé une impression navrante, comme le baptême d'un enfant chétif qui semble n'être né que pour mourir. Nul n'avait foi en elle, ni le public, ni les exposants, ni la commission impériale. La nature, comme les passions des hommes, semblait conspirer contre son succès : car le printemps, qui, cette année-là, parut une prolongation de l'hiver,

jetait sur toutes choses un voile maussade. On ne voyait que vitrines vides, caisses fermées, touristes clairsemés, perplexes, moins enclins à compléter leur installation qu'à préparer leur départ. Enfin tout s'éclaircit à la fois, et le ciel qui se dégagea de ses brumes, et la politique qui se rasséréna, et les âmes qui s'ouvrirent à une confiance au moins passagère. Dès lors, la capitale, rendue à elle-même, s'ingénia à compléter ses apprêts de fête. Vers le milieu de mai, elle apparut en toute sa splendeur, embellie par le soleil, fière de ses monuments anciens et de ses monuments nouveaux, harmonieuse, aimable, attirante plus qu'aucune autre cité de l'univers, toute souriante à ses visiteurs, prête à tout leur montrer avec une générosité sans calcul, et s'appliquant à plaire avec un redoublement de bonne grâce comme pour réparer les jours perdus.

En 1855, le palais de l'Industrie, accru de différentes annexes, avait paru suffisant pour qu'on y classât les produits de la France et de l'étranger. En 1867, le chiffre des exposants, qui était de cinquante-deux mille au lieu de vingt-quatre mille, le nombre présumé des visiteurs, le désir de fixer l'attention par un spectacle de plus en plus captivant, tous ces motifs avaient déterminé une installation plus spacieuse. Le choix s'était porté sur la plaine du Champ-de-Mars. L'emplacement se recommandait par sa superficie, qui atteignait environ quarante-cinq hectares, par la proximité du fleuve, par le voisinage de nombreuses voies d'accès. Le plan général était celui d'un vaste parc, semé de kiosques ou de pavillons, aménagés les uns pour l'utilité, les autres pour l'effet pittoresque, la fantaisie ou le plaisir. Au milieu de ce parc avait été élevé le palais de l'Exposition proprement dite. C'était une immense construction circulaire, sans étage, d'un ovale très prononcé, qui couvrait à elle seule une étendue de plus de seize hectares et qui, s'allongeant de la Seine vers l'École militaire, commençait à trois cents mètres du fleuve, pour finir à deux cents mètres environ de l'avenue Lamothe-Piquet. Aucun ornement d'architecture, soit qu'on eût ménagé la dépense pour un édifice d'une durée éphémère, soit qu'on eût voulu que la sévérité du bâtiment principal contrastât avec les formes tour-

mentées et bizarres des constructions répandues dans le parc. Si l'apparence était peu élégante, la disposition intérieure, très remarquable et aménagée d'après les plans du commissaire général A. Le Play, était à la fois simple et ingénieuse. Elle consistait en une série de cercles concentriques, avec voies rayonnantes traversant les secteurs successifs. Chacune de ces galeries circulaires était consacrée à une nature spéciale de produits. La galerie la plus éloignée du centre, celle qui exigeait la plus grande superficie, était la galerie des machines; puis venaient, sur un espace de plus en plus réduit, les diverses galeries, celle des matières premières, celles du vêtement, du mobilier, des arts libéraux, enfin celles des beaux-arts et de l'histoire du travail qui touchaient au centre de la circonférence. Tandis que ces zones concentriques étaient consacrées chacune à l'une des grandes classifications de l'industrie, les voies rayonnantes séparaient entre elles les expositions des divers peuples. Suivant ses goûts ou l'objet de ses travaux, le visiteur pouvait donc, pour explorer le palais, adopter deux méthodes également logiques. Que s'il suivait chaque cercle concentrique, il rencontrerait tous les produits de même nature et pourrait les comparer ensemble; que s'il suivait les voies rayonnantes, il étudierait toutes les productions diverses d'une même nation. L'étendue du Champ-de-Mars avait permis de supprimer les installations éloignées. Une seule annexe avait été établie dans l'île de Billancourt et avait été consacrée aux produits du travail agricole. Telle se montrait, dans ses lignes principales et dans son aspect matériel, l'Exposition de 1867.

Une Exposition universelle, en assemblant tous les produits de l'activité humaine, permet de noter jusqu'en leurs plus fugitifs détails les goûts, les modes, les tendances d'une époque. A ce titre, elle reflète l'état social et économique, tout de même que les élections générales reflètent l'état politique. L'Exposition de 1867 eut, entre toutes, ce caractère. On eût dit que la société impériale, à la veille de disparaître, eût complaisamment posé devant l'avenir pour permettre à l'avenir de la reconnaître et de la fixer.

Ce fut la grande fête du Paris qui s'amuse, non celle d'un

jour ou d'une nuit, mais celle qui dura six mois. Ce fut comme une gigantesque féerie transportée dans la vie réelle et la pénétrant d'aspects fantastiques. A peine entré dans le parc du Champ-de-Mars, le visiteur percevait une sensation bizarre, faite de couleurs étrangement assorties, de lignes capricieusement mêlées, de cris joyeux, bruyants jusqu'à étourdir, d'invitations osées qui provoquaient à tous les plaisirs et mettaient en éveil toutes les passions. Le regard était sollicité par toutes sortes de constructions, de toutes les dimensions, de tous les styles, de toutes les époques, de toutes les nations : phares, théâtres, caravansérails, temples égyptiens, portiques grecs, pagodes chinoises, cottages anglais ou hollandais, bergeries tyroliennes, relais de poste ou *isbah* russes, habitations suédoises. Par-dessus tout, l'Orient dominait, avec ses mosquées, ses cafés, ses bazars et toute la série des imitations byzantines. Ce n'était pas que chaque construction fût belle ; beaucoup étaient d'une exécution médiocre et quelques-unes d'un goût détestable. Mais nul n'échappait à l'impression d'étonnement. Avec une curiosité ahurie, on contemplait ce fouillis d'édifices aux fondations fragiles, tout en apparences, que la même saison verrait naître et mourir et qui, avec leur éclat superficiel, symbolisaient assez bien la société elle-même. Tout avait été combiné pour le pittoresque. Ici des campements arabes ; là des Russes avec leurs chevaux, de vrais chevaux des steppes ; plus loin des Mexicains juchés sur la plate-forme d'un tombeau aztèque ; ailleurs des virtuoses de Tunis qui donnaient à un public mêlé l'échantillon d'un café-concert à la façon des pays barbaresques ; puis des Chinois, des Chinoises, des Égyptiens, tous plus ou moins authentiques ; des Turcs enfin et en nombre infini. L'espoir d'amortir un peu les dépenses générales de l'entreprise avait poussé les commissaires impériaux à concéder moyennant finances à des industriels, petits ou gros, certains droits d'installation : de concession en concession, ceux-ci avaient envahi une partie du parc ; ils y avaient établi des brasseries, des pâtisseries, des charcuteries, et, à profusion surtout, des ateliers de photographie ; ils y organiseraient des bals, y chanteraient la chansonnette, y tireraient des loteries,

y montreraient des chevaux de l'Ukraine dressés comme des chiens savants. Pour beaucoup d'entre eux, une place à l'Exposition avait tout juste la valeur d'une annonce permanente à la quatrième page des journaux. On les voyait poursuivre les passants, avec un désir immodéré de les vêtir, de les nourrir, de les désaltérer, de les renseigner, de les voiturer, de les brosser, de les reposer ; puis ils s'évertuaient en peines infinies pour attirer le public par leurs enseignes, leurs transparents, leurs emblèmes, leurs cris ; et tout cet étalage, aujourd'hui vulgaire, avait alors, surtout pour les provinciaux, un aspect de nouveauté qui divertissait sans lasser. Jamais la joie ne fut plus expansive, plus bruyante qu'à cette heure où la gravité des fautes passées, la menace des périls futurs semblait inviter au recueillement. On n'avait point encore l'idée de toutes les attractions extraordinaires qui furent imaginées depuis. Mais comme on jouissait de toutes choses, naïvement, étourdiment, follement, avec une fraîcheur d'impression que rien n'avait blasée ! Avec ses boutiques, ses baraques, ses jeux, ses tourniquets, l'Exposition avait l'air d'un champ de foire, mais prodigieux, et le plus étourdissant qu'on eût rêvé. Avec ses réductions des monuments de tous les peuples, elle donnait l'illusion d'un voyage autour du monde. L'apparence était aussi celle d'une immense hôtellerie et, pour tout dire, d'une hôtellerie équivoque autant que brillante. Une police trop facile avait omis de réglementer ces lieux. Sous l'auvent des restaurants ou des cafés, des femmes décolletées, maquillées, provocantes, vêtues en Bavaroises, en Hollandaises, en Espagnoles, offraient, en toutes les langues, les mets, les boissons de tous les pays, et, par leur hardiesse, déconcertaient les moins prudes. La couleur locale, disait-on, excusait tout cela. Cependant, à la manière des grands bazars qui ne négligent aucune des fantaisies de leur clientèle, le parc du Champ-de-Mars tenait tous les articles, même les articles sérieux. A quelques pas, des gentlemen vêtus de noir et de mine fort affable distribuaient à profusion les Bibles. Il y avait même une *salle évangélique* où l'on prêchait en français, en anglais, en allemand. On prêtait une attention discrète à ces pieux conseils ; puis on s'éloignait, les

poches pleines de *tracts* bienfaisants qui, l'année suivante, se retrouveraient en ballots sur les quais. Tel était le spectacle, étonnant en sa variété. A proprement parler, on le voyait lors pour la première fois, car, en 1855, on n'eût rien osé rêver de pareil. Au milieu du perpétuel tumulte, un seul endroit permettait un recueillement relatif : c'était le jardin dessiné dans la portion du Champ-de-Mars opposée à la Seine et qui formait comme un petit parc isolé, à l'extrémité du grand parc lui-même. En aucun lieu, les architectes paysagistes, les fabricants de rivières, les ingénieurs de l'horticulture n'avaient déployé plus d'efforts pour créer toute une nature artificielle : là avait été rassemblé tout ce qui peut charmer les yeux, serres, volières, aquariums d'eau douce et d'eau salée, massifs de fleurs, bassins, grands arbres même ; là s'ébattaient les enfants, un peu moins gênés par la foule ; là résonnaient le soir les valses de Strauss ; et les visiteurs avides de calme ne se lassaient pas d'admirer la féerique puissance qui avait, comme d'un coup de baguette, fait surgir du sable cette oasis coquette, ombreuse et charmante.

Le parc s'étendait comme une ceinture autour de la grande galerie circulaire. Dans la première pensée des organisateurs, il ne devait être que le promenoir animé et gracieux où le public se reposerait dans l'intervalle des visites, et où seraient aménagées les installations spéciales, difficiles à caser ailleurs. On dut bientôt reconnaître que l'accessoire nuirait au principal. Quand un livre sérieux est précédé d'une préface trop badine, la préface se lit avidement, et le reste court risque de demeurer en feuillets non coupés. A l'Exposition de 1867, la préface, à savoir le parc, était, en vérité, trop folâtre. Il retenait les badauds qui s'attardaient aux réclames, les paresseux qui s'oubliaient dans les cafés, les mélomanes qui se rapprochaient des orchestres, les fatigués qui s'étendaient sous les ombrages, les curieux de choses lointaines qui flânaient autour des monuments exotiques, les voluptueux qui s'allumaient au contact des filles de joie. Combien, s'étant usés en ces distractions, trouvèrent à peine le temps de pénétrer dans la grande galerie, et ne rapportèrent chez eux que l'impression injuste et incomplète

d'une vaste entreprise de menus plaisirs, d'une colossale kermesse réussie fort à souhait! Ce fut grand dommage. Dans le parc triomphait la fantaisie, avec beaucoup de joyeusetés fort risquées. Dans le palais circulaire régnait le génie du classement. Là s'étalaient en un ensemble très digne d'étude tous les produits de l'industrie humaine.

Ceux qui pénétraient dans le palais suivaient rarement l'ordre logique qu'indiquaient les catalogues. S'engageant dans l'une des voies rayonnantes et se rapprochant du centre de la circonférence, ils allaient tout droit à ce qui brillait, aux glaces de Saint-Gobain, aux porcelaines de Sèvres, aux tapis des Gobelins, aux cristaux de Baccarat ou de Bohême. Puis on admirait les surtouts de la maison Christofle et les chefs-d'œuvre plus discrets de la maison Froment-Meurice. Non loin de là s'ouvrait une petite salle qui regorgeait de monde : là scintillaient les diamants, et il n'était pas de femme qui n'en voulût rassasier ses yeux.

Si attirants que fussent ces spectacles, en eux ne résidait pas le plus sérieux attrait de l'Exposition. A Paris, les magasins de la rue de la Paix ou des boulevards ; à Londres, ceux de *Piccadilly* ou de *Regent-Street;* à Vienne, ceux du *Graben*, présentaient à leurs vitrines l'abrégé de pareilles splendeurs. Ce qui méritait le plus d'éveiller l'attention, c'étaient les efforts vers de nouvelles découvertes, vers de nouvelles applications industrielles.

La galerie des machines, la plus extérieure de toutes, celle qui englobait toutes les autres, offrait de nombreux sujets d'observation. A côté des anciens appareils à vapeur commençaient à se montrer d'autres appareils, obéissant à d'autres forces motrices, telles que le gaz ou l'air comprimé. Les machines d'extraction et d'exploitation, destinées aux mines, avaient reçu des perfectionnements proportionnés à l'importance des services que bientôt elles rendraient. Très instructive, très suggestive aussi était l'exposition des chemins de fer. Cette grande industrie des transports qui tendait à s'emparer du gouvernement de toutes les autres, était alors en pleine évolution. On s'était d'abord contenté d'obtenir la vitesse, et le

public, les ingénieurs eux-mêmes, tout ravis de la merveille réalisée, s'étaient un instant arrêtés, comme se reposant sur le succès. Voici qu'on se mettait en quête de nouveaux progrès ; de là, toutes sortes de wagons-types qui assureraient la commodité des longs voyages ; de là, toutes sortes d'appareils ou de signaux qui préviendraient les accidents.

Que si, de la galerie des machines, on passait dans la galerie des matières premières, l'aspect était peu engageant et même tout à fait sévère : rien qu'une suite de salles silencieuses et de produits étiquetés. C'était comme le laboratoire et le cabinet d'histoire naturelle de l'Exposition. Un nouveau métal, léger et résistant à la fois, presque aussi blanc que l'argent quand il était pur, attirait fort la curiosité : c'était l'aluminium. On remarquait aussi les huiles dites de pétrole, alors peu employées, quoique connues depuis assez longtemps, et qui devaient plus tard s'adapter, dans une si large mesure, aux usages domestiques et industriels. Sur une longue file d'étagères étaient rangées une foule de substances chimiques enfermées dans des fioles et devant lesquelles le public passait indifférent. Quelques-unes étaient appelées à marquer de vrais progrès dans la science et spécialement dans la médecine : tel était l'acide phénique, dont on s'était mis à parler l'année précédente à propos du choléra, et dont l'emploi, fort timide, fort incertain encore, marquerait le début de la méthode antiseptique.

Les galeries suivantes et, en particulier, celle du vêtement, permettaient de suivre le sort de toutes les industries textiles.

L'industrie cotonnière portait encore la trace de la crise qui, de 1861 à 1865, avait pesé sur elle ; le blocus des ports américains ayant entravé l'introduction des cotons des États-Unis, on avait suppléé, tant bien que mal, à cette disette par des cotons de qualité inférieure importés principalement des Indes ; de là, en certaines parties de l'Exposition, des produits tout à la fois moins fins et moins solides. — L'industrie des soieries traversait, elle aussi, une période un peu difficile. Elle se sentait atteinte par la maladie des vers à soie qui désolait tout le pays cévenol. Elle ne l'était pas moins par les révolu-

tions de la mode. Au début de l'Empire, l'envahissement d'un luxe insensé avait mis en faveur, pour la toilette des femmes, les dessins surchargés, les somptueuses chamarrures ; les exagérations de la crinoline avaient encore rendu plus coûteuses ces magnificences. C'est au plus fort de cet engouement que s'était ouverte l'Exposition de 1855. Douze ans plus tard, en 1867, on assistait à une réaction, déjà assez marquée, contre ces débauches de la vanité. On commençait à reconnaître que ces riches décorations, séantes pour les draperies ou l'ameublement, n'étaient pour la toilette qu'excès prétentieux et perversion du goût. De plus, la crinoline tendait à disparaître. Ce sage retour n'avait pas laissé que de porter aux manufactures lyonnaises un assez rude coup, et, pour le raffinement ou la variété des créations, l'Exposition du Champ-de-Mars eût malaisément supporté la comparaison avec sa devancière. Obligés à abandonner les exécutions trop compliquées, à prendre pour règle une simplicité presque sévère, nos fabricants ne s'étaient pourtant pas découragés. Avec un art méritoire, ils s'étaient promptement pliés aux nouvelles tendances publiques et, réduits à présenter des étoffes unies, ils s'étaient efforcés d'obtenir, par la beauté des teintures et la perfection des tissus, le succès qu'ils avaient dû jadis à la savante richesse de l'ornementation. — Tout ce qui avait atteint l'industrie du coton ou amoindri l'industrie des soies s'était converti en bénéfice pour les tissus de laine. Ils avaient pris au coton tout ce qu'ils pouvaient lui prendre ; ils avaient empiété sur la soie en imitant son lustre. Reims, Amiens, Roubaix égalaient les fabriques anglaises, au moins pour le bon goût, pour la décoration des étoffes, pour tout ce qui relève de l'art plus que de la matière. Dans la section des draperies, Elbeuf et Sedan luttaient avantageusement avec Leeds et Verviers. — Cependant, à côté de ces grandes industries qui symbolisaient en elles toutes les forces puissantes de l'activité moderne, les regards contemplaient avec un intérêt particulier le fruit d'autres industries modestes qui s'exerçaient dans la demeure paternelle et qui, s'ajoutant au gain du chef de famille, constituaient, pour les ménages pauvres, un précieux supplément de

ressources : telles étaient les dentelles venues de la Flandre ou de l'Auvergne, telles étaient surtout les broderies envoyées des cantons suisses de Saint-Gall ou d'Appenzell. L'admiration était grande pour toutes ces œuvres délicates et charmantes que les femmes et les jeunes filles avaient entreprises et achevées dans leurs moments perdus, aux champs, sur le pas de leur porte, au milieu des soins des enfants. A l'admiration se mêlait un peu de tristesse. Pendant combien de temps l'aiguille et l'humble métier à la main pourraient-ils lutter contre le métier mécanique ? Et on contemplait avec mélancolie, comme on fait pour les choses qui finissent, ces derniers vestiges des habitudes familiales et du travail accompli au foyer.

Dans les autres galeries qui se rapprochaient de plus en plus du centre, les classifications étaient un peu plus arbitraires; mais, entre tous les projets exposés, beaucoup avaient un mérite singulier, celui de mettre en relief quelques-unes des tendances qui déjà prévalaient, qui prévaudraient surtout dans l'avenir.

Certaines salles de l'Exposition éveillaient la sensation bizarre d'un peuple qui se serait ingénié à remonter en arrière. En parcourant la section de l'ameublement, qui eût pu se dégager de cette impression? L'ébénisterie, cette industrie artistique qui tient à la fois de la sculpture et du dessin, s'était appliquée à copier ligne par ligne les meubles qu'on laissait jadis pourrir dans les greniers. Le même souci de reproduction s'était étendu aux tapisseries antiques, dont on s'évertuait à calquer les sujets, à ressusciter les couleurs. Moyen âge, Renaissance, règne de Louis XV ou de Louis XVI, toutes les époques avaient été mises à contribution, et on aurait pu se croire dans tous les siècles, hormis dans le nôtre. C'est que les démocraties se plaisent à s'entourer d'un certain air vénérable et à jeter comme un vernis ancien sur leurs nouveautés. Tandis que les idées tendent vers l'avenir, les goûts rétrogradent vers le passé. Du moins, cette ardeur d'imitation, poussée de nos jours jusqu'à la manie, avait l'avantage de réagir contre le style affreux qui avait régné en maître pendant la première moitié du siècle et courbé toutes choses, meubles et monu-

ments, sous le même niveau de laideur. Même en n'inventant guère, nous avions d'ailleurs la consolation de demeurer les premiers : car les étrangers se bornaient à nous copier dans ce que nous-mêmes nous avions copié.

Ce n'était pas que l'originalité manquât totalement. Plagiaires dans le mobilier de luxe, nous nous retrouvions nous-mêmes dans les objets d'un usage quotidien. Pour les appartements intimes, pour les fumoirs, pour les jardins, nous n'avions eu d'autre souci que celui de nos aises. De là ces sièges commodes, fortement inclinés, qui permettaient sinon de se coucher tout à fait, au moins de s'asseoir sur le dos ; de là ces bancs à lames de bois renversés qui semblaient inviter à la sieste. Ainsi apparaissait une société à double aspect, élégante au point de ressusciter tout le luxe artistique des anciens jours, molle au point de se plaire en une sorte de débraillé. A cet égard, les Américains s'étaient faits nos maîtres et avaient inventé le fauteuil à bascule, qui se montrait alors pour la première fois. A vrai dire, ils trouvaient leur excuse dans l'ardeur fiévreuse de leur travail, et il était naturel que le même peuple qui poussait l'activité jusqu'à l'extrême poussât jusqu'à l'extrême aussi le laisser-aller dans le repos.

Le labeur des ouvriers avait édifié le palais. C'était encore le travail de leurs mains qui l'avait rempli de tant de choses belles et charmantes. Il était juste qu'en une partie de l'Exposition la pensée se reportât principalement sur eux. Même au milieu de ses entraînements désordonnés, la société impériale avait de ces sollicitudes. Une série de galeries était consacrée aux objets à bon marché. En une longue file de salles s'alignaient les chandeliers de zinc, les couverts en ruolz, les lits en bois blanc, les papiers peints à quinze centimes, les layettes à quinze francs, les berceaux d'osier, les poupées en carton, tout ce qui embellirait un peu la demeure du pauvre, raviverait l'espoir dans le cœur des mères, épanouirait le visage des enfants. Il faut l'avouer, l'aspect général était, au premier abord, celui d'un assez mesquin bazar : en outre, il n'eût pas été malaisé de relever des puérilités, des maladresses. Mais ces taches s'effaçaient dans le dessein généreux qui avait présidé

à l'organisation : de plus, l'indication des prix provoquait les comparaisons les plus instructives pour les économistes, pour les hommes adonnés aux œuvres charitables, et même pour les simples curieux. Cette exposition trouvait son complément dans les habitations populaires modèles disséminées à travers le parc. Prêchant d'exemple, l'Empereur avait voulu concourir pour les maisons ouvrières, et s'était rangé lui-même parmi les exposants.

Une obsession pesait sur notre pays et sur l'Europe, à savoir le pressentiment des luttes futures. Cette sombre image planait sur l'Exposition. La guerre était, hélas ! un fléau fort ancien. Ce qui était nouveau et vraiment original, c'était qu'elle fût classée parmi les industries. Naturellement c'était dans la section prussienne qu'il fallait chercher les chefs-d'œuvre de l'art de détruire. Là se montrait un canon monstre, sorti des usines Krupp, qui attirait tous les regards et semblait souvenir du passé, défi pour l'avenir. Plus modestes, quoique aussi meurtriers, étaient les engins exposés par les autres nations. La France avait étalé ses pièces d'artillerie, ses tentes, ses fours de campagne. Tout à côté de ces exhibitions, on voyait les voitures d'ambulance, les appareils pour blessés, et l'émulation était grande à qui déploierait vis-à-vis des victimes de la guerre la plus touchante sollicitude. Époque étrange qui cultivait avec une ardeur égale la science de tuer et la science de guérir !

On pouvait, à divers signes, deviner, pressentir du moins, où se porteraient les aspirations des temps à venir. Dans la galerie des arts libéraux, les cartes, les dessins, les tableaux statistiques, les plans en relief, tout ce qui touche à la géographie et à l'ethnographie, avait pris une assez remarquable extension. Ce n'était point encore la profusion de documents qui distingue l'époque contemporaine ; mais l'esprit d'observation déjà s'éveillait, et cette curiosité contrastait avec la torpeur passée. Les produits exotiques, les réductions des monuments d'outre-mer avaient le don de fixer l'attention. On se pressait dans le pavillon où la société des missions protestantes avait rassemblé les divinités de l'Inde, les fétiches de

l'Afrique, les costumes, les armes des divers peuples de l'univers. Certaines imaginations, en petit nombre encore, commençaient à subir l'attraction des longs voyages et des contrées inexplorées. Ces aspirations, à l'état naissant, se perdraient dans les accablants soucis des années qui allaient suivre. Elles renaîtraient plus tard, gagneraient en silence, se propageraient peu à peu, jusqu'à ce que, la mode devenant engouement, tout paraîtrait fade, hormis les choses lointaines. On verrait alors les peuples, saisis d'une ambition commune, chercher de tous côtés des prolongements pour leur patrie, et se presser pour la conquête de la terre, comme si bientôt la terre dût manquer.

Tout près du centre de la circonférence se développait la galerie dite de l'histoire du travail. C'était un vrai musée rétrospectif. Là se développaient, suivant l'ordre chronologique, les principales productions de l'art et de l'industrie, depuis les silex taillés de la période primitive jusqu'aux tabatières et aux éventails du dix-huitième siècle. Cette exposition, fort curieuse en elle-même, n'était pas moins suggestive par l'état d'esprit qu'elle dénotait. Ce soin à classer les souvenirs des diverses époques, à les remettre en leur cadre avec une fidélité rigoureuse, trahissait, en ses commencements, un goût, assez exceptionnel alors, répandu aujourd'hui au point de devenir banal, celui des reconstitutions. D'étude en étude et à l'aide de collections savamment rassemblées, on arriverait à recomposer tout le passé, dans ses demeures, dans ses costumes, dans ses ameublements, et jusque dans ses plus intimes habitudes. La recherche serait pleine d'attrait, non toutefois sans écueil. Le danger (auquel nos contemporains n'ont pas échappé) serait de se perdre dans les minuties de l'érudition, de recomposer l'histoire à la manière d'un décor de théâtre prodigieusement véridique en tous ses détails, mais n'ambitionnant rien au delà! Tel qui se croirait un savant ne serait qu'un commissaire-priseur très affiné, et, dans le souci exclusif de recomposer les apparences extérieures, on négligerait souvent de pénétrer les âmes et de les peindre.

Avec la galerie de l'histoire du travail, la galerie des beaux-arts occupait le centre du palais. Le calcul de la commission

organisatrice avait été de présenter d'abord au visiteur les applications de l'industrie transformant la matière, puis de le conduire, par des sensations de plus en plus affinées, jusqu'aux régions idéales de la peinture et de la sculpture. Cette combinaison, quoique ingénieuse, avait été peu goûtée par le public. Il jugeait que les arts n'avaient rien de commun avec l'industrie et eût souhaité pour eux une installation tout à fait séparée. Une autre déception naissait des souvenirs de 1855. On avait admis en ce temps-là au palais des Champs-Élysées toutes les œuvres des artistes encore vivants au mois de janvier 1853 : de là un incomparable assemblage, et comme une revue générale de toutes nos gloires artistiques. En 1867, le choix s'était limité aux œuvres exécutées depuis le 1er janvier 1855 : aussi cherchait-on en vain les grands maîtres qui avaient illustré les époques précédentes. Même un peu diminuée, l'école française apparaissait encore la première à l'Exposition du Champ-de-Mars, avec Hippolyte Flandrin, mort peu de temps auparavant, puis avec Gérôme, Meissonier, Cabanel, Théodore Rousseau, Corot, Millet, Breton. Dans la sculpture, la supériorité de notre pays se montrait pareillement avec Crauk, Carpeaux, M. Falguière, M. Guillaume. Aucun art ne subit comme la peinture l'influence des milieux sociaux. Les tableaux dits tableaux de genre dominaient, comme il convient en une société où le goût des arts se démocratise et où les collectionneurs devenus légion recherchent surtout les compositions de petite dimension, faciles à caser, faciles à déménager. On devinait, pour un avenir prochain, une manière de plus en plus répandue qui se résumerait dans l'adresse d'exécution, la recherche du morceau réussi, le tour de main ingénieux. La préoccupation principale serait alors celle du *débouché*, et la peinture, ayant comme le commerce ses articles courants, subirait, comme le commerce aussi, la loi de l'offre et de la demande. Ces symptômes, ces déviations échappaient souvent au public. La route était longue pour percer le cercle, pour arriver jusqu'à la galerie des beaux-arts, et parfois la curiosité s'égarait en chemin. Quelques œuvres seulement fixèrent l'attention, non pas toujours les plus belles.

mais les plus dramatiques. Les contemporains se rappellent une statue de Napoléon mourant, exécutée par un artiste italien, très frappante par l'intense expression de la souffrance, très imposante par la beauté de la pose et l'ampleur des draperies. Napoléon se retrouvait aussi dans la section française avec une série de bustes superbes dus à M. Guillaume. Cependant, dans la section bavaroise, le grand art était représenté par une vaste composition symbolique qui rappelait Cornélius : c'était un dessin magistral de Kaulbach où se résumait toute la réforme religieuse du seizième siècle et qui, par le choix des personnages, par leur groupement, par l'ordonnance générale, semblait relever de la théologie ou de l'histoire presque autant que de la peinture.

VI

Avec l'ensemble de ses merveilles, l'Exposition offrait un spectacle qui eût été malaisément égalé. Tout servirait à son succès, et en particulier ce qui fournissait matière à la critique; car ses attractions folâtres, en lui ôtant de sa gravité, la rendraient la chose la plus affriolante du monde. Elle attira les peuples. Mais surtout elle attira les princes et les rois.

Ils y vinrent tous. Les premiers que l'on vit furent le roi et la reine des Belges, la reine de Portugal, la grande-duchesse Marie de Russie, le prince Oscar de Suède; puis débarqua le prince de Galles, et aussi un jeune prince japonais, fils du *Taïcoun*. Tout d'abord les réjouissances ne laissèrent pas que d'être un peu troublées. Les sons belliqueux se percevaient encore, quoique par vibrations de plus en plus affaiblies; et moitié retour de craintes, moitié prolongement des angoisses passées, on éprouvait la sensation frissonnante de la guerre. Bientôt on annonça le prochain voyage et de l'empereur Alexandre et du roi Guillaume. A cette nouvelle, la sécurité fut complète. Comment n'eût-on pas compté sur la paix ! Les seuls qui la pussent troubler allaient devenir nos hôtes.

Le Czar arriva le 1er juin. Aucune pompe officielle ne manqua à la réception. Pourtant l'accueil fut convenable plutôt que chaleureux. On se souvenait de la Pologne et de ses infortunes. Le cortège, parti de la gare du Nord, se dirigea vers le centre de la ville en évitant le boulevard Sébastopol. Rue de la Paix, rue de Castiglione, rue de Rivoli, les acclamations furent plus nourries : en ces quartiers, les magasins de luxe vivaient en partie de la clientèle russe, et un empressement intéressé avait multiplié les décorations ou les emblèmes. Après une halte aux Tuileries, le monarque fut conduit dans le même appareil somptueux jusqu'au palais de l'Élysée, qui lui servirait de demeure. Le soir venant, le prince se hâta de dépouiller son uniforme et se rendit au théâtre des Variétés. Là se jouait une pièce, *la Grande-Duchesse de Gerolstein*, dont on parlait jusqu'aux bords de la Néva. C'était, à ce qu'on assurait, une charge ébouriffante, jouée par des acteurs plus ébouriffants encore. L'empereur se divertit fort et les grands-ducs, ses fils, non moins que lui.

Ce fut dès lors une succession de fêtes. Le 2 juin, visite de l'Exposition; le 3, courses à Longchamp; le 4, banquet aux Tuileries et représentation de gala à l'Opéra. Cependant la joie se mêlait d'angoisses. Cette année fut bien celle des contrastes. Le jour même où Alexandre était entré dans Paris, on avait su, à n'en plus douter, que Queretaro avait succombé, que Maximilien, prisonnier sans conditions, n'avait plus rien à espérer que de la clémence de ses ennemis. Une autre image importune poursuivait le Czar, celle du peuple qu'il avait naguère si rudement châtié. Comme il se rendait à l'hôtel de Cluny, il avait pu percevoir, à travers les rumeurs de la foule, des protestations assez distinctes en faveur de la Pologne. L'incident se reproduisit au Palais de justice et, cette fois, avec les proportions d'une insulte. Du milieu d'un groupe d'avocats un cri très retentissant partit : *Vive la Pologne! — A la porte!* crièrent d'autres voix qui s'adressaient aux manifestants et voulaient protester contre l'hospitalité méconnue. Par malheur, le prince et ceux qui l'entouraient prirent pour eux la seconde exclamation aussi bien que la première. Il arriva donc que ce qui eût

dû réparer l'injure l'aggrava ; et le Czar revint à l'Élysée fort irrité.

Le roi Guillaume manquait à la réunion des souverains. Le 4 juin, il quitta Berlin. Le lendemain à quatre heures il atteignit Paris. Avant d'arriver à la gare du Nord, il put apercevoir, par la portière du train impérial, les hauteurs qu'il avait occupées en 1814 quand la capitale était tombée aux mains des alliés. Au débarcadère l'attendait le neveu de celui qu'il avait contribué à abattre, l'homme que, trois ans plus tard, il devait lui-même détrôner. Malgré les anciens souvenirs et les démêlés récents, l'abord fut de part et d'autre sans contrainte, le Roi étant de nature avenante et l'Empereur de caractère magnanime. Les mêmes honneurs qui avaient entouré le Czar furent rendus au monarque prussien. Des appartements lui avaient été réservés au pavillon de Marsan, et on s'achemina vers les Tuileries sans éviter cette fois le boulevard Sébastopol. Le langage des journaux, les différends à peine réglés avaient fait craindre des démonstrations discourtoises. Rien ne justifia les alarmes, et l'accueil fut même meilleur que pour Alexandre. Longtemps M. de Bismarck avait hésité à accompagner son maître. Cependant la rumeur lui était revenue que ses perplexités s'attribuaient à la peur. Jaloux de démentir l'imputation, il avait aussitôt décidé son départ et avait annoncé à M. Benedetti sa résolution. Dans le cortège, il occupait la seconde voiture, derrière le carrosse royal. Les photographies, les illustrations des journaux avaient depuis longtemps popularisé ses traits, et des trottoirs ou des fenêtres on se le montrait, hautain, impassible, serré dans son uniforme des cuirassiers de la Landwehr. Tout autre était le roi, d'aspect bienveillant quoique martial, souriant à la foule avec une bonhomie empressée, charmé d'une réception qu'il espérait à peine bienséante et qui était presque chaleureuse. Mais les regards ne se portaient vers le souverain que pour se fixer sur le ministre. Il était vraiment le personnage énigmatique de ces fêtes, l'homme mystérieux et terrible dont on s'efforçait d'interpréter la physionomie ou de pénétrer les desseins, celui qui peut-être écrirait sur les murailles de la France en liesse les mots du festin de Balthazar.

VII

Pour le roi Guillaume, aucun spectacle ne valait une revue. On en avait préparé une, et telle qu'elle demeurerait mémorable.

Elle avait été fixée au 6 juin. Tout contribuerait à ce qu'elle fût fameuse. Fameuse! elle le fut par le concours des souverains, par le grand rassemblement de troupes. Elle le fut aussi par la solennité du moment : c'était l'heure de transition entre l'ancienne organisation militaire et la nouvelle, l'heure où, tout bas, très bas encore, on commençait à douter de la France. Elle acquit enfin une célébrité inattendue par le tragique événement qui la termina.

Dès la veille, les corps des garnisons les plus éloignées avaient été appelés à Paris. Carabiniers, cuirassiers, lanciers, dragons de l'Impératrice étaient venus de Compiègne, de Meaux, de Fontainebleau, de Melun. Les guides et les chasseurs de la garde avaient été cantonnés à la Chapelle-Saint-Denis. Cependant, sur le champ de courses du bois de Boulogne, les officiers d'état-major fixaient par avance la place de chaque régiment, s'appliquaient à prévenir tout retard, à rendre impossible toute confusion. L'empressement n'eût pas été plus grand à la veille d'une bataille. Après tout, n'était-ce pas une sorte de bataille que cette grande cérémonie militaire qui, accomplie sous les yeux d'hôtes magnifiques et redoutables, leur servirait à conjecturer notre force ou notre faiblesse? A midi, toute l'armée, sous le commandement du maréchal Canrobert, avait pris ses positions. Elle se composait de toute l'infanterie de la garde, grenadiers, voltigeurs, zouaves, chasseurs à pied, gendarmes, de trois divisions d'infanterie, de deux divisions de cavalerie, non compris celle de la garde, de quatre régiments d'artillerie. Les journaux officieux de l'époque ont estimé cette force à soixante mille hommes : bien qu'il soit malaisé d'éva-

luer les troupes en masse, il paraît probable que l'effectif réel ne dépassa guère trente-cinq mille hommes.

A deux heures parurent les souverains : l'empereur Napoléon, un peu affaissé sur son cheval, et, suivant son habitude, rêveur, tranquille et doux ; Alexandre, superbe, élancé, assez semblable aux gravures de 1814 qui représentaient son aïeul ; Guillaume, souriant et cordial, en homme qui aime tant les soldats qu'il les aime toujours, fussent-ils étrangers, fussent-ils les ennemis de demain. Au cortège se mêlaient les grands-ducs, le prince royal de Prusse ; puis venaient un peu en arrière les autres princes, aussi nombreux que le sont dans les armées ordinaires les généraux. La foule des militaires suivait : on en voyait de toute nation, officiers russes, prussiens, anglais ; du milieu des uniformes de l'Occident se détachaient les burnous de plusieurs chefs arabes. Les cent-gardes formaient l'escorte et ils étaient, dit un témoin oculaire, « fulgurants comme les dieux de la fable ».

Comme on allait commencer la revue, un cortège plus modeste se montra de l'autre côté du champ de courses ; c'était le prince impérial qui venait de Saint-Cloud. Trois mois auparavant, il était tombé malade — à la suite d'un accident de gymnastique, à ce qu'on assurait ; — des abcès, s'étant formés, avaient rendu une opération nécessaire, et, pendant quelques jours, l'état s'était assez aggravé pour exciter l'inquiétude. Le tumulte des fêtes, l'air surchauffé des Tuileries eussent entravé la convalescence de l'enfant; c'est pourquoi il avait été transporté dans une atmosphère plus pure. Quand il se montra sur le terrain de manœuvres, pâle, boitant encore légèrement, portant sur son visage les traces récentes de la souffrance, cette apparition gracieuse, un peu mélancolique, sembla comme l'image de la faiblesse au milieu de toutes les images de la force. Le roi Guillaume, qui était arrivé seulement de la veille, alla à l'adolescent et, en vieillard paternel, l'attira affectueusement jusqu'à lui. D'un côté le robuste Hohenzollern, de l'autre le fragile héritier des Bonaparte. Cette fragilité était celle même de l'Empire, reposant sur un seul enfant, *l'enfant d'espérance*, comme disaient les impérialistes fidèles, qui, ayant

plus tard perdu leur prince, ne se sont jamais consolés.

La revue commença, puis le défilé. Toutes ces fêtes militaires se ressemblent. Celle-ci échappe à l'ordinaire banalité, car elle montra pour l'une des dernières fois l'ancienne armée française avec toutes les superfluités de sa parure, avec toutes ses coquetteries onéreuses et charmantes, avec toutes les différences de costumes et d'insignes qui, en distinguant les corps les uns des autres, les provoquaient à une émulation de bravoure. Bientôt toutes ces nuances se fondraient dans une teinte uniforme, et le souci exclusif d'être redoutable ferait oublier le soin d'être magnifique. Les aînés de nos contemporains ont contemplé ce jour-là tout ce qui ne se reverra plus que dans les gravures. Les régiments d'infanterie défilèrent dans l'ordre d'autrefois, avec les sapeurs à la barbe épaisse, au long tablier blanc, au large bonnet à poil; avec le tambour-major tout doré, tout empanaché; avec les cantinières à la jupe d'un rouge écarlate; avec les sous-officiers en serre-file, reconnaissables à deux ou trois chevrons; avec les compagnies d'élite, grenadiers aux épaulettes rouges, voltigeurs aux épaulettes jaunes, qui, en avant et en arrière, ouvraient et fermaient chaque bataillon La cavalerie offrait un spectacle plus varié encore par le pittoresque mélange des sabretaches, des aiguilles, des aiguillettes, des coiffures de toute sorte. On vit passer les carabiniers à la cuirasse ornée d'un soleil doré, les lanciers à l'étrange schapska, qui rappelaient les régiments polonais du premier Empire, les dragons à l'habit vert et au plastron blanc, puis ce fameux régiment des guides qui, avec ses étourdissantes fantaisies, ses profusions, ses raffinements, incarnait en lui toutes les frivoles splendeurs, tous les entraînements désordonnés, toutes les prodigalités du second Empire. La revue fut aussi celle des souvenirs glorieux sur lesquels aucun revers n'avait projeté son ombre. L'artillerie traînait des canons que les juges les plus compétents estimaient un peu surannés; mais c'étaient les canons de Magenta et de Solferino. Zouaves, fantassins, chasseurs à pied eussent peut-être été dépassés par d'autres armées pour la sévérité précise des manœuvres; mais dans leurs rangs se trouvaient encore, et en assez grand nombre, ceux qui jadis

avaient gravi les pentes du *Mamelon Vert*, escaladé le bastion de *Malakoff*, défendu pied à pied les bords du *Naviglio Grande*, chanté le *Te Deum* dans la cathédrale de Pékin, conquis un à un les *cadres* de Puébla. Parmi les drapeaux, plusieurs avaient été décorés pour faits de guerre, honneur insigne dont s'enorgueillissait le régiment, et nul ne doutait que ces étendards ne demeurassent immaculés. Bien des fois, dans les jours de solennité militaire, on avait vu pareil spectacle. L'heure était proche où on ne le pourrait plus contempler, et il était temps que la France en fixât dans ses yeux l'image, comme on fait pour un être cher qui est sur le point d'échapper.

A quatre heures, la revue était terminée. Le soleil, un radieux soleil de juin, avait été le complice de la fête. La foule s'écoulait, ravie, paisible ; et on pouvait croire que cette journée compterait parmi les plus brillantes du règne. Voici l'ombre qui tout à coup intercepta la lumière. L'Empereur et ses augustes hôtes avaient rejoint les voitures. Dans l'une d'elles, l'Impératrice partit d'abord ainsi que le roi de Prusse. Dans une autre calèche découverte prirent place l'Empereur, le Czar et les grands-ducs. L'avenue de Longchamp, l'avenue de la Grande-Cascade étaient tellement encombrées qu'on y pouvait à peine avancer. Napoléon donna l'ordre d'incliner vers la droite et de prendre une autre voie. A l'un des carrefours, c'est-à-dire au point d'intersection de la route de la Vierge et de la route des Réservoirs, on vit un homme, qui était à l'un des premiers rangs de la foule, se frayer un passage, étendre le bras, braquer une arme ; au même instant on entendit la détonation d'un coup de pistolet tiré sur la voiture impériale. Cependant l'un des écuyers qui étaient à la portière, M. Raimbeaux, avait surpris le mouvement de l'inconnu. Instinctivement, et sans bien se rendre compte de l'attentat, il poussa en avant son cheval. Celui-ci reçut la décharge à travers les naseaux et, de son sang, éclaboussa l'un des grands-ducs. La vue du sang fit croire d'abord que l'un des princes était blessé, et, pendant un moment, l'anxiété fut terrible. D'un geste, Napoléon rassura ceux qui l'entouraient. Puis, s'adressant au Czar : « Sire, lui dit-il, nous avons vu le feu

ensemble; nous voilà frères d'armes. — Nos jours sont entre les mains de la Providence, » répondit froidement Alexandre. Au milieu des acclamations, les souverains continuèrent leur route vers Paris. Déjà les assistants s'étaient emparés de l'assassin, et la police eut grand'peine à le leur arracher. C'était un jeune Polonais du nom de Berezowski. Sans détour il confessa son crime, mais désavoua tout dessein contre Napoléon. Il n'avait voulu, disait-il, atteindre que l'empereur de Russie et venger sur lui les malheurs de son pays.

VIII

Tandis que toute la ville se portait au bois de Boulogne et que Berezowski méditait son crime, les salons de l'ambassade de Russie se paraient pour une fête qui réunirait, le soir, les princes et les souverains. Les préparatifs s'achevaient quand arriva la nouvelle de l'attentat. La première pensée fut de contremander la réception. Le conseil fut même donné au Czar d'abréger son voyage et de rentrer en ses fidèles États. Après réflexion, l'avis ne prévalut point : une telle conduite paraîtrait le fruit de l'emportement ou de la peur et serait indigne du Czar autant qu'injustement discourtoise pour la France. Rien ne fut donc changé au programme et, à la nuit, le bal commença. Quand parut Alexandre, Français et Russes s'empressèrent autour de lui et rivalisèrent par l'ardeur de leurs témoignages, comme pour le venger de la brutale agression. Un nom se retrouvait aussi sur toutes les lèvres : c'était celui de l'écuyer, M. Raimbeaux. Il était le héros du jour, celui qui, par son sang-froid, avait prévenu le crime; en quoi il avait bien mérité de la Russie, et non moins de son propre souverain. Car Napoléon se montrait ému, confus, indigné plus qu'on ne peut dire, de cette violation de l'hospitalité.

La France était trop à la joie pour que le nuage ne glissât pas rapidement. Les réjouissances se continuèrent avec un

redoublement d'éclat. Le 8 juin, on dansa à l'Hôtel de Ville, le 10 juin aux Tuileries. A ces réceptions, le représentant d'une seule puissance manqua, celui de l'Autriche. La dynastie de François-Joseph ployait alors sous les malheurs de famille. Une archiduchesse était folle; un archiduc attendait en prison le bon plaisir de ses ennemis. Voici qu'une autre archiduchesse, l'archiduchesse Mathilde, au moment où elle s'apprêtait pour le bal, avait laissé tomber sur sa robe une étincelle : la toilette légère s'était enflammée, et la jeune princesse venait de succomber. Les Autrichiens sont, entre tous les peuples, celui qui aime le moins les pensées funèbres. « La princesse de Metternich a donné hier à danser, écrivait le 29 mai l'un des contemporains. Vraiment, je l'admire et elle a un courage de lion (1). » Cependant, en face de tant d'infortunes, ce *courage de lion* avait enfin dû céder et, pour un temps, l'ambassade s'était fermée.

Si brillants que fussent ces spectacles, ils puisaient leur principal intérêt dans la grandeur de ceux qui étaient les hôtes de la France. Alexandre demeurait un peu sombre; il gardait les affronts sur le cœur, et les égards les plus empressés, les plus délicates marques de respect, réussissaient mal à en effacer le souvenir. — Quant à Guillaume, il retrouva, en partie du moins, le succès qu'il avait obtenu jadis à Compiègne. Avec sa tête blanche, son visage coloré, il ressemblait, dit un témoin oculaire, à un bon gentilhomme de province, bienveillant et facilement accessible. Il se montra fort prévenant auprès des femmes, gracieux vis-à-vis des militaires, attentif à ne point parler de ses succès ou n'en parlant qu'avec simplicité. Ne doutant pas que chacune de ses paroles serait répétée, il fit grand étalage de ses sympathies pour l'Empereur, vanta davantage encore les charmes de l'Impératrice dont la beauté commençait à peine à subir les premières atteintes du temps. Il apporta un soin courtois à louer tout ce qu'il voyait. « Comme vous avez fait de belles choses depuis que je suis venu ici! répéta-t-il plusieurs fois, en rappelant son séjour en 1814. » L'allusion,

(1) DOUDAN, *Lettres*, t. IV, p. 92

qui nous reportait à une époque de revers, n'était pas très heureuse et, sous l'éloge, se cachait un assez déplaisant souvenir. Avec un tact délicat, Napoléon, qui ne souhaitait que la paix, remit toutes choses au point. « La façon dont Votre Majesté vient ici, répliqua-t-il un jour, vaut beaucoup mieux pour le bonheur des deux peuples. » — Entre tous nos hôtes, le plus en vue était Bismarck. Son nom rappelait des querelles trop récentes pour ne pas éveiller quelques répugnances. De grandes précautions avaient été prises pour que l'antipathie ne se trahît par aucune remarque désobligeante, par aucun signe d'hostilité. Le chancelier allemand s'était aperçu de cette vigilance et en avait témoigné une gratitude un peu ironique. « Que voulez-vous? disait-il, nous autres, hommes politiques, nous ne pouvons plaire à tout le monde et nous devons nous résigner, sans surprise ni colère, à certaines marques de défaveur. » Dans les salons officiels, c'était à qui observerait ce personnage extraordinaire; et toute saillie, tout bon mot tombé de ses lèvres, se répétait de bouche en bouche. Les femmes n'étaient pas les moins empressées autour de lui et, moitié curiosité, moitié coquetterie, elles se divertissaient à le provoquer. Aucune question ne le troublait : il répondait à toutes avec un mélange de bonne humeur paradoxale et de galanterie osée : ce qui le rendait l'homme le plus amusant du monde et le plus original. Il affectait de se montrer dégagé de la politique, comme il arrive en un voyage de plaisir ou de délassement. Que si, d'aventure, il touchait aux affaires publiques, il choisissait ses confidents. Il ne rechercha guère M. de Moustier, qu'il avait connu autrefois à Berlin : notre ministre des relations extérieures avait trop déploré les dernières complications pour n'en pas conserver quelque rancune : en outre, il était trop pénétré des traditions diplomatiques pour qu'il fût aisé de le circonvenir. Le personnage le plus influent était alors M. Rouher : entre tous les serviteurs de l'empire, c'était aussi le plus facile à gagner. L'homme d'État prussien ne négligea rien pour lui persuader que, dans la question du Luxembourg, sa bonne volonté n'avait point manqué à la France : il ajouta que les États du Sud n'avaient point envie d'entrer dans la Confédéra-

tion du Nord, et affirma que, pour son compte, il ne les y pousserait pas. Dans ses précédents séjours à Paris, le conseiller du roi Guillaume avait assez souvent rencontré M. de Persigny. Il eut avec lui un long entretien. Il protesta en termes chaleureux, comme il l'avait fait auprès de M. Rouher, de sa neutralité bienveillante dans l'affaire luxembourgeoise. Toute difficulté, dit-il, aurait été évitée si on avait d'abord négocié l'évacuation de la forteresse : l'évacuation une fois consommée, la cession se fût accomplie sans froisser aucun amour-propre. Puis, sans s'expliquer très clairement (et sans doute l'extrême clarté eût été malaisée), il essaya d'imputer le malentendu à M. Benedetti, dont il incrimina fort durement l'esprit d'intrigue et l'insuffisance. La conversation se généralisant, M. de Bismarck remonta jusqu'aux événements de l'année précédente. Un de ses artifices les plus habituels était l'excès de la franchise. De ce conflit tout récent, il parla comme il eût fait d'une époque éloignée, moins en acteur qu'en juge. Avec un surprenant mélange de vues profondes, de conseils amicaux, de troublante ironie, il exprima le regret que l'empereur des Français, avant Sadowa, n'eût pas noué les liens d'une alliance intime avec la Prusse. « De quel prix, dit-il, n'eussions-nous pas payé cette union ! » Il avoua que, désespéré de son impuissance à lire dans les pensées de Napoléon, il avait songé un instant à se tourner brusquement vers l'Autriche, à se réconcilier avec elle, à tourner vers la France toutes les forces allemandes. « Quant à votre médiation après Sadowa, poursuivit-il, j'avoue que je ne l'ai pas comprise. » Partant de là, il se mit à exposer avec une logique impitoyable ce qu'il eût fait s'il eût été, lui Bismarck, à la place de Napoléon. « Vous auriez dû, dit-il, sacrifier moins aisément les États secondaires : entre la Prusse et les États subsistants, vous auriez dû vous efforcer d'établir des causes permanentes de dissentiment. Par-dessus tout, au lieu de plaider pour l'intégrité de l'Autriche, vous auriez dû vous appliquer à semer des germes profonds de division entre les deux grandes puissances allemandes. Le roi voulait garder la Silésie autrichienne. Que ne le laissiez-vous libre de la prendre? C'eût été un sujet de discorde éternelle entre les deux couronnes. »

« Vous vous y êtes opposés, » continua M. de Bismarck d'un ton de reproche. Puis, comme pour déconcerter d'avance toute pensée d'alliance franco-autrichienne, il ajouta : « Grâce à vous, aucune cause permanente de rivalité n'existe entre nous et la cour de Vienne; aussi, » conclut-il sur un ton toujours amical mais qui décelait une arrière-pensée menaçante, « aussi, à la première occasion, nous pourrons nous réunir comme par le passé. »

Ces entretiens troublants n'étaient qu'un court intermède au milieu des plaisirs. Entre tous les mois de cette brillante année 1867, ce mois de juin fut le plus animé. Ce fut pour l'Exposition, pour Paris lui-même, le moment de l'apogée. Les somptueux magasins de la rue de Castiglione, de la rue de la Paix, des boulevards, avaient l'univers pour client et, comme si la source de l'or eût été intarissable, aucunes superfluités ne paraissaient trop coûteuses. La ville ressembla à une immense auberge dont pas une case ne demeurerait inoccupée. Les grands hôtels des quartiers riches étant bondés de monde, les étrangers refluèrent vers les maisons plus modestes, lesquelles aussitôt se proclamèrent grandes et le furent au moins par leurs prix. L'affluence croissant, les hôtelleries de la rive gauche furent elles-mêmes envahies, et l'on vit les étudiants, les employés de commerce, les petits fonctionnaires, locataires habituels de ces garnis modestes, se réunir en meeting pour protester contre la rapacité qui haussait tous les tarifs, même ceux de leur humble logis. Dans cette existence menée à outrance, l'âme restait froide, mais les sens s'affolaient. Paris fut, en ce temps-là, le paradis des filles de joie. La renommée était aux grands viveurs : on citait les principaux, ceux qui portaient le sceptre; et la débauche, poussée à un certain degré d'endurance ou de raffinement, se colorait d'un reflet de gloire. Ces glorieux de nouvelle sorte, Parisiens de naissance ou depuis longtemps acclimatés chez nous, se faisaient les initiateurs des étrangers, et tous ensemble, mettant en commun les pratiques de tous les peuples, perfectionnaient le vice, comme ailleurs on perfectionne la vertu. « L'envie de savoir nous a fait sortir de notre pays et nous sommes allés chercher laborieusement

la sagesse, » écrit Usbeck à Rustan dans la première des *Lettres persanes*. Ici, qui eût osé parler d'envie de savoir et surtout de sagesse? Le labeur était grand, mais pour aiguiser les voluptés, et l'on venait chercher dans Paris tout ce que le Persan de Montesquieu avait laissé dans Ispahan.

Trop souvent les princes menèrent le chœur des plaisirs. « Si j'étais l'Empereur, écrivait l'un des contemporains, je ne serais pas flatté que l'on vînt chez moi faire des orgies publiques. » Ce furent les plus beaux jours des restaurants à la mode. Que de fois ne s'ouvrirent-ils pas pour d'illustres étrangers accueillis avec un peu de mystère et beaucoup de respect! A travers les cloisons des cabinets particuliers, on entendait de bruyants éclats de rire, et on observait chez les gens de service une animation affairée. Que si les habitués se plaignaient qu'on les négligeât, la réponse s'éludait d'abord; puis, par degrés, la vérité s'échappait : on avait ce jour-là des hôtes exceptionnels, qui honoraient la maison, qui n'aimaient pas à attendre; et sans doute la fête se prolongerait jusqu'au matin. « Et nous sommes venus passer le carnaval à Venise, » disent les rois dans le festin de *Candide*.

Bien que les événements nous aient appris la modestie, il y a lieu de s'étonner de tout ce que ces étrangers ne virent pas. Au Palais-Bourbon, l'éloquence florissait comme aux plus beaux jours, avec Thiers, Rouher, Favre, Émile Ollivier. La Sorbonne, le Collège de France n'avaient plus leurs professeurs fameux, Cousin, Guizot, Villemain; mais d'autres maîtres leur avaient succédé, graves, spirituels, de haute science, quoique de moindre renommée : Laboulaye, Caro, le P. Gratry, l'abbé Perraud, sans compter Saint-Marc-Girardin, qui ne reparaissait plus dans sa chaire que par intervalles. L'Institut avait ses séances où se rassemblait tout ce que le pays comptait d'illustre. Le Palais de Justice avait ses grandes causes, avec des avocats qui s'appelaient Dufaure, Marie, Allou, Berryer. La ville, tout embellie et tout en fête, offrait aux yeux les monuments de tous les âges, depuis la Sainte-Chapelle, Notre-Dame, la place Royale, jusqu'à ce Paris un peu banal, mais tout reluisant et splendide, que M. Haussmann avait créé. Nos trésors

artistiques s'étalaient superbes, incomparables, au Louvre, au Luxembourg, à Cluny. Toute notre histoire, qui était celle du monde, était écrite sur les pierres des édifices, dans les manuscrits des bibliothèques, sur les toiles des musées. Dans les quartiers excentriques se cachaient, en leur sainte humilité, mais plus nombreux qu'en aucune capitale, nos établissements de bienfaisance, sublimes et touchants témoignages du génie charitable et du grand cœur de la France. Autour de la ville, la nature et l'art avaient distribué les collines, les châteaux, les jardins; et toutes ces merveilles, harmonieusement fondues, toutes renaissantes dans la fraîcheur du printemps, formaient comme la parure extérieure de la cité. L'Exposition elle-même, dégagée du fouillis de ses plaisirs équivoques, attestait le persévérant, l'infatigable labeur de notre pays. Or, il semble que ces instructifs spectacles soient demeurés, pour le plus grand nombre, ignorés ou méconnus. La faute fut celle de la France qui montra surtout ce qu'elle eût dû cacher, celle des étrangers eux-mêmes qui rarement surent pénétrer au delà de la trompeuse surface. Ayant soupé dans les cabarets, ayant fréquenté les femmes galantes, s'étant promenés longuement dans le parc, un peu dans les galeries, beaucoup rentrèrent chez eux la tête vide, les sens enfiévrés; et comme leurs yeux obscurcis par l'orgie n'avaient pas su discerner la lumière, ils se persuadèrent, feignirent de se persuader que la lumière n'était plus que vacillante, que bientôt elle s'éteindrait.

Les théâtres avaient compté sur l'Exposition. Brillamment illuminés, ils faisaient chaque soir concurrence aux attractions du Champ-de-Mars. A l'Opéra se jouait *l'Africaine*. La Comédie française continuait ses représentations classiques : en outre elle avait repris *Hernani*. Ponsard, qui allait mourir, assistait à ses dernières pièces : *le Lion amoureux,* qui avait eu grande faveur; *Galilée*, drame assez médiocre et terne qui ne justifiait guère son titre un peu tapageur. L'affiche se variait par toute sorte d'autres productions, les unes anciennes, les autres nouvelles, presque toutes charmantes : *le Gendre de M. Poirier*, *le Cas de conscience*, *Mademoiselle de la Seiglière*. Au Gymnase Alexandre Dumas fils s'obstinait à poursuivre la réhabili-

tation de la femme tombée. En sa dernière pièce, *les Idées de madame Aubray,* il avait audacieusement poussé sa thèse jusqu'à ses dernières conséquences. Mme Aubray ayant recueilli une courtisane, l'ayant admise en son intimité, était prise au mot par son fils, et le dénouement était le mariage de l'enfant demeuré pur et de la créature déchue. Cependant les grands classiques d'autrefois parurent démodés, et Victor Hugo légèrement vieilli. On jugea un peu fatigante la solennité de Ponsard, raffinées à l'excès les grâces d'Octave Feuillet ou de Sandeau, prétentieuses presque autant qu'originales les thèses de Dumas fils. Le succès sérieux ne manqua pas à ces pièces. Mais ailleurs se porta la grande vogue, ailleurs se réalisèrent les prodigieuses recettes. Une littérature nouvelle avait surgi. Elle n'avait pas attendu l'Exposition pour naître ; mais ce fut l'année de l'Exposition qui marqua sa floraison la plus brillante, et son souvenir reste inséparablement lié à celui de l'année fameuse.

La maxime fondamentale de ce nouvel art dramatique était que la meilleure pièce est celle où l'on rit le plus. La manière avait été inaugurée par deux auteurs, jeunes alors, l'un et l'autre éblouissants d'esprit, MM. Meilhac et Halévy. Un compositeur de musique, Allemand d'origine, Offenbach, s'était rencontré fort à point pour compléter le trio. La musique de l'un était aussi entraînante qu'étaient vifs les bons mots des deux autres : de là une sorte de raison sociale à trois qui serait très réjouissante pour le public, et, pour l'association elle-même, très féconde en dividendes. Le genre se caractérisait par une grande simplification : point d'efforts laborieux pour garder l'unité d'action ou pour soutenir jusqu'au bout les personnages ; mais seulement des traits d'esprit semés de tous côtés et qui éclataient comme des pétards sous les pas. Loin que l'invraisemblance nuisît, elle pourrait être fort profitable par un certain grossissement burlesque qui éveillerait une gaieté poussée jusqu'à la pâmoison. Il n'est guère de grandes choses qui n'offrent quelque fissure par où le ridicule peut s'insinuer. Le procédé le plus usité fut de passer au crible les admirations traditionnelles et de présenter sous une image

renversée tout ce que le respect ou l'usage avait consacré. L'effet comique s'accroîtrait par la gouailleuse hardiesse du travestissement, et l'on aurait quelque chose de heurté, d'imprévu, tout en étincelles, qui tiendrait à la fois de la farce, du pamphlet, de la parodie. *La Belle Hélène* avait été le produit le plus perfectionné du genre : puis était venu *Barbe-Bleue*. Comme l'Exposition allait s'ouvrir, une nouvelle pièce qui, disait-on, dépasserait toutes ses devancières, fut annoncée sur les affiches du théâtre des Variétés : c'était *la Grande-Duchesse de Gerolstein*.

J'ai déjà nommé cette pièce. Toute l'Europe y accourut, et ceux qui dédaignèrent nos monuments, nos œuvres d'art, notre littérature, s'en voulurent rassasier. A ce titre et toute frivole qu'elle soit, elle relève de l'histoire. Toute l'intrigue (si le nom d'intrigue peut être ici employé) résidait dans le caprice d'une jeune princesse allemande qui, s'étant prise subitement d'inclination pour un de ses soldats nommé Fritz, l'élevait en quelques minutes jusqu'au grade de général en chef; puis, voyant ses avances repoussées, le replongeait, en quelques minutes aussi, jusqu'au rang d'où elle l'avait tiré. Visiblement la donnée générale importait peu, le principal souci des auteurs ayant été l'accumulation des traits. Un grand travail se devinait, non pour observer les règles, mais pour les braver. Le succès naîtrait de l'énormité dans le paradoxe, de l'audace dans la gouaillerie, d'une certaine fantaisie légère qui, doucement, sans amertume, sans méchanceté, sans aucune prétention de réforme sociale, montrerait comme en déshabillé les prétendus grands hommes ou les prétendues grandes choses. Toutes les épithètes accumulées par Mme de Sévigné quand elle annonce le mariage de la *Grande Mademoiselle* rendraient mal l'effet que produisit le premier acte. La grandeur et la décadence du général Boum, son plan de campagne, l'élévation de Fritz, son départ pour le combat, toutes ces scènes éveillèrent une gaieté exhilarante. Étourdi, éperdu, ahuri, écrasé sous le feu continu des bons mots, le spectateur demandait grâce, et la seule crainte était que le rire devînt convulsion. La charmante musique d'Offenbach, l'art consommé d'une des actrices,

Mlle Schneider, achevèrent la fortune de l'œuvre. Comment qualifier la pièce? Satire, comédie burlesque, travestissement? Le public ne prit pas la peine d'analyser ses impressions et se contenta de constater que jamais on ne s'était tant amusé au théâtre. Les bouffonneries du premier acte parurent même d'une gaieté si étourdissante qu'on pardonna à la pièce de ne pas se soutenir jusqu'au bout et de finir en des traits qui faisaient long feu. Des quatre coins du monde, on télégraphiait pour retenir un fauteuil aux Variétés. Les moralistes ne manquèrent pas pour s'affliger que, dans la patrie de Molière et de Corneille, le grand succès dramatique fût un opéra bouffe. On les laissa dire, et même sans répondre. *La Grande-Duchesse de Gerolstein* devint comme une curiosité supplémentaire ajoutée à toutes celles de l'Exposition, et aujourd'hui on ne peut songer à l'une sans évoquer le souvenir de l'autre. Tous subirent l'attraction, depuis les plus humbles jusqu'aux rois. Bismarck ne manqua pas ce spectacle et y prit, dit-on, un plaisir extraordinaire. Le plaisir ne se mêla-t-il pas d'une secrète joie? Entre toutes les choses que bafouait la pièce, aucune ne l'était plus que l'amour du panache, les minuties de la discipline, les petitesses et les servitudes de la vie militaire. On eût dit de vieux clichés qui sûrement ne serviraient plus et que, sans imprudence ou remords, il était permis de briser. Plus était vive la satire, plus éclataient les applaudissements. Du fond de sa loge, le redoutable chancelier put noter ces symptômes, en tirer la leçon pour lui-même, et s'affermir dans la résolution de conserver intact en son pays tout ce qui commençait à s'énerver chez nous.

Telle était, au mois de juin, la grande ville, surexcitée par l'ardeur des plaisirs, par l'ardeur du gain et, à ne juger que les apparences extérieures, plus brillante qu'elle ne le fut jamais. Alexandre quitta Paris le 11 juin, tandis que se poursuivait au palais de Justice l'instruction contre Berezowski. Le 14, Guillaume partit à son tour. Il semble qu'il ait emporté de l'hospitalité impériale une impression pleine de gratitude. En un télégramme daté de Babelsberg et qui fut retrouvé plus tard dans les papiers des Tuileries, il remercia « de tout son cœur »

l'Empereur et l'Impératrice de leur « accueil plus qu'aimable et amical » et n'hésita pas à qualifier de « mémorable » son séjour à Paris. Le prince royal, de son côté, exprima des sentiments pareils. Comme les deux souverains du Nord venaient de s'éloigner, on annonça un autre visiteur illustre. Le chef de l'Empire ottoman, rompant avec tous les préjugés de sa religion, avec toutes les coutumes de ses prédécesseurs, s'était laissé attirer par la renommée de l'Exposition : il venait de quitter Constantinople : encore quelques jours et il débarquerait en France. Alexandre, Guillaume, Bismarck, ces redoutables personnages, avaient été accueillis dans une attente mêlée de crainte. Vis-à-vis du Commandeur des Croyants, tout serait curiosité, sans aucune trace d'inquiétude. Avec un renouveau d'entrain, on s'apprêta à fêter l'homme qui incarnait en lui toutes les magnificences des *Mille et une Nuits*. Hélas! les plus beaux jours de l'Exposition étaient déjà passés. Pendant deux mois, le peuple de Paris avait vécu dans un rêve voluptueux et doré. Voici qu'à travers l'horizon lumineux apparaissaient de nouveau les visions troublantes, les signes funestes, images mélancoliques et soucieuses que rien désormais ne pourrait chasser.

IX

Dans la nuit du 29 au 30 juin, une dépêche transmise par le câble atlantique arriva de Washington à Vienne. Elle émanait du ministre d'Autriche, et contenait ces simples mots : « L'empereur Maximilien a été fusillé. » Le matin même, l'événement fut publié par la *Gazette de Cologne* et par l'*Indépendance belge*. Cependant, à Paris, on achevait de décorer le palais de l'Industrie pour une solennité depuis longtemps annoncée. celle de la distribution des récompenses aux exposants. En ces heures d'allégresse, la nouvelle parut inopportune, et, moitié reste d'incrédulité, moitié répugnance à contremander les réjouis-

sances, on affecta de la révoquer en doute. Le 1er juillet, la cérémonie s'accomplit suivant l'étiquette réglée d'avance, en présence de l'Empereur, du Sultan, d'une multitude de princes, tous en grand gala, mais de cœur angoissé. A l'un des premiers rangs, une place resta vide, celle du comte et de la comtesse de Flandre, beau-frère et belle-sœur de Maximilien. « Des circonstances indépendantes de leur volonté les ont empêchés d'assister à la fête » : ainsi s'exprimèrent les journaux officieux. Du quai d'Orsay on avait de nouveau télégraphié à Washington. La réponse fut la confirmation du sinistre message. On essaya d'entretenir encore une ombre d'espoir : « Maximilien *aurait* été fusillé le 19 juin à Queretaro », dit le *Moniteur* du 3 juillet. Le lendemain, ces derniers ménagements s'évanouirent, et la nouvelle fut à la fois communiquée aux Chambres et annoncée par l'organe officiel.

Sur le palais du Champ-de-Mars, sur la ville elle-même, une grande ombre s'étendit. Fêtes, revues, banquets d'apparat, tout fut contremandé. On oublia les princes, nos hôtes, et jusqu'à Abd-ul-Aziz lui-même, le fantastique commandeur des croyants. Volontiers l'Empereur eût écarté l'image importune, sanglante, accusatrice. Au Corps législatif, l'opposition ne renonça point à dégager des événements la leçon qu'ils comportaient. Le 9 juillet, comme la discussion du budget s'ouvrait, M. Thiers, montant à la tribune, résuma pour l'avenir l'entreprise mexicaine. Son langage fut grave, sans amertume, accablant par sa modération même : aucune récrimination; aucune de ces fatigantes longueurs ou de ces réminiscences égoïstes où il se complaisait parfois. La majorité écouta le discours en un triste silence; peut-être fit-elle très secrètement un retour sur son propre passé quand l'orateur, au nom de la France, au nom de l'intérêt dynastique lui-même, demanda que le profit d'une si triste expérience fût un contrôle parlementaire plus actif, « un progrès dans les institutions ». Cependant quelle ne serait pas l'audace de ceux qui avaient osé immoler un archiduc d'Autriche! On craignait pour nos agents diplomatiques ou consulaires, pour tous nos nationaux restés là-bas. A ces craintes se mêlaient les réclamations confuses et

irritées des créanciers de Maximilien, définitivement frustrés. On supputait les dépenses de l'expédition, dépenses fort considérables, moins encore par elles-mêmes que par l'insolvabilité du Mexique et par les emprunts de toute sorte faits au matériel de la guerre et de la marine : ces dépenses, suivant M. Thiers, s'élevaient à près de 600 millions. On songeait aussi à ceux qui étaient partis et qu'avaient dévorés les guérillas, les fièvres, les fatigues, les embuscades. D'après les évaluations les plus atténuées, six mille des nôtres avaient succombé au Mexique (1). « Nos soldats, dit un jour le ministre de la guerre du haut de la tribune, ne comptent pas, avant le combat, leurs adversaires; après le combat, ils ne comptent pas leurs morts. » A ces paroles, Berryer redressa sur son banc sa taille courbée par les années et, rassemblant les restes de sa grande voix : « Non, dit-il avec un accent profond, non, nos soldats ne comptent pas leurs morts, mais il y a ici, en France, des mères, des filles, des épouses qui les ont comptés. »

Dans cette brusque interruption des fêtes publiques, tout ce qu'on avait négligé de voir apparut. En France, la récolte serait insuffisante. D'Algérie arrivaient les plus attristantes nouvelles. Déjà ravagée par le choléra, la malheureuse terre serait bientôt désolée par la famine : on verrait alors les indigènes succomber d'inanition non loin de nos cantonnements, et les villes se remplir d'orphelins que recueillerait la charité chrétienne. Au Palais-Bourbon, un souci dominant régnait, celui de la loi militaire. La commission chargée de la préparer venait de publier son rapport. Tout en atténuant le projet du conseil d'État, les députés n'osaient nier les besoins de la défense nationale. Pour la sécurité de la France, une force de huit cent mille hommes était estimée nécessaire, sans compter la garde mobile. Ces chiffres, jugés alors fantastiques, provoquaient des commentaires pleins de stupeur. Provinciaux qui se pressaient chaque soir aux représentations de *la Grande-Duchesse*, viveurs élégants qui avaient élu domicile au *Café Anglais,* bourgeois qui se laissaient bercer par les valses de

(1) *Moniteur.* 1867, p. 1639.

Strauss ou fredonnaient les couplets de *la Belle Hélène*, tous se sentirent violemment secoués. L'émoi fut pareil, et chez les amoureux de jouissance matérielle, et chez les rêveurs de paix perpétuelle, et chez les optimistes crédules qui, de confiance, avaient accepté les théories impériales. Les plus sages furent aussi les plus alarmés. Quels ne devaient pas être les périls pour que Napoléon, après quinze années de règne, après de constantes victoires, réclamât du pays les mêmes sacrifices qu'on eût demandés après de constantes défaites!

Le pire, en effet, n'était pas le projet, mais qu'il fût nécessaire. Ce qui se passait de l'autre côté du Rhin montrait chez les vainqueurs de Sadowa le dessein bien arrêté de façonner à leur gré toute l'Allemagne, et non plus seulement celle qui se limitait au Mein. Dès 1866, des conventions secrètes avaient, pour le cas de guerre, subordonné à la Prusse les contingents du Sud. En ce mois de juillet 1867, un autre acte très grave acheva de concentrer entre les mains du roi Guillaume tous les intérêts germaniques. Une nouvelle organisation du Zollverein resserra les liens commerciaux entre tous les pays de race allemande : de la sorte, depuis la Baltique jusqu'aux Alpes, l'unité complète régnerait dans l'ordre économique aussi bien que dans l'ordre militaire. La Hesse, le grand-duché de Bade, le Wurtemberg, la Bavière elle-même adhérèrent au projet. Il fut décidé qu'un *Parlement douanier*, composé des membres du Parlement du Nord et de délégués des États méridionaux, se réunirait à Berlin et réglerait, au point de vue spécial des questions industrielles et des tarifs, le sort de la patrie commune. Ainsi s'accomplissait par degrés le dépouillement des États particuliers, qui n'étaient plus que l'ombre d'eux-mêmes. L'Europe était si accoutumée aux empiètements de M. de Bismarck, que la mesure n'éveilla qu'une médiocre émotion. Pourtant M. de Beust, en ses entretiens avec l'ambassadeur de France, ne manqua pas d'en signaler la portée : « J'attache, disait-il à M. de Gramont, assez peu d'importance aux conventions militaires : on les répudiera dès qu'on aura intérêt à s'en décharger. Tout autres sont les conventions douanières; elles créent un état de choses beaucoup plus malaisé à détruire et

complètent, à proprement parler, la médiatisation du Midi. »

A toute rigueur, l'établissement d'un Parlement douanier rentrait dans l'organisation intérieure de l'Allemagne, et toute remontrance n'eût fait qu'irriter. Dans l'entrefaite, un incident surgit où se peignit au vif la politique prussienne, susceptible jusqu'à la hauteur et attentive à repousser les plus modestes ingérences de la France.

Le traité de Prague avait, on s'en souvient, stipulé, en son article 5, que les habitants du Sleswig septentrional seraient consultés sur leur sort par voie de plébiscite. Malgré les vœux du peuple danois, cette clause demeurait en suspens, et il semblait bien qu'à Berlin on la voulût tenir pour non avenue. Comme elle avait été introduite sur la demande de la France, M. de Moustier se persuada qu'il ne blesserait aucune convenance, qu'il ne froisserait aucun amour-propre, en appuyant les désirs du cabinet de Copenhague. En l'absence de M. Benedetti, l'ambassade était gérée par M. Lefebvre de Béhaine, diplomate expérimenté, qui saurait envelopper ses avis sous les formes les plus correctes. Le chargé d'affaires français ayant vu le sous-secrétaire d'État, M. de Thile, et lui ayant rappelé les engagements pris l'année précédente, celui-ci affecta de considérer l'affaire comme fort grave, ajouta qu'elle était de celles que le roi se réservait, remit toute discussion à une conférence ultérieure. En ce nouvel entretien, M. de Thile manifesta le désir de voir les instructions qu'avait rédigées M. de Moustier en faveur des Sleswigois. Comme M. Lefebvre ne faisait aucune difficulté de lui montrer la dépêche, il la lut, prit quelques notes, puis, sans se perdre en d'autres raisonnements, il se borna à faire observer que la France n'avait point figuré dans l'acte de Prague, que l'Autriche seule l'avait conclu avec la Prusse, que, par conséquent, le cabinet de Vienne, à l'exclusion de tout autre, avait le droit d'en surveiller l'exécution. Sous cette forme péremptoire, la réplique était peu amicale. Ce qui suivit le fut moins encore. Le lendemain, les gazettes allemandes se répandirent en plaintes contre la France : le gouvernement des Tuileries, disaient-elles, avait passé une note sur l'affaire du Sleswig, et élevait la prétention

d'interpréter un traité qu'il n'avait pas signé. « Mais je ne vous ai pas passé de note, observa M. Lefebvre de Béhaine, qui, tout ému, se rendit derechef auprès de M. de Thile. — Sans doute, mais vous m'avez communiqué la dépêche. — Je ne l'ai communiquée qu'officieusement, repartit le diplomate. » Que faire? La question du Sleswig ne valait pas un conflit. Quoique assez irrité, M. de Moustier se décida, pour calmer tout ce tapage, à publier au *Moniteur* un article qui réduisait aux proportions d'un simple conseil la communication française. Alors seulement, de l'autre côté du Rhin, les journaux se radoucirent. Qui n'eût approuvé notre modération? Mais vraiment, si nous n'eussions été si débonnaires, quels prétextes de lutte n'eussions-nous pas trouvés?

Il semblait qu'un sort contraire pesât sur toutes nos relations internationales. On se souvient de Berezowski. Le lundi 15 juillet, il avait comparu devant la cour d'assises. L'évidence de l'attentat, la netteté des aveux, tout simplifiait l'œuvre de la justice. Cependant à Saint-Pétersbourg régnait un grand désir, celui que le verdict ne comportât pas de circonstances atténuantes : de la sorte, le Czar interviendrait auprès du gouvernement français et, en provoquant une commutation, se donnerait le mérite de la clémence. L'âge de l'accusé, les sympathies pour les infortunes polonaises, inclinèrent les âmes vers la pitié. Le défenseur était Emmanuel Arago, avocat à la voix retentissante, et très coutumier de cette éloquence sonore qui réussit à la cour d'assises. Les jurés se refusèrent à déléguer à d'autres le soin d'adoucir la sentence et, par un verdict mitigé, substituèrent à la peine capitale celle des travaux forcés à perpétuité. En Russie, la réprobation fut extrême. Ce qui était indulgence pour un jeune fanatique ou répugnance pour la peine de mort parut, aux rives de la Néva, suprême injure. Ce jour-là se creusa de nouveau le fossé de la Pologne, et les plus perspicaces se prirent à craindre que jamais il ne se comblât.

Les splendides apparences de l'Exposition cachaient encore nos ennuis, masquaient encore nos périls. Jusqu'à quand suffiraient-elles à les voiler? Jamais Napoléon ne se sentit plus

isolé qu'à cette époque où il ne marchait qu'accompagné d'un cortège de rois. Tout nous échappait, et le Nouveau-Monde qui venait de fusiller notre protégé, et la Prusse qui excédait le droit de ses victoires, et la Russie qui s'éloignait rancuneuse et irritée. Une seule alliance restait possible, celle de Vienne. De ce côté se tournèrent les pensées de l'Empereur.

X

Le dessein était méritoire. N'était-il pas tardif? Depuis huit ans, nous avions eu la main dans toutes les disgrâces de l'Autriche. A Magenta, à Solferino, François-Joseph avait succombé sous nos armes. A la veille de Sadowa, nous avions été les complices de ses ennemis. Nous n'avions pas eu de repos jusqu'à ce qu'eussent disparu de Venise les derniers uniformes blancs. Pour comble de malheur, nos bienfaits mêmes étaient devenus source d'infortune. Jadis nous avions pris un prince à Miramar pour en faire un empereur, et voici que nous ne rendrions qu'un cercueil au caveau des Capucins. Si pesants que fussent ces souvenirs, trop de motifs conviaient à l'union pour qu'on en désespérât. Si, en ces heures de deuil pour la monarchie de Habsbourg, Napoléon s'arrachait à toutes les splendeurs de l'Exposition; si, quittant ses États, il se rendait en territoire autrichien pour saluer, consoler ceux qui étaient dans la peine; s'il rehaussait le prix de la démarche par la délicatesse des prévenances, par la cordialité des paroles, peut-être un tel témoignage apaiserait les rancunes, dissiperait les préventions, préparerait les âmes pour une entière harmonie. Le procédé vaudrait surtout par sa nouveauté : Napoléon avait attendu la visite du Czar, la visite du roi Guillaume : il agirait autrement vis-à-vis de l'empereur d'Autriche et, mesurant ses égards non d'après le degré de prospérité, mais d'après le degré d'infortune, il irait de préférence à celui qui était le plus éprouvé. Les cœurs s'étant ainsi rapprochés, la politique (on

pouvait du moins l'espérer) ferait le reste. La France et l'Autriche, isolées l'une et l'autre en Europe, avaient le même intérêt à garder le vieux droit, le même intérêt à ne pas tolérer de nouvelles entreprises, soit du côté de la Prusse, soit du côté de la Russie ; et le mot fameux de Salluste trouverait ici son application la plus littérale : *idem velle*, *idem nolle, ea demum amicitia est.*

Le terrain semblait assez bien préparé. Dès le mois de juillet, M. de Beust, déplorant l'absorption des États du Sud par la Prusse, disait à notre représentant à Vienne : « Le vrai remède, c'est une solide alliance entre la France et l'Autriche. » La première annonce du voyage paraît avoir été accueillie avec la gratitude la plus empressée. Si nous en croyons M. de Gramont, l'impératrice Élisabeth se montra surtout charmée. Plusieurs fois, elle avait manifesté le désir de connaître l'impératrice Eugénie : « N'y aurait-il pas en notre pays, disait-elle, quelque station thermale qui pourrait attirer Sa Majesté française ? » Avec beaucoup de bonne grâce, elle insista pour que la réunion fût tout intime, point gâtée par l'étiquette, point rendue banale par une suite trop nombreuse : « Qu'on me laisse en tête-à-tête avec votre charmante souveraine, répéta-t-elle à plusieurs reprises à notre ambassadeur. »

Le lieu choisi pour l'entrevue fut Salzbourg. Le 17 août, l'Empereur et l'Impératrice quittèrent le camp de Châlons. Le voyage, bien que dépouillé de tout caractère officiel, ne laissa pas que de s'accomplir avec une certaine pompe. Les souverains furent salués à Carlsruhe par le grand-duc, à Ulm par le roi de Wurtemberg. Pendant la nuit, ils arrivèrent à Augsbourg. Cette ville rappelait à Napoléon d'anciens et chers souvenirs. C'est là qu'il avait vécu enfant, auprès de la reine Hortense Dès que le jour fut venu, il prit plaisir à parcourir la vieille cité, à reconnaître les édifices, les rues, les enseignes, à visiter le collège dont il avait suivi les cours, à revoir la maison où il avait habité avec sa mère. Cependant, sur son passage, il recueillait d'assez vifs témoignages de sympathies : c'étaient les manifestations des *particularistes* qui tenaient à protester contre l'absorption prussienne. Le voyage continuant, on tra-

versa la grande plaine bavaroise. Le Roi, par déférence pour l'hôte illustre qui traversait ses États, avait pris place dans le train impérial. Vers cinq heures du soir, on franchit la frontière autrichienne. Un peu plus tard apparurent, aux bords de la Salzach et dans le merveilleux encadrement des montagnes, la forteresse, les blanches maisons et les terrasses presque italiennes de Salzbourg.

A la gare, François-Joseph attendait Napoléon. Si les bienséances n'eussent clos les lèvres, que de souvenirs eût évoqués cette rencontre! Les deux monarques ne s'étaient pas vus depuis Villafranca. La visite impériale dura cinq jours. L'étiquette, un peu plus rigoureuse que ne l'eût souhaité l'impératrice Élisabeth, fut celle du deuil des cours. Les réjouissances trop fastueuses étant jugées peu convenables, on se rabattit sur des divertissements plus discrets : ceux-ci furent si nombreux, aménagés avec tant d'art que malaisément on eût démêlé les signes où se décelaient les regrets. Même en cette Autriche qui n'aime pas les tristes pensées, la façon parut singulière de pleurer Maximilien immolé. Cependant, entre toutes ces fêtes, les plus belles furent empruntées à l'admirable nature de ces régions. On gravit le mont des Capucins par les allées qu'avait suivi Mozart enfant. On visita le château d'Aigen au pied du Gaisberg. Un soir, les montagnes, tout illuminées, donnèrent l'illusion d'un immense incendie. Plusieurs des membres de la famille impériale s'étaient rassemblés autour de François-Joseph. A la réunion manquait pourtant l'archiduchesse Sophie, mère de Maximilien : sa douleur, trop violente pour se contenir, n'aspirait qu'à la solitude; et elle n'avait pu se résoudre ni à voir celui qui avait conduit son fils à la mort, ni à contempler les images d'un deuil vraiment trop éclairci.

L'empereur d'Autriche avait emmené avec lui ses principaux conseillers. Quant à Napoléon, il avait laissé ses ministres à Paris. Qu'importait? n'était-il pas son propre ministre? Il eût été inouï que l'entrevue se consumât tout entière en témoignages de condoléances, en promenades, en divertissements. Les deux monarques conférèrent sur l'état de l'Europe, si bouleversée depuis une année, et à leur détriment. Tant qu'on se

borna à des échanges de vues générales, l'accord fut complet. L'embarras naquit dès qu'il fallut préciser la politique de l'avenir. Par goût, l'Autriche est volontiers égoïste; en 1867, elle l'était par nécessité. Ses difficultés intérieures, le déficit permanent de son budget lui conseillaient la circonspection. L'enjeu d'une nouvelle guerre était tel qu'elle n'y pouvait songer sans frémir : cette fois, il s'agirait, non de son crédit en Allemagne, mais de sa propre existence. Elle pouvait à peine compter sur les sympathies des États du Sud qu'elle avait à Nikolsbourg assez prestement abandonnés. Si nous en croyons M. de Beust (1), le duc de Gramont avait préparé un assez volumineux mémoire. Napoléon, tout en le jugeant « très bien fait », refusa de se l'approprier et recommanda même qu'on le brûlât. En une note d'une ou deux pages, à laquelle l'empereur des Français apporta quelques retouches, le chef du cabinet autrichien résuma les résolutions des deux cours. On convint d'observer rigoureusement le traité de Prague, et d'éviter toute immixtion dans les affaires de la Confédération du Nord. La France s'abstiendrait de toute mesure « ayant le caractère d'une menace ou même d'une manifestation ». L'Autriche, de son côté, s'appliquerait à développer un système libéral, sincèrement constitutionnel, et s'ingénierait à garder ce qui lui restait d'influence dans l'Allemagne méridionale. La fin de la note était relative aux principautés danubiennes et à la question crétoise. Cette déclaration, terne, inoffensive, qui n'avait d'autre mérite que d'être très pacifique, méritait-elle le nom de *programme?* Elle n'aurait de prix que comme point de départ, comme préambule. Mais si on ne parvenait, ni dans le présent ni dans l'avenir, à dégager de ces vagues prolégomènes quelques stipulations positives, le seul résultat serait d'accréditer dans le public, dans le monde officiel, dans l'entourage même de Napoléon, l'illusion d'une alliance : illusion fatale qui, sans nous assurer aucune force réelle, ne fournirait qu'un encouragement à notre présomption.

Le jour de l'arrivée de Napoléon à Salzbourg était, pour

(1) *Mémoires*, t. II, p. 117-118.

François-Joseph, le jour anniversaire de sa naissance. A cette occasion, le roi Guillaume lui avait adressé un télégramme en signe d'amitié, et dans sa dépêche avait très gracieusement recommandé qu'on « le rappelât au souvenir de Leurs Majestés françaises (1). » Les aimables, les cordiaux procédés du roi n'excluaient aucune des rudesses de sa politique. On le vit bien à cette occasion. La presse allemande ne tarda pas à dénoncer l'entrevue des deux monarques. Le voyage de condoléances, disait-elle, se changeait en un congrès politique : la France, agissant de compte à demi avec l'Autriche, méditait d'étendre son patronage sur l'Allemagne du Sud : peut-être la question du Sleswig allait-elle renaître : toute alliance austro-française appellerait de la part des autres puissances une contre-alliance. Ainsi s'exprimaient la *Gazette de l'Allemagne du Nord* et la *Gazette de la Croix*. La rumeur fut telle que M. de Moustier crut devoir proclamer, dans une dépêche à ses agents, les vues pacifiques du gouvernement des Tuileries. Il affirma (comme le faisait dans le même temps la *Gazette officielle* de Vienne), que le voyage de Salzbourg n'avait été dicté que par une pensée de sympathie pour un cruel malheur : sans doute, les chefs des deux grands empires n'avaient pu se rencontrer sans s'entretenir des affaires de l'Europe : mais leur seul but était la consolidation de la paix : la France, en particulier, restait fidèle au programme formulé dans la circulaire du 16 septembre 1866, qui se résumait dans l'acceptation des changements accomplis. La déclaration était vraie, trop vraie même, l'entrevue ayant été inoffensive au point d'être inutile. Ce fut avec une sorte de hauteur blessante que M. de Bismarck accueillit l'explication : lui aussi, il voulut écrire sa dépêche, que publia la *Gazette d'Augsbourg*. En termes absolus, presque provocants, il réprouva toute idée d'une immixtion étrangère dans les affaires allemandes. A Berlin, les hommes politiques, les militaires applaudirent bruyamment et jugèrent qu' « aucun discours du président du conseil ne valait la circulaire du 7 septembre (2). » Quelque modéré que fût le gou-

(1) Beust, *Mémoires*, t. II, p. 116.
(2) *Denkwurdigkeiten aus dem Leben des Grafen von Roon*, t. III, p. 29.

vernement impérial, il s'en fallut de peu que cette âpreté ne fît déborder la mesure. « La circulaire Bismarck, écrivait M. Rouher à l'Empereur, a produit la plus désagréable impression. En présence d'un tel document, M. de Moustier se demande quelle attitude il doit prendre (1). » Cette fois encore, une sage résignation l'emporta, et la presse officieuse fut invitée à se montrer pacifique. La recommandation fut suivie, sauf par *le Pays,* qui traita de « forfanterie outrecuidante » la récente élucubration de M. de Bismarck. Cette violence était presque douceur auprès des invectives de la *Gazette de la Croix.*

XI

Au milieu de tous ces incidents, les fêtes de l'Exposition, interrompues par la mort de Maximilien, avaient repris avec tout leur éclat, sinon tout leur entrain. Les théâtres continuaient leurs représentations folâtres : aux Variétés, *la Belle Hélène;* au Vaudeville, *la Famille Benoiton;* à la Porte-Saint-Martin, *la Biche au bois.* L'époque des vacances attirait vers Paris les employés, les fonctionnaires, les prêtres, les professeurs, les collégiens, tous ceux qui n'ont qu'un temps pour se déplacer et se distraire. Cette foule, incessamment renouvelée et plus curieuse qu'élégante, se déversait à flots dans l'enceinte du Champ-de-Mars : on arrivait de bonne heure, on repartait tard, avide qu'on était de mettre à profit jusqu'en ses moindres heures un séjour parcimonieusement limité. Une si grande affluence communiquait à toute la ville une animation continue; et, dans ce perpétuel mouvement, les réflexions sombres avaient peine à se graver. Cependant l'heure était proche où le souverain lui-même se jugerait incapable de prolonger sa sérénité satisfaite. Comme il revenait de Salzbourg et visitait la

(1) *Papiers des Tuileries,* t. II, p. 249.

Flandre, il consigna dans sa réponse aux félicitations du maire de Lille un avertissement mélancolique à l'adresse de son pays. Avec un accent ému, il rappela sa première visite dans le département du Nord : « Tout, en ce temps-là, dit-il, souriait à mes désirs! Je venais d'épouser l'Impératrice et je puis dire aussi que je venais de me marier avec la France entière devant huit millions de témoins. L'ordre était rétabli, les passions politiques assoupies, et j'entrevoyais pour notre patrie une nouvelle ère de grandeur et de prospérité. » L'évocation de ces années heureuses ne servait qu'à mieux marquer les mécomptes qui avaient suivi. L'Empereur ne dissimulait point ses déceptions : « *Des points noirs*, continuait-il, sont venus assombrir notre horizon. De même que la bonne fortune ne m'a point ébloui, de même des revers passagers ne me décourageront pas. » Comme pour atténuer l'impression troublante, le souverain terminait sa harangue par un appel à l'esprit public : « Vous n'oublierez pas, messieurs, que la première condition de prospérité pour un peuple comme le nôtre, c'est d'avoir la conscience de sa force, de ne pas se laisser abattre par des craintes imaginaires, de compter sur la sagesse et le patriotisme du gouvernement. »

L'Empereur avait ébauché son examen de conscience. Avec une surprise anxieuse, le pays répéta ce commencement de confession. Durant quelques jours, on ne parla que des *points noirs*. Dans l'entrefaite, des nouvelles inquiétantes arrivèrent de l'autre côté des Alpes. Garibaldi ne dissimulait plus son dessein d'envahir la frontière pontificale. Ainsi ce n'était point assez de la question allemande, et l'on allait voir renaître, après un intervalle d'accalmie, la fastidieuse, l'éternelle question romaine. Pourtant l'Exposition ne s'achèverait pas sans qu'une dernière réception princière ne ranimât le seul espoir que conservât notre politique, celui d'une solide entente avec l'Autriche. Le 21 octobre, François-Joseph quitta Vienne pour rendre à Napoléon la visite de Salzbourg. Après une halte à Nancy, où avaient vécu plusieurs des princes de sa race, il arriva le 23 octobre à Paris. Entre les souverains, nul ne fut accueilli comme lui. Il fut acclamé par tous, par les libéraux

(n'avait-il pas inauguré le système constitutionnel en Autriche?), par les conservateurs (n'était-il pas le meilleur défenseur de l'ancien ordre européen?), par tous les cœurs patriotes (quel autre allié espérer hormis celui-là?). Un banquet lui ayant été offert à l'Hôtel de Ville, le monarque autrichien, en réponse au toast de l'empereur des Français, prononça de nobles, de magnifiques paroles : « Lorsqu'il y a peu de jours, dit-il, j'ai visité à Nancy les tombeaux de mes ancêtres, je n'ai pu m'empêcher de former un vœu : Puissions-nous, me suis-je dit, ensevelir dans cette tombe, confiée à la garde d'une généreuse nation, toutes les discordes qui ont séparé deux pays appelés à marcher ensemble dans les voies du progrès et de la civilisation! Puissions-nous, par notre union, offrir un nouveau gage de cette paix sans laquelle les nations ne sauraient prospérer! » A ce magnanime langage tous les cœurs s'émurent. Il semblait qu'en s'exprimant de la sorte, François-Joseph voulût, à la face de la France, à la face de son propre pays, poser les préliminaires d'un solennel pacte d'amitié. Hélas! à Paris comme à Salzbourg, rien ne suivit les paroles. Ce serait le sort de cette malheureuse alliance autrichienne, qu'elle demeurerait toujours à l'état d'espérance.

Tandis que l'empereur d'Autriche rentrait dans ses États, l'Exposition fermait ses portes. Rien n'est morne comme l'aspect d'une salle de fête quand les derniers invités se sont éloignés, quand les feux mourants des lustres luttent avec les premières clartés de l'aube; quand, des réjouissances qui s'achèvent, il ne reste plus d'autre trace qu'un peu de tulle ou de ruban arraché des robes, qu'un peu de fleurs déjà prêtes à s'effeuiller. Sous la brise du matin, les rêves, les rêveries se dissipent, et une double lassitude s'empare de l'âme, lassitude de la fête qui s'évanouit, lassitude de la réalité qui reprend ses droits. En finissant, la gigantesque fête de l'Exposition laissa cette impression désenchantée. Les ouvriers reprirent possession de l'enceinte déserte, et la même ardeur qui s'était employée pour élever l'édifice se hâta pour le détruire. Décorations en carton-pierre, cloisons dorées, pavillons, boutiques, cottages, minarets, tout s'abattit comme un décor superflu; et

l'on ne vit plus, le long des berges de la Seine, que des convois de matériaux inutiles, débris déjà méconnaissables, et qui se confondaient tous sous les mêmes teintes grises de l'hiver. Quand le Champ-de-Mars fut redevenu la plaine sablonneuse qu'on avait connue, on ne sut ce qu'on devait le plus admirer, ou de l'impulsion puissante qui avait en un clin d'œil élevé toutes ces magnificences, ou de la prodigalité folle qui ne les avait créées que pour une saison. On s'éveilla comme d'un rêve, avec une sensation singulière, faite d'inquiétude, de malaise, de satiété. Un doute naquit après coup sur l'opportunité du spectacle qu'on venait de donner au monde. N'avait-on pas travaillé pour les désœuvrés du siècle plus encore que pour les progrès de l'industrie humaine? Pour les âmes déjà trop éprises des biens de la terre, n'y avait-il pas un danger subtil en ces étalages du luxe et de la richesse, se piquant d'émulation pour se surpasser? Par dessus tout, cette fête, qu'on avait appelée la fête de la paix, avait-elle resserré les liens des nations? Jamais nous n'eûmes plus d'hôtes, jamais moins d'amis. L'étranger s'éloignait, assez clairvoyant pour avoir deviné nos faiblesses, trop jaloux de nos splendeurs pour nous les pardonner jamais. Entre toutes les féeries du second Empire, celle qui venait de s'évanouir était la plus prestigieuse. C'était celle aussi qui n'aurait pas de lendemain.

LIVRE XXXIII

MENTANA

Sommaire : I. — Comment, pour comprendre la crise qui éclata à cette époque en Italie, il faut remonter jusqu'à la *Convention du 15 septembre* 1864. — Clauses principales de cette *Convention :* le gouvernement français ; les catholiques. — Quelle interprétation l'Italie donne au traité : violences matérielles et moyens moraux ; les *aspirations nationales :* documents diplomatiques ; débats des Chambres : transfèrement de la capitale, et comment Florence elle-même ne croit point à la durée de sa prééminence.

II. — Projets divers pour régler la question romaine, et comment ils n'aboutissent point. — Premiers départs des troupes françaises à la fin de 1865. — Double action tentée par Napoléon à Rome et à Florence : Rome ; dispositions de Pie IX ; comment l'Empereur s'ingénie à assurer la défense du Saint-Siège ; la Légion d'Antibes : Florence : comment le gouvernement français s'applique à prêcher à l'Italie la modération et le respect de ses engagements : le général Fleury ; sa mission, et de quelle manière il la remplit. — Évacuation de Rome (décembre 1866).

III. — La ville de Rome et l'État romain depuis le départ des Français et jusqu'au milieu de l'année 1867. — Le parti révolutionnaire : comment il eût souhaité trouver un point d'appui soit à Rome, soit à Florence : quels obstacles il rencontre, à cause des sentiments du peuple romain, des embarras du gouvernement de Florence : quel chef il trouve pour le conduire : Garibaldi, ses agissements. — Attitude du gouvernement italien ; premier éveil de la France, et explications de M. Rattazzi.

IV. — Garibaldi à Genève (septembre 1867), et *Congrès de la Paix.* — Comment Garibaldi y pousse le cri de guerre qui doit rallier ses amis.

V. — Garibaldi redescend dans la Péninsule, prêchant de tous côtés la guerre contre Rome. — Comment tous les regards se tournent vers l'Italie : M. Rattazzi : les trois évolutions de sa politique : comment il se montre d'abord incertain, comment il se décide ensuite à l'énergie et fait arrêter Garibaldi ; comment enfin il relâche tous les ressorts de l'autorité.

VI. — État de Rome : l'armée pontificale, la frontière à défendre. — Invasion des premières bandes (28 septembre 1867) : premiers combats ; comment l'issue en est généralement heureuse pour les Pontificaux. — Quelles sont

néanmoins les inquiétudes du gouvernement du Saint-Père, et comment il tourne toutes ses pensées vers la France. — M. Armand, chargé d'affaires de France : avec quel zèle et quelle activité il multiplie ses informations, comment il dénonce les complicités de l'Italie et montre les périls de Pie IX. — Mais M. Armand est-il le vrai représentant des pensées de l'Empereur?

VII. — L'Empereur à Biarritz : ses dispositions vis-à-vis de l'Italie. — Langage des Italiens, et leurs efforts pour s'assurer de nouveau la complicité de l'Empereur. — Motifs pour lesquels ils ont peu de chances d'être écoutés. — Comment Napoléon s'accoutume peu à peu, quoique avec répugnance, à l'idée d'une expédition. — Départ de Biarritz : conseil à Saint-Cloud : comment l'intervention est décidée en principe. — Télégramme adressé le 17 octobre à M. Armand, et de quelle façon cette nouvelle est accueillie à Rome.

VIII. — Nouveaux atermoiements de l'Empereur : ordres de départ suspendus. — Comment les nouvelles venues de Florence et les nouvelles venues de Rome concourent à la fois à ramener Napoléon vers la politique d'intervention : ordre d'appareiller : dernières hésitations : départ de la flotte : arrivera-t-on à temps ?

IX. — Garibaldi après son évasion de Caprera : comment, après avoir quitté Florence, il s'est dirigé vers la frontière pontificale et a pris le commandement des forces révolutionnaires : attaque et prise de Monte-Rotondo. — Vive émotion à Rome : crainte d'un siège. — Hésitations et lenteurs de Garibaldi. — Comment il est devancé par les troupes françaises. — L'avant-garde du corps expéditionnaire entre dans Rome.

X. — Comment l'Italie, impuissante à empêcher l'intervention, se décide a occuper elle-même quelques points du territoire pontifical. — Singulière situation : quatre armées à la fois dans les États du Saint-Siège : crainte de conflit. — Comment la conduite la plus énergique est en même temps la plus sage. — Plan d'action. — Les Pontificaux, soutenus par les troupes françaises, partent de Rome le 3 novembre. — Rencontre des Garibaldiens en avant de Mentana. — Le combat et ses diverses péripéties (3 novembre). — Défaite des Garibaldiens. — Conséquences de la victoire. — Les Français et les Pontificaux rentrent à Rome (6 novembre).

XI. — Caractère général de l'intervention française en 1867 : ce fut le dernier succès de l'ancienne politique : l'empire et le parti religieux : interpellation au Corps législatif et déclaration fameuse de M. Rouher (5 décembre 1867). — En quoi ce retour fut passager, et quelle erreur initiale devait vicier jusqu'à la fin la politique de l'Empereur.

I

L'Exposition universelle s'était ouverte au bruit des affaires luxembourgeoises, elle se ferma au bruit des affaires italiennes.

On comprendrait mal la crise qui, vers la fin de 1867, agita

la Péninsule, si on ne remontait jusqu'à la *Convention du 15 septembre* 1864 conclue entre Napoléon III et Victor-Emmanuel.

Ce traité que nous avons mentionné à sa date (1), mais sans y insister, se résumait en trois stipulations principales. L'Italie s'engageait à ne point attaquer le territoire *actuel* du Saint-Père et à empêcher même toute agression venue de l'extérieur. En retour, la France s'obligeait à évacuer les États romains dans un délai maximum de deux années. Enfin, par un protocole annexé à la Convention, Victor-Emmanuel promettait de transporter la capitale dans une ville qui serait ultérieurement désignée et qui, dans la pensée des négociateurs, ne devait être autre que Florence. — Entre toutes les clauses de l'acte, cette dernière disposition était, aux yeux de la France, la plus importante. Combien de fois les Italiens n'avaient-ils pas proclamé *Rome capitale!* En fixant à Florence le siège du gouvernement, ils semblaient renoncer implicitement à leur fastueux programme et fournir un gage de leur bonne foi. Ainsi en jugea M. Drouyn de Lhuys, alors ministre des affaires étrangères, et c'est dans cet espoir que le traité fut ratifié.

Que dire de cette convention? Les longues complaisances de l'Empereur avaient si bien encouragé et affermi les annexions qu'il eût été malaisé d'imaginer et surtout d'imposer une autre combinaison. Napoléon ne pouvait ni morceler de nouveau l'Italie après l'avoir aidée à s'unifier, ni prolonger indéfiniment à Rome une occupation, onéreuse pour le protecteur, souvent importune pour le protégé. Impuissant à défaire son œuvre, trop ménager des intérêts catholiques pour la pousser jusqu'au bout, il s'était mis en quête d'un expédient qui établît entre les deux pouvoirs rivaux un *modus vivendi* à peu près tolérable. De ces pensées modestes et un peu découragées, était sorti le traité du 15 septembre. Que l'arrangement fût précaire, nul n'eût songé à le contester. Du moins, il avait l'air de régler l'obsédante question romaine. Il permettait à la France de replier son drapeau sans forfaire à ses engagements

(1) Voir t. IV, p. 535.

et à son honneur. Il assurait à la papauté un délai de deux ans qui pourrait être utilisé pour de nouvelles négociations. A la vérité, le sort des précédents pourparlers n'autorisait pour l'avenir que peu d'espérances. Mais Pie IX pouvait mourir : un pape moins absolu pouvait être élu à sa place : l'Italie elle-même pouvait se montrer plus accommodante. Que si l'antique principauté pontificale devait succomber, ce serait sans doute sous une révolution intérieure, et la France échapperait, paraîtrait échapper à la responsabilité du dénouement. Fort embarrassé déjà dans sa politique, l'Empereur était réduit à se réjouir de ces solutions incomplètes, et sa prévoyance lassée n'allait pas au delà.

Dans toute l'Europe, les catholiques, les conservateurs de toute nuance dénoncèrent comme une nouvelle faiblesse ce qui n'était que la résultante de toutes les faiblesses passées. « J'avoue que la nouvelle de la Convention a été pour moi un coup de foudre (1) », disait Pie IX à l'ambassadeur de France, M. de Sartiges. Avec ses familiers, le Saint-Père déguisait moins encore son déplaisir; et s'irritant qu'on ne l'eût point consulté : « On m'a traité, répétait-il, comme un mineur ou comme un interdit (2). » En Autriche, les mêmes appréciations défavorables prévalurent : « Il en sera du traité du 15 septembre comme du traité de Zurich », observa le chef du cabinet de Vienne, et ayant formulé ce dédaigneux jugement, il s'abstint de tout autre commentaire (3). Les plus véhéments furent les catholiques de France. Ils s'étonnèrent qu'ont eût osé régler le sort du pape en dehors du pape lui-même. L'acte récent leur parut l'abandon du Saint-Siège; seulement, ajoutaient-ils avec ironie, c'était un abandon à terme. Avec soin et sans rien omettre, ils relevèrent toutes les singularités du traité : la plus grande était le choix du protecteur qui aurait la défense des frontières pontificales. Jadis Victor-Emmanuel avait, par ruse ou violence, conquis les trois quarts du patrimoine de saint Pierre : or voici

(1) Dépêche de M. de Sartiges, 24 septembre 1864. (BERNARD D'HARCOURT, *les Quatre Ministères de M. Drouyn de Lhuys*, p. 199.)
(2) BESSON, *Vie du cardinal de Bonnechose*, t. II, p. 32.
(3) *Correspondance inédite du duc de Gramont.*

qu'on confiait à sa garde les lambeaux d'État qu'il n'avait pas encore ravis.

On eût pu croire ces critiques trop acerbes. Les Italiens se chargèrent de les justifier. « Florence n'est qu'une étape vers Rome.» Ainsi s'exprima dès le premier jour la presse de Turin. Ce jugement n'était que celui des journaux et, à ce titre, pouvait être récusé. D'autres déclarations suivirent, plus malaisées à désavouer. Le marquis Pepoli, parent de l'Empereur, avait été l'un des négociateurs du traité : or le 9 octobre 1864, dans un banquet à Milan, il parla en ces termes : « La Convention ne porte atteinte à aucune des parties du programme national et brise seulement les derniers anneaux qui unissaient la France aux ennemis de l'Italie. » A toute rigueur, ce commentaire osé eût trouvé son excuse dans les entraînements de l'improvisation. Bientôt la publication des pièces officielles ne laissa plus aucun doute sur l'interprétation qui prévaudrait au delà des monts. Ces pièces officielles, ce furent d'abord une dépêche de M. Nigra, en date du 15 septembre, puis un rapport adressé, quatre jours plus tard, au roi, par le chef du cabinet. L'un et l'autre document étaient conçus en termes identiques. Avec une chaleur égale, l'ambassadeur et le ministre se défendaient d'avoir rien sacrifié des *aspirations nationales :* pour aller à Rome, ils avaient répudié les moyens violents, mais pas du tout les autres : leur projet, disaient-ils, se rattachait à Cavour qui, dans les derniers temps de sa vie, en avait tracé l'ébauche, et ils l'avaient recueilli comme le testament d'un mourant. Les deux hommes d'État s'appliquaient à proclamer le principe de non-intervention. Quant au changement de capitale, ils se gardaient de laisser pressentir aucune concession à la France, mais le justifiaient par des motifs stratégiques ou de bon ordre administratif. — Quand il connut cette glose toute nouvelle, M. Drouyn de Lhuys témoigna une extrême surprise et, avec une émotion sincère, protesta On vit alors un assez singulier spectacle. Le ministre de Napoléon et l'envoyé du roi se réunirent, relurent les textes, pesèrent chaque phrase, interprétèrent cette convention vieille de six semaines comme on eût fait d'un document antique qui sollicite toutes les finesses de

l'exégèse. Ils s'expliquèrent d'abord seuls, puis devant l'Empereur, choisi comme arbitre et destiné à les départager. Longtemps on discuta sur les *moyens moraux*, les *aspirations nationales*, les *forces de la civilisation*, vagues formules derrière lesquelles l'Italie dissimulait ses convoitises et la France sa faiblesse. Cependant, après un arrangement si récent, une querelle publique eût été scandale. Moitié entente réelle, moitié désir de cacher les divergences, on se déclara mutuellement satisfait. « Il m'a paru que nous étions d'accord », écrivait le 30 octobre 1864 M. Drouyn de Lhuys à notre représentant à Turin, M. de Malaret (1).

Cette constatation un peu mélancolique révélait plus de résignation que de confiance. Comment la confiance se fût-elle justifiée? A quelques jours de là, l'Italie souligna de nouveau, par un très bruyant commentaire, le sens qu'elle attachait au traité.

La Convention relevait de la prérogative royale. Mais le changement de capitale ne pouvant s'accomplir sans dépense, les Chambres, appelées à statuer sur la demande de crédits, furent amenées, sans trop forcer leur ordre du jour, à juger l'acte du gouvernement. Ce que les diplomates avaient insinué avec certains ménagements, les députés, les ministres eux-mêmes le proclamèrent avec une sincérité brutale. Dans la discussion des bureaux, quelques représentants ayant laissé entendre que le roi avait renoncé à Rome, l'interprétation fut aussitôt repoussée : en revanche, plusieurs demandèrent que Florence ne fût déclarée que capitale provisoire en attendant la capitale définitive. Fidèle interprète de la pensée générale, le rapporteur du projet ne réprouva entre tous les moyens d'aller à Rome que la violence ouverte, tout le reste étant permis. La délibération publique s'ouvrit le 7 novembre. Les personnages les plus considérables y prirent part : tous affirmèrent les ambitions nationales. « La Convention ne tranche pas la question romaine, mais est un acheminement vers la

(1) *Documents diplomatiques*, 1864, p. 60-64. — Voir aussi Bernard d'Harcourt, *les Quatre Ministères de M. Drouyn de Lhuys*, *passim*.

solution », dit M. Visconti-Venosta, ministre des relations extérieures (1). « Privé des baïonnettes étrangères, le pouvoir temporel ne peut plus durer longtemps (2) » ; ainsi s'exprimait le ministre de l'intérieur, M. Lanza. Le général La Marmora, chef du cabinet, si modéré d'ordinaire en son langage, et tout d'abord peu favorable au traité, se mit lui-même à l'unisson du sentiment public : « Nous pourrons, dit-il, avancer lentement, mais nous ne reculerons jamais (3). » Dans la haute Chambre, le spectacle fut le même. Seul, un des sénateurs osa restituer aux mots leur véritable sens, ce fut Maxime d'Azeglio. Il était vieux alors et bien près de sa fin. Trop faible pour lire son discours, il emprunta la voix d'un ami. Il s'éleva contre l'idée fastueuse et vaine de *Rome capitale.* Il voulait Rome ville italienne, érigée en municipe sous la suzeraineté du Pape. « J'ai peine à concevoir, ajoutait-il, que le catholicisme puisse jamais comprendre, à côté du Pape au Vatican, le roi d'Italie au Capitole. » L'assemblée, les tribunes elles-mêmes écoutèrent avec une curiosité nuancée de sympathie les hautes et sereines pensées de ce vieillard qui allait mourir. Puis l'attention se porta ailleurs, comme si déjà ce langage n'eût plus été d'un vivant. Quand on alla aux voix, 315 députés contre 68, 134 sénateurs contre 47 se prononcèrent pour la Convention.

La ville de Turin avait assisté à ce débat, enfiévrée et morne tout ensemble. C'était sa déchéance que le Parlement consacrait. Quand tout fut fini, le roi quitta presque furtivement l'ancienne et vaillante capitale où si longtemps avaient régné ses aïeux. Florence, vers laquelle le monarque dirigea ses pas, se chargea de donner un suprême commentaire à la Convention du 15 septembre. Elle ne crut point à sa propre grandeur. Quand elle vit arriver sur la place du *Palais-Vieux* le roi, la cour, les députés, les fonctionnaires, elle ne put se persuader que tout ce mouvement fût pour elle, et, comme la statue de la *Nuit* qui orne le tombeau de Julien de Médicis et que Michel-

(1) *Parlamento italiano,* 1864, p. 3728.
(2) *Id.,* p. 3790.
(3) *Id.,* p. 3764.

Ange ne voulait animer que pour les jours glorieux, elle dédaigna de se redresser à ce bruit qui ne ferait que passer. Avec une froide et distraite indifférence, elle prêta à Victor-Emmanuel son palais Pitti, au Parlement sa vieille salle du Grand-Conseil, comme on prête une hôtellerie somptueuse pour une halte plus ou moins prolongée. Loin de se sentir éblouis, les doux Toscans se plaignirent de toute cette affluence, qui changeait leurs coutumes, troublait leur repos et ne leur apporterait que de courts profits. Puis ils se replièrent dans leurs souvenirs, assez augustes pour les dispenser d'ambition. Capitale, Florence l'était, sans doute, mais capitale de passage ! Elle le savait, et son scepticisme à l'endroit de sa prééminence achevait de marquer la fragilité de l'acte que les chancelleries venaient de parafer.

II

Même interprétée dans le sens le plus défavorable au Saint-Siège, la Convention du 15 septembre 1864 comportait un sursis de deux ans. Les temps qui suivirent furent remplis par toutes sortes de projets qui, en dépit des anciens échecs, s'obstinaient à vouloir réconcilier Victor-Emmanuel et Pie IX.

Au mois de mars 1865, un visiteur notable arriva de France en Italie : c'était M. de Persigny. Il passa à Rome les fêtes de la semaine sainte. Sa présence y éveilla une curiosité très grande, excessive même ; car on lui attribuait auprès de l'Empereur un crédit que déjà il n'avait plus. Il vit beaucoup de monde et parut très empressé à se renseigner sur la condition de l'État pontifical. A son retour, il publia, sous le titre de *Lettre de Rome*, une brochure qui aspirait à délimiter chacun des deux pouvoirs rivaux. Avec beaucoup de force, il détournait Victor-Emmanuel de monter au Capitole et estimait que la Rome antique « l'écraserait de tout le poids de l'histoire » En revanche, il jugeait avec une rigueur extrême le parti ultra

montain et souhaitait que la cité des Papes, tout en demeurant sous la suzeraineté pontificale, participât, comme ville libre, aux privilèges et aux charges de l'Italie. C'était, au fond, la thèse de Maxime d'Azeglio, développée avec moins d'éloquence, de sérénité et d'éclat. La brochure fit du bruit, moins par elle-même que par le nom de l'auteur, et, pendant quelques jours, les feuilles publiques la commentèrent, comme si elle eût été le reflet des pensées qui prévalaient aux Tuileries.

Dans l'entrefaite, une négociation s'entama, qui n'avait trait qu'aux questions religieuses, mais qui fit naître le très fugitif espoir d'un accord politique. Entre tous les soucis du Saint-Père, l'un des plus cuisants était le sort de l'Église d'Italie. Un grand nombre de prélats avaient été éloignés de leurs diocèses : en outre, faute d'entente entre les autorités civiles et ecclésiastiques, beaucoup d'évêchés demeuraient vacants. Faisant un jour allusion à cet état de choses et à l'urgence d'y remédier, Pie IX disait à l'ambassadeur d'Espagne : « Je ne veux pas mourir sans avoir fait tout mon possible pour remplir ce devoir de conscience (1). » Dans cet esprit, il s'adressa à Victor-Emmanuel et, en une lettre très paternelle, lui recommanda les intérêts catholiques. Le roi, ses ambitions mises à part, était aussi éloigné que personne des querelles religieuses. Il fut touché de l'initiative et y répondit en termes non seulement respectueux, mais conciliants. M. Vegezzi, magistrat instruit, très versé surtout dans les questions ecclésiastiques, fut envoyé à Rome. Sa mission était de négocier le retour des évêques absents, de préparer la nomination aux évêchés privés de titulaires, de proposer en outre une nouvelle circonscription des diocèses, enfin de règler les formalités de l'*exequatur* et du serment (2). On assure que le cardinal Antonelli, en se prêtant aux entretiens, tint à écarter dès l'abord toutes les questions politiques : « Il est bien établi, dit-il, que nous ne sortirons pas de la sacristie. » En dépit de cette réserve, qui eût

(1) Dépêche de M. Pacheco, ambassadeur d'Espagne, 6 avril 1865. (*Documents relatifs aux affaires de Rome, communiqués aux Cortès.*)

(2) Instructions du général La Marmora au commandeur Vegezzi, 29 avril 1865.

douté que l'entente religieuse, si elle se réalisait jamais, ne fût un acheminement vers une entente plus complète? Au début, les dispositions réciproques parurent très favorables. L'ambassade de France avait reçu l'ordre de se tenir à l'écart des pourparlers, mais de Rome arrivaient à Paris d'excellentes nouvelles. Quand on alla au fond des choses, on se heurta au double obstacle qui avait paralysé jusqu'ici tous les essais de rapprochement. Très bienveillant dans son langage, Pie IX se rejetait brusquement en arrière à chaque formule qui lui semblait impliquer, à un degré quelconque, la reconnaissance du nouveau royaume ou l'abandon de ses propres droits. D'un autre côté, Victor-Emmanuel, quels que fussent ses témoignages de bon vouloir, ne se complaisait en aucun arrangement, s'il n'avançait ses desseins sur Rome. Au mois de juin 1865, M. Vegezzi revint à Florence, essayant en vain de couvrir sous les apparences d'un ajournement l'échec réel des pourparlers. « La négociation, disait-il, n'est point rompue, mais interrompue. » La vérité, c'est que, loin d'aborder les questions politiques, on ne trancha pas même les difficultés religieuses. Le seul résultat, ce fut le retour dans leurs diocèses d'une trentaine d'évêques qui en avaient été éloignés.

Cependant l'Autriche et bien plus encore l'Espagne se montraient très soucieuses du sort du Pape, prochainement livré à ses propres forces. Jusqu'ici Napoléon avait revendiqué pour lui seul la protection du Saint-Siège. Le drapeau de la France disparaissant, une action commune des puissances catholiques en faveur du Souverain Pontife ne serait-elle pas opportune? Dès le mois de janvier 1865, M. Mon, ambassadeur d'Espagne à Paris, vit M. Drouyn de Lhuys. « Nous avons, lui dit-il, deux ans pour nous entendre, pour aviser aux événements, pour assurer le pouvoir et l'autorité du Saint-Père. » C'est alors que fut repris un projet souvent agité, celui d'une *garantie collective* pour le maintien du domaine temporel. Plus d'une fois, M. Mon conféra sur ce sujet avec son collègue autrichien, M. de Metternich. Mais ces entretiens diplomatiques ne se traduisirent par aucun acte positif. La France ne souhaitait guère de se lier de la sorte : en outre, elle n'ignorait pas que l'Italie

considérerait une telle combinaison comme une atteinte au principe de non-intervention. L'Autriche, quelles que fussent ses inquiétudes sur l'avenir de la papauté, était dominée par une préoccupation supérieure : celle d'échapper à la responsabilité des affaires italiennes. Laissée à elle-même, l'Espagne était impuissante. Par un assez singulier retour, la seule évolution qui s'accomplit fut en faveur du nouvel état de choses : M. Mon quitta l'ambassade de Paris, et le cabinet de Madrid reconnut le royaume d'Italie (1).

Au milieu de tous ces projets ou ébauches de projets, l'année 1865 s'était écoulée. Comme l'automne s'achevait, l'Empereur rappela de Rome un régiment. Ce fut la première exécution du traité. En prouvant au cabinet de Florence sa fidélité à ses engagements, Napoléon eut à cœur de multiplier vis-à-vis du Saint-Père les témoignages de sa bonne volonté. Toute l'année 1866, la dernière avant l'évacuation, fut remplie par un double effort du gouvernement français, — effort sur le Saint-Siège pour l'aider à se suffire à lui-même, — effort sur l'Italie pour lui inculquer le respect de ses promesses.

Vis-à-vis de Pie IX, le plus malaisé serait de le ramener aux choses de la terre. Son âme, lassée des tromperies humaines, ne cherchait plus d'autre force que celle qui se puise en Dieu. Il se montrait à la fois absolu dans ses pensées jusqu'à l'intransigeance, résigné jusqu'au détachement dans le train ordinaire de sa vie. Dépositaire d'un pouvoir qui ne lui appartenait pas, il conservait dans la ruine de sa puissance matérielle un souci unique, celui de maintenir l'entière intégrité du droit. Convié sans cesse à se réconcilier avec le monde nouveau, il s'irritait de cette exhortation qui lui semblait absurdité ou impertinence, et se refusait à suivre ceux que, par vocation divine, il se croyait appelé à diriger. L'année précédente, en une Encyclique restée fameuse (2), il s'était attaqué à cette société moderne qui avait la prétention d'empiéter sur lui et, entre toutes les maximes équivoques et douteuses, avait choisi,

(1) Voir dépêches de M. Mon, 25 janvier, 27 mars, 16 mai 1865. (*Documents communiqués aux Cortès sur les affaires de Rome.*)
(2) Encyclique du 8 décembre 1864.

pour les condamner, celles que les habitudes publiques avaient le plus vulgarisées, même parmi les croyants. L'émoi avait été grand, et ce langage, même dépouillé de sa rigueur théologique par les commentaires épiscopaux, avait résonné avec un son inaccoutumé. Ayant proclamé comme prince les droits de ses prédécesseurs et accompli comme guide des âmes ce qu'il jugeait son devoir, Pie IX ne jetait plus sur tout le reste qu'un regard tranquille. Pour la politique, il avait Antonelli; pour la guerre, Mérode. Mais la politique, il y croyait peu, et point davantage à l'épée. Un jour, à la fin de l'été de 1865, M. de Mérode apprit qu'on le trouvait malade, fatigué, ayant besoin de repos. Tout cela lui fut dit doucement, paternellement; et non moins doucement le ministère des armes lui fut retiré. « On m'a mis à la retraite, écrivait le prélat à son frère (1), pour raison de santé, avec 100 écus par mois, en attendant qu'on me donne une autre destination. » N'ayant plus rien à espérer ou à craindre, Pie IX puisait sa sérénité dans l'excès de sa disgrâce. Il avait passé l'été de 1865 à Castelgandolfo. A son retour, le peuple de Rome avait admiré sa bonne mine, son visage reposé dans la paix de sa retraite. Par un singulier contraste, la destinée affermissait les jours du vieillard en même temps qu'elle ébranlait son trône. Ainsi tombèrent les espérances de ceux qui, spéculant sur un prochain conclave, se flattaient de devenir les maîtres sans usurpation et par le seul bénéfice de la mort. Aux visiteurs qu'il recevait — et il en recevait beaucoup — le pontife se plaignait, mais d'ordinaire sans amertume : « Vous voyez, disait-il, le pauvre pape chargé d'ans et de malheurs. » Quand on lui parlait d'aide, de protection, d'intervention des puissances, il secouait la tête et montrait le ciel. Parfois il faisait allusion à tous les projets qui déguisaient, sous le nom de transaction ou d'arrangement, l'entier dépouillement du Saint-Siège. Alors ses yeux s'animaient, sa voix devenait vibrante, comme il arrive aux humbles et aux doux qui, s'étant retenus longtemps, éclatent sous l'effronterie du sophisme ou de l'injustice : « Vraiment ces mes-

(1) *Lettre du* 21 *octobre* 1865.

sieurs se moquent de moi », disait-il avec un mélange de véhémence et de dédain. Pourtant l'âge et le malheur n'avaient point effacé chez lui la grâce souriante, l'aimable abandon qui avaient valu tant de popularité à sa jeunesse. Tantôt avec ses familiers, tantôt avec les étrangers qu'il admettait à des entretiens privés, il lui arrivait de se livrer sans contrainte. C'était alors merveille de l'ouïr, exhumant tous les souvenirs de son long passé, jugeant d'un mot vif, plaisant ou dédaigneux, les hommes et les choses, très loquace, indiscret même, — et Antonelli s'en plaignit plus d'une fois, — d'une bonhomie charmante, mais d'une bonhomie pleine de traits, coupant de longues phrases françaises la langue de son pays, et saupoudrant de sel gaulois ce que la finesse italienne n'eût qu'imparfaitement exprimé. On écoutait avec une attention ravie : mais voici que tout à coup l'auguste vieillard se taisait, comme saisi de remords et ayant dépassé le degré de malice que peut se permettre un saint. De la France, le pieux pontife parlait en termes mêlés de tristesse et de sympathie. Tout en se défiant de la faiblesse de l'Empereur, il rendait hommage à ses bonnes intentions. En revanche, il se louait médiocrement de l'ambassadeur, M. de Sartiges, qui, à Rome, recevait, une semaine, les amis du Pape, et, une autre semaine, ses adversaires. Quant à l'armée française, il lui témoignait une bienveillance sans mélange et regrettait seulement que l'heure de la séparation fût proche. « C'est sans doute la dernière fois que je pourrai vous bénir en cette solennité », dit-il le 1er janvier 1866, en recevant les vœux du général de Montebello et de ses officiers. Puis avec émotion : « Après votre départ, continua-t-il, les ennemis de l'Église viendront peut-être à Rome. » Le reste de la harangue se fondit en une prière : « Je prie pour vous, pour la France, pour la famille impériale. »

Ces dispositions résignées et légèrement hautaines, cette défiance de tout secours humain cadraient mal avec la condition de l'État pontifical, bientôt obligé de rassembler toutes ses ressources pour combattre la Révolution. Quand on parla à Pie IX de fortifier son armée en prévision de notre départ, son premier sentiment fut celui de l'impuissance : « Mon

armée! répliqua-t-il, les Piémontais trouveront bien moyen de la dissoudre. » Cependant lorsque les frégates françaises, le *Labrador* et le *Gomer*, envoyées à Civita-Vecchia, eurent ramené à Toulon quelques-uns de nos bataillons, les conseillers du Saint-Père, émus de l'avertissement, sentirent leur vigilance se réveiller. Attentif à mettre à profit ce revirement, l'Empereur offrit non seulement ses conseils, mais son concours indirect. Le Saint-Père avait à son service quelques troupes indigènes, un bataillon de carabiniers composé surtout de Suisses et d'Allemands, et, de plus, l'ancien corps franco-belge devenu le régiment des zouaves pontificaux. Napoléon imagina de constituer, en outre, pour le service du Pape, une légion levée en France, encadrée dans des cadres français, et qui serait enrôlée sous le drapeau pontifical. Deux exemples récents autorisaient pareille création : ainsi avait fait Louis-Philippe vis-à-vis de l'Espagne, et tout dernièrement l'Empereur lui-même vis-à-vis de Maximilien. Le 30 janvier 1866, un décret décida l'organisation de ce corps qui recevrait des engagements pour cinq ans et n'accepterait que des hommes catholiques de religion et libérés du service militaire en leur pays. Plus tard, afin de faciliter le recrutement, on admit des soldats en congé ou tirés de la réserve; en outre, il fut stipulé que les officiers conserveraient dans l'armée française tous leurs droits à l'avancement. Au mois d'août 1866, la légion comptait environ mille hommes. Elle s'organisa à Antibes; d'où le nom de *légion d'Antibes*, nom qui lui resta. Le commandement en fut confié à un colonel récemment mis à la retraite, le colonel d'Argy. Rien ne fut négligé pour y affermir l'idée que le service du Pape était la prolongation du service de la France. Tel fut le sens d'une proclamation très chaleureuse que le général d'Aurelles, au moment du départ, adressa à ceux qui s'embarquaient. Sous une forme moins solennelle, mais avec plus de précision, le maréchal Randon, dans une lettre au colonel d'Argy, exprima les mêmes sentiments. Ayant signé le traité du 15 septembre, Napoléon tenait à établir, aux yeux des catholiques, qu'il protégerait le Pape de loin aussi bien qu'il l'eût fait de près. « J'aiderai le Saint-Père à former une armée,

disait-il en ce temps-là au cardinal de Bonnechose. Jamais je ne permettrai à l'Italie de violer le territoire pontifical. » Et il ajoutait avec une expression de fermeté qui ne lui était pas habituelle : « On peut compter sur moi. » Le 22 septembre 1866 la légion d'Antibes entra à Rome. La sollicitude impériale l'y suivit : « Il faut accroître la légion, mandait le souverain, mais il faut l'augmenter peu à peu et sans bruit (1). »

On remarquera l'accent un peu timide de ces dernières paroles. Cette circonspection s'expliquait par les ménagements envers l'Italie. Tandis que l'Empereur exhortait Pie IX à l'énergie, il prêchait la modération à Victor-Emmanuel.

Quel serait le succès des conseils portés à Florence? A ne considérer que les apparences, il semblait que notre diplomatie eût pour être écoutée les titres les plus sacrés. Pendant cette année 1866, la France avait poussé jusqu'au plus extraordinaire oubli d'elle-même la sollicitude envers sa protégée. De ses propres mains et au mépris de sa sécurité à venir, elle avait noué l'alliance entre Florence et Berlin. La libération de la Vénétie avait été le pivot de sa politique, et, inspirant ou guidant les tortueuses négociations italiennes tantôt auprès de l'Autriche, tantôt auprès de la Prusse, elle avait pratiqué le genre de duplicité le plus rare, celui qui s'exerce pour le compte d'autrui. Après Custozza, elle n'avait eu qu'un souci, celui de récompenser la défaite comme rarement est récompensée la victoire. Était-il vraisemblable qu'ayant assuré à l'Italie, même vaincue, le splendide joyau de Venise, l'Empereur ne pût, en échange, obtenir quittance vis-à-vis de Rome?

On vit alors combien sont fragiles, de nation à nation, les liens de la reconnaissance. L'Italie s'était irritée de recevoir par grâce ce qu'elle eût souhaité ravir par conquête, et, loin de remercier le bienfaiteur, avait eu peine à ne pas lui reprocher le bienfait. L'acquisition de Venise, au lieu d'apaiser les convoitises, les surexcita. Relativement à la Convention du 15 sep-

(1) Voir *Mémoires du maréchal Randon*, t. II, p. 118-125. — Voir aussi *Vie du maréchal Randon*, par M. Rastoul, p. 278.

tembre, l'ancien commentaire subsista, plein de réserves subtiles et d'équivoques. N'y avait-il pas même quelque optimisme à parler d'équivoque? Comme Victor-Emmanuel recevait les procès-verbaux du plébiscite de la Vénétie, il se félicita que l'Italie fût faite, mais insinua qu'elle n'était point encore achevée. A Venise, au théâtre de la Fenice, les émigrés romains osèrent déployer devant le roi triomphant la bannière de Rome entourée d'un crêpe de deuil (1). De Florence, notre ministre plénipotentiaire, M. de Malaret, mandait des informations assez peu rassurantes. « Nous avons affaire, écrivait-il le 24 octobre 1866, à un gouvernement médiocre, à une mauvaise Chambre, à une opinion publique sans direction. » Il énumérait, sans en omettre aucune, les diverses causes qui avaient affaibli le parti de l'ordre et amoindri l'influence française : le résultat négatif de la mission Vegezzi avait découragé les tentatives d'accommodement avec la papauté : tant que la question vénitienne était demeurée irrésolue, la question romaine avait été reléguée au second plan; désormais aucune autre ne la ferait oublier : l'alliance prussienne avait accoutumé l'Italie à ne plus compter exclusivement sur Napoléon, mais à chercher ailleurs ses appuis. Dans la suite de sa dépêche, M. de Malaret s'appliquait à atténuer ces appréciations très sombres. Il croyait, il voulait croire au triomphe des esprits modérés : « J'ai la ferme conviction, ajoutait-il, que personne ne songe à se mettre en opposition directe avec l'Empereur. » Quels que fussent ces correctifs, la note inquiète dominait, et notre représentant finissait par cet aveu : « L'indépendance vis-à-vis du gouvernement impérial est en ce moment à l'ordre du jour en Italie. »

Après toutes ses complaisances, Napoléon aurait achevé de se discréditer s'il eût souffert que le gouvernement de Florence se dérobât à ses engagements. Dès le 15 octobre 1866, une dépêche de M. de Moustier avait proclamé la volonté de la France, qui était de continuer au Saint-Père sa protection. Quinze jours plus tard, l'Empereur souligna, et en un ton de reproche qui ne lui était pas habituel, ce que son ministre

(1) Voir Pasolini, *Memorie raccolte da suo figlio*, p 446-447.

s'était contenté d'indiquer. Le 3 novembre, dans une lettre à Arèse, après avoir rappelé le superbe présent de Venise, il continuait en ces termes : « Maintenant il reste l'affaire de Rome. Il faut qu'on sache bien que, de ce côté, je ne céderai en rien; que je suis bien décidé, tout en exécutant la Convention du 15 septembre, à soutenir le pouvoir temporel du Pape par tous les moyens possibles (1). » Cependant on touchait au terme marqué pour l'évacuation. On pouvait craindre pour cette époque quelque acte inconsidéré des ministres, quelque poussée du parti révolutionnaire, ou, à défaut de manifestation plus regrettable, quelque parole imprudente du roi, notamment à l'ouverture des Chambres. Napoléon avait, en la personne de M. de Malaret, un mandataire intègre, sagace, tout à fait digne de sa confiance. Néanmoins les circonstances lui parurent si graves qu'il jugea opportun l'envoi en Italie d'un messager extraordinaire. Ce messager, il le choisit parmi ses familiers, comme pour bien marquer que, cette fois du moins, sa politique personnelle et intime se confondait avec sa politique officielle. Le 15 novembre 1866, le général Fleury partit pour Florence.

« J'étais un envoyé officieux, appelé à donner des conseils et surtout à rappeler la parole jurée. » C'est en ces termes que Fleury (2) a défini son ambassade. Ses instructions, qui lui furent remises par l'Empereur lui-même, avaient pour but de bien établir que le temps des complicités était passé : par conviction autant que par politique, l'Empereur n'abandonnerait pas le Saint-Père et emploierait tous ses efforts pour l'empêcher de quitter Rome; il exécuterait avec fidélité la Convention du 15 septembre, persuadé que, de son côté, le cabinet de Florence tiendrait ses engagements et ferait même davantage. Il dépendait du gouvernement italien de prévenir dans Rome toute révolution. « Si donc, continuait Napoléon, après le départ des troupes françaises, le Pape était contraint de quitter sa capitale devant une émeute, la France n'hésiterait pas à le ramener

(1) Voir Bonfadini, *Vita di Francesco Arese*, p. 353.
(2) Fleury, *Souvenirs*, t. II, p. 304.

avec ses troupes. Dans ce but, vingt mille hommes seraient toujours laissés entre Toulon et Marseille, prêts à être transportés à Civita-Vecchia au premier appel. » A ces déclarations catégoriques se joignaient toutes sortes de menus avis : le roi était exhorté à montrer plus d'énergie, à diminuer ses dépenses, à s'entendre avec Rome sur les questions religieuses, à reprendre la mission Vegezzi, à admettre les évêques dans leur diocèse sans exiger d'eux le serment, à rendre au roi de Naples ses biens personnels dès qu'il aurait quitté Rome. La conclusion de la note était remarquable par son énergie : « Si le gouvernement italien marche dans cette voie, il peut être certain de la sympathie et de l'appui de l'Empereur; sinon, non. »

Le 19 novembre, Fleury était à Florence. Il nous apprend que, chemin faisant, il avait lu les lettres de Maxime d'Azeglio, l'histoire de la maison de Savoie, et, de plus, toutes sortes d'articles appropriés, choisis dans la *Revue des Deux Mondes*. Toute cette érudition ne serait point inutile, tant il faudrait d'arguments pour contenir les ambitions italiennes! On est confondu de tout ce que révèlent les dépêches du général. Est-il dans une cour amie qui doit tout à la France? N'est-il pas plutôt chez un adversaire en qui bouillonnent de récentes rancunes? Comme il arrive à Florence, il constate que les journaux sont pleins de récits sur sa mission. Les commentaires sont d'une excessive animosité : « Mais, ajoute-t-il, jusqu'ici pas d'injures. » Et il relève cette absence d'injures comme on eût fait d'un commencement de succès. Il voit les ministres : « L'Italie, écrit-il le 23 novembre, aura beaucoup de peine à baisser le drapeau de Rome capitale. » Soit désir de se faire valoir, soit juste appréciation de la réalité, il insiste sur les embarras de sa tâche : « Ma mission, répète-t-il, est très difficile... Ce n'est pas du tout ce qu'on croyait à Paris, chez Rouher. » Il est reçu en audience par Victor-Emmanuel et sort de l'entrevue tout perplexe, tant le prince dose à parts égales les bienveillantes formules et les inquiétantes restrictions! Le roi parle en bons termes de l'Empereur; mais il récrimine un peu sur les événements de Venise : il est « plein de bonnes intentions apparentes, mais sans volonté définie » : il est tout dis-

posé à empêcher les émeutes, les démonstrations armées ou non armées; mais il hésite à publier une telle politique : il ne tient pas à aller à Rome; puis il ajoute : « au moins *maintenant* »; et il laisse entendre que cet avis n'est que *son sentiment personnel.* Si l'envoyé de Napoléon est pour la cour de Florence un ami, c'est au moins un ami qu'on n'avoue pas. « Je mène ici, écrit le général, une vie très affairée, mais très retirée, afin de ne pas froisser le sentiment italien, qui me paraît fort éveillé ou plutôt très craintif. C'est au point que ni Ricasoli ni les autres ministres ne m'invitent et que le roi, sous prétexte du côté confidentiel de ma mission, en fait autant. » Fleury d'ailleurs ne s'émeut ni ne se blesse, et bien au contraire juge que *cela va mieux.* En effet, on lui promet qu'on va reprendre la mission Vegezzi, garnir les frontières, travailler les journaux, surveiller le parti de l'action. Tout heureux, il mande à Paris les bonnes nouvelles. A quoi s'attendait l'Empereur? On se le demande vraiment; car, non moins triomphant que son favori, il le remercie en termes pleins d'effusion : « Je vous félicite d'avoir déjà si bien réussi. »

« Je continue à gagner du terrain », télégraphiait Fleury le 26 novembre. Combien ce terrain n'était-il pas mouvant! Le roi échappe, revient, se dérobe de nouveau. « Il m'a promis beaucoup de choses, écrit l'envoyé français le 29 novembre; les tiendra-t-il? J'ai tant insisté que j'espère un peu. » Au milieu de toutes ces complications, le général est arrivé à se persuader que l'apaisement de la question romaine dépend surtout du Saint-Siège : que le Souverain Pontife fasse quelques concessions, et le roi sera obligé d'y répondre par des sacrifices pareils : seulement M. de Sartiges est depuis trop longtemps en fonction pour n'avoir pas usé son influence. « Ne serait-il pas utile, mande Fleury avec une fatuité ingénue, que j'allasse moi-même à Rome pendant quelques jours pour porter des assurances au Pape, des conseils à ses généraux? » Doucement l'Empereur réprime cet excès de zèle. Cependant, à Florence, l'ambassadeur se meut dans le vide, se plaint de ne pas recevoir de direction et, pour tromper son oisiveté, visite les musées, fréquente les théâtres, se promène aux

Cascines. Jaloux de lui dérober la politique, les Italiens se font un plaisir courtois de lui montrer leur pays. « Ce serait un crime, lui disent-ils, de rentrer en France sans avoir vu la *ville des doges.* » Et ne pouvant aller à Rome, Fleury coupe ses travaux diplomatiques par une course à Venise, où le conduit somptueusement un train spécial fourni par la maison Rothschild.

Le 5 décembre, Fleury rentrait à Florence. L'acte principal où se révélerait la politique italienne, ce serait le discours de Victor-Emmanuel qui devait, quelques jours plus tard, ouvrir le Parlement. Ce discours coïnciderait avec notre départ de Rome, en sorte qu'il aurait toute la portée d'un manifeste. Suivant l'esprit dont elle s'inspirerait, la harangue royale intimiderait la révolution ou lui soufflerait une nouvelle audace. C'est de ce côté que se concentrèrent tous les efforts de la diplomatie française. Le roi avait annoncé sa volonté de tracer lui-même son programme; et comme on lui proposait de lui fournir une rédaction : « Je saurai bien trouver moi-même la formule », avait-il répondu. Mais pouvait-on compter sur le roi? Fleury se montrait inquiet et l'Empereur singulièrement sceptique. « Je redoute beaucoup, télégraphiait Napoléon le 6 décembre, le discours d'ouverture : s'il ne dit rien de bon, tâchez au moins qu'il garde le silence. » Les jours suivants, l'envoyé impérial transmit à Paris de meilleures nouvelles. Le gouvernement italien venait de donner des gages de sa tolérance : tous les évêques étaient rentrés dans leurs diocèses; un nouveau négociateur, M. Tonello, allait être expédié à Rome : enfin, le président du conseil, M. Ricasoli, avait promis d'introduire dans le discours de la couronne les mots d'amitié. de reconnaissance envers la France, peut-être même envers l'Empereur; et toutes les ingratitudes passées donnaient à ce maigre témoignage une saveur inaccoutumée. « Selon les concessions obtenues à Rome, mandait Fleury avec une confiance raffermie, j'espère amener Ricasoli à parler de conciliation, peut-être même à proclamer Florence capitale. » En dépit de ces informations, Napoléon demeurait sombre en ses pronostics. Il soupçonnait le gouvernement du roi de provoquer les

désertions dans la légion d'Antibes : en outre, certains bruits, d'ailleurs démentis à Florence, représentaient Victor-Emmanuel comme disposé à seconder une insurrection dans les États romains (1). « Je doute, télégraphiait l'Empereur, des intentions si bienveillantes de l'Italie envers Rome. » La clairvoyance de Napoléon ne le trompait pas. Quand Fleury tenta d'obtenir de Ricasoli des déclarations bien nettes, celui-ci objecta les clameurs de l'opinion publique, la crainte d'une crise ministérielle, les dangers d'une dissolution. Quant au roi, le général l'accusait de le fuir, de *jouer aux barres* avec lui, d'user de toutes sortes de *cachotteries*. Le 15 décembre serait le jour où s'ouvrirait le Parlement. Le matin, le projet de discours fut communiqué à l'envoyé français. Il était moins bon qu'on ne l'eût souhaité, meilleur qu'on ne l'avait craint un instant. Le roi parlait de son respect pour les engagements pris, de sa reconnaissance envers l'Empereur. En revanche, il faisait allusion aux *aspirations nationales;* et, par là, se continuait l'équivoque volontairement prolongée. Fleury ayant osé critiquer cette dernière phrase, on lui répondit, non sans quelque ironie, qu'elle était empruntée à une lettre écrite en 1862 par Sa Majesté Impériale à M. Thouvenel.

« J'avoue que j'avais espéré davantage, mandait Fleury à son souverain, en transmettant le discours royal, mais il faut se contenter de ce succès. » A quelle modestie n'était pas arrivée notre politique, réduite à appeler *succès* l'aveu d'un traité très formel et l'octroi maussade d'un mot de gratitude? Le maître se montra plus accommodant encore que son envoyé. Le 16 décembre, il lui télégraphia : « Exprimez ma satisfaction et recevez pour vous, de la part de l'Impératrice et de la mienne, tous mes compliments pour la réussite de votre mission. » Fleury revint à Paris, très entouré, très complimenté, et il ne néglige pas de nous apprendre que, s'étant montré si fin diplomate, il se trouva désigné pour la prochaine ambassade. Un trait achève le tableau. C'est en Italie qu'éclata le mécontentement. L'opposition reprocha au roi d'avoir trop

(1) Voir *Souvenirs du général Fleury*, p. 339-340.

donné à la France, d'avoir, par d'indignes atténuations, dissimulé, presque trahi le vœu national : « La rude éloquence des Alpes, disaient certains Piémontais non consolés de leur capitale perdue, s'est amollie en touchant les bords de l'Arno (1). »

Napoléon n'avait pas lieu de se rassurer sur l'avenir, mais il n'avait pas non plus de motifs assez graves pour éluder ses engagements. Tandis que Fleury négociait à Florence, les troupes françaises demeurées à Rome s'apprêtaient à regagner leur pays. A la nouvelle de l'irrévocable départ, Pie IX manifesta d'abord certaines appréhensions et songea même, à ce qu'on assure, à appeler à Civita-Vecchia les escadres des puissances catholiques (2). Bientôt il recouvra toute sa sérénité et, suivant sa coutume, reposa tout son espoir dans la Providence. Le 6 décembre, il reçut les Français en audience d'adieu. Que seraient les paroles du Pape, paroles de gratitude pour la longue protection ou paroles de reproche pour ce qui semblait abandon? Dans la harangue de Pie IX, la tristesse l'emporta sur la reconnaissance. Son discours fut plein de sombres pronostics pour Rome, pour l'Italie, et, comme si le Pontife eût eu un pressentiment de l'avenir, se mêla d'accents alarmés pour la France, pour l'Empereur lui-même. A Paris, ces plaintes déplurent fort, et davantage encore cette compassion. Le bruit courait qu'à l'époque de l'évacuation, l'Impératrice viendrait à Rome. Dès le mois d'octobre, la souveraine avait confié ses pensées au cardinal de Bonnechose : « Ma présence, avait-elle ajouté, ne vaut pas cinquante mille hommes, mais les Italiens ne voudront pas offenser l'Empereur en ma personne (3). » Cependant, dans les conseils des Tuileries, la démarche ne paraissait politique que si l'auguste voyageuse, se montrant en messagère de paix, portait aux deux pouvoirs rivaux, à Victor-Emmanuel et au Saint-Père, le rameau d'oli-

(1) Voir Bersezio, *Il regno di Vittorio Emmanuele II*, t. VIII, p. 242.

(2) Dépêche du prince de Metternich au baron de Beust, 20 novembre 1866. (*Documents communiqués aux délégués des diètes de Vienne et de Pesth*, 1868.)

(3) Livre-journal du cardinal de Bonnechose. (Besson, *Vie du cardinal de Bonnechose*, t. II, p. 59)

vier. Toute conciliation semblant chimérique, le projet fut retardé, puis on n'en parla plus. Du 3 au 7 décembre 1866, le *Gomer* et le *Panama,* arrivés de Toulon, embarquèrent le 85e et le 71e de ligne. Le 69e et le 29e prirent passage en partie sur l'*Intrépide*. Le *Mogador*, le *Labrador,* la *Seine*, emportèrent le reste du corps expéditionnaire. Comme les vaisseaux stationnaient à Civita-Vecchia, on vit paraître dans les mêmes eaux une corvette autrichienne chargée de recueillir le Pape en cas de péril. Dans le même temps, d'autres bâtiments abordèrent, et mirent à terre des Français, des Hollandais, des Belges, braves jeunes gens qu'attirait à Rome la perspective des prochains dangers et qui venaient grossir le corps des zouaves. Le 11 décembre 1866, le drapeau tricolore disparut du fort Saint-Ange. Le 13, le général de Montebello, s'embarquant le dernier, regagna la France.

III

Quand, après dix-sept années d'occupation française, la cour pontificale se sentit livrée à elle-même, le premier sentiment fut la surprise, le second la crainte. A cela se mêlait une légère, une imperceptible impression d'allégement, l'étranger, même secourable, étant toujours à charge par quelque endroit. Malgré les pronostics contraires, les mois qui suivirent furent très paisibles. Le carnaval survenant, tout le monde se réjouit, les amis du Pape parce que Pie IX régnait encore, et ses adversaires parce que bientôt il ne régnerait plus. Puis vint le carême, la semaine sainte, la pompe des cérémonies pascales; et l'affluence des touristes, l'abondance des profits, le calme extérieur de toutes choses, prolongèrent l'illusion de la sécurité. Bientôt le bruit se répandit que d'autres fêtes, plus solennelles encore, se préparaient. Le mois de juin 1867 ramenait la commémoration centenaire du martyre de saint Pierre. On revit le même spectacle que déjà on avait vu en 1862, pour la

canonisation des martyrs japonais. Ce fut la même affluence des fidèles, ce furent les mêmes témoignages de générosité et d'amour, les mêmes démonstrations passionnées qui acclamaient Pie IX, Pontife et Roi. Jamais la Rome papale ne s'était revêtue de tant d'éclat qu'à la veille de la crise qui menaçait de l'emporter. Tout ce que Pie IX n'espérait plus des hommes, il l'attendait de Dieu, et avec une foi singulière qui confondait. Le 26 juin, il tint un consistoire et, escomptant l'avenir qui semblait lui échapper, il donna à l'épiscopat du monde entier un prochain rendez-vous pour un concile œcuménique.

Le parti de l'action s'accommodait mal de ce répit. Les Français éloignés, il s'était flatté de précipiter la solution. Seulement, pour agir, il lui fallait un point d'appui, et ici commençaient les embarras.

La perfection eût été de trouver ce point d'appui dans Rome et d'y provoquer une sédition. Le mouvement eût été représenté au dehors comme l'acte spontané d'un peuple exaspéré de la servitude. Avec un peu d'audace et surtout de hâte, on eût entraîné l'Italie; puis, en brusquant un plébiscite et en invoquant la souveraineté nationale, peut-être eût-on désarmé la France elle-même. Après examen, l'entreprise parut peu réalisable. Compromis dans les anciennes conspirations, les plus exaltés d'entre les Romains vivaient en exil. Ceux qui restaient étaient fort circonspects et, en outre, assez sévèrement contenus ; car la petite armée pontificale, peu nombreuse pour un service de guerre, suffirait, et au delà, à une répression intérieure. Que les sujets du Pape eussent contre leur gouvernement des griefs assez multipliés, la chose n'était point douteuse : en revanche, il en était peu chez qui la querelle allât jusqu'à l'idée d'un divorce. Si arriérés qu'ils fussent, ils ne poussaient pas l'indifférence jusqu'à ignorer tout à fait ce qui se passait au delà de leurs frontières. Or, des provinces affranchies leur arrivaient des informations fort instructives. Là-bas on parlait d'impôts étonnamment accrus, d'administration vexatoire, quoique très sécularisée, et aussi de la conscription qui prenait les enfants et les dispersait en des garnisons

éloignées. A ces récits, les Romains se sentaient moins empressés à se régénérer. Dans le huis clos de leur demeure, ils calculaient leurs modestes charges, comptaient leurs fils réunis autour d'eux, s'avisaient que toutes les tracasseries n'étaient point tracasseries ecclésiastiques. Ainsi parlaient-ils, mais très timidement, mais très bas, comme parle d'ordinaire le bon sens. Même à ne considérer que l'éclat extérieur, à qui les Romains n'eussent-ils pas inspiré l'envie ? Quel gouvernement leur eût donné des fêtes comme celles dont, en ce temps-là même, ils étaient les témoins ?

Faute d'intelligences dans Rome, le parti d'action eût trouvé dans la complicité de l'Italie le gage d'un succès prochain. Mais, en dépit de ses ambitions, le gouvernement du roi Victor-Emmanuel tantôt refusait ou ajournait son concours, tantôt feignait de ne pas entendre. Même sans parler des avis de la France, la vraie sagesse lui conseillait d'assurer sa condition intérieure avant de tenter de nouvelles entreprises. Il n'est guère d'agrandissement qui n'aille sans embarras. Les embarras de la jeune monarchie étaient immenses Elle avait à fondre ensemble ses anciennes et ses nouvelles provinces : Palerme, qui, l'année précédente, s'était insurgée ; Turin, qui ne se consolait pas de sa prééminence perdue ; Naples, qui enviait la fortune de Florence ; Florence elle-même, qui n'acceptait qu'avec une indifférence dédaigneuse une supériorité qu'elle savait éphémère. La cherté du grain, le choléra, la conscription, la guerre avaient assombri les âmes et provoqué même quelques passagers retours vers les dominations disparues. La plus grande pénurie était celle de l'argent. Le premier établissement du nouvel État, l'organisation des services administratifs, les travaux publics, les dépenses des armements avaient bien vite détruit l'équilibre budgétaire. Présomptueux comme des fils de famille récemment émancipés, les Italiens, tout d'abord, ne s'étaient pas trop inquiétés et avaient largement ouvert les sources de l'emprunt ; puis étaient venus les expédients ordinaires, émission des bons du trésor, vente de domaines nationaux. Ces moyens épuisés, on s'était rattaché à un suprême espoir, celui des ressources que pourrait produire

l'aliénation des biens ecclésiastiques. Comme il arrive en toute œuvre pareille, le difficile serait la réalisation. Au commencement de 1867, M. Ricasoli s'appropria un système assez original qui, moyennant un versement de 600 millions à l'État, laissait au clergé lui-même le soin de liquider son propre patrimoine. Cette redevance de 600 millions, divisée en quatre annuités, comblerait le vide des caisses publiques. Ce qui semblait remède suprême ne fit qu'accroître la confusion. Si ingénieux que fût le projet, toutes sortes de critiques surgirent. La Chambre, à quelque temps de là, mit en minorité le ministère ; le ministère recourut à la dissolution ; les députés congédiés furent en grande partie réélus ; Ricasoli tomba. On lui désigna d'abord pour successeur Menabrea ; puis Rattazzi prit le pouvoir. La question des biens ecclésiastiques n'était pas résolue; en revanche, aux difficultés financières se joignaient les maux de l'instabilité politique. Telle était la condition de l'Italie au printemps de 1867. En de telles conjonctures, qui eût conseillé d'affronter de nouvelles complications? Sans doute, Rome apparaissait comme le complément de l'unité; mais il fallait laisser à la Convention du 15 septembre le temps de s'user un peu, et à Napoléon lui-même le temps de regretter sa fermeté. L'idéal eût été une absorption progressive qui eût peu à peu étendu aux citoyens de Rome les privilèges et les charges de l'Italie ; sous prétexte de sécurité, on eût introduit au château Saint-Ange une garnison royale ; puis, sous prétexte de simplification, on eût abaissé aux frontières pontificales les barrières douanières. Dans ses entretiens avec M. de Moustier, M. Nigra se gardait de prononcer le mot d'annexion, mais parlait seulement d'assimilation, terme adouci qui ne suscitait pas de colère. Dans la bouche des diplomates italiens, le patrimoine de saint Pierre n'était plus désigné sous le nom d'État; mais on l'appelait simplement l'enclave pontificale. De la sorte, les habitudes même du langage aideraient à la transformation des choses. Tout étant ainsi préparé, un pape faible, vieux, moins absolu que Pie IX, souffrirait passivement le reste. Alors seraient satisfaites les *aspirations nationales,* sans violence, sans contrainte au moins trop visible, et avec des

transitions si habilement ménagées que l'Europe négligerait de s'émouvoir, et peut-être même les catholiques de s'indigner.

Ces perspectives étaient bien éloignées, bien incertaines. A défaut de Rome qui s'obstinait à demeurer paisible, à défaut de l'Italie qui s'effrayait des risques, un homme existait, très propre à rallier autour de lui tout le parti d'action : c'était celui qu'on appelait l' « invincible Garibaldi ». Il saurait grouper les ardents, attirer à lui les indécis, compromettre le gouvernement de Florence et, moitié de gré, moitié de force, l'entraîner à sa suite. C'est vers lui que les impatients tournèrent leurs espérances.

Dès la fin de février 1867, on l'avait vu quitter son île et s'acheminer vers la Vénétie. A sa rentrée en scène, les ministres du roi avaient ressenti quelque humeur. « Garibaldi est *débusqué de son nid* », écrivait M. Ricasoli, encore président du conseil, au préfet de Venise, le comte Pasolini. Puis il ajoutait : « C'est un citoyen comme un autre... on pourra l'inviter à une fête, mais pas d'obséquiosités et surtout pas d'honneurs quasi royaux. » La recommandation avait été observée, mais Garibaldi était de ceux qui, d'eux-mêmes, se font leur place. Il passa trois jours à Venise, tonna contre les prêtres, poussa suivant sa coutume son cri contre Rome. Il se montra irrésistible, il le fut même trop, car au sortir de ses harangues la populace alla briser les vitres au palais du patriarche (1).

Ce n'était qu'un début. Bientôt la propagande révolutionnaire s'enhardit. Garibaldi, dans une lettre au Comité romain, déclara prendre la direction du mouvement national. Un peu plus tard, il osa remettre aux diplomates étrangers une protestation solennelle contre la souveraineté du Pape. Jadis l'Assemblée constituante romaine l'avait, disait-il, nommé gouverneur de Rome, et, jusqu'à ce qu'une nouvelle assemblée populaire eût statué, il conservait ce mandat qu'il n'avait point abdiqué. On sourit de la prétention qui parut rodomontade. Pourtant toutes sortes de bruits couraient : une grande agitation régnait, disait-on, sur les frontières pontificales : un convoi d'armes

(1) Voir Pasolini, *Memorie raccolte da suo figlio,* p. 452 et suiv.

avait été introduit à Viterbe : Garibaldi, ajoutait-on, songeait à prendre le commandement d'une expédition préparée à Gênes et qui débarquerait sur le littoral des États romains. Comme l'été approchait, aux rumeurs vagues succédèrent des faits positifs. Des bureaux d'enrôlement s'ouvrirent pour le recrutement des volontaires; des souscriptions s'organisèrent pour les frais de la lutte; bien plus, on vit les journaux publier librement la correspondance de Garibaldi avec les comités insurrectionnels de Florence et de Rome. Enfin, le 20 juin, deux cents garibaldiens, rassemblés près de Terni, tentèrent de s'introduire dans la province de Viterbe. Ils se dispersèrent d'ailleurs promptement et, ayant repassé la frontière, furent désarmés par les troupes italiennes.

Le plus important serait de mesurer l'énergie ou la faiblesse du gouvernement royal. Le chef du cabinet n'était plus M. Ricasoli, de nature droite, quoique froidement passionné, mais M. Rattazzi, ondoyant, habile à se dérober, ayant donné des gages à tous les partis. Aux premières interrogations de M. de Malaret, il opposa un langage tranquille. Il railla les faibles ressources du parti révolutionnaire, pauvre en hommes, pauvre en armes, pauvre en argent. Il énuméra toutes les précautions prises par ses agents : sans doute, quelques individus isolés pourraient tromper la surveillance exercée sur la frontière ; mais tout se bornerait à quelques rassemblements sans importance et dont le gouvernement pontifical aurait aisément raison. En de nouveaux entretiens, l'homme d'État italien renouvela les mêmes protestations et se montra si persuasif que M. de Malaret, convaincu à son tour, manda à Paris des informations très rassurantes. On atteignit de la sorte le mois de juin. Alors, pour la première fois, M. Rattazzi convint d'une certaine recrudescence révolutionnaire sur les limites de l'État romain. Ayant hasardé cet aveu, il se hâta de l'atténuer. « Les faits que vous m'avez signalés, dit-il à notre envoyé, sont pour la plupart exagérés et même tout à fait inexacts. » Derechef il vanta la sagesse de ses mesures : les émigrés romains avaient été éloignés des frontières et particulièrement de Bologne ; l'autorité militaire veillait : quant à Garibaldi, il était fatigué,

presque malade, peu disposé à entreprendre une campagne. Dans l'entrefaite, on connut l'échauffourée de Terni. Loin de se déconcerter, Rattazzi se loua fort de son énergie. Toutefois, comme pour se garder d'avance contre un reproche qu'il prévoyait, il s'apprêta avec beaucoup de soin à décliner toute responsabilité pour tout événement qui se produirait dans l'intérieur des États romains. A cette justification anticipée et par là même un peu suspecte, M. de Malaret répondit par un assentiment mêlé de quelque restriction. « Sans doute, dit-il, au point de vue théorique l'observation est vraie. Mais vous seriez responsables des complots tramés à Rome ou à Viterbe s'ils avaient le même objet, les mêmes agents, les mêmes chefs que ceux qui s'ourdissent de ce côté-ci de la frontière. » En formulant ces réserves, notre représentant n'était que le fidèle interprète de son chef, M. de Moustier. Celui-ci recueillait, soit par l'ambassade française auprès du Saint-Siège, soit par la voie de la nonciature, toutes sortes d'informations très graves, et ses dépêches portaient la trace de ses alarmes. « Je suis aussi surpris qu'inquiet, télégraphiait-il à Florence le 21 juillet, de la sécurité dans laquelle semble se complaire M. Rattazzi. Quel que soit l'optimisme de ses agents, nous sommes parfaitement renseignés, et je puis vous certifier que le danger est grand. Si quelque chose arrive, la responsabilité en retombera tout entière sur le gouvernement italien, quoi qu'il en dise. Il ne peut ignorer où sont les dépôts d'armes et les centres d'action. Qu'il ait l'énergie de les saisir et de disperser les groupes ; qu'il ait assez d'autorité pour éloigner, s'il le faut, Garibaldi (1). »

Le conseil était net, et au point de toucher à la mercuriale. En pareille occurrence, le bonheur serait grand si un incident opportun permettait à M. Rattazzi de se faire accusateur à son tour. Dans sa situation qui commençait à devenir équivoque, il rencontra cette chance heureuse et, avec une habileté non exempte d'artifice, la saisit.

Entre tous les corps pontificaux, la légion d'Antibes, très

(1) Voir *Documents diplomatiques*, 1867, p. 51.

travaillée par les agents révolutionnaires, s'était le plus signalée par son esprit de mutinerie, et on y avait constaté de nombreuses désertions. En ces conjonctures, un général de division français, le général Dumont, qui avait jadis fait partie du corps d'occupation, se rendit à Rome, sans mandat officiel, mais avec la mission officieuse de rechercher la cause du mal et de ramener dans la voie de la discipline ceux qui s'en écarteraient. Très dévoué au Saint-Siège, le général Dumont amplifia un peu son rôle. Il assista en uniforme à une revue de la légion et, voyant des soldats, français d'origine, oublia pour un instant qu'ils étaient au service d'un prince étranger. L'occasion était belle pour protester au nom du principe de non-intervention. Rattazzi n'y manqua point : les légionnaires d'Antibes n'étaient que des Français déguisés ; que devenaient, dès lors, l'évacuation promise et le traité du 15 septembre lui-même ? A quelques jours de là, les journaux publièrent une lettre du maréchal Niel au colonel d'Argy, qui semblait confirmer ces appréciations. A qui parlait agissements garibaldiens, il était habile de répondre *légion d'Antibes*. Avec une brièveté un peu hautaine, M. de Moustier clôtura l'incident. « Je ne désavoue pas, dit-il, la mission du général, mais je la nie (1). »

La diversion, bien que ne manquant pas d'à-propos, ne pouvait tromper longtemps ni l'Europe, ni la France, ni même l'Italie. Le vrai péril n'était point à Rome et dans l'ingérence française : il était aux frontières pontificales et dans la propagande garibaldienne. De moins en moins celle-ci se déguisait. Le 12 août, Garibaldi était à Sienne, le 13 à Orvieto, rôdant autour de l'État romain. Interrogé par notre chargé d'affaires, M. de la Villestreux, — car M. de Malaret venait de partir en congé, — Rattazzi renouvela ses protestations, quoique avec un peu moins d'assurance. Il convenait que peut-être un mouvement éclaterait dans un délai prochain, et parlait vaguement de la ligne frontière qui était fort longue, fort difficile à garder ; mais après s'être exprimé de la sorte, il ressaisissait ses aveux

(1) Dépêche de M. Artom, chargé d'affaires d'Italie, à M. de Campello, 1er et 8 août 1867. (*Documenti diplomatici presentati dal présidente del consiglio, ministro degli affari esteri,* 1867.)

et s'étendait avec complaisance sur les médiocres sympathies que les révolutionnaires rencontraient. Son plus grand espoir, ajoutait-il, était un congrès qui se tiendrait en Suisse et auquel Garibaldi avait promis de se rendre : ce voyage serait sans doute un prétexte pour renoncer à la lutte, et de là, selon toute apparence, le *condottiere* retournerait à Caprera.

IV

Le 8 septembre 1867 fut un jour très mémorable pour la ville de Genève. Ce jour-là, vers quatre heures de l'après-midi, toutes sortes de *sociétés,* les unes appartenant au canton, les autres suisses ou étrangères, se rassemblèrent dans les avenues de la promenade des Bastions. Du milieu de la foule, évaluée à plusieurs milliers de personnes, émergeaient des drapeaux de toute nation, helvétiques, français, allemands et surtout italiens. Peu à peu la multitude se forma en cortège et par les quais et les ponts atteignit la gare. En face de la station, elle se massa en rangs pressés, grossie sans cesse par de nouveaux arrivants qui refluaient dans la rue du Mont-Blanc et sur la place Cornavin. Après une longue attente, un convoi fut signalé, et les acclamations retentirent. Sur le seuil, un voyageur parut : à sa vue, les cris redoublèrent. C'était Garibaldi.

Nul comme lui n'excellait à soigner la mise en scène. Candide jusqu'à la naïveté, disaient ses amis, il avait aussi des raffinements qui touchaient à la rouerie. Avec un art infini, il choisissait son terrain : un jour Londres, toujours propice aux héros et plus encore aux excentriques ; un autre jour Palerme, ardente comme son soleil et s'enivrant de ses propres clameurs; un autre jour encore Venise, tout enfiévrée de sa récente délivrance. De longue main, il avait discipliné ses compagnons, qui le suivaient non comme un chef, mais comme un dieu ; il ne se montrait qu'environné de leur cortège, et à aucun homme n'était rendu plus de culte qu'à celui qui prétendait les

abolir tous. Pour fixer les regards, il ne négligeait rien, et son costume traditionnel, la chemise rouge, le feutre gris, le *puncho* américain, achevait de graver dans l'esprit des peuples une image à la fois bizarre et légendaire. C'est sous cet aspect que Garibaldi apparut à la foule cosmopolite de Genève. souriant, un peu fatigué toutefois, car il était venu le matin de Sion, et tout le long du lac, à Lausanne, à Morges, à Saint-Prex, à Allaman, il avait subi les bruyantes ovations des riverains.

Aucune pompe ne manqua à la réception, pompe populaire, pompe guerrière même, car quatre pièces d'artillerie, fournies par le département militaire, mêlèrent leurs salves à la fête. La nature avait prêté son cadre à la scène. Comme on arrivait aux bords du Léman, le soleil, s'inclinant sur le lac, illumina les sommets des montagnes, tandis que le rivage s'enveloppait des naissantes obscurités du soir. Du balcon de la demeure qui lui avait été assignée, Garibaldi prit la parole. A chaque phrase, les premiers rangs éclataient en applaudissements et, de confiance, l'auditoire plus éloigné répétait les acclamations. Quelques mots seuls, plus vigoureusement lancés que les autres, allaient jusqu'à la foule. Le *condottiere* parla de la libre Helvétie, de Guillaume Tell, de Rousseau, de la fraternité universelle des peuples. Puis il exhorta à accomplir deux tâches : la première serait de détruire tous les trônes; la seconde, d'abattre l'institution pestilentielle de la papauté.

Cette éloquence enflammée semblait signe de guerre. Pourtant, tout cet appareil n'était que la préface d'un congrès, et ce congrès s'appellerait même le *Congrès de la Paix*. Le lendemain, 9 septembre, la première séance s'ouvrit au palais électoral. Au-dessus de la tribune et au milieu d'un faisceau de bannières, le mot *Pax* avait été gravé en lettres d'or. On commença par chanter un hymne à la paix. Comme ce *Veni Creator* laïque venait de s'achever, Garibaldi fit son entrée. Autour de lui se groupaient des Suisses, des Allemands, puis des Français, mais en petit nombre, les plus qualifiés, comme Louis Blanc et Jules Favre, s'étant adroitement excusés. Quand le héros se leva pour parler, un grand silence se fit. On

s'aperçut bientôt qu'il ne ferait que rééditer son discours de la veille. Il proclama de nouveau la fraternité des peuples, vanta la création d'un congrès universel et permanent appelé à juger les différends internationaux. Derechef, il annonça la déchéance de la papauté, la plus nuisible de toutes les sectes. Il prècha une religion qu'il appelait la religion de Dieu, et exalta le sacerdoce des hommes de génie substitué au sacerdoce de l'ignorance. Toute guerre lui apparaissait comme impie, hormis celles qui avaient pour origine la résistance aux tyrans, c'est-à-dire aux rois. Ainsi s'exprima le bouillant pacificateur. Quand il eut fini, on applaudit, mais moins que la veille, et même on avait pu remarquer pendant la harangue des intervalles de silence embarrassé.

C'est que les Genevois, à l'esprit froid et lucide, commençaient à se ressaisir. Sans doute ils étaient charmés qu'on appelât leur ville la *Rome de l'intelligence* et qu'on les proposât pour modèles aux autres peuples. Mais ce torrent d'imprécations offusquait leur sagesse et effrayait leur prudence. On assista encore à quelques scènes furibondes ou grotesques. Dans l'étrange pêle-mêle des discours, toutes sortes de noms honnis ou glorifiés s'accouplèrent : Torquemada, Galilée, Rousseau, Arago, Edgar Quinet, et aussi Jésus-Christ, qui, disait-on, n'avait guère eu d'égal avant Garibaldi. Un orateur, au type slave très prononcé, monta à la tribune. Quelques-uns, à ce qu'on assure, le prirent pour Alexandre Dumas. C'était Bakounine. Il se montra partisan de la paix, mais pas avant la destruction de l'empire russe, non moins nuisible que la papauté A ces divagations, les adeptes se pâmaient d'aise : en revanche, dans le reste de l'assistance, se marquait un commencement de dégoût. Dans toute la population suisse, une appréhension dominait, à savoir la crainte des incidents que ces excès pourraient soulever. Qu'ajouterai-je? Dès le 9, les premiers signes de défaveur se montrèrent. Le lendemain, la désapprobation ne se déguisa plus. Le 11, les Genevois n'avaient plus qu'un désir, celui de se débarrasser de leurs hôtes. Garibaldi avait l'habitude des départs accélérés aussi bien que des entrées fastueuses. Arrivé jadis en triomphateur

à Londres, il s'en était éloigné presque en fugitif. C'est avec la même prestesse dégagée qu'il quitta Genève.

En dépit de cette soudaine disparition, qui eût osé dire que toute cette mise en scène fût chose stérile ou négligeable? Garibaldi était coutumier de ces coups d'éclat qui paraissaient improvisés, mais étaient au fond très préparés. En 1862, à la veille d'Aspromonte, il avait, à Catane, lancé bruyamment son mot d'ordre : *Rome ou la mort!* En 1867, à la veille d'une autre tentative, il renouvelait sous la même forme un appel semblable, et à Genève il venait de pousser le cri de guerre qui rallierait tous ses partisans.

V

On le vit bien à tout ce qui suivit. « En quittant Genève, Garibaldi retournera sans doute à Caprera. » Ainsi s'était exprimé M. Rattazzi. Combien vaine ne fut pas la prédiction! Tandis qu'on le croyait encore en Suisse, l'audacieux chef de bandes était rentré en Italie. Loin de songer à la retraite, il descendait à travers la Péninsule, et à chacune de ses haltes soulevait autour de lui ses amis. Le 18 septembre, les journaux *la Réforme* et *l'Italie* publièrent, sous son nom, deux adresses, l'une au peuple de Rome, l'autre aux patriotes italiens. Déjà le grand révolutionnaire était à Florence, mais Florence n'était pour lui qu'un lieu de passage. Le 22 septembre, il partit pour Arezzo. Encore un peu, et il atteindrait le territoire pontifical.

En cette crise désormais imminente, que ferait M. Rattazzi? On le vit d'abord garder une attitude hésitante, comme s'il eût attendu des événements son inspiration. Puis, comme le péril devenait plus pressant, il se décida à l'énergie. Enfin, l'énergie lui paraissant plus dangereuse que la faiblesse, il relâcha tous les ressorts de l'autorité qu'il avait un instant resserrés entre ses mains, et ce fut sa troisième évolution.

Pendant les premiers jours de septembre, le chef du cabinet italien avait dissimulé aux autres, s'était peut-être dissimulé à lui-même, la gravité des conjonctures. Il ne niait plus la propagande révolutionnaire : mais c'était peu de chose, répétait-il, bien peu de chose. Suivant sa politique habituelle, il se flattait de tenir la balance égale entre les deux partis contraires. Il envoyait aux autorités de la frontière des instructions pour qu'elles fussent vigilantes; mais ces instructions étaient si vagues, si mêlées de réserves, que beaucoup de fonctionnaires croyaient à une feinte et jugeaient plus habile de laisser faire (1). De France cependant, arrivaient des avis qui touchaient à l'injonction. Bien plus, une division s'organisait à Lyon; bientôt elle descendrait vers la mer, prête à être embarquée. Et Rattazzi, sans doute, n'ignorait pas ces préparatifs : était-il possible qu'ils eussent échappé à la vigilance de M. Nigra?

On en était là quand on apprit le retour de Garibaldi en Italie. « M. le président du conseil m'a paru aujourd'hui fort préoccupé », mandait à Paris, le 14 septembre, notre chargé d'affaires. La préoccupation devint anxiété quand on connut les harangues du grand agitateur, puis son arrivée à Florence, enfin son départ pour le Midi. Contraint de prendre parti, aiguillonné par la France, Rattazzi renonça à sa politique équivoque. Une note, publiée le 21 septembre dans la *Gazette officielle*, fut le premier signe du revirement. Le ministère proclamait le respect des traités, la souveraineté de la loi qui obligeait pareillement tous les citoyens. « Si quelqu'un, ajoutait-il, essayait de manquer à la loyauté des stipulations et de violer la frontière, nous ne le souffririons pas. » Un acte éclatant suivit ces paroles. Comme Garibaldi allait franchir les limites de l'État pontifical, le préfet de Pérouse lui fut dépêché pour le détourner de son dessein. Toutes les instances ayant été vaines, le *condottiere* fut, dans la nuit du 23 au 24 septembre, arrêté à Asinalunga avec quelques-uns de ses compagnons. Il fut transféré à Arezzo, puis dirigé sur Alexandrie et enfermé

(1) Voir Bersezio, *Il regno di Vittorio Emmanuele II*, t. VIII, p. 267.

dans la citadelle. Le 25 septembre, une nouvelle note de la *Gazette officielle* souligna cette conduite. Des dépôts d'armes furent saisis; des volontaires furent ramenés par la force publique jusque dans leurs foyers. C'était une seconde victoire d'Aspromonte, et cette fois sans effusion de sang. A Paris, on se réjouit comme si tout danger fût écarté. Le 26 septembre, M. de Moustier écrivait à notre chargé d'affaires à Florence : « Félicitez le président du conseil de la résolution qu'il vient de prendre. »

Ces félicitations n'étaient pas encore arrivées aux bords de l'Arno, et déjà le chef du cabinet italien avait cessé de les mériter. D'un bout à l'autre de la Péninsule, l'acte d'Asinalunga avait provoqué un immense émoi. Quoique déshabituée des révolutions, Florence, la douce et molle Florence, essaya un soulèvement, et peut-être les troubles fussent-ils devenus insurrection, si une pluie torrentielle, plus efficace que la police, n'eût opportunément balayé les rues. Dans les lieux publics s'élevaient des cris de mort contre les ministres. Dans le même temps, parut un manifeste des députés de la gauche qui protestèrent contre l'arrestation, accomplie, disaient-ils, au mépris de l'inviolabilité parlementaire. Sous tant de reproches, Rattazzi s'affaissa. Ce qui n'était que le bouillonnement d'une minorité factieuse l'impressionna plus que le vœu universel des gens de bien. Le premier signe de déviation, ce fut le langage des journaux démocratiques, la *Réforme,* le *Diritto,* qui purent librement prêcher l'agression contre Rome. Dans l'entrefaite, une nouvelle plus grave se répandit : Garibaldi n'était plus à Alexandrie ; il avait été élargi et reconduit à Caprera. Sur les dépôts d'armes, sur les bureaux d'enrôlement, sur les allées et venues des volontaires, la police et l'armée, un instant clairvoyantes, devinrent de nouveau remarquablement aveugles. Très effrayé de ces symptômes, soupçonnant des retours de complaisance qui toucheraient à la complicité, M. de la Villestreux interrogea derechef M. Rattazzi. Celui-ci vanta ses mesures de surveillance : l'armée d'observation avait été renforcée ; de nombreuses arrestations étaient opérées. Il avoua le passage, à travers la frontière, de quelques individus

isolés ; mais tout en manifestant quelques craintes, il protesta de sa loyauté avec beaucoup de chaleur. Quant à Garibaldi, le président du conseil ne s'émouvait pas, quoique, à peine arrivé dans son île, il eût essayé de s'évader. Qui eût pu soupçonner qu'à Caprera le redoutable chef de bandes ne fût pas en lieu sûr aussi bien que dans la forteresse d'Alexandrie ! Sept bâtiments de guerre, à ce qu'on affirmait, étaient chargés de le garder.

VI

Au milieu de toutes ces menaces, l'État pontifical était demeuré paisible. Aucun signe de désaffection dans les campagnes ; aucune panique dans le gouvernement ; dans la ville elle-même, aucun essai d'émeute. Les habitudes de la vie sociale n'avaient pas changé. Ainsi qu'il advenait à cette époque de l'année, les familles aisées avaient gagné leurs villégiatures accoutumées. Le *Corso* avait conservé sa physionomie ordinaire des jours d'été. Tout au plus, quelques cris séditieux, mais isolés, et suivis d'arrestations accomplies sans tumulte. Le principal souci était le choléra qui se perpétuait à Rome avec une continuité traîtresse et sévissait avec violence en certaines bourgades. Loin de souhaiter un changement de maître, la petite bourgeoisie romaine était plutôt portée à le redouter. Elle vivait des étrangers, appréhendait par-dessus tout le départ de Pie IX et n'imaginait pas que la cour de Victor-Emmanuel, même somptueuse et brillante, pût lui apporter l'équivalent des profits perdus.

Les conseillers du Saint-Père observaient avec joie ces tendances. Ils en témoignaient même une satisfaction un peu naïve, comme si cette fidélité eût été pour eux surprise. Quels que fussent ces heureux symptômes, la condition de la petite principauté demeurait précaire en face des périls déjà imminents.

L'armée pontificale, même avec ses accroissements récents, ne s'élevait pas à plus de treize mille hommes. De ce chiffre, il fallait défalquer les malades qui étaient assez nombreux. Beaucoup de nouveaux venus, encore mal exercés, se trouvaient tout à fait inaptes à la vie en campagne. Dans l'énumération des forces totales, on comptait les gardes ruraux ou *squadriglieri*, sorte de milice nouvellement créée et qui ne pouvait s'assimiler aux troupes régulières. En outre, les excitations révolutionnaires n'avaient point épargné les soldats de Pie IX. Assez impuissantes dans les autres régiments, elles avaient produit leurs fruits dans la légion d'Antibes, fort amoindrie par les désertions. Tout décompte fait, l'effectif disponible ne dépassait guère huit à neuf mille hommes, sur lesquels il faudrait prélever le service des garnisons. Entre tous ces corps, le plus solide, le seul tout à fait bon, était celui des anciens Franco-Belges ou zouaves pontificaux, appelés à donner bientôt des preuves si admirables de leur valeur. En ce temps-là même, ils préludaient aux travaux de la guerre par d'autres travaux non moins périlleux, quoique plus obscurs. Au mois d'août, on vit une de leurs compagnies arriver à Albano où le choléra, s'abattant subitement, avait en quelques heures fait près de cent victimes. Au milieu de la consternation qui avait tout paralysé, ils relevèrent les courages, ensevelirent les morts, soignèrent les malades, assainirent les demeures, remplirent avec la sainte allégresse du sacrifice tous les devoirs répugnants ou pénibles qui, sans eux, fussent restés inaccomplis. Dans la petite cité subsiste encore, à travers les années, le pieux souvenir de leur héroïsme. On voudrait nommer tous ces braves jeunes gens, dont plusieurs succombèrent. Leur chef était un Belge, mais de nom français, qu'on appelait Résimont.

Le péril ne naissait pas seulement du petit nombre des défenseurs, mais aussi de la constitution territoriale de l'État romain. Privé des Romagnes, des Marches, de l'Ombrie, le patrimoine de Pie IX ne se composait plus, en dehors de Rome et de la vallée inférieure du Tibre, que de quatre petites provinces : au nord, celle de Viterbe ; à l'ouest, celle de Civita-

Vecchia ; au sud, celles de Velletri et de Frosinone. Ce territoire, débris d'une principauté plus grande, était ouvert de tous côtés : aucune forte barrière créée par la nature ; aucun puissant travail de défense organisé par les hommes : rien qu'une limite fictive, et, au delà de cette limite, un protecteur suspect, spoliateur d'hier qui pourrait être celui de demain. Voisine sur toute la frontière, la monarchie italienne tenait toutes les issues qui conduisaient à Rome. Si elle observait avec vigilance ou seulement avec correction le traité du 15 septembre, aucune sérieuse alerte n'était à redouter. Si elle demeurait neutre et en quelque sorte passive, le danger serait grand par l'affluence des bandes, et néanmoins se pourrait surmonter. Mais si la tolérance dégénérait en complicité, alors l'égalité des chances serait décidément rompue, et l'équilibre ne se rétablirait que par un secours étranger.

C'est le 28 septembre que la première bande garibaldienne pénétra sur le territoire pontifical. L'invasion commença par la province de Viterbe. Dans la partie orientale de cette province, quelques gendarmes furent surpris aux *Grottes de San-Stefano*. Puis Acquapendente fut occupé et reconquis. Plusieurs escarmouches furent signalées aux bords du lac de Bolsena. Les jours suivants, la lutte grandit. Les garibaldiens s'étant emparés de Bagnorea, la petite ville, d'abord inutilement attaquée par les soldats de Pie IX, fut reprise par eux le 5 octobre, non sans un rude combat. — Envahi par le nord, l'État romain le fut un peu plus tard par le sud. Le 11 octobre, les pontificaux repoussèrent un coup de main sur Subiaco. Vers le même temps, Nicotera franchissait avec ses bandes la frontière napolitaine. — Ces pointes poussées en diverses directions ne laissaient pas deviner un plan d'ensemble. Bientôt parut sur les bords du Tibre, à une douzaine de lieues au nord-est de Rome, non pas Garibaldi qui était encore à Caprera, mais son fils Menotti. On put dès lors prévoir que de ce côté se dirigerait le principal effort de l'armée révolutionnaire. L'objectif serait de descendre la vallée du fleuve, de mettre à profit l'éparpillement de l'armée papale, de se rapprocher de Rome et, qui sait? d'y entrer peut-être à la faveur d'une surprise. Toute la

vigilance du général Kanzler, ministre des armes, et de ses subordonnés n'était pas de trop pour déjouer cet espoir. C'est sur ce point que se livreraient les plus acharnés combats : le 12 octobre, celui de Monte-Libretti, mêlé d'épisodes héroïques, et six jours plus tard celui de Nerola.

Ce début de la campagne n'avait rien de décourageant. Presque partout les défenseurs de Pie IX avaient contenu leurs ennemis. Toutefois, la crainte était grande que l'armée, épuisée de ses marches, affaiblie de ses luttes, ne succombât sous la fatigue ; que les bandes, incessamment grossies par les recrues arrivées du royaume, ne finissent par tout emporter sous leur nombre. Aussi, depuis le commencement de l'invasion, tous les regards se tournaient vers la France.

Par une tolérance assez étrange en un pareil moment, le titulaire de l'ambassade, M. de Sartiges, aussi bien que son collègue de Florence, M. de Malaret, était alors en congé. J'ai entendu attribuer cette absence à des motifs personnels : M. de Sartiges souhaitait ardemment un siège au Sénat, et volontiers se dérobait, en un instant critique où les chances de déplaire seraient plus grandes que celles de se faire valoir. On a dit aussi que l'Empereur n'était pas fâché de n'avoir à Rome qu'un agent secondaire, personnage de modeste importance, plus aisé à désavouer. Cet éloignement fut peut-être un bien pour la cause pontificale. Le premier secrétaire de l'ambassade, M. Armand, transformé en chef de mission, était d'esprit ferme et net, observateur perspicace, doublement indépendant par probité de caractère et opulence de fortune. Ses dépêches, les unes insérées au *Livre jaune*, les autres trop intimes pour cette publicité officielle, attestent sa clairvoyante activité. Dès la première entrée des bandes, il signala les incursions, insista sur la multiplicité des attaques, exprima la crainte que les troupes pontificales, peu nombreuses et dispersées de tous côtés, ne devinssent insuffisantes à la tâche. Par là il préparait son gouvernement à une demande de secours qui de Rome serait sans doute adressée à Paris. Une partie de la presse européenne affectait de qualifier d'insurrection les désordres de l'État pontifical. M. Armand s'appliqua à réfuter

cette interprétation : « Le mouvement actuel, écrivait-il, n'est point spontané, mais d'importation étrangère ; il est le résultat, non d'un soulèvement intérieur, mais d'une invasion. La preuve, ajoutait-il, c'est que les prisonniers garibaldiens sont presque tous originaires du royaume ; un dixième à peine se compose d'émigrés romains. » La complicité italienne lui ayant apparu, il n'hésita pas à la dénoncer. L'un de ses principaux agents de renseignements était un gentilhomme bourguignon, M. de Résie, directeur des chemins de fer romains, et initié par ses fonctions à tout ce qui se passait sur la frontière. Par lui il recueillait des informations précieuses et s'empressait de les transmettre à Paris. Un jour, il mandait que les enrôlements se faisaient en pleine liberté, notamment à Orvieto ; que les fonctionnaires, loin de les interdire, y aidaient; que les volontaires partaient en bandes, cachant à peine leurs fusils sous leurs vêtements. Quand la police, d'ordinaire aveugle, se décidait à ouvrir les yeux, sa surveillance était si molle que mieux eût valu l'inaction. Aux gares frontières il suffisait aux garibaldiens de descendre à contre-voie : les gendarmes visitaient les wagons, les regards modestement baissés vers les banquettes pour ne rien voir au delà ; à l'annonce du départ, on remontait en voiture, et ainsi se franchissait la zone défendue. Sur certains points, la complicité des mécaniciens ou chauffeurs simplifiait encore le passage : ils arrêtaient leur train à l'endroit le plus propice ; c'est ainsi que s'introduisirent dans la province de Frosinone deux cent vingt garibaldiens arrivés de Naples. Notre chargé d'affaires ne se lassait pas de dénoncer ces scandaleuses complaisances (1). En outre, il laissait entrevoir que le triomphe de l'invasion pourrait être aussi fatal au roi Victor-Emmanuel qu'à Rome même : c'était aux cris : Vive la République ! A bas les souverains ! que les garibaldiens étaient entrés à Bagnorea. Infatigable informateur auprès de son gouvernement, M. Armand s'appliquait à réconforter la curie romaine en promettant l'assistance de la France. Quand il ne pouvait voir le Pape ou le cardinal Antonelli, il s'adressait au

(1) *Notes et papiers inédits de M. le comte Armand.*

sous-secrétaire d'État, Mgr Berardi, qui habitait au palais du Quirinal, non loin de l'ambassade de France; et c'était par l'entremise de ce prélat, d'esprit très actif et avisé, qu'il faisait passer les nouvelles, les avis, les encouragements.

Ces témoignages étaient accueillis avec gratitude, non toutefois sans une arrière-pensée. Notre chargé d'affaires était-il le véritable organe de la politique impériale? On en doutait au Vatican. On n'en doutait pas moins dans le corps diplomatique; et, parmi les ambassadeurs étrangers, plusieurs, se fondant sur les informations qui leur arrivaient de Paris, ne se gênaient pour répéter assez haut que M. Armand serait désavoué. M. Armand lui-même, ainsi qu'il l'a confessé plus tard, n'était pas sans inquiétude. En vain multipliait-il les dépêches, aucune instruction ne lui parvenait. Impressionné de ce silence, il avait peine à garder en son âme l'entière confiance qu'il s'efforçait d'entretenir au dehors. Au-dessus du représentant de la France, agent dévoué, mais révocable à volonté, les conseillers de Pie IX s'usaient à percer les vraies pensées du souverain. Napoléon allait être encore — mais pour la dernière fois — l'arbitre des destinées de l'Italie, et ce qui restait du pouvoir temporel dépendrait de sa faiblesse ou de sa fermeté.

VII

Vers le commencement de septembre 1867, Napoléon s'était rendu à Biarritz, fatigué des affaires, fatigué aussi des fêtes, par-dessus tout avide de repos. Où il espérait la paix pour son esprit, pour sa santé le réconfort, il retrouva les soucis. C'est dans le calme de la belle villa impériale que la question italienne, de plus en plus pressante, vint de nouveau s'imposer à son âme lassée.

Entre toutes les importunités, aucune ne pouvait lui être plus à charge. Au déclin de son règne, il repassait avec une mélancolie désabusée la longue histoire de ses condescendances

envers l'Italie. Que n'avait-il pas fait pour elle? En 1859, il lui avait offert le magnifique présent de la Lombardie. Puis, au mépris du traité de Zurich, il l'avait laissée s'étendre en Toscane, à Parme, à Modène, dans les Romagnes. Quand avait éclaté le grand scandale de Castelfidardo, il s'était borné à une protestation vaine et avait plié sous le fait accompli. Sur les disgrâces du roi de Naples, il n'avait versé qu'une larme tiède et légère, et, ayant envoyé son escadre pour assister avec sympathie aux derniers jours de Gaëte, il s'était cru quitte envers le jeune prince comme envers le vieux droit. En 1866, la libération de la Vénétie avait inspiré toute sa conduite. En retour, que demandait-il? Bien peu de chose : que Pie IX, chargé d'années, pût achever son règne en paix; que lui-même, Napoléon, échappât, vis-à-vis de ses sujets catholiques, au reproche de duplicité ; que le traité du 15 septembre eût une durée décente et ne devînt caduc que par l'effet des circonstances et du temps. Il n'entendait ni enchaîner l'avenir ni s'obstiner contre le destin. Que si son exigeante protégée répugnait à la gratitude, il formulait du moins un souhait modeste, celui qu'elle ne fût point une auxiliaire pour ses ennemis. C'est ainsi que son ancienne bienveillance se nuançait de tristesse, parfois même d'amertume. Au delà des monts, ce revirement n'avait point passé inaperçu. Pourtant, les Italiens se rappelaient les longues faiblesses de Napoléon. Pouvait-on croire au réveil d'une énergie qui ne s'était déployée jusqu'ici que pour mollir aussitôt? En outre, combien de fois l'Empereur, devant ses familiers, n'avait-il pas parlé avec regret, presque avec remords, de la première expédition de Rome? Était-il invraisemblable de compter qu'au dernier moment il reculerait devant une seconde intervention? Pleins de ces pensées, trop pénétrés de leurs ambitions pour se soucier d'être importuns, Victor-Emmanuel et ses conseillers ne désespérèrent point d'arracher au monarque une nouvelle capitulation.

Leur langage fut insidieux. Ils ne niaient pas la convention du 15 septembre, mais s'attachaient à la restreindre et surtout à l'obscurcir. Obligés à empêcher toute attaque extérieure contre le territoire du Saint-Siège, ils avaient, disaient-ils, rempli

leur devoir, tout leur devoir, même au risque de leur popularité : seulement le courant national était très fort, si fort que, bientôt peut-être, toutes les digues établies par leur vigilance seraient emportées. Puis, par une diversion habile, ils s'appliquaient à concentrer vers Rome les regards qui se portaient sur les frontières. S'autorisant de la convention du 15 septembre, ils proclamaient qu'entre le gouvernement pontifical et la population romaine, toute immixtion étrangère était interdite. « C'est pourquoi, ajoutaient-ils, si, par un fait quelconque auquel nous ne participerions pas, l'état actuel des provinces pontificales venait à changer, les droits du peuple romain ne pourraient être méconnus (1). » Ayant ainsi stipulé, au profit des sujets du Pape, le droit à l'émeute, ils prédisaient, avec un joyeux pessimisme, l'insurrection comme prochaine, comme imminente : « Il paraît certain, télégraphiait le 30 septembre 1867 M. de Campello, ministre des affaires étrangères, à M. Nigra, que, dans peu de jours, une révolution éclatera à Rome (2). » En pareille occurrence, aucune puissance, fût-ce le gouvernement impérial, n'aurait le droit d'intervenir : ainsi le voulait la convention du 15 septembre, prestement retournée contre Napoléon et contre le Saint-Père lui-même. Cependant une hypothèse était prévue, celle où le mouvement ne s'arrêterait pas juste au degré désirable pour les convoitises italiennes. Arrivés à ce point, les conseillers de Victor-Emmanuel opéraient une nouvelle évolution et tout à coup se montraient très sombres. Il se pouvait que l'ordre public fût troublé, que les institutions monarchiques fussent menacées. Le triomphe de la République irait à l'encontre des vœux du roi et sans doute aussi de l'Empereur. Contre ce péril très réel, quel serait le remède? Ici apparaissait un dessein, insinué avec toutes sortes de ménagements, celui de l'entrée des troupes italiennes dans les provinces pontificales : elles y sauvegarderaient la sécurité générale, y préviendraient tout excès, y protégeraient,

(1) Dépêche de M. de Campello à M. Nigra, 29 septembre 1867. (*Documenti presentati alle Camere italiane il 20 decembre 1867.*)

(2) *Documenti presentati alle Camere italiane.* (Voir *Parlamento italiano*, 1867-1868, p. 1916.)

en un mot, toutes choses, mais aucune plus efficacement que l'indépendance du Saint-Père. C'est cette thèse, volontairement mêlée de sophismes, que M. Nigra fut chargé d'exposer à Biarritz. Sa mission aurait un double but, prévenir l'occupation française, préparer les voies à une occupation italienne. Il devrait solliciter de l'Empereur un double laisser-faire, un laisser-faire pour pousser à la révolution, un autre laisser-faire pour la contenir en la confisquant.

Il est rare que la même manœuvre réussisse deux fois. Déjà, aux jours de Castelfidardo, les Piémontais avaient inauguré une manière pareille, et, invoquant, eux aussi, l'ordre public, s'étaient transformés en gendarmes pour mieux s'imposer comme conquérants. Le succès de cette audacieuse imposture s'était expliqué par deux choses également extraordinaires, les naïves illusions de l'Empereur, l'habileté inouïe de Cavour. Depuis 1860, Napoléon avait perdu ses illusions, et l'Italie son grand ministre. Quand Nigra, dans les premiers jours d'octobre, arriva à Biarritz, il trouva le souverain vaguement bienveillant, mais excédé de son insatiable cliente. Avec une nuance un peu ironique, le monarque nia les informations qu'apportait le diplomate : Rome, disait-il, n'était point sous le coup d'une émeute, ainsi qu'on se plaisait à la croire, et tout danger, au moins prochain, semblait chimérique : que si une révolution républicaine venait à se produire, il serait alors temps d'aviser. Sur une nouvelle occupation française, l'Empereur ne s'expliqua point, réservant sa liberté. Il ajouta d'ailleurs, avec un léger retour de condescendance, qu'aucune décision ne serait prise à Paris sans que le cabinet de Florence en fût avisé. Nigra ne put rien obtenir de plus et dut revenir à Paris (1).

Les jours suivants, toutes sortes d'informations arrivèrent de Florence, transmises par notre chargé d'affaires, M. de la Villestreux. Elles concordaient avec les renseignements envoyés de Rome par M. Armand. La connivence italienne se dissimulait de moins en moins : de nombreuses bandes de garibaldiens

(1) Télégramme du chevalier Nigra au comte de Campello, 4 octobre 1867. (*Documenti presentati dal presidente del consiglio*, 1867.)

s'acheminaient vers la frontière : à Florence même, un comité de secours pour les volontaires fonctionnait publiquement; quant à M. Rattazzi, tantôt il protestait de sa bonne volonté, mais se disait débordé; tantôt il insinuait, comme l'avait fait M. Nigra, que la véritable solution serait l'entrée des troupes royales dans l'État romain. Toutes ces correspondances, résumées par M. de Moustier, allaient aboutir à Biarritz. Sous l'impression de ces nouvelles, Napoléon s'éloigna encore de son ancienne alliée et, quoique avec une extrême répugnance, commença à entretenir l'idée, à ses yeux fort déplaisante, d'une seconde expédition à Rome. Le premier signe de cette disposition plus décidée, ce fut un télégramme que, par son ordre, M. de Moustier expédia le 11 octobre à M. de la Villestreux : « L'Empereur, disait la dépêche, se préoccupe très vivement de l'inefficacité des efforts du gouvernement italien pour empêcher les bandes garibaldiennes de pénétrer sur le territoire pontifical (1). » Dans le même temps, les troupes rassemblées à Lyon étaient acheminées vers la mer et se massaient à Toulon. Le 12 octobre, M. de Moustier laissa pressentir à M. Nigra les desseins éventuels de l'Empereur : « Puisque les troupes italiennes, ajouta-t-il, ne suffisent pas, à elles seules, à empêcher l'invasion, Sa Majesté croit le moment venu pour la France de prendre ses mesures, et loyalement nous en donnons avis au gouvernement du roi (2). »

Encore trois jours, et l'Empereur reviendrait à Saint-Cloud. C'est à ce moment que serait prise la décision définitive. Comme le souverain allait quitter Biarritz, les amis et les adversaires de l'Italie redoublèrent d'efforts pour assurer le triomphe de leur politique. Ils formaient à la cour impériale deux côteries puissantes, acharnées à se disputer l'influence. Entre tous les patrons du nouveau royaume, le prince Napoléon était le plus considérable. Un défenseur non moins zélé de la même cause, c'était M. de la Valette, alors ministre de l'intérieur, personnage d'un esprit très fin, mais superficiel, d'une instruction

(1) *Documents diplomatiques*, 1867, p. 82.

(2) Télégramme du chevalier Nigra au comte de Campello, 12 octobre. (*Documenti presentati alle Camere italiane*, 1867.)

variée, mais sans profondeur, gracieux, rompu à l'intrigue, très en crédit auprès des souverains. M. Rouher, alors à l'apogée de sa faveur, était rangé dans le même parti. Il semble pourtant que, dans ces conjonctures, il ait réprouvé avec une extrême vigueur les projets de Garibaldi. Son objectif eût été de ménager les catholiques en vue des élections, l'Italie en vue des complications extérieures futures. Dans cette pensée, il eût accepté sans trop de répugnance une occupation des États romains organisée de compte à demi entre Napoléon et Victor-Emmanuel. C'est du moins ce qu'on peut inférer des documents de source italienne (1) et des lettres trouvées plus tard aux Tuileries. — Tout à l'opposé, la politique d'énergie avait dans le cabinet deux champions très résolus : c'étaient M. de Moustier et le maréchal Niel. — Les *italianissimes*, ainsi qu'on les appelait, exprimaient une appréhension très grave : ils craignaient qu'en poussant à bout le gouvernement de Florence, on ne le rejetât pour jamais dans les bras de la Prusse. Leurs contradicteurs ne niaient pas l'argument : « Mais, ajoutaient-ils, si après tous les échecs moraux des dernières années nous laissions protester la convention du 15 septembre, nous tomberions dans un discrédit tel que nous ne nous en relèverions pas. » Le plus troublant, c'était que de part et d'autre le raisonnement était juste; car les fautes de la politique impériale avaient mis les choses à ce point qu'il n'y avait plus guère de choix qu'entre le mal et le pire. — Cependant, à cette heure décisive pour leurs ambitions, les serviteurs, les agents de Victor-Emmanuel ne négligeaient aucune des influences qui, en d'autres temps, avaient assuré leur succès. Aucun moyen n'était omis, pas même la menace du poignard révolutionnaire. « On nous dénonce, écrivait M. de Saint-Vallier à M. de la Villestreux, des complots contre la vie de l'Empereur; on dit que cinq garibaldiens travestis auraient été expédiés de Naples et seraient déjà arrivés à Marseille. » A Florence, Victor-Emmanuel, dans un entretien avec notre attaché militaire, le colonel Schmitz, déplorait, avec des accents habilement joués, sa si-

(1) Télégrammes de M. Nigra à M. de Campello, 17 octobre. (*Documenti presentati*, 1867.)

tuation critique : « Si les troupes italiennes n'entrent pas dans les États pontificaux en même temps que les troupes françaises, ma couronne sera compromise (1). » Dans la crainte d'un conflit avec la France, l'Italie, si nous en croyons M. de Bismarck, essayait même d'amorcer quelques négociations à Berlin (2). — Tandis que se tenaient tous ces propos, tandis que se nouaient toutes ces intrigues, M. Nigra se consumait en démarches incessantes : il voyait les ministres, entretenait M. de Moustier et, non content de l'entretenir, fixait par écrit les arguments qu'il craignait d'avoir mal développés. En chacune de ses conversations, il s'attachait à raviver les souvenirs de Solferino, le vieil attachement de l'Empereur pour sa patrie; puis il flétrissait les *funestes conseillers* qui entraînaient le souverain loin des anciennes voies. Il semble que ses paroles ne furent pas tout à fait perdues; car le 14 octobre, dans l'après-midi, il télégraphiait à Florence : « J'espère encore empêcher une seconde expédition de Rome. »

Dans la soirée du 15 octobre, l'Empereur regagna Saint-Cloud. Le lendemain aurait lieu le conseil des ministres dans lequel serait discutée l'intervention. Infatigable en ses démarches, M. Nigra mit à profit les quelques heures qui restaient. Volontiers il eût proposé au gouvernement français une combinaison qui se résumait en deux points : entrée des troupes italiennes sur le territoire pontifical, à charge par elles de regagner la frontière dès que la tranquillité serait rétablie ; réunion d'un congrès qui réglerait la question romaine. D'après ce qu'il télégraphiait à Florence, ce plan aurait eu quelques chances d'être adopté. M. de Campello, ministre des affaires étrangères, n'autorisa point la discussion d'un tel projet; il se refusait, après l'occupation, à prendre l'engagement de rétrograder jusqu'aux frontières; et par ce refus même, il montra les convoitises de son pays (3). La nuit du 15 au 16, la matinée

(1) Voir M. Rothan, *Souvenirs diplomatiques*. (*Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1886, p. 134, 135.)

(2) Rapport de M. Benedetti, 10 novembre 1867. (*Ma Mission en Prusse*, p. 246-247.)

(3) Télégrammes du chevalier Nigra au comte de Campello, 15 octobre, et du comte de Campello à M. Nigra, 16 octobre.

du 16, s'écoulèrent en cet échange de dépêches; pendant ce temps les ministres s'acheminaient vers Saint-Cloud. Les partisans de l'intervention firent valoir le vœu des catholiques et surtout le droit des traités : puisque le cabinet de Florence se déclarait impuissant à empêcher l'invasion des États pontificaux, c'était à la France à se subroger à lui et à exécuter par elle-même la convention du 15 septembre. En dépit de tous les mécomptes anciens ou récents, l'Empereur nourrissait vis-à-vis de l'Italie un fonds de bienveillance qui ne permettait pas qu'aucun courroux fût bien vif ni surtout bien durable. En outre, au milieu de notre politique extérieure, déjà si embarrassée, quel n'était pas l'ennui de cette nouvelle complication! En cet état d'esprit, peut-être eût-il prolongé ses atermoiements. Mais le marquis de Moustier et le maréchal Niel tinrent bon, offrirent même, à ce qu'on assure, leur démission si leur politique ne prévalait pas. Finalement, l'intervention fut décidée en principe, sinon encore l'ordre du départ.

A Rome, les derniers jours n'avaient pas été sans inquiétude. « Rien n'est compromis encore, télégraphiait M. Armand le 13 octobre, mais tout peut l'être demain. » Les succès de la petite armée pontificale avaient réconforté les âmes; mais les troupes s'épuisaient par leurs marches, s'amoindrissaient par leurs combats. Au milieu de la crise, le Saint-Père conservait tout son sang-froid : « Je défendrai, disait-il, mon pouvoir temporel, bien qu'il ne soit plus aujourd'hui au milieu de l'Europe qu'une *dilution homéopathique.* » Antonelli gardait le même calme. En revanche, dans l'entourage, se répandait le bruit du prochain départ du Saint-Père. « Un des membres du Sacré Collège, mandait notre chargé d'affaires, m'a déjà exprimé le vœu d'être reçu, le cas échéant, à bord de notre stationnaire (1). » On en était là quand, le 17 octobre, un télégramme arriva de Paris, qui était ainsi conçu : « Que le gouvernement pontifical continue à se défendre énergiquement, l'assistance de la France ne lui fera point défaut (2). »

(1) *Papiers inédits de M. le comte Armand.*
(2) *Documents diplomatiques,* 1867, p. 85.

« En lisant cette dépêche, a écrit plus tard M. Armand avec une nuance émue, j'ai contenu avec peine le sentiment de joie que me faisait éprouver l'adoption d'une politique aussi conforme à notre dignité nationale (1). » L'heure était trop tardive pour que l'étiquette permît l'accès des appartements du Saint-Père. Mais le lendemain, dès la première heure, notre chargé d'affaires se rendit au Vatican; il s'y rendit en voiture de gala et en uniforme, afin de laisser pressentir par ce cérémonial même qu'il était porteur de bonnes, d'excellentes nouvelles. Admis en présence de Pie IX, il lui remit le télégramme, le télégramme *libérateur*, ainsi qu'il l'appelait, et le Pontife, déjà instruit des résolutions françaises par un message du Nonce, lui témoigna avec une effusion touchante toute sa gratitude. Puis, de nouveau, le diplomate traversa la ville dans le même appareil. Déjà le bruit de la prochaine assistance s'était répandu dans Rome et y avait provoqué une certaine surprise; car le silence des jours précédents avait accrédité la persuasion que le représentant de la France n'était plus à l'unisson de la politique de son maître. Comme M. Armand rentrait à l'ambassade, il trouva les salons du palais déjà remplis par les prélats, les diplomates, les membres de la noblesse romaine. Tous s'empressèrent à le complimenter et se montrèrent d'autant plus expressifs dans leurs félicitations qu'ils avaient cru davantage à un désaveu.

VIII

Qui comptera les tergiversations du gouvernement impérial? A l'heure même où M. Armand recevait le télégramme que nous venons de rappeler, M. de Moustier mandait au quai d'Orsay le chevalier Nigra. Il arrivait de Saint-Cloud, où s'était tenu un nouveau Conseil. Dans cette nouvelle réunion, on

(1) *Papiers inédits de M. le comte Armand.*

avait décidé de surseoir à l'embarquement. « Les ordres, dit M. de Moustier, sont implicitement suspendus. Le gouvernement impérial fait appel aux sentiments d'amitié et de solidarité qui unissent l'Italie et la France. Redoublez d'énergie pour arrêter le mouvement des volontaires; l'entreprise n'est pas au-dessus de vos forces. Que si vous vous montriez impuissants à l'accomplir, alors, alors seulement nous agirions, non sans regret, croyez-le bien, mais sans aucune hésitation. » Ainsi parla notre ministre des affaires étrangères, d'un ton très ferme encore, mais déjà devenu plus débonnaire. A l'exécution immédiate était substituée la gronderie (1).

A la vérité, la gronderie serait beaucoup plus sévère que de coutume. En annonçant à Florence ces nouvelles plus rassurantes, M. Nigra ajoutait : « J'ai réussi, mais provisoirement. » Personnellement acquis à la politique de résistance et peu confiant en de nouveaux atermoiements, M. de Moustier précisa bientôt quels gages il réclamait de l'Italie. Le 19 octobre, il télégraphiait à M. de la Villestreux : « Que le gouvernement du roi donne la preuve de sa bonne volonté en supprimant immédiatement les bureaux d'enrôlement, en dissolvant les comités de secours, en faisant une proclamation qui déclare que tous les volontaires seront arrêtés, désarmés et internés Voyez M. Rattazzi et répondez sur-le-champ (2). »

Quand ce télégramme parvint à Florence, déjà M. Rattazzi avait remis ses pouvoirs entre les mains du roi. Il se sentait également impuissant à braver la France et à contenir la révolution. Lorsque M. de la Villestreux lui communiqua les demandes de son gouvernement, il allégua qu'il n'était plus ministre et se déroba à tout engagement. Il nia l'existence des bureaux d'enrôlement, ajouta qu'il était impossible de dissoudre les comités de secours. Quant à une proclamation royale, il la jugeait superflue. Dans la ville, un bruit courait, très vague encore, celui de l'évasion de Garibaldi, qui, disait-on, n'était plus à Caprera. Aux interrogations de notre chargé

(1) Dépêche du chevalier Nigra au comte Campello, 17 octobre. (*Documenti presentati*, 1867.)

(2) *Documents diplomatiques*, p. 88.

d'affaires, Rattazzi ne répondit qu'en termes évasifs : Garibaldi était malade depuis trois jours : on n'avait pu le voir : on ignorait ses projets. Cependant Victor-Emmanuel accepta la démission du Cabinet. On parla de mesures énergiques que prendrait le monarque; sans doute le nouveau ministère serait un ministère de résistance. Le roi lui-même s'appliqua à calmer les craintes de l'Empereur (1). Si équivoques que fussent tous ces signes, Napoléon ne crut pas qu'il convînt de refuser à l'Italie un nouveau délai pour exécuter la convention du 15 septembre. A Paris, le 16 octobre, tout était à l'intervention. Le lendemain soir, les volontés semblaient fléchissantes. Le 21 octobre, une note du *Moniteur* annonça que l'Empereur, sur les assurances venues d'Italie, avait donné l'ordre d'arrêter l'embarquement. Quelques corps de troupes qui déjà avaient pris place sur les vaisseaux furent ramenés à terre. Telle fut la nouvelle évolution de la politique impériale.

Les jours suivants, arrivèrent coup sur coup des informations assez graves pour lasser la longanimité de la France.

Ces informations vinrent à la fois et de Florence et de Rome.

« Tenez pour certain que Garibaldi a quitté son île, mandait le 21 octobre M. de la Villestreux. » Il était si bien parti que, depuis la veille, il se trouvait à Florence (2). Les « sept vaisseaux de guerre » qui gardaient Caprera n'avaient point réussi à empêcher sa fuite. « Il s'est évadé *à la faveur d'un grand brouillard*, » télégraphiait Victor-Emmanuel à l'Empereur (3). Le 22, sur la place de Sainte-Marie-Nouvelle, le grand agitateur harangua le peuple : « Nous aurons Rome, dit-il; je remercie le peuple de Florence. Une flotte étrangère est annoncée; ne la craignez point : elle s'évanouira au souffle du peuple. » Ayant parlé de la sorte, le *condottiere* s'achemina vers la gare, escorté par une foule immense. Un train spécial l'attendait qui l'emporta vers Terni. Quand il fut loin, on s'avisa qu'il y aurait avantage à l'arrêter. Des mandats furent

(1) Voir *Papiers sauvés des Tuileries*, p. 178.
(2) Lettre de M. Crispi au journal la *Riforma*.
(3) *Papiers sauvés des Tuileries*, p. 179.

envoyés aux préfets des provinces frontières. Lorsque M. de la Villestreux s'enquit du résultat des ordres, on lui répondit par l'expression de grands regrets : Garibaldi avait, cette fois encore, gagné ses surveillants en vitesse ; sans doute, il était parvenu à franchir les limites de l'État pontifical. Ainsi s'écoulaient les jours, en une sorte d'interrègne où s'énervait le peu d'autorité qui restait. Désespérant des ministres démissionnaires, M. de la Villestreux s'adressait au général Cialdini, qui avait été chargé par le roi de former un nouveau cabinet. Mais Cialdini, débordé de toutes parts, se perdait en démarches pour chercher des collègues. C'est en vain qu'en deux entrevues successives, M. de la Villestreux le pressa de grouper autour de lui le parti de l'ordre. Et en effet le jour était proche où, aussi impuissant que Rattazzi, il renoncerait à son mandat!

L'état de Rome n'éveillait pas moins d'alarmes. Pour les conseillers du Saint-Père, le télégramme du 17 octobre avait été le plus puissant des réconforts. Pourtant la dépêche aurait eu besoin d'être confirmée, et le silence qui suivit parut un peu suspect. Le 20 octobre, arrivèrent de France le général du génie Prudon, appelé à reconnaître les fortifications de Rome, et le contre-amiral Lafont de Labédat, chargé d'aménager, en vue d'un débarquement éventuel, le port de Civita-Vecchia. Cette double mission, tenue d'ailleurs très secrète, attestait que le gouvernement impérial n'avait point renoncé à ses projets d'assistance. Mais la France était lente. Combien active au contraire et impatiente n'était pas la révolution! Dans la ville, jusque-là très calme, la police commença à découvrir des traces de complots. Ces trames n'étaient point l'œuvre de la population indigène, mais de conspirateurs cosmopolites. Le 22 octobre, des émissaires étrangers, s'étant introduits dans la ville, tentèrent deux coups de main, l'un sur le Capitole, l'autre sur la porte Saint-Paul. Ces attaques échouèrent. En revanche, une des casernes, la caserne *Serristori,* sauta, ensevelissant sous ses ruines vingt-deux soldats. Le soir même, notre chargé d'affaires, s'autorisant de l'événement, télégraphia pour hâter le secours. Comme les fils étaient coupés du côté de

l'Italie, la dépêche fut transmise à Civita-Vecchia, d'où l'aviso l'*Actif* la porta à Villefranche. Bientôt une nouvelle alerte accrut l'émoi dans la population de Rome. Du moins, ce ne fut plus un attentat lâchement criminel comme celui de la caserne Serristori, mais une conjuration, d'un goût audacieux et héroïque. Parmi les garibaldiens se trouvaient deux frères, les frères Henri et Jean Cairoli, tous deux d'âme intrépide. Ils s'étaient offerts à introduire dans Rome un convoi d'armes et à rallier leurs adeptes. Avec une soixantaine de compagnons, ils descendirent à l'aide de barques le cours du Tibre. Leur plan était de saisir le remorqueur à vapeur qui surveillait le fleuve et de débarquer de la sorte en pleine ville, au port de Ripetta. Ils s'emparèrent d'un petit bateau, mais non du remorqueur, qui ne parut point. L'obscurité était venue. Trop faibles pour pénétrer dans la cité, trop fanatisés pour renoncer à leur dessein, ils passèrent la nuit dans leurs barques; puis, le matin, ils s'établirent dans une villa située sur les monts Parioli, à un kilomètre au nord de Rome. C'est là qu'ils furent surpris par les pontificaux. Après un combat acharné, Henri Cairoli fut tué; Jean, son frère, fut blessé, et, fort amoindrie par ses pertes, la petite troupe tomba aux mains de l'ennemi. Tandis que, de la porte du Peuple, on entendait le bruit de la fusillade, dans les cercles, dans les lieux publics, on se passait le *Moniteur français* du 21 octobre, qui annonçait l'ajournement de l'expédition. L'incertitude du secours provoqua chez quelques chefs militaires un peu de trouble; et, dans la population civile, on remarqua les premiers signes d'une fidélité qui s'ébranlait. D'après les rumeurs les plus accréditées, les garibaldiens ne tarderaient pas à se rapprocher de la ville. Jugeant l'heure décisive, Antonelli prévint M. Armand, et avec une solennité de ton qui se proportionnait à la grandeur du péril : « Si l'Empereur veut vraiment sauver le Saint-Siège, sachez bien qu'il n'y a plus une minute à perdre. » C'est alors que le 24 octobre, à onze heures du soir, notre chargé d'affaires expédia à Paris une nouvelle dépêche, instante cette fois jusqu'à la supplication. « Aujourd'hui, mandait-il, la nouvelle que l'embarquement des troupes était arrêté a frappé de

panique la ville et le gouvernement. Le cardinal et le général Kanzler ont seuls conservé leur sang-froid. La garnison fait son devoir, mais est épuisée de fatigue. Aux yeux de Son Éminence, la situation est très critique. Le Pape en est sérieusement ému, et Mgr Bérardi craint qu'il ne prenne quelque résolution soudaine. » Les communications avec l'Italie étant toujours coupées, le télégramme fut porté par l'aviso le *Passe-Partout* jusque sur les côtes de Provence. Le bâtiment emportait deux autres dépêches où se reflétaient les mêmes alarmes. L'une était du général Prudon pour le ministre de la guerre, l'autre de l'ambassadeur d'Autriche pour l'empereur François-Joseph, qui se trouvait alors à Paris (1).

L'évasion de Garibaldi, l'impuissance de Victor-Emmanuel à former un ministère, la condition de la ville de Rome, tout démontrait le danger des retards. Les troupes étaient demeurées à Toulon et dans les cantonnements environnants. Le 24, l'ordre fut donné de les embarquer, mais point encore d'appareiller. Le 25, un télégramme de M. Nigra, adressé à Florence, laissa pressentir l'intervention. Ce jour-là même se tint un nouveau conseil des ministres. L'Empereur s'acheminait vers la politique d'action, mais avec toute sorte de retours, tant il se détachait malaisément de son ancienne protégée, tant il renonçait à regret à la seule alliée qui, dans l'état de l'Europe, lui restât! Dans l'entrefaite, on sut que le général Cialdini avait décidément renoncé à former un cabinet. De plus en plus, le gouvernement du roi était à la merci de la révolution. « Je vois avec douleur que les promesses de Votre Majesté ne se réalisent pas, télégraphiait l'Empereur à Victor-Emmanuel. » Un peu plus tard, le dernier télégramme de M. Armand fournit aux partisans de l'intervention un suprême argument. Dans la nuit du 25 au 26, les contre-ordres donnés à la flotte de Toulon furent à leur tour contremandés; le départ fut résolu et la nouvelle fut notifiée au public par la voie du *Moniteur*. Pourtant, ceux qui connaissaient le mieux Napoléon suspectaient encore quelque revirement : ils ne croiraient, disaient-ils, à l'expédi-

(1) *Notes et papiers inédits de M. le comte Armand.*

tion, que lorsque la flotte serait en pleine mer. Ils ne se trompaient pas tout à fait. Les Italiens s'épuisaient en suprêmes efforts pour éloigner la France de leur pays : à leur tête était M. Nigra, et surtout M. Pepoli, qui venait d'arriver à Paris. Le 26 octobre, comme nos vaisseaux venaient de quitter la rade de Toulon, l'un des sémaphores transmit l'ordre suivant : « Par ordre de l'Empereur, rentrez à Toulon. » L'évolution commença, mais assez lente et malaisée, à cause du grand nombre des navires. Elle n'était point achevée quand un second commandement survint : « Reprenez le large, mais restez en relations avec les sémaphores. » De nouveau, l'escadre vira de bord et reprit sa marche, longeant les côtes de Provence et ne déviant que peu à peu. Vers le soir, on arriva en face du cap de Bénat. A ce moment, le sémaphore, installé au rivage, demanda à communiquer : « Bénat nous attaque, s'écria le timonier. — Mettez l'aperçu, répliqua en langage de marine l'officier de service. » Le commandant en chef de l'escadre, le vice-amiral Gueydon, était sur la dunette. Vivement il s'interposa et prescrivit qu'on poursuivît la route. La nuit venait rapidement. L'escadre, s'éloignant de plus en plus, perdit de vue la terre et échappa à tous ceux qui auraient voulu la rappeler (1)

IX

Après tant de retards, l'expédition, si longtemps suspendue, arriverait-elle à temps?

Nous avons vu Garibaldi quittant Florence le 22 octobre. Le 23, il était à Rieti. Le soir du même jour, il atteignit Passo Corese, situé sur la frontière des États romains. C'est là qu'il prit le commandement de l'armée révolutionnaire, qui s'élevait à dix mille hommes environ. Le lendemain, il continua de

(1) *Note communiquée par les héritiers de M. le vice-amiral de Gueydon.*

s'avancer à travers la Sabine, en suivant la rive gauche du Tibre. Vingt-cinq kilomètres encore, et il serait aux portes de la Ville Éternelle. Que serait-il advenu si, entraînant ses hommes et brusquant sa marche, il avait tenté un coup de main sur Rome? Cependant, sur sa route se trouvait Monte-Rotondo, petite place sans enceinte continue, mais située sur une position dominante et couronnée par un vieux château. Trois cents hommes défendaient la petite bourgade, sous les ordres d'un capitaine qu'on appelait Costes. Garibaldi commit la faute de s'attarder à cette attaque, et les pontificaux eurent l'honneur d'une défense que le général de l'armée révolutionnaire n'attendait point. Profitant des abris que leur fournissaient les clôtures et les jardins, utilisant leur petite artillerie, qui se réduisait à deux pièces de canon, reculant de maison en maison, s'enfermant enfin dans le château, ils prolongèrent le combat pendant toute la journée du 25 et pendant toute la nuit qui suivit. Forcés dans leur dernier réduit, menacés d'incendie, ils se rendirent enfin; mais, quoique vaincus, peut-être avaient-ils sauvé Rome elle-même en arrétant l'élan de leurs ennemis (1).

Cependant l'anxiété croissait dans la ville. Le 25, la police découvrit les traces d'un complot dans le Transtévère : les conjurés furent surpris et, après une lutte opiniâtre, périrent ou furent faits prisonniers. Le 26, on sut, dès le matin, que Garibaldi approchait; le soir, on apprit que Monte-Rotondo avait succombé. Ces nouvelles changèrent les craintes en terreurs. Les abords de l'ambassade se remplissaient de gens qui venaient solliciter la protection française. Le général Kanzler et le général Prudon parcoururent la ligne des remparts : après examen, il fut reconnu que la rive droite du Tibre était seule défendable ; des mesures furent débattues pour transférer en cette partie de la cité les logements des cardinaux, les bureaux des principaux fonctionnaires. Antonelli avait conservé tout son sang-froid. En revanche, le Pape se plaignait, non sans amer-

(1) Voir Vitali, *Dicci giornate di Monte-Rotondo*, p. 15 et suiv. — Voir aussi Guerzoni, *Studi militari sull' ultima campagna per Roma.* (*Nuova Antologia, avril* 1868, p. 767.)

tume ; il eût mieux valu, disait-il, lui signifier de suite l'abandon que de lui promettre un secours qui ne paraissait point. Des ordres furent donnés pour que tous les corps se repliassent vers Rome : résolution extrême qui livrerait à l'ennemi des populations jusque-là fidèles, mais qui se justifiait par l'urgence du péril. « Je tâche de faire accepter l'idée d'un siège de quelques jours, télégraphiait M. Armand dans l'après-midi du 26 octobre ; mais, en dépit de tout, l'inquiétude devient sérieuse chez les meilleurs esprits, *galopante* chez les autres. » — « La situation est de plus en plus critique, » mandait de son côté le général Prudon.

Le 27, on connut les ordres d'embarquement. Dans la curie romaine, les courages se relevèrent. Même au milieu de l'espoir renaissant, une terrible appréhension subsistait. Qui atteindrait le premier la ville, Garibaldi qui descendait le Tibre ou les Français qui voguaient sur la Méditerranée ? A ne considérer que les apparences, il semblait que toutes les chances fussent pour le *condottiere*. Mais, déconcerté par la résistance de Monte-Rotondo, il demeura immobile pendant toute la journée du 26. Le 27, dans l'après-midi, il commença à dessiner son mouvement offensif et s'avança vers Rome par la voie Salaria : après une courte marche, il fit halte à Santa-Colomba, et se contenta de pousser son avant-garde jusqu'à Marcigliana. Le 28, il s'arrêta à Castel-Giubileo, à neuf kilomètres seulement des portes. Il semblait qu'il hésitât à engager le suprême combat. Était-ce timidité ou défaut de génie ? défiance de ses propres troupes, plus indisciplinées qu'aguerries ? crainte des soldats du Pape, décidément moins méprisables qu'on ne se plaisait à le dire ? Dans ces jours mêmes, des agents du roi Victor-Emmanuel arrivaient à son camp, annonçaient l'intervention de la France, lui dépeignaient les complications qui pourraient suivre, le suppliaient de ramener ses bandes de l'autre côté de la frontière. Ces exhortations, même inécoutées, étaient bien propres à briser son élan. Le 29, les garibaldiens atteignirent le Teverone, affluent du Tibre, qui se jette dans le fleuve, à quatre kilomètres au nord de Rome ; mais, le pont Salario étant coupé, ils rétrogradèrent. Le 30, un nouveau

mouvement offensif les porta jusqu'aux bords de la rivière, puis, comme effrayés de leur audace, et sentant que tous les passages étaient gardés, ils battirent en retraite vers Monte-Rotondo.

Tandis que Garibaldi s'attardait autour de Rome, la flotte, quoique fort retardée par le gros temps, se rapprochait des côtes italiennes. Le 28 octobre, vers la fin de l'après-midi, de l'extrémité du môle de Civita-Vecchia, on aperçut un aviso aux couleurs françaises : c'était le *Caton*. L'escadre suivit de près ; mais comme elle allait atteindre la côte, l'état de la mer l'obligea à regagner le large, et ce ne fut que le lendemain matin qu'elle entra dans le port. Le général de Failly, commandant en chef le corps expéditionnaire, aurait voulu, avant de mettre ses hommes à terre, attendre un nouvel ordre télégraphique de l'Empereur. Sur les instances du vice-amiral de Gueydon, le débarquement commença aussitôt. Le 30 octobre, l'avant-garde française, commandée par le général de Polhès, entra dans Rome. Dans le même temps, d'autres convois partaient de Toulon. Ainsi se compléterait le corps expéditionnaire qui devait se composer de deux divisions. En outre, une troisième division, rassemblée sur les côtes de Provence, se tenait en réserve, toute prête à être embarquée.

X

Ce serait le salut pour le Saint-Siège. Mais ne serait-ce point pour la France et pour l'Europe le signal de nouvelles complications? On a dit les infatigables efforts tentés par les amis de l'Italie pour prévenir ou ajourner l'intervention impériale. Ni les ordres d'embarquement transmis à Toulon, ni les télégrammes qui annonçaient le départ de l'escadre, n'avaient abattu tout à fait les espérances. En dépit de tous les signes contraires, les sollicitations s'étaient poursuivies, osées autant qu'opiniâtres. Le 27 octobre, comme Cialdini était jugé

impuissant, le général Menabrea fut appelé à constituer un ministère. C'était un homme d'ordre, résolument hostile à toute complaisance révolutionnaire. Sur cette nouvelle, les instances reprirent avec une énergie redoublée : le cabinet de Florence ne demandait qu'à exécuter ses engagements envers l'Empereur : des mesures rigoureuses allaient être prises pour empêcher le recrutement des volontaires et leur passage à travers la frontière : à bref délai, sans doute, les bandes se dissoudraient. Ainsi parlait M. Nigra à M. de Moustier. Dans la journée, le marquis Pepoli eut avec M. Rouher une longue conférence. Le soir, une proclamation royale fut rédigée qui désavouait toute tentative anarchique et rappelait dans les lignes de l'armée régulière tous ceux qui s'étaient introduits dans les provinces pontificales. Trente-six heures plus tôt, ce langage eût impressionné, et, par quelque nouveau contre-ordre, celui-là décisif, notre flotte eût été enchaînée sur les côtes de Provence. Mais déjà l'escadre, hors de portée des sémaphores, voguait en pleine Méditerranée. M. Rouher, tout en adoucissant son langage par l'expression des regrets les plus courtois, notifia à M. Pepoli les volontés de son gouvernement qui ne pouvait ni laisser protester sa signature, ni arrêter l'expédition déjà partie. Dans le même temps, nos vaisseaux étaient signalés en vue de l'île d'Elbe et allaient attendre Civita-Vecchia. N'espérant plus rien de ses démarches, Victor-Emmanuel prit alors une décision osée jusqu'à la témérité. Puisque les troupes françaises pénétraient dans les États du Saint-Siège, il franchirait, lui aussi, la frontière, et, soit en manière de protestation, soit afin de s'assurer des gages, occuperait quelques points de la principauté pontificale. En un télégramme à M. Pepoli, le roi s'efforça de colorer son dessein. Il invoquait la surexcitation des esprits, les exigences de l'opinion. « Priez l'Empereur, continuait-il, de croire à ma bonne foi, à mon amitié ; mais qu'il mesure mes terribles embarras (1). » Le 30 octobre, la *Gazette officielle* de Florence publia

(1) Voir Massari, *la Vita ed il regno di Vittorio-Emmanuele II*, p. 473. — Voir aussi *Papiers des Tuileries*, p. 185-187.

la grande résolution. Les troupes royales, disait-elle, allaient occuper, sur les frontières, Acquapendente, Civita-Castellana, Orte, Frosinone.

Les complications italiennes tournaient à l'imbroglio. Dans ce petit État, de *dimension homéopathique* comme disait plaisamment Pie IX, dans cette principauté gouvernée par le vicaire du Dieu de paix, quatre armées allaient se mouvoir : celle du souverain légitime avec le général Kanzler, celle de la Révolution avec Garibaldi, celle de la France avec le général de Failly, enfin celle de Victor-Emmanuel. Cette confusion n'était pas seulement étrange, mais pleine de dangers. Si rapprochés les uns des autres, animés de vues si diverses, les anciens alliés de Magenta et de Solferino ne se transformeraient-ils pas en ennemis ? A la vérité, le cabinet de Florence se montrait attentif à protester contre toute pensée provocatrice. Comme le général de Failly venait d'arriver à Civita-Vecchia, un officier d'état-major lui fut dépêché en vue de marquer à l'amiable les positions respectives. Les troupes royales, disaient les ministres de Victor-Emmanuel, n'occuperaient que les points rapprochés de la frontière : leur seul but était de concourir au maintien de l'ordre : elles respecteraient les autorités existantes. Quelles que fussent ces dispositions, on ne pouvait voir sans inquiétude tant de corps différents se côtoyer sur un si petit espace. Respectueux du drapeau tricolore, les Italiens observeraient-ils la même réserve vis-à-vis des pontificaux, et en cas de rencontre, fût-ce une rencontre fortuite, que ferait la France ? La paix était à la merci d'un malentendu, d'une imprudence, d'un incident. Ce qui accroissait le péril, c'était le mécontentement très vif qu'excitait à Paris la récente résolution italienne. M. de Moustier, sortant de sa modération habituelle, la jugeait « contraire au droit des gens (1) ». La presse officieuse enchérissait sur ce jugement rigoureux : « L'Italie, disait le journal *la Patrie,* avait à choisir entre la France et la Révolution : c'est la Révolution qu'elle a choisie (2). »

(1) Dépêche du 1er novembre 1867. (*Documents diplomatiques,* p. 104.)
(2) La *Patrie,* 1er novembre 1867.

En cette condition emmêlée, plus on précipiterait le dénouement, plus on diminuerait les occasions de conflit. La conduite la plus virile serait aussi la plus prudente. Aller aux bandes, les écraser promptement, c'était le meilleur moyen de localiser la lutte, de simplifier les complications des choses et d'empêcher qu'une œuvre de répression devînt l'origine d'une grande guerre. Le 1er novembre, le général Kanzler vint à Civita-Vecchia, conféra longuement avec le général de Failly, lui soumit un plan d'action. Volontiers le commandant en chef français eût attendu que ses forces, encore incomplètes, fussent entièrement débarquées. Peut-être aussi son esprit gardait-il la trace des hésitations de l'Empereur qui ne se prêtait qu'à contre-cœur à l'entreprise et eût su un gré infini à qui lui en aurait épargné la responsabilité. Comme le ministre de Pie IX insistait, il fut convenu que l'armée papale marcherait sans retard à l'ennemi : quant aux Français, ils occuperaient avec une partie de leurs forces Rome et Civita-Vecchia; avec l'autre ils appuieraient le mouvement des troupes pontificales.

Le 3 novembre, dans la nuit, une colonne pontificale fut formée, qui se composait de deux bataillons de zouaves, du bataillon des carabiniers étrangers, d'un bataillon de la légion d'Antibes, d'un escadron de dragons, d'une section d'artillerie. Ce corps, de trois mille hommes environ, fut placé sous les ordres directs du général de Courten et sous le commandement supérieur du général Kanzler. A la petite armée s'étaient joints quelques volontaires, de condition élevée et même illustre : tel était le comte de Caserte, frère du roi de Naples. De son côté, le général de Failly avait rassemblé cinq bataillons d'infanterie, un escadron de chasseurs, une batterie d'artillerie, c'est-à-dire une brigade d'environ deux mille hommes, confiée au général de Polhès. Les Pontificaux avaient sollicité et obtenu l'honneur de marcher les premiers. A quatre heures du matin, les zouaves, qui formaient l'avant-garde, sortirent de Rome par la Porta-Pia et s'engagèrent sur la *voie Nomentane,* large chaussée que les touristes connaissent bien, car c'est par cette voie qu'ils vont visiter l'antique basilique de Sainte-Agnès. Une pluie abondante qui était tombée toute la

nuit et durait encore, avait détrempé les chemins et retardait la marche. Les ténèbres n'étaient point encore dissipées quand on franchit la Teverone, l'ancien Anio. A l'aube, le ciel s'éclaircit et le soleil, perçant les nuages, laissa pressentir une belle journée. Au Capo-Bianco, petit hameau à douze kilomètres de Rome, on fit halte : de grands feux furent allumés pour sécher les vêtements; on prépara le café; puis, comme c'était un dimanche, un prêtre célébra en plein air le divin sacrifice. Les sacrés rites s'achevaient, quand la brigade française, partie un peu plus tard, rejoignit les corps pontificaux. Cependant tous les regards se tournaient vers le nord-est et vers la région montagneuse de la Sabine où l'on allait pénétrer. Là-bas, au milieu des contreforts qui descendaient vers le Tibre, se dressait le bourg de Mentana, et, en arrière, celui de Monte-Rotondo, gros villages protégés par d'épaisses constructions en pierre et s'élevant en un pays raviné, coupé de taillis et de plantations d'oliviers. Là était Garibaldi.

Dans le camp du *condottiere,* les jours qui venaient de s'écouler avaient été pleins de troubles, de fâcheux messages et d'alarmes. L'espoir, longtemps entretenu, d'un soulèvement à Rome s'était évanoui. Des bandes qui opéraient au nord ou au sud, sous les ordres d'Acerbi et de Nicotera, on ne recevait que peu ou point de nouvelles. Le débarquement des Français, promptement connu, avait encore amoindri les chances de succès. Beaucoup de volontaires quittaient les rangs et, pour se justifier eux-mêmes, accusaient le gouvernement de trahison, leur propre chef d'incapacité. De Florence, les émissaires se succédaient, suppliant que l'armée révolutionnaire renonçât à la lutte et se retirât derrière l'armée royale. Cependant Garibaldi, si hasardée que fût sa fortune, se révoltait contre des avis si timides. Dans la matinée du 3 novembre, il prépara, à ce qu'on assure, un mouvement vers Tivoli. De là, il se relierait à ses lieutenants et, si tout était perdu, s'enfoncerait dans les Abruzzes. C'est à ce moment que ses éclaireurs lui signalèrent l'approche des ennemis.

Promptement il prit ses dispositions. Il n'avait pas d'artillerie, à part les pièces conquises à Monte-Rotondo. Sa cavalerie

se réduisait à quelques guides. En revanche, et malgré les récentes désertions, il conservait autour de lui plus de neuf mille hommes, ce qui lui assurait sur ses adversaires une importante supériorité numérique. Si, parmi ses compagnons, beaucoup étaient inaguerris, lâches, inexercés, d'autres, tirés de l'armée régulière ou vieux combattants des guerres anciennes, fourniraient d'excellents éléments de résistance. Le plus grand avantage de Garibaldi était sa position : les deux anciens châteaux de Monte-Rotondo et de Mentana formaient de véritables forteresses; en outre, le pays environnant, avec ses accidents de terrain, ses défilés, ses broussailles, offrirait de nombreux abris pour la défense, et, en cas de mouvement rétrograde, de nombreux échelons pour la retraite.

Vers une heure, les zouaves, toujours au premier rang, commencèrent à gravir les coteaux à droite et à gauche de la route. Une distance de quinze à dix-huit cents mètres les séparait encore de Mentana qui était l'objectif de l'attaque. C'est alors qu'à travers les halliers se montrèrent, reconnaissables à leur chemise rouge, les tirailleurs garibaldiens. La fusillade s'engagea et devint bientôt très vive En dépit de l'obstacle, les premiers escarpements furent franchis. Puis, comme le feu redoublait, les pontificaux firent halte et, en un instant très court, parurent hésiter. En ce moment survint le lieutenant-colonel du régiment, M. de Charette, qui devait, en cette journée, déployer tant de bravoure. Il alla à ses hommes : « En avant, dit-il, et à la baïonnette ; si vous ne venez pas, j'irai tout seul. » Sous cette exhortation, la marche fut reprise, et rapidement les mamelons les plus rapprochés furent occupés.

Tel fut le premier épisode du combat. Cependant, sur la droite de la route, une métairie s'élevait, au milieu d'un enclos planté de vignes : c'était la *Vigna Santucci*. Cette construction, en matériaux très solides, offrait aux garibaldiens un poste avancé qui leur permettrait d'arrêter les envahisseurs et de défendre les approches du bourg. Soutenus par les carabiniers étrangers, les zouaves se portèrent vers l'enceinte murée. Contre toute attente, les garibaldiens lâchèrent pied, comme

s'ils eussent été déconcertés par l'entrain de leurs adversaires. Mais, réfugiés dans la métairie elle-même, ils y organisèrent une vigoureuse résistance. Les balles pleuvaient sur les assaillants. Déjà le capitaine de Veaux, un vétéran de Castelfidardo, avait été tué. Le lieutenant-colonel de Charette, toujours au milieu de ses hommes, fut renversé sous son cheval que plusieurs balles avaient atteint; on le crut mort et rien n'égala la consternation de sa perte, si ce n'est la joie de le voir se relever intact. Après un engagement très vif, quoique assez court, la ferme fut conquise et toute la *Vigna Santucci* occupée. Il était un peu plus de deux heures. On n'était plus qu'à un kilomètre de Mentana.

Les combats qui suivirent n'offrent qu'une vue assez confuse de positions prises et reprises, d'attaques un peu désordonnées, de luttes très ardentes suivies d'accalmies. Les zouaves étaient les premiers à la peine, et, près d'eux, les carabiniers ne leur cédaient guère en valeur. On s'empara d'un couvent, puis de fours à chaux, et de la sorte on se rapprocha du bourg. Plus on avançait, plus le péril croissait, les garibaldiens étant protégés par les constructions du village. Les pontificaux se couvrirent derrière des meules répandues dans la campagne et, passant de l'une à l'autre, essayèrent d'atteindre les premières maisons de Mentana. L'effusion du sang fut grande et sans progrès très marqué. Un instant les carabiniers se virent pris entre deux feux, et on craignit qu'ils ne fussent cernés : leur courage les sauva, et aussi l'opportune arrivée d'un renfort. Cependant les garibaldiens s'apprêtaient à sortir en forces et à refouler leurs adversaires. Il était trois heures et demie et, en cette saison, on n'était pas loin de la fin du jour. Bien que l'armée papale eût été jusque-là victorieuse, il importait de prévenir tout retour de fortune et de hâter le dénouement. C'est alors que le général Kanzler fit appel au concours de ses alliés.

Ils étaient demeurés jusque-là en seconde ligne, gardant un rôle à peu près passif. L'heure étant venue de l'action décisive, ils se partagèrent en deux colonnes. La première, composée d'un bataillon du 1er de ligne, ainsi que de trois compa-

gnies de chasseurs à pied et placée sous les ordres du colonel Frémont, se porta au secours de la droite pontificale; la seconde, formée d'un bataillon du 29e et commandée par le lieutenant-colonel Saussier, inclina vers la gauche et prit position au sud du village. En ce moment, les garibaldiens, essayant de regagner le terrain perdu, débordaient de Mentana, tandis qu'une forte colonne arrivait de Monte-Rotondo. L'énergie et la discipline de nos soldats eussent sans doute, à elles seules, assuré le succès. La supériorité de leur armement était telle qu'ils eurent à peine besoin d'être braves. Ils étaient munis de nouveaux fusils que, du nom de leur inventeur, on appelait *fusils Chassepot*. Sous le feu de ces armes de précision, les garibaldiens commencèrent à tournoyer; bientôt, la crainte se changeant en panique, ils se débandèrent, poursuivis dans leur retraite par les balles terribles qui les atteignaient à longue distance et faisaient de cruels vides dans leurs rangs. Dans l'entrefaite, une colonne de zouaves pontificaux, partie le matin de Rome, par la voie Salaria, sous les ordres du commandant de Troussures, parut sur leur flanc droit et menaça de les tourner. La plupart s'enfuirent vers Monte-Rotondo. Les autres se renfermèrent dans Mentana.

La prise du bourg eût complété la victoire. La nuit, qui venait rapidement, ne permit pas ce dernier effort. Français et pontificaux bivouaquèrent côte à côte sur le terrain conquis. Cependant un message un peu ambigu, expédié à Rome et transmis à l'ambassade de France, y fit naître la crainte que le succès ne fût point définitif. Pendant la nuit, le général Dumont partit avec des renforts en infanterie et en artillerie. Le secours fut inutile. A l'aube du 4 novembre, comme on se disposait à recommencer l'attaque, le drapeau blanc fut arboré sur Mentana. Mentana occupé, les vainqueurs s'avancèrent vers Monte-Rotondo, qui était évacué, et où ils relevèrent l'étendard pontifical. Le sol était jonché de fusils que les garibaldiens avaient abandonnés dans leur fuite : on en ramassa, dit-on, deux mille. En certains endroits, même assez éloignés du champ de l'action principale, on se heurta à des cadavres, on recueillit des blessés : c'étaient les victimes des *chassepots* dont

la longue portée, tant dépassée depuis, était alors un sujet d'étonnement.

Il n'y avait plus d'armée révolutionnaire. Les garibaldiens laissèrent sur le champ de bataille un millier d'hommes tués ou blessés, chiffre énorme qui s'explique en partie par l'effet meurtrier des armes françaises à la fin de la journée. On fit quinze à seize cents prisonniers. Ceux qui échappèrent furent arrêtés à la frontière et désarmés par les autorités italiennes. Débarrassé des bandes, le Saint-Père le fut également des troupes royales qui, dès le 5 novembre, évacuèrent les points occupés. Il arriva donc que, par un vrai changement à vue, le Pape redevint le maître paisible de toute sa petite principauté. Ces résultats n'avaient point été acquis sans sacrifices sensibles. Les plus éprouvés furent les zouaves et aussi les carabiniers. Ces deux corps, sur un effectif assez restreint, eurent cent trente hommes hors de combat et supportèrent, à eux seuls, plus des deux tiers de la perte totale.

Le 6 novembre, les alliés rentrèrent dans Rome. Les amis du Pape avaient repris courage. Ses ennemis ajournaient leurs espérances. Les excès des garibaldiens avaient contristé toutes les âmes honnêtes. Aussi les vainqueurs furent-ils acclamés. « Ce fut, a écrit M. Armand, le dernier rayon de soleil du pouvoir pontifical. » Depuis longtemps déshabitué du succès et ravi du récent triomphe, d'autant plus reconnaissant du secours qu'il avait plus appréhendé l'abandon, Antonelli allait au chargé d'affaires de France, le félicitait, se félicitait lui-même, ne se lassait pas d'exprimer ses remerciements pour l'Empereur. Jamais chez le cardinal, si froid, si contenu d'ordinaire, on n'eût soupçonné pareil élan. Avec joie, avec un peu de surprise aussi, M. Armand notait ces témoignages d'effusion : « Jusqu'ici, écrivait-il avec un léger retour vers le passé, nous n'avons pas été beaucoup plus habitués à cette gratitude à Rome qu'à Florence (1). » De Paris arrivaient déjà des dépêches qui recommandaient au gouvernement pontifical la clémence dans la victoire. L'avis était heureusement superflu. La seule

(1) *Papiers inédits du comte Armand.*

sollicitude du cardinal Antonelli fut de rechercher l'origine des prisonniers garibaldiens, d'établir qu'ils étaient étrangers à l'État romain et de montrer que le soulèvement était l'œuvre, non de la population indigène, mais de conspirateurs cosmopolites. Du reste aucune rigueur, aucunes représailles, rien qui fût vengeance ou réaction. Seuls, deux détestables criminels, du nom de Tognetti et de Monti, principaux auteurs de l'explosion de la caserne Serristori, furent condamnés à mort et subirent la peine capitale. Cependant, au milieu de la sécurité reconquise, une tristesse profonde remplissait l'âme excellente de Pie IX. Ayant été contraint de recourir aux armes, il ne se pardonnait pas le sang que son trône avait coûté. Au Vatican, une admiration pleine de douleur s'attachait aux jeunes et touchantes victimes, tombées *pro Petri sede*. Avec émotion, on se redisait les noms humbles et glorieux qui bientôt se répéteraient dans tout le monde catholique : Urbain de Quélen, Arthur Guillemin, tués à Monte-Libretti; Bernard de Quatrebarbe, immolé à Monte-Rotondo; les deux frères Dufournel, unis, à quelques jours d'intervalle, dans le même trépas. Puis venaient ceux qui avaient succombé dans l'attaque de Mentana : plusieurs, à peine sortis de l'adolescence, avaient quitté leurs foyers : tel était le jeune Belge Walran d'Erp, qui n'était arrivé que pour mourir; tel était l'Anglais Watts Russell, fauché avant ses dix-sept ans. A ces récits, le cœur du Pontife s'amollissait et, à travers les visions éblouissantes du martyr, s'interposait à ses yeux le deuil des mères. Jusqu'au pied de l'autel et dans la majesté de ses fonctions sacrées, il avait peine à contenir les brisements de son âme. « Hier 8 novembre, a écrit M. Armand dans une de ses lettres, la dernière que nous ayons entre les mains, le Saint-Père a prescrit la tenue d'une chapelle pontificale au Vatican, en mémoire des soldats morts en défendant son trône. Les états-majors et les officiers des deux armées assistaient à la cérémonie. Je m'y suis rendu avec le personnel de l'ambassade. Quand le Saint-Père a voulu prononcer les dernières prières, l'émotion l'a saisi, les larmes ont éteint sa voix, et l'oraison est demeurée inachevée. »

XI

Telle fut l'intervention française ou, pour parler le langage des contemporains, la seconde expédition de Rome. Elle marqua le dernier succès de l'ancienne politique, de celle qui longtemps avait régné en maîtresse. Après la défaite des bandes, la révolution est vaincue en Italie, et, quoique pour peu de temps, intimidée en Europe. 1867 est, à beaucoup d'égards, l'envers de 1860. Le gouvernement de Florence est réduit à désarmer ceux que subrepticement il a aidés. Bien plus, il évacue les provinces de Viterbe et de Frosinone aussi prestement que jadis il a envahi les Marches et l'Ombrie. Ce n'est pas tout. Comme Garibaldi traverse l'Italie pour regagner Caprera, il est arrêté à Figline et transféré à Varignano. M. de Sartiges et M. de Malaret, ces ambassadeurs absents pendant toute la tourmente, peuvent regagner leur poste, toutes choses étant pacifiées. Non seulement le gouvernement français ne déguise pas son intervention, mais il lui arrive un jour de s'aventurer jusqu'à des paroles provocantes. « Les *chassepots* ont fait merveille, » dit le rapport du général de Failly, et le rapport est publié au *Moniteur*. Lorsque la dépêche fut soumise au conseil, M. de Moustier demanda le retranchement de la phrase, comme cruelle pour le patriotisme italien, comme offensante pour le roi. Le maréchal Niel consentit d'abord à la suppression; puis sur les instances de ses subordonnés, il tint à attester aux yeux du monde la supériorité de son armement. C'est de la sorte que le texte primitif fut rétabli. A la vérité, était-ce bien à l'Italie que l'avertissement s'adressait?

On put noter en ce temps-là des efforts très visibles pour renouer l'alliance du clergé et de l'empire. J'ai sous les yeux plusieurs lettres épiscopales qui reflètent un curieux retour de confiance envers Napoléon. Dans l'entrefaite, le ministre de l'Intérieur, M. de la Valette, très inféodé à la politique ita-

lienne, fut remplacé au ministère de l'Intérieur par M. Pinard, non seulement favorable aux idées religieuses, mais encore catholique zélé. Ce changement dans le haut personnel gouvernemental fut interprété comme un indice des sentiments du souverain. En un grand nombre de villes, des services furent célébrés pour les morts de la bataille. A ces cérémonies, les hommes des *anciens partis* s'associèrent, mais sans prétendre, comme au temps de Castelfidardo, les transformer en manifestations. Quant aux évêques, la plupart, en un langage reconnaissant sinon toujours fort enthousiaste, unirent l'éloge du gouvernement français à celui des victimes. Cependant l'Empereur, qui n'avait embarqué ses troupes qu'à la dernière extrémité, qui craignait de trop pencher à droite, avait hâte de rapatrier ses régiments : le *Moniteur* du 12 novembre annonça le prochain rappel ; en outre une conférence européenne fut proposée qui réglerait d'une façon définitive la question romaine. A cette double nouvelle, les catholiques sentirent leur joie se mêler d'anxiété. L'évacuation leur paraissait bien prompte : quant à la Conférence, ils redoutaient les intrigues de l'Italie, l'indifférence de l'Angleterre, la malveillance de la Russie, très irritée contre la Papauté depuis les affaires de Pologne. En cette occurrence, le Corps législatif leur vint en aide en imposant au gouvernement des déclarations qui l'enchaîneraient.

Comment la Chambre, créée pour l'obéissance, se haussa-t-elle jusqu'à une attitude si décidée? Elle fut amenée à cette hardiesse sans bien s'en rendre compte et par l'évolution naturelle des débats. Cet épilogue des affaires italiennes mérite d'être rapporté.

Deux demandes d'interpellation avaient été formulées sur la question romaine : l'une au nom de la gauche qui combattait la politique impériale ; l'autre par M. Chesnelong et ses amis qui applaudissaient à la récente expédition, mais aspiraient à provoquer pour l'avenir des engagements publics. Les deux interpellations ayant été jointes, la discussion s'ouvrit le 2 décembre. Jules Favre invoqua le principe de non-intervention ; M. Chesnelong développa le programme des catholiques. Puis, le 4 décembre, M. Thiers monta à la tribune. Tout rehaussait

alors l'autorité de sa parole. Les événements de l'année précédente, en justifiant ses tristes prévisions, avaient affermi son renom de sagesse. Déjà il avait soutenu au Palais-Bourbon la cause du Saint-Siège, et nul n'avait oublié avec quel éclat. Dans les députés du centre-gauche et du tiers-parti, il avait ses alliés naturels. En cette occasion, les membres de la majorité furent eux-mêmes ses complices. On sait combien ils étaient acquis aux principes d'équilibre territorial, de conservation sociale et religieuse. Seulement, par goût de stabilité plus encore que par humeur servile, il leur arrivait de dissimuler leurs pensées. En combattant le maître, ils craignaient d'ébranler le trône et aimaient mieux paraître aveugles que de sembler insubordonnés. Ce jour-là, comme M. Thiers exposait sur les affaires italiennes une politique qui, au moins par les apparences, côtoyait de fort près celle de l'Empereur, ils jugèrent que les marques d'assentiment n'auraient rien de factieux. Une fois sur cette pente, ils s'enhardirent, inconsciemment peut-être, songèrent non seulement à l'Italie, mais au reste de l'Europe; et leur approbation s'accrut de tout ce qu'ils avaient jusque-là retenu. L'ancien ministre de Louis-Philippe était, de tous les parlementaires, le plus délié, le plus habile à saisir les nuances. Ayant pénétré cette disposition de l'auditoire, il poussa à fond ses avantages. Sur la fin de son discours, on eût dit, moins un orateur d'opposition, maniant une Chambre méfiante ou rebelle, qu'un chef de cabinet dictant ses volontés. Le spectacle était déjà singulier. Ce qui suivit le fut plus encore. Un débat si agrandi appelait l'intervention de M. Rouher. Le ministre d'État n'avait qu'un moyen de ravir à M. Thiers son succès, c'était d'enchérir sur ses paroles et de s'approprier tout ce que la majorité avait applaudi. Descendant des généralités où son rival s'était complu, il traça avec une indignation véhémente le tableau des menées révolutionnaires au delà des monts. Nul ne fut épargné, ni Garibaldi, ni Rattazzi, ni le roi lui-même sur lequel s'égarèrent quelques traits fort osés. Plus la réprobation était énergique, plus retentissaient les acclamations. Ce fut une sorte de curieux *crescendo*. M. Thiers avait piqué au jeu M. Rouher.

M. Rouher s'appliquait à dépasser M. Thiers. Voici que la majorité à son tour poussait M. Rouher et, sous l'excitation de ses applaudissements, l'amenait à forcer le programme impérial. Ce n'était pas qu'en déviant le ministre ne tentât de se ressaisir. La politique du maître, toute faite de tempéraments, de concessions habiles ou se croyant telles, s'accommodait mal de cette fougue. Plus d'une fois l'orateur officiel chercha pour sa harangue un point d'arrêt, essaya pour ainsi dire de jeter l'ancre au milieu de sa course. En ces moments d'accalmie, il hasardait des déclarations conciliantes, louait la modération du nouveau ministère italien, feignait même l'espoir d'un accord entre Victor-Emmanuel et Pie IX. Mais alors l'assemblée se refroidissait tout à coup, et ce soudain silence, qui contrastait avec les émotions à peine apaisées, avait quelque chose de déconcertant et d'impérieux. Celui qui tant de fois avait conduit la Chambre finit par céder au courant. Ce qui se développa à la tribune, ce ne fut plus la politique du souverain, ce ne fut pas davantage la politique du ministre qui, à vrai dire, n'avait guère de doctrine qui lui fût propre; ce fut celle de la majorité, devenue de subordonnée maîtresse et n'acclamant d'autres paroles que celles qu'elle-même inspirait. Qu'ajouterai-je? De déviation en déviation, l'orateur officiel oublia tout, même d'être équivoque. C'est alors que s'échappèrent de ses lèvres ces paroles mémorables : « *Jamais* l'Italie ne s'emparera de Rome. Jamais la France ne supportera une telle violence faite à son honneur, faite à la catholicité. » Ayant développé cette thèse, M. Rouher descendit de la tribune, tout épuisé de son effort et tout couvert d'applaudissements. Mais qui applaudissait-on? Était-ce le ministre? N'était-ce pas plutôt la majorité qui applaudissait l'écho de sa propre voix? Et la majorité elle-même, à qui obéissait-elle, sinon à ceux qu'on avait appelés, qu'on appelait encore dédaigneusement les parlementaires? On le vit bien quand M. Rouher se fut assis. Parmi les députés catholiques, parmi les représentants du tiers-parti et du centre-gauche, la joie se manifesta, mais mêlée d'une arrière-pensée inquiète. Le succès ayant haussé les exigences, on ne voulait plus d'incerti-

tude. Tandis que les applaudissements achevaient de se calmer, M. Berryer s'approcha de M. de Moustier et de M. Rouher. « Par le mot Rome, leur demanda-t-il, entendez-vous la ville seule ou tout le territoire pontifical? — Nous entendons tout le territoire actuel, » répondirent les ministres. Et pour que l'engagement fût complet, M. Rouher, conduit par Berryer, remonta à la tribune afin d'y répéter publiquement ce qu'il venait de dire. C'est sur cet incident que la séance s'acheva. « A quoi bon la conférence? disait à peu de temps de là M. de Bismarck. Au lieu de nous soumettre un programme, M. Rouher a tranché la question (1). » Cette opinion fut partagée par tous les diplomates (2). Elle fut aussi celle des catholiques de France qui constatèrent, non sans satisfaction, l'échec du projet. Le lendemain du jour mémorable, comme Mgr Dupanloup se rendait de bonne heure à l'hôtel de la place Saint-Georges pour remercier M. Thiers, celui-ci alla à lui, et, lui serrant la main avec effusion : « Eh bien! la conférence est inutile. » Puis il ajouta avec un redoublement de confiance : « Le Pape est sauvé (3). »

Ce cri était sincère. De sang-froid, M. Thiers l'eût-il répété? Hélas! rien n'était tout à fait sauvé, ni le Pape, ni l'Empereur. J'ai dit de quel retour l'expédition de Mentana fut le symptôme. Combien cette orientation nouvelle, un instant fort nette, ne redevint-elle pas, bien vite, obscure et indécise! Aux Tuileries, deux partis se disputaient l'influence : les catholiques, les *italianissimes*. Un jour les catholiques eurent le dernier mot, autant du moins qu'avec l'Empereur on pouvait se flatter de l'avoir. Nos vaisseaux appareillèrent à Toulon; nos troupes débarquèrent à Civita-Vecchia; nos armes, qu'on n'était point fâché d'essayer, furent expérimentées sur les bandes révolutionnaires; l'Italie recula; le Pape fut raffermi; le Corps légis-

(1) Dépêche de M. de Launay au général Menabrea, 20 décembre 1867. (Documenti concernenti gli affari di Roma presentati dal ministro degli affar esteri nella tornata del 20 mars 1869.)

(2) Documenti diplomatici concernenti gli affari di Roma. (Voir *Parlamento Italiano*, 1869, p. 1536 et suiv.)

(3) Voir Lagrange, *Vie de Mgr Dupanloup*, t. III, p. 87.

latif fit le reste, et ce qui n'était qu'intervention, résolue sans beaucoup d'entrain, prit dans la bouche du ministre d'État des airs de triomphante réaction. Au fond, ce fut un épisode très mémorable plutôt que le signe d'un durable changement de conduite. Tout compte fait, à l'heure ou nous sommes arrivés, un changement était-il possible? Ayant fait l'Italie grande, ne s'étant point contenté de la faire grande, mais lui ayant, de gaieté de cœur, préparé au Nord une alliée plus grande encore, l'Empereur n'avait plus que le choix entre les ennuis. S'il laissait toute licence à son ancienne cliente, il désolait les catholiques, déchirait une convention récente, portait aux yeux du monde la responsabilité du droit violé. Si, au contraire, il ratifiait le *jamais* qu'avait prononcé M. Rouher, il effaçait du même coup la trace des anciens services; et la seule chose qui fût refusée rendrait léger ou importun le souvenir de tout ce qui avait été donné. L'une et l'autre politique étaient trop absolues pour l'âme indécise et lassée de Napoléon. Le lendemain de la séance du 4 décembre, il avait félicité M. Rouher de son « beau discours », puis avait ajouté avec un doux accent ce reproche : « En politique, il ne faut point dire *jamais* (1). » L'expédition de Mentana une fois terminée, il s'ingénia à se marquer sa voie à égale distance des deux rivaux, ménageant le Pape qu'il voulait protéger et Victor-Emmanuel qu'il se flattait de maintenir à sa suite. Aux bords de l'Arno, il s'appliqua à adoucir les âpres paroles de son ministre (2); aux bords du Tibre, il laissa quelques-uns de ses bataillons en signe de son patronage. L'habileté fut médiocre, et le résultat médiocre aussi. A Florence, l'ami fut jugé peu sûr; à Rome, il apparut trop que le protecteur ne l'était que malgré lui. Telle était la désastreuse conséquence d'une erreur qui, née dans la première partie du règne, allait en funester la fin. Et pourtant, à ne considérer que l'épisode de Mentana, qui pourrait sans témérité réprouver l'intervention de 1867? Sans doute, ce fut un malheur de s'aliéner l'Italie juste à l'heure où on l'avait

(1) PINARD, *Mon Journal*, t. Ier, p. 236.

(2) Voir dépêches de M. Nigra à M. le général Menabrea, 7, 13, 15 décembre 1867. (*Documenti concernenti gli affari di Roma,* 1869.)

faite redoutable. Mais si, après avoir abandonné en 1866 la cause du vieux droit, l'Empereur avait en 1867 abandonné ses propres sujets catholiques, s'il avait laissé protester sa signature encore toute fraîche, s'il avait toléré, sans surprise et de sang-froid, un second Castelfidardo, combien le dommage moral n'eût-il pas été plus grand ! combien irréparable n'eût pas été le discrédit !

LIVRE XXXIV

LA LOI MILITAIRE ET LES LOIS POLITIQUES

Sommaire : I. — Quelles nécessités s'imposent à l'Empereur à la fin de l année 1867 : double préoccupation d'assurer la défense nationale et de modifier dans le sens de la liberté les institutions politiques : loi militaire : loi sur la presse : loi sur les réunions publiques.

II. — La loi militaire. — L'ancienne organisation française : vieux soldats : qualités et défauts : confiance du pays dans l'efficacité de ses institutions militaires. — Le système prussien. — Comment l'expérience de Sadowa fait naître les premiers doutes sur l'excellence de notre organisation. — L'Empereur et le maréchal Randon : échange de vues. — La cour à Compiègne, et la haute commission militaire. — La note du *Moniteur* (12 décembre 1866). — Quelles inquiétudes elle provoque. — Le projet au Conseil d'État. — Brochures et opinions diverses : le général Trochu ; son livre sur *l'Armée française en* 1867. — Rédaction adoptée au Conseil d'État : objections du Corps législatif : remaniements divers : désaccord persistant au sujet de la garde mobile. — La discussion publique (décembre 1867 et janvier 1868) : quels adversaires rencontre le projet : le maréchal Niel : péripéties diverses de la discussion : le vote : caractère général de la loi.

III. — La loi sur la presse. — Comment ce projet de loi se rattache à un programme général de réformes libérales : les précurseurs de l'Empire libéral : Ollivier et *son vote d'espérance :* M. Walewski : l'*amendement des quarante-deux :* la lettre impériale du 19 janvier 1867. — Quel travail se poursuit pour paralyser ou restreindre les intentions généreuses de l'Empereur : M. Rouher : le Corps législatif : M. Émile Ollivier : de quelques mesures équivoques qui semblent indiquer certaines velléités de réaction. — C'est dans l'entrefaite qu'est déposé le projet de loi sur la presse. — Son caractère; son importance. — Dispositions équivoques du Corps législatif, et un peu incertaines du gouvernement lui-même. — Comment s'expriment les répugnances d'une portion de la droite : discours de M. Granier de Cassagnac (31 janvier 1868). — L'Empereur se décide à maintenir le projet. — Comment M. Rouher le soutient : vote de l'article premier qui supprime l'autorisation

préalable : les *sept sages de la Grèce.* — Débat sur les autres articles et vote de la loi (9 mars 1868). — Comment l'Empereur, par ses incertitudes et ses lenteurs, a légèrement amoindri, aux yeux du pays, le mérite de son initiative.

IV — La loi sur les réunions publiques. — Comment cette réforme répondait aux aspirations de l'Empereur plutôt qu'aux vues de son gouvernement — Le projet au Conseil d'État : par quel luxe de précautions on s'applique à restreindre une liberté jugée suspecte. — Comment, au Palais-Bourbon, les répugnances de la majorité dépassent celles des conseillers d'État : motifs de ces répugnances : rapport de M. Peyrusse. — Discussion publique : comment le projet, qui ne plaît guère à la majorité, est attaqué par l'opposition démocratique : vote de la loi (25 mars 1868) et quel parti est appelé à en profiter.

I

Quand le Palais de l'Exposition se fut fermé, quand la question allemande eut été ajournée par la Conférence de Londres, et la question italienne par la victoire de Mentana, la France, soustraite à la fois à ses plaisirs et à ses dangers, put faire halte, rentrer en elle-même, méditer avec quelque loisir sur son sort futur. En cette passagère accalmie, deux préoccupations principales s'imposèrent à l'Empereur et au pays.

La première était de pourvoir à la sécurité nationale. Les nuages étaient écartés plutôt que dissipés et, au moindre souffle contraire, se reformeraient. En cas de conflit, nous ne pourrions fonder d'espoir ni sur l'Angleterre égoïste, ni sur la Russie rancunière, ni sur l'Autriche apeurée. Une seule amie nous était restée, l'Italie. Or voici que le combat de Mentana lui avait fourni fort à propos un prétexte pour se proclamer indifférente sans paraître ingrate. Ayant essayé tour à tour et abandonné toutes les alliances, nous n'avions plus à compter que sur nous-mêmes. De là l'urgence de conjurer par l'accroissement de nos forces les périls de l'isolement. Un état militaire imposant, joint à une irréprochable sagesse, serait le meilleur préservatif de la paix : que si la guerre éclatait, cette même puissance de nos armes serait la seule chance de salut.

Dans un ordre d'idées tout différent, un autre objet sollicitait l'attention de l'Empereur. Jadis, dans la plénitude de sa force et dans la maturité de ses années, il s'était appliqué à fonder des institutions qui toutes se ramèneraient à lui. Dans la pensée du prince, cette dictature ne devait être que temporaire. Après quinze ans de règne, tout conviait le souverain à se décharger. Libéral par nature, il lui eût répugné de finir dans l'absolutisme impénitent. Les premières atteintes de l'âge, en paralysant son activité, lui rendaient insupportable le poids des affaires. L'égoïsme même l'engageait à se dépouiller ; car, toutes choses étant fort compromises, il aurait intérêt à absorber sa responsabilité dans celle du Corps législatif, dans celle du pays lui-même. Dès 1860, Napoléon avait inauguré les concessions. Dans les années suivantes, diverses mesures de détail et un certain relâchement des anciennes pratiques avaient marqué le déclin de l'empire autoritaire. Enfin, au début de 1867, le souverain avait pris devant son peuple des engagements solennels, et le temps était venu d'y faire honneur.

A l'heure où nous sommes parvenus, on vit donc se développer deux tendances qui généralement s'excluent, tendance à fortifier l'élément militaire, tendance à étendre la part des libertés publiques. De ces deux préoccupations, la première se traduisit par une nouvelle loi sur l'armée, la seconde par une loi sur la presse et par une loi sur les réunions. Tout l'hiver de 1867 à 1868 fut rempli par les débats de ces trois lois.

II

Notre système militaire avait été réglementé, d'abord par la loi du 19 fructidor an VI, puis par celle du 10 mars 1818. Enfin était venue la loi du 21 mars 1832 que l'on considérait comme la charte de l'armée. Les organisateurs s'étaient appelés, Jourdan sous le Directoire, Gouvion Saint-Cyr sous la Restauration, Soult sous la monarchie de Juillet. Le fondement du

régime était la conscription. A chaque printemps, tous les jeunes gens qui avaient atteint leur vingt et unième année étaient convoqués au chef-lieu de canton pour tirer au sort. Les enrôlements se faisaient en commençant par les numéros les plus bas; après quoi, on remontait, de numéro en numéro, jusqu'à ce que le nombre d'hommes à appeler fût complet. Sous la Restauration, la levée annuelle avait été fixée d'abord à quarante mille, puis à soixante mille hommes (1). A partir de 1830, une loi (2) avait remis à la Chambre des députés le droit de déterminer, à chaque session, la force du contingent. Malgré cette latitude laissée au pouvoir législatif, une sorte de convention tacite ou de jurisprudence avait introduit en cette matière un usage à peu près invariable. C'est ainsi que le contingent avait été de quatre-vingt mille hommes sous Louis-Philippe, puis s'était élevé à cent mille hommes sous l'Empire. Ces chiffres, établis par la coutume, n'avaient été dépassés que pendant les guerres de Crimée et d'Italie où les nécessités de la lutte avaient obligé à des appels de cent quarante mille hommes. La durée du service était uniformément de sept années; toutefois d'après l'ordre des numéros, une portion des appelés étaient maintenus dans leurs foyers et laissés à la disposition du gouvernement. Quant à ceux qui n'avaient pas été compris dans le contingent, ils se trouvaient définitivement libérés.

Ce système offrait l'aspect d'une grande simplicité. Il divisait en deux parts la population virile : les uns demeuraient aux champs ou à l'atelier et se considéraient comme déliés à tout jamais de toute obligation militaire : les autres étaient dispersés dans les garnisons ou demeuraient sous le coup permanent d'un appel. Cette inégalité des conditions n'avait rien qui blessât la justice absolue : les chances étant égales et le sort réglant chaque destinée, qui se fût élevé contre l'arrêt du hasard? En dépit de ces apparences, on ne peut songer sans quelque surprise à cette législation, élémentaire à l'excès, dont tout l'art se résumait à établir une loterie. Et quelle loterie

(1) Lois du 10 mars 1818, article 5, et du 9 juin 1824.
(2) Loi du 11 octobre 1830.

redoutable! Un jour, Jules Simon, au Corps législatif, osa parler des « terreurs » de la conscription. A ces mots, les murmures éclatèrent, comme si le patriotisme de la Chambre eût été offensé. Et pourtant, qui n'avait été témoin de ces silencieuses angoisses! Les classes riches ou simplement aisées échappaient au fardeau par la faculté du remplacement. Cette pratique était passée dans les mœurs et ne soulevait alors que peu d'objections : outre qu'elle se fondait sur la liberté des contrats, elle n'ôtait rien à l'armée de sa force matérielle et permettait le recrutement des professions civiles. Le second empire avait même pris à son compte l'institution en la transformant. Sous prétexte de remédier aux abus des compagnies privées, il s'était réservé le droit de tarifer lui-même à quel prix les appelés pourraient se décharger du service militaire. La somme, ainsi versée dans les caisses publiques, servirait, devrait du moins servir à payer des primes de rengagement dont le nombre correspondrait à celui des libérations à prix d'argent. Ainsi était né, avec la loi du 26 avril 1855, le système dit de l'*exonération*, forme nouvelle de l'ancien remplacement.

Organisée de la sorte, l'armée française se montrait avec une physionomie à part; et, bien que ces temps soient peu éloignés de nous, les générations actuelles comprendraient mal quel esprit l'animait. Autant la douceur des mœurs contemporaines s'est appliquée à maintenir les influences du foyer domestique, autant régnait alors la maxime que le fils de famille ou le citoyen doit s'absorber dans le soldat. Le premier soin était d'éloigner les recrues ou, comme on disait, de les dépayser, et cette expatriation semblait le préliminaire indispensable de toute éducation militaire. Quoique douloureuse, la séparation se consommait sans trop de murmures : après tout, les vieux parents, qui avaient vu les guerres de l'empire, se rappelaient de bien autres brisements; puis, grâce au remplacement, les seuls atteints étaient les pauvres, ceux dont les plaintes, même les plus vives, demeuraient courtes et sans écho. Une fois au corps, le jeune soldat se sentait fortement saisi par l'influence du milieu ambiant. Trop longue était la durée du service pour qu'il en osât entrevoir le terme : à quoi

bon regarder vers la famille, lointaine étant la distance et plus lointaine l'heure du revoir? Dans ce grand délaissement de tout ce qu'il avait aimé, le nouveau venu se rattachait au régiment, non par goût, mais pour fuir le complet abandon. Avec les mois, avec les années, ce qui avait été contrainte devenait habitude, et l'habitude ne tardait pas à s'enraciner au point de se souder avec la nature. Alors le soldat apparaissait tout transformé, avec un tempérament nouveau, des mœurs nouvelles, une façon toute nouvelle aussi de comprendre l'honneur et le point d'honneur. Cet ensemble de règles et de maximes se désignait d'un nom générique : on l'appelait l'esprit militaire. Ce qui dans la vie civile eût été obstacle ou faiblesse, devenait là-bas source de force. Le célibat, en supprimant les liens de famille, semblait quasi-vertu, et une tolérance, presque nuancée de faveur, couvrait les désordres qu'il entraînait. L'imprévoyance était la règle, l'État devant pourvoir à toutes choses, et un bon soldat ne devant avoir cure ni de l'argent, ni de la vie. Amours, délassements, bonne chère, on jouissait de tout avec une allègre insouciance comme on eût fait d'une aubaine, mais en hâte et l'oreille toujours tendue vers l'appel du régiment. De fréquents changements de garnison prévenaient toute compromission avec l'élément bourgeois, rompaient tout attachement durable, en sorte qu'il n'existait ni lien solide, ni cité permanente, rien en un mot hormis le drapeau. Avec le temps arrivaient d'humbles honneurs, et le peu de servitude qu'on imposait consolait de toutes celles que soi-même on subissait. Ainsi dégagé de tout souci, d'autant plus apte à défendre la société civile qu'il s'en séparait davantage, le soldat était toujours prêt à marcher, aussi loin que la terre le porterait, sans compter les étapes, sans compter les morts, avec le même et singulier mélange de passivité et d'héroïsme. Au bout de sept années, la discipline l'avait si bien façonné que parfois la perspective de la libération le laissait plus embarrassé que joyeux. Il arrivait alors qu'ayant perdu de vue le village ou oublié la famille, il se rengageait, un peu par habitude du métier, beaucoup par impuissance à briser le moule qui l'avait emprisonné. C'est ainsi qu'il vieillissait au service,

remplissant ses devoirs avec une régularité légèrement murmurante, parfois vicieux ou débauché, presque toujours probe, un peu somnolent, mais d'une somnolence qui, à l'appel du danger, aurait des réveils sublimes. Quand l'heure de la retraite avait sonné, il demeurait le plus souvent là où le hasard l'avait jeté. Dans les petites villes du Nord, dans les petites places de l'Est, on se souvient de ces vétérans. Ils portaient leur habit comme on porte un uniforme, et d'instinct les jeunes les saluaient. A l'ordinaire, ils étaient doublement tristes, et de la vie militaire qu'ils regrettaient, et de la vie civile où ils rentraient en étrangers. Quiconque s'entretenait avec eux était frappé à la fois de leur grandeur et de leur stérilité. Plusieurs avaient participé à des actions héroïques, et les épisodes qu'ils racontaient dans leur langue inculte étaient comme les fragments de choses immortelles : ces mêmes hommes, aux prises avec les difficultés de l'existence libre, étonnaient par leur inhabileté à rien résoudre, et on demeurait stupéfait de tout ce qu'ils ignoraient ou avaient désappris. La même discipline qui les avait grandis les avait à la longue broyés sous l'étreinte. Fort actifs de corps et relativement jeunes, ils excellaient dans les besognes qui n'exigeaient qu'exactitude, ordre, probité. Le reste leur échappait, et la moindre initiative les eût plus effrayés que ne l'eût fait jadis le plus redoutable danger. Ils finissaient le plus souvent en un sort vulgaire. Leur domaine favori, c'étaient ces petits jardins qui, dans les anciennes places fortes, occupaient la zone militaire; ils les cultivaient avec amour : de là, ils voyaient passer le régiment; de là, ils entendaient dans les remparts les sonneries de clairons. En eux achevait de disparaître un type que bientôt on ne reverrait plus, et à ce titre, non moins que pour leur ancien courage, ils eussent mérité une curiosité sympathique. En revanche, ils avaient des ennemis acharnés : c'étaient les statisticiens, les économistes, les calculateurs de richesse ou de population. Ceux-ci, peu sensibles à l'attrait des grandes choses, déploraient le stérile destin de ces hommes qui n'auraient fait, disaient-ils, que détruire et consommer, qui s'éteindraient sans avoir rien produit, et qui, choisis par

sélection parmi les plus robustes, ne laisseraient même pas, pour la plupart, de famille après eux.

Au moment d'achever ce tableau, j'éprouve un scrupule. La description, pour être rigoureusement véridique, devrait s'appliquer à une époque un peu antérieure. Au déclin du règne de Napoléon III, les traits que je viens de marquer tendaient déjà à s'altérer : moins de vieux soldats ; de moindres cadres de sous-officiers; dans les inférieurs moins de respect, dans les supérieurs plus d'ambition; chez presque tous une inquiétante impatience du joug; chez tous un amour croissant du bien-être ; chez un grand nombre une sorte de scepticisme gouailleur fatal à l'esprit de sacrifice. Mais ces symptômes échappaient à la masse; et, par crainte de déplaire ou d'inquiéter, ceux même qui les remarquaient ne les notaient qu'en secret. Avec ses qualités, avec ses défauts même, cette armée, issue du service de sept ans, avait un passé qui commandait la confiance. Ayant recueilli les traditions du premier empire, elle avait mis son orgueil à ne pas déchoir. L'Algérie conquise, Sébastopol emporté, l'Italie du Nord ravie à l'Autriche, tel était, sans compter les expéditions secondaires, le bilan de ses services. D'un bout à l'autre de la France, c'était une opinion presque universelle que nos soldats n'avaient point d'égaux. Les bourgeois n'étaient pas les moins persuadés de cette supériorité. Ils eussent éprouvé un extrême éloignement pour la pratique personnelle des devoirs militaires : en revanche, ils avaient lu les *Victoires et Conquêtes* et s'en étaient fort pénétrés. Le remplacement perfectionné par l'exonération servait leurs répugnances : les souvenirs héroïques entretenaient leur orgueil. Quand le dimanche, à l'issue de la messe et à la manière des anciens jours, les troupes défilaient sur la place publique, parées jusqu'à la coquetterie, et superbes autant que charmantes, leurs yeux se reposaient sur ce spectacle avec une sécurité sans nuages. Exempts pour eux-mêmes de la peine comme des périls, ils ne se lassaient pas d'admirer cette portion de la nation, à la fois asservie et glorieuse, qui semblait faite tout exprès pour cueillir de temps à autre et rapporter des lauriers.

Cependant, en une autre partie de l'Europe, en Prusse, un système s'était développé, qui offrait, presque en toutes choses, l'exacte contre-partie du nôtre. Il était né dans la défaite comme le nôtre s'était affirmé dans la victoire. Notre organisation se fondait sur des appels restreints, mais combinés avec un long service : là-bas, le service était universel, au moins en principe, mais d'une durée fixée d'abord à trois, puis à deux années, et enfin ramenée au chiffre primitif de trois ans. Chez nous, la société civile était séparée en deux parts par la loterie de la conscription, les bons numéros signifiant entière exemption, et les mauvais, servitude prolongée : au delà du Rhin, on ne connaissait point cet excès de sujétion, mais point non plus l'entière liberté; promptement rendu à son foyer, le soldat entrait dans la réserve, puis dans cette armée de seconde ligne qu'on appelait la *landwehr*, en sorte que, jusqu'à la pleine maturité, l'État retenait une sorte de droit de suite sur celui qu'il congédiait. La France dispersait ses recrues sur tout son territoire : par une pratique toute contraire et qui adoucissait la rigueur du service personnel, la Prusse se gardait de dépayser les siennes, mais les encadrait dans une organisation territoriale savante où s'étaient concentrées toutes les ressources de son patient génie. Non moins différente était la composition des deux armées. Ici des paysans ou des ouvriers que dégrossissait un long apprentissage et qui, par un vrai miracle de qualités natives et d'éducation professionnelle, savaient à l'occasion s'élever jusqu'à l'héroïsme; à peine au milieu d'eux quelques fils de famille, jetés dans la vie militaire par amour du métier, ou y venant, après de scandaleuses dissipations, pour s'y faire oublier; dans les régiments de la Prusse, au contraire, un mélange de toutes les conditions sociales, et cela dans un des pays les plus hiérarchisés qui furent jamais. Jusque dans les détails apparaissait le contraste. A la France les uniformes éclatants, les fanfares joyeuses, l'expansive confiance, la foi dans les inspirations des chefs et, comme on disait, dans le *débrouillage* des soldats. A l'inverse, l'organisation militaire prussienne semblait avoir gardé l'empreinte des jours austères

et sombres où elle était née : un travail persévérant, mais poursuivi comme à la dérobée; un grand dédain de toutes les superfluités, de toutes les coquetteries coûteuses; aucun souci que les coups fussent brillants pourvu qu'ils fussent mortels; une continuelle préparation à la guerre, même à travers une ère de paix, désespérante pour les belliqueux; une force attentive à se dissimuler elle-même et qui ne se trahissait qu'à de rares intervalles, en de courts accès de morgue ou d'abandon. L'effort s'était si bien caché qu'à peine chez nous on le soupçonnait. Les plus instruits parmi nos généraux n'ignoraient pas qu'il existait à Berlin un état-major toujours en éveil, un corps d'officiers plus laborieux qu'en aucun autre lieu du monde. On savait aussi qu'en chaque circonscription territoriale étaient entretenus des cadres, toujours gardés au complet, et assez amples pour recevoir les plus nombreuses réserves. Mais une considération rassurait. On ne doutait pas, on ne voulait pas douter que, dans le perpétuel contact avec la société civile à qui elle prenait tour à tour et rendait ses soldats, l'armée prussienne ne perdît une partie de sa force. L'instrument était, disait-on, ingénieux, et propre à faire illusion en temps de paix : sur le champ de bataille, on ne retrouverait, selon toute apparence, qu'une garde nationale très perfectionnée.

La bataille était venue. Elle s'était appelée Sadowa. La confusion, qui fut grande parmi les politiques, ne fut pas moindre parmi les militaires. Que la Prusse eût pour elle le nombre, on n'en doutait point : si au nombre, elle joignait la qualité, qu'aurait-elle à apprendre des autres nations? qu'aurait-elle à envier à la France elle-même? Ce jour-là naquit le premier doute sur la primauté de notre armée, le premier dessein sérieux de la refondre et de la remanier.

Dès la fin de septembre 1866, l'Empereur et le maréchal Randon, alors ministre de la guerre, essayèrent de poser les bases d'une réorganisation. Autant qu'on peût l'inférer de leur correspondance, l'accord ne régnait pas tout à fait entre eux. Napoléon méditait déjà la création d'une réserve de seconde ligne qui, sous le nom de *garde mobile*, occuperait les places de

l'intérieur ou de la frontière et rendrait disponible toute l'armée pour les opérations actives. Esprit méthodique plutôt que hardi, peu favorable au changement, le maréchal se montrait assez sceptique à l'endroit de la nouvelle institution. Il se gardait de contredire ouvertement son souverain; il se prêtait même à traduire, à libeller ses pensées; mais visiblement il le faisait par ordre, sans entrain, sans confiance. Fermement convaincu que la loi organique de 1832 était excellente, il inclinait à la maintenir dans son intégrité, et, si vraiment nos effectifs étaient insuffisants, il ne voyait d'autre remède qu'une augmentation du contingent annuel ou de la durée du service. Ces vues fort simples, un peu étroites, cadraient mal avec la nature de l'Empereur, aussi porté aux innovations que son ministre y était hostile. L'esprit fort en éveil, il caressait toute espèce de plans, et les abandonnait ou les reprenait tour à tour. Par instants, les solutions les plus radicales ne l'effrayaient pas. Le 2 octobre 1866, il écrivait de Biarritz au maréchal : « Une idée m'est venue qui aurait beaucoup d'avantages et qu'il faut étudier dans tous ses détails avant de savoir si l'application en est possible. Ce système consisterait à déclarer que tout Français sans exception, sauf celles admises par la loi, est obligé au service militaire pendant sept ans, que cependant tout homme qui aura servi trois ans sous les drapeaux pourra se faire exonérer (1). » Ainsi s'exprimait l'Empereur. Toutefois ce qu'il présentait comme idée nouvelle n'était chez lui que réminiscence. Cette doctrine du service obligatoire, il l'avait jadis, un des premiers, développée dans sa prison de Ham, et l'on en pouvait trouver l'exposé dans la collection du *Progrès du Pas-de-Calais*.

On était en cette période de recherches confuses lorsque la Cour, à la fin de l'automne 1866, se réunit à Compiègne Les maréchaux y furent convoqués ainsi que les plus compétents parmi les généraux, et tous ensemble ils se constituèrent en haute commission. Sur la nécessité d'accroître les effectifs,

(1) Lettre de l'Empereur, 2 octobre 1866. (*Mémoires* du maréchal RANDON, t. II, p. 195.)

l'accord fut unanime. Quand on débattit les voies et moyens, l'embarras commença. Le maréchal Randon persistait à garder la législation existante : il se défiait des corps auxiliaires qui, décrétés sur le papier, ne seraient point exercés : « La base de notre état militaire, répétait-il, c'est l'armée présente sous les drapeaux. » La seule innovation qui lui semblait pratique, c'était l'accroissement de la durée du service, sauf à ce que les dernières années pussent s'accomplir dans la réserve. Tout à l'opposé se trouvaient les avocats du système prussien. Le prince Napoléon proposait d'établir immédiatement le service obligatoire. Entre tous les membres de la commission, le plus éloquent fut le général Trochu. Il mit en relief cette idée, très banale aujourd'hui, en ce temps-là très neuve, qu'une complète métamorphose s'était accomplie dans les conditions de la guerre et que, pour une besogne nouvelle, il fallait un outil nouveau. Partant de là, il suggérait une réforme complète de nos institutions. Cette sincérité, paraît-il, fut jugée excessive, et, à ce qu'assure le général, on ne le convoqua plus pour les séances suivantes du comité. Dans l'entrefaite, d'autres projets, sous forme de lettres et de notes, étaient placés sous les yeux de l'Empereur. L'un des plus importants émanait du général Ducrot, officier très instruit, très honnête quoique absolu et passionné, et qui, de Strasbourg où il commandait, surveillait comme d'un observatoire tout ce qui se passait de l'autre côté du Rhin. Le général Ducrot voulait que tous les hommes valides fussent astreints au service militaire : seulement chaque contingent serait partagé en deux portions, les uns étant incorporés dans l'armée active, les autres restant dans la réserve. L'exonération serait supprimée ; toutefois la substitution de numéros serait permise entre les hommes d'une même classe. — Cette abondance de vues était plus propre à prolonger qu'à dissiper l'incertitude. Cependant Napoléon, très préoccupé de l'opinion publique, consultait aussi ses hauts fonctionnaires civils. Le plus éminent était M. Rouher, alors à l'apogée de son crédit. Celui-ci se montrait très perplexe. « Nous procédons, disait-il, à une enquête agricole; or partout nous recueillons le vœu que la

charge de la conscription soit allégée; même nous avons été amenés à laisser entrevoir une diminution du contingent. — Eh bien! objectaient les militaires, faites connaître la situation, et le patriotisme du pays ne vous refusera point les ressources indispensables. — Cette sincérité est impossible, répliquait (et cette fois avec beaucoup de raison) M. Rouher, car insinuer le danger de la guerre, ce serait peut-être la rendre inévitable (1). »

Le 12 décembre 1866, en une note assez étendue, le *Moniteur* résuma, à l'usage du public, les vues principales du gouvernement. L'organe officiel commençait par proclamer la nécessité d'une armée de huit cent mille hommes, sans compter une force auxiliaire pour la défense des frontières et le maintien de l'ordre intérieur. La conséquence était l'incorporation de la classe tout entière. Toutefois une partie seulement serait appelée à l'activité : l'autre partie serait affectée à la réserve et ne serait soumise qu'à des exercices périodiques. Cette réserve se partagerait elle-même en deux catégories fort distinctes : celle du premier ban qui pourrait, à toute époque, être appelée par le ministre de la guerre à renforcer les régiments et serait, suivant les termes de la *note*, « un appendice obligé de l'armée active » : celle du second ban qui ne pourrait être appelée que par décret. Pour tous les jeunes soldats, soit de l'armée active, soit de la réserve, le service serait uniformément de six années. Même à l'expiration de ce terme, l'exemption ne serait point complète. A cette armée de première ligne s'ajouterait, sous le nom de *garde mobile*, une armée de seconde ligne, imitation visible de la landwehr prussienne. La *garde mobile* se composerait des soldats libérés, et aussi des jeunes gens exonérés, — car avec certains tempéraments l'exonération était maintenue. — Les uns et les autres y serviraient trois ans.

Dans la note du *Moniteur,* il y avait à la fois l'aveu d'un grand péril, l'appel à de grands sacrifices. Ces austères et dures

(1) Voir Randon, *Mémoires*, t. II, p. 171-201. — Trochu, *OEuvres posthumes*, t. I, p. 74-75. — Ducrot, *Papiers et Correspondance*, t. II, p. 143 et suiv. — Du Barail, *Mémoires*, t. III, p. 81 et suiv.

paroles, le peuple français était, entre tous les peuples, le moins préparé à les entendre. Elles tombaient sur lui, juste à l'heure où tout concourait dans les mœurs à populariser l'idée de la paix. Les théories humanitaires, tant de fois proclamées par l'Empereur, avaient fini par pénétrer les masses; et, ayant entendu le souverain vanter la solidarité des peuples, elles n'auraient, pour combattre ses récents projets, qu'à rappeler ses anciens discours. La pratique du libre-échange, les perspectives de l'Exposition avaient encore fortifié les doctrines de fraternité internationale. Le goût du bien-être, les progrès de l'individualisme, l'affaiblissement des liens hiérarchiques, tout rendait fort déplaisante l'idée du sacrifice. Pour s'y dérober, on essaya de nier le péril : combien de fois (et récemment encore) l'Empereur n'avait-il pas déclaré que tout allait bien! Le projet militaire eut enfin cette mauvaise fortune de déplaire tout ensemble en haut et en bas. Jusque-là, l'exonération ou le remplacement avait été la sécurité des riches, les bons numéros l'heureuse chance du pauvre. Désormais l'exonération ne conférerait plus qu'une immunité limitée à l'armée de première ligne; les bons numéros ne préserveraient pas de la réserve. « Il n'y a plus de bons numéros, s'écrièrent les paysans fort déçus. » « Il n'y a plus d'exonération complète, répétèrent à leur tour les bourgeois fort troublés. »

Devant les objections le gouvernement s'intimida. « La note du *Moniteur* n'est qu'un canevas, » ainsi s'exprimèrent les feuilles officieuses. Et sur ce canevas, en effet, le conseil d'État se mit en devoir d'exécuter de grosses reprises.

Tandis que le projet se remaniait de la sorte, un nouveau ministre arriva rue Saint-Dominique. Depuis près de huit ans, le maréchal Randon détenait le portefeuille de la guerre. En cette longue administration, il avait soulevé contre lui d'assez vives critiques. On lui reprochait d'avoir insuffisamment pourvu à l'approvisionnement et au matériel de l'armée. Cette accusation, fort exagérée sinon tout à fait injuste, était ardemment propagée, jusque dans l'entourage du souverain, par tous ceux qui, pour excuser notre politique au moment de Sadowa, n'imaginaient rien de mieux que de l'attribuer à la pénurie des res-

sources militaires. La vérité, c'est que le maréchal était vieux, d'un esprit plus ordonné qu'étendu, plus apte aux détails administratifs qu'aux larges vues d'ensemble, trop confiant dans les pratiques du passé. Ces dispositions le rendaient peu propre à exercer l'autorité suprême en une époque de transition, et en une entreprise qui exigerait l'activité, l'audace, la puissance persuasive, et même un certain vouloir impérieux, capable d'entraîner la Chambre et le pays. Cet ensemble de qualités, de défauts même qu'on eût vainement cherché dans Randon, se combinait, et à un haut degré, dans le maréchal Niel qui fut son successeur. Il avait l'esprit d'initiative, la confiance en lui-même, l'obstination. Une opinion à peu près incontestée le rangeait parmi les militaires les plus instruits de son temps. A l'instruction il joignait une certaine éloquence méridionale, une certaine verve gasconne, très brillante, très en saillie, et qui serait, pensait-on, précieuse dans les futurs débats parlementaires. Quoique absolu et de caractère cassant, il savait s'assouplir, avec de grandes apparences de bonhomie, quand son intérêt personnel ou celui de ses desseins l'exigeait. Son humeur dominatrice pourrait être elle-même un élément de succès, car elle intimiderait les objections et lui permettrait de s'imposer. Quand il arriva aux affaires, à la fin de janvier 1867, ses amis, ses ennemis eux-mêmes (car il n'en manquait pas) ne doutèrent point qu'à l'ère des tâtonnements ne succédât celle des amples réformes. On rappela avec quelle amertume le maréchal avait signalé jadis, dans les campagnes de Crimée et d'Italie, l'imprévoyance, l'incurie, le défaut de préparation : ayant tant critiqué ses devanciers, il serait, disait-on, doublement inexcusable s'il ne faisait beaucoup mieux.

Comme Niel venait d'entrer au ministère, Napoléon tint à exprimer, en une circonstance solennelle, l'importance qu'il attachait aux choses de l'armée. Le 14 février 1867, à l'ouverture des Chambres, il intercala dans le discours impérial cette phrase significative : « L'influence d'une nation dépend du nombre d'hommes qu'elle peut mettre sous les armes. » La maxime parut bien matérielle; et, dans la France intelligente et pensante, rêvant fraternité des peuples, libre-échange, paix

perpétuelle, elle résonna avec un son singulier. Elle étonna surtout dans la bouche de l'Empereur, l'homme aux aphorismes généreux et aux formules idéales. Quel danger pressant forçait donc le souverain à désapprendre au pays tout ce qu'il lui avait enseigné?

La réorganisation de l'armée étant à l'ordre du jour, tous ceux qui avaient ou se jugeaient quelque compétence se crurent autorisés à publier leurs pensées. On entendit les économistes, préoccupés avant tout du développement de la richesse, de l'accroissement de la population. Se fondant sur la harangue impériale qui proclamait la nécessité d'une armée nombreuse, ils observaient que, pour avoir des soldats, il fallait d'abord avoir des hommes; que, pour avoir des hommes, il fallait favoriser les mariages. Partant de là, ils concluaient que toute mesure qui, en aggravant les charges du service, étendrait ou prolongerait l'obligation du célibat, diminuerait pour l'avenir les sources du recrutement. Cependant les plus animés étaient les vieux militaires. Malgré l'expérience de la Prusse, malgré la leçon de Sadowa, ils se refusaient à croire que les anciennes méthodes de guerre fussent inefficaces, que l'armée où ils avaient servi pût redouter quelque comparaison. Ils se rattachaient désespérément à la loi de 1832 et n'étaient pas éloignés de la croire intangible. Ils répétaient que la quantité ne peut suppléer à la qualité, qu'au delà d'un certain chiffre, il n'y a plus de bonnes armées, mais seulement des masses confuses, flottantes, impossibles à diriger. Ainsi parlait le général Changarnier; ainsi parlait avec lui M. Thiers, qu'on pouvait presque ranger parmi les militaires, tant il se plaisait à ces sortes de questions et tant il avait fini par s'en pénétrer!

Entre toutes les brochures, la plus fameuse parut sous ce titre : *l'Armée française en* 1867. Elle fut publiée d'abord sans nom d'auteur. Mais tout le monde désigna le général Trochu.

Le général avait donné pour devise à son livre le mot fameux de Tacite : *Pessimum inimicorum genus laudantes*. Si la critique est signe de dévouement, Trochu méritait qu'on le rangeât parmi les meilleurs amis de l'Empire. Il portait partout ses recherches, avec une franchise qui ne connaissait point de

limites. Il signalait moins les vices de la législation que les pratiques du haut commandement et l'altération des mœurs. Il déplorait l'amoindrissement de l'esprit hiérarchique, l'affaiblissement de l'ancien respect. Contrairement à l'opinion générale, il estimait peu utiles les soldats trop vieux, les jugeant ivrognes, sceptiques, en état de perpétuel murmure ; les meilleurs soldats étaient, à ses yeux, ceux qui, bien que formés par une solide éducation militaire, gardaient les vertus de famille et l'esprit de retour au pays natal. Il dénonçait le système d'avancement qui subordonnait toute la carrière des officiers aux chances propices ou malheureuses du début. Il s'élevait contre la distribution des décorations qui se répartissaient selon les grades, en devenaient l'accompagnement obligé, et perdaient ainsi leur aspect de récompense. Il raillait fort les petites garnisons où les meilleurs s'enlizent peu à peu dans une oisiveté engourdie. Par-dessus tout il souhaitait, à l'imitation de la Prusse et de la Russie, l'établissement de corps d'armée répondant aux circonscriptions territoriales et munis de toutes pièces pour la guerre. Arrivant à la réforme législative, le général parlait avec grand éloge du système prussien : il hésitait pourtant à en recommander l'adoption, soit qu'un si grand changement l'effrayât, soit qu'il pressentît de trop vives résistances. A ses yeux, l'important était moins de transformer le mode de recrutement que d'assurer le sage emploi des forces existantes. Dans cet esprit, il proposait le maintien de la loi de 1832, un contingent annuel de cent mille hommes, le remplacement substitué à l'exonération, neuf ans de service dont cinq dans l'armée active et quatre dans la réserve. Puis il démontrait, avec chiffres à l'appui, que ce système, pratiqué avec suite, avec fermeté, donnerait une force totale disponible de plus de cinq cent mille hommes. Seulement il avait soin d'ajouter que rien ne serait fait si *toutes les recrues n'étaient exercées ;* car, faute d'éducation préalable, on ne trouverait, disait-il, au jour du péril, que « *des hommes en réserve et non des hommes de réserve* ». — Tel était le livre, remarquable moins par la nouveauté des aperçus que par la hardiesse à éclairer ce qui avait été jusque-là caché. L'œuvre était celle

d'un moraliste autant que d'un soldat. Beaucoup d'idées générales; une modération de langage qui gravait la critique; une éloquence ample et abondante qui, pour se mieux répandre, semblait solliciter une tribune; un patriotisme ardent, mais éclairé, qui se gardait du chauvinisme comme d'une altération et d'un excès. Une confession si sincère, si peu ménagée, éveillerait en haut lieu plus de colères qu'elle ne provoquerait de repentirs ou d'aveux. « J'offre ce livre, disait l'auteur en sa préface, à tous les hommes de bonne volonté. » Presque tous « les hommes de bonne volonté » se trouvèrent dans l'opposition. Elle fit fête à Trochu que jusque-là elle ne connaissait guère et, bon gré mal gré, le rangea parmi les siens. « Il y a dans cet homme, écrivait M. Doudan avec quelque exagération, du Catinat et du maréchal de Saxe (1). » Pendant ce temps, les plus fidèles amis du général demeuraient fort perplexes. Sans peine ils reconnaissaient la vérité du tableau. Mais convenait-il, par un public étalage de nos fautes, d'instruire l'ennemi, de souffler sur les restes de l'antique légende, de tuer le peu de foi qui n'avait pas péri? Ainsi parlaient-ils tristement, incertains qu'ils étaient entre les félicitations et les reproches. Le plus triste était Trochu lui-même. A ceux qui lui imputaient l'excès de sa franchise, il répliquait qu'il aurait plutôt à s'accuser d'un excès de réserve. En ses entretiens intimes, il se répandait en sombres prédictions, et aucune extrémité de malheur ne lui paraissait invraisemblable. Un soir, vers ce temps-là, comme il était chez un de ses amis de jeunesse, le comte de Maillé, il lui arriva de défendre avec son éloquence ordinaire la conduite des Autrichiens et en particulier Benedeck. Comme on s'étonnait de cette ardeur qui touchait au parti pris : « Qui sait, répondit-il, si nous ne plaidons pas pour notre propre cause? Qui sait si, tous tant que nous sommes, nous ne serons pas un jour des Benedeck (2)? »

Au mois de mars 1867 fut publié le projet élaboré par le

(1) Doudan, *Lettres*, t. IV, p. 83.

(2) Trochu, *OEuvres posthumes*, p. 78-79. — *Déposition de M. le comte de Maillé devant la cour d'assises de la Seine*, 28 *mars* 1872. (*Procès de M. le général Trochu contre le Figaro.*)

Conseil d'État. Aux termes de ce projet, un article de la loi de finances devrait diviser chaque année en deux portions la classe appelée au tirage. La première portion servirait cinq ans dans l'armée active, quatre ans dans la réserve. La seconde portion serait de suite répartie dans la réserve, où elle demeurerait quatre années. L'exonération serait conservée pour l'armée active, le remplacement toléré pour la réserve. L'institution de la garde mobile serait maintenue. Le service y serait de cinq ans. Elle se composerait de deux éléments : d'une part, les exonérés ou remplacés; d'autre part, les hommes qui n'auraient pas été compris dans l'armée active et auraient accompli quatre ans de réserve. Cette armée de seconde ligne serait astreinte à des périodes d'exercices pendant lesquelles elle serait soumise à la discipline militaire; mais elle ne pourrait être appelée à l'activité que par une loi ou, dans l'intervalle des sessions, par un décret qui recevrait la sanction législative.

Comparé à la note du *Moniteur*, le projet du Conseil d'État contenait deux adoucissements notables : d'abord, le service, au moins le service actif, était réduit de six à cinq années; en outre, il n'était plus question de cette réserve du premier ban qui, demeurant à la disposition du ministre de la guerre, n'était qu'une annexe de l'armée. En dépit de ces atténuations, le Corps législatif n'accueillit qu'avec défiance le travail qui lui était transmis. Du milieu des objections se dégagèrent bientôt trois critiques principales. — La première touchait à la prérogative parlementaire. Depuis 1830, les députés avaient été investis de la faculté de déterminer eux-mêmes le contingent annuel. Ils jugèrent peu séant que cette fixation dépendît d'un article égaré dans la loi de finances et se refusèrent à laisser amoindrir un droit exercé sans interruption depuis près de quarante ans. — Ayant ainsi réservé leurs propres attributions, ils entreprirent de stipuler pour leurs électeurs. Jusqu'ici une portion plus ou moins considérable de la classe avait pu, chaque année, se considérer comme entièrement libre. Ainsi le voulait la chance des bons numéros. D'après le Conseil d'État, aucune exemption ne serait entière, et les plus heureux eux-mêmes devraient à l'État quatre ans de service dans

la réserve. L'effort des députés (et là résidait la deuxième critique) fut de maintenir, au profit des plus favorisés du sort, l'immunité intégrale, en un mot, de conserver aux *bons numéros* leur ancienne vertu. — Restaient les dispositions relatives à la garde mobile. Ici se formula la troisième objection. La Chambre se prêtait à voter la nouvelle institution, mais en lui imprimant un caractère civil : dans cet esprit, elle repoussait tout exercice de longue durée, tout encasernement, toute discipline militaire.

Entre le Corps législatif et le Conseil d'État une discussion commença, qui se prolongea pendant tout l'été, pendant tout l'automne de 1867. La lutte fut fort vive, et le public, dans les courts intervalles de calme que laissait l'Exposition, en put recueillir l'écho. La commission nomma pour rapporteur un député de la Somme, M. Gressier. Celui-ci dut maintes fois se remettre à la besogne et publia trois rapports successifs. La contrariété des vues se trahit tout d'abord par de singulières contradictions. C'est ainsi que la première rédaction adoptée par les commissaires semblait fixer à un chiffre immuable l'effectif de l'armée qui serait de huit cent mille hommes, puis, quatre lignes plus loin, détruisait implicitement la règle en remettant à la Chambre le droit de déterminer chaque année la force du contingent. — De concession en concession, on arriva, pour l'armée proprement dite, à un accord à peu près complet. Le droit du Corps législatif à voter la loi annuelle de recrutement fut reconnu et proclamé sans aucune équivoque. Sauf les obligations de la garde mobile, le surplus de la classe serait libéré ; ce qui maintenait l'efficacité des bons numéros, si chers aux électeurs et par suite aux élus. Pour les appelés, le service serait de neuf ans, dont cinq ans dans l'armée active et quatre dans la réserve. L'exonération était supprimée, mais le remplacement et la substitution de numéros étaient tolérés. Entre la commission et le Conseil d'État, un seul différend, mais d'ordre secondaire, subsista : il était relatif à l'époque du mariage que la commission voulait permettre au bout de six années, et le gouvernement au bout de sept années seulement. — En revanche, pour la garde mobile, bien autres, bien plus tenaces

furent les discussions. En cette matière, deux conceptions générales très différentes entraînaient le gouvernement et la Chambre en des voies très contraires aussi. Au ministère de la guerre on avait en vue une véritable création militaire, imitée de la Prusse. Dans un langage déjà plus adouci, et toujours à la recherche d'une transaction, les conseillers d'État parlaient d'*armée de seconde ligne*. Dominés par leurs souvenirs, désireux de ménager leurs électeurs, les députés avaient les yeux fixés sur la milice citoyenne qu'ils avaient connue au temps de Louis-Philippe. *Garde mobile*, dans leur pensée, signifiait *garde nationale*, seulement garde nationale étendue à tout le territoire et dont les bataillons se relieraient entre eux par des liens plus forts. Sur la question de discipline, le gouvernement céda, et il fut décidé que les règlements militaires ne seraient applicables qu'en cas d'appel à l'activité. Le point le plus important serait de déterminer les périodes d'instruction. Suivant son degré de formation ou d'inexpérience, la garde mobile serait une ressource précieuse ou une force illusoire. Le gouvernement réclama des réunions annuelles dont la durée pourrait se prolonger jusqu'à vingt-cinq jours. La commission ne voulut concéder que quinze jours par an, et encore à la condition qu'il n'y eût pas de casernement, que le déplacement ne fût pas de plus de douze heures chaque fois, que l'appelé pût chaque soir regagner son foyer. Devant ces résistances, les conseillers d'État réduisirent leurs demandes : ils ne sollicitaient plus que vingt jours par an, et chaque période séparée ne pourrait excéder huit jours. En dépit de ces atténuations, la Chambre tint bon, et c'est ainsi qu'on arriva aux débats publics sans que le dissentiment fût réglé.

La discussion s'ouvrit le 19 décembre 1867. Elle s'ouvrit au milieu d'une grande attente, bourgeois et paysans étant pareillement anxieux sur le sort de leurs fils. La presse officieuse défendait la loi, mais avec un peu de gêne, la sentant impopulaire. Les feuilles hostiles l'attaquaient avec ardeur. Presque seul parmi les publicistes de l'opposition, Prévost-Paradol osa soutenir le projet. Chose singulière ! ses arguments se développaient dans le *Journal des débats* qui, dans la même page, pu-

bliait des appréciations toutes contraires. Au Palais-Bourbon, l'affluence du public, l'agitation des députés, le nombre des orateurs inscrits, tout annonçait une délibération solennelle. Contrairement à l'usage des premiers temps du règne, les membres de la commission s'apprêtaient à porter pour leur part le poids de la discussion : on les voyait graves, recueillis, classant leurs documents, compulsant leurs notes. Ils avaient été choisis parmi les plus instruits, les plus diserts, les plus laborieux : c'était, pour ne citer que les plus considérables, M. Mège, M. Gressier, M. Chesnelong, M. du Miral, le marquis de Talhouët, M. Chevandier de Valdrôme, le baron Jérôme David, M. Louvet, M. Buffet (1), en un mot, comme disait un journal, « tous les ministrables de demain ». M. Rouher était à son poste comme aux plus grands jours, et à côté de lui son fidèle second, M. Vuitry. Entre tous, le plus remarqué était le maréchal Niel, plus impressionné, plus nerveux qu'il ne voulait le laisser paraître, à l'approche d'un débat qui fixerait les forces de son pays.

Ce ne serait pas trop du prestige du ministre d'État, de l'autorité du ministre de la guerre pour assurer le succès final. Nombreuses étaient les objections, grandes surtout les répugnances. — L'extrême gauche avait présenté un contre-projet où se retrouvait l'imitation du système militaire suisse. Les enfants, les jeunes gens seraient initiés dans les écoles au maniement des armes : le service ne consisterait qu'en périodes d'instruction dont la durée totale atteindrait à peine douze mois, et en exercices de tir accomplis le dimanche : en revanche, l'État, en cas de danger public, pourrait réquisitionner tous les citoyens jusqu'à l'âge de quarante ans. Ces vues furent développées avec beaucoup d'éloquence par Jules Simon. « Le projet du gouvernement, dit-il, est l'organisation de la guerre : le nôtre, essentiellement défensif, est l'organisation de la paix. » — De toutes les critiques, celles de M. Jules Simon et de ses amis étaient, pour le gouvernement, les moins redoutables. Bien plus à craindre étaient les membres du centre gauche ou

(1) Ces deux derniers étaient défavorables au projet.

du tiers parti. Ceux-ci hésitaient à accroître les charges du pays. Ils jugeaient qu'il y aurait quelque contradiction à solliciter le développement des libertés publiques et à fortifier, dans le même temps, l'élément militaire. Leur principale objection, celle qu'ils n'exprimaient qu'à demi ou contenaient dans le secret de leur cœur, résidait dans leurs défiances contre la politique impériale ; et ils se faisaient scrupule de remettre des moyens d'action formidables à qui semblait si peu apte à les employer sagement. — Le parti de la résistance se grossissait de tous ceux qui voulaient maintenir la loi de 1832, sans en rien retrancher, sans y rien ajouter, qui ne croyaient qu'aux forces organisées de longue main, qui se défiaient des importations étrangères. « Au lieu de dépenser chaque année trente millions pour la garde mobile, disait M. Thiers, employez-les de préférence à l'armée active. » Et ce propos trouvait grande faveur auprès des vieux militaires. — Cependant les plus curieux à observer étaient les députés de la majorité. Pendant toute la préparation de la loi, ils avaient soufflé, mais très bas, les critiques à leurs collègues. Les débats publics commençant, ils n'osaient se montrer ni malveillants ni hostiles ; mais ils ne se dissimulaient point l'impopularité du projet, et, désireux à la fois de ne point déplaire au maître et de conserver leur siège, ils flottaient perplexes entre deux craintes, celle de leurs électeurs et celle du gouvernement.

Quelques-uns pourtant, se dégageant des considérations électorales, s'élevèrent jusqu'au pressentiment des dangers futurs. Dans la discussion générale, on entendit M. de la Tour, député des Côtes-du-Nord, tracer le tableau des institutions militaires allemandes. C'était un excellent homme que M. de la Tour, catholique ardent, serviteur très loyal de l'Empereur et de son pays, mais jugé un peu vague, un peu prolixe, et par là plus redouté que bien accueilli lorsqu'il se présentait à la tribune. Ce jour-là, il conquit l'attention. Quand il entra dans le détail de ce que nos voisins avaient conçu, poursuivi, réalisé, un intérêt fait de crainte, de curiosité, suspendit les entretiens ; et l'étonnement fut double, et de la part des députés tout surpris de leur propre silence, et de la part de l'orateur qui jamais

n'avait été écouté de la sorte. — Le rapporteur, M. Gressier, déchira aussi le voile de l'avenir, mais un peu brusquement et au point de produire une lumière trop crue, une clarté trop subite : « Les grandes guerres européennes s'imposent, dit-il; on ne les cherche pas, on les évite rarement. Une fois ou deux par siècle, on voit apparaître ces grands événements. Quand l'équilibre a été rompu, il faut le reformer; or il ne se reformera ni par l'accord des peuples ni même par l'effet des conférences; il se reformera par les résultats d'une guerre. » A ces mots, la majorité parut embarrassée, la gauche éclata en murmures, et M. Gressier, ressaisissant ses paroles, se hâta de protester de ses intentions pacifiques, de mettre sur le compte de l'entraînement ce qui était excès de sincérité. — Entre tous les discours, l'un des plus nets, l'un des plus prévoyants fut prononcé par M. Larrabure, représentant des Basses-Pyrénées. C'était, parmi les députés, l'un des plus préoccupés des agrandissements prussiens. Ses amis disaient même de lui en plaisantant qu'il haïssait M. de Bismarck comme il eût fait d'un adversaire personnel. Avec plus de bonne volonté que de bonheur, plusieurs s'évertuaient à prétendre que le nouveau projet n'emportait aucune aggravation des charges militaires. Virilement l'orateur repoussa ce subterfuge comme indigne à la fois de la Chambre et du pays. Il osa proclamer la nécessité des sacrifices et en termes émus convia la Chambre à ne pas les marchander : « Je vous le demande en grâce, dit-il en terminant, n'imitons pas l'Autriche, mais la Prusse; soyons prêts la veille de Sadowa et non pas le lendemain. »

Ces austères avertissements, le ministre de la guerre eût à peine osé les faire entendre. Ce n'était pas qu'il ne fût, dès cette époque, très inquiet. Dans ce temps-là même arrivait de Berlin un rapport de notre attaché militaire, le colonel Stoffel, qui signalait l'établissement du système prussien dans les provinces annexées et dans toute la Confédération du Nord (1). Mais la situation du maréchal était singulière. Combien de fois depuis 1866 le gouvernement, soit dans les dépêches

(1) Rapport du 2 décembre 1867. (*Rapports du colonel Stoffel,* p. 65-76.)

diplomatiques, soit dans les discours officiels, ne s'était-il pas déclaré pleinement satisfait! Insister sur les dangers, ce serait se contredire; les taire, ce serait ôter au projet son fondement. En outre, la prudence commandait la plus stricte réserve, car, en dévoilant trop ouvertement les périls, on eût risqué d'en rapprocher l'heure. En ces conjonctures délicates, une seule ressource restait : insinuer par la bouche d'autrui ou glisser dans les feuilles publiques ce que soi-même on ne pouvait dire. Des correspondances furent envoyées aux journaux de province, qui démontraient l'urgence d'une réorganisation militaire, qui établissaient que la sécurité nationale était à ce prix. Après avoir ainsi propagé à travers la France comme un bruit d'inquiétude, on recueillerait la rumeur, on se l'approprierait, puis on s'en servirait pour peser sur le pays, pour peser sur les députés. L'artifice, quoique point nouveau, ne laissait pas que d'être opportun : encore n'en faudrait-il pas abuser. L'habileté serait de doser les alarmes qu'on laisserait répandre, de créer un courant, mais point trop intense, de provoquer un frisson qui ne serait point fièvre, d'exciter une vigilance soucieuse qui ne serait point affolement. Quant à Niel, appelé à soutenir la loi devant la Chambre, il choisit avec un soin extrême, entre ses arguments, ceux qui n'éveilleraient hors de France aucun ombrage, et, aux yeux de la France elle-même, seraient persuasifs sans être troublants. Rappelant avec beaucoup d'à-propos certaines paroles de l'Empereur en 1859, il nia que le projet fût œuvre de circonstance, mais le rattacha aux leçons qui s'étaient dégagées de la guerre de Crimée et de la guerre d'Italie. Il laissa entendre que, si on n'adoptait pas la proposition du gouvernement, il faudrait, en retour, accroître le contingent annuel : il indiqua même, et comme en passant, le chiffre de cent trente mille hommes; par là, il atteignait les indécis au point le plus sensible, en leur faisant entrevoir une charge pire que celle qu'on voulait éviter. Le souci principal fut de désavouer toutes vues belliqueuses : « En armant nos places fortes, dit le maréchal, en approvisionnant nos arsenaux, en remplissant nos magasins, j'ai cru que j'étais l'un des citoyens qui travaillaient le plus pour la

paix... Aujourd'hui encore, en venant défendre une nouvelle organisation de l'armée, je crois travailler encore pour le même but... Et vous, messieurs, en adoptant notre projet, vous aurez travaillé pour la paix. » Ainsi parla Niel, très maître de lui, quoique fort nerveux, souple, alerte, délié en sa dialectique au point d'étonner les vétérans de la tribune, habile à surprendre les impressions de l'assemblée, habile par-dessus tout à écarter les raisons dangereuses. Les déclarations du ministre furent en effet remarquables, moins par ce qu'il affirma que par tout ce qu'il sut taire. Dans ses discours on sentait par intervalles monter jusqu'aux lèvres des mots qui s'arrêtaient au moment de se prononcer : de là des silences plus impressionnants que les paroles, des réticences plus dramatiques que ne l'eût été aucune éloquence. Un seul argument, celui des dangers futurs, eût abrégé toutes les objections. Cet argument était le seul qui fût interdit, et le maréchal étouffait de tout ce qu'il devait retenir.

Jusqu'au dernier moment, il y eut des hésitations, même parmi les députés les plus fidèles. Pour calmer les répugnances, le gouvernement consentit à tous les sacrifices, même à ceux qui atténuaient la loi au point d'en altérer le caractère. Entre les commissaires du Corps législatif et le Conseil d'État, un grave dissentiment subsistait sur la durée des exercices de la garde mobile. Quoique avec tristesse, le ministre de la guerre céda : « Le gouvernement, dit-il, n'ayant pu convaincre les hommes éclairés qui composent la commission, a pensé qu'il valait mieux se ranger à leur avis... Les moyens mis à ma disposition ne sont pas tout à fait suffisants, continua le maréchal, mais nous ferons de notre mieux. » Et il ajouta, soit en manière de consolation pour lui-même, soit pour réserver l'avenir : « Ce qui aujourd'hui paraît excessif me sera offert, je l'espère, un peu plus tard. » En ces paroles conciliantes jusqu'à la modestie, qui eût reconnu le Niel de Sébastopol ou des champs de bataille d'Italie, supérieur impérieux, collègue incommode et personnel, subordonné murmurant? En dépit de ces concessions, les députés demeuraient aux aguets, l'oreille tendue à tous les bruits qui leur arrivaient des provinces ou de leurs

commettants. Dans l'entrefaite, deux élections partielles eurent lieu, l'une dans la Somme, l'autre dans l'Indre-et-Loire, et dans les deux circonscriptions les candidats de l'opposition triomphèrent. « C'est la réponse du pays à la loi militaire », se dit-on aussitôt; et les défiances à demi vaincues se réveillèrent. Parmi les membres du Corps législatif, beaucoup prenaient pour confident M. Rouher lui-même et lui exposaient leurs doutes, leurs doléances. Celui-ci s'efforçait de les ramener tout en se gardant de les contredire ouvertement. « Il se peut que vous ayez raison, leur disait-il, mais nous nous sommes trop avancés pour reculer, et nous nous déconsidérerions aux yeux de l'étranger (1). »

Enfin, le 14 janvier 1868, la loi fut votée. Malgré les efforts du gouvernement, quelques-unes des répugnances qui avaient accueilli le projet persistèrent jusqu'à l'heure du scrutin. Ces résistances se traduisirent en une minorité de soixante voix. L'opposition se décomposait en plusieurs éléments : d'abord toute la gauche, puis, en grande partie, le centre gauche, enfin plusieurs des membres de la plus fidèle majorité. M. Thiers, M. Berryer, M. Émile Ollivier déposèrent, eux aussi, un suffrage négatif. Il en fut de même de la plupart des militaires de la Chambre : le général Lebreton, le général Gorsse, le colonel Réguis. Ces vieux soldats se refusaient à discuter l'antique organisation qu'avait connue leur jeunesse, et considéraient comme nouveauté inutile ou dangereuse tout emprunt aux peuples étrangers.

A bien juger les choses, l'importance de la réforme se proportionnerait-elle à l'émotion qu'elle avait éveillée? On pouvait en douter. Quand on chemine dans une forêt où se croisent des routes pareilles et où manquent les points de repère, il arrive souvent qu'après beaucoup de fatigues, on se retrouve non loin des lieux d'où l'on est parti. Généraux, conseillers d'État, députés, avaient, eux aussi, longtemps erré, un peu à tâtons, à travers le dédale de la législation militaire; ils avaient fait plus de chemin qu'ils n'avaient avancé. Tout

(1) Darimon, *Histoire d'un parti,* 1867-1869, p. 151, 152, 157.

d'abord avait paru la note du *Moniteur*, la *note du* 12 *décembre* 1866. Elle entendait combiner les rigueurs du système prussien et les rigueurs du système français : le service serait long à la manière française; il serait universel à la manière prussienne, et, de plus, prolongé par l'institution d'une armée de seconde ligne. Le projet était dur, et peut-être à l'excès. C'est pourquoi tout le travail postérieur fut consacré à l'alléger. A cette tâche s'employa d'abord le conseil d'État, puis la commission du Corps législatif, enfin le Corps législatif lui-même. Quand on se fut appliqué de la sorte pendant dix ou douze mois, on s'aperçut qu'on avait tourné sur soi-même, qu'on était revenu à la loi de 1832, avec une seule aggravation, un seul adoucissement. L'aggravation, c'était la durée du service portée à neuf années; l'adoucissement, c'était le passage dans la réserve au bout de cinq ans. A la vérité, une conception très neuve subsistait, celle de la garde mobile. Mais les souvenirs de l'ancienne garde nationale, la répugnance, alors très générale, pour les charges militaires, firent prohiber tout ce qui était déplacement, casernement, période d'instruction. Il arriva donc que la même loi qui décrétait l'institution ne négligea rien pour qu'elle ne fût pas viable. Ainsi remaniée et retouchée par toutes sortes de mains, l'œuvre du Corps législatif se résumait en deux choses : le maintien d'une loi fort ancienne, et celle-là bien française, la loi de 1832; une création toute nouvelle imitée de la Prusse, celle de la garde mobile. Seulement la garde mobile risquait fort de demeurer inorganisée. Quant à la loi de 1832, n'était-il pas à craindre qu'après tant de discussions, elle ne sortît des débats un peu amoindrie dans son prestige, un peu déchue de l'antique légende qui la proclamait la charte de l'armée?

C'est en cette période de transition entre un système nouveau non encore établi et le système ancien déjà fort discuté qu'éclaterait la guerre où tout sombrerait. Quand, après la défaite, l'amertume des récriminations se fut proportionnée à la grandeur des revers, les partisans de l'Empire déchu tentèrent de se décharger eux-mêmes en imputant aux timidités, aux parcimonies, aux préoccupations électorales du Corps législatif les

lacunes de l'armement national. C'était voir un seul côté des choses, et non le plus grand. Ailleurs réside la principale responsabilité. Le châtiment des pouvoirs qui, dans les jours de force, ont abusé de leur autorité, c'est de ne plus retrouver cette même autorité quand approchent les jours mauvais. En 1867, en 1868, cette condition était déjà celle de Napoléon III. Pendant quinze années, il avait éparpillé de tous côtés son action, touché à tout, tout entamé, et rien n'avait été résolu qui ne le fût contre la France. Fixés dans leur soumission, les députés avaient tout accordé, les hommes, l'argent; et notre pays, qui a ses crises d'obéissance comme ses crises de révolte, avait fait crédit au Corps législatif comme le Corps législatif au gouvernement. Cependant la foi en l'infaillibilité impériale s'était ébranlée, peu à peu, par degrés. Les affaires italiennes avaient fourni un premier enseignement. L'échec du Mexique avait accru les doutes. Sadowa avait complété la leçon. C'est en cette heure de désillusion que les ministres de l'Empereur apportèrent au Palais-Bourbon le projet militaire. Les députés, en cela d'accord avec leurs électeurs, regardèrent non vers les périls futurs, mais vers les abus passés. Sans aller jusqu'aux reproches, mais avec une opiniâtreté douce, ils se mirent à discuter pied à pied les textes, à marchander un à un les sacrifices, en gens désormais défiants de la sagesse du prince et de l'usage qui serait fait de leurs dons. Dans cet esprit, ils imposèrent leurs amendements, et jusqu'à rendre à demi stériles certaines parties de la loi. Qu'ils aient été en cela des contrôleurs fâcheux, tardifs, inopportuns, nul ne le nierait aujourd'hui. Mais la grande faute, n'était-elle pas à la politique impériale qui, en gaspillant les plus abondantes ressources, avait excédé ceux qui disposaient des ressources elles-mêmes? Quand un fils de famille a lassé, par les appels de sa prodigalité, la patience paternelle, il peut arriver qu'en une détresse non feinte, son vrai cri d'alarme demeure inécouté. Le gouvernement subissait cette loi, et ce qu'il avait obtenu sans murmures pour des entreprises superflues ou funestes, il ne l'obtiendrait qu'avec parcimonie et défiance quand, tardivement revenu à la sagesse, il ne stipulerait plus que pour le salut.

III

Le Corps législatif, tandis qu'il discutait la réorganisation de l'armée, gardait à son ordre du jour un projet de loi sur la presse, un projet de loi sur les réunions publiques. Ces projets se rattachaient à un programme général qui, s'il se réalisait jamais, fondrait ensemble l'Empire et la liberté. La grandeur des événements extérieurs, impossibles à morceler, n'a pas permis de suivre en ses détails cette transformation. Il importe maintenant, au risque de remonter un peu en arrière, d'en marquer les principales phases. Autrement on comprendrait mal, et les projets eux-mêmes, et les alternatives de bonne volonté ou de méfiance qui tantôt précipitèrent, tantôt suspendirent l'évolution.

L'Empire libéral avait été inauguré, avec un acte mémorable, le décret du 24 novembre 1860; avec un personnage éminent entre tous, M. de Morny. Prématurément M. de Morny avait disparu. En ce grand vide, l'homme qui avait été l'associé de ses desseins, le confident de ses dernières vues, M. Émile Ollivier, ne désespéra pas. Quelques jours après ses funérailles, le 27 mars 1865, il invoqua la mémoire de celui qui venait de mourir, et proclama que la vraie sagesse n'était pas de résister au vœu de l'opinion, mais d'y céder à temps; puis, comme on discutait l'*Adresse,* il annonça que, rompant avec l'opposition, il formulerait un vote favorable : ce ne serait pas, dit-il, un vote d'entier assentiment, mais *un vote d'espérance*. Sur ces entrefaites, M. Walewski, ayant succédé à M. de Morny dans la présidence du Corps législatif, reprit la tâche de son devancier : par malheur, il n'apportait dans la conduite des affaires ni la même autorité, ni le même tact, ni la même expérience; et sa principale force (force très grande à la vérité) résiderait dans sa droiture. Cependant, en une portion de la Chambre que l'on désignait tantôt sous le nom de tiers parti, tantôt sous le nom de centre gauche, la doctrine de l'Empire libéral avait

trouvé faveur. Ce groupe, dont les premiers éléments s'étaient réunis jadis à propos des affaires romaines et qui s'était fort accru par les élections de 1863, comptait parmi ses membres les plus considérables M. Buffet, M. Ancel, le marquis d'Andelarre, le marquis de Talhouët, M. Plichon, M. Lambrecht. Au mois de mars 1866, les débats de l'*Adresse* lui ayant donné l'occasion de s'affirmer, il demanda que « Sa Majesté voulût bien donner à l'acte de 1860 tous les développements qu'il comportait ». La motion fut soutenue par M. Buffet, en un discours qui prit toute l'importance d'un manifeste. L'amendement, qui recueillit au scrutin 63 voix, avait été signé par 42 députés. C'est pourquoi, parmi les contemporains, on l'appela l'amendement des 42, et ce nom lui est demeuré.

Les 42 auraient-ils le souverain pour adversaire ou pour complice? Comme l'année 1867 commençait, ils purent se persuader qu'ils n'avaient fait que prévenir les vœux de Napoléon. Le 19 janvier, en une lettre au ministre d'État, le monarque annonça plusieurs remaniements dans les institutions. Ces changements étaient au nombre de quatre. Tout d'abord, l'Empereur restituait au Corps législatif et au Sénat le droit d'interpellation en leur retirant, à la vérité, le droit d'Adresse que, d'une façon un peu sommaire, il jugeait « stérile ». En second lieu, il décidait que les divers ministres (et non plus seulement le ministre d'État et ses auxiliaires) pourraient être entendus dans les débats des Chambres, sous la seule réserve qu'ils auraient reçu à cet effet une délégation spéciale. Les deux dernières réformes se référaient à la législation politique : d'une part, le chef de l'État promettait une loi sur la presse qui mettrait fin au régime administratif établi en 1852; d'autre part, il s'engageait à reconnaître, en le réglementant, le droit de réunion.

On rapporte que, le lendemain de la lettre impériale, le prince Napoléon s'écria : « Si l'Empereur veut être conséquent avec lui-même, il n'a qu'à former un nouveau cabinet avec Émile Ollivier. » Si extraordinaire, si prématurée qu'eût paru à cette heure la solution, la stricte, la rigoureuse logique l'eût expliquée. Par-dessus toutes choses, M. Rouher, qui avait

combattu l'amendement des 42, qui avait été surpris autant que personne par l'initiative souveraine, ne pouvait être l'exécuteur d'une politique inaugurée en dehors de lui et presque contre lui. Sa place ne pouvait plus être que dans l'opposition, à moins que la retraite ne lui agréât mieux. Entre ses doctrines et celles du nouveau ministère, la Chambre se fût prononcée. En cas de tiraillement ou de partage, la dissolution se fût imposée à l'Empereur, et le pays eût, par les élections, montré au prince la voie à suivre.

Cette conduite eût relevé du plus pur parlementarisme, la chose que Napoléon, même en ses velléités les plus libérales, voulait surtout proscrire. D'ailleurs, un tel dénouement eût été trop net pour son caractère irrésolu, trop simple pour sa nature compliquée. Ce n'était point qu'il n'eût songé à M. Émile Ollivier. Déjà il lui avait fait offrir, par l'intermédiaire de M. Walewski, non la présidence du conseil, non un portefeuille dans un cabinet nouveau, mais le ministère de l'Instruction publique, avec une sorte de délégation générale pour porter la parole devant les Chambres (1). Non content de cette offre, il voulut le voir, conféra avec lui, et même assez longuement. M. Ollivier déclina des propositions qui le transformeraient, selon toute apparence, en lieutenant de M. Rouher. L'Empereur prit acte du refus, et pour l'heure tous pourparlers demeurèrent suspendus.

Cependant l'Empire autoritaire avait gardé ses partisans. L'acte du 19 janvier les avait d'abord déconcertés. Aux premiers signes d'hésitation, ils rentrèrent en scène. Sous un régime qui s'était flatté de détruire toutes les coteries parlementaires, on vit se nouer au Palais-Bourbon une vaste intrigue qui rappelait les plus fameuses coalitions des temps passés. Les comparses furent les amis du ministre d'État, membres de la droite pure, et systématiquement défiants de toute innovation. Le chef fut M. Rouher, combattant, non pour des doctrines (car aucune ne lui tenait bien à cœur), mais pour sa primauté. Le but serait de protéger l'Empereur contre ses propres fai-

(1) Voir Émile Ollivier, *Le 19 janvier*, p. 297.

blesses, de le préserver de ses nouveaux amis, de sauver, en ses parties principales, l'édifice de 1852 ou du moins d'en réparer les brèches. Le plus curieux fut le choix des moyens. L'Empereur était de nature tenace autant que douce. En contrecarrant ses désirs, on était assuré de les aiguiser. Mais si on feignait de s'associer à ses vues, si on déguisait les menues critiques sous les apparences d'un assentiment général, on aurait grande chance de retenir sa confiance. Moitié bonté ou faiblesse, moitié ennui de nouveaux visages, le souverain se résignerait à ne pas changer les hommes, les voyant si dociles. Les instruments étant les mêmes, il serait aisé de dégrader les pensées impériales, sous prétexte de les traduire. Avec son inexpérience des affaires, son inaptitude aux détails, le monarque ne discernerait pas le piège. On reprendrait ainsi par le menu ce qu'on aurait concédé en gros, et, dans le programme fastueusement proclamé de l'Empire libéral, on ramènerait doucement, sans effraction, les pratiques de l'Empire autoritaire. Dans les groupes les plus irréductibles de la majorité, le mot d'ordre fut celui-ci : Passons à l'Empereur ses fantaisies libérales, puisqu'il y tient absolument, mais passons-les-lui au meilleur compte possible ; cédons-lui, mais en le paralysant, et surtout gardons-le contre ceux qui le perdraient.

Pour le succès de cette politique, pas un jour ne fut perdu. Un cercle fut créé rue de l'Arcade où se rassembleraient les membres de la droite. En cette réunion, ils aviseraient aux moyens de maintenir l'ancien personnel impérial et de barrer la route aux libéraux. Entre tous les libéraux, le plus attaqué fut Émile Ollivier. Comme on ne pouvait nier ses facultés oratoires, on dénonça ses ambitions. Il s'était efforcé, disait-on, de se hausser jusqu'à saisir un portefeuille ; mais le pouvoir échapperait bien des fois encore à ce « Tantale parlementaire », et longtemps, sinon toujours, il resterait fixé à son « banc de patience ». D'autres, pour mieux assurer leurs traits, les cachaient sous les apparences de la louange. « Émile Ollivier, répétaient-ils, a du talent, beaucoup de talent ; c'est vraiment bien dommage qu'il soit impopulaire comme tous les transfuges, qu'il manque d'autorité, qu'il en manque au point

de compromettre toutes les causes qu'il prétend servir. » Ainsi parlait-on rue de l'Arcade, et, après avoir créé cette impopularité à force de la publier, on s'en autoriserait pour détourner le souverain d'un ami si nouveau, si peu désirable, déjà si discrédité. — L'Empire libéral avait de pires adversaires : c'étaient ceux que leur rang plaçait tout près du maître. Loin de suspecter ou de défendre avec mollesse les réformes, M. Rouher, demeuré au pouvoir, se les assimila comme s'il en eût été l'initiateur. A la fin de février 1867, une interpellation sur les affaires intérieures lui fournit l'occasion de commenter la récente lettre impériale. Il en parla de façon à défier toute concurrence dans l'éloge. En cela, l'habileté fut grande, quoique avec une legère nuance de rouerie. Après cette harangue, que pouvait Émile Ollivier, sinon répéter le propre discours du ministre d'État? Ainsi fit-il en une déclaration embarrassée, au milieu de la majorité murmurante ou railleuse. M. Rouher venait de remporter sur l'Empire libéral sa première revanche, et, chose singulière! en vantant l'excellence de ces mêmes libertés que ses amis et lui aspiraient à rendre vaines ou à limiter. La droite se pâma d'aise, et non sans raison. Le ministre avait forcé celui déjà que l'on nommait son successeur, ou à garder piteusement le silence, ou à marcher servilement dans ses traces.

Tant d'habiles influences ne s'exercèrent point inutilement sur l'âme du souverain. En cette année 1867, on put démêler dans l'esprit de l'Empereur, sinon le repentir de son initiative, au moins un certain doute sur l'opportunité de son expérience. Plus d'une fois ses faveurs se portèrent avec une remarquable préférence vers ses anciens amis. Comme le prince avait à nommer l'un des vice-présidents de la Chambre, son choix se porta sur l'un des membres les plus influents du cercle de la *rue de l'Arcade*. M. Walewski, président du Corps législatif, qui avait fort secondé le mouvement libéral, fut amené à résigner ses fonctions. Quand il descendit du fauteuil, on vit un singulier spectacle. La majorité demeura immobile; de la gauche et du centre gauche, au contraire, toutes les mains se tendirent vers celui qui partait. M. Émile Ollivier eût été bien

aveugle s'il n'eût discerné ces symptômes. Doublement irrité et de ses idées méconnues et de sa fortune compromise, il tint à marquer qu'il n'était point dupe de la manœuvre ourdie contre sa politique et contre lui-même. Le 12 juillet 1867, à l'occasion des débats du budget, il s'appliqua à démasquer son principal adversaire et, en termes d'une originalité hardie, demanda la suppression du ministère d'État. « L'institution, dit-il, n'était plus qu'une superfluité depuis que les décrets du 19 janvier avaient autorisé les ministres à défendre leurs actes devant les Chambres. Que serait désormais le titulaire d'une si grande charge? Un premier ministre? La définition serait inconstitutionnelle. Un grand vizir? L'expression serait trop forte. Un maire du palais? L'appellation serait doublement blessante et pour le souverain et pour son conseiller. » Ayant de la sorte piqué au vif l'attention, Émile Ollivier définit ainsi le rôle de M. Rouher : « C'était, dit-il, un *vice-empereur* sans responsabilité. » Le mot était osé, trop osé même; car, en accusant le ministre d'empiétement, on accusait du même coup le monarque de faiblesse. La réponse vint, non du Palais-Bourbon, mais du palais des Tuileries. Le lendemain, Napoléon envoya à M. Rouher la plaque de la Légion d'honneur en diamants. A ce présent une lettre était jointe, que le *Moniteur* publia et qui constituait un vrai brevet de confiance. « Cette attention amicale, écrivait le souverain, vous fera oublier, je l'espère, les attaques injustes et les ennuis inséparables de votre position. » Derechef la majorité triompha et, avec un redoublement d'assurance, proclama que le règne d'Émile Ollivier n'arriverait jamais.

Dans l'entrefaite et en exécution des promesses du 19 janvier, le projet de loi sur la presse avait été déposé sur le bureau de la Chambre. On se rappelle (1) quel dur régime le décret du 17 février 1852 avait jadis établi. Aucune feuille publique ne pouvait paraître sans l'autorisation du gouvernement. En outre, et grâce à l'ingénieux système des avertissements, l'administration demeurait toujours maîtresse de re-

(1) Voir t. I, p. 44.

plonger dans le néant celles à qui elle avait permis de naître. Toute l'importance du nouveau projet résidait dans la suppression de ces entraves : plus d'autorisation préalable, plus d'avertissements, plus de tutelle officielle. Quiconque voudrait fonder un journal ne serait tenu désormais qu'à formuler une simple déclaration : le journal ainsi créé ne serait plus assujetti à l'autorité ministérielle ou préfectorale, mais n'aurait à compter qu'avec la loi et, en cas de délit, ne relèverait que des tribunaux. — Malgré toutes les rigueurs qui subsistaient encore, l'innovation était de celles qui marqueraient une date dans l'histoire du règne. Jamais si large brèche n'avait été pratiquée dans l'édifice de 1852, et on pouvait prévoir, conjecturer du moins que, les fondations s'ébranlant, tout le reste s'écroulerait. Mais vraiment la pensée généreuse qui avait provoqué l'acte du 19 janvier ne s'était-elle pas altérée? Les récents incidents de la politique permettaient à cet égard une singulière incertitude. La Chambre se prêterait-elle à la réforme? Et le gouvernement qui l'avait proposée persistait-il lui-même à la souhaiter?

Le Corps législatif s'était réuni dans les bureaux pour nommer la commission. Aussitôt les partisans de l'Empire autoritaire s'étaient appliqués à marquer leurs préférences. Dans le choix des commissaires, ils réussirent à écarter Émile Ollivier, et ce fut leur premier succès. Jadis l'ancien député de la gauche avait été plus heureux. En 1864, comme il venait de se séparer des *cinq*, l'influence de M. de Morny l'avait fait nommer rapporteur de la loi des coalitions. Mais en 1867 Morny était mort, et Rouher tout-puissant.

Autour de Napoléon le travail était pareil pour lui inspirer le regret de sa dictature. — Parmi les serviteurs du prince, plusieurs affectaient de grandes appréhensions et le suppliaient de ne pas se dépouiller. — Au mois de septembre 1867, M. Rouher, en un long rapport confidentiel à son souverain, dénonça l' « *autorité malfaisante* » de la presse : il niait que les sévérités judiciaires pussent être jamais suffisantes, et, plaçant dans la bouche des amis de l'Empire les critiques qu'il n'osait formuler lui-même, il insinuait très clairement le danger de

toute concession (1). — A quelque temps de là, un acte de répression fort significatif sembla marquer un retour en arrière. Vers la fin de l'année, comme les journaux s'étaient enhardis jusqu'à interpréter les discours des Chambres, le gouvernement s'avisa que la Constitution interdisait tout commentaire des débats législatifs. La seule reproduction autorisée était celle du compte rendu analytique rédigé par les soins des secrétaires : ainsi le voulait l'article 42 de la Constitution, combiné avec le sénatus-consulte du 2 février 1861. De là un procès qui fit grand bruit et qu'on appela, en copiant les termes de la citation aux prévenus, *le procès des comptes rendus parasites, parallèles ou autres*. Ainsi le pouvoir n'hésitait pas à appliquer, en ses dispositions les plus rigoureuses, la législation de 1852, et cela au moment où cette législation semblait déjà, dans son ensemble, frappée de caducité.

Ces méfiances dans le Corps législatif, ces craintes dans l'entourage du prince, laissaient prévoir une crise. Elle éclata le 31 janvier 1868.

Les débats publics de la loi duraient depuis trois jours. Déjà on avait entendu les principaux orateurs de l'opposition, Favre, Simon, Thiers, tous moins empressés à reconnaître le principe libéral du projet qu'à en signaler les lacunes. C'est à ce moment que, se levant d'un des bancs de l'extrême droite, M. Granier de Cassagnac demanda la parole.

Son discours fut le vrai manifeste de l'impérialisme autoritaire. Il incarna en lui toutes les passions de ceux qui, ayant durant seize années inspiré ou manié le pouvoir, ne voulaient point abdiquer. Ce que ses collègues n'exprimaient qu'à voix basse, il le proclama avec ostentation. Entre toutes les formules, on le vit choisir les plus osées, les plus provocantes, en homme que le paradoxe n'effraye pas, mais attire. Loin de répudier le gouvernement personnel, il s'en fit l'apologiste, fier qu'il était de relever une cause qui déjà semblait abandonnée. « Ce qu'on appelle, dit-il, le gouvernement personnel, je l'appelle, moi, le vrai gouvernement constitutionnel, celui

(1) *Rapport du* 27 *septembre* 1867 (*Papiers des Tuileries*, t. I, p. 375-377.)

que la nation a voulu et établi. » « Pour qui, poursuivit-il, faisons-nous la loi? Pour la majorité? Mais elle ne l'a pas demandée. Pour l'opposition? Mais elle la combat à outrance. Pour le pays? Mais il ne s'en soucie point. » Il versa des trésors d'ironie sur les naïfs qui croyaient à la reconnaissance des journalistes, à l'efficacité des répressions judiciaires. Chemin faisant, il prit à partie ces prétendus avocats de la liberté qui, en leurs heures de pouvoir, s'étaient faits jadis artisans de réaction. M. Thiers n'avait-il pas proposé les *lois de septembre?* Les hommes de 1848, après l'insurrection de Juin, avaient-ils vécu autrement que par des lois d'exception? Un argument familier aux impérialistes était d'invoquer l'existence des anciens partis pour refuser la liberté. M. Granier de Cassagnac reprit la thèse en essayant de la rajeunir, et il la rajeunit en effet par l'âpreté des paroles. Dur jusqu'à l'invective vis-à-vis de ses adversaires, l'orateur n'était guère plus respectueux pour le gouvernement lui-même, qu'en termes très clairs il accusait d'illusion et d'imprévoyance. « La loi, dit-il, ne sera pas votée depuis quarante-huit heures, que la presse tournera contre le gouvernement les forces nouvelles qu'elle y aura puisées. Et le gouvernement n'aura pas le droit de se plaindre, puisqu'il aura lui-même fourni des armes à ses adversaires. A Fontenoy, on disait : « Messieurs les Anglais, « tirez les premiers. » Ce n'était que fier. Mais ici le gouvernement prête son fusil. C'est inutile et c'est imprudent. » La conclusion était, sinon le rejet, au moins l'ajournement de la loi. « Je demande, disait en terminant M. Granier de Cassagnac, que le gouvernement conserve, en continuant à s'en servir avec modération, le décret de 1852 : ce régime a protégé la France pendant seize ans; il est éprouvé, accepté; il la protégera encore. »

A ce langage, les applaudissements éclatèrent sur un grand nombre de bancs et se prolongèrent assez pour tourner à l'ovation. La séance ayant été levée, les membres de la droite se répandirent dans les couloirs, discutant avec animation les derniers incidents. Plusieurs d'entre eux entouraient les ministres et les suppliaient de renoncer à une œuvre funeste.

M. de Persigny s'était rendu au Palais-Bourbon et, allant de groupe en groupe, encourageait les résistances (1). Le soir, le bruit se répandit qu'on tenait conseil aux Tuileries, que peut-être le projet serait retiré ou modifié. Le langage du garde des sceaux, M. Baroche, à la séance suivante, fut plus propre à entretenir qu'à dissiper les incertitudes. Il soutint la loi, mais avec une molle indifférence, et moins en avocat qu'en rapporteur. Toute son énergie se dépensa à réfuter les critiques de la gauche. Quand il dut se retourner vers ses adversaires de droite, il sembla que le cœur lui manquait. Parlant du discours de M. Granier de Cassagnac, il en loua « la science historique, la modération, l'éloquence ». Il convint que le pays était satisfait et ne demandait aucune réforme; puis il ajouta, sans beaucoup de conviction et comme pour rentrer dans son rôle, que la plus grande habileté politique était de deviner, de prévenir les vœux de l'opinion, avant même qu'ils se manifestassent. Il affirma l'efficacité des répressions judiciaires, mais non sans un arrière-regret des armes qu'on abandonnait. « Examinez consciencieusement la loi, dit-il en terminant, voyez si vous la trouvez bonne, utile au pays, et ensuite décidez. Quelle que soit votre décision, elle sera respectée de tous. » L'exhortation était médiocrement chaleureuse : ainsi en jugea-t-on sur tous les bancs de la Chambre. « M. Baroche a soutenu le projet, disait un député; mais avec quel empressement joyeux ne l'eût-il pas combattu! »

Une défense si peu convaincue autorisait un redoublement de hardiesse. Le lendemain 2 février était un dimanche. Bien qu'il n'y eût pas de séance, nombreux furent les conciliabules parmi les membres de la droite et surtout au cercle de la rue de l'Arcade. Un assez grand nombre de journalistes étaient venus de province : c'étaient les rédacteurs des gazettes officieuses; ils se répandaient en doléances et déclaraient que, malgré le privilège des annonces judiciaires, il leur serait impossible de vivre si, à côté d'eux, les feuilles d'opposition pouvaient naître à volonté. Le *Pays*, journal de M. de Cassa-

(1) Darimon, *Histoire d'un parti*, 1867-1869, p. 180.

gnac, s'évertuait à rallier ses amis. « Le meilleur moyen, disait-il, de se montrer dévoué au gouvernement, c'est de combattre la loi. » L'argument le plus ordinaire consistait à représenter l'Empereur comme embarrassé de sa propre initiative et désireux d'un prétexte pour s'arrêter. Tout récemment, Napoléon avait dit à l'un de ses chambellans, M. d'Ayguevivès, qui était en même temps député : « Je n'en voudrai nullement à ceux qui voteraient contre le projet. » Ce propos se colportait dans les couloirs avec toutes sortes de commentaires. La discussion générale était close, et on allait discuter l'article premier, celui qui supprimait l'autorisation préalable. L'espoir était d'amener le renvoi de cet article à la commission : ce résultat obtenu, on aviserait. Cependant le souverain et ses ministres délibéraient aux Tuileries, mais sans que rien ne transpirât de leurs conférences, et à toutes les interrogations M. Rouher répondait sur un ton tantôt équivoque, tantôt plaisant, qui déconcertait la curiosité.

La volonté de l'Empereur abrégea toute cette agitation. Il lui eût répugné de laisser protester ses engagements. Il avait, depuis la lettre du 19 janvier, donné quelques gages à ses anciens amis; mais sa coutume était de laisser flotter ses projets plutôt que les abandonner. Malgré l'avis contraire de l'Impératrice, de M. de Persigny, de M. Troplong, du ministre d'État lui-même (1), il résolut de maintenir la loi à l'ordre du jour. A cette décision, M. Rouher manifesta, à ce qu'on assure (2), le désir de rentrer dans la retraite. Bientôt il reprit sa démission; il la reprit si bien que, cette fois encore, il se fit auprès de la Chambre l'interprète des pensées impériales.

Le 4 février, comme un député de la droite, M. de Benoist, exprimait ses doutes et ceux de ses amis, on le vit se lever de son banc et demander la parole. Quand il monta à la tribune, un silence plus religieux qu'à l'ordinaire attesta les préoccupations de l'assemblée. Lui-même était pâle, de traits altérés, et, dès ses premiers mots, sa voix un peu tremblante marqua

(1) Voir Pinard, *Mon Journal*, t. I, p. 233.
(2) Pinard, *Mon Journal*, t. I, p. 234.

un trouble qui contrastait avec son habituelle assurance. Il parla de « son émotion profonde ». Comment, malgré son scepticisme accoutumé, n'eût-il pas été ému? Ce qui était en jeu, c'étaient ces institutions de 1852 que tant de fois il avait proclamées excellentes, que tant de fois il avait si chaleureusement défendues. Le ministre traça à grands traits le tableau de la politique passée. Il rappela l'amendement des *quarante-deux;* puis, venant à la lettre du 19 janvier, il avoua que « cet acte avait été pour lui tout à fait inattendu ». Un mouvement de surprise, assez vite réprimé, accueillit cette confession. Cependant, l'orateur officiel avait, chemin faisant, recouvré tout son aplomb et, en avocat habitué à varier ses dossiers, s'était déjà incarné dans son nouveau rôle. « Je veux, dit-il en marquant les divisions de son discours, caractériser une attitude et formuler une déclaration. » Avec l'accent d'autorité qui subjuguait la Chambre, il nia que les serviteurs du souverain eussent songé à retarder les réformes ou à les entraver par des objections de détail. Les soucis extérieurs, les craintes de guerre, le vote du budget, les élections des conseils généraux, tels avaient été les motifs d'ajournement. L'explication était vraisemblable, et fournie avec un air de sincérité aisée qui eût rendu injurieuse la contradiction. Ayant parlé de la sorte, M. Rouher se tourna vers ses anciens alliés de la droite et leur adressa un salut affectueux : ils demeureraient ses amis, ses amis dévoués, et il s'étonnait d'avoir à les combattre. Il s'appliqua, d'ailleurs, à réduire le différend, qui, à l'entendre, portait sur une question non de principe, mais d'opportunité : « Cette question d'opportunité, ajouta-t-il, nous avons dû nous la poser nous-mêmes dans les conseils du gouvernement : nous avons dû nous demander si, à raison de notre situation intérieure, nous devions, oui ou non, maintenir notre loi. Pour moi, je l'avoue, mon émotion a été profonde... Dans ma sollicitude jalouse pour la grandeur de mon pays, j'interrogeais le projet, je me demandais s'il ne pouvait rien compromettre de notre prospérité, et je ne voulais épouser aucune solidarité avant d'avoir calmé par la réflexion les scrupules de ma conscience... Qu'est-il sorti de ces délibérations? La volonté nette de sou-

tenir énergiquement devant vous le projet de loi. » Le grand mot était prononcé. Le centre applaudit. Quant à la droite, elle se sentit déconcertée par une injonction si précise, et bon nombre de ses membres, se jugeant impuissants à la résistance, se mirent à applaudir aussi. Le reste du discours fut consacré à dissiper les doutes, à écarter les craintes. « Nous sommes assez forts, affirma le ministre d'État, pour concilier les besoins de la sécurité publique avec les progrès de la liberté; que s'il y avait péril, nous saurions le conjurer. » Répondant à ceux qui redoutaient l'existence des partis : « Je ne crois pas du tout, répliqua M. Rouher, à l'apaisement des partis, mais je crois à leur impuissance. » L'orateur invoquait enfin les aspirations des générations nouvelles. « Nous ne sommes plus, dit-il, au temps où les périls de la patrie créaient l'Empire. Depuis 1852, quatre millions d'hommes nouveaux sont inscrits sur nos listes électorales : ceux-là n'ont ni nos souvenirs ni notre expérience; ils arrivent avec des ardeurs nouvelles; ils demandent une liberté plus étendue. Ne les arrêtons pas; cherchons, non à les retenir, mais à les guider. » Avec un accent de conviction profonde et comme s'il eût défendu son œuvre propre, le ministre conclut en ces termes : « Votez donc cette loi qui constitue un progrès, qui crée des garanties, qui est présentée par un pouvoir fort et dévoué à l'ordre. Votez-la, puis ayez confiance en nous : nous savons que la sécurité publique est la première condition de la liberté que nous avons demandée, nous saurons la faire respecter. »

Qui eût résisté à ces exhortations? Qui eût osé se montrer craintif quand, en termes si assurés, le gouvernement répondait de l'ordre? Habituée à la soumission, la majorité aima mieux suivre l'Empereur, fût-ce dans la voie libérale, que de l'abandonner. Les dernières acclamations retentissaient encore, et déjà l'on procédait au vote sur l'article premier. Parmi les membres de la droite, trente-huit s'abstinrent : sept d'entre eux eurent seuls jusqu'au bout le courage de leurs convictions. « Ce sont les sept sages de la Grèce », s'écria d'un ton moitié plaisant, moitié sérieux, M. Granier de Cassagnac. Recueilli par les journaux, le mot fit fortune et servit à désigner les

esprits rebelles que l'éloquence de M. Rouher n'avait pu toucher (1).

En votant l'article premier, qui supprimait l'autorisation préalable, le Corps législatif avait virtuellement voté le projet lui-même. Désormais c'en était fait du régime discrétionnaire ! Les ultra-impérialistes ressentirent le coup : « Si M. Rouher, au lieu de demander un vote de confiance, avait demandé un vote de conscience, la loi était perdue. » Ainsi s'exprimait dans son journal M. Granier de Cassagnac. Bien que le principal intérêt des débats fût épuisé, les discussions des jours suivants provoquèrent des incidents qui méritent d'être retenus. — Soucieux de se soustraire à la tutelle administrative, les journalistes ne l'étaient guère moins de se dérober aux exigences du fisc. De là divers amendements destinés, les uns à diminuer, les autres à supprimer tout à fait l'impôt du timbre. Le projet réduisait cet impôt de six à cinq centimes pour les feuilles parisiennes, de trois à deux centimes pour les feuilles de province. Le gouvernement tint bon et se refusa à toute autre réduction.— Le monopole des annonces judiciaires souleva de non moins vives critiques. Depuis 1852, le gouvernement, par l'organe des préfets, désignait les journaux qui en auraient l'exclusif bénéfice. Le nouveau projet ayant maintenu le privilège, il ne manqua pas de députés, même en dehors de la gauche, pour juger excessive cette subvention indirecte. Berryer demanda que la répartition des annonces fût laissée en chaque arrondissement au président du tribunal, et sa proposition rallia cent un suffrages, minorité considérable et bien rarement atteinte. — Cependant le récent procès des comptes rendus avait ramené l'attention sur la latitude accordée aux journalistes pour apprécier les débats des Chambres. Plusieurs amendements, très longuement développés, eurent pour but d'élargir les entraves dans lesquelles la presse était enfermée. M. Rouher affirma la législation existante, mais en proclamant le droit de libre discussion. Il laissa entendre, d'ailleurs, que

(1) Les sept opposants furent MM. Creuzet, Delamarre (de la Creuse), baron de Geiger, Édouard Fould, Granier de Cassagnac, Noualhier, de Saint-Paul.

si la démarcation entre le compte rendu et les simples appréciations était trop malaisée à établir, le gouvernement provoquerait un remaniement des textes de loi. — Dans un ordre d'idées tout différent, le légitime désir d'imposer une limite à l'indiscrétion des journaux fit ranger parmi les délits toute publication relative à la vie privée. A cet égard, la vigilance alla jusqu'à l'extrême; car la divulgation, même non nuisible, fut considérée comme contravention. Cet article avait été introduit dans la loi par un amendement d'un député des Landes, M. de Guilloutet. Les journalistes se vengèrent sur celui qui restreignait leur domaine et, célébrant avec toute sorte de commentaires joyeux l'*amendement Guilloutet,* entourèrent ce nom obscur d'une ironique auréole. — La question de compétence en matière de presse avait, au temps de la monarchie, soulevé de solennels débats. Le temps ayant effacé ces souvenirs, ce qui n'était que redites parut nouveauté. La gauche demanda sans succès la juridiction du jury. Un député du centre gauche, M. Martel, en quête de solutions moyennes, proposa, sans y insister beaucoup, un jury spécial tiré au sort chaque année parmi les magistrats de la cour impériale. D'autres, comme M. Darimon et le marquis d'Andelarre, songèrent à recruter le jury spécial parmi les membres des conseils généraux et des conseils d'arrondissement. — Que si la juridiction des tribunaux correctionnels était seule admise (et le gouvernement n'en voulait point tolérer d'autre), encore fallait-il que des garanties sérieuses élevassent au-dessus de tout soupçon l'indépendance des juges. Or, en vertu d'un décret du mois de mars 1859, le premier président et le procureur général dressaient seuls le tableau de roulement des magistrats et, après l'avoir présenté aux chambres assemblées, le soumettaient à l'approbation du garde des sceaux. Il arrivait donc que le procureur général exerçait une influence prépondérante sur le choix de ceux devant lesquels il porterait l'action publique. Les magistrats ainsi nommés seraient-ils toujours inaccessibles à la perspective des récompenses? Pénétré de cette crainte, Berryer, dans la séance du 14 février, demanda qu'il fût procédé par tirage au sort au roulement

annuel entre les diverses chambres. Cependant le garde des sceaux, M. Baroche, protesta avec vivacité, comme si l'amendement impliquait contre le corps judiciaire une injurieuse défiance. C'est alors que le débat s'animant soudain, un incident surgit dont les contemporains ont gardé la mémoire : « Vous avez douté, répliqua Berryer, de mon respect pour la magistrature; il est très grand, car je ne dis rien de ce que vous faites tous les ans et à chaque occasion pour récompenser les services que vous en obtenez. — Parlez, expliquez-vous, interrompit M. Baroche. — Vous le voulez... soit, reprit le grand orateur soulevé par la contradiction. Je vais m'expliquer très clairement, quoique sans citer les noms. » Les paroles qui suivirent tombèrent une à une, lourdement, sur le banc des ministres : « Il y a à Paris trois chambres de police correctionnelle; mais la sixième est celle à laquelle sont déférés presque uniquement les délits politiques. Eh bien! le magistrat qui a présidé cette chambre en 1859 a été nommé conseiller en 1860; celui qui l'a présidée en 1860 a été nommé conseiller en 1861; celui qui l'a présidée en 1861 a été nommé conseiller en 1862; celui qui l'a présidée en 1862 a été nommé conseiller en 1863; celui qui la présidait en 1864 a été nommé conseiller à la fin de 1865; celui qui la présidait en 1866 a été conseiller en 1867; nous attendons le sort de celui qui la préside actuellement. » Par le fait, les magistrats ainsi désignés étaient d'honneur intact et n'avaient dû leur avancement à aucune compromission politique; mais la coïncidence était trop extraordinaire pour ne pas produire une sensation profonde. Au milieu des acclamations de la gauche, des protestations des conseillers d'État, de la confusion embarrassée de la majorité, on oublia un instant et l'ordre du jour et l'amendement. Quand on y revint, la Chambre n'osa suivre celui qu'au fond peut-être elle approuvait, et la motion ne recueillit que quarante-huit suffrages.

Le 9 mars, on procéda au scrutin sur l'ensemble de la loi. Elle fut adoptée par deux cent vingt-deux voix contre une, celle de Berryer. Au risque d'attrister ses anciens amis, l'Empereur avait tenu (et avec une entière loyauté) les promesses

du 19 janvier. Par malheur, plusieurs causes contribuèrent a amoindrir l'effet de l'octroi impérial. D'abord entre la promesse et l'exécution un trop long intervalle s'était écoulé. Au moment où commençait au Palais-Bourbon la discussion du projet, le *Journal des débats* disait sur un ton d'ironie : « L'œuvre doit être bien parfaite, car on a mis douze mois et dix jours à la préparer. » Cette impression était celle du public, et on ne pouvait se persuader que le prince accordât de bonne grâce ce qu'il accordait si tardivement. Aigrie par sa longue sujétion, la presse apprécia avec plus de défaveur que de gratitude l'acte qui l'affranchissait. Ce qui était concession gracieuse, elle l'appela restitution ; puis, indifférente en apparence au droit reconquis, elle se mit à dénoncer avec une recrudescence d'ardeur toutes les entraves qui continuaient à peser sur elle : exagération des exigences fiscales, dureté des peines, rigueur ou partialité des juges. L'avènement d'hommes nouveaux eût paru le gage d'une politique rajeunie. Mais les institutions se transformant, le personnel impérial restait le même. Toujours M. Baroche, toujours M. Rouher, ces tenants de la politique passée, devenus, par la plus inattendue des métamorphoses, les hérauts de la politique à venir! Ainsi se continuerait un régime un peu équivoque qui ne serait plus l'Empire ancien, qui ne serait point encore l'Empire nouveau, mais subirait de perpétuelles variations suivant les impressions du maître et les influences contradictoires de ses serviteurs. Dans la pratique de ce régime s'affaiblirait un peu le prestige du souverain, et on assisterait à ce singulier spectacle d'un prince qui, ayant tendu à l'excès pendant de longues années tous les ressorts du pouvoir, semblerait impuissant pour relâcher ces mêmes ressorts et s'orienter résolument vers la liberté.

IV

La *loi militaire* se justifiait par les nécessités de la défense nationale. La *loi sur la presse* effaçait les traces d'un régime exceptionnel, replaçait les journaux sous l'empire du droit commun, et le seul tort résidait en des retards, en des gaucheries d'exécution. Quant à la *loi sur les réunions*, cette dernière promesse du 19 janvier, on peut affirmer, sans grande chance d'erreur, qu'aux Tuileries, l'Empereur seul la voulut.

Une idée dominait chez le prince et se retrouvait à travers tous les détours de ses pensées, à savoir la conception d'un Empire démocratique qui, en supprimant tout intermédiaire, rapprocherait le souverain de la nation. Importuné par les remontrances des Chambres, il aimait à se pencher vers les plus humbles de ses sujets et à en saisir la voix. Cet homme qui avait imposé dans son pays l'un des plus grands silences qui furent jamais, croyait plus que personne à l'efficacité de la parole. La parole populaire surtout lui inspirait confiance. Il ne doutait pas que les masses ne vibrassent à tout sentiment généreux. Soit bonté, soit naïveté, il se persuadait que le peuple, s'il était admis à délibérer sur ses propres affaires en des réunions libres, saurait, en fin de compte et malgré l'amoncellement des sophismes, discerner, proclamer la vérité. A cette illusion d'une âme candide se mêlait le calcul d'un esprit très raffiné. Napoléon se flattait qu'en conviant les travailleurs de tout ordre à discuter publiquement leurs intérêts, il les détournerait des questions politiques. Quand Morny, vers la fin de sa vie, avait voulu incliner l'Empereur vers un régime plus doux, il avait vanté, non les libertés parlementaires demeurées suspectes, mais ce qu'il appelait, sans plus ample définition, les *libertés civiles*. En quoi il avait montré qu'il connaissait bien le maître. Celui-ci avait trouvé la formule fort à son gré et s'était mis à la répéter comme s'il l'eût inventée. Certaines

réformes précédentes semblaient d'ailleurs attendre, exiger même leur complément. L'Empereur avait fait voter en 1864 la loi sur les coalitions; en outre, il avait laissé se développer, avec une tolérance voisine de la faveur, un grand nombre d'associations coopératives. S'étant avancé dans cette voie, il se jugeait tenu à ne pas s'arrêter, et, puisque les ouvriers étaient autorisés à se liguer pour le règlement de leurs salaires, à s'unir pour assurer leur subsistance, il semblait légitime et logique qu'ils pussent, échappant aux meneurs occultes, débattre publiquement leurs résolutions.

Quand il fallut traduire en une rédaction positive les pensées de l'Empereur, grandes furent au conseil d'État les perplexités. Le projet tranchait singulièrement sur toute la législation du règne. Dans leur expérience de jurisconsultes, les membres du Conseil auraient compris une loi générale sur les associations; l'œuvre eût été malaisée, mais les avantages en eussent peut-être compensé les dangers. Isolé, le droit de réunion leur apparaissait comme une concession équivoque et non sans péril. Le plus grand embarras serait de réglementer le droit nouveau. Si on écartait les restrictions, on risquerait de ressusciter les clubs. Si, au contraire, on multipliait les entraves, l'œuvre cesserait d'être œuvre de liberté, et le public, au lieu de mesurer avec gratitude ce qu'on aurait donné, calculerait avec amertume ce qu'on aurait retenu.

La circonspection, les méfiances l'emportèrent. L'exposé des motifs, rédigé, dès le mois de mars 1867, par M. Chassaigne-Goyon, sembla moins l'apologie que la défense de l'œuvre impériale. Le soin principal fut de mettre en relief toutes les précautions accumulées pour le maintien de l'ordre. Ces précautions étaient surabondantes. Le droit de réunion était proclamé, mais en même temps traité en suspect. La discussion de toute matière politique ou religieuse était interdite. L'ordre du jour ne devrait porter que sur les questions agricoles, industrielles, scientifiques ou littéraires. Une déclaration formulée trois jours d'avance par sept électeurs domiciliés dans la commune, la constitution d'un bureau chargé d'empêcher toute infraction aux lois, la présence d'un fonctionnaire public

investi du droit de dissoudre toute assemblée tumultueuse ou infidèle à son programme, telles étaient les garanties imaginées pour prévenir les abus. Un grand luxe de pénalités diverses inclinerait à la prudence même les plus téméraires. L'exposé des motifs s'attachait à bien établir que les lois anciennes sur les associations illicites demeuraient en vigueur, qu'on ne permettrait aucune organisation permanente, aucune résurrection des sociétés secrètes ou des clubs. Ces considérations s'accompagnaient de grands éloges pour le passé, et l'apologie était si complète qu'elle eût, à elle seule, ôté pour l'avenir toute envie de réforme. La politique, bannie des réunions publiques, y serait tolérée en une seule circonstance, ce serait pendant les périodes électorales. Mais cette extension ne s'appliquerait qu'aux élections législatives : en outre, cinq jours avant l'ouverture du scrutin, le silence redeviendrait la règle, et sous aucun prétexte ne pourrait être rompu. Une disposition finale achevait d'armer le gouvernement. Toute réunion publique, quel qu'en fût l'objet, pourrait, en cas de danger pour l'ordre, être ajournée par le préfet ou être interdite par le ministre de l'intérieur.

Tel était le projet qui serait soumis au Corps législatif. La presse libérale ne cacha point sa déconvenue. « C'est tout au plus la régularisation du droit de conférence », écrivait dédaigneusement Prévost-Paradol. A titre aussi juste, Napoléon lui-même aurait eu le droit de se plaindre, car le souci paraissait moindre pour placer en lumière les généreuses pensées de l'Empereur que pour assurer à ces mêmes pensées le bénéfice de l'innocuité. A considérer le travail du conseil d'État, on eût dit l'œuvre d'un conseil judiciaire, qui, obligé de suivre en ses écarts un imprudent ou un prodigue, s'attache du moins à le prémunir contre ses propres entraînements.

Avec ses restrictions, le projet avait le mérite, celui de répondre pleinement aux vues du Corps législatif. Si les conseillers d'État ne se souciaient guère de la loi nouvelle, les députés s'en souciaient moins encore.

Plusieurs raisons entretenaient leur répulsion ou leurs craintes. Ils croyaient peu à la sagesse des masses, et la liberté

de réunion ne leur présageait que vain bruit de paroles ou dangereux tapage. Qu'on prononçât beaucoup de discours au Corps législatif, la chose leur paraissait naturelle, bien qu'ils trouvassent souvent les harangues fort longues; mais toute éloquence qui se dépenserait ailleurs leur semblait tout à fait superflue. Beaucoup d'entre eux se rappelaient les clubs de 1848, et, malgré toutes les assurances contraires, ils appréhendaient d'en revoir la contrefaçon. Les plus sages ne manquaient pas d'observer que les questions politiques et religieuses s'insinueraient à travers les questions sociales, et bientôt déborderaient sur tout le reste. Une considération d'ordre tout personnel aggravait ces répugnances. En autorisant les réunions électorales, la loi constituait en juges des députés tous les tribuns de village, tous les avocats de justice de paix, tous ceux que M. Rouher, en une expression qu'il affectionnait, appelait des *individualités sans mandat.* Quel désagrément que ces pérégrinations oratoires à la suite d'adversaires indiscrets, rogues ou violents, et que deviendrait, avec ce surcroît d'ennuis, le bénéfice de la candidature officielle!

La commission recueillit ces défiances et se les appropria. M. Peyrusse, député de l'Aude, nommé rapporteur, disait à un de ses collègues : « Je commencerai mon rapport en déclarant que, si nous acceptons la loi, c'est par déférence pour la volonté de l'Empereur. » Il ne se haussa pas jusqu'à cette hardiesse. Mais son adhésion fut si mélancolique qu'on put lire entre les lignes toutes les objections de la majorité. Il rappela tous les abus qu'avaient jadis engendrés les clubs. Il se montra très soucieux de prévenir tous les débats religieux, tous les débats politiques, et laissa même entendre que les questions sociales devraient être considérées comme questions politiques. Le tableau ne s'éclaircit un peu que dans l'énumération des garanties accumulées contre le désordre. Le rapport concluait à l'adoption; mais qu'y aurait-on dû changer si la conclusion eût été le rejet?

Entre le dépôt du rapport et la discussion, plus de huit mois s'écoulèrent. Des objets d'intérêt plus immédiat sollici-

taient le Corps législatif. D'ailleurs, l'empressement était médiocre à aborder une réforme jugée inutile ou périlleuse. Dans l'intervalle, plusieurs députés firent parvenir jusqu au prince leurs remontrances. Leur argument principal était que le souverain, loin de se rendre populaire par l'adoption de la loi, prêterait par cette loi même une arme à ses ennemis : « Aujourd'hui, disaient-ils, toutes les réunions étant interdites, le gouvernement, quand il en autorise une, fait acte de libéralisme et court la chance qu'on le remercie; mais quand la liberté sera la règle, la reconnaissance pour la réforme accomplie s'évanouira bien vite; en revanche, toute interdiction semblera mesure arbitraire et provoquera les colères de l'opposition. » A ce langage, l'Empereur s'abstenait le plus souvent de répondre; que s'il rompait le silence, c'était moins pour glorifier que pour excuser son initiative. « L'état de l'opinion et des mœurs, disait-il, obligeait à tenter l'expérience. » Puis il ajoutait : « Si l'essai ne réussit pas, on rapportera purement et simplement la loi. » Car, par une illusion familière à presque tous les princes, il se persuadait qu'il pourrait reprendre à volonté ce qu'il aurait donné.

Le 12 mars 1868, les débats publics s'ouvrirent. Il se trouva que le projet, accueilli par la droite avec si peu de faveur, n'agréait pas davantage à la gauche. Ce qui semblait aux uns dangereux parut aux autres dérisoire. Donner et retenir ne vaut, dit un vieil adage du droit civil. L'opposition démocratique reprit la maxime et, détaillant par le menu les sévérités de la loi, accusa le gouvernement de ressaisir l'arbitraire, dans l'acte même où il proclamait la liberté. L'obligation d'une déclaration formulée trois jours d'avance par sept électeurs, la présence permanente d'un fonctionnaire administratif armé du droit de surveiller, d'avertir et de dissoudre, l'abondance et la rigueur des pénalités, tel fut d'abord l'objet de ses critiques. Puis s'enhardissant davantage, elle demanda où commenceraient les débats politiques, où commenceraient les discussions religieuses. Les commissaires dans les villes, les gardes champêtres dans les campagnes seraient-ils juges bien compétents pour établir une distinction si subtile? La liberté

accordée pour les réunions électorales législatives éveilla elle-même plus d'ironie que de gratitude. « Tous les six ans, dit M. Glais-Bizoin, on nous accorde un *jubilé politique.* » Mais que de restrictions à l'exercice de ce droit! Où trouver, surtout dans les communes rurales, sept citoyens assez affranchis de l'intérêt ou de la crainte pour oser signer la déclaration légale? Le représentant de l'autorité, délégué pour surveiller les discussions, ne sera-t-il pas, avant tout, l'agent du candidat officiel? Mise en goût d'attaque, la gauche ne tarit pas en railleries sur la disposition qui fermait, cinq jours avant le scrutin, tout lieu de réunion. « On a voulu nous ménager, avant le vote, une *retraite électorale* », dit plaisamment Ernest Picard, et il ajouta : « Si l'on veut le silence absolu, pourquoi ne pas fermer aussi les cabarets? » On sait que le dernier article du projet conférait aux préfets le droit d'ajourner et au ministre la faculté d'interdire toute réunion qui serait jugée dangereuse pour l'ordre public Sur ce point se concentrèrent les plus vives critiques de l'extrême gauche : « La loi, dit Jules Simon, a seize articles : les quinze premiers organisent, quoique fort mal, la liberté; puis arrive le seizième article, qui est la négation absolue de tout ce que les quinze autres ont établi. »

Tandis que les orateurs de l'opposition dénonçaient les lacunes ou les pièges de la loi, la majorité gardait une attitude curieuse à observer. Elle s'était naguère mêlée activement à la loi sur la presse. Fatiguée de l'effort, elle se sentait incapable de le renouveler. Elle suivait avec une indifférence lassée une discussion qu'elle avait renoncé à prévenir ou à écourter. Trop disciplinée pour refuser son suffrage, elle n'irait pas jusqu'à cette approbation explicite qui se traduit par des discours. Elle laissa les commissaires du gouvernement ou le rapporteur se débattre avec la gauche. Ses sentiments ne se manifestaient que dans les entretiens des couloirs : « Comment voulez-vous, disait l'un, convertir des gens qui veulent absolument se jeter par la fenêtre? » « L'Empereur, ajoutait l'autre, donne lui-même des verges pour se faire fouetter. » Le 25 mars, la loi fut votée par 209 voix contre 22. Chose singulière! elle eut pour adversaires les députés de la gauche qui au fond la dési-

raient, qui au fond se flattaient d'en bénéficier, et elle triompha par la soumission de ceux qui la jugeaient imprudente ou funeste.

Les craintes des amis de l'ordre étaient-elles fondées? A ne consulter que les textes, il semble que les appréhensions aient été excessives, tant le pouvoir, en accordant la liberté, s'était prémuni contre l'ombre même de la licence! Et cependant l'avenir dépasserait les prévisions des plus alarmés. Tous les contemporains ont conservé dans leur memoire, comme un spectacle plein d'amertume et de dégoût, le souvenir des réunions publiques qui marquèrent la fin du règne. Ces réunions, que bientôt nous devrons décrire, furent le fruit, l'unique fruit de la loi qui venait d'être votée.

LIVRE XXXV

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE

I. — État général des affaires intérieures : quels symptômes sont particulièrement propres à éveiller l'inquiétude.

II. — *Les doctrines antireligieuses :* les petits journaux : le congrès de Liège : les enterrements civils : le *Siècle* et la statue de Voltaire. — Incidents divers : la morale indépendante : la Ligue de l'enseignement : l'École de médecine. — Mandements épiscopaux. — Pétition au Sénat : les cardinaux et M. Sainte-Beuve. — Jules Favre à l'Académie : sa profession de foi spiritualiste, et quelles polémiques son langage soulève.

III. — *Les doctrines radicales.* — L'ancien parti démocratique, et quelles altérations il subit : les groupes divers des radicaux et des révolutionnaires. — Commencement de défaveur pour les hommes de 1848 et pour les députés de l'opposition. — La nouvelle loi sur la presse : Delescluze : Rochefort et la *Lanterne.*

IV. — Comment l'opposition démocratique s'enhardit jusqu'à discuter les titres originaires du pouvoir. — M. Ténot : son livre sur le 2 décembre ; succès de cette publication ; comment l'attention publique est ramenée vers le coup d'État. — De quelle façon le nom du représentant Baudin est remis en lumière. — Manifestation ébauchée le 2 novembre 1868 au cimetière Montmartre. — *Souscription Baudin.* — Les poursuites : incidents. — Gambetta. — Le procès Baudin à la 6e chambre (13 novembre 1868). — Plaidoirie de Gambetta pour Delescluze, et quel en fut le prodigieux succès.

V. — *L'Association internationale des travailleurs :* son origine : ses humbles commencements : ses statuts. — M. Tolain et ses amis : sous l'empire de quelles idées ils poursuivent leur entreprise. — Comment l'Association n'éveille d'abord qu'indifférence et soupçons ; comment, en se pervertissant, elle acquiert la notoriété. — Congrès de Genève (septembre 1866) : grèves de 1867 : Congrès de Lausanne (septembre 1867) : alliance avec la démagogie et comment s'affirme cette alliance. — Premier procès : nouvelle commission : second procès. — Congrès de Bruxelles (septembre 1868). — Comment l'Association internationale se développe, et comment, vers la fin de l'Empire, elle est tout à fait confisquée au profit de la politique.

VI. — *Les réunions publiques.* — Louables efforts des économistes, des modé-

I

Je voudrais décrire ici notre situation intérieure, en ces dernières années du second Empire qui ne laissent pas encore prévoir le suprême dénouement, mais où déjà se trahit la décadence. Au moment de rassembler les traits de ce tableau, un véritable embarras me saisit. Je crains que ceux qui me liront ne m'accusent de tracer de ces temps une ébauche trop sombre, d'envelopper dans la même sévérité excessive, et ceux qui furent les amis du souverain et ceux qui furent ses ennemis. Dans l'esprit de nos contemporains, le règne de Napoléon III n'éveille guère qu'une double image : au début, l'aspect est celui d'un régime régulier, rigoureux, mais prospère, ordonné d'après une volonté unique qui, dans l'insuffisant contrôle des institutions, se modère assez sagement elle-même ; à la fin, l'œil n'aperçoit plus qu'un immense abîme où tout s'engloutit, l'Empire, l'armée, la France. Entre ces deux époques, l'une de domination heureuse, l'autre de chute inoubliable, le temps a déjà un peu effacé, au moins pour les événements intérieurs, le souvenir des années intermédiaires. Que si l'on s'y arrête, c'est pour observer l'évolution un peu indécise et capricieuse qui transforme par degrés les lois constitutionnelles. Rarement les pensées vont au delà. Comme toutes les apparences demeurent brillantes, comme la solidité du crédit, l'abondance de l'argent, l'embellissement des constructions répandent partout un air de richesse, comme le langage public des fonctionnaires ne cesse d'être assuré jusqu'à l'infatuation, on ne peut se persuader que cette société si joyeuse, si opulente, réglée avec un si bel ordre, soit travaillée de germes dissolvants ; et il semble que le seul grand souci réside dans la politique extérieure, décidément périclitante et compromise.

Ce jugement sommaire laisserait dans l'ombre tout un côté de nos misères. Le péril du dehors, nous l'avons dit, et l'occa-

sion sera prochaine d'y revenir. Notre état intérieur est lui-même plein d'obscurité et de confusion. Deux années séparent encore de la chute finale, mais, pour quiconque pénètre au delà des surfaces, voici bien le déclin. Visiblement le maître s'affaiblit, et son embarras est égal, soit qu'il aspire à se renouveler, soit qu'il se résigne à se recommencer. Les lois anciennes semblent frappées de désuétude, et les lois nouvelles sont pleines de contradictions. Au silence de la compression a succédé le dévergondage des paroles, verbiage présomptueux, violent et vide. En face de l'Empire, une opposition se dresse, insultante de langage et provocante avec ostentation : mais elle n'a ni virilité ni vertu, rien que des amours-propres ou des appétits, et pas même le courage qui pousse jusqu'au bout la rébellion. Des hommes nouveaux surgissent, rééditant les maximes anarchistes, et choisissant parmi celles-ci les plus funestes, celles qui nient avec rage Dieu, la société, la patrie. Des manifestations s'ébauchent, insolentes et lâches, odieuses et enfantines; et on parodie les crimes révolutionnaires, ne les pouvant encore imiter. Perplexe entre des conseils contraires, le gouvernement tantôt tolère, tantôt comprime : parfois aussi, se croyant habile, il dévoile le mal, il l'exhibe même, à la manière de ces Spartiates antiques qui montraient les esclaves ivres à leurs enfants. C'est ainsi qu'on s'achemine vers le dénouement, dans un grand bruit discordant, fait de sophismes ou d'exhortations naïves, de niaiseries ou d'imprécations. Cependant le régime se soutient par un éclat tout de surface; et par intervalles résonne la clameur joyeuse de ceux qui, ayant pris l'Empire pour une fête, veulent prolonger la fête jusqu'au bout. Encore une fois, je redoute de paraître excessif à plusieurs. Mais, en ces derniers temps du règne (et là est l'inexprimable tristesse du récit qui va suivre), l'histoire du second Empire se compose de deux histoires qui se développent côte à côte et agissent l'une sur l'autre par répercussion : l'une se compose des menées de l'ennemi qui nous guette; l'autre est faite des aberrations des partis. De ces deux histoires, la première, l'histoire extérieure, celle qui ne viendra que trop tôt, aura sa conclusion

dans la guerre funeste. Que dire de la seconde, de celle que nous devons mintenant aborder? Les contemporains, trompés par l'éclat des apparences, n'ont discerné que par courtes échappées ce qu'elle contenait de signes troublants; mieux instruits par les événements postérieurs, nous pouvons la recomposer après coup, et elle apparaît en partie, hélas! comme la préface de la Commune.

II

Les hommes qui, vers la fin du règne, aspiraient à détruire l'Empire ou, pour mieux dire, toute société civile, furent logiques. Voulant abattre l'autorité humaine, ils commencèrent par s'attaquer à Dieu.

L'attaque d'abord avait été obscure. Ceux qui, vers 1865, habitaient sur la rive gauche, se rappellent de petits journaux rédigés au Quartier latin et qui se lisaient avec toute sorte de commentaires, tantôt dans les brasseries, tantôt sous les galeries de l'Odéon. Ces publications n'avaient souvent que quelques numéros. Il y eut *les Jeunes, Candide, la Rive gauche*. Les rédacteurs étaient Protot, Tridon, Vermorel, Jules Vallès, noms obscurs alors et plus tard fameux. Ces petites feuilles, non politiques et à ce titre affranchies du timbre, eurent le triste honneur de proclamer les premières le radicalisme dans l'impiété.

Le cri de révolte, même poussé jusqu'à l'imprécation, risquait fort de demeurer sans écho. La plus grande chance était que le parquet remarquât les articles et y relevât un outrage à la morale religieuse. Alors un certain bruit naîtrait de la poursuite même. A ces jeunes gens osés, tout manquait, les moyens de publicité, les capitaux, et le plus souvent le talent. Ils ne pouvaient se réclamer de personne, ni des hommes de 1848 qui, loin de nier Dieu, l'avaient invoqué, ni des députés républicains du Corps législatif, renfermés dans une opposition toute politique et feignant d'ignorer de tels excès. Dans leur

isolement, ils n'avaient d'autre ressource que de rêver un avenir fait à l'image de leurs pensées et de maudire en secret tout ce qui n'était pas eux. En attendant, pour chercher des ancêtres, il leur fallait fouiller parmi les hommes de la Révolution et choisir, entre tous, les plus atroces; car Robespierre lui-même avait proclamé l'Être suprême, et c'était bien, à proprement parler, la seule chose que, dans ces groupes, on lui reprochât.

Le public qui s'obstinait à ne point lire ces petites feuilles serait peut-être plus sensible à l'éclat des paroles. Justement la mode des congrès commençait. Pendant l'automne de 1865, un congrès se tint à Liège. De Paris, arrivèrent des étudiants en rupture de cours, et aussi plusieurs autres qui, de leur vie, n'avaient rien étudié. Les principaux s'appelaient Tridon, Protot, Regnard, Jaclard, Germain Casse. Tout ce que peut inventer le matérialisme le plus éhonté, ils le proclamèrent et parlèrent cette fois si haut qu'il fut impossible de ne point entendre (1). La bourgeoisie se sentit offusquée, et le *Siècle* lui-même déclara qu'il y avait abus. L'autorité universitaire s'émut à son tour et prononça contre les jeunes factieux quelques exclusions qui n'importaient guère. Eux pourtant se réjouirent, ayant enfin fait parler de leurs doctrines et d'eux-mêmes.

Les voies et les places publiques étaient sévèrement gardées. Mais que par les rues on escortât un cadavre, et, du même coup, le respect dû aux morts obligerait à quelque tolérance. Or, à Bruxelles, en ce temps-là, venaient de s'établir des associations dites de *Solidaires*. Les associés répudiaient par avance pour eux-mêmes toutes funérailles religieuses, et chacun d'eux assumait le devoir d'assurer les volontés de ses compagnons. Le dessein ayant paru digne d'être imité, une société se forma à Paris, dès 1865, sous le titre de *Société internationale des libres penseurs*. Les affiliés contractaient trois engagements : point de prêtre à la naissance, point de prêtre au mariage, point de prêtre à la mort (2). C'est alors qu'on

(1) Voir les débats du procès du café de la Renaissance. Réquisitoire de M. l'avocat impérial Lepelletier. (*Gazette des Tribunaux*, 7 et 8 janvier 1867.)

(2) Voir *Rapport de M. Delpit dans l'enquête parlementaire sur l'insurrec-*

commença à comprendre l'ingénieuse opportunité des *enterrements civils.* Peu importait le mort, mais l'occasion serait merveilleuse pour se réunir, conférer ensemble, communiquer des mots d'ordre, supputer les ressources du parti, prononcer même des discours, sous l'œil de la police forcément indulgente. En cette année 1865, Paris vit passer dans ses rues deux grands cortèges funèbres qu'aucun ministre du culte n'accompagnait : ce fut celui de Proudhon, puis celui de M. Bixio, personnage d'une réputation intègre, et digne d'une meilleure fin. De Paris l'exemple se propagea. A Amiens, en 1866, la loge maçonnique *l'Avenir* mit à l'étude les moyens les plus pratiques pour écarter des cérémonies suprêmes le concours de l'Église. Un peu plus tard, un certain Leballeur-Villier entreprit à Marseille un prosélytisme pareil. Les dévots ne sont pas seuls à porter des médailles. Ce Leballeur-Villier avait, paraît-il, son scapulaire laïque : c'était un parchemin que, en prévision de mort subite, il portait constamment sur son cœur et par lequel il défendait à tout prêtre de toucher à sa dépouille. Au commencement de 1867, un procès pour société secrète, dit *procès du café de la Renaissance*, jeta quelque lumière sur toute cette propagande. Les débats de l'audience ne permirent pas de douter que les funérailles civiles n'eussent dès lors leur personnel, personnel fanatique, soigneusement discipliné, commandé pour ces cérémonies comme on le serait pour une revue. Un Polonais (car dans le mal comme dans le bien on trouve partout des Polonais) avoua qu'il suivait tous les enterrements civils. « Ils sont, ajouta-t-il, tout à fait de mon goût! » A partir de cette époque, on trouve aussi, dans les rapports confidentiels à l'Empereur, la trace des soucis que ces tendances inspirent. Le préfet de police, M. Piétri, signale des manifestations anarchiques, à Bourges pour les obsèques d'une femme du peuple, à Orange pour celles d'un médecin. « L'œuvre des libres penseurs, poursuit-

tion du 18 mars, p. 197, et *Déposition de M. Massé, ancien chef de la police municipale, déposition des témoins*, p. 224. — Voir aussi le réquisitoire de M. Lepelletier dans le procès du café de la Renaissance. (*Gazette des Tribunaux*, 7-8 janvier 1867.)

il, se continue au grand jour. Il suffit de vouloir mourir sans prêtre et être inhumé sans aucune cérémonie du culte pour être exalté par certaines feuilles publiques (1). » Cependant l'instinct populaire et la piété familiale répugnaient à cette glorification du néant. Tandis que les assistants, libérés de leur service, se répandaient dans les cabarets du voisinage, les mères, les épouses, les sœurs s'approchaient à leur tour : elles franchissaient à pas discrets la grille du cimetière, et silencieusement, à la chute du jour, dans la terre fraîchement remuée, elles plantaient une croix.

Une si brutale négation de toutes les choses divines déconcertait fort les vieux tenants de l'incrédulité. Le *Siècle,* qui jusque-là s'était flatté de tenir école en matière de libre pensée, n'eût jamais imaginé ces audaces. Il pratiquait une sorte d'impiété moyenne qui se défendait d'être antisociale et se contentait de fronder Dieu, n'osant le nier. Tous ses rédacteurs étaient décorés, et son directeur, M. Havin, n'était nullement farouche. En fait d'irréligion, son assortiment se composait d'articles de couleur voyante, mais peu variés. Quand il avait flétri l'Inquisition, glorifié Galilée, dénoncé la casuistique des jésuites; quand il avait, en outre, confondu dans un même mélange la Terreur blanche, la Congrégation, les billets de confession, il se jugeait au bout de son éloquence comme de son apostolat. Le cycle achevé, il ne lui restait qu'à le recommencer : à quoi il ne manquait point. Tout dernièrement, le cas du petit Mortara lui avait permis de rajeunir un peu son approvisionnement et de plaider, non sans quelque raison d'ailleurs, les droits de l'autorité paternelle. Quiconque savait cela possédait, comme on dit, ses classiques et pouvait, d'après les règles de l'ancien jeu, se proclamer, aussi bien que personne, esprit fort. Quel ne fut pas l'effarement quand on sut que tout ce qu'on croyait le dernier mot de la hardiesse moderne était jugé déclamation timide ou radotage vieillot! Atteint en son amour-propre, l'ancien organe du parti démo-

(1) Rapport de M. Piétri, préfet de police, 24 novembre 1867. (*Papiers des Tuileries*, t. II, p. 278.)

cratique n'était pas moins menacé dans sa clientèle. Dans les cafés, dans les cabinets de lecture, chez les marchands de vin, les néo-pontifes du matérialisme rejetaient dédaigneusement le journal, cherchant quelque chose de plus épicé. Le *Siècle* eût pu résister aux jeunes téméraires. Il préféra rentrer en grâce en fonçant légèrement ses couleurs. Au début de l'année 1867, il imagina d'ouvrir dans ses colonnes une souscription pour ériger une statue à Voltaire sur l'une des places de Paris. Ce fut sa manifestation, et, jaloux de regagner sa popularité, il ne négligea rien pour en rehausser l'éclat. Il arriva donc que les vieilles croyances subirent dans le même temps une double attaque : l'attaque de l'impiété bourgeoise qui s'arrêtait à *Micromégas* et à *Candide,* l'attaque de l'impiété radicale qui aspirait à tout niveler.

Souvent les œuvres de démolition, entamées par de grands coupables, sont poursuivies par d'inconscients complices. Le danger s'aggravait par les tendances des écoles philosophiques et scientifiques. De ce côté le mal était égal, quoique plus subtil et moins saisissable. En ces milieux éclectiques et raffinés, point d'insulte, mais un tranquille dédain ; point d'agression, mais un persévérant effort pour réduire à l'état de légende ce qu'un monde trop crédule avait jusque-là adoré ; nul dessein prémédité de détruire la société, tout au plus une aspiration à la renouveler ; on ne niait pas Dieu, mais on s'appliquait à l'ignorer, en sorte qu'il disparût doucement et comme par prétérition. Ici je suis obligé de rassembler des manifestations très diverses, de grouper des faits empruntés à des ordres d'idées assez différents. — Plusieurs, en écartant toute foi dogmatique, s'évertuaient à garder les préceptes de justice que les croyances surnaturelles avaient jadis inspirés. Ils frappaient l'arbre au pied et se flattaient d'en conserver les fruits. Cette doctrine fut celle de la *morale indépendante,* système philosophique qui eut ses adeptes sincères et suscita, en ce temps-là, beaucoup de controverses. — Un autre signe du temps, ce fut l'effort de la libre pensée pour affranchir la femme et l'arracher, comme on disait, aux influences sacerdotales. Le *Siècle*, l'*Opinion nationale* surtout, se firent avec un

zèle infatigable les propagateurs de cette émancipation. Sur ces entrefaites, M. Duruy ayant créé (1) des cours publics à l'usage des jeunes filles, l'approbation de la presse antireligieuse éclata vive et bruyante, bruyante au point de compromettre, en la dénaturant, l'œuvre ministérielle. — On assista pareillement vers la même époque à de remarquables tentatives pour développer l'instruction populaire en l'isolant de l'idée divine. Dans cet esprit, un professeur alsacien, M. Jean Macé, avait créé, vers la fin de 1866, une ligue, dite *Ligue de l'enseignement*. La *Ligue*, formée, disait-on, en dehors de toute coterie politique ou religieuse, se proposait pour objet de fonder des bibliothèques, de favoriser les cours d'adultes, de poursuivre partout la routine ou l'ignorance. L'œuvre, fort recommandable par ses aspects extérieurs, fut traitée avec bienveillance par l'autorité publique et même considérée avec faveur par beaucoup de chrétiens. Au bout de quelques mois, elle avait fondé plusieurs cercles et recruté près de cinq mille adhérents. L'illusion fut courte. On sut bientôt que la *Ligue* se rattachait à une institution semblable établie en Belgique et patronnée par les *Solidaires*. Le programme apparent était d'omettre Dieu, le but réel était de l'exclure. Tout d'abord M. Macé protesta; plus tard il fut amené à confesser que son œuvre et la franc-maçonnerie étaient deux *œuvres sœurs* (2). Ainsi s'insinuait, à mots couverts encore et avec quelques déguisements intermittents, la doctrine que l'âge suivant proclamerait.

Dans le même temps se révélait, en une portion de la jeunesse, une susceptibilité singulière à chaque retour ou prétendu retour des influences cléricales. Entre toutes les grandes écoles, la plus agitée était l'École de médecine. A certains jours, le grand amphithéâtre se remplissait d'une telle foule que pas un intervalle ne demeurait vide. Aux étudiants se mêlaient une multitude d'étrangers, attirés par espoir de tumulte ou curiosité. La leçon se déroulait, interrompue par des accla-

(1) Circulaire du 26 octobre 1867.

(2) Voir *Bulletin de la Ligue française de l'enseignement*, année 1881, p. 427.

mations, des sifflets, et mouvementée à l'égal d'une conférence politique. Ainsi en était-il quand quelque maître, connu par ses opinions matérialistes, abordait les questions où la science médicale confine à la philosophie. Par respect pour la neutralité de l'enseignement, le professeur se limitait le plus souvent aux faits et s'abstenait de formuler une doctrine. Mais l'auditoire soulignait les paroles, notait les gestes, interprétait les silences, et, par ses applaudissements, fournissait la conclusion. Le grossissement est le propre de la jeunesse : les plus animés reprenaient les pensées du maître, mais les reprenaient en enfants terribles et, soit ardeur fanatique, soit maladresse de novices, gravaient d'un trait lourd ce que l'enseignement se contentait d'insinuer. De là divers travaux qui firent alors scandale ; de là surtout deux thèses de doctorat, toutes deux demeurées fameuses, l'une par la netteté des affirmations matérialistes, l'autre par la hardiesse des doctrines socialistes Le plus singulier ne fut pas l'audace de ces thèses, mais qu'elles fussent admises par la Faculté. Elles furent en effet déclarées *passables*, et si bien que les candidats passèrent. « On ne les a pas lues assez attentivement », dit un jour le délégué du ministre, M. Charles Robert, pour expliquer l'indulgence ou l'inadvertance du jury (1). Et, en effet, on dut même ne pas les lire du tout, car si on y avait jeté les yeux, on eût été inexcusable de les accepter.

Tous ces signes n'avaient pas échappé à ceux qui, par devoir professionnel ou simple curiosité d'esprit, s'appliquaient à suivre l'évolution des âmes. En une brochure publiée sous ce titre : *l'Athéisme et le Péril social*, Mgr Dupanloup avait, dès la fin de 1866, dénoncé avec véhémence les manifestations de l'esprit nouveau. L'évêque d'Orléans était homme de combat, et, à ce titre, son témoignage pouvait être suspecté. Contre le prélat qui occupait alors le siège archiépiscopal de Paris, Mgr Darboy, nul n'eût osé formuler le même reproche. Il avait soif de conciliation comme d'autres de lutte, croyait à l'alliance de l'Université et de la religion, était très

(1) Voir *Moniteur*, 22-23 mai 1868

avant dans les bonnes grâces du monde officiel, entretenait même avec M. Duruy de très cordiales relations. On ne lui connaissait guère d'adversaires, si ce n'est toutefois les Jésuites, et peut-être aussi Pie IX qui l'observait avec une attention défiante, craignant que sa tolérance ne devînt faiblesse. Ces tendances bien connues ne donnèrent que plus de poids à son intervention quand, en 1861, en une lettre pastorale empreinte d'une anxieuse tristesse, il mit en garde les fidèles et les pouvoirs publics eux-mêmes contre les récents débordements de l'impiété. L'année suivante, l'évêque de Metz, Mgr Dupont des Loges, prélat du plus haut mérite et de la plus austère vertu, ne crut pas outrepasser les devoirs de sa charge en condamnant, par une lettre à ses diocésains, la *Ligue de l'enseignement* (1). Tandis que le clergé s'alarmait de la sorte, plusieurs, dans le monde laïque, observaient avec une vigilance soucieuse la démolition des croyances traditionnelles. Dans la société protestante elle-même se manifestaient quelques inquiétudes. L'un des plus sombres était, dit-on, M. Guizot. Dans ses entretiens privés, il ne cessait de prêcher l'union de tous les croyants. Tout récemment, en deux livres, l'un sur l'*Essence de la religion*, l'autre sur son *État actuel*, il s'était efforcé de dégager les maximes fondamentales qui régissent le christianisme et d'établir sur un large terrain d'entente la ligue de tous ceux qui, sans acception de confession, professaient une foi commune en Jésus-Christ.

Cependant, au printemps de 1868, un grand débat public s'annonça, qui sans doute offrirait aux anciennes et aux récentes doctrines une occasion solennelle de se rencontrer.

C'est devant le Sénat que serait porté ce procès qui n'était autre que celui de la Science moderne et de la Foi. Le prétexte était une pétition d'un journaliste, M. Girault, qui signalait les tendances matérialistes de l'École de médecine et demandait, par voie de conséquence, la liberté de l'enseignement supérieur. La discussion, attendue avec une curiosité extrême, fut d'abord fixée aux derniers jours du carême, puis remise après

(1) Voir *Vie de Mgr Dupont des Loges*, par M. l'abbé Klein, p. 204.

les fêtes de Pâques, pour que les cardinaux y pussent prendre part. Les catholiques nourrissaient un double espoir, celui de provoquer par leurs révélations une grande frayeur dans le public, un grand émoi dans le gouvernement. Toutes choses tournant contre eux, il se trouva que leurs adversaires n'essuyèrent qu'un très léger échec là où semblait vraisemblable une défaite. Tantôt le débat s'égara dans des généralités sur le vitalisme, la philosophie allemande, les tendances respectives des écoles de Paris et de Montpellier; tantôt, se rapetissant à l'excès, il se fixa sur d'irritantes interprétations de paroles et de textes. Les généralisations engendrèrent la fatigue. Quant aux paroles, elles furent niées, désavouées ou rectifiées par ceux qu'on se flattait d'accuser et de confondre. Tous les cardinaux étaient à leur banc. Dans la haute assemblée, le plus profond respect les environnait. A chacune de leurs paroles, on rendait hommage à l'onction de leur langage, on les qualifiait d'illustres, d'éminents et, quand vraiment on ne pouvait dire autre chose, de vénérables. Leur prestige était plus grand que leur influence. Vieillards ramenés vers les croyances religieuses par la perspective de la mort ou l'instinct de la conservation sociale, les sénateurs ressentaient par intervalles de véhémentes colères : dans ces rares moments, ils acclamaient avec de grandes démonstrations leurs collègues ecclésiastiques; bientôt ils retombaient sur leur banc comme épuisés de l'effort, et on voyait s'éteindre en eux la vive étincelle qui les avait un instant ranimés. On entendit Mgr de Bonnechose, archevêque de Rouen, personnage de grande allure, d'esprit très politique, de haute culture intellectuelle, ayant gardé dans ses manières et dans son langage quelque chose des fonctions judiciaires où s'était écoulée sa jeunesse. Puis ce fut le tour de l'archevêque de Bordeaux, Mgr Donnet, le moins éloquent des cardinaux, mais aussi le plus aimé, mêlant de grandes qualités à de petits ridicules, zélé pour le culte, grand constructeur d'églises dans son diocèse, expansif avec une légère nuance vaniteuse, ardent pour le bien, bon par-dessus tout, *bon comme la vigne*, disaient de lui les Bordelais. Entre tous les discours épiscopaux, le plus écouté fut

celui de Mgr Darboy. En lui se rassemblaient plusieurs des dons qui font les vrais orateurs : l'élévation de la pensée, la science des nuances, le tour exquis, la clarté transparente. En outre, un intérêt particulier s'attachait à ses paroles : n'était-il pas de tous les prélats le plus en faveur aux Tuileries ? Quels que fussent les mérites de ces harangues, elles ne répondirent point tout à fait à la majesté du sujet. Toutes ces apologies, estimables toutes par quelque endroit, provoquaient un immense désir, celui d'une éloquence assez dominatrice pour se dégager des maladresses de la pétition, écarter ou raccourcir les discussions de textes, condenser, en les simplifiant, les points principaux de la querelle, proclamer en face de l'Assemblée, du gouvernement, du pays lui-même, les vérités obscurcies ou méconnues. Mais qui eût été à la hauteur d'un tel débat, sinon ceux qui n'étaient point là ? Deux seuls, parmi les contemporains, eussent été vraiment dignes de la tâche : Guizot avec la maîtresse puissance de sa généralisation éloquente, Montalembert avec les éclats de sa passion. — La libre pensée eut deux avocats : l'un plaida les circonstances atténuantes, ce fut le commissaire du gouvernement, M. Charles Robert ; l'autre tenta hardiment l'apologie, ce fut M. Sainte-Beuve. Les circonstances atténuantes importent peu. L'apologie mérite qu'on s'y arrête. Déjà succombant sous un mal ancien et incurable, Sainte-Beuve, ce jour-là, prit pour la dernière fois la parole au Luxembourg. Son discours fut à peine entendu, sa voix se réduisant à un maigre filet, et le Sénat qui ne l'aimait point étant volontairement tumultueux. Mais, phrase par phrase, la sténographie gravait ce que le public ne manquerait pas de lire. Audacieuses furent les doctrines et mises en relief avec un calme plus provocant que n'eût été la véhémence. « Le sens commun, dit l'orateur, c'est la tendance à réduire au minimum la croyance au surnaturel. » Faisant allusion aux diocèses que gouvernaient les cardinaux, Sainte-Beuve proclama qu'il y avait « un autre diocèse sans limites fixes, qui s'étendait par toute la France, par tout le monde, qui n'avait ni évêque, ni président de consistoire, qui comptait par millions des déistes, des spiritualistes, des panthéistes, des positi-

vistes, des réalistes, c'était celui de la libre pensée ». « Le moment est venu, continua-t-il, d'affirmer l'entière liberté philosophique pour les idées. » Puis, profitant d'un moment de silence, il lança d'un ton très simple ces paroles un peu solennelles : « Législateurs, croyez-le bien, il n'est pas trop tôt pour cela ; il n'est plus sept heures ni dix heures du matin, il est midi. » A ces accents inaccoutumés, tous les sénateurs, même les plus vieux, réveillés comme en sursaut, s'agitèrent; les cardinaux, se levant de leur fauteuil, se répandirent en protestations, et plus que tous les autres l'excellent cardinal Donnet, qui ne se possédait plus. Le discours pourtant se continua avec la même placidité irritante. Les développements qui suivaient furent consacrés à définir le rôle de l'État, qui devait pratiquer vis-à-vis des systèmes philosophiques et théologiques une sorte d'incrédulité supérieure, et bienveillante dans sa protection. Par une dernière malice, Sainte-Beuve plaça ses paroles sous l'autorité de Napoléon Ier, ce demi-dieu qui pour beaucoup de sénateurs effaçait fort le vrai Dieu lui-même. Puis ayant porté au comble l'agacement de l'auditoire, il s'assit, malade de l'effort, mais tout joyeux du courroux qu'il avait excité. Le 23 mai 1868, on alla aux voix. Par 80 voix contre 43 le renvoi de la pétition au gouvernement fut rejeté. La minorité était considérable, mais combien n'était-on pas loin de la manifestation qu'on avait ambitionnée!

Le grand châtiment de Sainte-Beuve eût été de visiter jusqu'en ses infimes recoins le vaste diocèse qu'il venait de décrire. En ses courses pastorales, il eût rencontré d'étranges brebis. Les jeunes factieux du Congrès de Liège s'étaient depuis deux années affermis dans leurs audaces. Ils avaient recruté des adhérents, et, sans être encore légion, déjà ils n'étaient plus quantité négligeable. Se répandant à l'étranger, ils y avaient propagé leurs imprécations. En Belgique, en Suisse, en Angleterre, on avait vu leurs délégués. Tandis que se déroulaient au Luxembourg les débats de la pétition Girault, ils tenaient, eux aussi, leurs conciliabules. Pour eux, les doctrines n'étaient qu'un masque ; ils ne se nourrissaient que de leurs passions. Leur incrédulité était une foi, et plus intolé-

rante qu'aucune religion ne le fut jamais. Avec une sorte de superstition, ils s'appliquaient à bannir de leur langage tout ce qui, de près ou de loin, évoquerait le souvenir de l'ancien symbolisme. Ils se refusaient à parler de fraternité, ce mot de 1848 ayant un arrière-goût d'assistance et de charité. Les plus purs d'entre eux tenaient même pour suspecte la *franc-maçonnerie,* celle-ci ayant conservé des emblèmes qui lui communiquaient un aspect de religion (1). Jusque-là ils s'étaient désespérés de se sentir contenus, au moins dans leur propre pays, en un sévère huis clos. Mais voici que se discutait au Parlement une loi qui, en autorisant les réunions populaires, leur permettrait peut-être la prédication publique. En cette attente, les plus avisés butinaient à tout hasard dans les recueils révolutionnaires, se façonnaient à discourir, apprenaient par cœur quelques bribes de harangues ; puis, le soir, se rassemblant en petits groupes, ils se répétaient les uns aux autres, avec toutes sortes de grossissements dans le blasphème, ce qu'ils avaient appris.

En ce temps-là même, un incident très suggestif montra bien que l'ennemi n'était plus seulement le christianisme, mais Dieu lui-même.

Un an auparavant, M. Cousin était mort. Il était mort très près des dogmes catholiques que pourtant il ne connut jamais tout à fait. Ses derniers jours avaient été remplis de tristesse, par le libertinage d'esprit dont il saisissait les symptômes ; et plus d'une fois les perspectives de l'avenir lui avaient inspiré un langage plein d'épouvante. Quand l'Académie française dut lui choisir un remplaçant, ses votes se portèrent sur Jules Favre, le plus disert, le plus littéraire des orateurs contemporains, et alors dans tout l'éclat de sa renommée. Au temps de sa jeunesse, l'illustre avocat avait suivi les cours de Cousin et en avait gardé l'empreinte. Dominé par ce souvenir, il se piqua, non de tracer un éloge banal, mais de graver une image qui resterait. Ce fut dans les fastes académiques un grand jour que celui de sa réception. Ceux qui dans Jules Favre

(1) Voir Ranc, *Sous l'Empire*, p. 116.

avaient le plus admiré l'orateur furent, à titre égal, conquis par l'écrivain. Le seul défaut eût été peut-être l'excès dans la magnificence. Tant d'harmonieuse ampleur, tant de majesté continue exhalaient presque un parfum d'archaïsme, car cette manière à larges périodes n'était déjà plus celle de notre siècle à son déclin. Quelque considérable que fût l'événement littéraire, à peine loua-t-on le discours. On n'en retint qu'un passage, celui qui en avait marqué la fin. Parlant du chef de l'école spiritualiste, Jules Favre avait osé saluer « le Dieu qui, par la raison, se révélait à la conscience, le Dieu dont l'âme immortelle gardait l'ineffaçable image, le Dieu d'esprit et de vérité ». Puis, élevant de plus en plus sa pensée : « La religion et la philosophie, avait-il ajouté, ont leur source en Dieu ; elles s'unissent en remontant à lui par la même route, celle de la science et de la liberté. » Singulier signe des temps ! Ce furent ces deux phrases qui, dans une portion de la presse démocratique, firent scandale. Comme l'Église, la libre pensée a sa congrégation de l'Index. L'index libre penseur excommunia celui qui avait confessé Dieu. Ce qui ne fut pas moins remarquable, ce fut l'empressement des feuilles conservatrices ou libérales à exalter le courage du nouvel académicien. Quelle n'était pas la perversion des idées pour qu'un si naturel hommage aux traditionnelles doctrines méritât tant d'éloges! Ainsi s'affirmait en ce déclin de l'Empire (et là résidait l'un des plus grands périls) une nouvelle école qui entendait passer sous le même niveau tout ce qui n'était pas elle. Déisme, spiritualisme, christianisme, qu'importaient ces mots vides de sens? Toutes les nuances s'effaçant, une égale réprobation envelopperait à la fois et ceux qui redisaient avec les siècles passés le *Credo* intégral de l'Église, et ceux qui se contentaient de répéter, comme Jules Favre, la profession de foi du *Vicaire savoyard*.

III

« Soyez d'abord athées, puis vous serez révolutionnaires », disait en 1868 un des futurs membres de la Commune qu'on appelait Jaclard. En ces mots se résumait un programme. Par la brèche qu'ouvrait le radicalisme antireligieux, le radicalisme politique fit invasion.

Ce serait dans l'histoire du second Empire une page curieuse que le récit des déviations du parti démocratique. Pendant la première moitié du règne et jusqu'en ces derniers temps, l'objectif principal avait été la conquête de la liberté. La revendication, fort timide en 1857, s'était formulée, six ans plus tard, avec une extrême assurance. A ne considérer que Paris et les grandes villes, les élections de 1863 avaient été le triomphe de la démocratie politique, c'est-à-dire de celle qui aspirait à un changement des institutions, souhaitait même un changement de régime, mais se gardait de poursuivre un bouleversement de la société. A cette époque étaient entrés ou avaient été réélus au Corps législatif Jules Favre, Picard, Jules Simon, Garnier-Pagès, Pelletan, Marie, tous d'origine et d'éducation bourgeoise, républicains sans doute, mais républicains patients, fixés dans les formules du libéralisme classique, et qu'eût effrayés plutôt que réjouis l'immédiat avènement de leur parti. Jules Favre avait trop souci des magnificences du style pour être un grand propagateur d'idées ou grand artisan de nouveautés. Picard, habile *debater* d'affaires et si spirituel qu'on oubliait de louer son bon sens, n'avait rien du tribun, n'imaginait rien de plus enviable qu'une opposition modérée sous un pouvoir débonnaire; et le plus malicieux de ses ennemis l'eût seul condamné à vivre au milieu de ses électeurs et surtout à les gouverner. Garnier-Pagès, très honnête homme, de médiocrité remarquable, d'éloquence prolixe et inoffensive, s'agitait beaucoup, mais pour refaire 1848, le meilleur des

gouvernements à ses yeux, puisqu'il en avait fait partie. Marie, l'un des avocats les plus honorés de son temps, ne descendait guère des sommets où son esprit généralisateur se complaisait; que s'il prenait la parole, c'était sur les questions où la science du droit s'alliait à la philosophie : ainsi en fut-il, quand un jour, à propos de la propriété littéraire, il recueillit, à la suite d'un mémorable discours, les unanimes applaudissements du Corps législatif transporté et ravi. Entre tous, le seul farouche était Pelletan, et encore ne l'était-il que d'aspect. Son éloquence, solennelle, imagée à l'excès, qui se développait avec des airs d'inspiration et des phrases au tour sibyllin, laissait l'impression bizarre, moitié d'un prophète, moitié d'un sectaire. Quand il s'était rassis, il redevenait assez maniable et même, à ce qu'on assure, de commerce facile. Tous ces démocrates se ressemblaient par un trait commun, à savoir une certaine timidité routinière dans les idées qui contrastait avec le ton osé du langage. Quant aux questions sociales, ils montraient plus de répugnance que d'empressement à les aborder. C'était modération et, de plus, ennui de les apprendre. Le seul qui les connût était Jules Simon. C'était aussi le plus compromis en des amitiés ou alliances suspectes : mais on le savait en fonds d'habileté et de souplesse pour écarter ou contenir ceux qu'il aurait attirés.

Or, à l'époque où nous sommes parvenus, les représentants officiels de l'idée républicaine commençaient à subir une vigoureuse poussée. De nouveaux éléments, tantôt s'insinuant séparément, tantôt se pressant ensemble, amèneraient la transformation ou, pour mieux dire, la perversion du parti démocratique.

La première opposition, fort dissimulée sous les apparences de l'amitié ou sous les tributs d'hommage, vint de ceux qui trouvaient les vieux républicains trop vivaces. Leur longévité paraissant désespérante, l'idée s'affermit d'anticiper l'ouverture de leur succession. Déjà pareille pensée avait germé en 1863, mais, après quelques timides essais, avait été repoussée comme téméraire et décidément prématurée. Cependant un seul moyen s'offrait de réaliser ce dessein, ce serait de formuler,

à côté de l'ancien programme républicain, un autre programme plus alléchant, plus foncé en couleurs, plus attirant par l'ampleur des promesses. On ne combattrait pas encore à ciel ouvert ceux que longtemps on avait proclamés comme maîtres, seulement on se porterait à l'avant-garde du parti. Il arriverait de la sorte qu'au prochain renouvellement de la Chambre, les députés soumis à réélection seraient contraints, ou à suivre un peu honteusement leurs jeunes et douteux disciples, ou à demeurer fort en arrière, en gens attardés et vieillots. Jules Favre et ses amis se contentaient d'insinuer la république : on la proclamerait avec ostentation, et on se dirait *irréconciliable*. Jusque-là on s'était appliqué à laisser dans l'ombre les discussions religieuses ; tout au plus y touchait-on à propos de la question romaine et, de loin en loin, à propos des congrégations : les nouveaux venus, dédaignant ces ménagements, réclameraient à grand bruit la séparation de l'Église et de l'État, la suppression du budget des cultes. Dans le vocabulaire politique s'introduiraient de nouvelles locutions : on parlerait de mandat impératif et des droits supérieurs du peuple. L'ancienne opposition avait ignoré les questions sociales : l'école nouvelle ne prendrait pas la peine de les étudier davantage, mais en parlerait d'autant plus abondamment qu'elle les connaîtrait moins. Le procédé qui paraissait très hardi était, au fond, renouvelé de temps fort anciens. Ainsi font, dans les dynasties royales, les branches cadettes qui veulent remplacer les branches aînées. Entre tous ces jeunes impatients, les plus en vue étaient Jules Ferry, déjà connu pour l'âpreté de ses ambitions et son labeur obstiné ; Clément Laurier, l'homme à l'esprit sardonique ; puis Gambetta, qui dépasserait tous ses compagnons. Radicalisme ou république bourgeoise, la chose en réalité leur importait médiocrement, leur unique passion étant le progrès de leur fortune. Quel que fût leur scepticisme personnel, leurs professions de foi incessamment développées s'insinueraient dans une portion du peuple. Ainsi s'inscriraient toute une série de revendications, à côté desquelles pâliraient les vœux et les doléances d'autrefois.

La déviation serait surtout rapide si les classes populaires,

qui recueilleraient ce programme amplifié, disposaient, pour le faire valoir, des forces que communique l'esprit d'association. Dans la première moitié du règne et jusque vers 1866, le péril avait paru fort éloigné, chimérique même. Ce n'était pas que les ouvriers n'eussent formé, dès cette époque, des associations assez nombreuses. Diverses sociétés s'étaient établies entre eux, sociétés de crédit, de production, de consommation. Mais les dures répressions du passé ayant fort découragé les intrigues séditieuses, ces institutions s'étaient développées sans s'écarter trop sensiblement de leur but professionnel. Se croyant garanti contre toute hostilité, l'Empereur avait toléré ces essais; parfois même il les avait aidés. L'heure était proche où s'accentuerait dans ces groupes l'évolution vers la politique. Plusieurs années auparavant, l'un des frères Reclus avait dit avec une clairvoyante hardiesse : « Il faut organiser les classes ouvrières au point de vue industriel, ce sera pour nous le moyen de les organiser plus tard à un autre point de vue; nous aurons ainsi un instrument prêt et une armée constituée (1). » Déjà la prédiction commençait à se réaliser. On aura bientôt l'occasion de dire comment elle s'accomplit tout à fait.

Une autre déviation du parti démocratique naquit d'un retour de faveur pour les formules révolutionnaires. En ces dernières années du règne, on put observer chez un certain nombre de jeunes gens une tendance à calquer les conventionnels : on s'étudiait à reproduire leurs discours, à rajeunir leurs déclamations, à copier même en quelque manière leur costume. Quelques avocats, M. Floquet, M. Brisson, cherchèrent par cette contrefaçon à hâter l'heure de la renommée, et ils réussirent en effet à se rendre, sinon célèbres, au moins fort singuliers. Cet étalage théâtral, cette reconstitution servile, trahissait quelque puérilité. Mêlés aux plus terribles événements qui furent jamais, les hommes de 93 pouvaient, sans verser dans le ridicule, proportionner à la grandeur des conjonctures la solennité de leur langage. A soixante-quinze ans

(1) *Enquête sur l'insurrection du* 18 *mars*, déposition des témoins, p. 192

de distance et dans la paix du second Empire, leurs imitateurs n'étaient que des tragédiens sans tragédie. Les conventionnels avaient copié l'antique : eux se contentaient de copier les conventionnels. Toutes choses s'abaissant, il advint contre toute apparence qu'on les copia eux-mêmes à leur tour et qu'ils eurent, chose incroyable! leurs disciples. Il y aurait égale exagération à trop insister sur l'importance de ces parodies et à les juger tout à fait inoffensives. En se propageant, ces pastiches d'éloquence révolutionnaire répandaient dans une portion de la jeunesse le goût de la rhétorique violente qui bientôt trouverait son emploi dans les clubs. L'excès dans les paroles accoutumerait peu à peu à considérer sans effroi l'excès dans les actes. C'est ainsi que les mœurs démocratiques iraient se pervertissant.

Les hommes dont on vient de parler répétaient avec complaisance les déclamations d'une époque criminelle : ils eussent répudié le crime. Au-dessous des ambitieux, âpres par calcul et pour hâter leur fortune, au-dessous des ouvriers vaguement travaillés par le socialisme, au-dessous des badauds grisés de métaphores, s'agitaient ceux qui cherchaient dans la Révolution des scènes vivantes à imiter. On assista en ce temps-là aux résurrections les plus inattendues. Dès 1865, un futur membre de la Commune, qu'on appelait Tridon, s'était avisé qu'Hébert attendait encore sa réhabilitation, et, dans une brochure intitulée : *Hébert et l'hébertisme*, s'était empressé de combler la lacune. Fanatiques révolutionnaires, fanatiques d'irréligion se donnaient la main ; car, en ces bas-fonds, les deux groupes se confondaient. Le personnel était celui qu'on a déjà décrit : étudiants en rupture d'école, ouvriers en rupture d'atelier, publicistes méconnus, comédiens sans emploi, avocats sans espoir de clientèle, avec cela quelques névrosés de tout rang social et de toute nation. Le chef (autant que ces indisciplinés pouvaient reconnaître un chef) était Blanqui, ce personnage mystérieux, toujours présent quoique invisible. La vigilance du gouvernement à assurer l'ordre matériel ne permettait guère les manifestations extérieures. La seule ressource était d'essayer, le jour des Morts, quelques démonstrations dans les

cimetières : il y avait aussi les enterrements civils, doublement exploités par les haines sectaires et les passions politiques. « L'insulte au tyran mort étant une menace pour le tyran vivant », on imagina de fêter l'anniversaire du 21 janvier. De l'exil arrivaient des encouragements, parfois des reproches. « Vos pères n'allaient pas à Liège, ils allaient au cloître Saint-Merry. » Ainsi s'exprimait, en une *Lettre aux étudiants*, Félix Pyat, qui n'avait été, d'ailleurs, ni à Saint-Merry, ni en aucun autre lieu où l'on se battait. Les jeunes tenants de l'école hébertiste ou jacobine n'allaient pas non plus à Saint-Merry, les rues et les carrefours étant bien gardés. En revanche, un voyage qu'ils accomplissaient assez souvent était celui du Palais de justice. Il y avait même là-bas une chambre, la sixième, qui avait la spécialité de juger leurs méfaits. L'inculpation était d'ordinaire celle de société secrète, d'outrage à la morale publique ou d'insulte aux agents. Invariablement ils essayaient de transformer le tribunal en prêche : « Je suis républicain, révolutionnaire, socialiste et athée », dit un jour l'un d'eux en commençant sa défense. Et, tout de même qu'il eût fait dans un club, il essaya de développer ces quatre points. Dans les premières années, les présidents changeaient souvent, l'usage étant qu'on les récompensât vite de ce ministère ingrat, comme on fait d'un soldat après une pénible campagne. Bientôt il en vint un qui fut un peu plus stable. C'était un homme habile, plein de ressources, avec une nuance sceptique et cynique qui n'était point d'un magistrat. On l'appelait M. Delesvaux. Et bientôt ce personnage devint fameux par les épigrammes de la presse qui ne se lassa pas plus de l'attaquer que lui-même ne se lassa de condamner.

Tels étaient les éléments divers qui aspiraient à transformer l'ancienne démocratie. Le premier signe de réaction contre le passé, ce fut l'empressement à briser les idoles consacrées. Les hommes de 1848, même après leur chute, avaient gardé la prétention de régir les débris de leur parti. En dépit de leur disgrâce, il leur restait quelques fidèles. Sans pitié, les néo-démocrates soufflèrent sur ces restes de popularité. Ils se répandirent en railleries sur ces gens attardés et naïfs qui jadis avaient

planté les arbres de la liberté, qui avaient encadré la Constitution de 1848, qui conservaient pieusement les lithographies de Garnier-Pagès. Aux yeux des plus purs, Ledru-Rollin lui-même ne trouvait pas grâce, et on le jugeait, disait-on dédaigneusement, un *Danton pour gravures de modes*. Toutes les vieilles reliques ayant été jetées au vent, le principal souci fut de démolir les réputations plus récentes. Les députés de la gauche furent accusés d'inertie. Le plus maltraité fut Jules Favre. Il passait pour le chef de son groupe, bien qu'en fait il ne le dirigeât guère. Son abord un peu distant lui avait créé quelques ennemis. Il avait parfois refusé certaines causes politiques ou les avait plaidées avec un ennui superbe et plein de dégoût. Son éloquence elle-même, ample et impeccable, exhalait un parfum d'aristocratie. Pour répondre aux attaques, il savait trouver des formes méprisantes qui exaspéraient. Un jour (c'était en novembre 1867), comme des délégués ouvriers lui imputaient de n'avoir point pris part à une manifestation : « C'est vous, messieurs les ouvriers, répliqua-t-il, qui avez fait l'Empire ; à vous maintenant de le renverser seuls (1). » L'œuvre de dénigrement n'eût point été complète si le reproche de modérantisme ne se fût étendu aux deux grands journaux du parti démocratique, l'*Opinion nationale* et le *Siècle :* M. Guéroult, disait-on, n'était qu'un familier du Palais-Royal ; M. Havin n'était pour le gouvernement qu'un compère. Cependant, au milieu de ces accusations, une note aiguë retentissait parfois : c'était la plainte pleine de menaces de quelques jeunes fanatiques lancés en enfants perdus fort en avant de leurs compagnons. Ceux-là ne parlaient ni de liberté, ni de fraternité, ni de république bourgeoise, démocratique ou jacobine, mais uniquement de ce qu'ils feraient quand ils seraient les maîtres.

On en était là quand fut promulguée la loi du 11 mai 1868 qui supprimait le régime discrétionnaire en matière de presse. Ce jour-là finit le monopole, déjà un peu entamé, du *Siècle* et de l'*Opinion nationale*. Tout d'abord surgirent une foule de

(1) Déposition Fribourg. (*Enquête sur l'insurrection du 18 mars*, p. 568.)

petites gazettes destinées à mourir sans avoir beaucoup vécu. Puis furent créés les grands journaux, ceux qui personnifiaient, ceux qui aspiraient à personnifier les fractions diverses du parti républicain. Déjà depuis quelque temps existait l'*Avenir national,* dirigé par M. Peyrat. La *Tribune*, dirigée par Pelletan, et l'*Électeur libre*, inspiré par Picard, représentèrent deux groupes déjà assez distincts de l'opposition parlementaire, les uns disposés à incliner vers le radicalisme, les autres résolus à remonter le courant au point de devenir un jour presque dynastiques. Plus tard, beaucoup plus tard, serait créée la *Réforme;* puis, sous les auspices de Victor Hugo, serait fondé le *Rappel* (1) qui imiterait le style du maître et envelopperait d'une métaphore chacune de ses insultes. Dès le temps où nous sommes, reparut un journaliste qu'on avait vu dans les sociétés secrètes ou dans les séditions d'autrefois, mais qu'on croyait mort ou qu'on avait oublié. Celui-là mérite qu'on s'y arrête, car il fut une des personnalités curieuses de l'Empire à son déclin. Tous les châtiments qu'un pouvoir rigoureux peut inventer pour assurer sa défense, il les avait subis. Il avait été emprisonné, exilé, transporté. Tous les lieux de détention, il les avait connus, depuis Mazas jusqu'à Cayenne, en passant par Brest, la Corse et Belle-Ile. Déjà il était vieux, mais l'âge, loin de lui apporter l'apaisement, avait accru ses ardeurs. Le feu qui le brûlait était tout intérieur, sans flamme, sans éclat. De vrai, toutes ses passions se résumaient en une idolâtrie, celle de la Révolution; en une haine, celle de la société. Irréductible vis-à-vis des gouvernements, il était vis-à-vis de ses propres amis soupçonneux et toujours en éveil, en homme qui, ayant longtemps vécu en prison, flaire en chaque compagnon un surveillant et un espion. Ce revenant du passé se nommait Delescluze. Il fonda un journal, le *Réveil,* d'abord hebdomadaire, puis quotidien, et le façonna à sa ressemblance. Son style, fidèle image de son intelligence courte et acérée, était bref, dogmatique, sentencieux comme un arrêt, tranchant comme le couteau de la guillotine. Ses railleries (car il raillait parfois)

(1) Le premier numéro ne parut que le 2 mai 1869.

avaient quelque chose de sinistre comme le sarcasme d'un accusateur public, et ne laissaient rien d'intact de ce qu'elles pouvaient déchirer. Ses traits le plus souvent s'aiguisaient à double fin : quand il avait flétri l'Empire, il se retournait contre les démocrates qui n'étaient point jugés assez incorruptibles, et, justicier pénétrant autant qu'impitoyable, dénonçait les mobiles secrets, versait l'improbation ou le ridicule, prédisait les prochains châtiments. Lorsqu'il prenait une plume, disait-on, ce n'était pas pour écrire, mais pour proscrire. Au milieu des journalistes contemporains, légers, sceptiques, jouisseurs, aux courtes indignations et aux emportements factices, il apparaissait concentré, fanatique et pauvre, et qui sait ? sincère en ses passions perverses, car il en eût été le martyr. On sentait qu'il se fût joué dans la révolution comme dans son élément, prêt à sacrifier la vie des autres et aussi, quand l'heure serait venue, la sienne. Sa république eût été la république jacobine en toute sa pureté traditionnelle. En lui revivait quelque chose du sombre génie de Robespierre. Il en avait le froid dédain, la passion contenue, l'austérité apparente, et, loin de répudier la ressemblance, il s'en glorifiait.

Ni les âpres violences, ni les évocations révolutionnaires, ni les brillantes métaphores ne conquerraient le peuple de Paris. La vogue, la popularité se porteraient ailleurs. Toutes choses étant renversées, un jeune homme accomplit, au grand étonnement du public et à sa propre surprise, ce que les vétérans de la démocratie n'eussent pu faire. Du même coup il se trouva placé au premier rang du parti qui la veille l'ignorait et que lui-même ne connaissait guère davantage.

Il s'appelait Henri de Rochefort-Luçay. Ses contemporains le connaîtraient sous le nom de Rochefort. Son origine était ancienne, sa condition pauvre. Tout jeune, il avait été pourvu d'un petit emploi à l'Hôtel de ville. Il s'y était fait remarquer par sa paresse, son inexactitude et son esprit. On le promena de bureau en bureau, du bureau d'architecture au bureau des archives, du bureau des archives au bureau des comptes de commune, sans qu'en changeant de salle il changeât de manières : « Tout cela, a-t-il écrit plus tard, était le conservatoire

de la niaiserie (1). » Les gens d'esprit ont partout des immunités. Avec son tour original, avec ses saillies osées, avec son physique étrange, impossible à oublier, le jeune employé forçait l'attention, sinon la sympathie. On fut indulgent pour lui, et même jusqu'à l'excès. Ses collègues firent en bons camarades sa besogne : on feignit de ne point remarquer ses absences. Entre temps, il s'essayait à la critique dramatique et recevait en payement des billets de théâtre. Il composait aussi des vaudevilles et pareillement des pièces de vers. Bientôt il fut attaché à la rédaction du *Charivari*. Cependant son inexactitude était irréductible, et l'on était arrivé à noter avec surprise les jours où il paraissait. En dépit de ces manquements, la bienveillance de M. Haussmann répugna à une révocation : bien plus, celui qui n'était qu'expéditionnaire devint sous-inspecteur des beaux-arts de la ville de Paris. Mais de plus en plus l'homme de lettres empiétait sur le fonctionnaire. Qui se lassa le premier, Rochefort de l'Hôtel de ville, ou l'Hôtel de ville de Rochefort ? A parler franc, la chose importe peu.

Dans l'entrefaite avait été créé le *Figaro*, qui n'était point encore journal politique. Son fondateur, M. de Villemessant, qui, l'un des premiers, avait pressenti l'industrie moderne du journalisme, excellait en l'art de chercher entre les nouvelles celles qui feraient le plus sensation, entre les écrivains ceux qui feraient le plus de bruit. Avec sa manière agile, prime-sautière, Rochefort lui parut homme à saisir. Ayant su le conquérir, il ne sut pas le conserver. A quelque temps de là, le nouveau venu passa au *Soleil*, autre feuille littéraire qui avait moins de lecteurs, mais lui offrait plus d'argent. Villemessant comprit sa faute, augmenta les appointements, et de la sorte ramena le volage. Au *Figaro*, le chroniqueur commença à avoir son public; on s'égaya de son esprit, on répéta ses bons mots, et autour de lui monta comme un premier bruissement de renommée. Ses confrères s'amusaient fort de sa verve étourdissante. Qui eût cru que ce jouisseur, cet amateur d'objets

(1) ROCHEFORT, *Aventures de ma vie*, t. I, p. 173.

d'art, devînt jamais artisan de séditions? Un seul, M. Jouvin, journaliste aujourd'hui oublié, mais de rare mérite, éprouva dès l'abord pour lui une répugnance instinctive : « C'est un ignorant, disait-il, et un vulgaire ambitieux. » Et il ajoutait, d'un ton moitié plaisant, moitié sérieux : « Si la *rouge* venait, il nous ferait tous guillotiner (1). » Bientôt les articles se mêlèrent d'allusions pleines d'un imprévu piquant qui en rehaussait l'impertinence. Villemessant d'abord se réjouit, puis trembla : il voulait des écrivains qui fissent du bruit, mais point jusqu'à casser les vitres. Les hardiesses croissant, l'administration s'émut, et M. de La Valette, qui était alors ministre de l'intérieur, manda le rédacteur en chef. Aux reproches officiels, celui-ci répondit avec un à-propos spirituel : « Ah! vous devriez me savoir gré de maintenir Rochefort dans un journal littéraire; quand il sera livré à lui-même, vous en verrez bien d'autres (2). » Les remontrances se renouvelant, les excuses se varièrent : « Que voulez-vous? disait le directeur du *Figaro*. Rochefort est paresseux, il travaille au dernier moment; alors, pour déguiser le vide de sa pensée, il plaque ses articles de tons d'un rouge trop foncé. » Si débonnaire que fût alors l'Empire, la longanimité ne pouvait durer. Celui à qui s'appliquaient les mercuriales mettait ses soins à les justifier. Il lui arriva de réunir d'anciens articles en volume et d'y ajouter une préface qui aggravait tous ses péchés. A quel parti appartenait-il? On l'ignorait, et lui-même n'en avait cure. Quelque temps encore, les chroniques se prolongèrent; mais les teintes « *rouge foncé* » gagnaient de plus en plus. Sous peine de disparaître lui-même, Villemessant dut se séparer de celui que jadis il avait appelé.

En l'éloignant, il ne l'abandonna point. Voici la combinaison qu'il lui suggéra :

Un journal, composé d'après le modèle consacré, aurait peu de chances de conquérir l'attention. Mais si on imaginait quelque chose de nouveau, par exemple une brochure hebdoma-

(1) Villemessant, *Mémoires d'un journaliste*, 4e série, p. 304.
(2) Villemessant, *Mémoires d'un journaliste*, 3e série, p. 333.

daire; si cette brochure était annoncée d'avance avec un art alléchant; si le format, la couleur, la couverture tranchaient sur l'aspect uniforme des feuilles quotidiennes au point d'attirer forcément les yeux; si, par anticipation, le bruit se propageait de témérités extraordinaires, de hardiesses inouïes, alors il se pourrait que, l'indifférence publique étant vaincue, l'entreprise fût couronnée de succès. Non content de cet opportun conseil, Villemessant fournit une partie des fonds. A cette assistance il ajouta un avis fort sage, inspiré par son expérience commerciale. En adoptant la forme de la brochure, on pourrait élever le prix de vente au double de celui d'un journal, c'est-à-dire à quarante centimes, bien que le texte imprimé fût beaucoup moins étendu. Justement la nouvelle loi sur la presse venait de paraître. Sans plus tarder, Rochefort résolut de tenter l'aventure et, comme il le disait lui-même, « de danser un cavalier seul dans le cotillon politique ».

Et c'est ainsi que le samedi 30 mai 1868 parut le premier numéro de la *Lanterne*. Le format in-32 rappelait ces petites publications de l'exil qui s'introduisaient clandestinement en France. La couverture rouge brique avait quelque chose de provocant. Villemessant avait mis au service de l'entreprise toutes les ressources de la plus ingénieuse réclame. La saison même favorisait la diffusion : on était en ces beaux jours du printemps où les boulevards se remplissent de flâneurs, tous avides de nouveautés. Le prix de la brochure, loin d'être un obstacle, ne fit qu'exciter la badauderie parisienne, et on jugea qu'un écrit qui coûtait si cher ne pouvait manquer d'être fort extraordinaire. La vogue devenant engouement, la rapidité du tirage eut peine à répondre à l'impatience du public. Vers la fin de l'après-midi, on ne voyait plus, de la Madeleine à la rue Montmartre, que gens qui tous lisaient la petite brochure rouge et semblaient se pâmer d'aise. Tout accrut la curiosité, et très spécialement la personnalité de Rochefort. Que voulait ce gai boulevardier, soudain transformé en pamphlétaire? Était-il républicain? révolutionnaire? Aspirait-il seulement à brusquer la renommée? Plusieurs, se fondant sur son origine et sur le patronage de Villemessant, affirmaient avec

beaucoup d'assurance qu'il n'était qu'un légitimiste déguisé.

J'éprouve quelque embarras à parler de ce pamphlet périodique qui, pendant près de trois mois, éclata chaque samedi à la manière d'un pétard. Aujourd'hui ces petites feuilles apparaissent froides, décolorées, insipides, et il faut quelque courage pour aller jusqu'au bout. Le temps ayant vieilli les allusions, rien ne dissimule plus les pauvretés de la pensée. Aucune idée maîtresse autour de laquelle tout le reste rayonne; aucun souci des faits ni de leur exactitude; aucun désir d'être juste ni même de le paraître ; beaucoup de maximes cyniques ; une perpétuelle course aux bons mots, sans autre recherche qu'un lien artificiel qui puisse les rejoindre entre eux. Les contemporains ne connurent point ces sévérités. La société décadente du second Empire avait rencontré un publiciste à son image. Elle était trop affinée pour les lourdes plaisanteries du *Siècle,* trop humaine pour les tranchantes maximes de Delescluze et de ses pareils, trop moqueuse pour les solennelles métaphores que prodigueraient plus tard Victor Hugo et ses disciples. Dès le premier numéro de la *Lanterne*, elle comprit que le grand amuseur était trouvé. Souvent l'esprit confinait au calembour : « La France, écrivait Rochefort, a trente-six millions de sujets, sans compter les sujets de mécontentement. » Ou bien encore : « Je pris du papier ministre et j'écrivis à celui de l'intérieur. » Au milieu de ces misérables jeux de mots, dignes d'orner un almanach, un trait heureux se rencontrait tout à coup, et ce trait, enfoncé vigoureusement, était le clou qui accroche tout le reste. L'art consistait en une sorte de grossissement burlesque : ce n'était pas le grossissement puissant de Rabelais — il ne faut pas citer les grands à propos de Rochefort — mais une caricature énorme comme l'eût dessinée sur les murs, en un jour de verve, le plus osé des gamins de Paris. La phrase était courte, et les alinéas de peu d'étendue étaient séparés par des blancs et des astérisques, ce qui économisait le texte et permettait par surcroît de multiplier les mots de la fin, ceux auxquels Rochefort excellait. Un procédé fort habituel consistait dans le heurt inattendu des sujets les plus divers : du contraste naissaient

toutes sortes de joyeusetés imprévues, et la manière, bien que tout artificielle, provoquait le rire à outrance. Tout cela se mêlait, se croisait, s'entre-croisait en un désordre très préparé, avec de grandes audaces dans l'impertinence et un perpétuel bruit de vitres cassées. Voici en quoi le pamphlétaire comprit le mieux son public. Après la compression des années précédentes, la société impériale était en crise d'indiscipline. Elle avait soif d'être irrévérencieuse. Elle aspirait, non à tout briser, — d'autres viendraient qui plus tard briseraient, — mais à tout persifler. La grande originalité, la grande hardiesse de Rochefort fut de ne pas s'arrêter dans la voie de l'irrévérence et de porter ses coups aussi haut qu'ils pourraient monter. Volontiers, d'un trait malicieux, il effleurait les serviteurs du prince, M. Pinard, M. de Persigny, M. Rouher. Le véritable objectif était la dynastie. Vers le trône il levait un regard railleur et effronté, avec un rire qui, par instants, se contractait d'une grimace. « Je suis profondément bonapartiste, disait-il dans le premier numéro de la *Lanterne*. On me permettra cependant de choisir mon héros dans la dynastie. Comme bonapartiste, je préfère Napoléon II. C'est mon droit. J'ajoute même qu'il représente pour moi l'idéal du souverain. Personne ne niera qu'il ait occupé le trône, puisque son successeur s'appelle Napoléon III. Quel règne, mes amis, quel règne! Pas de contributions, pas de guerre, pas de liste civile. Oh oui! Napoléon II, je t'aime et t'admire sans réserve. » A cette effusion de gaieté folle succédait l'ironie qui atteindrait le souverain au plus sensible endroit, à savoir dans sa naissance et dans sa race. « Je saisis l'occasion de signaler une injustice dont l'histoire s'étonnera. Il est perpétuellement question de la reine Hortense dans les sphères officielles, et jamais je n'ai trouvé, même dans la bouche des dévouements les mieux payés, un mot gentil pour le roi de Hollande, son époux. Il y a dans cette sorte d'abandon du roi Louis, comparé au culte dont la reine Hortense est l'objet, quelque chose qui échappe à ma pénétration et qui appelle un communiqué. » Le plus souvent l'impertinence se condensait en une courte phrase jetée à l'improviste et comme en passant : « On annonce l'histoire de

Charlemagne écrite par Napoléon III; que j'aimerais à lire l'histoire de Napoléon III écrite par Charlemagne! » A l'insolence se mêlaient les plus étourdissantes bouffonneries : « On prétend que les cendres de Napoléon vont être renvoyées sous enveloppe à Sainte-Hélène, sous prétexte qu'elles ont été amenées en France par le prince de Joinville ; c'est peut-être pousser la susceptibilité un peu loin ; moi, j'admire cette grandeur d'âme. » Puis venaient toutes sortes de récits, tous luttant de fantaisies irrévérentes, sur la mort de Néro, le chien favori de l'Empereur. Parfois l'allusion s'enhardissait jusqu'à un vœu très clair pour le renversement de la dynastie : « On prétend que les chaleurs prématurées que nous subissons doivent être attribuées à la présence d'une comète encore imparfaitement visible. On sait qu'à toutes les époques l'apparition d'une comète a précédé un grand événement. Je n'attends qu'un seul grand événement au monde, mais j'ai si peu de chance! Vous verrez qu'il n'arrivera pas encore cette année. »

Rochefort a pu écrire plus tard en ce style qui lui est particulier : « Cette pauvre personne du souverain, je la tordais comme un paquet de vieux linge (1). » Cette prise à partie de l'Empereur par un simple journaliste parut au public rangé en galerie le spectacle le plus piquant du monde. Jamais on ne s'était tant diverti depuis la *Grande-Duchesse de Gerolstein*. Sans compter le grand profit des recettes, le pamphlétaire connut tous les petits bénéfices de la renommée ; on colporta ses photographies; on le suivit dans la rue; on porta au gilet de petites lanternes en guise de breloques. Il eut aussi ses ennemis : Villemessant d'abord, qui trouva que le disciple réussissait beaucoup trop; puis tous les vieux républicains, secrètement jaloux d'une si subite fortune. A quoi servirait d'avoir conspiré sous Louis-Philippe, de s'être battu dans les faubourgs, d'avoir protesté contre le coup d'État, d'avoir subi le bannissement, la prison, la transportation, si quelques mots heureux d'un ancien chroniqueur du *Figaro* effaçaient tous ces titres? Ce qui attesta mieux que tout le reste la popularité,

(1) ROCHEFORT, *Aventures de ma vie*, t. I, p. 336.

ce fut l'abondance des contrefaçons. Du coup, le pamphlet hebdomadaire devint à la mode. Il en surgit de toute couleur, de tout format, avec toutes sortes d'emblèmes. Après la vraie *Lanterne* on ne compta plus les fausses *Lanternes,* pas plus qu'après Robinson Crusoé on ne compta les Robinsons d'imitation.

Le succès, vif et pétillant comme un feu d'artifice, n'était pas de ceux qui durent. Au bout de trois mois, le gouvernement se décida à sévir. Poursuivi, condamné à un an d'emprisonnement, Rochefort échappa à la peine en se réfugiant à Bruxelles. Là, dans la sécurité de l'exil, il poursuivit son journal, mais avec plus d'injures et moins de talent, soit que sa verve, tout en surface, s'épuisât, soit que, pour donner toute sa mesure, il eût besoin de l'aiguillon du péril. Déjà l'attention publique était attirée vers d'autres objets. Et pourtant, dans l'histoire du règne, cet épisode méritait de ne pas être omis. Même diminué dans son prestige, l'Empire demeurait trop fort pour que l'attaque d'un pamphlétaire pût devenir sujet d'inquiétude. Mais ce qui subit alors une atteinte cruelle, ce fut l'idée du respect qui décidément achevait de mourir.

IV

Toutes choses étant menées à ce point, le moment parut favorable pour s'affranchir des dernières timidités. Jusqu'ici l'opposition démocratique avait critiqué les tendances générales ou les lois particulières du règne, dénoncé l'absolutisme, revendiqué la liberté. La hardiesse croissant, un dessein s'affermit : celui de fouiller dans les origines de l'Empire et, comme pour préparer les âmes à quelque rébellion suprême, de marquer d'une flétrissure publique l'acte même d'où il était né.

L'attaque commença par un livre. — Elle se continua par une manifestation. — Elle se termina en un procès mémorable

où les vrais victorieux furent les condamnés et surtout leur avocat.

Voici d'abord le livre. Il parut au mois de juillet 1868 Le titre était celui-ci : *Paris en décembre* 1851. L'auteur était un rédacteur du *Siècle*, M. Eugène Ténot, écrivain inconnu jusque-là et qui devait retomber plus tard dans l'obscurité. Bien que composé pour le service d'un parti, l'ouvrage dénotait une remarquable prudence dans la passion. Dans le ton général du récit régnait un grand accent réprobateur, mais sans éclat compromettant. Beaucoup de faits, peu de commentaires : aucun relief dans la pensée et, dans l'expression, aucune éloquence. Un exposé sans enlevée, sans flamme, mais où les événements s'enchaînaient dans un ordre naturel, non sans force ni sans netteté : des erreurs assez nombreuses, des exagérations plus nombreuses encore, mais qui s'insinuaient d'autant mieux que nul excès de langage ne mettait l'esprit en défiance et ne trahissait le parti pris. On eût dit l'œuvre assez sèche d'un chroniqueur qui rapporte ce qu'il a recueilli et qui, s'il raconte des choses déshonnêtes ou criminelles, ne les présente sous cette apparence que parce que tel est leur véritable aspect.

On peut affirmer sans paradoxe que l'écrit dut en partie sa fortune aux qualités qui lui manquaient. Le journal auquel appartenait M. Ténot lui prêta le patronage de sa publicité. Or les bourgeois qui lisaient le *Siècle* (et le nombre en était grand encore) eussent été fort offusqués par de trop bruyantes invectives. Quant à la vigueur de la pensée et aux grâces du style, ils y seraient demeurés complètement insensibles, la lecture de leur feuille quotidienne les ayant déshabitués de ces superfluités. En revanche, ce récit d'allure modérée, de talent modéré aussi, était tout à fait à leur niveau, et il y avait en l'occurrence tant de bénéfice à être médiocre que volontiers on l'eût été exprès. L'esprit n'était point subjugué dès l'abord, mais se sentait peu à peu conquis par la continuité d'une accusation qui se développait sans apparente colère. Recommandée par les annonces du *Siècle,* puis par toute la presse démocratique, l'œuvre se propagea rapidement. M. Ténot avait publié trois

ans auparavant sous ce titre : *la Province en décembre* 1851, un autre livre qui n'avait point été jusque-là remarqué. Du même coup, l'écrit déjà vieux reprit faveur, et les deux volumes fraternellement accouplés, l'un tout jeune, l'autre rajeuni, passèrent dans toutes les mains. L'effet fut de raviver dans les mémoires tout ce qui, depuis dix-sept ans, y sommeillait. On avait su jadis, quoique fort en gros, les rigueurs du coup d'État : puis, moitié résignation, moitié prudence, on s'était appliqué à les oublier. Voici que l'occasion s'offrait de les rapprendre, et précisément à cette heure où le discrédit de l'Empire rendait populaire toute opposition. On se mit à parler, comme de choses actuelles, de la mairie du Xe arrondissement, des barricades ébauchées au faubourg Saint-Antoine et des répressions ou, comme on disait, des massacres du boulevard. Le récit des soulèvements provinciaux, qui n'avaient jamais été bien connus, provoquait plus de commentaires encore. Parmi les paysans languedociens ou provençaux, plusieurs, qu'on avait oubliés jusque dans leur village, devinrent tout à coup célèbres. Le plus fameux fut un certain Martin Bidauré qu'on avait fusillé deux fois (1). Républicains radicaux, démocrates d'opinion moyenne, bourgeois libéraux, tous à l'envi fouillaient dans leurs souvenirs. Choses vraies, choses fausses, toutes étaient évoquées pêle-mêle, toutes paraissaient bonnes à recueillir et à publier, pourvu qu'on les pût tourner contre le gouvernement.

Avec une joie bien naturelle, les républicains observaient ce retour. Cependant le résultat serait incomplet si la nouvelle école historique se bornait à flétrir l'acte de décembre. La perfection serait de faire coup double. En même temps qu'on dresserait contre l'Empire un formidable réquisitoire, on entourerait d'une légende les hommes jusque-là ignorés ou méconnus qui avaient risqué leur liberté ou leur vie pour le droit. De la sorte, la réprobation contre les violateurs de la loi s'accroîtrait par les sympathies pour les victimes. Les politiques

(1) Voir TÉNOT, *la Province en décembre* 1851. — Voir aussi le *Figaro*, 19 juillet 1868, et la *Gazette des Tribunaux*, 12 et 26 août 1868.

du parti pénétrèrent l'opportunité de cette conduite, et, décidément en goût de succès, ils se mirent en quête de martyrs à canoniser.

L'entreprise était ingénieuse. Toutefois elle exigerait une circonspection consommée. Le côté faible de la république, c'était précisément ses défenseurs. Qu'on parcourût les lieux où s'étaient déroulées les luttes civiles, la Nièvre, l'Hérault, la Provence, qu'on interrogeât les survivants des anciennes discordes, et l'on trouverait chez les plus intraitables adversaires de l'Empire des jugements sévères ou dédaigneux sur les combattants d'autrefois. Ces champions de la légalité avaient généralement passé leur vie à violer toutes les lois, et c'est avec les condamnations de leur casier judiciaire que souvent on eût composé les fleurons de leur auréole. Si peu encourageante que fût la constatation, les recherches se poursuivirent, et, à défaut de la province, Paris parut offrir le modèle désiré.

Au matin du 3 décembre 1851, comme des barricades avaient été élevées au quartier Saint-Antoine, un groupe de représentants était survenu, encourageant les ouvriers à défendre leur faubourg. Ceux-ci étaient demeurés mornes. Quelques-uns même, par une allusion brutale à l'indemnité journalière des députés, avaient répliqué avec amertume : « Nous n'avons pas besoin de nous faire tuer pour vos vingt-cinq francs. » L'un de ceux qui étaient ainsi désignés s'appelait Baudin : « Vous allez voir, dit-il, comment on meurt pour vingt-cinq francs. » En disant ces mots, il gravit la barricade, comptant sur l'entraînement de l'exemple. Les troupes remontaient à travers le faubourg. On vit Baudin agiter un drapeau, dernier appel à ses compagnons. Les soldats firent feu, et il tomba foudroyé.

Tel était le trait que, dans le temps, on avait raconté, et que M. Ténot venait de rajeunir. Une investigation minutieuse dans la vie de celui qui s'était sacrifié de la sorte eût amené des découvertes assez déconcertantes. On aurait appris, par exemple, qu'au 15 mai 1848, ce même Baudin avait figuré parmi les envahisseurs de l'Assemblée (1) ; ce qui prouvait des

(1) Voir *Moniteur*, 1848, p. 1061, 1re colonne.

notions intermittentes en matière de légalité. Devant l'héroïsme d'un si beau trépas, qui eût osé rappeler ces inconséquences ? Quelle audace heureuse si on pouvait exhumer en quelque sorte de son cercueil le glorieux mort, et l'opposer comme un revenant vengeur à Bonaparte victorieux !

Justement on touchait à la fin d'octobre, et autour des cimetières déjà se préparaient les étalages de fleurs et de couronnes. L'année précédente, le parti démocratique avait profité de la date du 2 novembre pour ébaucher une manifestation sur la tombe de Manin. C'était une manière de protester contre l'expédition de Rome et aussi de voir ce qu'on pourrait oser. En 1868, la même dépouille ne pouvait plus servir, les restes du grand patriote italien ayant été transférés à Venise et la question romaine ayant perdu son actualité. Il y avait bien quelques autres tombes que le peuple connaissait ; mais elles avaient été trop souvent exploitées pour qu'il n'y eût pas urgence à chercher du nouveau. Le 29 octobre, le *Réveil* fit allusion à la solennité du 2 novembre et, dans une note très brève, lança à ses amis le nom de Baudin. Aux oreilles de quelques-uns ce nom résonna singulièrement. On trouva un peu étrange cette résurrection d'une mémoire que, pendant dix-sept ans, on avait laissée sans hommage. Mais, après tout, le deuil, même tardif, valait mieux que l'indifférence ; et puis, l'Église ne canonisant ses saints que fort tard, la démocratie, au fond assez routinière, pouvait bien en cela imiter l'Église.

Rien de plus humble à ses débuts que cette manifestation. Peut-on même parler de manifestation ? Delescluze avait indiqué un nom, mais il ne semble pas que ni lui ni aucun autre ait organisé un programme, fixé un rendez-vous, dressé un plan d'action. Quant au gouvernement, il n'avait pas fait à ses adversaires l'honneur de les craindre. Le bruit s'était répandu qu'il ferait, le 2 novembre, fermer les cimetières. Il n'avait rien imaginé de pareil. Vers une heure, on vit pénétrer dans le cimetière Montmartre quelques-uns des hommes que la police connaissait et surveillait. Ils étaient une vingtaine, pas davantage. Parmi eux se trouvait un rédacteur du *Réveil*, Charles Quentin, un cordonnier nommé Gaillard, et avec lui son fils,

Auguste Cortes, dit Gaillard fils. Un peu plus tard survint Abel Peyrouton. On éprouve quelque tristesse à rabaisser l'hommage rendu au dévouement très réel de Baudin, mais ces ardents vengeurs de la Constitution violée, ces zélés thuriféraires de la légalité, Gaillard père, Gaillard fils, Abel Peyrouton, se retrouvèrent tous, deux ans plus tard, dans la Commune.

On avait projeté, vaguement projeté la démonstration, mais sans la préparer. Les guides furent d'abord incertains de la route. Ils connaissaient les tombes classiques, par exemple celle de Godefroy Cavaignac. Ils ne savaient pas bien où reposait celui qu'ils voulaient honorer. Ils hésitèrent et s'engagèrent en diverses allées. Désespérant de trouver tout seuls leur martyr, ils s'adressèrent à l'un des gardiens du cimetière. Celui-ci ne comprit point et indiqua la sépulture de l'amiral Baudin. Enfin Gaillard père découvrit la dalle sous laquelle avait été inhumé l'ancien représentant du peuple. C'était une pierre modeste, à l'inscription déjà un peu effacée et qui ne portait aucune trace de souvenir ou d'affection. Aussitôt on organisa une sorte de service d'ordre pour amener de ce côté les retardataires. La chose n'était pas aisée ; d'instinct les habitués des échauffourées mortuaires se dirigeaient vers le monument de Godefroy Cavaignac comme les pèlerins vers une Madone. Après beaucoup d'efforts, soixante personnes environ furent réunies, et le groupe prit un aspect de rassemblement. Sans plus tarder, on s'exalta, avec de grands transports et comme pour regagner le temps perdu. Il y a toujours dans les cimetières des grilles qui forment appui, des dalles qui forment exhaussement; tout cela, convenablement utilisé, figure très bien une tribune. Quentin prononça quelques paroles; puis un jeune homme survint, déclarant qu'il s'appelait *peuple et jeunesse*, et menaçant de son pistolet quiconque oserait contredire. Les manifestants criaient : « Vive Baudin ! Vive la Liberté ! » et aussi, quoique à voix plus basse : « Vive la République ! » Toutes sortes de propos s'échangeaient. L'Empire, disait-on, ne dépasserait pas 1868 : les plus modérés lui accordaient jusqu'à 1869 Puis on se donnait rendez-vous pour le 3 décembre, jour anniversaire de la mort du représentant.

Quand les entretiens devenaient trop bruyants, Gaillard père, qui s'était arrogé une sorte de direction, exhortait au calme. Profitant d'un moment de silence, il poussa en avant Gaillard fils, de son état peintre sur porcelaine et poète à ses heures. Celui-ci fit appel à la Muse et se mit incontinent à réciter des vers. A cette heure et en cette journée du 2 novembre, les allées étaient fort fréquentées ; beaucoup d'indifférents s'approchèrent, jaloux qu'ils étaient de contempler de près ces gens si animés. Ainsi grossit le rassemblement, qui atteignit, dit-on, deux cents personnes. Il y eut encore un discours d'Abel Peyrouton. Déjà le jour commençait à baisser. A ce moment, on entendit un bruit de tambours. Les plus exaltés se persuadèrent que la force publique arrivait et même parlèrent de résister. En quoi ils s'abusaient sur leur importance. Ce roulement n'était que le pacifique signal des gardiens qui, à l'approche du soir, faisaient évacuer le cimetière. Les manifestants se dispersèrent en petits groupes, et les grilles se refermèrent derrière eux.

Le projet de démonstration était demeuré jusqu'au dernier moment trop vague et avait été trop peu annoncé pour que les journaux ou le public s'en occupassent. Cependant, dans les bureaux de l'*Avenir national* et dans ceux du *Réveil*, on attendait les nouvelles. L'opinion fut qu'il y avait urgence à ériger à celui que l'on proclamait martyr un monument digne de lui. Jusque-là le dessein était assez banal. Voici en quoi l'idée devint ingénieuse. Le monument serait érigé par une souscription ouverte dans la presse démocratique. De la sorte, on soulignerait la journée du 2 novembre; souscription et manifestation se feraient valoir l'une l'autre; et ce qui n'avait été qu'attroupement plus ou moins factieux prendrait, par les commentaires qui suivraient, un air d'imposante commémoration. Ainsi pensèrent M. Peyrat, après lui M. Delescluze et aussi un homme d'esprit, un lettré de marque, M. Challemel-Lacour, qui dirigeait alors la *Revue politique*.

Donc la souscription s'ouvrit. A l'*Avenir national*, au *Réveil*, à la *Revue politique* se joignit la *Tribune*. Malgré tous ces concours, les premiers résultats furent misérables. Les organisa-

teurs convenaient mélancoliquement que les listes se couvraient « avec une certaine lenteur ». Que faire? Abandonner le projet, c'était se courber sous l'échec; le poursuivre sans succès, s'était s'exposer au ridicule. En ces conjonctures le gouvernement intervint.

Il eût pu feindre l'ignorance, laisser la souscription s'éteindre faute d'argent, comme un feu faute d'aliment, et c'eût été le parti le plus sage. Une conduite tout opposée eût été de confisquer le projet en s'y associant. Cette idée, vraiment originale, traversa l'esprit de plusieurs des contemporains : « Si l'Empereur était bien avisé, écrivait Changarnier, il enverrait 500 francs pour ériger un monument à l'un de ses adversaires dont la mort, après tout, a été héroïque (1). » Dans le *Temps,* M. Nefftzer hasardait la même pensée. En ses notes au jour le jour, un député, M. Darimon, après avoir rapporté l'article du *Temps,* ajoutait avec une nuance d'incrédulité : « Nefftzer n'a pas tout à fait tort, mais ce serait peut-être trop demander à l'Empereur (2). » Parmi les ministres, M. Rouher déconseilla, à ce qu'on assure, les mesures répressives; quant à M. Baroche, il estima, comme garde des sceaux, que les poursuites étaient fondées en droit, mais, au point de vue de l'opportunité politique, il se montra fort réservé. Malgré ces résistances ou ces doutes, le parti de la sévérité l'emporta. L'instruction judiciaire fut courte. Elle aboutit au renvoi en police correctionnelle des promoteurs de la souscription, et aussi de Quentin, de Gaillard père et fils, ainsi que d'Abel Peyrouton.

Plusieurs circonstances concoururent à donner au procès tout l'éclat qui avait manqué à la manifestation. Le délit relevé à la charge des prévenus était celui de *manœuvres à l'intérieur dans le but de troubler la paix publique.* Par là on remettait en vigueur la loi du 27 février 1858, dite *loi de sûreté générale,* loi que tous les libéraux sans distinction avaient combattue et qui, sans avoir été abolie, semblait le reste d'un régime déjà

(1) Lettre à Mme de la Tour du Pin. (*Vie du général Changarnier,* par le comte d'Antioche, p. 424.)

(2) Darimon, *Histoire d'un parti,* 1867-1869, p. 334.

disparu. Certains journaux officieux grandirent maladroitement les poursuites, comme si la cause à défendre eût été celle de l'Empire même. Les souvenirs se reportant vers le 2 décembre, la mémoire de Baudin apparut en pleine lumière : si ses partisans étaient misérables, lui-même se détachait avec un vif relief du milieu de ses vulgaires admirateurs, et le gouvernement, qui était responsable de son trépas, avait mauvaise grâce à lui marchander un monument. Ainsi parlaient, avec une légère nuance de persiflage ou d'irritation, même les hommes les plus modérés. Les prévenus recueillaient ces symptômes et s'en encourageaient. L'essentiel serait de trouver des avocats qui sauraient tirer du précieux mort tout ce qu'on en pourrait exprimer.

Cette désignation ne laissa pas que d'être laborieuse. On songea d'abord à une défense unique; puis cette idée fut abandonnée. Une assez vive répugnance éloignait des plus illustres, des plus anciens membres du barreau. Ils dédaigneraient d'aussi chétifs clients, n'accepteraient la tâche qu'avec une résignation morose et, soit apaisement des années, soit respect des anciennes bienséances judiciaires, reculeraient devant les suprêmes agressions. Cette exclusion amena à solliciter l'assistance des *jeunes,* en recherchant parmi les jeunes les plus insolents. Ici la difficulté fut grande, non que les membres du jeune barreau ne fussent en ce temps-là insolents à souhait; mais ils l'étaient tous, et c'est en quoi le choix fut vraiment embarrassant.

Parmi les prévenus, le plus redoutable pour l'ordre social était Delescluze. Le ministère public lui attribuerait plus tard la première pensée de la manifestation, la première pensée de la souscription. A ce titre, sa défense serait la plus importante. Mais il vivait en un sombre isolement et inclinait à suspecter quiconque le voudrait servir. On songea pour lui à Clément Laurier, dont le sourire gouailleur lui déplut. Le nom de Gambetta lui fut ensuite suggéré sans qu'il manifestât grande confiance. Ce jeune homme ne lui paraissait ni assez intègre ni assez pur. Ses manières, sa physionomie, son langage ne répondaient en rien au type rigide du conventionnel classique

Malgré ces taches, Delescluze se résigna et, quoique à contre-cœur, l'accepta pour avocat.

Nous avons déjà rencontré le nom de Gambetta. Les jours qui allaient s'écouler seraient les derniers de sa vie obscure. C'est ici le lieu de recueillir ce que, dès cette époque, ses contemporains savaient et rapportaient de lui.

Il venait d'atteindre sa trentième année. C'est à Cahors, pays de sa mère, qu'il était né et avait grandi; mais son père était originaire de Gênes, et toujours il retiendrait la trace de sa double patrie, associant en lui la rudesse du Quercy et l'insinuante souplesse de l'Italie. Tout jeune, il était venu à Paris, se disposant au barreau, et, son droit fini, s'était inscrit au stage. D'humble condition (car son père était épicier), ambitieux plus encore que pauvre, il prit aussitôt sa place parmi ces jeunes gens audacieux qui, dès le milieu du règne, demandaient à l'Empire, non de se réformer, mais de disparaître. L'attente pouvant se prolonger, il se garda qu'elle fût trop austère. Nul tumulte scolaire ne le laissait indifférent; nulle fête, non plus, au Quartier latin, n'était complète sans lui. Il excellait pareillement à vider les bocks et à réciter les vers des *Châtiments*. Il haïssait l'Empire avec exubérance, mais sans fanatisme. Une répulsion naturelle l'éloignait des doctrinaires, des dogmatiques. Au contraire, il estimait que, même sous les tyrans, le plaisir est bon à goûter, et ses invectives se mêlaient de toutes sortes de gauloiseries et de joyeusetés. Contrairement à ce qu'on a répété, il ne manquait pas de lectures, mais faites sans méthode et au gré de sa fantaisie. J'ai ouï dire qu'il se passionna pour les *Misérables* et pour la *Légende des siècles :* ses auteurs favoris, c'étaient Montaigne, Rabelais surtout, dont il portait souvent dans les poches quelque tome dépareillé. A la manière des contemporains, il avait aussi puisé dans Tacite un choix de maximes diverses, excellentes pour corser les discours : à dire vrai, le livre était trop haut pour lui; et les sénateurs assez simples pour s'ouvrir les veines plutôt que de survivre à la liberté lui paraissaient d'une niaiserie antique. Avide d'initiation à la vie publique, il ne manquait aucune grande séance au Corps législatif; les huissiers le connaissaient et,

quelle que fût la foule, le laissaient pénétrer. Ses plus longues stations se faisaient au café, au café Voltaire et au café Procope : c'est là qu'il se montrait sans contrainte, débraillé de costume et débraillé de langage, étrange avec son œil unique qui lançait des flammes, grossier souvent, mais aisé à ramener, bruyant, provocant, prompt à la parole comme un paladin au combat, surprenant tour à tour par de terribles accès d'emportement et de formidables accès de gaieté. Là s'entamaient de mémorables discussions sur les événements du jour, les incidents du Quartier latin, les lettres, le théâtre, les femmes. Même lorsqu'ils paraissaient dévier le plus, les entretiens se ramenaient toujours à la politique. Alors Gambetta, de son verbe dominateur, couvrait toutes les autres voix. Moitié par exubérance, moitié par désir de s'exercer lui-même, il transformait peu à peu le débat en monologue. La prétention sembla d'abord exorbitante, puis elle parut naturelle. Instinctivement on se rapprochait, et autour de lui se formait un cercle admiratif, petit auditoire en attendant le grand.

C'est que vraiment cet homme, en dépit de ses apparences désordonnées ou vulgaires, déjà portait en lui quelques-uns des signes qui marquent les âmes faites pour dominer. En son langage rien d'égal, de poli ou d'achevé, de grandes inexpériences, le plus étrange enchevêtrement de phrases et d'idées; mais de soudains élans de passion, quelque chose de familier et de véhément, une force singulière et parfois une finesse singulière aussi; avec cela une voix profonde et sonore tout ensemble, un geste large, une manière ample et impétueuse où disparaissaient toutes les incorrections comme les scories se perdent dans le bouillonnement d'un torrent. L'étude n'avait guère jusqu'ici perfectionné la nature : aucun savoir solide, aucune connaissance de la jurisprudence ou du droit, aucune application, sinon pour l'éloquence. Plus tard, quand autour de Gambetta grandi le succès aurait suscité des flatteurs, il ne manquerait pas de gens pour vanter sa compétence dans les questions sociales ou ouvrières; la vérité, c'est que, du moins dans la jeunesse, il n'en approfondit aucune. Il lui arriverait aussi parfois, à lui-même, pour donner plus d'autorité à ses

développements, de faire étalage de faits ou de citations : en ces occasions, ses amis se mettraient à trembler, craignant qu'il ne se trahît par quelque monstrueuse ignorance. Ce qu'il n'avait pas acquis par travail, il le percevrait souvent par une vive et naturelle intuition. Il parlait trop pour méditer beaucoup; mais par une certaine compensation il se nourrissait de ses propres paroles et, en répétant sa pensée, il la précisait, l'assouplissait, la clarifiait. Bien que jeté dans l'opposition extrême, il gardait sa raison jusqu'en ses plus grands écarts et, capable de beaucoup d'excès, le serait aussi de sagesse. A la différence de ses jeunes et téméraires compagnons, il avait le sens du possible, et même un discernement très raffiné des nuances. En son âme aucune vertu ni même aucune notion de ce que ce mot comportait; mais point d'instincts pervers; au contraire, dans les bons moments, beaucoup de belle humeur, assaisonnée de bienveillance et même de générosité. Sa parole, si violente en public, s'adoucissait, par intervalles, jusqu'à un charme singulier dans les entretiens de l'amitié. En lui on sentait une nature inculte, presque sauvage, mais qui, prodigieusement souple, saurait avec l'âge se contenir et même s'affiner. Mêlé parfois à ceux qui rêvaient démolition ou crime et choisissaient Hébert pour patron, il ressentait un grand dégoût de ces visionnaires maladifs. Quant à lui, il se garderait de détruire la société et se contenterait d'y pratiquer une brèche à la taille de ses ambitions. Il avait étudié la révolution de 1848, mais pour ne pas l'imiter. Son idéal (autant qu'il pouvait en avoir un à ce début de sa carrière) était la démocratie radicale, mais fortement organisée. Il souhaitait l'avènement de nouvelles couches sociales, mais doublement prémunies et contre la réaction et contre elles-mêmes. Ce programme était trop pénétré de vues politiques pour échapper au reproche de modérantisme. Aussi Gambetta se gardait-il de confidences ou d'épanchements trop publics qui l'eussent rendu suspect. Le plus souvent, il se contentait de répéter, en les revêtant de son éloquence, les lieux communs de son parti. Même il écoutait sans dédain trop visible les élucubrations les plus extravagantes. Un mot toutefois le trahissait à demi :

« Je me servirai de tout cela, disait-il, mais je rectifierai le tir. »

En 1868, Gambetta avait épuisé ces modestes honneurs qui sont au barreau les premiers présages de l'avenir. Il avait été, sous le bâtonnat de M. Dufaure, troisième secrétaire de la conférence des avocats (1). Deux fois il avait présidé la conférence Molé. Les années venant, il avait mis un peu d'ordre dans sa vie comme dans sa toilette, et ses amis répandaient même le bruit qu'il avait un tailleur. Autour de lui s'agitaient quelques comparses qui recueillaient ses opinions et répétaient ses discours. A plusieurs reprises, les anciens du Palais avaient distingué sa verve et lui avaient prédit le succès. Tout cela n'était que mince réconfort, et rude serait le labeur pour conquérir la renommée et triompher de la pauvreté. Gambetta était en cette condition pleine d'espoir, mais précaire, quand survint l'affaire Baudin. Désigné par Delescluze, il ne cacha point sa joie. Cette fois il parlerait si haut et frapperait si fort que ceux qui l'ignoraient seraient bien forcés de l'entendre et de le connaître.

Le 13 novembre s'ouvrirent devant la 6e chambre correctionnelle les débats du procès. Ils s'ouvrirent au milieu d'une grande affluence, les polémiques des journaux ayant surexcité la curiosité. A la souscription beaucoup de libéraux s'étaient associés, par haine de l'Empire, par respect pour la légalité. Parmi les adhésions, il en était une qui provoquait beaucoup de commentaires. Berryer, alors sur son lit de mort, avait retrouvé dans sa mémoire, déjà prête à fuir, les souvenirs du coup d'État et, soucieux uniquement de la loi violée, avait voulu que son hommage se confondît avec celui des républicains. Les juges prirent place. Par une chance heureuse pour les défenseurs, il se trouva que le tribunal fut présidé par M. Vivien, magistrat âgé, de mœurs polies, capable de reprendre doucement les exagérations ou les excès de fougue, mais non doué de l'accent dominateur qui prévient les orages

(1) Le premier secrétaire avait été M. Decrais, depuis ministre; le second, M. Albert Martin, avocat à la Cour d'appel de Paris.

ou les contient. Le siège du ministère public était occupé par M. Aulois, orateur non sans talent, très zélé bonapartiste, et d'un zèle qui ne manquait pas de courage, la véritable habileté étant déjà de se ménager. Quant aux avocats, on avait renoncé au dernier moment à écarter les anciens; il y en avait donc de tout âge : Arago, à la belle tête blanche et à la voix retentissante; Crémieux, à la physionomie mobile et de laideur pétillante; Laurier, au sourire sardonique; Leblond, à la figure austère et émaciée. Suivant la procédure habituelle, les prévenus furent interrogés, puis on assista au défilé des témoins, tous gens de police. Quand le ministère public eut développé la prévention, les défenseurs commencèrent. Les plaidoiries furent, à ce qu'on assure, fort belles. Pour l'avenir, une seule subsiste : celle de Gambetta.

D'un grand coup d'aile, il s'éleva au-dessus des arguties de procédure et des discussions de texte. Dédaigneusement il écarta l'accusation de manœuvres à l'intérieur : « Des hommes comme M. Delescluze ou M. Challemel-Lacour ont-ils besoin d'entente préalable pour honorer leurs morts? » Puis il posa cette interrogation redoutable : « Peut-il exister un moment où la raison d'État autorise, sous prétexte de salut public, à violer la loi, à renverser la constitution, à traiter en criminels ceux qui défendent le droit au péril de leur vie? » Toutes choses se transformant de la sorte, le procès apparut dans toute son ampleur, non plus celui du ministère public contre Delescluze, mais celui de l'Empire et de la République. Avec une hardiesse croissante, Gambetta reprit, ressaisit, retourna la question comme pour la graver dans toutes les consciences. Il rappela que Louis-Napoléon avait « reçu la République en dépôt, sous un serment unique et solennel ». « Sans doute, ajouta-t-il, il se croyait gratifié de je ne sais quelle mission providentielle et latente pour abattre la forme du gouvernement qu'il avait charge de protéger. » Puis, se reprenant aussitôt : « Je ne sais si je me fais illusion, mais il me semble que le dernier endroit pour soutenir de semblables thèses, pour glorifier de semblables attentats, c'est le prétoire du juge, car ici la loi seule doit parler et être entendue. » Un récit du

2 Décembre suivit, tel que depuis le commencement du règne on n'avait rien entendu de pareil. « Oui! le 2 Décembre, autour d'un prétendant se sont groupés des hommes que la France ne connaissait pas jusque-là ; qui n'avaient ni talent, ni honneur, ni rang, ni situation ; de ces gens qui, à toutes les époques, sont les complices des coups de la force ; de ces gens dont on peut répéter ce que Salluste a dit de la tourbe qui entourait Catilina, ce que César dit lui-même en traçant le portrait de ses complices, éternels rebuts des sociétés régulières :

Ære alieno obruti et vitiis onusti,
Un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes,

comme traduisait Corneille. » L'évocation des proscrits compléta la condamnation des proscripteurs. Gambetta fit revivre les images des morts, Charras, Michel de Bourges ; il rappela les généraux exilés, Cavaignac, Lamoricière, Bedeau ; assemblant dans un même souvenir tous ceux qui avaient souffert, il parla de la disgrâce commune à tous les tenants de la légalité, légitimistes, orléanistes, républicains ; il salua ceux qui étaient alors à Vincennes, à Mazas, Thiers, Rémusat et par-dessus tout Berryer, « l'illustre mourant ». Puis revenant aux gens du coup d'État : « Ces hommes prétendent avoir sauvé la société ; peut-on dire qu'on a sauvé la société, uniquement parce qu'on a porté la main sur le pays ? »

Tout ce qui se pourrait écrire rendrait mal l'effet de ces paroles. Dans la salle, un silence fait de stupeur retenait tous les souffles. La défense s'était faite réquisitoire, et quel réquisitoire! Tous les rôles étant renversés, l'attaque montait, directe, virulente, jusqu'au souverain, et il semblait que lui seul fût l'accusé. Plusieurs fois, le président, troublé et éperdu, avait tenté de modérer le ton du plaidoyer. On dit qu'à un certain moment, il souffla au défenseur ces mots d'une indulgence malicieuse : « Vraiment, maître Gambetta, vous devriez réserver cela pour la fin. » Que pouvaient ces exhortations inoffensives ? Plus fougueux par nature, plus cruellement atteint dans ses convictions, l'avocat impérial se désespérait de

ne pouvoir maîtriser le redoutable adversaire. On le voyait tantôt feindre le dédain, tantôt lancer des interruptions; mais ses paroles se perdaient dans le grand tonnerre de la puissante voix. Lui, cependant, poursuivait avec un redoublement de véhémence. Son accent méridional scandait vigoureusement chaque phrase. Il s'échappait de sa place, frappait sur la barre, en une attitude qui déjà n'était plus celle de la défense, mais celle de la rébellion. Ses cheveux en désordre, sa toge entr'ouverte, son rabat retourné, sa toque froissée qu'il ôtait ou remettait, tout annonçait l'intensité d'une colère vengeresse, indifférente à tout ce qui n'était pas elle. On eût dit que toutes les victimes de l'Empire voulussent en une heure effacer tout un arriéré de contrainte et de silence : « Au 2 Décembre, continua Gambetta, on a trompé Paris avec la province, et la province avec Paris! La vapeur, le télégraphe sont devenus des instruments de règne. On a lancé, à travers tous les départements, que Paris était soumis. Soumis! il était assassiné, fusillé, mitraillé! » La fin du discours résonna avec l'éclat d'un défi : « Écoutez, voilà dix-sept ans que vous êtes les maîtres absolus, discrétionnaires de la Francc; ce qui vous juge le mieux, parce que c'est l'attestation de vos propres remords, c'est que vous n'avez jamais osé dire : « Nous célébrerons, « nous mettrons au rang des solennités de la France le 2 Dé- « cembre comme un anniversaire national! » ... Eh bien! cet anniversaire du 2 Décembre, nous le revendiquons pour nous; nous le fêterons toujours, incessamment; chaque année, ce sera l'anniversaire de nos morts jusqu'au jour où le pays, redevenu le maître, vous imposera la grande expiation nationale au nom de la liberté, de l'égalité, de la fraternité (1). »

Le soir, après une longue délibération, le tribunal rendit sa sentence. Tous les prévenus furent condamnés. Mais qui songeait à Delescluze et ses compagnons? Comme l'audience finissait, Gambetta fut entouré par ses confrères. Sur les escaliers et jusqu'au vestiaire, on le complimenta, on l'acclama.

(1) J'ai suivi pour cette plaidoirie le texte publié par M. Joseph Reinach, dans son édition des discours de Gambetta, t. I, p. 5-17. Ce texte ne diffère pas très sensiblement du compte rendu du journal *le Droit*, 15 novembre 1868.

A la sortie, ses amis politiques lui firent cortège et l'accompagnèrent à la brasserie Dreher, puis au restaurant Magny. Là, les félicitations, les serrements de mains recommencèrent, et à celui qui venait de conquérir la renommée, on prédit toutes sortes de fortunes, hormis toutefois celle qui l'attendait. Gambetta reçut ces témoignages avec une effusion bruyante qui peut-être valait mieux que la fausse modestie. « J'ai submergé Aulois », répétait-il, et revenant sur les incidents du jour, il ajoutait familièrement en se félicitant lui-même : « Comme je leur ai dit leurs quatre vérités! » Puis, par une habile générosité, il ne tarissait pas en éloges sur la plaidoirie de Laurier qui avait parlé après lui. Et en effet Laurier, appelé à défendre M. Challemel-Lacour, avait surpassé Gambetta en souplesse et à certains moments l'avait presque égalé en vigueur. Mais on subissait encore l'impression du discours vengeur, et l'esprit se refusait à recueillir autre chose. Les plaidoyers doivent arriver à leur heure et, comme les livres, ont leur destin.

Ainsi se dénoua le procès fameux. Il eut deux conséquences. La première fut de montrer que, dans l'Empire déclinant, rien n'était désormais intangible, même les titres originaires de la dynastie. La seconde fut d'ajouter à la liste des ennemis de l'Empire un nom désormais éclatant. Baudin vivant avait été impuissant et obscur. Voici que Baudin mort venait d'engendrer Gambetta.

V

A mesure que déclinait le prestige du pouvoir, l'opposition développait ses ressources. Elle eut, en ce temps-là même, à son service, — une association puissante, l'*Association internationale des travailleurs;* — un instrument permanent d'agitation, les *réunions publiques*. C'est ici le lieu de raconter l'une et de décrire les autres.

En 1862, plusieurs journaux, le *Temps,* l'*Opinion nationale,*

le *Progrès de Lyon*, avaient émis le vœu qu'un certain nombre d'ouvriers, choisis parmi leurs camarades, pussent visiter l'Exposition de Londres. Le projet fut patronné par le prince Napoléon, adopté par l'Empereur. Le gouvernement et la ville de Paris fournirent chacun 20,000 francs pour les frais de la route. A cette somme s'ajoutèrent 13,000 francs recueillis par souscription. Les élections dans les ateliers n'étaient pas autorisées par les lois. Mais la même bienveillance qui avait facilité le voyage toléra le scrutin. C'est ainsi qu'au mois de juillet un groupe important de Parisiens et de Lyonnais, délégués par leurs compagnons, débarquèrent à Douvres (1).

Le but était l'Exposition. On la visita sans doute, mais avec des pensées qui se portaient ailleurs. Les nouveaux arrivants se conduisirent moins en touristes, avides de spectacles, qu'en observateurs, soucieux d'améliorer leur sort. Entre tous les exemples que Londres leur offrait, aucun ne les frappa plus que la persévérante énergie des ouvriers britanniques pour suppléer à leur propre faiblesse par l'association. Quand un Français adopte une idée anglaise, il ne se l'assimile qu'en la généralisant ; c'est sa manière de la faire sienne et de lui imprimer l'estampille de notre génie national. Les délégués parisiens ne procédèrent pas autrement. En s'unissant, les travailleurs anglais avaient surtout pour objet de s'assurer contre toute diminution de leurs salaires, d'en élever même périodiquement le taux par des grèves fomentées avec opportunité. D'instinct, nos compatriotes amplifièrent ce programme, et, s'éprenant de l'association, ne s'en éprirent point à demi. Par elle, non seulement on accroîtrait les salaires, mais on renouvellerait, on transformerait toute l'ancienne organisation du travail. En outre, on ne connaîtrait ni nationalité, ni diversité de langues, ni frontière, en sorte que les ouvriers de tous pays fussent rattachés les uns aux autres par un même lien. En un grand meeting tenu le 5 août, Français et Anglais célébrèrent

(1) Voir *Enquête sur les causes de l'insurrection du 18 mars, déposition Tolain*, p. 553 et p. 554. — On consultera aussi avec beaucoup de fruit, sur la création et le fonctionnement de l'Internationale, les très remarquables études de M. Étienne Lamy sur *le Second Empire et les Ouvriers*.

cette fraternelle alliance et se promirent de préciser plus tard les vues générales qu'ils se contentaient de proclamer. Telle fut, en sa première origine, la *Société internationale des travailleurs*.

A force d'être étendue, la conception était singulièrement vague, si vague qu'elle risquait fort de s'évaporer tout à fait. Le temps et l'éloignement effaçant les impressions, peut-être en serait-il de ces beaux desseins comme des promesses de s'écrire entre amis qui se quittent. On était de part et d'autre en train de s'oublier, quand survint en 1863 le soulèvement de la Pologne. Des comités se formèrent dans les ateliers parisiens pour recueillir des dons en faveur des insurgés. Comme un effort pareil se tentait en Angleterre, six délégués français furent envoyés à Londres pour combiner entre les démocrates des deux pays l'action commune. En se rencontrant, Anglais et Français se reconnurent : c'étaient les mêmes hommes qui, l'année précédente, avaient conféré ensemble de leurs intérêts économiques. Derechef on se rapprocha et, sans rien préciser encore, on confirma le pacte d'union (1). Un an plus tard, le petit groupe tenta de s'affirmer par une initiative hardie. Parmi les Français, l'un des principaux était un ouvrier ciseleur du nom de Tolain, esprit laborieux, intelligent et chercheur. Comme des élections complémentaires avaient lieu à Paris, Tolain fut porté par quelques-uns de ses camarades dans la cinquième circonscription. Cette candidature puisa toute son importance dans les déclarations qui l'accompagnèrent. Les nouveaux venus refusaient de s'inféoder à aucun parti, jugeaient que la politique était œuvre de bourgeois, essayaient d'établir un programme de revendications communes qui serait celui de tous les ouvriers. Ce qui paraît aujourd'hui digne de mémoire passa presque inaperçu pour les contemporains. Entre les amis et les adversaires du pouvoir, Tolain fut écrasé ; il ne recueillit guère plus de quatre cents suffrages.

Quels que fussent les mécomptes du début, tout doucement l'idée faisait son chemin. Pendant l'automne de 1864, une nou-

(1) Voir déposition Tolain, p. 553. (*Enquête sur le* 18 *mars*.)

velle assemblée se tint à Londres. Des ouvriers de tous pays y avaient été envoyés. Trois Français se rendirent à cette occasion en Angleterre : c'étaient le ciseleur Tolain, un ouvrier passementier nommé Limousin et un monteur en bronze qu'on appelait Perrachon. Le 28 septembre 1864, en un meeting tenu dans Saint-Martin's Hall, la *Société internationale des travailleurs* fut définitivement décrétée. Puis une commission fut choisie pour en rédiger le règlement. — Les statuts furent précédés d'une déclaration de principes. Le premier soin était de mettre en relief le but de l'association, à savoir « l'émancipation des travailleurs accomplie par les travailleurs eux-mêmes ». L'échec de tous les précédents efforts devait s'imputer à l'absence de solidarité. Tout autre serait le résultat, si les ouvriers des diverses professions et des diverses contrées s'unissaient fraternellement. A côté de quelques formules imprudentes ou déclamatoires, les sages exhortations ne manquaient pas. On proclamait que, « s'il n'y avait pas de devoirs sans droits, il n'y avait pas de droits sans devoirs ». On ajoutait même que les adhérents s'engageaient à reconnaître « comme base de leur conduite, la vérité, la justice, la morale ». — A cette préface succédaient les stipulations positives. La grande difficulté serait de concilier l'autonomie de chaque groupe national avec les obligations communes de l'association universelle. Les statuts laissaient à chaque peuple le soin de s'organiser suivant son tempérament et ses lois. Librement les sociétés locales pourvoiraient à leur fonctionnement, se fusionneraient ensemble et se fédéreraient. Quant au gouvernement international, il était constitué à la manière des États modernes, et, comme eux, comprenait un pouvoir exécutif et un pouvoir législatif. Le pouvoir exécutif serait exercé par un conseil général dont la résidence ne fut point fixée, mais qui, en fait, fonctionna toujours à Londres. Le devoir du conseil général serait de se tenir en rapports permanents avec les associations locales, de résoudre les questions proposées, de diriger les enquêtes, d'encourager la propagande. Afin d'assurer la régularité des correspondances, un secrétaire particulier serait en outre institué au siège central pour chaque nation affiliée. La

publication d'un bulletin périodique servirait à resserrer l'alliance entre les divers groupes, et à maintenir entre eux l'unité d'esprit. Ce conseil général ne serait lui-même que l'émanation du pouvoir législatif. Tous les ans, les sociétés particulières éliraient chacune un délégué, et ceux-ci formeraient le congrès. Au congrès serait réservé le soin de nommer, en les répartissant entre les diverses nations, les membres du conseil général, d'entendre les rapports sur les travaux de l'année, de formuler tous les vœux, de prendre toutes les résolutions nécessaires pour le bien de la société. En se séparant, l'assemblée désignerait le lieu de la réunion suivante. Tels étaient les statuts. Ils ne furent adoptés d'ailleurs qu'à titre provisoire, et il fut entendu que la sanction du prochain congrès les rendrait seule définitifs.

L'*Internationale* était fondée. Véritables inspirateurs de l'œuvre, les délégués français ne perdirent pas un jour pour l'acclimater en leur pays. Dans la médiocrité de leur condition, dans la pénurie de leurs ressources, ils seraient soutenus par l'ardeur de leur foi. Les premiers propagateurs de l'entreprise furent tous des ouvriers : ils s'appelaient Tolain, Limousin, Fribourg, Murat, Héligon, Camélinat. Par leurs soins, une section parisienne fut créée. Ils se répandirent dans les ateliers pour y recruter des compagnons. Ils louèrent, rue des Gravilliers, 44, une modeste chambre pour y délibérer (1). Le plus urgent était de rassembler quelques fonds. Une cotisation hebdomadaire de dix centimes fut imposée à chacun des affiliés. Ce serait le premier budget de l'association, son premier trésor de guerre (2). Mais vraiment était-il, à cette heure, question de guerre ? L'*Internationale,* à son origine, visait-elle à détruire la société? Ne visait-elle pas à la transformer pacifiquement? Quand on cherche à pénétrer le dessein primitif de M. Tolain et de ses amis, on voit se dégager de leur programme deux idées dominantes où se révélaient des esprits chercheurs, non des esprits factieux.

(1) Voir Fribourg, *l'Association internationale des travailleurs*, p. 23.

(2) Voir déclaration Tolain dans le premier procès de l'Internationale. (*Gazette des Tribunaux,* 21 mars 1868.)

La première était une confiance illimitée dans le principe d'association. Courbés dès l'adolescence sous le travail manuel, les fondateurs français de l'*Internationale* avaient souffert de la vie et supportaient impatiemment ce qu'ils appelaient l'oppression du capital. S'ils prolongeaient leur isolement, ils prolongeraient leur impuissance, et les patrons, maîtres absolus des instruments de travail, demeureraient les arbitres de leur destinée. Que s'ils s'unissaient, ils briseraient le joug par la force du nombre; toutefois la libération serait précaire, s'ils ne parvenaient à produire eux-mêmes; car alors, après quelques passagers avantages, la misère les ramènerait sous cette même servitude qu'ils auraient un instant répudiée. De là le dessein d'associations conçues, moins encore pour peser sur les anciens détenteurs du capital et obtenir un allégement transitoire, que pour créer, avec et par les ouvriers, de nouveaux centres de production et assurer de la sorte l'affranchissement durable. Pour obtenir des avances, les travailleurs associés offriraient en gage leur bonne conduite, la vigueur de leurs bras, leurs aptitudes professionnelles; et ce gage, fragile, presque dérisoire de la part d'un homme isolé, inspirerait, pensait-on, confiance, s'il était offert par une collectivité d'individus laborieux, robustes, habiles et, en outre, solidaires les uns des autres. Ainsi apparaissait la véritable émancipation, celle qui résulterait non d'une révolte aveugle, non d'un coup de force imprévoyant, non même d'une grève concertée, mais du progrès des lumières et de la raison. Les sociétés ouvrières seraient facilitées par leur multiplicité même, car elles pourraient s'aider les unes les autres, soit en se faisant crédit, soit en échangeant librement leurs productions. Les premiers essais seraient seuls malaisés; s'ils réussissaient, tout le reste, croyait-on, irait de soi. — Peu rompus à l'étude, les théoriciens de l'Internationale arrivèrent lentement, péniblement, à cette claire vue de leur condition future. A vrai dire, leurs combinaisons n'étaient point tout à fait nouvelles ; mais ceux qui ont peu lu se figurent volontiers qu'ils inventent. Une fois maîtres de leurs pensées, ils s'y attachèrent avec d'autant plus de foi que leur inexpérience leur masquait les objections. Ils enten-

daient que leur système n'eût aucune ressemblance, soit avec le communisme qu'ils réprouvaient, soit avec le socialisme d'État qui leur répugnait pareillement. Sans doute, le succès de leurs projets entraînerait comme conséquence l'extinction de l'ancien patronat. Mais il disparaîtrait peu à peu, sans secousses, sans violences, ainsi qu'il arrive à ces vieux débris qui, sous l'action du temps, se lézardent, s'effondrent, et dont les pierres désagrégées servent à reconstruire les édifices nouveaux. Dans leur chambre de la rue des Gravilliers, Tolain et ses amis s'essayaient de la sorte à soulever le monde, sans que nul alors ne devinât leur labeur ou s'enquît de leur nom. Quant à eux, voulant désigner leur doctrine et se désigner eux-mêmes, ils s'appelèrent *mutuellistes,* mot significatif où se peignaient leurs aspirations à unir, par un lien de solidarité et par de réciproques services, d'abord les ouvriers de leur pays, puis ceux du monde entier.

Dans les conciliabules de la rue des Gravilliers, une seconde pensée prévalait. Elle se résumait en un dessein bien arrêté de fuir toute compromission politique. Jusqu'ici, aux jours de révolution, les travailleurs des usines et des ateliers étaient montés bravement sur les barricades, pour le plus grand triomphe de la bourgeoisie libérale et républicaine. D'après les premiers apôtres de l'*Internationale,* cet empressement attestait moins d'héroïsme que de naïveté. L'heure était venue pour le parti ouvrier de ne songer qu'à lui-même, de ne poursuivre de revendications qu'à son exclusif profit, de laisser les classes riches ou aisées débattre leurs querelles. Tous les actes qui suivirent s'inspirèrent de ce programme. Il fut décidé que l'on n'admettrait dans la société que les vrais travailleurs et qu'on en bannirait ceux que, dans le jargon révolutionnaire, on appelait les *ouvriers de la pensée.* Vis-à-vis du gouvernement, la section parisienne se garda de toute hostilité. Sa conduite se nuança même d'une déférence qui surprit. Les statuts de l'association ayant été rédigés, une double expédition en fut adressée au ministre de l'intérieur et au préfet de police, comme si on eût voulu, par cette communication, répudier d'avance tous agissements clandestins ou factieux. Vis-à-vis

des radicaux qui commençaient à poindre, vis-à-vis des républicains ou des démocrates de toute opinion, la même réserve fut observée. Sur ces entrefaites, un incident survint qui fournit une preuve éclatante de cette neutralité. Le conseil général de Londres, déjà circonvenu par les réfugiés établis en Angleterre, avait désigné comme agent à Paris, pour le service de la presse, un ancien condamné politique qu'on appelait Lefort. De sa vie, Lefort n'avait manié un outil. Immédiatement Tolain protesta, et allant trouver le nouveau délégué : « Vous êtes républicain, nous le sommes aussi ; mais en même temps, nous sommes ouvriers et voulons étudier les questions ouvrières. Si nous avons pour représentant un homme condamné pour société secrète, le gouvernement nous surveillera, et nous ne pourrons plus vivre. Nous vous demandons votre démission. » Lefort résista. L'entretien prenant alors un tour plus vif : « Si nous avions voulu, dit Tolain avec hauteur, faire une manifestation républicaine, croyez bien que nous aurions choisi un nom plus considérable que le vôtre. » La querelle s'envenima ; le conseil général dut intervenir ; une enquête fut prescrite, et un instant l'agitation fut extrême en la petite société naissante. Plutôt que de céder, Tolain partit pour Londres avec Fribourg. Après de longs débats, il obtint gain de cause, et la nomination fut rapportée (1).

Cette modération dans les doctrines sociales, cette réserve dans les affaires politiques attestaient la sagesse de la section parisienne. A se montrer si sages, les *mutuellistes* risquaient fort de passer inaperçus et de n'attirer personne. Les jacobins, les hébertistes répudièrent ceux qui ne parlaient ni de prendre ni de détruire. « Le coopératif n'est qu'un trompe-l'œil », disait, à quelque temps de là, Tridon, dans les débats du *procès de la Renaissance*. Les communistes traitèrent en adversaires ceux qui n'abolissaient ni la propriété individuelle, ni l'héritage, ni la famille. Les républicains s'étonnèrent qu'on ne tînt pas à honneur leur concours, virent ou feignirent de

(1) Déposition Tolain, p. 555. (*Enquête sur l'insurrection du 18 mars.*) — Voir aussi Fribourg, *l'Association internationale des travailleurs*, p. 27-28.

voir dans les premiers propagateurs de l'*Internationale* des agents secrets de l'Empire et, sans pénétrer plus avant dans les doctrines, dénoncèrent, sous le nom de *socialisme impérialiste*, ce qu'ils n'avaient ni le désir ni le temps d'approfondir. Quant au gouvernement, son attitude fut pleine de circonspection. Ayant reçu communication des statuts, il s'abstint de tout encouragement comme de toute défense. Plus tard, comme la section parisienne avait fait imprimer un manifeste à Bruxelles, il interdit l'entrée du document en France, mais il laissa entendre que la réponse eût été bien différente si les auteurs de la brochure avaient su trouver un mot, un seul mot pour louer le zèle philanthropique de Napoléon et la loi des coalitions (1). Plus clairvoyant que les républicains, l'Empire se gardait de négliger ou de dédaigner la nouvelle association, mais il la surveillait, prêt à lui continuer sa tolérance si elle demeurait inoffensive, à l'absorber si elle venait à lui, à la combattre si elle déviait vers ses ennemis.

Les deux premières années se ressentirent de cet isolement. En 1865 on ne tint pas de congrès, de peur de dévoiler l'inanité des résultats. La seule réunion fut un conciliabule tout intime à Londres. En 1866, la section parisienne comptait à peine cinq cents adhérents; en dehors de Paris, quelques efforts de propagande, mais presque stériles. Les cotisations se recouvraient irrégulièrement ou point du tout. « Je n'ai jamais eu plus de cinquante francs en caisse », a écrit Héligon, le premier trésorier de l'*Internationale*. Un jour, un bienfaiteur généreux donna deux cents francs : douze heures plus tard, la somme était dépensée. Si modeste que fût le local, on n'en constatait que rarement l'insuffisance. En dehors de cette langueur générale, l'association fléchissait sous un double reproche : pour une société révolutionnaire, elle se montrait trop pacifique; pour une société d'études, elle manquait d'autorité (2).

Il fut bientôt visible que l'*Internationale* était condamnée à

(1) Voir Fribourg, *l'Association internationale des travailleurs*, p. 163.

(2) Voir déposition Héligon, p. 540, et déposition Tolain, p. 554. (*Enquête sur l'insurrection du 18 mars*.)

attendre indéfiniment son heure, à moins qu'elle ne déviât. Comme l'histoire n'est pas toujours la vertu récompensée, elle trouva, en se pervertissant, la notoriété.

Dès le premier congrès de la société, qui se tint à Genève en septembre 1866, on vit éclater les prétentions de ceux qui voulaient détourner l'institution au profit de la politique. De plus en plus dominé par les réfugiés, le conseil général de Londres avait convoqué à l'assemblée plusieurs des étudiants qui, l'année précédente, s'étaient signalés au congrès de Liège. Ceux-ci accoururent, et très bruyamment essayèrent d'intervenir dans les délibérations. Comme on contestait la régularité de leur mandat et comme on refusait de les entendre, des scènes violentes, des rixes même se produisirent. Les pseudo-délégués finirent par être écartés, et les débats se poursuivirent au milieu d'un calme relatif. Mais cette première incursion en laissait prévoir bien d'autres (1).

L'année 1867 fut remplie par les grèves. Il y en eut à Amiens, il y en eut à Roubaix; il y eut surtout à Paris la grève des ouvriers bronziers. Cette dernière grève donna à l'*Internationale* l'occasion de s'affirmer avec éclat. Fribourg, s'étant rendu en Angleterre, obtint des sociétés ouvrières, à Londres, à Manchester, à Birmingham, « quelques milliers de francs » pour les frères de France. Cet exemple provoqua l'émulation; de tous côtés, les offrandes arrivèrent, et les patrons se décidèrent à céder (2). Du même coup, on apprit à connaître l'*Internationale* que jusque-là on avait ignorée. On conçut même d'elle une opinion tout à fait exagérée : car on lui attribua « des millions ». En soutenant les grèves, l'association ne sortait pas de son rôle. Mais voici à quels signes se reconnurent, dès cette année 1867, les déviations. Plus ardents et moins contenus que les membres directeurs de la section parisienne, les correspondants de province ne manquaient pas, dans leurs lettres,

(1) Voir déposition Tolain, p. 554. (*Enquête sur le* 18 *mars.*) — Voir aussi procès du café de la Renaissance, réquisitoire de M. l'avocat général Lepelletier. (*Gazette des Tribunaux*, 7-8 janvier 1867.)

(2) Voir déposition Fribourg, p. 575. (*Enquête sur l'insurrection du* 18 *mars.*)

de mêler aux vœux pour le prolétariat des imprécations contre l'Empire. Loin d'agir au grand jour, ils rêvaient des organisations clandestines et se donnaient des airs de conspirateurs. De Roubaix, un certain Pierre Lécluse annonçait le dessein de cacher l'association sous les apparences d'une société d'instruction mutuelle. « A tout événement, ajoutait-il, nous nous sommes pourvus d'une bibliothèque. » De Londres, cependant, le conseil général prêchait la violence. Il avait, comme correspondant spécial pour la France, un agent dont les lettres furent plus tard saisies. Et ces lettres attestent, dès cette époque, une préoccupation principale, sinon unique, celle de l'Empire à détruire et de l'Europe à bouleverser (1).

On pouvait à toute rigueur ne voir en ce langage que l'opinion individuelle de quelques hommes fanatiques ou pervertis. Au mois de septembre 1867, comme l'*Internationale* tenait à Lausanne son deuxième congrès, l'altération de l'esprit primitif apparut avec la plus claire évidence. Les Anglais, les Allemands, les Belges étaient arrivés à l'assemblée avec un programme communiste; ils entreprirent de le faire triompher. Les délégués français, soutenus par les Italiens et les Suisses, se constituèrent les défenseurs de la propriété individuelle, de l'héritage, de la famille, et après de vifs débats rallièrent à eux la majorité. Combien ce succès si péniblement conquis n'était-il pas précaire! Cependant, de l'autre côté du lac, à Genève, se tenait un autre congrès bien plus éclatant. Il s'appelait le *Congrès de la paix et de la liberté*. Il avait inscrit à son ordre du jour le désarmement général, la revendication de toutes les franchises, l'anéantissement de toutes les superstitions comme de toutes les tyrannies. Garibaldi venu d'Italie en était le héros. Nous avons déjà raconté ces scènes (2). Des députés, franchissant le Léman, abordèrent à Lausanne et proposèrent aux internationalistes une alliance. Ceux-ci, qui délibéraient beaucoup plus obscurément, ne résistèrent pas aux avances de si puissants, de si bruyants voisins. Trois délégués, parmi les-

(1) Voir réquisitoire de M. l'avocat impérial Lepelletier, premier procès de l'Internationale. (*Gazette des Tribunaux,* 21 mars 1868.)

(2) Voir *supra*, livre XXXIII, chapitre IV.

quels Tolain lui-même, furent chargés de porter la réponse, et la fusion s'accomplit. Les congressistes de Lausanne s'appropriaient les résolutions des congressistes de Genève : par là ils versaient de plus en plus dans la politique, et entre toutes les politiques ils choisissaient la pire.

On était bien loin de la société d'études fondée jadis rue des Gravilliers. La déviation serait complète si l'association prêtait son personnel pour quelque dessein factieux. Or, deux mois plus tard, l'intervention française à Rome ayant fort irrité le parti démagogique, des manifestations se préparèrent en guise de protestation. Les affiliés de l'*Internationale* souffraient impatiemment qu'on les soupçonnât de complicité avec l'Empire. Quand ils paraissaient dans les ateliers, un peu mieux vêtus que de coutume, leurs compagnons leur demandaient ironiquement « si la police n'avait pas payé leurs paletots (1) », et le fréquent retour de ces insinuations les mortifiait singulièrement. L'occasion leur parut favorable pour se laver à jamais du reproche. Ceux qui dirigeaient la société ne laissèrent pas que de s'effrayer un peu. Mais ils n'osèrent retenir leurs hommes, et les plus modérés se contentèrent de ne pas les exciter. Ceux-ci, mêlés à quelques autres groupes, se rendirent, le 2 novembre 1867, en pèlerinage au tombeau de Manin, puis, le 4 novembre, on les vit se rassembler sur le boulevard Bonne-Nouvelle. L'une et l'autre manifestation passèrent presque inaperçues. Toutefois elles portaient en elles une signification bien nette : l'alliance conclue à Genève venait de se ratifier dans la rue.

La société d'études avait végété ; tout autre fut la société de combat. Les adhérents se multiplièrent : bientôt, pour la section parisienne, on en compta trois mille (2). La propagande s'étendit à Rouen, à Lyon, à Marseille, avec des agents obscurs, mais persévérants et passionnés : c'était, à Rouen, Aubry ; à Lyon, Albert Richard ; à Marseille, un ferblantier du nom de Vasseur. Depuis les manifestations de novembre, toutes les

(1) Déposition Héligon, p. 539. (*Enquête sur l'insurrection du* 18 *mars.*)
(2) Déposition Héligon, p. 540. (*Enquête sur l'insurrection du* 18 *mars.*)

défiances s'étaient évanouies, et dans l'institution nouvelle la démocratie radicale ne voyait plus qu'une alliée.

La *Société internationale,* n'ayant pas été autorisée, tombait sous le coup de la loi. Le gouvernement résolut d'appliquer les pénalités légales à ceux qu'il désespérait de contenir ou d'attirer. Les membres du bureau de la section parisienne furent, au nombre de quinze, traduits devant le tribunal correctionnel. Le 20 mars 1868, ils comparurent devant la sixième chambre. Jusque dans les poursuites, le gouvernement se piqua de modération envers ceux que si longtemps il avait ménagés. Le ministère public avait écarté le délit de société secrète pour ne retenir que celui d'association non autorisée. Le président, qui était M. Delesvaux, se garda de toute remarque irritante et, contre l'habitude, ne rudoya personne, ni prévenus ni témoins. L'avocat impérial, M. Lepelletier, toujours très mesuré dans ses paroles, se montra non seulement correct, mais courtois. Il loua dans les prévenus des « ouvriers intelligents, laborieux, honnêtes », promit de demeurer calme, presque bienveillant, et tint jusqu'au bout sa promesse. La condamnation se ressentit de la même mansuétude. Elle fut de cent francs d'amende pour chaque prévenu.

Ni ces retours de bon vouloir, ni la menace de châtiments plus rigoureux ne pourraient désormais retenir l'association sur la pente où elle achevait de glisser. Au premier bruit du procès, plusieurs des affiliés avaient ressenti quelque crainte. Les versements de cotisations s'étaient ralentis. « Nous n'avons pas le temps de passer six mois en prison », écrivait un ouvrier du nom de Mathon. Et il ajoutait : « Quand on a vu 1848 et ses représailles, puis 1852, on a moins d'illusions (1). » Mais les meneurs, loin de s'effrayer, redoublèrent d'audace. Une crise intérieure qui éclata dans l'association révéla bien cet état des esprits. Sous le coup des poursuites, M. Tolain et ses compagnons, membres du bureau de Paris, s'étaient démis de leurs fonctions de commissaires : peut-être estimaient-ils que le

(1) Voir les débats du deuxième procès de l'Internationale. (*Gazette des Tribunaux*, 22-23 mai 1868.)

soin de leur défense absorberait tous leurs loisirs ; peut-être aussi quelques-uns se sentaient-ils déjà débordés. Des élections ayant eu lieu, l'influence passa décidément des modérés aux factieux : les nouveaux commissaires furent le relieur Varlin, le teinturier Benoît Malon, Mollin, Humbert, Combault, tous gens d'intelligence étroite et d'âme fanatique. Vis-à-vis du gouvernement, la provocation était double et touchait à la bravade. L'*Internationale* choisissait, pour affirmer son existence par des élections, l'heure même où un jugement la déclarait dissoute ; en outre, elle s'appliquait à marquer, par les noms des élus, que rien ne la réduirait. Mise au défi, la justice poursuivit la nouvelle commission comme elle avait fait pour l'ancienne. Cette fois, l'indulgence n'eût pas été de saison, et les prévenus d'ailleurs l'eussent répudiée. En guise de défense, Varlin lut un long factum, haineux, déclamatoire, véritable excitation à la guerre civile (1). Tous les inculpés furent frappés de trois mois d'emprisonnement. A Sainte-Pélagie, ils retrouvèrent les blanquistes condamnés dans les récents procès pour sociétés secrètes, et, y étant entrés mauvais, ils en sortirent pires.

Dans l'entrefaite s'ouvrit, le 6 septembre 1868, le troisième congrès annuel de l'association. Il se tint à Bruxelles. La propriété individuelle, qui avait survécu au congrès de Lausanne, subit ici un assaut où elle succomba. L'assemblée formula le vœu « que les carrières, houillères, mines, chemins de fer revinssent à la collectivité sociale ». Elle jugea en outre que la même collectivité devrait recueillir les routes, les canaux et pareillement les forêts. Pour la terre, le langage fut un peu moins absolu, comme si l'énormité de l'affirmation eût effrayé les novateurs. Avec beaucoup de circonlocutions où se trahissait l'embarras, on émit l'avis « que l'évolution économique ferait de l'entrée du sol arable à la propriété collective une nécessité ». Sol, sous-sol, voies de communications, tout serait centralisé par l'État, mais par l'État régénéré. L'exploitation serait confiée à des compagnies agricoles pour la terre, à des compa-

(1) Voir *Gazette des Tribunaux*, 22-23 mai 1868.

gnies ouvrières pour les mines, « seul mode scientifique et rationnel » . En attendant que les « progrès de la science et de la raison » permissent cette confiscation totale, l'assemblée avisait à des mesures d'une utilité plus immédiate. C'est ainsi qu'elle s'ingéniait à multiplier les sociétés de résistance pour organiser et soutenir les grèves. Elle proclama en outre qu'aucune nouvelle machine ne pourrait être introduite dans les usines ou fabriques sans garanties ou compensations pour les ouvriers. Au milieu de ces débats, les questions politiques avaient été rejetées au second plan. En clôturant les séances, Dupont, membre du conseil de Londres et président du congrès, se chargea de les rappeler : « Ce que nous voulons renverser, dit-il, ce n'est pas seulement le tyran, c'est la tyrannie. Nous ne voulons plus de gouvernement, car les gouvernements nous écrasent d'impôts; nous ne voulons plus d'armée, car les armées nous massacrent ; nous ne voulons plus de religion, car la religion étouffe les intelligences (1). »

Toute l'histoire de l'Internationale ne serait désormais que le développement de ces projets destructeurs et de ces paroles factieuses. Ceux qui dominaient étaient Eugène Varlin, Benoît Malon, c'est-à-dire les violents. Quant aux modérés, ils s'effaçaient ou cédaient au courant, ne le pouvant remonter. Les meneurs parisiens vivant dans la crainte de nouvelles poursuites et étant parfois empêchés d'agir, le conseil général de Londres les suppléait. Or, ce conseil se composait surtout de réfugiés, gens qui déjà se demandaient ce qu'on ferait quand l'Empire serait renversé (2). Lorsque la surveillance qui avait suivi les procès se fut un peu relâchée, les affiliations reprirent. Dans les premiers temps, les groupes s'étaient rassemblés par professions, et ce recrutement offrait quelque garantie, car les gens de même métier ont des intérêts communs, et d'instinct les discutent plutôt que la politique : les nouveaux groupements se firent par quartiers, en sorte que toute trace

(1) Voir réquisitoire de M. l'avocat impérial Aulois, troisième procès de l'Internationale. (*Gazette des Tribunaux*, 23 juin 1870.)

(2) Voir troisième procès de l'Internationale. (*Gazette des Tribunaux*, 23 juin 1870.)

d'agrégation corporative disparut et qu'on n'eut plus que des soldats prêts pour les troubles. Jadis les admissions étaient précédées d'une enquête qui avait pour but d'écarter les faux ouvriers ou les hommes trop tarés : désormais toutes ces précautions seraient jugées superflues, et le seul souci serait de grossir les rangs. L'idée première avait été de n'accepter dans l'association que les travailleurs manuels : les cadres s'élargissant, on y laissa pénétrer les étudiants, les avocats, les journalistes, tous ceux qui, par la parole ou les écrits, souffleraient la sédition. La dernière transformation se consomma quand le conseil général de Londres autorisa les agrégations collectives. On admit alors en bloc des sociétés ouvrières, des sociétés de secours mutuels, des cercles d'études sociales, des affiliations de toute sorte, et, à la manière des ruisseaux qui descendent vers le même fleuve, toutes ces eaux troubles se déversèrent dans le grand courant de l'*Internationale.* — Dans les provinces, le développement fut à peu près pareil. A la vérité, certains centres industriels, comme Lille et le bassin houiller de Valenciennes, demeurèrent réfractaires à la propagande. On remarqua aussi que les ouvriers normands, après avoir très chaleureusement accueilli les premières prédications, se fatiguèrent de prélever sur leurs salaires de quoi payer des grèves, et s'éloignèrent en grand nombre. Mais à Roubaix, à Lyon, dans le bassin de Saint-Étienne, à Marseille, le succès fut complet (1). On arriva de la sorte à l'automne de 1869. Alors se tint, à Bâle, le quatrième congrès. Les congressistes renouvelèrent contre la propriété individuelle l'excommunication formulée l'année précédente à Bruxelles. Toutefois, par une singulière inconséquence, ceux qui abolissaient la propriété hésitèrent à abolir pareillement l'héritage. Cependant l'association croissait toujours. On a affirmé que, vers la fin de l'Empire, elle comptait pour Paris soixante-dix mille adhérents, et pour toute la France deux cent mille (2).

(1) Voir rapport du préfet du Nord, 15 juillet 1871, et du préfet de la Seine-Inférieure, 26 juillet 1871. (*Enquête sur l'insurrection du* 18 *mars.*) — Voir aussi rapport de M. de Sugny, p. 4. (*Enquête sur le* 4 *septembre.*)

(2) Déposition Mouton, p. 230 ; déposition Fribourg, p. 573. (*Enquête sur le* 18 *mars.*)

Ces développements de l'*Internationale* se rattachent aux derniers mois du règne ; et c'est à la fin de notre récit que nous retrouverons cette association fameuse. Mais, dès le commencement de 1869, elle apparaît avec des traits assez distincts pour qu'on ait pu la peindre et la fixer. Déjà elle se montre avec ses cadres agrandis, avec son programme amplifié, avec son but nettement accusé qui est de tout transformer ou plutôt de tout bouleverser. Elle a sa devise, devise singulière empruntée à l'argot de la Bourse ; et ses adhérents se répandent partout, parlant de *liquidation sociale*, comme s'il n'y avait plus qu'à prononcer la faillite de l'ancien monde et à s'en partager les dépouilles. En deux procès intentés coup sur coup, le gouvernement a poursuivi la société comme illicite et l'a déclarée dissoute. Mais courte a été sa prévoyance, illogique sa sévérité ; car, dans le même temps où il frappait les apôtres, il donnait licence pour dresser les chaires d'où se propagerait l'apostolat.

VI

Les Parisiens qui, au mois d'octobre 1868, regagnèrent la capitale après les villégiatures d'été, y furent témoins d'un spectacle que les survivants n'ont point oublié. Plusieurs fois par semaine, d'un bout à l'autre de la ville, les salles de bal, de concert, de gymnastique, s'aménageaient comme pour un parlement. De tous ces lieux se dégageait une bruyante rumeur de déclamations, d'interruptions, d'imprécations. La simple initiative de quelques citoyens avait loué l'emplacement, tracé l'ordre du jour, élevé la tribune, convoqué l'assemblée. Ceux qui prenaient la parole, étudiants, ouvriers ou bourgeois, ne tenaient leur mandat que de leur propre hardiesse. Le lendemain, les journaux publiaient des bribes de harangues, doublement incohérentes, et par elles-mêmes, et par le tumulte qui n'avait permis qu'une incomplète reproduction. Les orateurs étaient inconnus, et leur renommée, qui bientôt se forgerait

à coups de violences, ne dépassait pas le café qu'ils fréquentaient ou l'atelier où ils étaient censés travailler. Ce qu'on retenait des discours laissait l'impression d'une immense présomption, d'une inexpérience mêlée de niaiserie, et d'une perversité qui, assez habilement, se contenait encore. En aucun temps, cette licence n'eût passé inaperçue. Le souvenir de longues années silencieuses rendit plus saisissant le contraste. Nous voici revenus aux clubs de 1848, dirent tristement les témoins des régimes précédents. En quoi ils se trompaient; car 1848 était fort dépassé.

Tout cet émoi avait pour origine la *loi sur les réunions publiques*. On en voyait les premières applications. Il est juste de rappeler que, tout au début, de louables efforts furent tentés pour opposer aux utopies les saines doctrines, à la violence la fraternité. M. Laboulaye présida une réunion au faubourg Saint-Marcel. Divers économistes, recommandables par le savoir et les lumières, essayèrent de provoquer des débats contradictoires où les opinions opposées pourraient s'exprimer avec calme : tels furent M. Garnier, M. de Molinari, M. Frédéric Passy. Un pasteur protestant, M. de Pressensé, conçut, dans l'ordre religieux, un dessein pareil. Enfin plusieurs catholiques, parmi lesquels M. Lenormant et M. Étienne Récamier, ne craignirent pas de se rendre auprès de leurs adversaires : ils leur proposèrent une loyale entente pour les préparatifs des réunions, pour la formation du bureau : une tolérance réciproque assurerait à tous la liberté des paroles, et l'auditoire affirmerait par un ordre du jour ses résolutions. — Hélas! une courte expérience dérouta vite ces courageux espoirs. Les considérations des économistes se perdirent dans le bruit et la risée. Le christianisme de M. de Pressensé, même offert sous l'aspect le plus réformé, fut jugé superstition. Quant aux catholiques, ils s'ingénièrent avec plus de bonne volonté que de bonheur à glisser un peu de religion sous beaucoup de démocratie. On applaudissait la démocratie, quoique avec un étonnement méfiant : au premier mot de religion, les huées éclataient, et avec un ensemble tel qu'aucune poitrine n'eût dominé le tumulte. En une si fâcheuse posture, les orateurs n'au-

raient qu'une ressource, celle d'enfler leur libéralisme et de saisir au vol quelque allusion politique très transparente, par exemple une allusion au 2 décembre. L'opportune diversion ne manquerait jamais son effet, et, sous le petit regain de faveur, la retraite s'opérerait sans trop d'encombre ni d'avaries.

Dès le commencement de l'hiver, les démagogues de toute nuance avaient, comme on dit, fait place nette. Ils auraient encore à supporter quelques contradictions, mais rares, partielles, faciles à étouffer. Dès lors ils purent, sans craindre les gêneurs, entreprendre l'éducation du peuple.

Les leçons se répéteraient assez souvent pour pénétrer les cerveaux les plus rebelles. En outre, les lieux de réunion furent habilement répartis, de façon à assurer une égale distribution des lumières. Le quartier Saint-Germain eut le Pré-aux-Clercs; le quartier Mouffetard, le Vieux-Chêne; la Chapelle, la salle Molière; Montmartre, la salle de la Révolution; Belleville, la salle de la rue de Paris. Au cœur même de la ville, les tribunes se dressèrent au Vaux-Hall et à la Redoute. Le but étant partout le même, on avait jugé la variété superflue. On voyait plus de paletots au Pré-aux-Clercs, plus de blouses au boulevard Rochechouart ou au boulevard de la Chapelle; l'aspect était plus menaçant à Belleville, plus sordide au faubourg Saint-Marcel. A cela près, tous ces clubs se copiaient. Vers huit heures, une foule plus ou moins pressée s'engageait dans les corridors économiquement éclairés. A la porte se tenaient, comme à l'entrée d'une église, des quêteurs qui tendaient leur plateau pour les frais de la réunion. Dès le premier examen, un œil même médiocrement exercé eût classé les auditeurs. Il y avait les dirigeants qui organisaient les places, réglaient les discours, préparaient la claque, démasquaient les intrus. Il y avait les militants, sorte de gardes du corps, moitié disciples, moitié souteneurs, qui, à la manière d'une troupe commandée, se mobilisaient à volonté et tantôt descendaient vers la ville, tantôt remontaient vers les faubourgs : ils ne se massaient pas dans la salle, mais se divisaient en petits groupes qui se reliaient en un ordre presque stratégique : c'était le personnel ambulant des réunions publiques, vrais gendarmes du désordre, toujours

en éveil, et pareillement prêts à applaudir, à vociférer, à combattre. Il y avait enfin les gens du quartier. Ceux-ci formaient l'immense majorité, et c'était justice, la représentation se donnant pour leur plus grande instruction. La plupart étaient conduits en ces lieux par curiosité, par le vague attrait des choses malsaines. Ils ne raisonnaient pas beaucoup; mais là-bas il y aurait du tapage; on piétinerait sur le gouvernement, sur les patrons, sur les sergents de ville. Ces perspectives éveillaient en eux tout ce qu'un bon Parisien porte en soi d'instincts rebelles. Et puis le spectacle était gratuit; il serait même productif, par l'économie du feu et de la chandelle dans les longues soirées d'hiver.

L'exactitude, cette politesse des rois, était rarement celle des orateurs. Pour être vrai, l'attente manquait de dignité. Un divertissement favori était d'imiter les cris des animaux, très spécialement celui du coq. Les clubistes des galeries supérieures s'amusaient fort aussi à lancer des pelures d'oranges ou des écailles de marrons sur les auditeurs du parterre. Ceux-ci répondaient par des injures et quelquefois se contentaient d'ouvrir débonnairement leur parapluie, ce qui excitait une gaieté folle. De petits groupes se hasardaient à chanter à demi-voix la *Marseillaise*, ce qui paraissait alors le comble du civisme comme de la témérité. De temps en temps, soit soupçon réel, soit joyeuseté, un spectateur plus taciturne, plus attentif que les autres, était dénoncé : « C'est un mouchard », disait-on; aussitôt le malheureux était cueilli à sa place, et colporté de banc en banc jusqu'au dehors. C'est au milieu de ce tapage que la séance s'ouvrait. Le président ne manquait pas de recommander le calme qui convenait, disait-il, à une *assemblée délibérante*. Il affirmait que toute la France avait les yeux fixés sur la réunion, et mettait en garde contre les « agents provocateurs ». Cependant, à l'extrémité du bureau, un homme était assis, solitaire comme un écolier aux arrêts ou comme un navire en quarantaine. Avec une injurieuse affectation, les chaises s'éloignaient de la sienne, et de toutes parts on le montrait au doigt. Taquineries niaises, gamineries sinistres, tout vis-à-vis de lui paraissait de bonne guerre, et

par intervalles une voix s'élevait, du fond de la salle, déclarant qu'il fallait le pendre. Cet homme, c'était le commissaire de police. Son rôle consistait à surveiller les discours, à dénoncer les écarts, à constater les délits : en cas de danger pour l'ordre public, il aurait le droit de dissolution. Modérateurs de la réunion, ces fonctionnaires en étaient aussi les martyrs : « Je les plains, dit un jour Jules Simon au Corps législatif. — Et moi, je les loue », riposta le ministre de l'intérieur. De vrai, tous deux avaient raison. Ils étaient à la fois à louer et à plaindre ; car, seuls contre tous, ils représentaient la loi, et, dans l'accomplissement de leur devoir, ils couraient plusieurs risques, dont le principal était d'être assommés.

Les peuples aiment les grands sujets comme ils aiment les grands drames. Les sujets étaient vastes à embrasser le monde. Dans les divers quartiers de Paris, on inscrivit successivement à l'ordre du jour *l'instruction et l'éducation de l'enfant*, *le travail des femmes*, *l'hérédité*, *le divorce*, *le chômage*, *le capital et l'intérêt*, *le salariat*, *la lutte de l'homme contre la nature*, *les privilèges*. L'ignorance a des sérénités et des audaces qui sont grâces d'état. Peut-être aussi ces choix cachaient-ils un calcul : plus la matière était étendue, plus il serait malaisé d'en préciser les confins. Tout y pourrait rentrer sans effraction, et très particulièrement les objets que la loi avait entendu réserver, à savoir la politique et la religion.

Le gouvernement tout d'abord feignit d'ignorer les excès. Ayant concédé la liberté des réunions, il ne voulait ni se déjuger, ni se donner l'air de reprendre ce qu'il avait donné. Il estimait que ses adversaires, en se dévoilant, provoqueraient la risée et le mépris. La tolérance se fondait sur un autre espoir, celui que des discussions publiques naîtraient parmi les chefs de la démagogie de mortelles discordes. A cet égard, les officieux rapportaient volontiers une certaine légende irlandaise, celle des deux chats de Kilkenny. Ces animaux s'étaient battus avec tant de rage que, sur le lieu du combat, on n'avait rien retrouvé, hormis leurs queues. Ainsi en serait-il des coryphées des réunions publiques. Communistes, socialistes, mutuellistes, hébertistes, tous s'entre-dévoreraient. Quand tous

ces faux amis du peuple se seraient détruits, une image unique demeurerait, celle de Napoléon, le seul homme qui aimât vraiment les ouvriers et saurait les rendre heureux.

Donc les programmes purent s'énoncer librement, et on vit se produire au grand jour tout ce qui ne s'était épanché jusque-là que dans les entretiens à huis clos de quelques âmes dépravees.

En ces programmes, on eût vainement cherché une doctrine, il n'y avait que des haines. En revanche, il y en avait beaucoup, et le principal embarras serait de les classer. Que détestait-on le plus? Dieu ou César? Il semble que Dieu ait eu le privilège du premier rang. Un souci constant s'appliquait à dépasser l'impiété routinière, et à forcer l'attention par des blasphèmes inédits. Après le maître d'en haut, le maître d'en bas, c'est-à-dire l'Empereur. L'art suprême était de ne le point nommer, mais de le désigner toujours. Il n'était point de sujet qui promptement ne ramenât à lui. Le peu qu'on savait d'histoire, on l'accommodait à sa personne. Il s'appelait Tibère, Caligula : les plus érudits parlaient d'Héliogabale. Les premiers jours, on se contenta de dénoncer le *dix-huit brumaire;* puis on s'enhardit et on se haussa jusqu'à la flétrissure du *deux décembre*. Le *deux décembre* devint même un lieu commun sauveur pour tous les clubistes à court d'arguments et de paroles. Que la phrase fût lancée avec une certaine sonorité de voix, ou se traînât avec un tremblement convaincu, et aussitôt les applaudissements éclataient. Le succès se complétait si l'orateur désignait d'un geste vaguement menaçant les Tuileries, et d'un autre geste le commissaire de police. Les plus avisés ne s'arrêtaient pas en si beau chemin. A l'Empereur, ils associaient la souveraine. A cet égard, les inventions ne laissaient pas que d'être assez fécondes. Certains griefs se répétaient quotidiennement. L'un des plus accoutumés consistait à signaler de pauvres ouvrières qu'on se gardait de nommer et qui étaient, affirmait-on, mortes à la peine, en faisant les corsets et les chapeaux de l'Impératrice.

Dans la même haine s'enveloppaient tous les libéraux. « La modération, c'est la mort », disait Peyrouton à la salle de la

Redoute (1). On raillait impitoyablement « ces Diafoirus de la pensée », qui voulaient « traiter le corps social avec de l'eau tiède, tandis qu'il y faudrait appliquer le fer et le feu (2) ». Une maxime favorite était de proclamer que ceux qui figuraient le nombre avaient le droit d'être despotes : pour réformer le droit public, il suffirait de retourner les formules d'autrefois et de mettre le mot *peuple* partout où l'ancien régime avait mis le mot *roi*. Une réprobation pareille s'attachait aux hommes de 1848, lesquels avaient eu plusieurs torts impardonnables, celui de ne pas proscrire, celui d'échouer, et par-dessus tout celui de croire en Dieu. L'hostilité s'étendait à tous les opposants du Corps législatif : chacun de leurs actes était jugé avec un mélange de persiflage, de jalousie et de colère. Garnier-Pagès était qualifié de « *vieille marmotte* », Picard était appelé le « *petit gros* », et l'épithète se propageait avec de longs grognements de bonne humeur. Quant à M. Marie, l'homme des *Ateliers nationaux,* on le comparait à M. de Falloux, ce qui constituait le dernier degré de l'injure. Le *Siècle* était à titre égal conspué, et avec lui M. Havin, qui venait de mourir dans les bras d'un prêtre et avait, de la sorte, achevé de ranger parmi les faibles son journal et lui-même. Cependant, parmi les chefs vivants ou morts de la démocratie, deux surtout avaient le privilège de l'impopularité, c'était Jules Favre et c'était Cavaignac. L'un offusquait par ses hauteurs et se montrait plus éloquent qu'on ne doit l'être en une démocratie égalitaire; quant à l'autre, il avait commandé les répressions de Juin : aussi le premier était détesté comme un pontife, — le second maudit comme un bourreau.

Ces âmes, toutes débordantes de haine, entretenaient pourtant un culte, celui des grands ancêtres de 1793. On en copiait la phraséologie sentimentale et la rhétorique solennelle. On souhaitait que l'histoire de cette époque fût contée aux enfants sous la forme d'un catéchisme civique. Aucun acte n'était répudié, pas même les massacres de Septembre. Au *Pré-aux-*

(1) Voir procès Peyrouton, 22 janvier 1869. (*Gazette des Tribunaux*, 23 janvier 1869.)

(2) Procès Brisson, 5 février 1869. (*Gazette des Tribunaux*, 6 février 1869.)

Clercs, un orateur s'étant aventuré jusqu'à les désapprouver, le président le rappela à l'ordre : « Je ne permettrai pas, dit-il, qu'on insulte une de nos grandes dates révolutionnaires (1). » Aux apologies se joignaient les puériles imitations. Un jour, les citoyens réunis au *Vieux-Chêne* apprirent avec un agréable étonnement qu'on n'était pas du tout en janvier 1869, ainsi que l'affirmaient les réactionnaires, mais bien en l'an LXXVII de la République française. Cette information sensationnelle provoqua les bravos, et on se persuada que prochainement les journaux adopteraient l'ére nouvelle. Au milieu de cet accord, une divergence subsistait. Qui méritait la préférence, Robespierre ou Hébert? Plus d'une fois on discuta sur l'un et sur l'autre comme des dévots sur leur saint favori. Je crois bien qu'Hébert entraîna la majorité. Il était plus homme de main, et puis il n'avait pas proclamé l'Être suprême.

Ce n'était pas que ces insanités ne soulevassent quelques velléités de protestation. Les clubs qui avaient leurs Érostrates avaient aussi leurs Prudhommes. Quand Érostrate bafouait l'Église et les Jésuites, Prudhomme, esprit fort suivant l'ancienne formule, applaudissait à tout rompre ; lorsque l'attaque montait directement jusqu'à Dieu, il se sentait mal à l'aise et demeurait remarquablement silencieux. Quand Érostrate dénonçait les gros capitalistes ou les grandes compagnies, Prudhomme se pâmait d'aise ; que si la spoliation s'étendait jusqu'au sol, il tendait l'oreille, croyait avoir mal compris et, s'il n'était pas entouré de voisins trop farouches, ébauchait un commencement de murmure. Prudhomme certes détestait l'ancien régime, n'aimait pas les sergents de ville et, à huis clos, déclamait aussi bien que personne contre le coup d'État; mais 1793, le 21 janvier, la guillotine, Marat, Hébert, tout cela lui communiquait un petit frisson. Prudhomme était d'ailleurs timide, craignait beaucoup de choses, d'être expulsé, d'être battu, d'être appelé mouchard, jésuite et girondin; et même quand il représentait le nombre, il cédait devant Érostrate qui représentait le bruit. Entre toutes les théories, les

(1) E. de Pressensé, *les Leçons du 18 mars*, p. 193.

seules qui le trouvassent tout à fait réfractaire, c'étaient celles qui détruisaient la famille ou abolissaient explicitement l'héritage ; alors il ressentait de grosses tentations d'énergie et se haussait jusqu'à lancer une interruption. C'est qu'il tenait à son foyer, aux reliques de ses morts, à toutes ces choses que le Parisien, même perverti, garde en son cœur. C'est en quoi il différait d'Érostrate, et c'est pourquoi, tout en l'écoutant, tout en l'applaudissant même, il ne le suivrait jamais tout à fait.

Ceux qui se croyaient tragiques n'étaient souvent que bouffons. Avant de verser dans le drame qui ne viendrait que trop tôt, on piétina dans la farce. Un jour, au Pré-aux-Clercs (c'était au mois de novembre 1868), on débattit la question du mariage. M. de Pressensé défendit l'indissolubilité du lien conjugal, mais au milieu des sifflets. Le divorce lui-même parut un remède insuffisant pour l'inconstance des époux : c'était une solution mauvaise comme toutes les solutions moyennes, et, pour employer le langage d'un des orateurs, un *expédient orléaniste*. Tous les vieux préjugés paraissant dissipés, le cordonnier Gaillard vint à la tribune et célébra « le concubinage comme le vrai mariage de l'homme d'honneur (1) ». Quand on eut, pendant deux séances, mis la morale en miettes et le bon sens en charpie, on imagina d'organiser un vote. Le scrutin fut mémorable. Comme on devait s'y attendre, la majorité flétrit le mariage indissoluble. Elle condamna pareillement le divorce. Il semblait que sur cette double ruine dût triompher le système de l'union libre. Mais quand on le mit aux voix, plusieurs ressentirent un soubresaut de la conscience et reculèrent devant l'énormité. Il arriva donc qu'un troisième vote négatif s'ajouta aux deux autres. Mariage, divorce, concubinage, tout étant à titre égal proscrit, que restait-il sinon l'universel célibat? La séance s'acheva dans une gaieté exhilarante, et bien avant dans la nuit les lazzis, les clameurs des passants troublèrent les rues silencieuses du faubourg Saint-Germain.

A quelque temps de là, au *Vieux-Chêne*, on assista à une

(1) Procès Gaillard, 22 janvier 1869. (*Gazette des Tribunaux*, 23 janvier 1869.)

pareille explosion de perversité burlesque. On y avait mis à l'ordre du jour la *Morale et l'enseignement des Jésuites*. Le sujet n'était point neuf. Il devint tout à fait original par les choses imprévues qu'on entendit. On apprit que le premier des Jésuites était, à proprement parler, Moïse, lequel, en descendant du Sinaï les tables de la loi, avait le premier ligoté la pensée humaine. Un érudit survint qui parla de la conspiration des Poudres et de la doctrine du régicide : de là grand scandale parmi ceux qui, la veille à Belleville, avaient fêté le 21 Janvier. A l'ordre fameux on reprocha beaucoup d'autres choses, et en particulier d'avoir façonné Voltaire : celui-ci n'avait-il pas affirmé en maints endroits qu'il fallait de la religion pour le peuple ? Cependant plusieurs jeunes gens, anciens élèves des Jésuites, étaient venus jusqu'en ces lieux dans la pensée de défendre leurs anciens maîtres. L'un d'eux qu'on appelait Jacquier parvint à se hisser à la tribune. D'une voix jeune et vibrante, avec des accents d'agression audacieuse et des trésors d'ironie indignée, il railla l'ignorance, dénonça la calomnie. Sous l'excès de la surprise, l'auditoire subjugué fit silence. Ce ne fut qu'une accalmie. Bientôt recommença à couler le torrent des insanités. De tous les discours, on pouvait dire ce que Manzoni dit d'un des personnages des *Fiancés :* « Ses paroles n'avaient pas de sens et même ne paraissaient pas en avoir. »

Il ne suffit pas d'être ridicule pour être inoffensif. Après trois mois de patience, le gouvernement se décida à sévir. Au mois de janvier 1869, les premières poursuites s'entamèrent. Les contraventions relevées étaient le plus souvent l'outrage aux bonnes mœurs et à la morale religieuse, l'atteinte au principe de la propriété et de la famille, l'excitation à la haine et au mépris des citoyens les uns vis-à-vis des autres. Mais déjà la sollicitude était tardive. En cette expérience de la loi des réunions, tout fut pour le pouvoir mécompte, source d'embarras, désillusion.

Il s'était flatté que la vive image des périls démagogiques rapprocherait de lui les impérialistes tièdes ou les conservateurs indécis. Le seul résultat fut de répandre un doute sur la sagesse d'un gouvernement qui, après avoir proscrit tant de

paroles modérées, tolérait tant de paroles factieuses. Pendant ce temps, l'opposition républicaine au Corps législatif s'irritait fort : elle accusait l'Empire de recommencer une manœuvre ancienne et d'agiter de nouveau le *spectre rouge*. C'est ce que ne cessaient de répéter Jules Favre, Picard, Garnier-Pagès et leurs amis.

Confiant dans le bon sens public, l'Empereur s'était persuadé que les ouvriers sauraient se réunir pour débattre leurs intérêts matériels ou avancer leur instruction. La pensée n'eût pas été chimère si des liens corporatifs solides et anciens eussent rattaché les uns aux autres les travailleurs de même état. Alors ceux-ci, tout naturellement, se seraient groupés par profession et, préoccupés de leurs affaires communes, eussent peut-être échappé au besoin de réformer le monde. Mais cette organisation n'existait guère : le peu qui avait été créé l'avait été par des mains douteuses. Il arriva donc que dans les salles de réunion se rassemblèrent au hasard des gens de tous métiers et surtout sans métier, ne sachant guère ce qu'ils voulaient, mais vaguement désireux de choses âpres et sensationnelles. De quoi se fussent-ils entretenus sinon de la politique, de la propriété, de la religion?

Dans les régions officielles on avait caressé l'espérance qu'en autorisant les débats publics, on supprimerait les conciliabules clandestins. En l'occurrence, ce fut le contraire qui arriva. Les jours, le lieu, le programme des séances, tout cela avait besoin d'être réglé. De là naquit pour les meneurs la coutume de se rassembler en comités préparatoires. En ces comités restreints, non seulement ils répétaient la prochaine mise en scène, mais ils apprenaient à se connaître, supputaient leurs forces, se haussaient jusqu'à la pensée des actes qui, dans un avenir plus ou moins lointain, suivraient les paroles. Il se trouva donc que le péril nouveau, loin de supprimer le péril ancien, l'aviva. Le libertinage fut double : il y eut celui du matin qui s'enfermait à huis clos et celui du soir qui s'étalait en public.

Entre toutes les conséquences des réunions, voici quelle fut la plus dommageable. Sur l'auditoire des clubs, une trentaine

d'hommes, orateurs ou membres du bureau, ne tardèrent pas à s'arroger l'empire. Quiconque eût de sang-froid entendu ces nouveaux tribuns du peuple se fût ébahi de cet engouement. Leur cerveau, chargé de sophismes malfaisants, se déchargeait péniblement. Leurs idées étaient courtes, leur langue pauvre. Leur méthode, s'ils en avaient une, se réduisait en un plagiat de toutes les violences passées. Leur débit tantôt se pressait avec une volubilité qui attestait les inquiétudes de leur mémoire, tantôt se déroulait avec une prétentieuse lenteur et se prolongeait avec de solennels tremblements dans la voix. A l'inverse, quelques-uns affectaient la phrase sentencieuse, la brièveté dictatoriale, et, ayant enfermé beaucoup d'inepties en un style lapidaire, ne doutaient pas qu'ils ne fussent des Montesquieu méconnus. Ce qui manquait du côté du talent se retrouvait du côté de la passion. On nommait déjà quelques noms : Napoléon Gaillard, Abel Peyrouton, Ferré, Duval, Briosne, Ranvier. Au milieu d'eux se distinguait un jeune homme dont on ne savait si on devait le ranger parmi les aliénés dangereux ou parmi les pervertis. On l'appelait Raoul Rigault. Tous forgeaient leur renommée dans les réunions publiques. Autour de ces coryphées des clubs se grouperaient tous les amoureux de paresse et de rhétorique, tous les réfractaires de la famille ou de l'atelier, tous les vaniteux jusqu'à la personnalité aiguë, tous les envieux jusqu'au délire, tous les malsains d'esprit. L'Empire croyait avoir dressé des épouvantails pour les conservateurs; il n'avait préparé que des chefs pour la sédition.

VII

J'ai essayé de décrire la redoutable poussée de radicalisme et d'impiété qui, vers la fin du règne, pressa de toutes parts sur la société impériale. Le plus grand malheur de l'Empire, ce fut que sa force de résistance s'amoindrit dans la mesure où s'accrurent ses dangers.

La principale faiblesse était celle du souverain. La Constitution avait accumulé sur lui toutes les responsabilités, comme s'il ne dût jamais se lasser ou mourir. Longtemps il avait soutenu avec une grande aisance apparente ce rôle accablant. Il avait été l'homme des sophismes éloquents et des fautes triomphales. Il avait dominé la France et parlé à l'Europe avec une sécurité si reposée que les plus perspicaces s'étaient sentis ébranlés et avaient mieux aimé mettre en doute leur propre sagesse que de nier son infaillibilité. Ceux qui, à l'étranger, l'avaient percé à jour, s'étaient bien gardés de le démasquer, voulant prolonger les erreurs dont ils profiteraient. Voici que toutes les fausses maximes, proclamées à la fois, montraient, à la fois aussi, leurs fruits. Le pis était qu'entre l'heure des fautes et celle du châtiment, les années avaient passé. Il arrivait donc que le monarque, ayant employé toute sa vigueur à s'égarer, ne retrouverait plus que des énergies diminuées quand il s'agirait de regagner le vrai chemin. A l'époque où nous sommes, son corps alourdi s'affaissait pesamment sur lui-même. Par habitude plutôt que par goût de domination, il évoquait encore à lui toutes choses, mais sa main laissait retomber ce qu'il avait soulevé. Pour les heures de gouvernement facile, on avait eu un souverain jeune, populaire, en pleine maturité. Quand de tous côtés la tâche se compliquait, celui sur qui reposait tout le fardeau n'était plus qu'un prince usé, presque un vieillard.

Et ce prince ne pouvait compter sur personne. Autour de lui commençait cette grande solitude des règnes qui penchent vers le déclin. Au temps des premières transformations libérales, l'Empire avait eu son orateur, M. Billault, — et il était mort, — son conseiller, M. de Morny, et il était mort pareillement. L'orateur avait été remplacé, mais autour du trône manquait le conseiller prudent et avisé qui, peut-être, eût prévenu ou atténué les fautes. Chaque année avait creusé des vides, un jour Thouvenel, un autre jour Fould. On avait salué des hommes nouveaux : M. Thuillier dont la Chambre transportée avait un jour acclamé l'ardente parole, M. Pinard que la faveur du souverain avait appelé au ministère de l'intérieur.

M. Thuillier n'avait fait que traverser la scène et s'était éteint dans une longue agonie ; M. Pinard allait tomber en disgrâce. Un homme demeurait qui rappelait les jours de l'apogée, c'était M. Walewski. Mais cette année ne s'écoulerait pas sans que lui-même ne disparût.

Que penser de ceux qui restaient? A la plupart ne manquaient ni le bon vouloir ni les lumières. Voici ce qui les paralysait tous. On disait des premiers chrétiens : « Voyez comme ils s'aiment. » On eût pu dire des serviteurs de l'Empire : « Voyez comme ils se haïssent. » Quelques-uns ont laissé des notes ou papiers posthumes. Un souci dominant s'y découvre, moins celui de se glorifier eux-mêmes que d'atteindre l'adversaire jusque dans sa mémoire. Aigri par une demi-disgrâce, se croyant par l'ancienneté de son dévouement une place privilégiée, M. de Persigny voyait partout des égoïstes, des prévaricateurs, presque des traîtres, et secouait rudement la placide tolérance du maître, aveuglé, disait-il, et se laissant exploiter : naguère il avait avec ardeur poursuivi M. Fould ; avec un zèle pareil, il poursuivait M. Rouher. Entre M. Rouher lui-même et M. Walewski régnait une animosité passionnée. Le général Fleury, qui visait au rôle de favori, ne se défiait pas moins de M. Rouher, qui visait au rôle de premier ministre. M. de la Valette et M. Drouyn de Lhuys n'étaient guère moins hostiles l'un vis-à-vis de l'autre, quoique d'une hostilité plus discrète, et qui ne se trahissait que rarement au dehors. Simple préfet par son titre officiel, mais préfet qui ne voulait point de contrôle, M. Haussmann se querellait plus ou moins avec tous les ministres de l'intérieur : jadis il s'était plaint de M. Delangle, avec qui plus tard il s'était réconcilié ; puis il avait impatiemment supporté M. de Persigny ; M. de Forcade la Roquette, qui viendrait bientôt, ne lui plairait guère davantage. Enfin il accusait volontiers le ministre d'État, qui, au Corps législatif, ne le soutenait qu'avec mollesse et, loin de glorifier ses audaces, paraissait plutôt les excuser. La confusion s'accroissait par le dépit de ceux qui, après avoir touché au premier rôle, s'étaient vus, soit par leur insuffisance, soit par intrigue hostile, relégués au second rang. L'un des plus inconsolés était M. de

Maupas. Ayant collaboré au coup d'État comme préfet de police, il ne doutait pas qu'il ne fût l'un des fondateurs du règne. Dans sa retraite au Sénat, il méditait fort le droit constitutionnel et y cherchait assez ingénieusement des thèses pour combattre ceux qui avaient porté leur fortune jusqu'au faîte. Il entretenait deux rancunes : parmi les morts M. de Morny, parmi les vivants M. Rouher ; et les *Mémoires* qu'il composerait dans sa vieillesse ne seraient que l'expression de cette double haine. Ces concurrences féroces se traduisaient par toutes sortes de menées secrètes qui s'ourdissaient dans les ministères, au Luxembourg, au Palais-Bourbon, au palais des Tuileries. Faible, amoureux de calme, souvent malade, le souverain était l'homme le moins apte à dominer les compétitions. Il est d'ailleurs une tentation à laquelle les princes résistent rarement, celle de savoir tous les secrets des uns par les confidences irritées des autres, de garder ainsi barre sur tout le monde et de tenir la balance égale entre les grands amours-propres. Quoique bon par nature et en général bienveillant, Napoléon n'était pas insensible à ce malsain plaisir fait de médisance, de jalousie despotique et de mépris des hommes Parfois il se divertissait à mettre face à face les ambitions rivales. Un jour, comme M. de Persigny lui développait certains projets de réforme : « C'est bien, interrompit le monarque avec une indifférence tranquille, vous vous entendrez là-dessus avec Rouher. » Mais Rouher, c'était l'ennemi !

Au milieu de cette confusion, une influence croissait, celle de l'Impératrice. L'âge, en la marquant de ses premières atteintes, l'avertissait de chercher d'autres succès que ceux de la grâce et de la beauté. Les infirmités croissantes de l'Empereur accoutumaient à l'idée d'une régence, et elle avait à cœur de soulever le fardeau que peut-être un jour elle porterait. Très clairvoyante quoique par intermittences, elle était sujette à de violents accès d'inquiétude et, de plus en plus désabusée sur la sagesse de son époux, aspirait à couvrir maternellement son fils. Tous ces motifs, tous ces sentiments l'attiraient vers la politique. On ne sera pas accusé d'irrévérence pour une auguste infortune en disant que la nature et l'éducation n'avaient

qu'imparfaitement préparé la souveraine au rôle de conseillère. Elle n'avait ni l'instruction qui se puise dans l'étude, ni ces connaissances générales qui, dans les cours d'antique origine, s'acquièrent par la pénétration du milieu ambiant. Elle était capable de souffler des résolutions vaillantes, mais point douée de ce sang-froid, de cette possession de soi-même qui permet de cueillir les fruits du courage. Elle aurait des inspirations plutôt que des desseins. Bien que de mœurs irréprochables, elle n'était pas assez dégagée des faiblesses de la femme pour fermer l'oreille à l'adulation. Parmi les Français, parmi les étrangers surtout, plusieurs, quoique ne partageant pas ses pensées, s'étaient, en la flattant, poussés fort avant dans sa faveur, et ses avis garderaient l'empreinte des insinuations qui l'auraient circonvenue. La mesure surtout lui manquait, et en elle d'admirables enlevées de femme généreuse alternaient avec des éclats d'enfant colère. Gâtée par la fortune, elle avait eu jusque-là des engouements successifs, caprices plutôt que passions. On l'avait vue se pénétrer de spiritisme et faire tourner des tables, collectionner les reliques de Marie-Antoinette, s'éprendre des jeunes détenus de la Roquette. En 1868, elle s'intéressait surtout à la réhabilitation de Lesurques, et s'étonnait qu'incontinent on n'en revisât point le procès. Entre temps, elle s'adonnait aux œuvres charitables et s'y montrait avec sa vraie nature, tantôt s'abandonnant à de magnifiques élans de cœur, tantôt se perdant en petites exigences despotiques qui rendaient son patronage aussi importun qu'avantageux. Tout cela était d'une femme à l'esprit actif, mais plus remuante que féconde en ressources, nerveuse, impressionnable à l'excès, absolue et mobile tout ensemble, et qui, mêlée aux affaires, y apporterait autant de trouble par ses ardeurs irréfléchies que de lumière par les intuitions de sa prescience maternelle. Quand la souveraine eut pris l'habitude de paraître au conseil, il arriva plus d'une fois, dit-on, que ses avis se trouvèrent contraires à ceux de son époux, ce qui, pour les ministres appelés à départager le ménage, ne fut pas un mince embarras. M. de Persigny, qui se piquait de toutes les hardiesses, osa, en une lettre à l'Empereur, développer les dan-

gers de cette ingérence féminine (1). Un hasard malicieux voulut que la lettre fût ouverte par l'Impératrice elle-même, et cette circonstance eût, à elle seule, montré jusqu'où se portaient ses immixtions.

Aux monarques affaiblis par les années et médiocrement servis par leur entourage ou leur famille, il reste souvent une ressource, celle qui se puise dans le prestige du nom. A ce prestige, à ce prestige seul, l'Empereur avait dû son élévation. Mais les légendes ont besoin des perspectives lointaines : elles se dégradent en devenant saisissables. Ainsi en avait-il été de la légende napoléonienne. En prenant un corps, elle avait perdu sa poésie. Après dix-sept ans de restauration impériale, elle apparaissait comme une image décolorée, prudhommesque, importune, bonne tout au plus pour entretenir les superstitions du chauvinisme ignorant; et, en ce déclin du règne, c'était à qui soufflerait sur elle et achèverait de la dissiper.

L'histoire s'y essaya d'abord. Proscrit par le 2 Décembre, M. Thiers s'était gardé de faire refluer ses rancunes jusqu'au 18 Brumaire. C'est qu'il avait vécu dans le nimbe de la légende et était trop vieux pour en détacher ses yeux. Tout autre était la génération nouvelle. Jusqu'ici le neveu s'était appuyé sur l'oncle. Désormais l'oncle servirait à combattre le neveu. L'espoir était que, la légende se détruisant scientifiquement, celui qui ne vivait que par elle serait frappé d'irrémédiable discrédit. Dans les revues, dans les brochures contemporaines, en combien de pages ne retrouverait-on pas ces tendances! Un homme entreprit, vers cette époque, de reviser, de toutes pièces, le jugement sur le premier Empire. On l'appelait M. Lanfrey. Il s'appliqua à recomposer l'*Histoire de Napoléon Ier*. En 1868, déjà deux volumes avaient paru. La prétention visible était d'offrir l'image renversée de l'œuvre que M. Thiers venait de finir. M. Thiers s'était complu aux récits de batailles et, suivant l'expression de Lamartine, avait écrit « avec une plume arrachée au plumet d'un grenadier » : M. Lanfrey parlait de ces choses avec une dédaigneuse briè-

(1) Voir Persigny, *Mémoires*, p. 389.

veté, en civil circonspect qui, dans tout militaire victorieux, pressent un dictateur. L'auteur du *Consulat et de l'Empire* ne s'était pas lassé de compter les régiments, d'énumérer les munitions, de supputer les dépenses de la guerre et de la paix : celui qui venait après lui négligeait volontairement ces détails, et se piquait de peindre surtout les âmes. L'un avait parlé de la liberté perdue avec une résignation bien proche de l'amnistie ; l'autre érigeait la liberté politique au niveau d'un dogme qui ne souffre ni amoindrissement, ni altération. Plus soucieux d'unité que de justice absolue, M. Thiers avait ramené toute gloire à Napoléon, et avait compté comme gloire même ce qui était le fruit de la mauvaise foi ou de l'intrigue : dans le récit de M. Lanfrey, Napoléon était aussi le centre autour duquel tout rayonnait; seulement, autour de lui et en une attitude vengeresse étaient rangées toutes ses victimes; aucune n'était omise, depuis le duc d'Enghien, le fusillé de Vincennes, jusqu'au nègre Toussaint Louverture, le prisonnier du fort de Joux; et quiconque avait souffert par lui devenait par là même sacré. Le livre, moitié histoire, moitié pamphlet, puisa sa principale importance dans les appréciations qu'il suscita. La *Revue des Deux Mondes* loua l'auteur « de ne point avoir sacrifié à une superstition gigantesque ». Sobre, contenu, mais de souffle un peu court et de couleur un peu pâle, l'ouvrage avait peu de chances de diffusion populaire. En revanche, il trouva beaucoup de lecteurs dans la bourgeoisie démocratique, dans l'Université, dans les classes lettrées ; et les journaux de l'opposition le monnayèrent à l'usage de leurs abonnés. Assez rapidement, les volumes se succédèrent. Sur ces entrefaites, l'Empire tomba, et dans sa chute entraîna l'œuvre avec lui. Le pamphlet devenant inutile, le reste ne fut point de force à se soutenir tout seul. Le public oublia le livre qui ne se termina point; il oublia aussi l'auteur qui mourut obscurément, et la génération présente a perdu à titre égal la mémoire de l'un et de l'autre.

Les œuvres d'imagination poursuivirent, et avec plus de vogue, ce que l'histoire avait commencé. On se souvient de deux amis, devenus plus tard fort ennemis, qui, associant leurs

noms aussi bien que leurs pensées, publièrent, en ce temps-là, leurs romans sous la raison sociale d'Erckmann-Chatrian. Sans attribuer aux petites causes de trop grands effets, on peut affirmer que la légende napoléonienne reçut de ces deux hommes une très sensible atteinte. Alsaciens l'un et l'autre, ils avaient choisi, pour encadrer leurs récits, les petites places fortes ou les villages forestiers de leur pays natal. Le temps de la Révolution et de l'Empire était celui qu'ils se consacraient uniquement à dépeindre. L'idée générale était d'opposer aux cruelles émotions des batailles la douce tranquillité du foyer, à la poésie épique l'idylle bourgeoise et rurale. Tour à tour avaient paru l'*Histoire d'un conscrit de* 1813, le *Blocus*, l'*Histoire d'un paysan*. Tout l'art (et il était grand, quoique peu varié) consistait en deux tableaux successifs qui perpétuellement se faisaient contraste : un tableau d'intérieur, fouillé jusque dans ses plus intimes détails ; un tableau militaire, volontairement entouré d'ombre, avec des soldats péniblement courbés sous la marche, des haltes mélancoliques au bivouac, des scènes d'ambulance, et partout de larges taches de boue, de neige et de sang. L'idylle ne brillait pas par le raffinement de l'idéal, mais il s'en dégageait un bonne sensation de chaleur, d'abondance, de bien-être familial. Toute l'Alsace y revivait en une peinture fidèle comme une photographie : de grands poêles de faïence où s'engloutissaient des bûches de sapin ; l'horloge et le buffet de chêne ; la grand'-mère à son rouet ; les repas du dimanche avec la choucroute, les cuisses d'oie confites, la bière de mars ; puis les réunions du soir, le colporteur qui racontait les nouvelles de Phalsbourg ou de Saverne, le garde forestier qui arrivait tout couvert de givre et fondait au foyer la neige de ses vêtements ; des fiancés qui ébauchaient, moitié en français, moitié en patois alsacien, leurs premiers mots d'amour ; quelque vieux paysan qui redisait l'ancien régime, puis un ou deux juifs, et même de grande utilité, car on placerait dans leur bouche les maximes cosmopolites à l'excès. Voici le changement à vue. A quelques jours de là, sur la place du bourg, les jeunes gens étaient rassemblés. Beaucoup de silence, des pleurs compri-

més, et par intervalles une fausse joie pire que les larmes. Un décret de l'Empereur avait prescrit de nouvelles levées. C'était le tirage au sort, mais sans bons numéros et avec la conviction que ceux qui partaient ne reviendraient pas. Le reste du récit s'appliquait à tracer l'envers d'une épopée : beaucoup de misère, la faim, la maladie, les combats, puis les revers, la retraite, le Rhin repassé, les Vosges revues dans l'appareil de la défaite, les premières vedettes ennemies du côté de Saverne, l'investissement, le blocus, l'occupation. Peu d'élévation dans la pensée, peu de relief dans le style, quelque chose de vulgaire, de bourgeois, de terre à terre; mais beaucoup de vérité, une narration naturelle, attachante et qui, sans fatigue, se poursuivait jusqu'au bout. Peu de réflexions, à peine quelques brefs commentaires à l'usage des cerveaux trop lents à comprendre : « Quand on parle d'Austerlitz, d'Iéna, de Wagram, dit le vieux juif Moïse dans le *Blocus*, il n'est pas question de Jean-Claude ou de Jean-Nicolas, mais seulement de Napoléon; eux ne risquaient que de se faire tuer. » La bonhomie alsacienne, qui n'est pas toujours sans piège, se mêlait ici de beaucoup de perfidie. Quel pamphlet eût valu cette description? Un double fléau était perpétuellement dénoncé, la guerre et avec elle le despotisme. En qui s'incarnaient l'un et l'autre, sinon dans l'homme de la légende? Par répercussion, les coups allaient frapper celui qui régnait. Ils le frappaient d'autant plus sûrement qu'il eût été mal venu à se plaindre : aurait-il la prétention d'interdire ce qui n'était que fiction?

Le gouvernement comprenait si bien le danger qu'il conçut le dessein d'opposer au poison l'antidote. Les *Papiers des Tuileries* nous révèlent qu'un grand roman militaire fut préparé sous les auspices mêmes du souverain, dans le but de neutraliser les feuilletons hostiles. La publication se ferait dans le *Petit Journal*, et de la sorte on atteindrait les classes populaires. La combinaison était ingénieuse, mais l'effort courait grand risque de demeurer infructueux. Encore un an, et les pouvoirs officiels célébreraient le centenaire de Napoléon Ier. L'approche de cette date, en ramenant l'attention sur la vie et les actes du grand empereur, provoquait non un renouveau

d'hommages, mais une explosion de critiques. On répétait le mot de Paul-Louis Courier s'adressant jadis aux soldats russes et prussiens : « Ah ! si nous n'avions jamais eu de grands hommes à notre tête, jamais nous n'eussions entendu le bruit de vos tambours. » La guerre, les gros bataillons, les institutions de l'an VIII, la compression administrative, tout l'héritage était répudié en bloc, et les jeunes gens piétinaient avec joie sur la tradition impériale comme leurs pères s'étaient exaltés en lisant les *Victoires et conquêtes*.

Napoléon III était trop perspicace pour ne pas sentir tout ce qui se détachait de lui. Cette année 1868, quoique exempte de tout événement tragique, laisserait un souvenir plein de mécomptes. Au printemps, les premiers essais d'organisation de la garde mobile avaient provoqué quelques troubles dans le Sud-Ouest, à Bordeaux, à Toulouse, à Montauban (1). Cette impopularité était symptôme assez grave, l'institution bien ou mal établie pouvant être cause de salut ou de perte. — Un peu plus tard, le succès de la *Lanterne* avait surpris, presque inquiété le souverain : « Sire, répétaient les courtisans pour le calmer, ceux qui lisent le pamphlet le méprisent. — Je le sais, répliquait l'Empereur ; mais il y a des femmes que l'on méprise et qu'on ne dédaigne pas de courtiser (2). » — Sur ces entrefaites, une élection partielle dans le Jura amena au Corps législatif M. Grévy avec l'écrasante majorité de 11,000 voix. L'échec de l'administration était dû à des causes toutes locales, car le suffrage universel, à l'inverse des classes lettrées, demeurait fixé dans l'ancienne obéissance. Pourtant le nom de l'élu, le chiffre des voix hostiles, la joie des journaux démocratiques, les maladroites doléances de la presse officieuse, tout concourut à grandir l'événement. — A la même époque, un incident survint, de très minime importance, mais qu'une malveillance peu généreuse s'appliqua à grossir. Au commencement d'août, la cour étant à Fontainebleau, le prince impérial vint à Paris pour y présider la distribution des prix du

(1) Voir Rapport de M. Pinard à l'Empereur. (*Moniteur*, 12 avril 1868.)
(2) Mme Octave Feuillet, *Quelques années de ma vie*, t. I, p. 324.

concours général. L'un des lauréats était le fils du général Cavaignac. Comme il devait recevoir sa récompense des mains du prince, il refusa de quitter sa place, et aucune instance ne le décida à gravir l'estrade. Quelques murmures approbatifs, partis des bancs où étaient assis les élèves du lycée Bonaparte, vinrent, dit-on, souligner la petite manifestation. Avec un empressement plein de confusion, le ministre, M. Duruy, exprima ses regrets. Le lycée Bonaparte était un nid de jeunes orléanistes et aussi de républicains; Jules Simon y avait ses fils; le châtiment ne se ferait pas attendre, et aucune décoration ne serait accordée cette année aux fonctionnaires ou professeurs d'une maison si suspecte (1). A Fontainebleau, la consolation parut médiocre, et l'affront fut d'autant plus ressenti que la victime était un enfant. En revoyant le jeune prince, l'Impératrice entra, dit-on, dans une crise de larmes : « Mon pauvre petit garçon! » répéta-t-elle plusieurs fois en sanglotant. Et elle ajouta avec un découragement dépité : « Maintenant on ne nous passe plus rien. »

Ceux qui commencent à plier sous la fortune douteuse imputent volontiers leurs mauvaises chances aux maladresses de leurs serviteurs. Jusqu'ici les préfets de l'Empire avaient parcouru une carrière triomphale, assurés de leur propre force comme de celle du maître et manipulant le suffrage universel avec toute la *maëstria* d'une longue expérience, avec tout l'aplomb d'une longue réussite. Vers ce temps-là, du ministère de l'intérieur ou du cabinet de l'Empereur, quelques avertissements leur arrivèrent, chagrins ou irrités. L'institution de la garde mobile rencontrait-elle des obstacles? on leur reprochait de n'avoir pas su prévenir les résistances. Une élection ne marchait-elle point à souhait? on imputait à leur tiédeur ou à leurs intempérances de zèle la médiocrité du succès. Les partis de droite ou de gauche tendaient-ils à faire coalition? les préfets étaient encore les coupables : ils auraient pu, avec plus de dextérité, retenir les légitimistes dans l'inaction, les orléanistes dans l'isolement, les républicains dans la défiance.

(1) *Papiers des Tuileries,* t I, p. 123

En plusieurs points les journaux démocratiques faisaient d'importants progrès : tels étaient, à Grenoble, l'*Impartial dauphinois;* à Bordeaux, la *Gironde*, qui menaçaient de déplacer la majorité électorale. De là de nouveaux griefs, de là de nouveaux rappels à la vigilance. Du fond de son palais, l'Empereur ne dédaignait pas de minuter des notes, d'esquisser des brouillons d'articles à l'usage de ses fonctionnaires ; il regrettait qu'ils ne fussent pas plus laborieux, plus simples, qu'ils compromissent leur influence « en voulant faire les *pachas* ».

Ces remontrances ne se trahiraient par aucune défaveur positive ; en revanche, une disgrâce assez retentissante allait atteindre le ministre de l'intérieur lui-même. M. Pinard, qui, depuis le mois de novembre 1867, occupait cette grande charge, y était arrivé après une très brillante, très irréprochable carrière judiciaire et après un court stage au conseil d'État. Son élévation avait suscité beaucoup d'espérances ; on avait vanté son intégrité, son éloquence, l'élévation de ses vues. Quelques-uns même, non contents de cet hommage très justifié, s'étaient plu à insinuer qu'un homme d'État venait de surgir, qui éclipserait tous les autres serviteurs de l'Empire. Cette louange était inspirée par l'amitié. Un ennemi n'eût pas trouvé mieux, car un pareil langage aiguisait d'avance l'envie et plaçait en outre le nouveau venu à une telle hauteur qu'il ne pouvait que déchoir. Il déclina en effet au pouvoir plutôt qu'il n'y grandit. Ses discours laissèrent l'impression d'une grave mercuriale ou d'un brillant exposé de motifs plutôt que d'une discussion politique. Dans la gestion même de son ministère, ses embarras furent extrêmes. Il y trouva un directeur général, M. de Saint-Paul, qui, d'abord précieux pour son inexpérience, fut bientôt un contrôleur plutôt qu'un auxiliaire. La vieille rivalité entre l'administration et la magistrature se réveillant, certains préfets se montrèrent peu empressés à accueillir pour chef un ancien procureur général. Ces insubordinations furent-elles encouragées par M. Rouher lui-même ? Le ministre d'État répudia avec beaucoup de véhémence toute intention pareille ; mais on n'aime guère les héritiers présomptifs, et aux yeux de plusieurs M. Pinard en était

un. L'héritier disparut avant que la succession s'ouvrît, et il demeure douteux qu'il eût été apte à la porter. L'affaire Baudin n'ayant abouti qu'à des complications, un grand blâme monta vers le ministre de l'intérieur qui n'avait pas su épargner au gouvernement cet ennui. Cependant, le 3 décembre 1868, les amis de Baudin imaginèrent d'organiser, pour l'anniversaire de la mort du représentant, un pèlerinage au cimetière Montmartre. L'affluence fut médiocre et le désordre insignifiant. En cette circonstance, M. Pinard se donna la plus fâcheuse des apparences, celle de manquer de sang-froid. Le soir, une dépêche fut envoyée par lui aux préfets, annonçant que la manifestation avait échoué, que les meneurs avaient été arrêtés. Le télégramme se terminait en cette phrase : « La tranquillité la plus parfaite règne sur tous les points de la capitale. » Eût-on parlé autrement à la suite d'une émeute ; et pouvait-on jeter plus d'alarmes dans le public qu'en le rassurant de la sorte ? Ainsi pensèrent les amis de M. Rouher, empressés à souligner la maladresse. Déjà fort ébranlé, le ministre succomba, et un décret lui donna pour successeur M. de Forcade la Roquette. L'événement fut marqué par un incident qui mérite de n'être pas oublié. Jusqu'ici tous les conseillers que l'Empereur congédiait allaient s'absorber dans le Sénat. M. Pinard dédaigna l'oisiveté bien rentée de la haute Assemblée. Avec une fière modestie, il se fit inscrire au barreau de Paris, et ses amis annoncèrent son intention de se présenter aux prochaines élections. Était-ce désintéressement ? N'était-ce pas aussi calcul ? Tout ayant changé, la véritable habileté n'était plus de se ranger dans l'entourage du maître, mais de remonter au suffrage populaire comme à la vraie source des dignités. Chose curieuse ! l'exemple était donné non par un libéral, mais par un personnage très attaché au principe d'autorité, et cela seul marquait bien l'évolution à laquelle nul n'échapperait.

En cet état d'incertitude, on remarqua, même dans la magistrature, quelques signes de flottement. Elle avait jusque-là fourni le spectacle d'une fidélité invariable. Ce n'était pas chez elle servilité : mais animée de l'esprit répressif qui inspirait

l'Empire lui-même, elle faisait sa cour en affirmant ses propres convictions. La malheureuse affaire Baudin provoqua les premières déviations. Il se trouva trois tribunaux qui se refusèrent à voir dans la souscription le délit de *manœuvres à l'intérieur*. Entre tous ces tribunaux, le plus émancipé fut celui de Clermont-Ferrand. Non content d'un premier acte d'indocilité, il se montra relaps en acquittant le journal *l'Auvergne*, inculpé d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement. Le motif, peu fait pour plaire en haut lieu, était que le journal *l'Auvergne* avait usé de légitime défense et répondu au journal *le Pays*. Par bonheur, la cour d'appel existait, et régulièrement les juges de Riom se mirent à condamner ce que non moins régulièrement leurs voisins de Clermont trouvaient innocent. Le symptôme de désaffection serait plus grave si le doute gagnait jusqu'au ministère public. Tout au début de l'année 1869, le procureur impérial de Toulouse, M. Séguier, se plaignit de ce que ses réquisitions n'étaient pas libres et de ce que le garde des sceaux le faisait, disait-il, surveiller à l'audience. Bientôt il se démit de ses fonctions. Le rang de ce magistrat qui dirigeait un des plus importants parquets de province, son nom qui rappelait les plus glorieux souvenirs des anciens parlements, ses beaux états de service, sa rapide carrière, tout concourut à souligner la résolution. La lettre de démission fut publiée par la voie de la presse, ce qui, dans ce temps de subordination hiérarchique, parut le comble de l'indiscipline Le Corps législatif ne dédaigna pas d'évoquer à lui l'incident Répondant aux explications de M. Baroche, M. de Talhouët se fit le défenseur du magistrat qui s'éloignait. Cependant une candidature pour les prochaines élections fut offerte à M. Séguier. Il la déclina, et avec raison, ne voulant pas que ce qui était indépendance parût calcul ou ambition.

Les embarras s'aggravaient par une sorte de dénigrement général, réaction contre les docilités passées. L'opposition eut dès lors certaines accusations favorites qui, à force de se répéter, laisseraient leurs traces jusque dans les esprits les moins hostiles. On ne pouvait plus dire que la presse fût asservie · quant à la liberté de réunion, il eût été malavisé de la trop

vanter, tant l'usage en etait déraisonnable! En ces conjonctures, le principal effort fut de persuader au pays que la liberté individuelle était livrée à la discrétion du pouvoir. Justement, dans le dernier simulacre d'échauffourée, en décembre 1868, la police avait manqué de mesure et opéré quelques arrestations sans beaucoup de discernement. Le prétexte parut fait à souhait pour rechercher partout les excès d'autorité. Quand on en eut surpris quelques-uns, on ne manqua pas d'observer que les abus constatés n'étaient rien auprès d'autres abus bien plus grands qui échappaient à toute preuve et à toute enquête. — Un sujet de doléances assez nouveau, assez imprévu, naquit de la *loi de* 1838 *sur les aliénés*. Cette loi permettait à l'autorité administrative de prononcer l'internement, sur simples certificats médicaux et sans décision judiciaire. Les garanties étaient insuffisantes, et une revision n'eût pas été hors de propos. Tout l'art fut de donner un aspect de piège à ce qui n'était que lacune. Sur la foi d'un ou deux faits regrettables, toute espèce d'hypothèses se construisirent : la loi était, disait-on, une arme entre les mains de l'administration pour enfermer, sous prétexte de dérangement d'esprit, tous les révélateurs fâcheux, tous les solliciteurs importuns, tous les témoins d'abus compromettants. L'affirmation fit son chemin dans le cerveau de plusieurs bourgeois crédules, et ceux-ci finirent par se persuader qu'il n'était pas de maison d'aliénés qui n'eût son *Masque de fer*. — Un autre texte de loi fournit aussi à l'opposition une très abondante matière. Aucune poursuite en responsabilité contre un fonctionnaire ne pouvait s'exercer sans l'autorisation du conseil d'État. Ainsi le voulait l'article 75 de la Constitution de l'an VIII. Il arrivait donc que les agents du pouvoir demeuraient inviolables jusqu'à ce que le pouvoir lui-même eût consenti à les livrer. Cette omnipotence fut dénoncée en tout lieu, à toute heure, avec toutes sortes de grossissements : de là un grand mouvement réprobatif, et de la part de gens qui avaient ignoré jusque-là qu'il y eût une Constitution de l'an VIII et surtout que cette Constitution eût un article 75. — Le grand danger résidait non dans les griefs, mais dans un énervement assez général de ceux qui jusqu'ici avaient sou-

tenu le pouvoir. Ils ne protestaient qu'en paroles languissantes et qui ne persuadaient plus. Ils ne s'associaient pas aux critiques, mais les souffraient devant eux, et, si elles étaient railleuses plutôt qu'acerbes, s'en divertissaient fort. Le gouvernement se défendait de son mieux. Ressaisissant une vieille arme autrefois fort employée, il envoyait souvent aux journaux de longs communiqués qui s'efforçaient de dissiper les exagérations, de faire appel au bon sens public. Mais comme on était loin des anciennes craintes! « Le communiqué, disait ironiquement le *Journal des Débats*, n'est pas seulement rectificatif, il est délibératif; ce n'est pas un redressement, c'est une collaboration (1). » C'est ainsi qu'à l'impertinence des attaques s'ajoutait une nouvelle impertinence, celle qui accueillait les rectifications.

Le travail de désagrégation se poursuivait en mille manières. Tandis que radicaux et socialistes de toutes nuances attaquaient furieusement l'édifice impérial, les classes lettrées l'ébranlaient à petits coups savamment mesurés et portés d'une main élégante. A côté des tumultueuses réunions publiques, d'autres réunions se tenaient, polies et paisibles. En ces assemblées, point de discussions contradictoires, mais des conférences où les maîtres les plus distingués de la parole déployaient les formes les plus raffinées du langage académique. En cet hiver de 1868 à 1869, on entendit successivement, soit à la salle de la Redoute, soit au théâtre du Prince-Impérial, Jules Favre, Jules Simon, Frédéric Passy, Pelletan, Laboulaye, Léon Say, Saint-Marc Girardin, le prince Albert de Broglie. Une cotisation perçue à l'entrée, tantôt au profit de la Pologne, tantôt au profit des œuvres d'enseignement, garantissait contre une invasion trop pressée de l'élément populaire. Aussi l'ordre matériel était-il irréprochable. A ne consulter que les annonces des journaux, les sujets étaient très variés : *le Progrès*, *le Devoir, le Public*, *la Famille, l'Amour de sa profession*. A vrai dire, il n'y en avait qu'un seul, c'était la critique du gouvernement. Un effort perpétuel se devinait, non pour demeurer dans le cadre, mais pour

(1) *Journal des Débats*, 21 janvier 1869.

en sortir. Jamais l'attaque ne se traduisait sous une forme directe; elle consistait en une perpétuelle et irritante louange de tout ce que l'Empire ne pratiquait point. Cette petite guerre se conduisait sans scrupule. Au dehors la profusion des sergents de ville, l'ampleur des casernes, tout cela donnait l'idée de la force. Qui eût cru que ce grand corps aux apparences pléthoriques pût jamais souffrir de faiblesse ou d'anémie, qu'il y eût danger à l'amoindrir un peu, à pratiquer sur lui quelques saignées? Donc on s'en allait répétant que l'Empire aurait toujours assez de puissance, assez d'attributions, assez de soldats surtout, qu'une seule chose était à protéger, cette plante jeune et frêle qui s'appelait la liberté. Napoléon supportait impatiemment cette coalition. Cependant une consolation lui restait, celle de penser que les élections étaient proches, que ces lettrés, si prompts à l'attaquer, ne manqueraient pas de briguer les mandats électoraux, que tous leurs traits raffinés, que tous leurs arguments ingénieux glisseraient sur les masses rurales. En quoi le monarque ne se trompait point; car le suffrage universel lui demeurerait longtemps fidèle, même lorsque l'opinion publique l'aurait abandonné.

Toutes choses s'assombrissant, de nouveaux vides se marquèrent en ce temps-là même dans le personnel impérial déjà fort éclairci.

Le premier qui succomba fut M. Walewski. Comme il revenait d'un voyage en Allemagne, il fut frappé à Strasbourg d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Son nom rappelait l'époque la plus glorieuse du règne, car il avait présidé le Congrès de Paris. Vainement on eût cherché en lui les qualités éminentes qui font le véritable homme d'État. Mais son esprit était droit, son âme loyale. Nourri dans les saines traditions diplomatiques, il avait consacré tous ses soins à les maintenir et ne s'était prêté qu'à contre-cœur aux premières déviations. A mesure que se détruisait l'ancien droit public, ses protestations s'étaient accentuées : bientôt elles étaient devenues si vives que Napoléon avait dû se séparer de lui. En ces dernières années, jugeant que la dynastie ne pouvait s'affermir qu'en se transformant, il s'était fait l'un des patrons de l'Empire libéral. Depuis

la fin de 1859, il ne participait plus activement à la politique extérieure, mais suivait avec une anxiété croissante le développement des ambitions qu'il eût voulu contenir. C'est en ces conjonctures qu'il venait de disparaître, laissant après lui une mémoire digne de regrets.

On s'entretenait encore de M. Walewski, quand l'un de ses successeurs au quai d'Orsay, M. le marquis de Moustier, quitta presque mourant le ministère des affaires étrangères. Deux mois plus tard il expira. Il n'appartenait pas à la tradition impériale, et toutes ses alliances l'eussent plutôt rapproché des partis monarchiques. C'était un diplomate que les hasards d'une brillante carrière avaient porté jusque dans les conseils du souverain. A son nom un seul souvenir se rattacherait, mais très notable, celui du conflit luxembourgeois apaisé et de la guerre conjurée. Comme on célébrait ses obsèques, quelques-uns, avides de rapprochements, se plurent à remarquer le sort singulier qui, depuis le début du règne, pesait sur ceux qui avaient présidé aux relations extérieures. Napoléon avait eu quatre ministres des affaires étrangères, M. Drouyn de Lhuys, M. Thouvenel, M. Walewski, M. de Moustier. Sauf M. Drouyn de Lhuys, tous avaient succombé, et en pleine maturité. On eût dit qu'ils s'étaient épuisés dans la tâche décevante de saisir les vagues conceptions du prince, de le contenir en paraissant le suivre, de maintenir leur action au milieu des influences secrètes, de sauver quelque chose de tout ce qui périssait. A ce labeur s'étaient usées pareillement, et la docilité de Thouvenel, qui feignait toujours l'obéissance jusqu'à paraître partager les erreurs, et la fermeté plus rude de Walewski, qui volontiers résistait sans détour. Voilà ce qui se murmurait à voix basse, mais en des prévisions bien incomplètes et avec des commentaires qui paraîtraient aujourd'hui bien pâles. Qui donc eût entrevu ce que l'avenir cachait ?

Un autre deuil suivit de près celui-là. Le 2 mars 1869, on sut que M. Troplong venait de mourir. C'était, entre tous les fonctionnaires de l'Empire, celui qui avait accumulé le plus de dignités. Il était président du Sénat, premier président de la Cour de cassation, membre du conseil privé, membre de l'Ins-

titut. Ses funérailles furent à la proportion de ses honneurs. Le 6 mars, dès les premières heures de la matinée, la rue de Vaugirard, la rue de Tournon, la rue Saint-Sulpice se remplirent de troupes, mais tellement pressées, tellement entassées, qu'un certain désordre naissait de la profusion même des hommages. Puis arriva la foule des fonctionnaires, si nombreux qu'on ne les pouvait plus compter.. A midi, sur le seuil du palais du Luxembourg, le cercueil parut, entouré de tout ce que l'État comptait de plus illustre. Lentement on chemina vers Saint-Sulpice, au son des marches funèbres et au bruit lointain du canon des Invalides. Quand l'église eut achevé les divins mystères, le cortège se dirigea vers le cimetière du Père-Lachaise, où le corps recevrait la sépulture provisoire, en attendant l'inhumation définitive au pays natal. Sur le parcours s'échelonnaient les curieux, charmés du spectacle, regrettant seulement l'absence du soleil et le temps maussade, unanimes d'ailleurs à juger que, depuis le duc de Morny, on n'avait pas vu d'obsèques plus grandioses, ni mieux réussies. Pendant ce temps, sénateurs, membres de la Cour de cassation, conseillers d'État se pelotonnaient frileusement au fond de leurs voitures, vaguement ennuyés du long cérémonial, gênés dans leurs robes ou étriqués dans leurs uniformes, partagés entre l'honneur à rendre au mort et le soin de se préserver eux-mêmes contre le froid pénétrant. Au cimetière, trois discours se prononcèrent qu'on ne chercha guère à entendre, tant on devinait d'avance ce qu'ils contiendraient! Le soir, la seule conversation était le partage des dignités que l'événement laissait vacantes. Le plus oublié fut le défunt, et, bien que son influence ne se proportionnât point à son rang officiel, il le fut à l'excès. En M. Troplong disparaissait quelque chose de l'âge précédent. Jadis, au milieu des hommes d'action qui avaient fondé l'Empire, il avait apparu comme l'homme de plume qui couvrirait d'un aspect de légalité l'œuvre de la force, fouillerait dans le passé pour y trouver des exemples et persuaderait au pouvoir triomphant que non seulement il incarnait en lui le succès, mais aussi la vraie légitimité. Son esprit était juste à la proportion de la tâche, ni plus haut, ni plus bas. C'était un personnage grave qui, avec

une intégrité parfaite, avait passé sa vie à rendre la justice ; et nul ne se fût hasardé à croire qu'une apologie signée de son nom fût œuvre de faiblesse ou d'adulation. Ses amis vantaient son savoir juridique, et il avait en effet composé sur le Code civil beaucoup de traités, d'une lecture aisée, ornés de très savantes préfaces, et pourvus de certains agréments de style qu'on n'a point coutume de rencontrer en ces sortes d'ouvrages. Il avait la solennité qui impose, et ses vastes formules, qui embrassaient beaucoup de thèses sans en serrer aucune, prenaient un air de généralisation profonde. Pour l'Empire en quête d'un juriste, une telle recrue avait été trouvaille. La Constitution de 1852, qui se fût mal accommodée de trop de précision, avait besoin d'un commentaire lâche et flottant où se noieraient les contradictions et les sophismes : M. Troplong excellait à cette manière vague qui se contente d'étendre sur les surfaces un brillant vernis. Il fallait que ce commentaire fût éloquent : M. Troplong ne manquait ni d'éloquence ni d'éclat. Il importait qu'on suppléât par la pompe à la clarté : justement M. Troplong était l'homme des obscurités pompeuses et cultivait naturellement ce qu'on lui demanderait de pratiquer par artifice. Il y aurait avantage à rechercher les rapprochements historiques, les arguments juridiques, mais sans descendre à des profondeurs compromettantes : par excès de bonheur, M. Troplong était historien, jurisconsulte, philosophe, ni plus ni moins que ne le réclamait son emploi, et sa science s'arrêtait à ce point précis où l'intérêt de l'Empire voulait qu'elle eût un terme. A dire vrai, la chance était égale, et pour l'Empereur qui avait trouvé un interprète à sa mesure, et pour l'interprète qui, pour bien servir, n'aurait qu'à demeurer lui-même. Dans le cercle des hauts dignitaires, le président du Sénat avait rempli un rôle à part et non sans originalité, employant, comme moyen de plaire, le droit romain, le droit coutumier, et masquant, sous cette surabondance de droits anciens, la fragilité du droit nouveau. Avec cette habileté opportune avaient été rédigés les rapports sur la Constitution et aussi sur les sénatus-consultes qui avaient suivi. C'était la glose qui faisait corps avec le texte et y semblait si étroitement liée

qu'on ne pouvait penser à l'un sans se référer à l'autre. Quand M. Troplong fut mort, il ne sembla plus que la Constitution pût vivre ; et en effet le jour était proche où elle suivrait dans la tombe celui qui seul peut-être l'avait tout à fait comprise, qui seul peut-être y avait cru tout à fait.

VIII

Cet affaiblissement progressif de l'Empire n'avait échappé ni à l'attention du souverain ni à la clairvoyance de ses principaux serviteurs. Si nous consultons les mémoires ou les correspondances du temps, il semble que le renouvellement du personnel officiel ait été un souci dominant. « Il n'y a pas d'hommes de rechange, disait le prince Napoléon. » « Il n'y a point d'hommes, ajoutait Mérimée, mais seulement des orateurs. » M. de Persigny, M. Magne, M. de Parieu, M. de Maupas, tenaient un langage à peu près pareil. Une note trouvée dans les *papiers des Tuileries* et attribuée au chef du cabinet de l'Empereur, M. Conti, répétait, sous une forme plus insistante, les mêmes doléances. A en croire l'auteur de la note, la « carte intellectuelle du pays était déplorable », la « matière ministérielle et administrative se raréfiait », la diplomatie et le Conseil d'État étaient envahis par le *dandysme :* il importait de faire au plus vite des « *boutures politiques* ».

Où trouver ces boutures? Où trouver surtout un terrain favorable pour qu'elles pussent prospérer? Ici les conseils se variaient à l'infini. Quelques-uns qui avaient vécu en Angleterre ou approfondi l'histoire regrettaient les fortes traditions des aristocraties : dominés par ces impressions ou ces souvenirs, ils s'évertuaient avec plus de bonne volonté que de bonheur à ressusciter quelque chose de ce que les âges précédents avaient détruit. D'autres, moins vastes en leurs projets, proposaient tout simplement que chaque ministre fût appelé à dresser parmi ses subordonnés la liste des hommes de trente-cinq à

quarante-cinq ans qui paraîtraient propres à remplir les grandes charges publiques. On avait aussi remarqué que les élèves de l'École normale, leurs études achevées, jettent volontiers sur toutes les carrières un regard inquiet et ambitieux, et qu'entre toutes les professions, l'enseignement est celle qui les séduit le moins : de là le dessein d'attirer les plus capables, à l'heure où ils seraient encore disponibles. Devrait-on hasarder les avances jusque dans les rangs des anciens adversaires? Sur ce point, les avis étaient fort partagés, et la même hardiesse, qui paraissait à plusieurs habileté, était taxée par un grand nombre d'imprudence et même de folie.

Ces combinaisons et ces efforts attestaient une vigilance très en éveil. Tout compte fait, les seuls auxiliaires efficaces seraient les *jeunes*. Trois groupes s'offraient où on pourrait tenter les conquêtes.

Le premier était le moins recommandable. Il se composait des jeunes gens pauvres qui, d'abord égarés dans l'opposition, étaient promptement descendus en eux-mêmes et s'étaient reconnu plus de vocation pour jouir que pour attendre. Toutes les jouissances de l'ambition ou du plaisir, Napoléon pouvait les promettre. Ceux qui méditent une évolution profitable ne manquent jamais de motifs pour se justifier. Impatients de s'asseoir au somptueux banquet de l'Empire, ces jeunes gens s'étaient ingéniés à rassurer ce qu'ils avaient de conscience. Ils s'étaient répété que le but à atteindre était le bonheur du peuple; que ce bonheur ne s'assurerait ni par les clubs, ni par les manifestations, ni par les complots; qu'au contraire, on pourrait tout espérer d'un souverain bienfaisant et généreux autant que puissant et résolu. Ce qui apaisait tous les scrupules, c'est que ce souverain se disait démocrate, se proclamait l'instrument de la volonté nationale, ne reconnaissait d'autre titre originaire que le suffrage universel. La conclusion, vraiment imaginée à souhait, avait été qu'en se poussant soi-même, on ferait non seulement acte légitime, mais acte méritoire. Tandis que les nou veaux venus s'avançaient de la sorte, l'Empire quêtait un peu au hasard sur les lisières des partis. Il eût été bien extraordinaire que, dans cette recherche mutuelle, on ne se rencontrât

pas. Déjà le gouvernement avait attiré à lui une recrue très notable en qui se personnifiait le groupe tout entier.

Cet homme s'appelait Clément Duvernois. Ce serait l'un des plus remarquables parmi les hommes nouveaux. A peine échappé à l'adolescence, il s'était révélé avec une passion dominante, celle d'arriver vite. Ses désirs hâtifs et inquiets s'étaient répandus de tous côtés. On l'avait vu journaliste en Algérie, et, au Mexique, chercheur de fortune. En France, il avait passé en plusieurs feuilles publiques, sans se fixer d'abord nulle part. Sa jeunesse et sa pauvreté l'avaient fait républicain, mais républicain sans conviction, avec un très vif sentiment de la stérilité démagogique, avec un extrême dégoût de la lutte ingrate et obscure. Il avait faim et soif de tout : argent, honneurs, jouissances. En 1866, à l'âge de trente ans, il était l'un des rédacteurs de la *Liberté*, l'un des lieutenants d'Émile de Girardin, et déjà assez connu pour qu'il y eût intérêt à se l'attacher. Il représentait le talent; c'est pourquoi l'Empire l'attira : l'Empire représentait des récompenses à la proportion de ses appétits; c'est pourquoi lui-même se donna à l'Empire. L'évolution libérale du gouvernement colora sa propre évolution. Il passa à *l'Époque*, puis un journal officieux fut créé, *le Peuple français,* dont il fut l'âme. Au commencement de 1869, l'un des contemporains écrivait avec une nuance méprisante : « Clément Duvernois devient une manière de personnage. » Ce dédaigneux éloge, qui se croyait excessif, était parcimonieux à l'excès. Cet homme réunissait en lui plusieurs des dons, les uns heureux, les autres funestes, qui sont le gage du succès. Son esprit était lucide, fécond en ressources, prompt à s'assimiler toutes choses. Les expédients, même les plus équivoques, prenaient sous sa plume des aspects de solution triomphante. Il excellait à mettre en lumière la vérité, et mieux encore à manier l'erreur : le plus souvent il mêlait l'une et l'autre, et avec un art troublant qui ne portait pas toujours la persuasion, mais défiait la réplique. Pour arriver vite, il avait allégé son bagage, et, parmi les bagages superflus, avait rangé les scrupules. Il était de commerce aisé, d'abord facile, bien qu'il y eût quelque chose d'ironique dans son amabilité,

de mobile et d'inquiet dans son sourire. Il avait, et à un haut degré, le courage, non celui qui se puise dans la vertu et le devoir, mais celui qui naît de l'ambition. Son dévouement tout récent était impétueux comme s'il eût eu souci de regagner le temps perdu. Il n'eût tenu qu'à lui de défendre une politique qui lui fût personnelle. Il trouva plus ample profit à traduire les idées d'autrui. Il est vrai que ces idées étaient celles de l'Empereur lui-même, qui souvent lui confia le soin de lancer ses projets ou de commenter ses desseins. Interprète des pensées souveraines, il les fixait avec la fidélité d'une photographie, mais d'une photographie habilement retouchée qui, sans altérer le modèle, l'embellit. Trop personnel pour être servile, il saurait imprimer sa marque, même à ce qui ne serait pas de lui. Sa plus grande habileté fut d'insinuer une doctrine qui s'accommoderait à la fois de l'Empire libéral et de l'Empire autoritaire, en sorte que, quelle que fût la définitive orientation du maître, il pourrait sans embarras ni palinodie se maintenir à ses côtés. Où d'autres inscrivaient le mot de *liberté*, il gravait volontiers le mot *progrès*, mot plus vague encore et qui ne se démoderait pas. Moitié conviction, moitié flatterie, il vantait un Empire démocratique, avec de grandes réformes économiques, de grandes transformations dans le sort des masses. Le gouvernement des hommes ne lui apparaissait que comme une immense affaire, et il l'eût conduit comme on fait d'une entreprise industrielle, menée à outrance, à travers toutes sortes de risques, et qui n'a d'autre issue qu'une ruine éclatante ou une éclatante fortune. Il y avait en lui de l'économiste, du politicien, du faiseur, et aussi du joueur, mais du joueur qui ne prise que les gros enjeux. Du régime parlementaire, il parlait dédaigneusement, le jugeant stérile et de train misérable. Il eût voulu un souverain que n'emprisonnerait aucune légalité mesquine, qui fût l'universel initiateur, et surtout ferait en grand toutes choses, soit qu'il ramenât à lui le pouvoir, soit qu'il s'en dessaisît pour le rendre au peuple. L'Empereur ne pouvait manquer d'être séduit par des plans si vastes qui lui suggéraient le moyen de se renouveler, sans descendre, en s'élevant au contraire, et surtout sans imiter per-

sonne. Ce qu'on lui renvoyait, c'était ses propres idées, mais agrandies, d'une audace attirante, et revêtues d'un manteau brillant qui charmait. Dès le printemps de 1869, le nom de Clément Duvernois était l'un de ceux qu'on retenait comme un des noms de l'avenir. Il serait, disait-on, grâce au patronage officiel, l'un des élus de la prochaine Chambre : une fois député, son ambition saurait se tracer sa voie. La vérité, c'est que l'Empire libéral, s'il devait s'établir à titre de régime durable, réclamerait des ouvriers d'autre sagesse, d'autre intégrité, d'autre patience. Mais en une époque de transition, de troubles ou d'intrigues, d'élévations rapides et de chutes rapides aussi, ce personnage pourrait trouver un rôle à sa taille. Il était de ceux qui ne se fixent pas sur la scène; mais peut-être la traverserait-il avec éclat, laissant une réputation à la fois brillante et équivoque, moitié d'homme politique, moitié de favori ou d'aventurier.

Un autre groupe existait où le gouvernement pourrait recruter, sinon des serviteurs très expérimentés, au moins des défenseurs très diserts. Quiconque eût parcouru, pendant les suspensions d'audience, le Palais de Justice, ou suivi le samedi la conférence des avocats, eût saisi, çà et là et à la dérobée, quelques propos assez suggestifs. Combien de jeunes gens instruits, d'esprit ouvert et cultivé, très libéraux d'opinion, républicains même, mais dégagés de tout fanatisme et de tout parti pris, cherchaient comme à tâtons leur voie! Impatience d'arriver, dégoût des rudes labeurs ou pauvreté, ils se rebutaient des longues attentes du barreau. Leur modération naturelle et leur bon sens les éloignaient des factions extrêmes. Quant au parti démocratique, il avait, comme un parti déjà arrivé, ses cadres tout organisés, sa hiérarchie sévèrement gardée, presque fermée. Chaque emploi avait son titulaire et ses doublures : au-dessous s'agitaient toutes sortes de surnuméraires, attentifs à épier l'ombre même d'une succession. Même en cette grande pénurie de débouchés, une répugnance, moitié simulée, moitié sincère, empêchait de songer ouvertement à l'Empire, considéré jusque-là comme l'ennemi : mais par intervalles perçaient des incertitudes, des tentations, des velléités. Volontiers on

laissait dire, on répétait même qu'Ollivier était un transfuge, un traître : toutefois les plus éclairés confessaient, à voix très basse, que, s'il parvenait à fonder la liberté sans révolution, son œuvre ne serait ni médiocre ni vulgaire. Parmi ces jeunes avocats, plusieurs se groupaient autour d'Ernest Picard qui venait de créer *l'Électeur libre*, journal d'opposition sans doute, mais d'opposition point trop intraitable. Quelques-uns, tout en se défendant de tout changement, s'égaraient sur les limites extrêmes de la république, et sur des limites si étroites qu'ils semblaient s'offrir à qui voudrait les chercher. Eux-mêmes accompliraient peut-être la plus grande partie du chemin ; mais l'Empire s'enhardirait-il jamais jusqu'à des réformes assez amples pour colorer la conversion?

Le troisième groupe était, à beaucoup d'égards, l'opposé des deux autres. Au début du règne, le souvenir récent du coup d'État avait éloigné des affaires les monarchistes libéraux et les parlementaires de toute nuance. Confiants dans leur succès, les fondateurs de la dynastie impériale n'avaient point pris souci de ces silencieuses réprobations, et avaient dédaigneusement rangé les réfractaires sous la même appellation générique, celle d'*hommes des anciens partis*. Les années s'écoulant, les vides se creusant autour du prince, le regret était né de toutes ces forces inemployées, et Napoléon, dans ses entretiens privés, avait exprimé plus d'une fois une patriotique tristesse de ce que tant d'énergies fussent perdues. Pour les principaux acteurs des régimes précédents, la réconciliation eût été malaisée. Ce qui serait peu séant pour les vieillards ou les hommes mûrs, deviendrait, pour les hommes plus jeunes, réalisable. Ceux-ci ne connaissaient les gouvernements anciens que par ouï-dire, et le coup d'État que par des récits qui déjà les laissaient plus froids. En cette fin d'Empire, une génération s'était élevée que pourrait aisément rallier autour du trône tout prince, très conservateur par les principes, très libéral par les lois. Ces jeunes gens se rapprochaient par un certain nombre de traits communs. Leurs doctrines étaient celles de la monarchie ; mais ils ne s'immobilisaient, ni sur un nom, ni sur une dynastie, ni sur un drapeau, et les institutions qu'ils eussent de

mandées à la royauté, ils les recevraient de l'Empire avec une gratitude très sincère, quoique mêlée d'un peu de surprise. Ils aimaient la liberté, par goût d'abord, puis par cet esprit d'opposition familier à leur âge; ils l'aimaient pour leurs adversaires comme pour eux-mêmes, et, dans leur inexpérience un peu naïve, n'imaginaient pas que de cette source pure pût sortir quelque chose d'altéré. Volontiers on les eût classés dans les *anciens partis,* et en effet, par habitude, par déférence, ils reconnaissaient les parlementaires comme leurs maîtres. A la pousser trop loin, l'assimilation eût cessé d'être exacte. Respectueux du passé, ils n'entendaient ni s'y enchaîner, ni surtout vivre en dehors des affaires publiques. Les légitimistes avaient mis leur honneur à n'être nulle part : ils mettraient leur devoir à être partout. Ce sentiment du devoir, ils le puisaient dans leur conscience religieuse. Tous ou presque tous étaient d'ardente foi chrétienne; c'est à cette marque plus encore qu'à toute autre qu'ils se distinguaient de leurs devanciers, et qu'on les distinguait eux-mêmes de leurs contemporains.

Beaucoup de ces jeunes hommes s'étaient réunis dès leur vingtième année en diverses associations formées alors au quartier Latin, et y avaient noué des amitiés que le temps avait cimentées. Ils formaient le noyau le plus solide du groupe qu'on appelait en ce temps-là le groupe *catholique libéral.* On avait vu leurs délégués, dans les congrès catholiques de Malines, applaudir M. de Montalembert, M. Cochin, Mgr Dupanloup. Dans l'ordre politique, leurs préférences se portaient vers le centre gauche de la Chambre, et volontiers ils se fussent rangés, ainsi qu'ils le firent plus tard, derrière M. Buffet, l'homme au talent austère et à l'irréductible droiture. Quant à M. Émile Ollivier, ils admiraient fort sa belle sincérité éloquente, mais leur sympathie, quoique très réelle, se tempérait de méfiance; ils lui eussent voulu un rôle, mais non tout à fait le premier. Longtemps ils avaient déploré qu'aucune feuille publique ne fût l'interprète de leurs pensées. Au mois d'août 1868, ils étaient parvenus à fonder le journal *le Français.* Le journal eut pour inspirateurs Mgr Dupanloup et M. Cochin, pour colla-

borateurs principaux, M. Thureau-Dangin et M. Étienne Récamier : il eut surtout un rédacteur en chef qui lui consacra toute sa vie.

On l'appelait François Beslay. J'ai dépeint en Clément Duvernois un journaliste qui n'eut qu'une passion, celle d'arriver. L'homme que je viens de nommer n'eut aussi qu'une passion, mais celle de bien servir. Dieu lui avait départi tout ce qui assure le succès. Son intelligence était surtout remarquable par le merveilleux assemblage des dons qui d'ordinaire s'excluent. De nature fine et vibrante, il était maître dans la raillerie comme dans l'émotion. Son esprit se montrait attentif à tous les progrès modernes; son âme s'ouvrait à toutes les grandeurs du passé. Avec la même disposition heureuse et alerte, il eût débrouillé la plus ardue des questions de chiffres et exprimé toute la poésie des antiques légendes. Il avait des élans de piété qui ravissaient, et avec cela des accès de gaieté folle comme un vrai gamin de Paris. Tout en lui était limpide, sa pensée, son style, son regard. Tout jeune encore, il s'était fait remarquer au Palais par la précocité de son savoir juridique. Dans le même temps, il s'exerçait aux lettres, à la critique, se révélait conférencier plein de charme et d'humour; et la seule crainte eût été que la variété de ses aptitudes n'empêchât qu'aucune ne fût poussée jusqu'à la perfection. Il avait un peu plus de trente ans quand la direction du *Français* lui fut confiée. Fixé dans cette voie, il conçut une ambition, celle de n'imiter personne. Tous les journaux s'étaient, à des degrés divers, asservis à un parti : avec une ferme et modeste hardiesse, il résolut de n'être que du parti de sa propre conscience. Voici en quoi le dessein fut surtout original. S'étant pénétré des préceptes de l'Evangile, François Beslay se persuada que ces maximes seraient vaines s'il n'y conformait sa vie professionnelle, et, malgré toutes les tentations d'attaques ou de représailles, s'imposa la charité comme une loi. Une autre de ses originalités fut l'entier dédain du profit matériel : il forma le propos de repousser toute affaire commerciale, toute spéculation financière, et, ayant pris cet engagement envers lui-même, le tint jusqu'au bout. Le seul gain qu'il convoitait était

celui des âmes. Il ambitionnait de grouper autour de son journal une génération renouvelée qui aimerait ce qu'il aimait lui-même, Dieu, la Patrie, la Liberté, et qui, virilement mêlée aux affaires publiques, ferait partout honorer en elle le nom chrétien. Ce dévouement qu'il prêchait autour de lui, il en donna l'exemple. A l'inverse de la plupart des gens de lettres, les plus personnels des hommes, il choisissait volontiers les besognes ingrates, masquait sous l'anonymat ce qui eût forcé l'éloge et, fraternellement mêlé à ses collaborateurs, grandissait la part des autres pour amoindrir la sienne. Ayant pris le plus rude labeur, il l'accomplissait avec une belle humeur allègre, et sans que son âme, toujours égale, laissât deviner le fardeau. Que s'il y avait une responsabilité à porter, un obstacle à vaincre, il redevenait le premier : alors cet humble devenait fier, ce doux devenait ferme, et ceux qui l'entouraient pouvaient entrevoir, en une courte échappée, ce qu'il serait un jour si Dieu proportionnait à son mérite son destin. Ce perpétuel oubli de soi-même n'était pas indifférence pour la renommée — car autant que personne il eût joui du succès — mais sacrifice chrétien perpétuellement recommencé. A l'époque que nous racontons, cet homme admirable inaugurait son œuvre, et déjà avec quelques tristesses; car en abjurant tout esprit de parti, il provoquerait contre lui la ligue de tous ceux qui ne vivaient que de passions. Celui qui avait demandé comme une grâce la privation de toute récompense humaine fut exaucé, et au delà de ce qu'eussent souhaité ses amis. Il mourut jeune, laissant après lui beaucoup de bien, mais obscur; de fortes et délicieuses pages, mais éparses, et un souvenir ineffaçable dans le cœur de quelques compagnons dignes de lui. Je ne doute pas que, parmi ceux qui me liront, plusieurs ne s'étonnent, à l'évocation de ce nom déjà un peu oublié. Bien que l'histoire générale doive se méfier de ces tentations, je n'ai pas résisté à recreuser, comme on fait pour une inscription qui s'efface, les traits de cette vie si courte, si pleine et si pure. Dans la galerie des journalistes contemporains, François Beslay garde une place où il ne redoute guère de concurrence : il représente la sainteté, la sainteté aimable,

mortifiée, joyeuse. Sous cet aspect, il apparaît avec une originalité touchante et qui vaut surtout par le contraste. Il a, selon l'Évangile, « choisi la meilleure part. » Qui, parmi ses confrères, n'eût choisi toutes les autres?

IX

Ce personnel, dont on vient de décrire les éléments fort dissemblables, serait celui de l'Empire nouveau, celui qui, dans les derniers mois du règne, participerait aux affaires publiques ou, par une évolution plus ou moins résolue, se rapprocherait du pouvoir. A l'heure où nous sommes, ces préoccupations de l'avenir, bien que toujours très vives, s'effaçaient un peu devant un souci plus urgent. L'année 1869 qui venait de s'ouvrir serait celle du renouvellement de la Chambre. Le 27 avril, un décret parut qui convoquait les électeurs pour les 23 et 24 mai.

Pour la troisième fois depuis le commencement de l'Empire, le peuple était appelé à nommer ses représentants. En 1857, il s'était approché des urnes, timidement, avec une sorte de crainte révérencieuse, et comme étonné qu'on le consultât. En 1863, il avait manifesté des désirs déjà fort réveillés, mais avec des visées restreintes, et le programme de l'opposition n'avait guère dépassé ce que M. Thiers appelait *les libertés nécessaires*. En 1869, les revendications se porteraient de tous côtés, avec une ardeur inquiète et confuse ; et tout ce qui s'était contenu jusque-là ferait irruption avec violence.

Dès le mois d'avril, on vit se dessiner les premières candidatures. Dans les départements, au moins dans ceux où dominait la population rurale, les opposants (qu'ils fussent monarchistes, libéraux ou démocrates) avaient trop éprouvé en 1863 les défaveurs du suffrage pour ne pas envisager avec une extrême méfiance le scrutin qui s'annonçait. Sous l'impression

de ces souvenirs, ils s'étaient ingéniés par avance à se garder contre de nouvelles disgrâces. Rapprochés par une commune défaite, les vaincus des divers partis étaient allés les uns aux autres sans regarder de trop près à tout ce qui les séparait. De leurs réflexions, de leurs entretiens une combinaison était sortie qui substituerait la coalition à l'isolement. Chaque groupe, réduit à ses propres forces, se briserait contre le puissant outillage de la candidature officielle : que ces mêmes groupes missent en commun leurs forces, et le succès, sans être certain, cesserait d'être chimérique. La grandeur des divergences, l'âpreté des désirs ne permettait guère que l'accord se réalisât avant une première manifestation de la volonté populaire. L'opinion générale fut donc que chaque parti devrait tout d'abord avoir son candidat et courir à ses risques les chances du scrutin. On se flattait que la multiplicité des candidatures aurait ce premier résultat d'amener un ballottage. Après le premier tour, on supputerait les voix, et tous les suffrages se reporteraient sur le candidat le plus favorisé. Déjà, durant les années précédentes, cette entente avait été pratiquée, sans beaucoup d'efficacité d'ailleurs, en diverses circonscriptions et particulièrement dans le Midi. A cette coalition contre l'ennemi commun, le public et les partis eux-mêmes avaient donné un nom. On l'appelait l'*Union libérale*. En 1869, l'opposition se préparait à continuer la même manœuvre, mais avec plus d'ensemble et en la généralisant. Les plus ardents à prêcher cette conduite étaient les légitimistes libéraux comme M. de Larcy, les orléanistes comme Prévost-Paradol, les républicains modérés comme Ernest Picard. *La Gazette de France,* le *Journal des Débats*, *l'Électeur libre,* développaient cette thèse avec complaisance. En revanche, elle avait des adversaires résolus : tels étaient les royalistes intransigeants, lecteurs habituels de *l'Union;* tels étaient surtout les républicains sectaires ou radicaux. Quant aux journaux officieux, ils s'étonnaient, ils s'affligeaient plus encore, que des catholiques, que des hommes d'ordre pussent, en haine de l'Empire, mettre leur main dans la main de leurs pires ennemis ; et, du haut de la tribune du Corps législatif, l'un des membres les plus influents de la droite,

M. Jérôme David, venait de dénoncer l'alliance avec indignation.

Bientôt sur les murailles s'étalèrent les professions de foi. Au milieu des assurances de dévouement, des projets et des promesses, une déclaration se retrouvait qui mérite d'être retenue. Le thème presque invariable des manifestes électoraux, c'est la protestation contre le *gouvernement personnel.* Ce mot résonne comme le mot décisif dont tout le reste n'est que le développement. Le plus singulier, c'est que bon nombre de candidats officiels empruntent eux-mêmes cette formule à leurs adversaires et la rééditent pour leur propre compte. Au début du règne, tous les regards se tournaient vers le souverain, pour tout rapporter à lui : en cette fin d'Empire, les pensées montent encore vers le monarque, mais avec un souci dominant, celui de rechercher ce qu'on pourrait lui ravir.

En une autre manière, les circulaires électorales ne sont pas moins suggestives. Toutes ou presque toutes réclament un allégement des charges militaires. Les candidats de la gauche démocratique se prononcent pour la suppression des armées permanentes. Quant aux libéraux, ils demandent une diminution des levées annuelles, et, sur ce point, la plupart de leurs concurrents les copient plus ou moins servilement. En 1854, en 1859, à l'époque des guerres de Crimée et d'Italie, le Corps législatif avait voté sans murmure des contingents de cent quarante mille hommes. Voici qu'à l'approche des suprêmes périls, on ne parlait que de désarmement. Ce qui semble aujourd'hui imprévoyance s'expliquait par les dispositions naturelles des âmes, par le doute sur la sagesse de l'Empereur, par l'espoir d'une sorte de fraternité européenne où se fondraient les vieilles idées de rivalité et de conflit. Ces pensées, qui contenaient beaucoup d'illusions, cachaient aussi un peu de vanité. On se figurait que, pour assurer la paix, il suffirait que la France ne la voulût point troubler. C'est ainsi qu'un reste de *chauvinisme* perçait jusque dans les doctrines qui en semblaient la négation.

Jamais, depuis l'établissement de l'Empire, les candidats n'avaient été si nombreux. Il y en eut de toutes les nuances,

de toutes les professions et venus de tous les points. Les orléanistes tentèrent les chances du scrutin avec le duc Decazes, le prince Albert de Broglie, M. de Rémusat, M. Bocher, Prévost-Paradol, M. Hervé, le général de Chabaud-Latour. Les légitimistes proposèrent M. de Falloux aux électeurs de la Vendée, M. de Larcy à ceux de l'Hérault et du Gard. Dans l'Orne se présenta un personnage dont quelques-uns vantaient déjà la singulière éloquence et qui, en 1866, avait failli triompher de toutes les forces officielles : c'était le duc d'Audiffret-Pasquier. Les partisans du libre-échange eurent leurs candidats : M. Louis Passy et M. Léon Say. Cependant en Normandie les protectionnistes se groupaient sur le nom de M. Pouyer-Quertier. M. Allou et M. Laboulaye, qui incarnaient en eux le libéralisme pur, indépendant de toute forme gouvernementale, se portèrent, le premier dans le Maine-et-Loire, le second en Seine-et-Oise. La perspective d'un mandat législatif tenta même ceux qui jusque-là avaient paru se confiner dans les études spéculatives; ainsi en fut-il de M. Renan, qui brigua les votes dans la Seine-et-Marne.

Le suffrage universel n'aime pas les gens d'esprit, les raffinés, les éclectiques ; il ne les accueille que rarement et comme par accident. Les gens d'esprit qu'on vient de nommer représentaient des nuances trop délicates pour les regards peu exercés de la foule. Leurs circulaires, pleines de vues fortes ou ingénieuses, furent souvent le premier et le dernier acte de leur vie publique. Quelques-uns, comme M. Allou, devancèrent un échec prévu et se retirèrent avant le scrutin. Pour bien étudier et comprendre la lutte, c'est en des milieux plus bruyants qu'il faut pénétrer. D'un mot on peut préciser en quoi les élections de 1869 furent surtout mémorables : elles marquèrent, pour Paris et pour les grandes villes, la première entrée en scène du parti radical.

Tous ceux qui jusque-là n'ont été que les stagiaires de la politique se poussent dans un grand pêle-mêle de convoitises et d'ambitions. Gambetta, fameux depuis le procès Baudin, devient le rival de Carnot. Ferry, mis en relief par un pamphlet contre M. Haussmann, dispute le siège de Guéroult.

M. Brisson et M. Hérold ébauchent, le premier dans la 6e, le second dans la 7e circonscription, des candidatures qui ne peuvent se fixer. Paris est trop petit pour une telle surabondance de compétitions. Floquet émigre dans l'Hérault, où il va de village en village, collant lui-même ses affiches ; Laurier se transporte dans le Var, où il proclame la politique « irréconciliable ». A côté des *jeunes* apparaissent les *revenants,* gens que depuis longtemps on croyait morts, et dont les noms réveillent péniblement dans les mémoires d'anciens souvenirs engourdis : Cantagrel vient revendiquer son siège de député, vacant, dit-il, depuis le 13 juin 1849 ; Raspail se pose en rival de Garnier-Pagès. La démagogie, qui a ses badauds et ses fanatiques, a aussi ses déclassés. Dans les réunions électorales de la 2e circonscription est exhibé un ancien pair de France, devenu le concurrent radical de M. Thiers. On l'appelle le comte d'Alton-Shée : une main amie le guide jusque sur l'estrade (car il est aveugle), et, d'une voix déjà fatiguée par l'âge, il lance à l'auditoire qu'il ne voit pas des paroles passionnées et impuissantes qui ne s'entendent point. Cependant à Ollivier il faut opposer un adversaire digne de lui, et de l'exil surgit Bancel, l'homme à la voix sonore. Dans le même temps, quelques-uns s'avisent que Baudin a laissé un frère, et, en mémoire d'Alphonse Baudin, mort martyr, Georges Baudin est proclamé candidat. Ceux qui, dans les réunions publiques, ont, à coups de violences, forgé leur renommée ne se résignent pas à l'attente, et la liste des aspirants députés se grossit des noms de Lefrançais, de Briosne, de Jules Vallès. Ce n'est pas tout. Un soin raffiné s'applique à chercher, entre tous les choix, les plus mortifiants pour l'Empereur : on se souvient de Rochefort réfugié à Bruxelles, et il est désigné pour combattre Jules Favre.

Le gouvernement ne pouvait se flatter qu'il dominerait ce tumulte. Impuissant à Paris, il tourna vers la province toute a vigilance.

On a déjà dit (1) quelles ressources il puisait dans le système

(1) Voir *supra*, tome IV, livre XXIV, chap. VIII.

des candidatures officielles. Tous les vieux agissements furent repris, avec un peu moins d'efficacité toutefois ; car les amis étaient plus tièdes et les adversaires moins faciles à intimider. A ces anciennes pratiques se joignirent d'autres moyens d'influence, inspirés par la conduite même de l'ennemi. Entre tous les arguments propres à toucher le suffrage universel, deux surtout parurent suggestifs et opportuns.

Le premier consistait à opposer l'une à l'autre, par un vif contraste, la fausse démocratie qui était celle des clubs, la démocratie vraie qui était celle de l'Empereur. Un jour, les feuilles officieuses rapportaient, avec beaucoup de commentaires, que le souverain avait tenu à présider lui-même la réunion générale du Conseil d'État qui élaborait alors la loi sur la suppression des livrets d'ouvriers. Un autre jour, les mêmes feuilles s'appliquaient à supputer les titres, à rechercher l'origine des candidats ; partant de là, elles mettaient en relief le soin de Napoléon à découvrir le mérite, même dans les rangs les plus humbles. Une théorie suivait qui n'était, à proprement parler, ni celle de l'Empire autoritaire, ni celle de l'Empire libéral, mais celle de l'Empire progressiste. De tous les journaux, le plus zélé à développer ces doctrines était le journal *le Peuple*, et son rédacteur en chef, M. Clément Duvernois, candidat officiel dans les Hautes-Alpes, s'offrait lui-même comme un vivant exemple de la sollicitude de l'Empereur à accueillir les hommes nouveaux. Dans cet esprit, une brochure fut publiée, qui présentait en un vaste tableau synthétique toutes les améliorations sociales accomplies sous l'Empire. La brochure, sortie des presses du *Journal officiel,* fut répandue en un nombre infini d'exemplaires. Elle détaillait tout ce que le souverain avait fait pour les habitations ouvrières, les sociétés coopératives, les crèches, les écoles, les orphelinats, les caisses de retraite, les hospices, les hôpitaux. La comparaison s'imposait d'elle-même : d'un côté des déclamateurs stériles, prodigues seulement de paroles ; de l'autre, un gouvernement actif, éclairé, qui n'était qu'au début de sa tâche et ne demandait qu'à compléter ses bienfaits.

Ce langage s'adressait surtout au peuple : le second argu-

ment visa surtout les bourgeois. Par intervalles, les correspondances officieuses, envoyées de Paris dans les provinces, se répandaient en prévisions très sombres : elles racontaient les excès des clubs, parlaient de sociétés secrètes, évoquaient des noms fameux dans l'histoire des troubles civils. Ayant ainsi montré l'abîme, elles s'arrêtaient tout à coup, observaient que, sans l'Empereur, nulle calamité ne serait invraisemblable, mais que, grâce à l'Empereur, à l'Empereur seul, on pouvait reposer en paix. Un jour, des ballots du journal *le Réveil*, provenant d'une source inconnue, arrivèrent à Lille; puis les numéros, distribués également par des mains mystérieuses, s'égarèrent comme au hasard dans les demeures des bonapartistes tièdes, des conservateurs indécis. L'artifice n'était pas nouveau ; mais qu'importait? L'essentiel était de se défendre, non par des moyens inédits, mais par des moyens efficaces. Le dessein s'accusa davantage encore par la publication d'un livre où se résumaient les séances les plus tumultueuses des clubs. L'auteur était un journaliste officieux, M. Vitu, ancien directeur de *l'Étendard*. Une habile propagande répandit partout l'ouvrage, et les feuilles officieuses en découpèrent de nombreux extraits. Rien n'était omis, ni les niaiseries des badauds, ni les excitations des criminels. Républicains et démocrates de toutes nuances dénoncèrent avec de grands élans de courroux la nouvelle évocation du *spectre rouge*, et leurs clameurs, en se prolongeant, prouvèrent combien le coup avait porté.

Quelles que fussent en province les préoccupations électorales, l'attention ne se détournait de Paris que pour y revenir bientôt. Dans certains quartiers de la capitale, des luttes se poursuivaient qui, aujourd'hui encore, sont dignes de mémoire.

Dans la troisième circonscription, la rivalité d'Ollivier et de Bancel s'élevait aux proportions d'un événement politique. Jamais candidats ne représentèrent plus nettement, le premier la démocratie libérale, le second la tradition révolutionnaire. Ils étaient tous deux dans la pleine maturité de l'âge et du talent. Par une singulière coïncidence, il se trouvait que l'un et l'autre avaient une origine semblable, ayant souffert du coup d'État et ayant vécu dans les récits de l'exil. Seulement

Bancel, fixé sur la terre étrangère, s'était fixé aussi dans la légende de 1792, et s'était borné à en déguiser les lieux communs sous des formes éloquentes. Ollivier s'était promptement dégagé de la légende et, en son esprit renouvelé, n'avait gardé qu'un culte, celui de la liberté. La nature du mandat confié à Bancel imprimait à la lutte le caractère, non d'une compétition électorale, mais bien plutôt d'un duel. Les patrons de sa candidature l'avaient désigné avec la tâche précise d'évincer de son siège celui qui était à la fois traître et indigne. « Vous n'êtes pas pour moi un concurrent, mais le porte-voix d'une insulte, » écrivit Ollivier à son rival; et il le provoqua en une sorte de tournoi oratoire où se dérouleraient l'accusation et la défense. Bancel déclina le cartel et, sans relever le tour insolite de la sommation, se retrancha derrière le peuple, seul juge et seul souverain. Séparément les deux candidats exposèrent leur programme. Mais peut-on parler de programme à propos de Bancel? A l'entendre, l'oreille était si doucement caressée que la sensation de la mélodie effaçait tout le reste. L'auditoire, tout enveloppé dans les ondes sonores de cette éloquence, avait peine à s'en dégager, et les sophismes s'absorbaient dans les flots d'harmonie comme, dans un opéra, les paroles se perdent dans la musique. Quant à Ollivier, il exposa ses vues, et avec une remarquable sérénité de pensées, dans une réunion fort tumultueuse qui se tint au théâtre du Châtelet. Bientôt toutes les prévisions furent pour le succès de Bancel. Mais on apprit en même temps que les électeurs du Var s'apprêtaient à nommer celui que Paris répudiait.

A la Chapelle, à Belleville, à la Villette, non moins suggestive était la lutte. Dans Gambetta opposé à Carnot se personnifiait la jeune démocratie ardente à remplacer l'ancienne. Le tempérament de chacun des concurrents présageait le résultat de l'élection. Carnot était vieux, d'éloquence lassée, figé dans l'archaïsme des formules libérales : Gambetta était jeune, alerte, exubérant, prêt à accepter toute formule pourvu qu'il réussît. Carnot incarnait en lui la République de 1848, gouvernement impopulaire, taxé de faiblesse et de modérantisme : Gambetta représentait cette chose indéterminée, pleine de

vague, de séduction et d'espoir qui s'appelle l'avenir. Carnot n'invoquait que de vieux services : Gambetta rappelait le récent éclat du procès Baudin. Sous forme de *cahier,* un groupe de délégués soumit au jeune candidat un programme où se retrouvaient les vœux de la démocratie radicale. En ce programme beaucoup d'aberrations, d'utopies, d'iniquités ou de non-sens. Enfiévré d'ambition, Gambetta signa tout. Il voulait tout ce que voulaient ses électeurs, et la modification complète des impôts, et le recrutement de tous les fonctionnaires par l'élection, et la suppression des armées permanentes. Les réunions publiques achevèrent d'assurer le succès. Gambetta s'y montra avec tous les dons qu'il tenait de la nature : une voix tonnante, une véhémence mêlée de bonne humeur, une dextérité pleine de finesse, avec cela un optimisme confiant qui rassurait ses partisans et confondait ses adversaires. Bruyamment il rompit avec les clichés de l'ancien libéralisme et proclama que la liberté n'était pas un but, mais seulement un moyen. Vis-à-vis du gouvernement il se posa en *irréconciliable,* mot qui fit fortune, et que Laurier dans le Var inventa en même temps que lui. Que pouvait le vieux Carnot, sinon de succomber? Toutes les disgrâces fondirent sur lui, même les plus imprévues, et un jour il lui arriva d'être appelé clérical. Cependant le soir, quand, après les séances des clubs, Gambetta redescendait vers le boulevard, ses amis l'entouraient, exprimaient une surprise inquiète de tout ce qu'il avait promis, s'étonnaient des amitiés suspectes qu'il contractait. A ce langage il répondait avec un rire de bonne humeur, en homme qui va au plus pressé et laisse le reste à l'avenir. Que si on insistait, que si on l'engageait, comme on le faisait déjà, à rompre avec la queue de son parti : « Couper ma queue, répliquait-il avec un redoublement de gaieté, jamais de la vie! Mais je lui mettrai une cravate blanche et je la mènerai dans le monde. »

La démocratie aime à varier ses idoles. Le même parti qui, à Belleville, exaltait Gambetta, conspuait Jules Favre au faubourg Saint-Marcel. A certains signes non équivoques, l'illustre avocat avait déjà pu mesurer le déclin de sa popularité.

Peu de temps auparavant, comme il s'était rendu à Lyon, sa ville natale, des ouvriers délégués, s'étant présentés à lui, avaient osé lui imposer une déclaration d'athéisme et une adhésion au mandat impératif. Sur son refus dédaigneux, ils avaient prononcé contre lui l'ostracisme. Pareille mésaventure l'attendait à Paris. Il n'avait jamais paru dans les réunions publiques et poussait l'illusion ignorante jusqu'à les croire inoffensives. « Je ne pensais pas, a-t-il avoué plus tard, qu'elles pussent exercer une influence sérieuse sur la société; je me persuadais que l'Empire en faisait grand bruit, afin de s'assurer par là un moyen de gouvernement. » Bien vite l'expérience le détrompa. Aux premiers mots qui tombèrent de ses lèvres et qui invoquaient la justice, la fraternité, la liberté, une immense protestation s'éleva contre ces formules surannées. A plusieurs reprises il essaya de dominer l'orage. « Je n'ai pas, répétait-il, résisté à l'Empire pour me laisser conduire par l'opinion publique. » Mais on le menaçait, on l'appelait traître : les plus lettrés, par allusion à son éloquence toujours pleine de recherche, le qualifiaient d' « *Isocrate mielleux et enfiellé* ». Il a lui-même raconté ses déconvenues électorales : « En sortant des réunions, j'ai été plusieurs fois accompagné par les invectives et les outrages les plus extraordinaires. Un soir, j'ai été protégé par la police. On avait formé le dessein de renverser ma voiture, on m'aurait renversé aussi (1). » Cependant, tout ce qui était impopularité pour Jules Favre se transformait en faveur pour le nom de Rochefort.

Au quartier Saint-Germain, Jules Ferry briguait la succession de M. Guéroult comme Gambetta à Belleville celle de Carnot. Pressé entre les conservateurs qui le répudiaient et les républicains qui accusaient ses relations suspectes avec le Palais-Royal, M. Guéroult sentit bien vite le terrain s'effondrer sous lui. Ce qui marqua dans ces quartiers la lutte électorale, ce fut l'intervention d'un candidat catholique. On l'appelait M. Cochin. J'ai déjà cité cet homme, l'un des plus honnêtes gens de son temps, l'un de ceux dont la destinée incomplète

(1) *Enquête sur l'Insurrection du 18 mars*, déposition Jules Favie, p. 40.

mérite le plus de regrets. Il était alors dans la maturité de l'âge, également apte à bien penser et à bien dire, laborieux, actif, de sens droit, mêlé à tout ce qui s'accomplissait d'utile, de charitable et de bon. Il se persuada que ses services ajoutés à ceux de ses pères (car le dévouement était héréditaire dans sa race) lui créaient le droit de participer aux affaires de son pays. Comme il n'y avait rien en lui qui se dût cacher, les réunions électorales, avec leur publicité, l'attirèrent loin de l'effrayer. Il y parut avec une fermeté douce, en chrétien qui remplit un devoir, en citoyen qui ne craint ni ne recherche les orages. Ce fut merveille de le voir, de corps frêle mais d'âme intrépide, prompt à la riposte, infatigable, loyal jusqu'à la candeur, courtois jusqu'à la plus exquise urbanité, tour à tour ingénieux et ému, élevé et familier, habile à confondre ses adversaires par l'éloquence, habile aussi à les désarmer par ses bons mots, car nul n'avait plus d'esprit que lui. Dès le second soir s'éleva une sorte d'objection, d'abord peu distincte, et murmurée comme de concert par plusieurs voix. Puis un mot se prononça, celui du *Syllabus,* qui fut répété avec l'énervante persistance d'un refrain. « Que pense M. Cochin du *Syllabus?* » demanda un électeur. Vingt autres répétèrent la question. Le moyen d'obstruction était trouvé. Le soir, le candidat disait à ses amis : « Je crois bien que le *Syllabus* sera le fusil à aiguille contre ma candidature. » Pendant quinze jours, le fusil à aiguille tira sans cesser, et ses détonations furent si fortes qu'elles couvrirent tout autre bruit. Ainsi serait écarté de la vie publique le seul des candidats qui appartînt vraiment à la ville de Paris par le domicile transmis de père en fils, par le dévouement traditionnel, par les constantes habitudes de bienfaits.

X

« On s'attend ici à des élections incroyables, » écrivait, le 7 mai 1869, Mérimée à M. Panizzi. Cette crainte était l'ex-

pression d'un sentiment fort général. Les résultats ne répondirent point à cette appréhension. Une fois encore, les masses rurales noyèrent les suffrages hostiles dans le flot de leurs suffrages approbatifs.

Non seulement elles sauvèrent l'Empire, mais elles lui permirent de se proclamer victorieux. On le vit bien quand, la consultation nationale s'étant complétée par les scrutins de ballottage, il fut permis de supputer, d'après des chiffres exacts, les échecs ou les gains des partis.

Monarchistes, orléanistes, éclectiques de toutes nuances, tous étaient enveloppés dans une commune défaite. D'après les calculs les plus dignes de foi, le centre-gauche et le tiers parti conquéraient une vingtaine de sièges nouveaux : ils se fortifiaient par de notables recrues : M. Daru, M. Keller, M. de Barante. Ces succès venaient en compensation d'assez sensibles échecs : les pertes les plus regrettables étaient celles de M. Pouyer-Quertier et de M. Lambrecht. M. Émile Ollivier, battu dans le département de la Seine, triomphait dans le Var. M. Thiers, d'abord soumis au ballottage, venait d'être élu à Paris. Quant aux hommes des partis extrêmes, ils avaient réussi à faire beaucoup de bruit ; mais, au dernier moment, les électeurs avaient reculé devant les suprêmes témérités. Cinq ou six noms seulement personnifiaient, comme Raspail, l'appel au désordre, ou, comme Bancel, Esquiros, Gambetta, Ferry, le radicalisme dans les doctrines. La gauche démocratique, bien que forte désormais de trente membres environ, se composerait, dans son ensemble, de républicains bourgeois, peu différents de ceux qu'on avait vus dans la dernière assemblée. Jules Favre, tant combattu, venait d'être nommé au second tour de scrutin. Il en était de même de Garnier-Pagès. Parmi les autres élus de Paris, on remarquait pareillement Picard, Simon, Pelletan. C'était, comme on le voit, l'ancien personnel, quoique fort battu en brèche et à peine remis d'un rude assaut. Toutes ces défalcations faites, on retrouverait dans le reste de la Chambre l'ancienne majorité. Elle reviendrait au Palais-Bourbon sans diminution trop sensible, et comme dans le passé elle pourrait encore dominer, à la seule condition qu'elle

gardât sa confiance en elle-même et qu'elle trouvât des chefs pour la diriger.

Donc, à ne considérer que la statistique, le gouvernement pouvait à bon droit se féliciter. Mais voici bien où se trahit le déclin de l'Empire : victorieux, Napoléon ne put ni se donner l'entière assurance qui naît de la victoire, ni communiquer cette assurance autour de lui.

Dans le public, un souvenir survécut au scrutin : ce fut celui des paroles factieuses qu'on avait entendues. Le résultat matériel était rassurant; mais, pour la première fois, l'armée du désordre avait déployé ses cadres. Quelle serait l'issue, quand, mieux organisée, mieux préparée surtout, elle recommencerait la bataille ! Certains chiffres provoquaient des commentaires soucieux; Rochefort avait échoué, mais, avec ses quatorze mille voix, combien n'avait-il pas approché du succès ! Raspail, élu à Lyon, avait obtenu à Paris près de quinze mille suffrages. Il n'était pas jusqu'à Cantagrel qui n'eût rallié sur son nom sept mille électeurs. Bancel et Gambetta n'avaient pas seulement triomphé dans la capitale, mais avaient été honorés d'une double élection, le premier à Lyon, le second à Marseille. Dans le Midi, plusieurs noms avaient reparu qu'on croyait oubliés; tel était celui d'Alphonse Gent, qui avait, dans le Vaucluse, recueilli treize mille voix. Radicaux et socialistes n'avaient pas forcé l'entrée du Palais-Bourbon, mais ils stationnaient à la porte, et le péril paraissait retardé plutôt que conjuré.

D'assez graves désordres matériels prolongèrent le trouble des esprits. Les élections de ballottage s'étaient terminées le 7 juin. Ce jour-là, dans la soirée, l'échec de Rochefort ayant été connu, des rassemblements se formèrent dans le quartier de la Sorbonne, puis place de l'Hôtel-de-Ville. Bientôt l'agitation gagna le boulevard Montmartre et s'y concentra. Les manifestations furent d'abord assez inoffensives. Pourtant, un commissaire de police ayant voulu faire évacuer un café, ses agents furent assaillis et lui-même fut blessé. — L'animation, née de la lutte toute récente, pouvait à toute rigueur expliquer ce tumulte. Le lendemain 8 juin, à la chute du jour, les mêmes

scènes recommencèrent et dans les mêmes lieux : on se jeta sur les kiosques, on brûla les journaux réactionnaires, on entonna *la Marseillaise;* et le calme ne se rétablit que bien avant dans la nuit. — On espérait en avoir fini avec ces simulacres d'émeutes. Ce fut le contraire qui arriva. Le 9, comme les becs de gaz commençaient à s'allumer, des groupes, semblables à ceux de la veille et de l'avant-veille, se mirent à stationner sur les boulevards. On était en ces chaudes journées de juin qui chassent les Parisiens de leurs étroites demeures. Par toutes les rues adjacentes, les promeneurs affluèrent, et ce qui était rassemblement devint foule compacte. L'effervescence était surtout grande aux abords des bureaux du *Rappel.* Des arrestations furent opérées, mais un peu au hasard, les curieux se mêlant aux meneurs et fournissant à ceux-ci les moyens d'échapper. Dans le même temps, Belleville s'agitait : les boutiques s'y fermèrent, les omnibus furent dételés : le feu fut mis à la barrière d'un chantier et à un kiosque de voitures de place. Puis une bande, forte, dit-on, de trois à quatre mille hommes (1), se porta vers la Bastille aux cris de : « Vive la République! » et ne fut dispersée que par l'intervention de la garde de Paris. — Le 10 au matin, un avis de l'autorité annonça que la loi sur les attroupements serait appliquée dans toute sa rigueur. La journée s'écoula, non sans inquiétude. Ce qui était simple mutinerie pouvait, d'un instant à l'autre, se transformer en émeute. L'Empereur manda le préfet de police, voulant être informé de tous les incidents. Le soir, recommença, pour la quatrième fois, le même et irritant spectacle. A Belleville, plusieurs maisons furent pillées. Sur les boulevards, une barricade fut ébauchée en face du théâtre des Variétés ; la barricade fut tournée et la force publique, dépouillant enfin tout ménagement, opéra plus de cinq cents arrestations. — Quand cesseraient les troubles? On osait à peine en espérer la fin. Le 11 (c'était le cinquième jour), mêmes rassemblements, mêmes cris séditieux, mêmes répressions. Cependant les boutiquiers s'irritaient et s'offraient, en certains endroits, à prêter main-forte

(1) *Journal officiel*, 14 juin 1869.

aux agents : les bourgeois, d'abord fort alléchés par le tapage, se méfiaient d'un *sport* devenu dangereux par l'exaspération des gens de police. Sur ces entrefaites, plusieurs averses, succédant aux chaleurs des jours précédents, retinrent à propos chez eux les frondeurs et les badauds. Ainsi se rétablit le calme, après une semaine d'échauffourées. L'opposition, sans aucune preuve d'ailleurs, sans aucune ombre de vraisemblance, ne manqua pas d'accuser le gouvernement, qui, disait-elle, avait fomenté la sédition pour l'exploiter. Dans le même temps, du fond de leur province, les conservateurs recueillaient les nouvelles, les grossissaient par l'imagination, observaient que, depuis dix-sept ans, la paix de la rue était pour la première fois troublée, et, comparant le présent au passé, ressentaient un commencement de doute, un commencement de défiance, vis-à-vis d'un pouvoir qui, après avoir déployé tant d'énergie, ne savait plus terrifier ses ennemis.

Il était dit que, pour Napoléon vieilli, aucun jour ne s'écoulerait plus sans ennui. La petite fronde des boulevards était à peine apaisée quand un événement déplorable fournit aux partis extrêmes une bruyante occasion de s'indigner.

Le 11 juin, une grève éclata dans le bassin houiller de Saint-Étienne. Il n'est point douteux qu'elle n'ait été fomentée par des agents venus du dehors ; car elle ne fut précédée d'aucune des demandes habituelles, soit pour un accroissement de salaires, soit pour une diminution des heures de travail. De plus, on avait vu des hommes étrangers à la mine aller de puits en puits comme pour porter un mot d'ordre. Dès le début, on cria : « *Vive la Rouge!* » On chanta *la Marseillaise ;* puis des affiches furent placardées pour intimider les ouvriers paisibles. Enfin les meneurs s'opposèrent à la descente dans les galeries, ainsi qu'au chargement de la houille, et manifestèrent la prétention d'arrêter le travail des machines d'épuisement. Ces dispositions présageaient des violences. Quelques détachements des 4e et 17e de ligne arrivèrent de Vienne et de Saint-Étienne. Les troupes furent accueillies aux cris de : « *Vive les militaires! Au puits les officiers!* » Les femmes s'approchaient des soldats : « Tirez, disaient-elles, si vous osez! » Pendant

deux jours, des pluies très abondantes éclaircirent les rassemblements, et par là fut prévenu tout conflit. Dans la nuit du 15 au 16 juin, une compagnie du 4e de ligne gardait le puits de l'Ondaine, quand survint une bande qui s'opposa au chargement du charbon. Comme les groupes grossissaient et devenaient tout à fait tumultueux, le capitaine Gausserand, qui commandait le détachement, fit arrêter une quarantaine des plus mutins. Quand survint la compagnie qui devait le relever, il plaça les prisonniers au milieu de ses hommes, et se dirigea vers Saint-Étienne. Cependant le bruit de l'arrestation s'était propagé dans toutes les maisons houillères. Pour gagner la ville, il fallait s'engager dans un chemin creux, dit le chemin du *Brûlé,* près de la Ricamarie. Hommes, femmes, enfants, se rassemblant en grand nombre, prirent par les raccourcis et, devançant la troupe, essayèrent de lui barrer la route. D'autres avaient, à travers champs, rejoint le détachement et, du haut des talus, interpellaient les soldats. Aux tentatives d'embauchage, aux menaces, succédèrent les insultes, puis les jets de pierres. De tous côtés accouraient les ouvriers, en sorte que bientôt la colonne serait cernée. Beaucoup de mineurs étaient armés : plusieurs soldats reçurent des grains de plomb ; l'un d'eux eut le bras traversé d'une balle de pistolet. Toutes les tentatives d'apaisement se perdaient dans le tumulte. Le commandant de la compagnie hésitait encore à prescrire les mesures extrêmes. Les soldats devancèrent l'ordre de leur chef. Un coup de feu partit, suivi d'une décharge générale. Heureusement plusieurs tirèrent en l'air ; car, dans cette masse compacte, pas une balle ne se fût perdue. De la foule s'élevèrent des cris terribles suivis d'une fuite affolée. Outre les blessés, dix morts gisaient sur le sol. Telle fut la *catastrophe de la Ricamarie* (1).

Réveil des partis extrêmes, simulacres d'émeutes, grève sanglante, tout contribuait à agiter les esprits que le résultat des élections eût dû rassurer. En ces conjonctures non pas

(1) Affaire de la grève des mineurs de la Loire. (Tribunal correctionnel de Saint-Étienne, audiences des 2-7 août 1869.) — Voir aussi *Journal officiel,* 19 juin 1869.

graves, mais un peu troublées, le public se tournait d'instinct vers le gouvernement, habitué qu'il était, depuis dix-sept ans, à se reposer sur lui. Par malheur, tandis que le pays était incertain de sa route, l'Empereur semblait chercher comme à tâtons la sienne.

Voulait-il maintenir le *statu quo* ou compléter l'évolution libérale ? Des paroles ou des actes contradictoires autorisaient pareillement l'un et l'autre pronostic. Le 16 juin, une lettre du Prince fut publiée dans le journal *le Peuple*. Elle était adressée à un nouveau député de l'Orne, M. de Mackau. En cette lettre, l'Empereur proclamait que « des concessions de principes ou des sacrifices de personnes sont toujours inefficaces en présence des mouvements populaires, et qu'un gouvernement qui se respecte ne doit céder ni à la pression, ni à l'entraînement, ni à l'émeute ». On remarqua dans le même temps qu'un assez grand nombre de journaux, sept à Paris, vingt-deux en province, se trouvaient sous le coup de poursuites. Puis une nomination parut qui souleva beaucoup de commentaires : ce fut celle de M. Jérôme David, l'un des membres les plus considérables de la droite, tout à la fois désigné comme vice-président de la Chambre et créé grand officier de la Légion d'honneur. De tous ces signes le public conclut, non sans vraisemblance, à un retour vers les anciennes traditions. Qui croire cependant? M. Schneider, qui patronnait l'évolution libérale, s'émut vivement des faveurs accumulées sur M. Jérôme David, parla même de renoncer à la présidence du Corps législatif. Aussitôt l'Empereur, en veine de confidences épistolaires, tint à lui témoigner solennellement sa confiance. En une lettre rendue publique comme celle à M. de Mackau, il l'assura « qu'après comme avant les élections, il continuerait l'œuvre qn'il avait entreprise, à savoir la conciliation d'un pouvoir fort avec des institutions sincèrement libérales ». « Je compte sur votre dévouement, ajoutait-il, pour m'aider dans l'accomplissement de cette tâche. »

Le 28 juin, le Corps législatif se réunit en session extraordinaire pour la validation des pouvoirs. Au milieu des rumeurs contraires, on attendait avec impatience les paroles de l'Empe-

reur. La séance s'étant ouverte, M. Rouher monta à la tribune et, d'une voix un peu fatiguée, lut la déclaration du gouvernement. Le message était court, sans relief, sans éclat; pourtant il se terminait par la promesse d'une réforme dans les institutions. « A la session ordinaire, le gouvernement soumettra à la haute appréciation des pouvoirs publics les résolutions et les projets qui lui auront paru le plus propres à réaliser les vœux du pays. » Cette phrase excita la curiosité plus qu'elle ne la satisfit. L'engagement était bien vague; de plus, c'était un engagement à terme. Une singularité dominait tout le reste. Par qui étaient formulées les promesses de l'Empire libéral? Par M. Rouher, ce serviteur de l'Empire autoritaire.

En ces conjonctures, un groupe important du Corps législatif entreprit de hâter, par sa propre initiative, les résolutions impériales. En 1866, 42 députés avaient, par un amendement au projet d'adresse, convié le souverain à s'engager dans la voie libérale. Dans la Chambre nouvelle, la même pensée fut reprise. Mais combien les conditions n'étaient-elles pas changées! Jadis les 42 avaient été traités en suspects, presque en ennemis, et, en termes très solennels, M. Rouher avait adjuré la majorité de s'éloigner d'eux : trois ans plus tard, la liberté semblait la doctrine de l'avenir, et si bien que les habiles, les ambitieux mettaient tout leur art à la célébrer. En 1866, l'habitude régnait encore de tout ramener à l'Empereur : en 1869, on ne parlait que de répudier le *gouvernement personnel.* Une crainte dominait les députés, même les plus fidèles, celle que le gouvernement ne s'attribuât tout le mérite de l'évolution libérale et ne parût traîner comme à sa remorque le Corps législatif. Une interpellation ayant été projetée dans le but de préciser les réformes et d'en hâter l'avènement, les adhésions affluèrent, et avec un zèle empressé qui dépassa tous les calculs. Surpris d'abord et charmés, les anciens membres du centre gauche ne tardèrent pas à se troubler de leur propre succès ; déjà ils se sentaient comme noyés dans un nouveau parti constitutionnel, au cadre très vaste et très flottant, où eux-mêmes ne seraient plus que minorité. Les journaux annoncèrent 70 signataires, puis 90,

enfin plus de 100. Certaines adhésions furent commentées comme un signe des dispositions du souverain : telles furent celles de M. de Mackau, ce récent correspondant de l'Empereur et du duc de Mouchy, devenu l'allié de Napoléon par son récent mariage avec la princesse Murat. L'exemple devenant contagieux, le nombre des signatures s'éleva jusqu'à 116. Dès lors, on ne parla plus que de l'interpellation, de l'interpellation des *Cent Seize* comme on l'appelait, et l'unique souci fut de conjecturer quelle serait la réponse du Prince à l'invitation du Palais-Bourbon.

XI

L'attente ne fut pas longue. Devant le vœu de ses amis les plus fidèles, l'Empereur répudia tout nouvel ajournement. Le 12 juillet, à l'ouverture de la séance parlementaire, M. Rouher monta à la tribune et lut un message qui consacrait, en ses parties principales, le programme des 116.

Les réformes annoncées se référaient toutes au même objet, à savoir le développement des attributions législatives. A la Chambre élective était restitué le privilège de faire son règlement intérieur et de nommer son bureau. Le droit d'amendement, jusqu'ici restreint en de très étroites limites, serait élargi et rendu plus aisé. Entre toutes les lois, la plus importante était la loi annuelle des finances : le budget serait désormais voté, non plus par grandes divisions, mais par chapitres. En outre, toutes les modifications de tarifs, stipulées dans les traités internationaux, ne seraient valables que moyennant l'assentiment du Corps législatif. Le droit d'interpellation serait étendu. Enfin le mandat de député cesserait d'être incompatible avec les fonctions de ministre. Le message laissait entendre que les attributions de la haute Chambre seraient pareillement accrues. En se dessaisissant d'une portion de ses pouvoirs, l'Empereur s'appliquait à bien marquer où s'arrête-

raient ses concessions. En termes très nets, il réservait à son profit « les prérogatives que le peuple lui-même lui avait expressément confiées et qui étaient essentielles pour la sauvegarde de l'ordre et de la société ». La déclaration impériale n'était d'ailleurs qu'un projet. Un sénatus-consulte aurait seul la vertu de transformer en loi de l'État ce que Napoléon avait conçu le dessein d'établir. A cet effet, la haute Chambre était convoquée pour le 2 août.

Ce que le décret du 24 novembre 1860 avait commencé, ce que la lettre du 19 janvier 1867 avait continué, le message du 12 juillet 1869 le complétait. Ces trois actes, inséparables les uns des autres, marquaient les trois étapes de l'évolution libérale. Ce qui soulignerait les concessions impériales, ce serait le choix des hommes chargés d'inaugurer le régime nouveau. Verrait-on se perpétuer le même personnel? Au contraire, l'Empereur, décidé à tout renouveler, chercherait-il ailleurs ses instruments? Le 13 juillet, on apprit que la session extraordinaire du Corps législatif était prorogée et que les ministres avaient remis leur démission entre les mains du souverain. Comme les députés venaient de s'éloigner, le *Journal officiel* leur apporta dans leurs provinces les noms des conseillers sur qui s'étaient fixées les préférences du souverain. La nouvelle combinaison parut à la fois très banale par ceux qui y figuraient, très remarquable par un personnage qu'on y cherchait en vain. Le ministère d'État était supprimé. Par là même disparaissait de la scène celui qui en avait été le tout-puissant titulaire. Le long règne de M. Rouher était fini.

XII

Napoléon, par l'acte du 12 juillet, venait d'abdiquer très noblement les restes de son pouvoir absolu. De plus, il avait éloigné son principal ministre. Ayant accompli son sacrifice, le Prince s'arrêta tout à coup, comme effrayé de sa propre audace.

Au moment de briser pour jamais avec les anciens procédés, avec les anciens serviteurs du règne, ses perplexités le ressaisirent, et il se flatta de garder un lien entre l'avenir et le passé : surtout il se persuada qu'en prolongeant l'état de transition, il rendrait cette transition plus aisée. Nulle témérité n'eût été plus malencontreuse que cette inopportune circonspection. Au lieu d'offrir au pays un dénouement, l'Empereur ne réussit qu'à ouvrir un véritable interrègne.

La composition du nouveau ministère fut le premier signe de cette regrettable temporisation. M. Rouher en était exclu. Il n'y avait que cela de net. Les divers portefeuilles étaient répartis entre des personnages, tous fort honorables, tous d'esprit fort distingué, mais juxtaposés les uns aux autres, sans qu'on pût deviner le motif qui les avait groupés dans la même combinaison. Les membres nouveaux du cabinet étaient M. Duvergier, qui remplaçait à la justice M. Baroche ; le prince de la Tour d'Auvergne, qui succédait aux affaires étrangères à M. de la Valette ; M. Bourbeau, qui était appelé à l'instruction publique en remplacement de M. Duruy ; M. Alfred le Roux et enfin M. de Chasseloup-Laubat, qui recueillaient, l'un le ministère de l'agriculture, l'autre la présidence du Conseil d'État, laissée vacante par le départ de M. Vuitry. A aucun de ces noms ne s'attachait une signification politique. Parmi les nouveaux venus, M. Bourbeau et M. Alfred le Roux appartenaient seuls à la Chambre, comme si on eût voulu, à titre d'essai, entre-bâiller pour les députés la porte des ministères, mais sans l'ouvrir encore tout à fait. La retraite de M. de la Valette et surtout celle de M. Duruy pouvaient être interprétées comme acte de concession pour les catholiques, toujours un peu inquiets des affaires romaines, toujours soucieux des questions d'enseignement. Les autres ministres étaient conservés dans leurs charges. Ce que l'on remarqua le plus, ce fut le maintien de M. de Forcade la Roquette qui gardait le portefeuille de l'intérieur. Naguère il avait, dans les élections générales, pratiqué tous les anciens procédés de la candidature officielle. Que si le souverain avait voulu renouveler son gouvernement, son premier soin n'eût-il pas été, non de le maintenir, mais de l'écarter? A tout pren-

dre, le ministère n'apparaissait que comme une solution provisoire, assez contestable, assez maladroite, en attendant la solution définitive. Sans doute il liquiderait le passé, puis s'effacerait devant d'autres qui personnifieraient en eux l'avenir. Ainsi parlaient le public et les journalistes, moins attentifs à délivrer aux nouveaux conseillers du Prince leur acte de naissance qu'à préparer déjà leur acte de décès.

Une circonstance fâcheuse fit perdre en partie à Napoléon le bénéfice de ses généreuses pensées. Il lui arriva d'indisposer le Corps législatif, et cela dans le temps même où il le comblait de ses dons. Le 12 juillet avait été lu le message. Le lendemain avait paru le décret qui prorogeait la Chambre jusqu'à une date indéterminée. Or, la vérification des pouvoirs n'était point achevée. Les députés non validés (et ils étaient plus de cinquante) ressentirent un extrême déplaisir à la pensée de reparaître devant leurs électeurs sans que leur mandat eût été confirmé. Très mortifiés de cette condition équivoque, ils s'adressèrent à l'Empereur qui leur prodigua les bonnes paroles, mais maintint sa décision. Ainsi éconduits, ils regagnèrent leurs provinces, non avec le souvenir reconnaissant de leurs attributions élargies, mais sous l'impression déplaisante d'un brusque congé. La vérité, c'est que le contraste était étrange entre le message qui conférait au Corps législatif des droits presque souverains, et le décret qui, le lendemain, imposait à ce même Corps législatif une soudaine interruption de ses plus urgents travaux. C'est ainsi que les traces du pouvoir personnel se retrouvaient à travers les actes mêmes qui en semblaient le désaveu.

Cette conduite un peu indécise enhardissait les donneurs de conseils. Les amis de l'Empire s'émiettaient en groupe, et chaque groupe proposait sa solution. *Le Peuple français*, suivant sa formule habituelle, conviait l'Empereur à faire grand, à se montrer démocrate et progressif. *Le Constitutionnel*, devenu très hardi, repoussait des demi-mesures qui compromettraient tout, jugeait au contraire que de larges réformes ramèneraient la sécurité et la confiance. Tout à l'opposé, *le Pays* raillait fort les *116* et prétendait avec beaucoup d'impertinence que la plupart d'entre eux n'avaient pas su du tout ce qu'ils

signaient. Cependant les journalistes de l'opposition s'étonnaient de ce ministère composite où d'anciens tenants de la réaction seraient appelés à pratiquer la liberté. S'autorisant d'un proverbe ancien, ils rappelaient qu'il n'est pas bon « de mettre du vin nouveau dans de vieux vaisseaux ». Puis ils demandaient avec un peu d'ironie qui serait le Benjamin Constant chargé de rédiger l'acte additionnel du second Empire.

Comme le mois de juillet finissait, on vit les sénateurs s'acheminer vers le Luxembourg. Ils arrivèrent assez mélancoliques. Ils avaient cessé de croire à la Constitution ancienne, ne croyaient guère à la vertu d'une Constitution rajeunie, s'effrayaient des progrès des démagogues — des *rouges*, ainsi qu'ils les appelaient — et surtout éprouvaient une extrême mauvaise humeur qu'on les eût arrachés à leurs villégiatures d'été. Très perplexe sur les questions de personnes, Napoléon s'était au contraire montré très large quant au remaniement des institutions. Loin de restreindre les promesses du Message, il avait tenu à honneur de les amplifier. Le projet soumis le 2 août 1869 à la haute assemblée touchait à trois points principaux : aux droits du Corps législatif, aux attributions du Sénat, à la condition des ministres. — La Chambre élective recouvrait d'une façon presque absolue tous les privilèges du régime parlementaire. Tout d'abord elle échappait à la tutelle du Conseil d'État, qui, soit pour l'élaboration des lois, soit pour les amendements, ne gardait plus qu'un rôle purement consultatif. Délivrée ainsi de toute influence extérieure, elle élirait son bureau, ferait son règlement, voterait le budget dans tous ses détails. Aucune modification des tarifs internationaux ne serait définitive sans son assentiment. De plus, le droit d'initiative lui était reconnu. Enfin, et sauf une très légère réserve, le droit d'interpellation était affranchi de toute entrave. — Pour le Sénat, les réformes pouvaient se résumer en une assimilation de plus en plus complète avec l'ancienne Chambre des pairs. Comme les pairs d'autrefois, les sénateurs seraient désormais maîtres de leur règlement, délibéreraient non plus à huis clos, mais en public, exerceraient au même titre que les députés le droit d'interpellation. En outre, la haute assemblée était auto-

risée à signaler les modifications dont les lois seraient susceptibles et à les renvoyer au Corps législatif pour une nouvelle délibération. « Dans tous les cas, ajoutait l'article 5 du projet, le Sénat peut, par une résolution motivée, s'opposer à la promulgation de la loi. » — Le dernier objet du sénatus-consulte serait de déterminer la condition des ministres. Ils pourraient être membres de l'une ou de l'autre assemblée. Ils délibéreraient en conseil sous la présidence du souverain. Quelle serait leur responsabilité? Ici, ici seulement, se devinait chez le prince l'arrière-pensée de réserver quelque chose de ce qu'il accordait. L'article 2 du projet semblait consacrer la responsabilité des ministres devant les Chambres comme au temps de la monarchie, et ajoutait qu'ils pourraient être mis en accusation devant le Sénat. Pourtant le même article, en sa disposition initiale, proclamait que ces mêmes ministres « ne dépendaient que de l'Empereur » . Cette contradiction n'était que le résultat d'une pensée dominante chez Napoléon, pensée déjà indiquée dans le Message du 12 juillet. Tout en ramenant le pays vers les institutions de la monarchie libre, l'Empereur se fût indigné qu'on le crût copiste ou plagiaire; il se fût irrité surtout qu'on ressuscitât, sous prétexte de le protéger, les fictions des époques parlementaires. Il entendait retenir à son profit l'essence des pouvoirs mêmes qu'il déléguait, demeurer le premier par les droits comme par les devoirs, gouverner et régner tout ensemble, couvrir tout le monde et n'être couvert par personne. Ainsi le voulait l'esprit des institutions impériales. Par cela, par cela seul (dût tout le reste être aboli), la Constitution primitive de 1852 garderait son empire. Ministres et agents de tout ordre, tous, au-dessus des comptes à rendre aux Chambres, seraient comptables envers le monarque, et le monarque pourrait à bon droit revendiquer cette direction suprême; car lui-même serait responsable devant le peuple.

A proprement parler, c'était une Constitution nouvelle que le gouvernement demandait à la haute assemblée de consacrer. Les sénateurs recrutèrent les commissaires parmi ceux de leurs collègues les plus versés dans la jurisprudence et le droit politique. On compta parmi les élus le procureur général Delangle,

le premier président Devienne, M. de Casabianca, M. Suin, M. de Maupas ; quand il s'agit de nommer un rapporteur, un certain embarras se manifesta. Depuis le commencement du règne, M. Troplong avait été le commentateur attitré des sénatus-consultes impériaux. D'instinct, les regards le cherchaient, et on ne pouvait se persuader qu'il eût disparu. Pour le remplacer, les voix se portèrent sur M. Devienne, magistrat comme lui, solennel comme lui, d'esprit très sagace sinon de savoir très profond, et qui, sans trop de désavantage, saurait sans doute le continuer.

Les discussions des bureaux, les débats de la commission ne se poursuivaient pas sans que l'attention fût distraite par les événements du dehors. Il semblait qu'un destin contraire pesât sur l'Empire et que décidément la période heureuse fût finie. Le 15 août 1869 ramenait pour la dynastie une date solennelle : un siècle auparavant était né le grand Empereur. Pour célébrer le centenaire, Napoléon décréta une amnistie. Si large, si généreux que fut l'édit impérial, une reconnaissance parcimonieuse et maussade accueillit la mansuétude souveraine. Les condamnés politiques acceptèrent avec dédain la clémence. Le public demeura indifférent. Quant aux partisans de l'Empire autoritaire, ils s'appliquèrent moins à louer la bonté du prince qu'à blâmer ses concessions. « C'est singulièrement fêter le centenaire d'un homme d'énergie que de commettre un acte de faiblesse.» Ainsi s'exprimait le journal *le Pays*. — Les illuminations de la fête nationale venaient à peine de s'éteindre, quand un cortège funèbre, rehaussé de toutes les pompes militaires, conduisit du ministère de la guerre à l'église des Invalides, et de là à la gare d'Orléans, le cercueil du maréchal Niel. Dans les masses, l'impression fut peu profonde, les incidents intérieurs absorbant toutes les pensées. En revanche, plusieurs tressaillirent d'effroi comme si, sur le sol de la France, quelque chose venait de se briser. Voici qu'en plein travail de réorganisation disparaissait soudain l'homme le plus capable de renouveler les forces nationales et de les élever au niveau des éventualités futures. — Cependant l'Empereur était à Saint-Cloud, attentif à la politique, et recevant par séries les

membres du Sénat. Un jour, les réceptions furent suspendues. Le souverain devait se rendre au camp de Châlons. Le départ, remis d'abord, fut ensuite contremandé. Aussitôt le bruit courut que le prince était malade. Les journaux officieux parlèrent de rhumatismes, mot vague et qui n'effrayait pas. Puis les familiers du château se laissèrent arracher de troublants aveux : chez le maître s'était réveillée une maladie de vessie déjà ancienne, et l'affection s'était traduite par d'assez graves accidents. Le mal avait une lointaine ressemblance avec celui dont Niel venait de mourir, et, les âmes s'impressionnant à l'excès, le rapprochement provoqua un frisson d'anxiété. De l'entourage du prince, l'alarme se répandit dans le public, et même parmi les indifférents beaucoup devinrent soucieux. Quoique d'une main fort affaiblie, l'Empereur portait encore toutes choses; et qui recueillerait après lui le fardeau?

Ce fut au milieu de ces préoccupations que M. Devienne acheva son travail. Le 25 août, il le lut au Sénat. Les dispositions de l'auditoire étaient un peu sombres. Le rapport sembla plus propre à accroître qu'à dissiper les perplexités. Le début fut plein de réflexions moroses. On y faisait observer que l'appel à l'action constituante de la haute assemblée se renouvelait bien souvent. On ajoutait que les peuples les plus grands et les plus prospères sont ceux qui respectent les lois et non ceux qui les changent. « Ces modifications si fréquentes donnaient à nos institutions un air d'incertitude, et à notre nation une apparence d'instabilité qui n'était pas sans dommage. » Arrivé à ce point, M. Devienne, fidèle imitateur de M. Troplong, ne manquait pas de s'autoriser de quelque texte latin, et rappelait le langage de César sur la mobilité des anciens Gaulois. Un ample hommage était rendu à la Constitution de 1852 : mais on confessait qu'elle avait eu pour origine des nécessités passagères et que l'immobilité était impraticable. La tentative libérale réussirait-elle? La réponse trahissait un doute désabusé : « Nous ne pouvons dire, observait le rapporteur, quelle sera l'issue de cette entreprise. » M. Devienne avait hâte de se faire pardonner ce scepticisme. En un langage presque chaleureux et qui contrastait avec son habituelle froideur, il rap-

portait à l'Empereur tout le mérite de l'initiative. « Jusqu'ici, dit-il, les changements politiques ont été plus ou moins arrachés par force à l'autorité existante. Aujourd'hui, c'est le souverain lui-même qui donne le signal de l'évolution... Si l'histoire conserve quelque vérité, elle dira que Napoléon III inaugura seul le mouvement libéral, non seulement sans contrainte, mais au milieu de résistances considérables, et à charge de cette ingratitude qui accueille chez nous, dès le premier jour, les actes les plus courageux. » Ces paroles étaient-elles uniquement éloge? Ne cachaient-elles pas plutôt l'intention de dégager la responsabilité des amis de l'Empereur dans une expérience que l'Empereur seul avait voulue? — La seconde partie du rapport était consacrée aux articles du sénatus-consulte et à l'examen des amendements. Entre tous les amendements, le plus considérable avait été formulé par M. Bonjean. Il proposait à la fois d'assimiler le Sénat à l'ancienne Chambre des pairs et de faire élire par les conseils généraux la moitié de la haute Chambre. Sauf quelques modifications secondaires, le rapport s'appropriait en bloc le projet du gouvernement, sans critiques, sans grande faveur non plus, avec une obéissance correcte qui laissait percer la défiance, mais se gardait de l'exprimer. M. Devienne, avant de finir, reportait de nouveau ses regards vers les débuts du règne, et énumérait, sans en rien oublier, tout ce qui s'était accompli de grand sous le régime de 1852. Puis, avec l'accent du désir plutôt que de l'espoir, il exprimait le souhait que les institutions futures fussent plus efficaces encore pour le bien du pays. — Ayant parlé de la sorte, le rapporteur s'assit. Aussitôt les sénateurs s'empressèrent autour de lui avec de grandes marques d'approbation. Et ce fut justice : car il avait su traduire, avec beaucoup de sagacité et de finesse, toutes les nuances délicates où se liraient à la fois le regret du passé, la répugnance pour les innovations, et l'absolu respect des volontés souveraines.

Le 1er septembre la discussion s'ouvrit. Elle fut remarquable par la grandeur du sujet qui embrassait tout le droit constitutionnel et eût autorisé une revue du règne tout entier. Elle le fut par les dispositions des sénateurs, prêts à voter la réforme,

mais complaisamment attentifs aux critiques, craintifs, un peu maussades, rebelles à l'espérance, étonnés surtout de leur rôle; car cette Constitution de 1852, qu'on les conviait à transformer jusqu'à la détruire, était celle dont on les avait cent fois proclamés gardiens. L'intérêt des débats s'accrut par le personnage qui était appelé à les diriger. Après la suppression du ministère d'État, on s'était un instant persuadé que M. Rouher chercherait un siège législatif et, prenant place sur les bancs de la droite, s'efforcerait de grouper autour de lui la majorité. Soit fatigue de la lutte, soit goût des lucratifs honneurs, il avait préféré à un poste de combat quelque haute et tranquille dignité. La présidence du Sénat, vacante par la mort de M. Troplong, lui avait été conférée, et c'est ainsi qu'après quelques jours d'apparente disgrâce il avait repris place parmi les grands fonctionnaires de l'Empire. Quand il monta au fauteuil, une grande curiosité s'appliqua à observer son attitude. D'un air ennuyé il jeta les yeux sur l'assemblée, et tout d'abord suivit les débats avec une attention lassée. Cette arène paisible, sans public, sans tribune, déconcertait toutes les habitudes de sa vie, et on eût dit que, fatigué de son rôle passif, il s'assoupissait sous les ternes discours qui n'étaient ni les siens ni ceux de ses habituels rivaux. Cependant, dès la fin de la première séance, tout à coup les débats s'animèrent, la froide salle s'échauffa, et le président, réveillé comme en sursaut, put se croire ramené dans l'enceinte orageuse qu'il avait quittée.

C'est que le prince Napoléon venait de se lever parmi ses collègues. Entre tous les discours, celui-là surtout mérite d'être retenu. Le prince excellait aux paroles avisées comme aux paroles inopportunes. Il se montra, ce jour-là plus que jamais, sous l'un et l'autre aspect, et, par les alternatives de son bon sens et de ses maladresses, surprit à la fois ses amis et ses ennemis.

Voici par où cet homme, à l'esprit fougueux et aux passions non maîtrisées, se montra à certains égards plus sage que ceux qui se piquaient de prudence. Aux Tuileries et dans l'entourage impérial, la tendance la plus ordinaire était de retenir l'Empe-

reur dans la voie des réformes, et de reprendre du côté des hommes tout ce qui se concédait du côté des lois. Cette politique qui se croyait sagesse n'était que piétinement. A la pratiquer, on risquait de mécontenter tout le monde, et les autoritaires, qui, bien qu'éloignés lentement, se sentiraient évincés; et les libéraux, qui, loin d'incliner à la reconnaissance, s'irriteraient d'un octroi maussade. Le principal mérite du prince Napoléon fut de signaler le danger des demi-mesures, des incertitudes, des atermoiements. En un langage ferme, véhément et familier, il proclama que la vraie prudence était la hardiesse; puis il ajouta : « Je voudrais que l'Empire autoritaire brûlât ses vaisseaux sans esprit de retour. » « L'art de gouverner, continua-t-il, c'est l'art de céder à propos et non de résister.» Il exhortait le gouvernement à ne pas trop s'effrayer des oppositions. « Elles sont le sel de la politique.» Et il poursuivait, sous cette forme paradoxale qu'il affectionnait : « Je crois vraiment que les esprits fous ont leur utilité dans un pays. » Revenant au pouvoir personnel : « Le grand mérite de la Constitution, dit-il, était d'être modifiable; il n'en reste pas grand'chose; c'est pour cela qu'elle me convient. » Le prince qualifiait d'un mot le sénatus-consulte : « Tout ce qui s'y trouve est bon, mais tout ce qui est bon ne s'y trouve pas. » Partant de là, il dressait l'énumération de ses vœux. Il regrettait que la responsabilité ministérielle ne fût établie qu'en termes équivoques. Il souhaitait que le Sénat, à l'exemple de l'ancienne Chambre des pairs, partageât avec la Chambre des députés le pouvoir législatif. Il jugeait opportun que la Constitution pût être librement discutée. Au point de vue électoral, il exprimait le désir que les circonscriptions, au lieu d'être arbitrairement découpées, eussent l'arrondissement pour base. Enfin il se prononçait pour une large réforme municipale.

Quoique contestable en divers points, ce programme avait un air de résolution qui contrastait avec le langage un peu ambigu de la politique officielle. Malheureusement le prince portait en lui un don funeste, celui de gâter sa propre sagesse. Frondeur par nature, passionné de controverse, il trouvait plaisir à provoquer ou à déplaire comme d'autres à attirer ou

à séduire. La parole publique était pour lui moins un moyen de convaincre qu'un passe-temps d'homme blasé qui cherche à se distraire et poursuit avant tout l'effet, fût-ce un effet de réprobation et de scandale. Il ambitionnait le bruit plus encore que le succès. Au Sénat, quel meilleur moyen de faire du bruit que de jouer au démocrate! Qu'il aimât la liberté, on ne peut le nier, bien qu'il s'y portât par coquetterie plutôt que par passion : au Luxembourg, il l'aimait doublement, et pour elle-même et par esprit de contradiction. Tout en prononçant un discours très politique, il s'était ingénié, chemin faisant, à détruire l'effet de ses arguments, et mieux que ne l'eût fait le plus habile de ses adversaires. Sa thèse eût eu besoin de s'insinuer doucement en l'âme de vieillards désabusés, douteurs, défiants des nouveautés. Une telle tâche eût exigé un tact exquis, du sang-froid, et surtout ces formes déférentes qui, venant d'hommes plus jeunes, charment les hommes âgés. La nature avait refusé au prince le jugement autant qu'elle lui avait départi l'intelligence : il n'avait point cette possession de soi-même qui naît de l'étude et des convictions sereines et fortes; quant aux formes déférentes, il en ignorait jusqu'à la notion, étant de ceux qui passent leur vie à détruire tous les respects. Ayant employé beaucoup d'esprit à édifier une argumentation vigoureuse, il s'avisa qu'il lui restait du superflu. Ce superflu, il l'employa incontinent à blesser ceux qu'il eût fallu ramener. Le rapport reflétait l'opinion moyenne du Sénat, et, à ce titre, devait être ménagé. L'orateur ne manqua pas de prendre à partie la commission « qui avait l'air d'approuver du bout des lèvres et faisait des réserves » . Le cadre des débats était assez vaste pour qu'on n'en sortît point. Le prince, tout en fantaisies impétueuses, ne connaissait point ces marches régulières. Il se jeta en toutes sortes de chemins de traverse et choisit les plus inopportuns à suivre. Devant les sénateurs qui avaient connu et servi l'ancienne monarchie, il parla des mesquineries du régime de Juillet, et surtout de la Restauration, du drapeau blanc, des fourgons de l'étranger. On eût dit un article du *Siècle,* mais plaqué de vives couleurs qui déguisaient un peu la vulgarité des pensées. Ainsi poursuivait-il en un flot

de paroles pressées, qui ne permettait de compter ni les traits vigoureux ni les maladresses. Sur sa route, il rencontra le rapporteur, M. Devienne, et, comme il ne savait rien retenir, se montra, vis-à-vis de lui, dur jusqu'à l'outrage. « Dans mes voyages, dit-il, à Venise, j'ai lu ceci : Dieu me garde de mes amis; je me charge de mes ennemis. » Le même dédain s'étendit à tout le Sénat. Après avoir établi l'hostilité secrète de la haute assemblée pour les réformes, le prince ajoutait avec un sans-gêne méprisant : « Il n'y aura pas grande opposition dans cette enceinte ; ce sera la vision de saint Paul sur le chemin de Damas.» Quand l'orateur s'assit, il se trouva qu'il avait, pour ainsi dire, mêlé ensemble deux harangues, l'une pleine d'observations sagaces, l'autre tout en coups de boutoir; et celle-ci avait détruit toute l'autorité de celle-là. A qui s'était si bien discrédité lui-même, il était inutile de répondre. Le ministre de l'intérieur, M. de Forcade la Roquette, s'essaya à la tâche et osa respectueusement relever quelques-unes des témérités princières. Le Sénat, qui avait, par déférence, contenu ses murmures, applaudit chaleureusement la réplique, et ce fut la petite manifestation qui le dédommagea de sa longue patience,

Le 6 septembre, le sénatus-consulte fut voté. Au scrutin, les défiances ne se traduisirent que par trois suffrages hostiles : ceux de M. Boulay de la Meurthe, du baron de Vincent, de M. Ernest de Girardin. A ne consulter que la législation, l'Empire libéral était fondé. Et pourtant le souverain, qui venait de se dépouiller si noblement, ne sentit point monter jusqu'à lui le grand élan de gratitude qu'eût mérité sa généreuse initiative.

Prévost-Paradol écrivait le 16 septembre 1869 dans *les Débats :* « L'Empereur va mieux, cela paraît certain ; mais l'Empire est lui-même dans une situation délicate qui exige un traitement intelligent et résolu. » Ce langage reflétait les pensées des libéraux les plus sincères. Le sénatus-consulte réalisait leurs meilleurs vœux. S'ils jetaient les regards sur le personnel impérial, le soupçon les ressaisissait. Qui était ministre de l'intérieur? Un homme du plus réel mérite à coup sûr; mais

c'était le même homme qui, trois mois auparavant, avait pratiqué, comme en 1863, comme en 1857, la candidature officielle. Certaines mesures de détail marquaient dans la politique impériale des tendances contradictoires. Un jour, M. Latour-Dumoulin, un des membres les plus remuants du centre gauche, fut nommé commandeur de la Légion d'honneur. Qui contresigna le décret? M. de Forcade la Roquette, qui, aux dernières élections, avait combattu dans le Doubs le même M. Latour-Dumoulin comme un ennemi de l'Empire. Les préfets qui, pendant dix-sept ans, avaient vanté la Constitution de 1852 seraient-ils les représentants autorisés d'un régime transformé? Dans les circulaires, dans les décisions ministérielles, aucun acte ne marquait bien nettement la coupure entre le présent et le passé. Les libéraux se sentaient attirés et rebutés tour à tour, et ils hésitaient à se donner au prince autant que le prince à s'orienter vers eux.

Les mêmes signes d'incertitude qui inclinaient à la réserve les nouveaux amis de l'Empire entretenaient chez les partisans du régime ancien un reste d'espérance. Ils éprouvaient la sensation d'un éloignement momentané, non d'une définitive disgrâce. Ils savaient combien le souverain était bon, combien il était faible, combien il répugnait à de nouveaux visages. S'ils n'avaient pu prévenir le vote des lois libérales, ne parviendraient-ils pas à empêcher la constitution d'un parti homogène chargé d'appliquer ces lois? Dans cet esprit, ils s'appropriaient assez ingénieusement les plus pures maximes du droit constitutionnel : la véritable règle du régime parlementaire était, disaient-ils, de gouverner avec la majorité. Mais la vraie majorité se rencontrait-elle parmi les 116, groupe flottant, facile à désagréger? Numériquement et moralement, n'était-elle pas plutôt à droite, dans les rangs compacts des vrais amis de l'Empire? Une comparaison suivait, tout à l'honneur des anciens serviteurs du règne. A qui l'Empereur se confierait-il? A Émile Ollivier, cet orateur éminent, mais de jugement peu sûr, et discrédité comme tous les transfuges? Aux membres du centre gauche, ces orléanistes déguisés? Franchement M. Rouher valait mieux. Ce langage, répété sous toutes les

formes, ne laissait pas Napoléon insensible. Il suspendait les mesures décisives et se reprenait à la pensée de fondre ensemble le présent et le passé. En quoi il s'imaginait faire acte de prudence : mais où le génie fait de la conciliation, la médiocrité ne fait que de la confusion. Cependant les vieux impérialistes fondaient leur principale attente sur la réaction que ne manqueraient pas d'amener les excès des révolutionnaires. Les folies des *rouges,* disaient-ils, effrayeront les bourgeois, et les bourgeois à leur tour supplieront l'Empereur de reprendre tout ce qu'il aura donné.

Les partisans du gouvernement personnel n'avaient pas tout à fait tort quand ils parlaient des excès des *rouges*. Sous un Empire nettement libéral, les radicaux et les jacobins eussent été réduits à l'état de factieux. Sous un Empire autoritaire, ils eussent été contenus et terrifiés. Ils étaient les vrais bénéficiaires de cet état de transition énervante où s'usaient à la fois l'autorité et la liberté. Toute cette fin de l'année 1869 fut remplie par leurs provocations.

Deux journaux, *le Rappel* et *le Réveil,* menaient le chœur des violences. Ouvertement ils prêchaient la révolte et faisaient monter l'outrage jusqu'au souverain. La saison d'automne ayant ramené le moment propice aux congrès, on vit les délégués de l'*Internationale* s'assembler, le 6 septembre, à Bâle. Ils proclamèrent l'abolition de la propriété individuelle et, avant de se séparer, se donnèrent rendez-vous pour l'année suivante dans « *Paris libre* » . Huit jours plus tard, le 14 septembre, à Lausanne, s'ouvrit un autre congrès, celui de *la Paix et de la Liberté*. Les paroles sensées n'y manquèrent point, mais furent promptement étouffées sous les paroles acerbes ou chimériques. On affirma la paix perpétuelle, mais sous la réserve d'une dernière guerre, qui aurait pour objet l'abolition de toutes les tyrannies. Au bout de cinq jours, les séances se clôturèrent par un discours de Victor Hugo, qui célébra, aux applaudissements de la majorité, « l'embrassement de la République et du socialisme (1). » La loi sur les

(1) Voir *le Rappel*, 21 septembre 1869.

réunions publiques enlevait à ces manifestations en terre étrangère leur plus grande opportunité, et il n'était guère d'extravagances pour lesquelles il fût nécessaire d'émigrer. Au mois d'octobre se rouvrirent les clubs, un peu désertés pendant l'été. On y remarqua moins de curieux que l'année précédente, le public étant fort blasé sur ces spectacles; mais les discours dénotèrent un redoublement d'âpreté. Pour bien marquer l'hostilité contre l'Empire, on imagina de choisir, parmi les proscrits les plus fameux, des présidents d'honneur : ce furent, suivant les lieux, Rochefort, Barbès, Victor Hugo; on s'enhardit même jusqu'à proclamer Tibaldi, ce conspirateur condamné pour complot contre la vie du souverain. Un jour, aux Folies-Belleville, c'était le 10 octobre, le commissaire de police ayant dû dissoudre la réunion, il y eut grande bagarre et surtout grand tumulte. Le lendemain, *le Réveil* et *le Rappel* parlèrent de « scènes épouvantables », d'une « véritable bataille entre des citoyens sans armes et les agents armés de leur épée (1) ». Le récit était tragique à l'excès. L'enquête constata que, parmi les clubistes, cinq seulement portaient quelques traces, non de coups d'épée, mais de simples meurtrissures. En revanche, si nous en croyons les rapports judiciaires, un jeune homme, qui s'était blessé en tombant et perdait beaucoup de sang, fut placé sur une civière, puis promené comme on eût fait d'un cadavre afin d'exciter la colère du peuple (2). Ainsi s'ébauchait, mais dans un cadre misérable et avec tout le ridicule de l'impuissance, la répétition des scènes par où les révolutions commencent.

Ce qui, dans les faubourgs de la capitale, n'était que parodie, se transformait ailleurs en collision sanglante. Cette année 1869 fut par excellence celle des grèves. Il y en avait eu, pendant l'été, à Paris, à Lyon, à Carmaux. On a dit celle de la Ricamarie. Le 7 octobre, le travail cessa aux mines d'Aubin. Les ouvriers, autant qu'on peut préciser leurs demandes, réclamaient le renvoi d'un des agents, et l'établissement de livrets

(1) Voir *le Rappel*, 12 octobre 1869.

(2) Voir affaire de la réunion de Belleville; réquisitoire de M. l'avocat impérial Aulois. (*Gazette des Tribunaux*, 30 octobre 1869.)

permettant de constater le travail à la tâche. La surexcitation des esprits rendit bientôt tous pourparlers stériles. Des bandes, se portant sur le bureau de la direction, maltraitèrent l'un des ingénieurs, et aussi un magistrat, M. de Blois, qui, avec le plus méritoire courage, s'employait à rétablir le calme. Quelques troupes, arrivées le soir de Rhodez et de Villefranche, prévinrent de plus grands excès. Dès le matin du 8 octobre, les groupes se reformèrent et tentèrent d'assaillir les forges. Elles étaient défendues par un détachement d'une trentaine d'hommes. Ceux-ci furent bientôt acculés contre les murailles, insultés, frappés à coups de pierre. Ils essayèrent, mais en vain, de refouler les manifestants. Les plus hardis allaient jusqu'à eux et s'efforçaient de leur arracher leurs fusils. L'officier qui commandait la section craignit que ses soldats ne fussent débordés ou désarmés. On l'entendit, à ce qu'on assure, s'écrier : « Que chacun sauve sa peau (1) ! » Sept ou huit coups de feu partirent, suivis de coups séparés. Exaspération ou panique, la plupart tirèrent plusieurs fois. Il y eut quatorze morts, une vingtaine de blessés, et dans les annales du second Empire, la catastrophe d'Aubin devint fameuse à l'égal de celle de la Ricamarie (2).

Dédaigneux de la Constitution, les ennemis de l'Empire étaient très attentifs à l'étudier. Leur labeur ne fut pas stérile, car ils y découvrirent un texte qui leur parut fait à souhait pour légitimer l'agitation. La loi fondamentale de 1852, en son article 46, obligeait le gouvernement, en cas de dissolution du Corps législatif, à convoquer la nouvelle assemblée dans le délai de six mois. Le décret de dissolution remontant au 27 avril, le dernier terme pour la réunion des députés était le 26 octobre. Or, on approchait de cette date extrême. Que si le pouvoir exécutif la dépassait, les représentants du peuple auraient le devoir de s'assembler de leur propre initiative et d'inaugurer d'eux-mêmes l'exercice de leur mandat.

La théorie fut développée pour la première fois par un

(1) Déposition du soldat Teulié (affaire des mines d'Aubin).

(2) Affaire des mines d'Aubin. (*Tribunal de Villefranche, audiences des* 8 *et* 9 *novembre* 1869.) — Voir aussi *Journal officiel*, 17 octobre 1869.

député du Finistère, M. de Kératry, dans une lettre au journal *le Temps*. Tout d'abord la thèse parut peu soutenable. Ceux qui dénonçaient par avance la violation de la loi oubliaient que le Corps législatif avait été convoqué dès le 28 juin. Sans doute la session n'avait été qu'une session extraordinaire, et avait été interrompue d'une façon brusque autant que regrettable ; mais il était impossible de la tenir pour non avenue, puisqu'elle avait eu pour résultat de constituer les pouvoirs des élus. L'appel de M. de Kératry rencontra peu d'écho. Les seules adhésions furent celles du vieux Raspail, puis de M. Girault (du Cher) et de M. Marion (de l'Isère) : « A quatre, disait sur un ton de persiflage le *Journal des Débats*, on peut faire une partie de whist, on ne fait pas une révolution (1). »

Ces voix affaiblies ou inconnues s'absorbèrent bientôt dans une voix plus puissante. Gambetta était alors en Suisse. De Montreux, il écrivit le 1er octobre à *l'Avenir national* pour s'associer à la protestation. Tribun dans ses lettres comme dans ses discours, il saluait le suffrage universel, « ce maître des maîtres, tenu depuis trop longtemps en échec par le pouvoir exécutif qui n'était que sa périssable créature. » « Il faut en finir, ajoutait-il, avec d'inqualifiables résistances. » Il concluait par la promesse de se rendre le 26 octobre au lieu ordinaire des séances. Sur ces entrefaites fut publié le décret de convocation. La date fixée par le gouvernement était le 29 novembre. Cet excessif retard parut bravade. « Que les députés de la gauche fassent leur devoir, disait le journal *le Rappel*. Ils partiront quarante de la place de la Bastille ; ils seront cent mille sur la place de la Concorde (2). » Pendant plusieurs jours, l'animation des paroles sembla à quelques-uns présage d'émeute. Que se passera-t-il le 26 octobre? Telle était la question qui se posait avec une nuance d'inquiétude. « Nous avons actuellement, écrivait Prévost-Paradol, deux gouvernements qui s'observent en attendant la lutte : le gouvernement impérial qui est à Saint-Cloud ou à Compiègne, le

(1) *Journal des Débats*, 2 octobre 1869
(2) *Rappel*, 6 octobre 1869.

gouvernement républicain qui siège partout et nulle part. » Cependant les partisans de l'Empire autoritaire, loin de craindre une journée, l'appelaient de leurs vœux. Dans cet esprit, ils s'appliquaient à piquer au jeu les révolutionnaires, les taxaient de lâcheté, les mettaient au défi. Pouvaient-ils douter qu'au lendemain d'une sédition vaincue, ils ne vissent revenir vers eux le souverain désabusé?

Les bourgeois avaient tort de craindre, et les autoritaires d'espérer. Cette époque fut celle des violences débiles. On se traînait dans les parodies de la révolution : la révolution elle-même était au-dessus des courages. Très sagement, toute la gauche parlementaire répudia tout projet de descendre dans la rue. « En provoquant, disait-elle, un nouveau 13 juin, on provoquera un nouveau 2 décembre. » Les *irréconciliables,* qui n'ignoraient pas que Paris était plein de troupes, ne demandaient qu'à s'autoriser de cet abandon. En termes volontairement vagues, ils se mirent à parler de *résolutions collectives*. *Le Rappel* prépara la retraite en proclamant sentencieusement que « l'énergie devait se mêler de prudence ». Victor Hugo écrivit pour déconseiller l'action. A la vérité, le recul se noya sous un flot de paroles furibondes. La gauche, en un solennel manifeste, accusa le gouvernement « d'avoir foulé aux pieds les règles constitutionnelles ». De leur côté, les démagogues, les socialistes tombèrent sur les députés de la gauche, et sur tous sans exception, même sur Bancel, qui décidément n'était qu'une lyre; même sur Gambetta, qui, par intervalles, était soupçonné de sagesse.

On atteignit de la sorte la date du 26 octobre. Cette journée est restée fameuse par toutes les choses qu'on y devait voir et qu'on n'y vit pas. La préfecture de police fit afficher la loi sur les attroupements; précaution inutile, malencontreuse même, car on rappelait par là ce que beaucoup avaient déjà oublié. Tout aida à la tranquillité publique, tout, jusqu'à une forte pluie qui dura toute la matinée. Vers une heure, le ciel s'étant éclairci, les badauds s'aventurèrent sur la boue liquide de la place de la Concorde. Un excentrique qu'on appelait Gagne se mit à lire des vers, au milieu d'un petit rassemblement que la

police bienveillante dédaigna de disperser. Vers trois heures, l'Empereur se montra et fut acclamé. Bientôt la nuit tomba sur la ville paisible, et tout le monde se félicita : les démagogues, de ce qu'ils avaient été si raisonnables ; les impérialistes, de ce que leurs ennemis n'avaient pas osé engager la bataille.

« Les chassepots étaient prêts quoique bien cachés, » écrivait Mérimée en parlant de la journée du 26 octobre. Ceux qu'effrayaient les *chassepots* eurent bientôt l'occasion de se montrer factieux sans péril. Par suite d'option, quatre sièges législatifs étaient vacants à Paris. Un décret convoqua les électeurs pour les 21 et 22 novembre.

Aussitôt pour ces quatre sièges surgirent une trentaine de candidatures. Ce fut une prodigieuse émulation d'âpres convoitises, de rhétorique creuse, de niaiseries violentes. Tout ce qui ne pouvait tenir dans les proclamations s'étala dans les réunions. On vit reparaître Cantagrel, Alphonse Gent, ces vaincus des élections générales. De Sainte-Pélagie, Charles Lullier se présenta dans la troisième circonscription, invoquant « l'ombre et les souvenirs de Danton ». A côté de ceux qui escomptaient la réussite, il y eut ceux qui d'avance prédisaient leur propre insuccès. Tel fut le socialiste Tony Moilin. « Ignorants et crédules comme vous l'êtes, disait-il à ses électeurs, vous allez vous laisser duper par de prétendus irréconciliables qui ne demandent qu'à se réconcilier avec l'Empire libéral et à devenir ministres de Napoléon III ou de Napoléon IV. » Delescluze proposait les candidatures insermentées des anciens chefs de la république radicale, Ledru-Rollin qui était à Londres, Barbès qui était à la Haye. Cependant, dans la première circonscription, on s'était appliqué à rechercher qui représenterait mieux que Bancel, mieux que Ferry, mieux que Gambetta, l'hostilité à l'Empire, et on avait songé à Rochefort. Aux élections générales, il avait serré de près Jules Favre ; aux élections du 22 novembre, il serait, espérait-on, l'adversaire heureux de Carnot.

Il était en exil à Bruxelles. Un rédacteur du *Rappel*, qu'on appelait Albiot, reçut le mandat de lui porter le vœu populaire

et de le ramener. L'auteur de *la Lanterne* était sous le coup d'une condamnation pour coups volontaires (1), condamnation que l'amnistie n'avait point effacée. Quand, le 5 novembre, il arriva avec son compagnon à la douane française de Feignies, le commissaire de surveillance le maintint en arrestation provisoire et provoqua les ordres du préfet du Nord. Celui-ci consulta le ministre, qui lui-même en référa à l'Empereur. La décision du souverain fut qu'on laissât passer le pamphlétaire. Le soir, se tenait une réunion publique à la salle dite du *Grand Salon,* à la Chapelle. Là siégeaient au bureau : Milière, Vermorel, Lissagaray, noms obscurs alors, bientôt fameux. Au cours de la séance survint, non celui qu'on espérait, mais seulement Albiot, qui avait pu continuer sa route et qui raconta l'arrestation. A cette nouvelle, on s'exalta, et l'opinion fut que toutes les candidatures devaient s'effacer devant celle de l'homme qui n'était qu'un persécuté. Sur cette sorte de mise en demeure, Jules Vallès, Cantagrel et, quoique avec regret, Laurier lui-même, consommèrent leur sacrifice. Dès lors, dans la mêlée des élections parisiennes, un seul nom, celui de Rochefort, domina tous les autres au point de les faire oublier. Son arrestation n'avait pas été longue. Le lendemain soir, on l'attendait dans une réunion publique qui se tenait rue Doudeauville. Quand il parut, des témoignages si ardents l'accueillirent qu'on eût dit idolâtrie. On l'acclama, on l'entoura, on l'embrassa, on coupa d'applaudissements chacun des mots qui sortaient de ses lèvres ; puis, de la rue Doudeauville, on se rendit triomphalement rue de Crimée, car il fallait montrer partout celui qu'on avait retrouvé.

Les idoles n'ont aucun besoin d'être éloquentes, mais à la condition de ne pas trop se prodiguer. Rochefort, si alerte la plume à la main, éprouvait, comme il l'a confessé lui-même, le vertige des foules. Le premier jour, ses paroles hachées, martelées, sans suite, se perdirent dans le parti pris des ovations. Le second jour, ses incohérences s'attribuèrent à la fatigue, à l'émotion. Le troisième jour, comme il répétait de la même

(1) Voir *Gazette des Tribunaux*, 23 août 1868.

voix enrouée les mêmes protestations, les sceptiques demandèrent que l'unique discours se variât. Le nouveau favori des faubourgs jouait d'ailleurs un rôle singulier. Il se résignait au serment, mais s'assimilait, se laissait assimiler aux insermentés. Delescluze, toujours soupçonneux, ne manqua pas de percer à jour cette casuistique. Il écrivait dans *le Réveil :* « Si tu prêtes si joyeusement un faux serment au pouvoir, comment croirions-nous à la sincérité des promesses que tu fais au peuple ? » Un éloignement avisé prévint le déclin de cette bruyante faveur. Le 10 novembre, au boulevard de la Chapelle, on attendit en vain Rochefort. On sut qu'il était parti pour l'Angleterre et pour la Hollande : il était, disait-on, chargé d'une mission auprès de Ledru-Rollin et de Barbès. De la sorte, l'auteur de *la Lanterne* fut dispensé de nouvelles paroles factieuses. Factieux ! il ne l'était d'ailleurs qu'avec une restriction étrange; car la justice le tenait par un mandat d'arrêt dont l'indulgence impériale suspendait seule l'exécution. Époque bizarre où tout était parodie. On avait médité une émeute et on aboutissait au 26 octobre ! On forgeait dans les clubs des appels à l'insurrection, mais sous l'œil de la police. Voici que Rochefort jouait au révolutionnaire, mais avec la permission des autorités.

Qu'ajouterais-je ? Les résultats du scrutin furent moins déraisonnables que ne le faisait supposer le dévergondage des paroles. Une fois encore, le suffrage universel éleva des républicains bourgeois : Emmanuel Arago, Crémieux, Glais-Bizoin, tels furent les nouveaux députés. Cependant du milieu d'eux se détachait Rochefort, élu par 17,900 voix. Dans l'esprit de la population parisienne, ce nom signifiait l'outrage personnel à l'Empereur, et le public oublia tous les autres choix pour ne retenir que celui-là.

XIII

Au milieu de ces scènes affligeantes, un désir dominait dans le pays, celui d'échapper au régime de transition et de trouver dans un gouvernement homogène une orientation bien nette et résolue. Ce gouvernement, Napoléon travaillait à le créer, mais il y travaillait avec des hésitations et des retours, propres à retarder ou à compliquer la solution.

De tous les hommes politiques, le plus en vue était M. Émile Ollivier. L'Empereur tenait les yeux fixés sur lui, avec un curieux mélange de crainte et de sympathie. Il était fort attiré vers ce personnage, et se persuadait que tôt ou tard il faudrait l'accueillir; toutefois il redoutait de l'élever en une place trop proéminente, appréhendait l'éclat d'une telle nouveauté, et, tout en l'employant, eût souhaité ne pas se livrer tout à fait. Cependant le souverain avait accrédité, à titre de publiciste officieux, Clément Duvernois, qui fréquemment venait prendre auprès de lui ses inspirations, et avait su conquérir sa faveur, sinon son entière estime. Or le rédacteur en chef du *Peuple français* avait connu l'ancien député de la gauche et gardait avec lui des relations cordiales, quoique non fort étroites. Clément Duvernois serait l'intermédiaire utile par qui l'Empereur sonderait les desseins d'Ollivier et prendrait la mesure de ses ambitions. Émile Ollivier, de son côté, saisirait sans doute avec empressement l'occasion d'une correspondance qui monterait jusqu'au monarque. Le plus charmé serait le journaliste, ravi de son rôle de confident, et rêvant de pousser sa fortune à travers celle de l'homme qu'il représentait à l'Empereur comme son intime ami. Dès le commencement d'octobre, entre Clément Duvernois et M. Émile Ollivier, alors en Provence, des communications s'échangèrent qui devaient aboutir au cabinet impérial. En une lettre datée de Saint-Tropez, le député du Var exposa tout son programme. Au point de vue

extérieur, il se prononçait très nettement pour la paix, et observait avec beaucoup de sagesse que « le moment d'arrêter la Prusse était passé, irrévocablement passé ». Au point de vue intérieur, il réclamait l'abrogation de la loi de sûreté générale et de l'article 75 de la Constitution de l'an VIII; il estimait impossible, au moins en principe, le maintien des candidatures officielles; en outre, et sans accorder aux conseils municipaux le choix des maires, il se prononçait pour une large extension des libertés communales. Quant aux personnes, il ne formulait pas un jugement moins précis : « Je ne crois pas, disait-il, que je puisse être utile à l'Empereur en m'unissant à M. Rouher dans un ministère; plus tard ce sera peut-être désirable; aujourd'hui ce serait un désastre pour tous deux. » L'idée d'accepter un portefeuille dans le cabinet de transition et d'y entrer pour le rajeunir était pareillement répudiée. Dans les lignes qui suivaient se révélait très clairement la résolution de n'accepter aucun rôle, hormis un rôle dirigeant. « Si l'Empereur croit devoir m'employer, qu'il le fasse en tirant de moi le plus de profit possible; qu'il me charge par une note au *Moniteur* de former un ministère. » Ayant ainsi marqué sa place, Émile Ollivier s'ingéniait à atténuer l'impression que produirait un tel langage : dans le ministère qu'il formerait, il garderait quelques-uns des ministres actuels : Magne, Chasseloup, Forcade lui-même, à la condition qu'il ne conservât point l'Intérieur; quant aux autres portefeuilles, il les répartirait entre les 116; mais il n'avait d'engagements envers personne; il se réglerait de manière à ne point blesser les sentiments de l'Empereur. En terminant, il stipulait qu'on l'autorisât à dissoudre le Corps législatif, mais seulement en cas de besoin extrême. Puis il ajoutait avec une confiance toute juvénile, avec un entrain tout méridional : « Dans ces conditions, je suis prêt à prendre la responsabilité de la lutte et à prendre la révolution corps à corps comme ministre (1). »

Communiquée au prince, cette lettre ne manquerait pas de soulever de graves objections. Celui qui l'avait écrite était

(1) Voir *Papiers des Tuileries*, t. Ier, p. 257-261.

grand orateur, pourvu des qualités les plus brillantes, et, ce qui valait mieux encore, parfaitement intègre. Mais il n'avait fait en aucune grande charge l'apprentissage pratique des affaires, et les usages parlementaires eux-mêmes n'autorisaient guère qu'un homme nouveau fût d'emblée porté au premier rang. L'Empereur sentait quelles seraient les répugnances de son entourage, les jalousies de ses serviteurs, les critiques de ses meilleurs amis. Et pourtant ce programme si décidé frappait fortement son esprit. Ce langage tranchait d'une façon singulière sur le ton habituel des fonctionnaires et des courtisans. En cette fière hardiesse qui, loin de s'insinuer, posait résolument ses conditions, on pouvait voir le signe d'une grande présomption; on y pouvait voir aussi la marque d'une grande et généreuse force qui ne demandait qu'à se dépenser au service du pays. La correspondance se poursuivit. On discuta quelques noms. On rechercha l'heure la plus favorable pour la constitution d'un ministère : Clément Duvernois eût voulu qu'on se hâtât : Ollivier jugeait, à ce moment, plus sage qu'on attendît le retour des Chambres. Enfin le député du Var, arrivé de Saint-Tropez, fut reçu par l'Empereur, qui était alors à Compiègne.

L'entrevue eut lieu le 31 octobre dans la soirée. Afin d'éviter les indiscrétions de la presse et les commentaires des courtisans, elle fut entourée d'un grand secret. Ollivier partit de Paris à la chute du jour et sous une sorte de déguisement, car il avait enlevé ses lunettes et s'était enveloppé la tête d'un cache-nez, ce qui le rendait méconnaissable. A la gare de Compiègne, M. Pietri vint le prendre, l'accompagna jusqu'au château et, par une entrée réservée, l'introduisit dans le cabinet du souverain. Entre l'Empereur et le député l'entretien fut long, familier, presque amical. Ollivier ne fut point insensible aux attentions du prince, qui savait si bien séduire par sa bonté simple, sa bienveillance, et aussi par la justesse de son esprit; car, chose étrange! son langage demeurait souvent fort judicieux même lorsque ses résolutions ne l'étaient pas. L'Empereur, de son côté, goûta de plus en plus cet ancien adversaire qui venait loyalement à lui et lui parlait sans flatterie, quoique

toujours avec convenance et respect. Quel que fut le rapprochement des idées générales, il n'alla point jusqu'à l'accord. L'Empereur inclinait à garder les principaux éléments du ministère Forcade et se persuadait que, pour lui redonner la vie, il suffirait de le renouveler en y introduisant Émile Ollivier et quelques-uns de ses amis. Émile Ollivier repoussait cet arrangement comme un *rapiéçage :* il ne voulait pas s'adjoindre au ministère existant, mais faire du neuf, sauf à recueillir dans sa combinaison quelques-uns des membres du cabinet. Quelques jours après l'audience impériale, le 5 novembre, il écrivait à son confident ordinaire, M. Duvernois : « *Non possumus.* Plus je réfléchis, moins j'hésite. Prendre des anciens dans un ministère que je formerais serait une preuve de conciliation et de largeur d'esprit; m'annexer à eux serait une preuve de faiblesse ou de lâche ambition. » Et il ajoutait : « Je repars pour Saint-Tropez. »

Clément Duvernois était trop ardent à se pousser lui-même pour ne pas ressaisir bien vite le fil des négociations. Avec une dextérité avisée, il s'applique à écarter les obstacles, à dissiper les malentendus. Il se porte garant pour son ami. « Ollivier, écrit-il le 8 novembre à l'Empereur, est de l'école de M. Guizot. Il n'admet pas du tout que l'Empereur doive avoir un rôle effacé ni que le trône soit un fauteuil vide. » Puis il ajoute avec un redoublement d'insinuante habileté : « Son dévouement (un peu tendre) pour Votre Majesté le fortifie encore dans sa conviction. » Il s'ingénie à présenter sous une forme adoucie les demandes formulées dans l'entrevue de Compiègne : « Ce qu'Ollivier, dit-il, veut faire constater, c'est qu'il ne se *faufile* pas dans l'ancien cabinet, mais qu'il fait partie d'un cabinet nouveau dans lequel d'anciens éléments sont admis. » Il ne doute pas que M. de Forcade soit accepté, surtout si M. de Forcade consent à le prendre, lui Duvernois, comme sous-secrétaire d'État. S'étant proposé de la sorte, il craint de s'être trop avancé et redevient modeste jusqu'à l'humilité : « Je ne suis, dit-il en finissant sa lettre, qu'un rameau obscur du grand arbre : que l'arbre prospère, je n'ai besoin de rien autre chose. »

Les pourparlers reprirent en effet, et si vite qu'ils parais-

sent avoir été à peine interrompus. « Je pars pour Saint-Tropez, » avait dit Émile Ollivier. Il partit, mais après quelques jours, et revint presque aussitôt. Une lettre de l'Empereur, dont il serait intéressant de connaître le texte, semble avoir produit grande impression sur lui. Il mandait le 11 novembre à Clément Duvernois : « La lettre de l'Empereur est si confiante, si noble, qu'elle triomphe de mes scrupules. Je suis décidé et je marche en avant. Que Dieu bénisse nos armes. » Bien que très subjugué par l'élévation des vues et la bonne grâce du prince, l'ancien député de la gauche revenait toujours à son programme, dont il entendait maintenir les parties principales. En homme qui voulait, non s'insinuer au pouvoir, mais y entrer par la grande porte, il écrivait le 12 novembre à Napoléon : « Votre sénatus-consulte a été une transformation dans les choses; il faut que mon avènement soit une transformation dans les personnes. » Soit spontanément, soit par ordre, Clément Duvernois avait, les jours précédents, résolument orienté le journal *le Peuple français* dans le sens de la politique de résistance. Il avait désapprouvé tout projet de changement dans le personnel administratif, s'était élevé contre les excès de la presse et avait ajouté : « Ce n'est pas à l'histoire de M. de Martignac, mais à celle de Casimir Périer que le pouvoir doit aujourd'hui demander ses inspirations (1). » Soucieux de son passé libéral, M. Émile Ollivier n'hésite pas à combattre ce langage comme excessif. Il juge que Forcade peut être gardé dans le nouveau ministère, mais à la condition qu'il soit tenu loin de la lutte; il le voudrait à la présidence du Conseil d'État. Il insiste sur le rajeunissement des cadres : il signale même quelques jeunes gens, notamment un avocat, M. Philis, qu'il propose d'avance comme secrétaire général au ministère de la justice. Les jours suivants, plusieurs noms sont de nouveau débattus : M. Buffet, M. Daru, M. Segris, M. de Talhouët, M. Mège et, en dehors du Parlement, M. Pietri, M. de Chasseloup-Laubat. Il ne paraît pas que tout d'abord ces projets aient soulevé trop de résistances : car le 15 novembre, M. Conti, qui reflétait sans doute les pensées

(1) Voir *le Peuple français*, 5 et 7 novembre 1869.

de Napoléon, écrivait à M. Duvernois : « La conduite d'Émile Ollivier est d'un homme de cœur et d'un homme d'État. » Mais l'Empereur mûrissait lentement ses desseins. Tout en convenant que l'incertitude ne se pouvait prolonger, il hésitait à dire le mot décisif, à franchir le grand pas. Le 13 ou le 14 novembre, M. Ollivier écrivait de Saint-Tropez à M. Duvernois : « Je vous attends mercredi à dix heures. Ayez les dernières impressions de l'Empereur pour que je me mette à l'œuvre résolument et que tout soit terminé en quarante-huit heures. » Au dernier moment sans doute, les objections reparurent; la combinaison définitive fut laissée en suspens, et le *Journal officiel* publia même une note pour désavouer tous les bruits de changements ministériels (1).

Cependant les députés étaient revenus presque tous à Paris. Le 29 novembre, Napoléon III inaugura la reprise de la session extraordinaire interrompue au mois de juillet. De son discours une phrase se détacha qui résumait, sous une forme à la fois virile et généreuse, la politique impériale. « La France, disait l'Empereur, veut la liberté, mais avec l'ordre. L'ordre, j'en réponds. Aidez-moi, messieurs, à fonder la liberté. » C'est sous l'impression, encore toute vive, de ces paroles que les séances s'ouvrirent. Mais qu'importait l'ordre du jour? L'unique souci était d'interpréter les déclarations officielles ou les discours des députés *ministrables*. Toute l'animation se concentrait dans les couloirs où se colportaient les listes, où se propageaient les bruits du Château. En ces entretiens se reflétaient les dispositions des trois groupes qui se partageaient la Chambre — la droite — le centre gauche — le centre droit.

A droite, un sentiment général dominait à travers tous les doutes et tous les déplaisirs, celui de la soumission. Quelques-uns seuls oseraient se montrer jusqu'au bout réfractaires aux directions impériales. Les autres, par respect de l'autorité bien plus que par humeur servile, aimeraient mieux, devant la volonté manifeste du souverain, sacrifier leur opinion que d'offrir l'exemple de l'indiscipline. Quelle que fût la résolution de

(1) *Journal officiel*, 20 novembre 1869.

finir par l'obéissance, les députés de ce groupe ne poussaient pas le renoncement jusqu'à l'entière abdication de leurs pensées. Dès le début de la session, ils tinrent à souligner où se portaient leurs préférences. Le scrutin s'étant ouvert pour l'élection du président, la majorité fut acquise à M. Schneider, très favorable à la politique libérale; mais on trouva dans l'urne 25 bulletins blancs et 53 bulletins dissidents : c'était la discrète protestation de la droite. On remarqua aussi que l'un des vice-présidents fut M. Jérôme David, l'un des membres les plus importants du parti ultra-conservateur. Huit jours plus tard, le système de la candidature officielle ayant été attaqué avec violence par Jules Ferry, on vit M. de Forcade la Roquette monter à la tribune pour y défendre son administration, les fonctionnaires de l'Empire, et aussi la cause de l'ordre, que fort habilement il ne sépara point de la cause de la liberté. A ce langage, les applaudissements éclatèrent avec un entrain fort significatif, et quand le ministre eut regagné sa place, les membres les plus fidèles de l'ancienne majorité descendirent de leur banc pour lui serrer les mains. Celui qui parlait de la sorte n'avait-il eu d'autre souci que de rédiger avec honneur son testament? Ne préparait-il pas au contraire sa rentrée en scène? Sur ces entrefaites, le bruit courut d'un ministère de droite avec M. de Forcade, M. Jérôme David, M. de la Valette. Chose singulière! ce ministère, à ce qu'on affirmait, formulerait un programme très libéral. Ce serait, disait le journal *le Français,* un ministère d'*autoritaires repentis*. Il est douteux que le projet ait été bien sérieusement agité. Mais la droite, qui ne portait pas si haut ses vues, nourrissait pourtant un espoir : elle se flattait, en se montrant obéissante, de recueillir le bénéfice de sa subordination; en suivant le prince, elle le retiendrait. Tout d'abord, elle s'était fort effrayée d'Émile Ollivier; elle commençait à s'habituer à lui. Si l'Empereur voulait absolument l'appeler dans ses conseils, elle l'accueillerait sans défaveur, l'applaudirait même, mais avec l'arrière-pensée assez raffinée de le subir au meilleur compte possible, de le ramener à la longue dans les cadres des anciens amis de l'Empire, et de l'absorber en l'attirant.

Tout à l'inverse de la droite, qui comptait 80 députés, le centre gauche ne se composait que de 37 ou 38 membres. Les plus en vue étaient, comme on l'a déjà dit, M. Buffet, le comte Daru, le marquis d'Andelarre, M. Plichon. Ce qui manquait du côté du nombre se rachetait d'autre manière. Entre toutes les fractions de la Chambre, aucune n'était aussi compacte, aussi unie; aucune ne renfermait, toutes proportions gardées, autant d'hommes distingués; aucune n'avait un programme aussi net. Ce programme était, à peu de chose près, celui de l'ancien régime parlementaire. On eût dit des monarchistes, mais qui, confiants dans les lumières et le loyal libéralisme de l'Empereur, lui demandaient de bonne foi la somme de garanties et de franchises qu'ils eussent demandées de préférence à la royauté. Au milieu de la crise ministérielle que l'on traversait, les députés de ce groupe se rapprochaient tour à tour et s'éloignaient d'Ollivier. Ils avaient souvent associé leurs efforts aux siens, admiraient son éloquence, ne doutaient pas de son patriotisme. Mais entre eux et lui, que de divergences! Ils étaient catholiques : Émile Ollivier, bien que très accessible aux maximes chrétiennes, était étranger à toute croyance confessionnelle. Ils étaient protectionnistes : Émile Ollivier était libre-échangiste. Ils avaient déploré la conduite de l'Empereur dans les affaires italiennes et allemandes : Émile Ollivier eût volontiers fondé sa politique sur le principe des nationalités. Outre ces désaccords généraux, M. Buffet et ses amis tenaient légèrement en suspicion leur brillant collègue; ils craignaient que, séduit par le prince, il ne se donnât trop complètement à lui; ils redoutaient son impétuosité, ses enthousiasmes. Ce double sentiment de sympathie et de méfiance dicterait aux chefs du groupe leur conduite. De même qu'Émile Ollivier refusait de s'*annexer* à l'ancien personnel impérial, de même ils refuseraient de s'*annexer* à Émile Ollivier. Volontiers ils s'uniraient à l'ancien député de la gauche dans une combinaison ministérielle, mais en prenant soin de ne pas se solidariser avec lui; ils s'appliqueraient à bien marquer qu'ils tenaient, comme lui, leur mandat de l'Empereur; ils reconnaîtraient en lui non un premier ministre, mais plutôt un porte-parole. C'est ainsi

qu'Ollivier et les membres du centre gauche, s'ils figuraient jamais ensemble dans les conseils du souverain, y représenteraient deux forces parallèles, mises avec un égal patriotisme au service du prince, mais qui ne redouteraient rien tant que de s'absorber l'une dans l'autre.

Entre tous les groupes de la Chambre, le centre droit était le plus nombreux, car il comptait plus de cent membres : ses représentants les plus marquants étaient MM. Segris, Louvet, Mège, et aussi M. de Talhouët, qu'on aurait pu, à titre égal, classer parmi les amis de M. Buffet; car il avait jadis signé l'amendement des 42. Le programme apparent ne se distinguait guère de celui du centre gauche. Mais voici où s'arrêtaient les ressemblances. Autant le centre gauche était homogène, autant le centre droit se décomposait en nuances diverses. Il avait lui-même son aile gauche et son aile droite. Les uns se prolongeaient, sans solution de continuité trop visible, jusqu'aux bancs où siégeaient MM Daru, Martel, d'Andelarre, Plichon. Les autres avaient signé, un peu par entraînement, l'interpellation des 116 : ils s'étaient « *laissé prendre* », disait-on ironiquement à droite, et ne demandaient qu'à rétrograder insensiblement jusqu'à resserrer les liens distendus de l'ancienne majorité. C'est sur le centre droit que devraient reposer toutes les combinaisons d'Émile Ollivier. Mais ayant, comme il était naturel, placé en cette portion de la Chambre son principal appui, où chercherait-il l'appoint qui le mettrait à l'abri des surprises et assurerait son gouvernement? Le demanderait-il au centre gauche ? Se porterait-il au contraire jusqu'à ces limites indécises où finissait le centre droit, où commençait la droite? Entre ces deux orientations, il inclinait par calcul vers la seconde. Ce n'était pas qu'il ne comptât sur les membres du centre gauche. Mais il redoutait de trouver en eux des collègues peu malléables. Puis en ce groupe si distingué, le nombre des *ministrables* dépasserait de beaucoup le nombre des portefeuilles à répartir : d'où le risque de faire plus de mécontents que de satisfaits. Enfin Napoléon, qui avait eu en 1849 M. Buffet comme ministre, en avait gardé un souvenir fait d'estime plus que de sympathie : la sévère probité

de ce personnage le rebutait un peu; il redoutait sa raideur, son austérité méticuleuse, et, bien qu'il n'aimât pas à être flatté, craignait vraiment de l'être trop peu. Les pensées du souverain avaient pour interprète M. Clément Duvernois, qui, dans ses articles du *Peuple français*, s'élevait fort contre toute combinaison qui dévierait au delà du centre droit. Parmi les anciens signataires de l'amendement des 42, on avait saisi ces tendances. Aussi observait-on avec quelque réserve l'attitude d'Émile Ollivier. Que devait-on voir en lui, l'allié de M. Buffet ou simplement l'ami de Clément Duvernois?

Cependant l'Empereur s'accoutumait peu à peu à l'idée d'élever à une place prépondérante celui que tout d'abord il eût voulu expérimenter en un rang secondaire. Pendant ce mois de décembre, il alla jusqu'à communiquer à M. Émile Ollivier divers documents confidentiels, divers rapports de police, comme si déjà, dans son esprit, il en eût fait son principal conseiller. Bientôt, M. de Forcade la Roquette et ses collègues s'étant démis de leur charge, il lui délégua le soin de préparer la nouvelle combinaison ministérielle. Puis la mission fut rendue publique par une lettre insérée au *Journal officiel* et qui était ainsi conçue :

Palais des Tuileries, le 27 décembre 1869.

Monsieur le Député,

Les ministres m'ayant donné leur démission, je m'adresse avec confiance à votre patriotisme pour vous prier de me désigner les personnes qui peuvent former avec vous un cabinet homogène, représentant fidèlement la majorité du Corps législatif, et résolues à appliquer, dans sa lettre comme dans son esprit, le sénatus-consulte du 8 septembre.

Je compte sur le dévouement du Corps législatif aux grands intérêts du pays, comme sur le vôtre, pour m'aider dans la tâche que j'ai entreprise de faire fonctionner régulièrement le régime constitutionnel.

Croyez, monsieur, à mes sentiments.

NAPOLÉON.

Le brevet de confiance était sans réserve, et jamais M. Rouher lui-même n'avait été honoré d'une si haute faveur.

Bien avant que cette lettre fût publiée, M. Ollivier s'était mis en campagne pour chercher des collègues. Le centre droit devait être le pivot de ses combinaisons. Dès le début, on pressentit l'obstacle : les chefs du centre droit se considéreraient comme liés aux chefs du centre gauche et n'entreraient aux affaires qu'avec eux. M. Ollivier ne se rebuta pas. Le 26 décembre, il écrivait à M. de Talhouët : « Je vais être appelé par l'Empereur. Il acceptera qui je lui proposerai, *à l'exception des membres dits du centre gauche.* » Un projet de liste ministérielle suivait, qui comprenait quatre des membres de l'ancien cabinet et les principaux députés du centre droit. M. de Talhouët était destiné au ministère des Affaires étrangères. M. Émile Ollivier se réservait soit pour la Justice, soit pour l'Intérieur. La lettre continuait en ces termes : « Je n'offrirai aucun poste à personne avant d'avoir reçu votre réponse. Si vous refusez, Segris, Louvet, Mège, refuseront. La composition du ministère dépend de vous. Si le ministère n'est pas composé, l'Empereur n'a d'autre ressource que de prendre un ministère de droite, peut-être Rouher. Voyez si vous voulez accepter une telle responsabilité devant l'Empereur et devant le pays. » Ollivier ajoutait : « Si Daru ou Buffet eussent été possibles, j'en aurais été heureux. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour les obtenir... Mais en ce moment une insistance plus prolongée de ma part aurait d'aussi déplorables conséquences que votre refus. Mais ce qui ne se peut en ce moment sera possible peut-être plus tard... Réfléchissez bien, cher ami, et Dieu veuille que votre réponse soit telle que je la désire (1). »

Le ton insistant de cette lettre laissait percer la vive crainte d'un refus. Les résistances se produisirent énergiques, invincibles. M. de Talhouët et avec lui M. Segris repoussèrent toute combinaison d'où MM. Buffet et Daru seraient exclus. Ils ne se laissèrent ébranler ni par les arguments de M. Ollivier ni par ceux de M. Buffet lui-même, qui intervint généreusement et s'employa à dégager de tout scrupule ses amis du centre droit.

(1) Lettre communiquée par la famille de M. le marquis de Talhouët.

Dans l'espoir de faciliter le dénouement, un portefeuille fut offert à M. Buffet : mais celui-ci à son tour stipula que pareille offre serait faite à M. Daru. Ainsi l'homme chargé par l'Empereur de former le cabinet se heurtait à une véritable coalition. Les chefs du centre droit se déclaraient solidaires des chefs du centre gauche. Ce n'était pas tout. Les chefs du centre gauche, MM. Daru et Buffet, se déclaraient à leur tour solidaires l'un de l'autre.

En cette occurrence, Émile Ollivier conçut une pensée hardie, celle de dérouter les exigences de ses alliés et de se passer de ceux qui mettaient à si haut prix leur concours. L'un des plus considérables parmi les membres de l'ancien cabinet était M. Magne. C'était aussi l'un des premiers personnages de l'Empire, et l'un des hommes qui, ne s'étant jamais engagés à fond dans aucune politique, demeuraient possibles en toutes conjonctures. Ollivier avec son admirable éloquence, Magne avec son esprit lucide et son expérience consommée, communiqueraient au cabinet dans lequel ils entreraient l'un et l'autre assez de prestige pour que les autres portefeuilles pussent être attribués à des personnalités moins notables, choisies soit dans l'ancien ministère, soit dans le centre droit. L'ancien député de la gauche alla à M. Magne, que déjà il avait fait figurer sur plusieurs de ses listes, et se concerta avec lui. Par avance, il s'était assuré le concours d'un des membres du Corps législatif, M. Chevandier de Valdrôme, qui était son fidèle ami et le suivait invariablement. Les deux portefeuilles de la guerre et de la marine seraient laissés à ceux qui en étaient les titulaires. Pour les postes qui restaient, il ne serait point, pensait-on, trop malaisé d'y pourvoir. De la sorte, on aurait prouvé aux *Importants* des deux centres qu'ils n'étaient point indispensables. Cependant Clément Duvernois souhaitait avec ardeur d'entrer officiellement dans les conseils du souverain. Émile Ollivier crut l'occasion favorable pour pousser son ami. Cette proposition souleva le premier dissentiment. Au nom de ce jeune homme, M. Magne se récria. Il le jugeait de talent incontestable, mais de réputation bien équivoque et de dévouement bien nouveau. La question ayant été soumise à

l'Empereur, le souverain ne put retenir une exclamation où se trahissait quelque dédain pour celui qu'on croyait son favori. Puis il ajouta avec à-propos : « Tout le monde sait que Clément Duvernois reçoit et traduit mes inspirations ; en le choisissant pour collègue, vous affaibliriez l'opinion que le public doit avoir de votre indépendance. » A ce premier désaccord s'ajoutèrent d'autres causes de défiance. M. Ollivier crut tenir la preuve que M. Magne négociait en dehors de lui. M. Magne sut, de son côté, que des pourparlers se reprenaient avec les chefs des groupes parlementaires. Quant à M. Clément Duvernois, ayant appris les objections que son nom soulevait, il déclara qu'il n'entrerait point dans un ministère où siégerait M. Magne. Qu'ajouterais-je ? Tout ce qui, le 31 décembre, paraissait conclu, se trouva défait le lendemain.

Il ne restait à M. Émile Ollivier qu'à revenir vers ses collègues du Corps législatif et à accepter l'entente des chefs du centre droit et des chefs du centre gauche. Ainsi fit-il de bonne grâce, et avec le plein assentiment de l'Empereur, qui, en toute cette crise, se montra aussi correct, aussi conciliant qu'aucun monarque constitutionnel le fut jamais. Le 2 janvier 1870, les décrets furent signés. Le lendemain, le *Journal officiel* publia les noms des nouveaux ministres. M. Ollivier devenait garde des sceaux. Les deux chefs du centre gauche, MM. Daru et Buffet, étaient préposés, le premier aux affaires étrangères, le second aux finances. Les ministères de l'intérieur, de l'instruction publique, des travaux publics, du commerce, des beaux-arts étaient confiés à MM. Chevandier de Valdrôme, Segris, de Talhouët, Louvet, Maurice Richard. M. de Parieu était appelé à la présidence du Conseil d'État. Quant aux deux portefeuilles de la guerre et de la marine, ils demeuraient aux mains de leurs anciens titulaires, le général Lebœuf — qui avait succédé lui-même au maréchal Niel — et l'amiral Rigault de Genouilly.

Bien qu'un peu absorbé par les fêtes, les soucis et tout l'affairement du jour de l'An, le public avait suivi avec une attention pleine de curiosité les péripéties de la crise ministérielle. Les nouveaux ministres (autant qu'on les pouvait con-

naître) étaient réputés honnêtes gens, d'intégrité parfaite, d'esprit éclairé, et il n'y avait pas lieu de douter qu'ils ne fussent de loyaux serviteurs pour le prince comme pour leur pays. En outre, dans le gouvernement de l'Empereur, ils représentaient un élément nouveau, et toute nouveauté éveille l'idée de l'espérance. Aussi l'acte impérial fut-il accueilli avec une remarquable faveur. Et c'est ainsi que s'ouvrit, sous les reposants auspices de la paix et de la liberté, cette année 1870 qui devait être la dernière de l'Empire et, entre toutes celles de notre histoire nationale, la plus tragique.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE XXX

LA FRANCE APRÈS SADOWA

LIVRE XXXI

QUERETARO

LIVRE XXXII

L'EXPOSITION UNIVERSELLE ET LA QUESTION DU LUXEMBOURG

LIVRE XXXIII

MENTANA

LIVRE XXXIV

LA LOI MILITAIRE ET LES LOIS POLITIQUES

LIVRE XXXV

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE

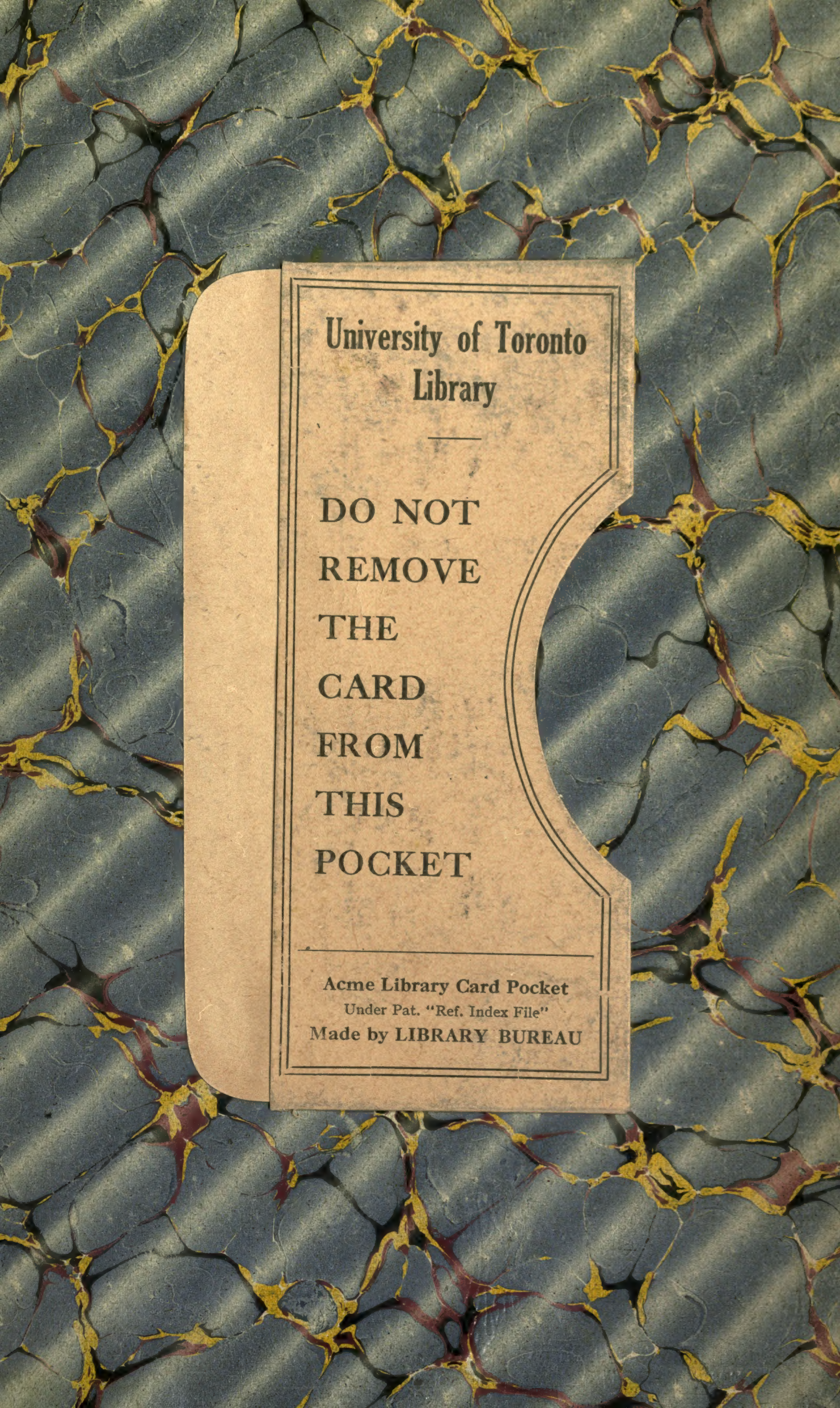
FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME CINQUIÈME

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie

Rue Garancière, 8.




University of Toronto
Library
DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU

